

Annales de la Société Jean- Jacques Rousseau

Société Jean-Jacques Rousseau. Auteur du texte. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU



1927-28

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME DIX-HUITIÈME

1927-1928

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

LA
QUERELLE ROUSSEAU-HUME

PAR

MARGARET HILL PEOPLES

Ph. D., Smith College

Northampton, Massachusetts.

Avril 1928.

A MON MAITRE

LE PROFESSEUR ALBERT SCHINZ

En toute reconnaissance.

PREFACE

EN 1765, à la suite de la publication des *Lettres de la Montagne*, Rousseau fut forcé de quitter la Suisse et de chercher un autre asile. Sur les instances de ses amis, il accepta l'invitation de Hume d'aller en Angleterre. Tout le monde connaît d'une manière générale les détails saillants des rapports de Rousseau avec le philosophe anglais : d'abord l'accueil triomphal qu'on fit à Londres à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, les efforts de Hume pour établir Rousseau dans un séjour agréable et lui procurer une pension du Roi d'Angleterre, et les protestations mutuelles d'amitié des premiers temps; puis la tension croissante entre les deux hommes aboutissant, après que Rousseau eut repoussé de nouvelles faveurs de Hume, à la « querelle » qui, pendant quelques mois, fit plus de bruit, dit-on, qu'une guerre européenne : Hume, en effet, blessé dans son amour-propre, et craignant le rôle que lui attribuerait Rousseau dans les *Mémoires* qu'il rédigeait alors, crut devoir se justifier aux yeux de ses contemporains et de la postérité par le fameux *Exposé Succinct*; dès lors la rupture entre les deux philosophes était irrémédiable.

Chacun sait aussi que les nouvelles de la querelle s'étaient vite ébruitées, qu'avant même la publication de l'ouvrage de Hume, les partisans des deux prota-

gonistes en étaient venus aux mains, et que l'on avait vu paraître des deux côtés de la Manche quantité de brochures anonymes pour la défense de l'un ou de l'autre¹ : Hume y était représenté tantôt comme la générosité même vis-à-vis de l'ingratitude, et tantôt comme le plus noir des traîtres; Rousseau était traité ici de méchant ou de fou, là de victime d'une confiance mal placée. On n'ignore pas non plus que Walpole, singulièrement impliqué dans l'affaire comme auteur de la fausse *Lettre du Roi de Prusse*, d'une importance capitale dans la querelle, a exposé sa part de responsabilité dans ses *Reminiscences* ; que d'Alembert a ajouté sa *Déclaration* à l'*Exposé* de Hume ; et que Voltaire, qui n'avait certainement « rien à faire dans cette galère » n'en avait pas moins saisi l'occasion pour jeter quelques traits acérés à son rival détesté, Rousseau.

Depuis longtemps beaucoup s'étaient avisés que toutes ces publications n'étaient pas exemptes de parti-pris, et de l'ensemble des témoignages ressortent déjà deux impressions : d'une part, à l'exception de quelques fanatiques de Rousseau, l'opinion publique, à peu près unanime, condamnait les soupçons de Rousseau comme mal fondés et plaignait Hume; d'autre part, si l'on jugeait de façon assez diverse la publicité donnée par celui-ci à la querelle, ce jugement était pourtant dès le XVIII^e siècle le plus souvent très sévère pour Hume. Cependant les détails de cette affaire sont demeurés plongés dans une grande pénombre, et personne n'a eu la patience de tirer la chose au grand jour. Cet effort, nous l'avons tenté.

(1) On trouvera en appendice la liste de celles de ces publications dont nous avons eu connaissance.

De plus, on ignore d'ordinaire que la querelle, apaisée par la fuite de Rousseau sur le continent, reprit de plus belle à l'occasion de la mort du Maréchal Keith¹ : d'Alembert renouvela alors les accusations d'ingratitude de Rousseau envers ses amis et bienfaiteurs en général, et envers Hume en particulier. Rousseau, mort avant que l'*Eloge* n'atteignît le public, n'en a rien soupçonné, mais c'est alors Madame Latour de Franqueville qui répondra à d'Alembert par un écrit intitulé *La Vertu vengée par l'Amitié*. En 1798, nouvelle flambée : Dusaulx, devenu le détracteur de Rousseau, ressuscitera la « querelle » dans ses *Rapports avec J.-J. Rousseau* : à ces accusations Corancez ripostera par ses articles du *Journal de Paris*. Ces épilogues nous ont paru présenter eux aussi un intérêt digne d'attention.

Il va sans dire que l'épisode Hume-Rousseau allait avoir sa place dans une troisième explosion posthume de rousseauphobie, causée en 1812 par la publication de la *Correspondance Littéraire* : la France de la Restauration n'avait pas oublié l'enthousiasme ardent de la France révolutionnaire pour Rousseau : elle accueillit donc sans déplaisir les attaques contre l'auteur des *Confessions*, qui était aussi celui du *Contrat social* et de la *Profession de Foi*. La notice sur Rousseau dans la première édition de la *Biographie Universelle* de Michaud (1814) et la publication par Brunot des *Mémoires de Madame d'Epinaï* (1818), contribuèrent à fortifier cette tendance qui prédominera pendant tout le XIX^e siècle malgré les efforts en sens

(1) Le 25 mai 1778.

contraire¹. Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin et leurs contemporains, souvent avec une facilité déconcertante, ajoutèrent foi à toutes les histoires qui représentaient Rousseau comme méchant, fou, charlatan et ingrat. En 1886, Maugras étudiait les querelles des philosophes *Voltaire et J.-J. Rousseau* et dépassait les plus irréductibles en partialité obstinée. Or, dans cette condamnation générale, l'épisode qui constitue le sujet de ces pages, continuait à être d'une grande importance: aucun ne se prêtait mieux à l'intention de noircir le caractère de Rousseau.

Cependant cette critique impitoyable portait en elle-même son remède; elle était trop absolue en effet: un certain revirement d'opinion était inévitable. Le plaidoyer le plus passionné en faveur de Rousseau fut celui de Madame Frederika MacDonald, paru en 1906. Prenant en quelque sorte systématiquement le contrepied de tout ce qu'on avait soutenu jusque-là, elle voulut prouver que le XIX^e siècle avait méconnu et par suite mal jugé Rousseau. Son livre, *Jean-Jacques Rousseau, à New Criticism*, sinon dépourvu de parti pris, a du moins donné à réfléchir: le problème général de la personnalité de Rousseau étant soulevé de nouveau par cette tentative pour le réhabiliter dans sa querelle avec Grimm, Diderot, d'Épinay, la querelle Hume, elle aussi, devait être reprise; du reste, Madame MacDonald n'avait pas manqué d'y toucher². Celui qui aurait été naturellement le mieux

(1) Ceux, par exemple, de Musset-Pathay (1821) et de Streckeisen-Moultou (1865).

(2) 39, MacD. Vol. II, pp. 180-211. (N. B. Pour faciliter les renvois bibliographiques nous nous servons d'abréviations et de chiffres dont l'explication se trouve à la fin de l'étude.)

placé pour remettre les choses dans leur vraie lumière, c'eût été M. Louis J. Courtois, auteur de l'étude méthodique sur le *Séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre*. Quand il avait publié la première partie de ses recherches dans les *Annales J.-J. Rousseau* (1910), il avait donné à entendre qu'il remettait l'affaire Hume-Rousseau comme un trop gros morceau à ajouter à un travail déjà considérable; il ne désespérait pas cependant de s'en occuper quelque jour; il y a renoncé depuis; la place étant libre, nous l'avons prise.

Parmi ceux qui ont été amenés à voir ce problème de près ou de loin, citons MM. Churton Collins, Seillièrre, Proal et d'autres encore. Comme ayant apporté des données nouvelles, on devrait nommer entre autres, M. Lévy-Bruhl : *Quelques mots sur la querelle de Hume et de Rousseau*, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* (1912) où il donna une lettre jusqu'alors inconnue¹; M. Alexis François : *La Correspondance de J.-J. Rousseau dans la querelle du XVIII^e siècle*, mémoire publié par la *Revue d'Histoire Littéraire* (avril-juin 1926) ; M. Pottle, dans son article sur Walpole et Boswell dans le *Philological Quarterly* (1925), et M^{lle} Johnson, qui étudia le *Contemporary Opinion of Rousseau in English Periodicals*, travail, cependant, assez incomplet ; enfin M. Albert Schinz découvrait à la Bibliothèque J. P. Morgan à New-York quelques lettres importantes à ce sujet (voir sa brochure *Collec-*

(1) Cette lettre lui avait été communiquée par M. Raymond Chalmel, qui examinait les manuscrits de Hume à Edimbourg. Nous venons d'apprendre par l'obligeance de M. Lévy-Bruhl que l'étude de M. Chalmel ne verra malheureusement jamais le jour, son auteur ayant été tué à la guerre en 1914.

tion J.-J. Rousseau (1925), et un document inédit dans les *Annales J.-J. Rousseau*, tome XVII (1927-28).

Le moment nous semble donc venu de récapituler l'affaire. Les données pour notre ouvrage se trouvent, en grande partie, dans les correspondances de Hume, de Rousseau et de leurs amis: la plupart de nos documents ne sont pas nouveaux; il y en a même de bien connus, comme, par exemple, la longue communication de Rousseau du 10 juillet. Pourtant, dans une étude comme celle-ci, les paroles mêmes de ceux qui sont impliqués dans la querelle ont souvent une portée et une valeur psychologique que ne pourrait rendre aucun résumé; aussi avons-nous trouvé bon de citer, soit en partie, soit *in-extenso*, les lettres les plus révélatrices. Sans prétendre pénétrer les mystères de la psychiatrie, ce qui serait bien au-dessus de nos forces, nous voulons essayer de tirer au clair quelques incidents jusqu'ici restés vagues dans les rapports entre Hume et Rousseau.

CHAPITRE PREMIER

DÉPART ET VOYAGE

L'Angleterre proposée comme asile : les premiers rapports avec Hume. — Indécision de Rousseau : conseils de ses amis. — Rousseau à Paris. — La prétendue Lettre du Roi de Prusse.

L'AUTOMNE de 1765 aurait pu déséquilibrer un esprit moins stoïque que celui de Jean-Jacques Rousseau. Hué par la populace à Môtiers, il avait cru sa vie en danger et s'était enfui, laissant là sa gouvernante et tout son bagage. « Grâce au ciel », écrivit-il à d'Ivernois le 10 septembre, « je suis en sûreté, et hors de Môtiers, où je compte ne retourner de ma vie¹. » Une semaine plus tard, nous le trouvons installé à l'île Saint-Pierre, où il était « à peu près sûr de rester². » Il se trompait cependant. Après un court répit, il fut

(1) 1, *Cor.* CVI. Pour la correspondance de Rousseau nous citons d'après l'édition Hachette, car l'édition nouvelle de la *Correspondance générale* n'est pas encore arrivée aux années qui nous intéressent surtout.

(2) 1, *Cor.* DCCVIII. A du Peyrou, le 18 septembre 1765.

dans un grand embarras. Le 17 octobre il écrivit à du Peyrou, « On me chasse d'ici, mon cher hôte, le climat de Berlin est trop rude pour moi; je me détermine à passer en Angleterre où j'aurais dû d'abord aller¹ ».

*

**

Ce n'était pas la première fois qu'il pensait à choisir l'Angleterre comme asile. Il en avait été question en 1762, au moment du départ de Montmorency. A la fin de mai, quand tous les amis de Rousseau s'inquiétaient de ce que le Parlement allait faire au sujet d'*Emile*, la Comtesse de Boufflers essayait de se renseigner sur les avantages et les inconvénients d'un séjour en Angleterre pour Rousseau. A ce sujet, elle écrivit à David Hume² qui répondit dans un post-scriptum à sa lettre du 1^{er} juillet³. Il croyait Rousseau déjà à Londres, ou sur le point d'y arriver :

« Good God ! Madam, how much I regret being absent from London — il était à Edimbourg — on this occasion, which deprives me of the opportunity of showing in person my regard for your recommendation, and my esteem, I had almost said veneration for the virtue and genius of Monsieur Rousseau. I assure your ladyship there is no man in Europe of whom I would I have entertained a higher idea, and whom I would be prouder to serve; and as I find his reputation very high in England, I hope every one will endeavour to make him sensible of it by civilities, and by services, as far as he will accept of them. I revere his greatness of mind, which makes

(1) 1, Cor. DCCXV. Voir la lettre à Graffenried, 1, Cor. DCCXVI.

(2) 56, L. et C. Vol. II, p. 106, le 16 juin.

(3) 60, P. C., p. 8.

him fly obligations and dependence; and I have the vanity to think, that through the course of my life, I have endeavoured to resemble him in these maxims. But as I have some connexions with men of rank in London, I shall instantly write to them and endeavour to make them sensible of the honour Monsieur Rousseau has done us in choosing an asylum in England. We are happy at present in a king who has a taste for literature; and I hope Monsieur Rousseau will find the advantage of it, and that he will not disdain to receive benefits from a great monarch who is sensible of his merit. I am only afraid that your friend will find his abode in England not so agreeable as may be wished, if he does not possess the language, which I am afraid is the case : for I could never observe in his writings any mark of his acquaintance with the English tongue. »

Avant de recevoir cette lettre de Hume, Mme de Boufflers avait écrit à Rousseau, abordant le même sujet :

« Ayant imaginé, Monsieur, qu'après avoir demeuré où vous êtes, vous seriez peut-être bien aise de voir l'Angleterre et de vous y établir, j'ai écrit à des gens propres à vous en rendre le séjour agréable, et particulièrement à Monsieur Hume ¹. »

Puis, quelques jours plus tard, elle fit suivre à l'adresse de Rousseau une traduction qu'elle avait faite du postscriptum (cité plus haut) avec ces mots :

« Je vous envoie, Monsieur, le postscriptum d'une lettre que je viens de recevoir de Monsieur Hume ; je l'ai

(1) 49, A. et E., p. 43, le 24 juillet 1762.

traduit, et en même temps défiguré, mais vous n'en connaîtrez pas moins ses sentiments, et ceux du roi d'Angleterre, et ceux de la nation. J'espère que la haute estime que l'on a pour vous en ce pays vous fera changer de résolution ; vous ne pouvez pas choisir un meilleur exil de quelque manière que vous le considérez¹ ».

Dix jours plus tard, la comtesse de Boufflers insistait encore sur les avantages de sa proposition :

« Vous ne manquez pas d'asile ; j'en ai trois où vous pouvez être tranquille, je vais vous les nommer par ordre, selon la préférence que je leur donne. Le premier, c'est l'Angleterre ; c'est à mon avis le seul lieu du monde où vous puissiez être en sûreté, et à portée de tous les secours...² »

Les deux lettres furent reçues par Rousseau en même temps à Môtiers-Travers et le flattèrent beaucoup. Il renonça, cependant, au projet d'Angleterre, prétextant les difficultés du voyage et du séjour, qui lui semblaient l'emporter sur les avantages³. Il craignait l'éloignement, la vie dans une grande ville telle que Londres, mais surtout il redoutait l'opinion qu'on aurait de lui en Angleterre après sa note sur les « good-natured people » dans *Emile*⁴.

(1) 49, A. et E., p. 43, le 2 juillet.

(2) 49, A. et E., p. 45, le 31 juillet. Les deux autres asiles suggérés étaient le château de Mme de la Marck, à Schleyden, à douze lieues d'Aix-la-Chapelle, et le château de Trye appartenant au Prince de Conti.

(3) 1, Cor. CCCLXXXVI.

(4) 1, Vol. II, p. 125 : « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation, qu'ils appellent *good-natured people* ; mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. »

Ces raisons parurent insuffisantes à la Comtesse, qui, d'après sa lettre du 10 septembre, ne prit pas au sérieux le refus de Rousseau :

« Je reviens à l'Angleterre, dit-elle, parce que c'est ce qui vous convient le mieux. Quoique vous ne puissiez faire le voyage que dans le printemps, il est bon de répondre d'avance à vos objections...¹ ».

Puis elle expliqua qu'il pourrait habiter la campagne près de Londres; que les Anglais étaient trop habitués à ce qu'on disait d'eux pour être choqués de ses libertés; que sans chercher fortune à la cour, il pourrait profiter de la bienveillance du roi; qu'elle irait en Angleterre au printemps, et verrait elle-même les conditions; et, finalement, qu'il ne lui faudrait pas faire de longs détours, car elle pouvait lui donner la garantie qu'il pourrait passer par la France.

Pendant ce temps, le Maréchal Keith travaillait, lui aussi, à rapprocher Hume et Rousseau. A celui-là il louait l'urbanité de Rousseau :

« He is gay in company, polite, and what the French call *aimable*... If he goes to Britain, he will be a treasure to you and you to him...² ».

A celui-ci il communiquait le beau rêve qu'il caressait d'aller habiter sa maison d'Ecosse en compagnie de Rousseau, et avec « le bon et doux David »³.

Rousseau se laissa tenter: le 7 octobre il put écrire à Mme de Boufflers⁴ :

(1) 49, A. et E., p. 47.

(2) 56, L. et C., Vol. II, pp. 105, 106.

(3) 49, A. et E., p. 67, le 2 octobre.

(4) 1, Cor. CCCXCVII.

« Milord Maréchal, qui m'honore de ses bontés, pense comme vous sur le voyage en Angleterre que vous me proposez. Je ne sais même [mais si, il le savait très bien puisqu'il venait de recevoir la lettre où Milord le lui disait] s'il n'a pas aussi écrit à Monsieur Hume sur mon compte. Je me rends donc ; et si après le voyage que vous vous proposez de faire dans cette île le printemps prochain, vous persistez à croire qu'il me convienne d'y aller, j'irai sous vos auspices y chercher la paix, que je ne puis trouver nulle part ».

Les choses en restèrent là pendant l'hiver. Une lettre du Maréchal en novembre avait levé les dernières hésitations de Rousseau, car elle le rassurait sur l'opinion publique en Angleterre à son égard ¹ :

« J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que vos ouvrages sont si goûtés en Angleterre qu'on a traduit *l'Emile*, et que l'on fait déjà une édition de cette traduction ».

Et si Rousseau se sentait plus disposé à partir, Hume, de son côté, était encore plus désireux de le servir à son arrivée: Rousseau avait fait une grande impression sur lui en refusant la pension offerte par le roi de Prusse. Hume en parlait ainsi dans une lettre à la Comtesse de Boufflers ² :

« I think this instance of conduct a Kind of Phenomenon in the Republic of Letters, and one very honorable for Monsieur Rousseau ».

Cette amitié naissante fut affermie aussi par une lettre de Rousseau du 19 février ³ : pourtant le projet

(1) 49, A. et E., p. 72.

(2) 60, P. C., p. 54.

(3) 51, Ex. S., p. 2.

de visite retombait dans le vague. Malgré son désir d'être utile à Rousseau, Hume n'osait pas trop presser un homme dont l'humeur était si capricieuse, — « a man of his turn », comme il le dit à la Comtesse de Boufflers¹, — d'autant plus qu'il craignait les embarras qui pourraient résulter du fait que Rousseau ignorait la langue du pays. Peu après, Hume eut l'occasion de donner un nouveau témoignage de sa bonne volonté envers Rousseau : sur les instances de Milord Maréchal, il servit de médiateur dans une petite mésintelligence survenue entre Rousseau et la Comtesse de Boufflers².

*
**

Il sera de nouveau question du voyage aux jours où la paix, sinon la vie de Rousseau, se trouvera menacée en Suisse³. Pourtant la résolution d'aller en Angleterre ne fut d'abord rien moins que définitive, quoi que Rousseau en dît à du Peyrou. Il hésitait encore, redoutant l'effort de l'adaptation qui serait inévitable et particulièrement pénible dans un pays inconnu. Il n'est donc guère surprenant de le trouver une semaine plus tard à Bienne, « résolu d'y passer l'hiver »⁴, résolution dont l'exécution ne dépendait pas de lui, comme il l'apprit presque aussitôt : « On m'a trompé, mon cher hôte; je pars demain avant qu'on me chasse », manda-t-il à du Peyrou⁵. Il alla

(1) 60, P. C., p. 69.

(2) 60, P. C., p. 71.

(3) Voir ci-dessus, p. 17.

(4) 1, *Cor.* DCCXXI, le 27 octobre.

(5) 1, *Cor.* DCCXXII.

ensuite à Bâle où il arriva épuisé et malade au milieu d'une foire; de sorte que, sans les bontés d'un ami qui avait de la place, Monsieur de Luze, il lui aurait été même impossible de trouver une chambre. Excédé de fatigue et découragé, il n'osait même penser à l'avenir :

« J'ignore absolument ce que je ferai, écrivit-il le 30, je renvoie à délibérer à Strasbourg¹ ». Le voyage de Bâle à Strasbourg fut, dit-il à de Luze, « le plus détestable... à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu; mais enfin, j'arrive, et grâce à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise, car je ne puis songer à reprendre de longtemps ma route...² ».

Ignorant quels dangers pourraient l'atteindre en France, Rousseau se tenait prêt, le cas échéant, à chercher l'hospitalité de l'autre côté du Rhin. Ses craintes ne se réalisèrent heureusement pas: tant de bienveillance et d'estime l'accueillirent à Strasbourg, qu'il put écrire le 17 novembre que, selon toute apparence, il y passerait l'hiver³. Cependant il fut vite rassasié des fêtes qu'on organisait en son honneur⁴ :

« Les fréquents dîners en ville, dit-il, et la fréquentation des femmes et des gens du monde, à quoi je m'étais livré d'abord en retour de leur bienveillance, m'imposaient une gêne qui a tellement pris sur ma santé qu'il a fallu tout rompre et redevenir ours par nécessité ».

(1) 1, *Cor.* DCCXXIV.

(2) 1, *Cor.* DCCXV.

(3) 1, *Cor.* DCCXXIX.

(4) 1, *Cor.* DCCXXXII, le 25 novembre.

Son ami de Luze, qui avait passé par Strasbourg, en route pour l'Angleterre, avait réveillé en Rousseau le désir d'y aller aussi :

« J'ajoute de grand cœur, écrivit-il ¹, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous ».

Puis, en post-scriptum :

« Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient des éclaircissements que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy, ce qui me détermine absolument à vous aller joindre [à Paris] aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangements pour celui de Londres ; je me réjouis beaucoup de le faire avec vous ».

Rousseau ne prit pas cette décision tout seul ; Madame de Verdelin — femme dévouée dont l'amitié datait du séjour à Montmorency — y travaillait depuis plus d'un mois. Au printemps précédent, elle avait montré moins de zèle ; elle pouvait assurer à Rousseau un passeport pour traverser la France, lui avait-elle dit, si Rousseau tenait à aller en Angleterre, mais elle ne lui avait pas caché le peu d'attrait qu'avaient pour elle les Anglais, et même ce Monsieur Hume, qui était en ce moment « la coqueluche des jolies femmes » à Paris ². Quelques mois, cependant, avaient suffi pour la faire changer d'avis, comme nous le voyons d'après sa lettre à Rousseau du 10 octobre ³ :

(1) 1, *Cor.* DCCXXXIII, le 27 novembre.

(2) 49, A. et E., p. 531 et p. 533, le 15 et le 18 avril.

(3) 49, A. et E., p. 543.

« Je suis bien aise que vous ayez gagné l'île [de St-Pierre]; mais je vous avoue que je vous aimerais mieux plus loin de tous ces monstres. Monsieur Hume, que je rencontraï hier, avait la même pensée. Je ne puis vous dire avec quelle sensibilité il s'occupe de ce qui vous regarde... »

En discutant la possibilité d'une petite maison ou pension où Rousseau pût rester jusqu'à ce qu'il eût appris la langue, elle écrivit que Hume était tombé sur la solution suivante :

« Il me dit que Milord Walpole avait une terre à quatre lieues de Londres, dans la forêt de Richemond, sur le bord de la Tamise. Il fut le trouver pour savoir s'il connaîtrait quelque chose qui pût vous convenir. Milord a tout justement une famille d'anciens domestiques de son père qui ont une maison au milieu de la forêt dont ils sont les gardes. Il vient de leur écrire pour leur proposer un Français de ses amis qui, pour ses malheurs veut se retirer. Je n'ai pas voulu qu'on vous nommât, afin que vous fissiez sur cela vos réflexions et que cette nouvelle ne courût pas ».

Supposant que Rousseau avait décidément compris les avantages du séjour en Angleterre, Mme de Verdelin s'était tout de suite adressée au duc d'Aumont afin de lui procurer un passeport pour la France. Grande fut donc sa déception à la nouvelle que Rousseau avait changé d'avis et qu'on allait en Prusse ¹ :

« J'en suis affligée ; écrivit-elle, tout me déplait dans

(1) 49, A. et E., p. 456, le 1^{er} novembre.

ce voyage : la saison, le chemin qu'il vous faudra faire pour en revenir, l'incertitude qu'on vous laisse aller... »

Le 21 novembre, elle s'opposait toujours au voyage en Prusse ¹:

« Je ne discuterai pas sur vos raisons d'aller à Berlin. Une très forte devrait vous en éloigner ; c'est l'accueil indistinct qu'on fait à tout homme de lettres : fripon ou honnête, tout est fêté pourvu qu'il soit subjugué et qu'il loue le maître ».

Ce raisonnement adroit, qui prouve incontestablement combien Mme de Verdelin connaissait son Rousseau, ne pouvait manquer d'avoir quelque influence sur lui.

Rousseau, semble-t-il, reculait toujours devant une décision qui le liât. A vrai dire, trois autres projets le tentaient tout autant que le séjour en Angleterre : la Prusse, le duché de Saxe-Gotha, la Hollande, et le moindre encouragement lui eût fait chercher asile en un de ces pays. Était-ce déjà méfiance des Anglais, ou bien l'insistance unanime d'amis trop officieux l'opportunistait-elle ? Il décida enfin de soumettre son cas au Maréchal Keith et de se conformer à ses conseils. La lettre de Rousseau nous manque, mais il est facile d'en dégager le contenu d'après la réponse du Maréchal. Lui, ne balança pas ; d'abord il écarta, pour motifs divers, les trois premières propositions ².

« Le quatrième parti, ajouta-t-il, est bon, selon moi, mais je suis d'avis que vous alliez en droiture loger chez

(1) 49, A. et E., p. 552.

(2) 49, A. et E., p. 138, le 19 novembre.

David et vous diriger selon ses conseils. Je crois même que le mieux, pour éviter tout embarras, sera de ne faire presque point de séjour à Paris, mais de partir pour Douvres avec un bon passeport de David. Vous prouvez, dites-vous, au Parlement son incompétence de vous juger ; soit, mais quand ce ne serait que pour soutenir ses droits, il déclarerait qu'il a raison, ce qu'il prouverait par un beau décret, car enfin un parlement ne doit pas avoir tort. Ayant un endroit sûr, il me semble qu'il n'y a pas à balancer ».

Rousseau avait donc à peu près arrêté son projet d'aller en Angleterre avant qu'il reçût l'invitation en quelque sorte officielle, mais peu empressée, selon Rousseau, de Hume. Mme de Verdelin le rassura : « depuis deux jours il n'a presque rêvé qu'à votre « établissement »¹. Sans tarder, il accepta le 4 décembre les services de Hume² :

« Je partirai dans cinq ou six jours, dit-il, pour aller me jeter entre vos bras ; c'est le conseil de Milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon père ; c'est celui de Madame de Boufflers, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; enfin, c'est celui de mon cœur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains dont la bonté surpasse la gloire...³ ».

(1) Lettre du 4 novembre ci-dessus citée.

(2) 1, *Cor.* DCXLVI.

(3) Mme de Verdelin n'aurait donc été pour rien dans la décision de Rousseau ? Pourtant c'était grâce à elle qu'il avait son passeport, bon pour trois mois en France. (Voir *An.* VII, Ritter, p. 103.)



A sept heures du matin, le lundi 9 décembre, Rousseau quitta Strasbourg en chaise de poste, pour arriver le soir du 16 à Paris. Aussitôt il écrivit à son ami de Luze, avec qui il comptait faire le voyage d'Angleterre¹:

« J'arrive chez Madame Duchesne, plein du désir de vous voir, de vous embrasser et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen... »

Le voyage de Strasbourg à Paris avait donc été moins fatigant qu'il ne l'avait craint: avant de se mettre en route, il avait cru, en effet, qu'il lui faudrait quinze jours ou trois semaines de repos à Paris². Pourtant, s'il désirait un départ précipité, ce n'était nullement qu'il eût peur de la police, car il dit³:

« Je suis ici dans la plus parfaite sûreté. Cependant, pour éviter d'être accablé, je veux y rester incognito, s'il se peut: ainsi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce soit. Je voudrais vous aller voir; mais pour ne pas promener mon bonnet dans les rues, je désire que vous puissiez venir vous-même le plus tôt qu'il se pourra... »

L'incognito serait donc une sauve-garde contre des dîners et des fatigues comme ceux de Strasbourg.

(1) 1, *Cor.* DCCXXXVIII.

(2) 9, *Roth.*, p. 114, le 4 décembre.

(3) Lettre à de Luze ci-dessus citée.

Mais Rousseau lui-même ne voulut pas le garder longtemps ; il avait sans doute eu vent du bruit qui courait et qui lui semblait un défi : il n'osait se montrer. Aussi écrivit-il le 18 décembre à d'Ivernois ¹ :

« Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être ; je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer ».

Deux jours plus tard, Rousseau emménagea au Temple, à l'Hôtel de Saint-Simon, sur l'invitation du Prince de Conti. Comme Mme de Verdelin avait annoncé dans sa lettre du 3 décembre ² que le Prince voulait être l'hôte de Rousseau à Paris, on est un peu surpris que celui-ci parle de cette invitation comme d'une chose imprévue ³ :

« Cependant j'apprends à l'instant que Monsieur le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, et qu'il désire que j'aie l'occuper. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur... »

Peut-être n'avait-il pas trouvé assez définie l'invitation transmise par Mme de Verdelin, ou bien, ayant supporté les rigueurs du voyage mieux qu'il ne le prévoyait, se sentait-il plus disposé à voir du monde. En tout cas, une fois chez le Prince, il ne fut plus question de se cacher.

Le bruit de la présence de Rousseau courut bientôt tout Paris. Le 18 décembre Bachaumont écrivait ⁴ :

(1) 1, *Cor.* DCCXL.

(2) 49, *A. et E.*, p. 555.

(3) Lettre à d'Ivernois ci-dessus citée.

(4) 81, *M. S.*, Vol. II, p. 302.

« Le fameux Jean-Jacques est à Paris depuis quelques jours : il a d'abord logé dans la rue de Richelieu et s'est ensuite retiré au Temple, à l'Hôtel Saint-Simon, sous la protection de Conti¹. Il est habillé en Arménien et doit passer à Londres avec Monsieur Hume. Il paraît que le Parlement veut bien fermer les yeux sur son séjour ici ».

Rousseau avait tous les jours « nombreuse cour en hommes et en femmes »². La magnificence du Temple n'était pas non plus de son goût, mais il l'accepta en bon philosophe, comme un témoignage d'estime³.

Si Rousseau souffrait de sa popularité, son « patron », Hume, ne faisait pas secret du profit que lui en tirait; ses rapports avec l'Arménien constituaient comme un nouveau titre de gloire; il l'avoua avec candeur dans sa lettre du 28 décembre au Docteur Blair⁴ :

« It is impossible to express or imagine the enthusiasm of this nation in his (Rousseau's) favour. As I am supposed to have him in my custody, all the world, especially the great ladies, tease me to be introduced to him. I have had rouleaus thrust into my hand, with earnest applications that I would prevail on him to accept of them. I am persuaded that, were I to open a subscription with his consent, I should receive £ 50,000 in a fortnight. The second day after his arrival, he slipped out early in the morning to take a walk in the Luxembourg Gardens. The thing was known soon after.

(1) D'après la lettre de Rousseau à d'Ivernois, du 18, il n'y alla que le 20.

(2) 83, C. L., p. 124.

(3) 1, *Cor.* DCCXLIV, à du Peyrou, le 24 décembre.

(4) 56, L. et C., Vol. II, p. 297.

I am strongly solicited to prevail on him to take another walk, and then to give warning to my friends. People may talk of Ancient Greece as they please; but no nation was ever so fond of genius as this, and no person ever so much engaged their attention as Rousseau. Voltaire and everybody else are quite eclipsed by him. I am sensible that my connexions with him add to my importance at present... »

Le témoignage de Hume est d'autant plus important que personne mieux que lui ne savait ce que c'est que de faire fureur à Paris. On ne cessait de discourir sur la vogue dont il jouissait. Chez Charlemont, par exemple, on lit ¹:

« From what has already been said of him (Hume), it is apparent that his conversation to strangers, and particularly to Frenchmen could be little delightful, and still more particularly, one would suppose, to French women. And yet no lady's toilette was complete without Hume's attendance. At the Opera, his broad unmeaning head was normally seen *entre deux jolis minois*... »

Et Milord Maréchal, pour taquiner Hume, lui citait la lettre d'une amie de Paris ² :

« Monsieur Hume est accueilli à Paris comme Monsieur Hume ; l'on regarde le bonheur de l'y voir comme un des plus beaux faits de la paix. Les belles et grandes Dames lui font toutes les coquetteries dans lesquelles elles savent si bien exceller. Je ne tarirais pas de vous parler de lui... »

(1) 103, Char., p. 233.

(2) 59, Em. P., 63, le 4 janvier 1764.

Du reste, Hume parlait lui-même de son succès avec une naïveté admirable¹ :

« I shall indulge myself in a folly which I hope you will make a discreet use of : it is the telling you of an incident which may appear silly, but which gave me more pleasure than any other I had ever met with. I was carried, about six weeks ago, to a masquerade, by Lord Hertford. We went both unmasked ; and we had scarce entered the room when a lady, in mask, came to me and exclaimed : « *Ha ! Monsieur Hume, vous faites bien de venir ici à visage découvert. Vous serez bien comblé ce soir d'honnêtetés et de politesses ! Vous verrez, par des preuves non équivoques, jusqu'à quel point vous êtes chéri en France* ». This prologue was not a little encouraging ; but, as we advanced through the hall, it is difficult to imagine the caresses, civilities and panegyrics which poured on me from all sides. I could observe that the ladies were rather the most liberal in this occasion... I allow you to communicate this story to Dr. Jardine. I hope it will refute all his idle notions that I have no turn for gallantry and gaiety, — that I am on a bad footing with the ladies, — that my turn of conversation can never be agreeable to them, — that I never can have any pretensions (*sic*) to their favours, etc., etc., etc. A man in vogue will always have something to pretend to with the fair sex ».

Cependant, bien qu'il jouît de la célébrité de Rousseau, et qu'il se fit gloire de chaperonner celui :

« Who has rejected invitations from half the kings and princes of Europe, in order to put himself under my protection² »,

(1) 56, L. et C., Vol. II, p. 197. Lettre à Blair, 26 avril 1764.

(2) Lettre du 28, ci-dessus citée.

Hume se rendit compte que Rousseau commençait à s'ennuyer.

« When he came to Paris, écrivait Hume dans la même lettre, he seemed resolved to stay till the 6th or 7th of next month. But at present the concourse about him gives him so much uneasiness that he expresses the utmost impatience to be gone. Many people here will have it that this solitary humour is all affectation, in order to be more sought after ; but I am sure that it is natural and insurmountable. I know that two very agreeable ladies breaking in upon him, discomposed him so much that he was not able to eat his dinner afterwards... »

En effet, Rousseau était de plus en plus excédé de sa vie au Temple. Enfin, à bout de force, il écrivit à de Luze ¹:

« Je ne saurais, Monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu votre départ ? Monsieur Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis... »

La seule popularité explique-t-elle ce prompt départ? Grimm, très mal disposé pour Rousseau, en donne une autre version ²:

« Cette affectation de se montrer en public sans nécessité, — allusion à la promenade matinale au Luxembourg dont Hume a parlé ? — en dépit du décret de prise de corps, a choqué le Ministre, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire par la police de partir sans autre

(1) 1, *Cor.* DCCXLV, le 26 décembre.

(2) 83, *C. L.*, p. 124.

délai, s'il ne voulait pas être arrêté; en conséquence, il quittera Paris samedi 4 janvier, accompagné de Monsieur D. Hume... »

Il y a, sans doute, quelque vérité en ce que dit Grimm. Crommelin, résident genevois près la Cour de France, donna la même explication au Conseil de Genève¹:

« Soit que Monsieur de Choiseul ait trouvé mauvais que l'on l'eût trompé, (au sujet de la santé de Rousseau), soit qu'il ait jugé que Rousseau abusait d'une permission qui ne lui avait été donnée que pour passer, soit que l'on ait craint que le Parlement ne fût indisposé de voir fêter à ce point un homme décrété, soit que le Roi ait dit quelque chose, Monsieur le duc de Choiseul envoya il y a trois ou quatre jours, ordre à Monsieur le Lieutenant de police de le faire arrêter. Un mot séparé lui indiquait d'en faire seulement passer l'avis à Rousseau, de lui faire entendre qu'il ne devait recevoir personne, être censé parti, et partir seulement le jour qu'il avait dit être fixé au 4. Tout cela a été exécuté...² »

Il semble que même si le duc de Choiseul pressait le départ, Rousseau, qui, nous l'avons vu, commençait à s'agiter et à vouloir s'en aller, serait parti même sans l'intervention de personne.

*
**

C'est à la fin du séjour de Rousseau à Paris que se place l'épisode bien connu de la fausse *Lettre du roi de Prusse*. Elle a joué un rôle prépondérant dans les événements qui devaient suivre; il n'est donc pas mauvais de la remettre en mémoire au lecteur:

(1) 5, *An.* VII p. 102-104.

(2) Voir aussi à ce propos Walpole, *Narrative*, p. 136.

« Mon cher Jean-Jacques :

Vous avez renoncé à Genève, votre patrie. Vous vous êtes fait chasser de la Suisse, Pays tant vanté dans vos Ecrits ; la France vous a décrété ; venez chez moi. J'admire vos talens ; je m'amuse de vos rêveries qui (soit dit en passant) vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fin être sage et heureux ; vous avez fait parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme : démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun : cela les fâchera sans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une retraite paisible ; je vous veux du bien, et je vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter (*sic*) mon secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudriez ; je suis Roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

Votre bon ami, Frédéric. »

C'était l'œuvre d'Horace Walpole, ce bel esprit dont le « feu moqueur » n'épargnait personne, et qui faisait les délices de Madame du Deffand, qui n'était pas elle-même sans quelque goût pour la raillerie. A Paris, Walpole refusait de prendre au sérieux les hommes de lettres :

« Jesuits, Methodists, Philosophers, Politicians, the hypocrite Rousseau, the scoffer Voltaire, the encyclopedist atheist tyrant of Prussia, and the mounte bank of history, Mr. Pitt, all are to me but imposters in their various ways... »

écrivit-il peu après son arrivée ¹. Et plus tard ² :

« I forgot to tell you that I sometimes go to Baron d'Olbach's; hut I have left off his dinners, as there was no bearing the authors, the philosophers and *savants*, of which he has a pigeon-house full. Madame du Deffand says I have *le feu moqueur*, and I have not hurt myself a little by laughing at Whisk and Richardson, though I have steered clear of the chapter of Mr. Hume, the only Trinity now in fashion here ».

Rousseau, pittoresque dans son costume arménien, et recevant bon gré mal gré tous les jours le beau monde, était donc en quelque sorte prédestiné à devenir la victime de l'humour de Walpole. La *Lettre du Roi de Prusse* eut le plus grand succès.

Nous avons deux récits de Walpole lui-même sur la composition de cette pièce, l'un écrit bientôt après, dans une lettre à Conway, l'autre, deux ans plus tard quand les « Exposés Succincts » étaient à la mode. Prenons d'abord la lettre ³ :

« Yet you do not know that my present fame is owing to a very trifling composition, but which has made incredible noise. I was one evening at Madame Geoffrin's joking on Rousseau's affectations and contradictions, and said some things that diverted them. When I came home, I put them into a letter and showed it next day to Helvetius and the Duc de Nivernois who were so

(1) 114, H. W., Vol. VI, p. 359. Lettre à George Montagu.

(2) 114, H. W., Vol. VI, p. 368. Lettre à Selwyn.

(3) 114, H. W., Vol. VI, p. 396, le 12 janvier.

pleased with it, that, after telling me some faults in the language, which you may be sure there were, they encouraged me to let it be seen. As you know I willingly laugh at mountebanks, political or literary, let their talents be ever so great, I was not averse. The copies were spread like wildfire ; *et me voici à la mode !* I expect the end of my reign at the end of the week with great composure... »

Le deuxième récit ne contredit en rien le premier, mais il y ajoute des détails intéressants ¹ :

« The King of Prussia, hearing that Rousseau could not remain in Switzerland, had offered him a retreat in his dominion which Rousseau declined. It happened that I was one evening at Madame Geoffrin's in a mixed company, where the conversation turned on his refusal, and many other instances were quoted of Rousseau's singularities, and of his projects to make himself celebrated by courting persecutions. I dropped two or three things that diverted the company, of whom Monsieur Helvetius was one. When I went home, I reduced these thoughts into a little letter from the King of Prussia to Rousseau, and being the next day with Monsieur Helvetius, I showed it to him. He was much diverted with it, and pointed out one or two faults in the French, which I am far from pretending to write correctly. A day or two afterwards I showed it to two or three persons at Madame de Rochefort's ; who were all pleased with it, among whom the Duc de Nivernois proposed the alteration of one verb. I showed the letter to Madame du Deffand, and she desired to communicate it to the président Hénault, and he changed

(1) 115, H. W., *Rem.*, p. 132.

the construction of the last phrase, though the thought remained exactly the same. Madame de Jonsac, the président's niece, said if I had a mind it should appear, she would disperse it without letting the author be known. I replied, no, it had never been intended for the public, was a private piece of pleasantry, and I had no mind it should be talked of. One night at Madame du Deffand's the latter desired me to read it to Madame la Maréchale de Mirepoix, who liked it so much that she insisted upon having a copy, and this, as far as I can remember, was the **first occasion of dispersion** ».

Le moment de « dispersion » est de quelque importance, puisque Hume y reviendra, plus tard, quand il essaiera d'établir sa propre innocence¹:

« I am told by Crawford, écrivit-il à Walpole, that you had wrote it (la lettre) a fortnight before I left Paris, but did not show it to a mortal, for fear of hurting me ; a delicacy of which I am very sensible. Pray recollect if it was so ».

Que Walpole n'ait montré la lettre à personne avant le départ de Hume et de Rousseau, — c'est-à-dire avant le 4 janvier, — c'est inadmissible, puisque Madame du Deffand écrivit à Voltaire le 28 décembre au sujet de Jean-Jacques² :

« Je vous envoie une plaisanterie d'un de mes amis ; je vous le nommerai s'il y consent ; je lui en demanderai la permission avant que de fermer cette lettre... »

(1) 115, *Rem.*, p. 147. Lettre de Hume à Walpole, juillet 1766.

(2) 96, *Def. Cor. Com.* Vol. I. Lettre 192, p. 333.

La *Lettre du Roi de Prusse*, car il s'agissait évidemment d'elle, commençait déjà à circuler, mais encore sous le manteau.

Le 27 décembre, Bachaumont rapportait aussi dans ses *Mémoires secrets*¹ :

« Il court une lettre très singulière du Roi de Prusse au célèbre Jean-Jacques Rousseau ; si elle est authentique, elle peut exprimer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. Voici l'épître attribuée au Salomon du Nord »... (suit le texte de la lettre).

On pourrait se méfier un peu de la date de Bachaumont, puisque nous avons déjà vu qu'au sujet de l'arrivée de Rousseau à Paris il s'était trompé à plusieurs jours près. Cependant, outre le témoignage déjà cité, et parfaitement concordant de Mme du Deffand, nous avons encore celui de Grimm, qui parle de la lettre aussi à cette date². Il est donc certain que vers la fin de décembre, la fausse lettre avait assez circulé pour être connue en dehors de la coterie des philosophes, qui, eux, n'auraient pas songé une minute à la croire authentique.

Comment cette lettre, qui de jour en jour gagnait un cercle plus étendu, aurait-elle pu échapper tout à fait à la connaissance de Hume, surtout, quand on considère la société qu'il fréquentait ? Franchement, cela ne paraît pas possible. A la rigueur, on peut admettre que Walpole ne lui aura pas montré sa mystification, soit par délicatesse, soit pour une autre raison, et malgré le fait qu'ils se voyaient souvent,

(1) 81, M. S., Tome II, p. 305.

(2) 83, C. L., Vol. IV, p. 124.

habitant le même hôtel; autrement la lettre de Hume déjà citée et la réponse de Walpole insérée dans *l'Exposé Succinct*, et dont la bonne foi paraît incontestable, ne s'expliqueraient pas. Mais on ne peut nous demander de croire que Hume ait ignoré jusqu'à l'existence même de la lettre, qui faisait déjà tant de bruit. Du reste, il ne l'affirmait pas positivement lui-même; quand peu de jours après l'arrivée en Angleterre, Rousseau lui en parla, assurant que Voltaire devait en être l'auteur, Hume ne répondit ni oui ni non, mais il ne fit pas semblant d'ignorer de quelle lettre il s'agissait. Et quand la Comtesse de Boufflers lui écrivit en janvier¹:

« On dit que c'est une plaisanterie que vous avez faite qui a donné la première idée de cette lettre qui est en vérité fort cruelle »,

Hume ne lui répondit pas directement ; cependant, il lui fit dire par Madame de Barbantane²:

« Please tell Madame de Boufflers that I received her letter the day after I wrote mine. Assure her that Horace Walpole's letter was not founded on any pleasantry of mine ; the only pleasantry in that letter came from his own mouth, in my company, at Lord Ossory's table ; which My Lord remembers very well... »

Evidemment Madame de Barbantane ne s'était pas acquittée de cette commission, puisque Madame de

(1) 59, *Em. P.*, p. 233.

(2) 60, *P. C.*, p. 144.

Boufflers devait revenir à la même accusation plus tard, écrivant à Hume, le 25 juillet¹:

« J'ai ouï dire, et on le lui aura peut-être mandé [à Rousseau] qu'une des meilleures phrases de la lettre de Monsieur Walpole était de vous ; que vous aviez dit en plaisantant au nom du Roi de Prusse : « Si vous aimez les persécutions, je suis roi, et je puis vous en procurer de toutes les espèces ». Que depuis cela Monsieur Walpole avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous, pour ne pas s'approprier un bon mot dont il n'était pas l'auteur... »

Et Turgot parla encore plus catégoriquement que la Comtesse du bon mot de Hume²:

« Vous avez fait avant son départ de Paris, et je crois même en sa présence, une plaisanterie bien légère sur son goût supposé pour les persécutions... »

Mais Hume, à qui il ne répugnait peut-être pas d'être pour quelque chose dans ce trait d'esprit que tout le monde semblait goûter, ne répondit jamais d'une façon tout à fait franche et nette. Écrivant à la Comtesse le 12 avril, il dit seulement³ :

« All the conjectures that have been formed at Paris are without foundation. No mortal ever gave him false information against me : he never heard of any such pleasantry as you have mentioned, if such a thing ever existed ».

(1) 60, P. C., p. 187.

(2) 59, *Em. P.*, p. 137.

(3) 60, P. C., p. 204.

Ceci ne peut pas être pris pour une dénégation formelle: il nous semble assez plausible que Hume se fût permis à Paris de faire au sujet de son protégé, ou du moins d'écouter, avec complaisance, des plaisanteries d'un goût plutôt douteux, mais qui auraient passé inaperçues sans la fâcheuse publicité qu'on leur donna. Il nous paraît donc certain que Hume eut connaissance de l'existence, sinon du contenu de la fausse lettre, et que s'il n'en dit rien à Rousseau, ce fut par égard pour sa sensibilité.

Heureusement pour Rousseau, cette lettre ne répandit pas de nouveaux nuages sur les derniers jours à Paris, puisqu'il l'ignorait. Toujours embarrassé de ses préparatifs et de ses continuelles audiences¹, il n'eut le temps que d'écrire quelques lettres d'adieu. Le samedi 4 janvier, en compagnie de M. de Luze, de Hume et de son chien Sultan, il partit pour un séjour d'une durée indéfinie en Angleterre.

(1) Voir sa lettre du 1^{er} janvier à du Peyrou.

CHAPITRE II

L'ÉTABLISSEMENT DE ROUSSEAU EN ANGLETERRE

Accueil à Londres. — Choix d'une maison de campagne. — Projet d'une pension du roi. — Départ pour Wooton et affaire de la voiture de retour.

LE voyage de Paris à Londres, dont M. Courtois a tracé avec tant de précision les étapes ¹, s'effectua sans incident remarquable en ce qui concerne Hume. De la pénible impression que gardait Rousseau de la nuit du 5 janvier, passée à Roye, — et à laquelle nous reviendrons plus tard, — Hume ne savait rien; autrement il n'aurait pas écrit à la Comtesse de Boufflers ²:

« My pupil and I, dear Madame, arrived safely in this place — ils arrivèrent à Londres le 13 ³ — both of us in health, and also in good humour... »

En effet, pendant les premiers jours de son protectorat, Hume était tout enthousiasme. A Paris, déjà,

(1) 20, *Séjour*, p. 12.

(2) 60, P. C., p. 125, le 19 janvier.

(3) 20, *Séjour*, p. 14.

il avouait franchement son admiration pour Rousseau :

« As to my intercourse with him, dit-il dans une lettre à Blair, ¹ I find him mild and gentle and modest and good-humoured ; and he has more the behaviour of a man of the world than any of the learned men here except Monsieur de Buffon... Monsieur Rousseau is of small stature, and he would be rather ugly, had he not the finest physiognomy in the world : I mean the most expressive countenance. His modesty seems not to be good manners but ignorance of his own excellence... I think Rousseau in many ways must resemble Socrates. The Philosopher of Geneva seems only to have more genius than he of Athens who never wrote anything, and less sociableness and temper ».

Pourtant on avait déjà prévenu Hume, si nous en croyons Mme de Verdelin, qu'il fallait se méfier de Rousseau ² :

« Je ne vous cacherai pas, dit-elle dans une lettre à Rousseau, que différentes personnes lui ayant dit du mal de votre caractère, il est venu me trouver et m'a dit : Je ne désire pas servir un homme seulement célèbre. Si c'est un homme honnête persécuté, je voudrais m'y sacrifier. Telles choses sont-elles vraies ? — J'ai répondu comme je le devais... Voilà qui est bon, me dit-il ».

Gagné par l'éloquence de Mme de Verdelin, ou par son observation personnelle, Hume ne cessait de louer

(1) 56, L. et C., II, p. 197, le 28 décembre.

(2) 49, A. et E., II, p. 576.

Rousseau. Même les rapports forcément plus intimes d'un voyage ne tempérèrent guère en apparence son admiration pour son protégé. Pourtant, en cherchant bien, on trouve qu'il commençait à manifester un esprit un peu plus critique. Par exemple, en parlant des Mémoires que Rousseau avait déjà commencés, il dit¹:

« I believe that he intends seriously to draw his own picture in its own colours : but I believe at the same time that nobody knows himself less. For instance, even with regard to his health, a point in which few people can be mistaken, he is very fanciful. He imagines himself very infirm. He is one of the most robust men I have ever known. He passed ten hours in the night-time above deck, during the most severe weather, when all the seamen were almost frozen to death, and he caught no harm. He says that his infirmity always increases upon a journey, yet it was almost imperceptible on the road from Paris to London. His wearing the Armenian dress is a pure whim² which, however, he is resolved never to abandon... »

Or, si la première impression d'ardent respect de Hume se modifiait tant soit peu, ce ne pouvait être à l'insu de Rousseau, dont la sensibilité était toujours en éveil; — un ton protecteur ou railleur, le moindre geste, a dû suffire. Et une fois sur ses gardes, Rous-

(1) 60, P. C., p. 125, le 19 janvier.

(2) Hume avait donné une autre explication de ce costume à Blair (voir 56, L. et C., II, p. 197): « His Armenian dress is not affectation. He has had an infirmity from his infancy, which makes breeches inconvenient for him. »

seau aura vu l'œil perçant qui était habituel à Hume ¹ comme un « regard terrible » qui faisait « frissonner » ².

A Londres, Hume et son protégé descendirent chez M. John Stewart (ou Stuart), ou dans la maison attenante aux York Buildings, Buckingham Street ³, tandis que de Luze trouvait ailleurs un logement. Ce John Stewart avait servi d'agent à Hume dès 1765, époque où celui-ci commençait à chercher une maison convenable pour Rousseau ⁴. « Monsieur Stewart, lit-on dans l'*Exposé Succinct*, devait chercher dans le voisinage de sa maison de campagne quelque fermier honnête et discret qui voulût se charger de loger Monsieur Rousseau et sa Gouvernante, et leur fournir abondamment toutes les commodités dont ils auraient besoin, moyennant une pension que Monsieur Stewart pouvait porter jusqu'à cinquante ou soixante livres sterling par an; mais le fermier devait s'engager à garder exactement le secret et à ne recevoir de Monsieur Rousseau que vingt ou vingt-cinq livres sterling par an et je lui aurais tenu compte du surplus ».

John Stewart, — c'est lui qui le dit, — ne connaissait pas Hume au moment où il se mit à son service; il ne l'avait vu qu'une fois ⁵; mais il admirait fort Rous-

(1) 59, *Em. P.*, p. 191. Lettre de d'Alembert à Hume du 4 août : « Je me souviens qu'un jour que vous me parliez en me regardant entre deux yeux, je vous conseille (*sic*), en ami, de vous défaire de ce regard-là, et qu'il vous jouerait un mauvais tour... Il ne faut jamais regarder fixement les gens à qui l'on parle. »

(2) 1, *Cor.* Lettre du 10 juillet.

(3) 61, *Cald. P.*, p. 63.

(4) 51, *Ex. S.*, p. 13.

(5) 20, *Séjour*, p. 272.

seau, auquel il désirait être utile. Ce fut peut-être par déférence pour ces services désintéressés que Hume, qui avait son propre pied-à-terre dans Lisle Street, Leicester Fields¹, consentit à descendre chez lui.



Les quinze jours passés à Londres devaient être des plus flatteurs pour l'amour-propre de Rousseau. De Paris, Walpole avait prévu le succès de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*²:

« I suppose, écrivait-il à John Chute, Mrs. Montagu, my Lord Littleton and a certain lady friend of mine (Lady Hervey) will be in raptures with him, especially as conducted by Mr. Hume ».

D'après les journaux et revues, Walpole ne s'était pas trompé: on se faisait une gloire de souhaiter la bienvenue à Rousseau, et de célébrer en même temps la liberté de penser dont jouissait l'Angleterre et que signalait au monde la visite de l'homme illustre. Le *Scots Magazine*, par exemple, après une courte esquisse de la vie de Rousseau, concluait ainsi³:

« Rousseau has been brought to much trouble and vexation in Switzerland and in France for having ventured to publish in many elegant works his sentiments, with a spirit and freedom which cannot be done with

(1) 20, *Séjour*, p. 24.

(2) 114, H. W., Vol. VI, p. 391, le 18 janvier.

(3) 86, *Scots*, Vol. XXVIII, 13-18.

impunity in any kingdom or state except this blessed island ».

Et Hume se chauffait, à Londres comme à Paris, au soleil de son célèbre protégé : ses bontés lui valaient les remerciements de tous les admirateurs de Rousseau, — témoin la lettre de l'exubérante Mrs Cockburn, auteur des *Flowers of the Forest*¹ :

« Though I declare before God and Man that I am a Christian, in faith only, I mean, for in practice far short, yet I do forgive you all your sins of omission ; only indeed because you have taken care my Rousseau. You are tolerably good at drawing characters ; and I am so proud of finding the author, who alone had the key of my heart, resemble my heart, that I am certain you for once drew from the life. In every article I am him (*sic*) except peevishness, which, God willing, man oppressing and him serving may bring about... »

Tout le monde était curieux de voir le singulier philosophe², mais la bonne société craignit d'abord de l'importuner. Le 19 janvier Hume écrivit à la Comtesse de Boufflers³ :

« I have as yet scarce seen anybody except Mr. Conway and Lady Aylesbury. Both of them told me they would visit Jean-Jacques if I thought their company would not be disagreeable. I encouraged them to show him that mark of distinction ».

(1) 59, *Em. P.*, p. 123.

(2) Voir 35, *London Magazine*, Vol. XXXV, p. 55.

(3) 60, *P. C.*, p. 126.

Avant peu, cependant, les visites commencèrent, — le prince héréditaire¹, incognito, le Duc d'York, Lord Nuneham, le colonel Webb, le révérend Penneck (l'ami de Milord Maréchal), pour n'en citer que certains².

Le 23 janvier il y eut au théâtre une soirée de gala organisée en l'honneur de Rousseau, et Madame Garrick avait invité Hume et Rousseau à partager sa loge, vis-à-vis de celle de leurs Majestés³. Au dernier moment, Rousseau faillit n'y pas aller: son chien, Sultan, serait malheureux en l'absence de son maître; peut-être même se perdrait-il, s'il ouvrait par hasard la porte⁴. Quelle ne dut pas être l'irritation de Hume, prêt à partir pour cette imposante manifestation, devant l'entêtement puéril de Rousseau; de force, plu-

(1) 20, *Séjour*, pp. 306, 311.

(2) 20, *Séjour*, p. 17.

(3) Cradock décrit ainsi cette soirée (voir 21, *Crad.*, Vol. I, 205) : « When Rousseau was in England, Mr. Garrick paid him the compliment of playing two characters on purpose to oblige him; they were *Lusignan* and *Lord Chalkstone* (50, Q. R., pp. 381-419, Garrick n'avait pas pris le rôle de *Chalkstone*, mais celui du Poète dans *Lethe*) and as it was known that Rousseau was to be present, the Theatre was of course crowded to excess. Rousseau was highly gratified, but Mrs. Garrick told me that, « she has never passed a more uncomfortable evening in her life, for the recluse philosopher was so anxious to display himself, and hung so forward over the front of the box, that she was obliged to hold him by the skirt of his coat, that he might not fall over into the pit ». After the performance, however, he paid a very handsome compliment to Mr. Garrick by saying : « I have cried all through your tragedy, and laughed all through your comedy, without being at all able to understand the language ». When the whole was concluded, the celebrated foreigner was treated with a most elegant supper at Mr. Garrick's house in the Adelphi, and many of the first literary characters were invited to give him the meeting ».

(4) 60, P. C., p. 142. Lettre à Mme de Barbantane.

tôt que de gré, il finit par l'entraîner. Et ce fut heureux : si nous en croyons Hume, qui le répéta à plusieurs reprises, — à son frère et à Madame de Barbantane, — leurs Majestés s'occupaient beaucoup plus de Rousseau que de la scène. Rousseau, d'autre part, s'intéressait vivement à la pièce, et pleurait et riait de bon cœur, bien qu'il ne comprît pas un mot, ce qui fut jugé pure affectation par une certaine Anglaise, Lady Sarah Lennox¹ :

« By way of news, dit-elle, Mr. Rousseau is all the talk ; all I can hear of him is that he wears a pelisse and fur cap, that he was at the play and desired to be placed so that he might not see the King, which, as Mrs. Greville says, is a « *pauvreté* worthy a philosopher ». His dressing particularly I think is silly, and if, as the papers say, he told Garrick that he made him laugh and cry, without understanding a word, in my humble opinion that was silly, too, for I am sure neither Lusignan or Lord Chalkstone are likely to do that if one don't understand the language. He sees few people, and is to go and live at a farm in Wales, where he shall see nothing but mountains and goats, « *autre pauvreté* ».

L'accueil flatteur qu'il recevait produisait sur Rousseau un double effet contradictoire. Son amour-propre y avait son compte, tandis que, par ailleurs, les visites continuelles lui devenaient de plus en plus importunes. Il avait hâte surtout de quitter Londres, et, faute de trouver une maison de campagne à son gré, il s'établit provisoirement chez l'épicier Pullein, à Chiswick².

(1) 104, Lennox, p. 187. Lettre à Lady Susan O'Brien.

(2) Voir 1, Cor. DCCLXIII. Lettre de Rousseau à Guy, du 18 mars. Collins (19), p. 207, dit « fermier », mais une lettre de Morel Dis-

« En attendant l'arrivée de Mademoiselle Le Vasseur, écrivit-il à du Peyrou le 27 janvier,¹ « je vais habiter un village auprès de Londres, appelé Chiswick, où je l'attendrai [Thérèse ne devait arriver que le 10 février²], et où nous prendrons quelques semaines de repos, car on n'en peut avoir ici, par l'affluence du monde dont on est accablé ».

*
**

Rousseau parti de Londres, Hume se remit de plus belle à la recherche d'une maison de campagne qui convînt à son protégé. C'était le service le plus immédiat qu'il pût lui rendre, et qui du reste l'occupait depuis longtemps, dès avant son départ de Paris. Plusieurs possibilités s'étaient présentées: en premier la maison de Horace Walpole à Richmond Park, dont Mme de Verdelin avait parlé dans sa lettre du 10 octobre³. Là Rousseau aurait eu les avantages de la campagne à seulement quatre milles de Londres, et, en attendant qu'il apprît l'anglais, il serait près de Walpole qui parlait sa langue. Cette tentative n'aboutit pas: Lord Bute, le conservateur du domaine, était

que à Rousseau dit « grocer » (voir 20, *Séjour*, p. 268). Et on trouve également dans 61, *Cald.*, p. 71, dans une lettre de Rouet à Mure: « Rousseau is boarded at a small house in Chiswick; his landlady is a grocer. He sits (*sic*) in the shop and learns English words, which brings many customers to the house. He goes afterwards to Wales, as soon as his governante arrives from France. »

(1) 1, *Cor.* DCCLII.

(2) 20, *Séjour*, p. 23.

(3) 49, A. et E., II, p. 534. Voir aussi plus haut.

d'une piété qui ne pouvait pactiser avec les écrits de Rousseau ¹.

Puis, par l'intermédiaire de John Stewart, — que nous connaissons déjà, — Hume crut qu'il avait son affaire. De nouveau, c'est Mme de Verdelin qui écrit à Rousseau ². Elle lui manda que Hume avait découvert, à douze milles de Londres, une ferme où, moyennant dix louis pour lui-même et cinq pour Thérèse, ils pourraient prendre pension. C'était évidemment le logement de Fulham, dont Rousseau donna la description suivante dans une lettre à la Comtesse de Boufflers ³:

« Nous avons passé à Fulham, chez le jardinier auquel on avait songé : nous avons trouvé une maison très mal-propre, où il n'y avait qu'une seule chambre à donner, laquelle a deux lits, dont l'un est maintenant occupé par un malade, et qu'il n'a pas voulu nous montrer ».

Hume ne parut nullement découragé par ces deux échecs.

« I find we shall have many ways of settling him to his satisfaction, écrivit-il à la Comtesse de Boufflers ⁴, and as he is learning the English very fast, he will afterwards be able to choose for himself. There is a gentleman of the name of Townshend, a man of four or five thousand a year, who lives very privately within fifteen miles of London, and is a great admirer of our philosopher, as is also his wife. He offers to take any

(1) 115, H. W., *Rem.*, 132.

(2) 49, A. et E., II, p. 548, le 1^{er} novembre.

(3) 1, *Cor.* DCCL, le 18 janvier.

(4) 60, P. C., p. 126, le 19 janvier.

board he pleases. Mr. Rousseau was much pleased with this proposal, and is inclined to accept of it. The only difficulty is, that he insists positively on his gouvernante's sitting at table, a proposal which is not to be made to Mr. and Mrs. Townshend. This woman forms the chief incumbrance to his settlement... »

Et en post-scriptum à la même lettre : « The Project of Mr. Townshend, to my great mortification, has totally vanished, on account of Mademoiselle Le Vasseur ».

L'idée qui semblait séduire le plus Rousseau, c'était d'habiter le Pays de Galles. Il en parla à la Comtesse de Boufflers ¹:

« Après avoir écrit cette lettre, j'apprends que Monsieur Hume a trouvé un seigneur du Pays de Galles, qui, dans un vieux monastère, où loge un de ses fermiers, lui fait offre pour moi d'un logement tel que je le désire. Cette nouvelle, Madame, me comble de joie. Si dans cette contrée, si éloignée et si sauvage, je puis passer en paix les derniers jours de ma vie, oublié des hommes, cet intervalle de repos me fera bientôt oublier toutes mes misères, et je serai redevable à Monsieur Hume de tout le bonheur auquel je puis encore aspirer ».

Mais Hume, qui commençait à connaître son Rousseau, fit tout le possible pour le dissuader de ce projet, mais sans succès ² :

« In a few weeks, écrivit-il à Madame de Barbantane, he will certainly remove to Wales and will board with a substantial farmer who inhabits a lonely house amid forests and rivulets and rocks and mountains. I have

(1) 1, *Cor.* DCCL.

(2) 60, *P. C.*, p. 147, le 16 février.

endeavoured to throw a hundred obstacles in the way, but nothing can divert him ».

Il est à parier que bien qu'il fût contre le Pays de Galles, Hume eût été soulagé d'une décision quelconque de la part de Rousseau. A en croire Rouet, l'ami de Hume, celui-ci commençait à se fatiguer de son rôle de « shower of the lion ». et il n'avait eu que trop de preuves de l'originalité de son hôte. En effet, Rouet manda à Mure¹:

« David Hume and J.-J. Rousseau are in Buckingham Street, where many go from civility to see him ; and our friend David is made the shower of the lion. He is confoundedly weary of his pupil, as he calls him ; he is full of oddities and even absurdities. A friend of mine has offered him a retreat in Wales, where he is to board in a plain farmer's house ; for he would not stay at St. James' unless the King took board... He looks upon Tronchin's² being here as a spy set by Geneva upon him ; (Rouet avait écrit plus tôt, le 10 janvier : « Tronchin lodges with me and David Hume will occupy the only remaining apartments ») and his being accidentally lodged where Hume always used to lodge, (and where he is to come as soon as Rousseau is fixed in the country) confirms him in the foolish conceit. »

La lassitude de Hume ne l'empêcha pourtant pas de suggérer à Rousseau une autre habitation qu'il trouvait plus convenable: c'était celle offerte par

(1) 61, *Cald. P.*, p. 63, le 25 janvier. Rouet, ami intime de Hume, habitait la même maison à Londres.

(2) Le fils du Docteur Tronchin, ennemi de Rousseau.

Monsieur Stanley dans l'Île de Wight¹; elle serait moins éloignée et le climat serait préférable, mais Rousseau n'en voulait pas²:

« Le pays est découvert, dit-il à la Comtesse de Boufflers, de grands vents, des montagnes pelées; peu d'arbres; beaucoup de monde; les vivres aussi chers qu'à Londres. Tout cela ne m'accorde pas du tout ».

Milord Maréchal s'inquiétait aussi, et presque autant que Hume, quand il sut que Rousseau s'était décidé pour le Pays de Galles. Dans une lettre du 6 février³, il avertit Rousseau qu'il y avait beaucoup de pluie au Pays de Galles; il proposait, lui, la Cornouaille et il conseillait à Rousseau de consulter Penneck, du Museum, qui connaissait bien ce pays⁴. Quelques jours plus tard, et toujours pour détourner Rousseau du Pays de Galles, Milord recommanda fortement la propriété du baron Wolf, près de Plymouth⁵.

C'est en ce moment qu'intervint David Malthus, un grand admirateur de Rousseau, qui était déjà allé lui rendre hommage à Môtiers en 1762⁶: à son tour il déconseilla à Rousseau le séjour au Pays de Galles, en faveur du Surrey. Pour le mieux convaincre, il l'invita à passer quelque temps chez lui afin qu'il pût

(1) Invitation faite par Stanley en 1762. Voir la Lettre de Mme de Boufflers, 22 octobre, 49, A et E., II, p. 50.

(2) 1, *Cor.* DCCLIV, le 6 février.

(3) 49, A. et E., II, p. 138. Mal datée janvier, puisqu'il s'y agit du 20 janvier.

(4) Pour la visite que fit Penneck à Rousseau, voir le récit de Rousseau dans la fameuse lettre du 10 juillet.

(5) 49, A. et E., II, p. 142, le 26 février.

(6) 20, *Séjour*, p. 203. Lettre du 16 janvier.

se décider à bon escient¹. Rousseau, qui était déjà dégoûté, non pas du Pays de Galles, mais de la maison qu'il avait pensé y habiter, était tout disposé à entendre de nouvelles propositions². A la grande joie de Malthus, il accepta donc son invitation. Les 8 et 9 mars³, en compagnie de Hume et de Thérèse, il partit pour le Surrey. Plusieurs maisons aux environs du village où habitait Malthus lui plaisaient ; aussi, plein d'espoir, son hôte entra-t-il tout de suite dans des négociations pour offrir à Rousseau le plus grand choix possible. A sa grande déception cependant, il apprit le 12 mars que celui-ci avait renoncé au séjour en Surrey⁴. Si Malthus avait pu sur l'heure lui présenter un projet arrêté, Rousseau aurait-il agi de la même façon ? Le fait qu'il aurait fallu entrer en pourparlers avant de prendre possession de n'importe quelle maison dans le voisinage de Dorking, aurait fortement contribué, nous semble-t-il, à en détourner Rousseau — qui voulait éviter tous les tracasseries possibles, — d'autant plus qu'on lui avait soumis une autre proposition.

Le 26 février déjà, — nous acceptons la date établie par M. Courtois, — Hume avait écrit que Richard Davenport, « un homme âgé, d'une fortune considérable, et d'une bonne réputation »⁵, lui avait fait des offres « très engageantes » pour attirer Rousseau à sa maison de campagne. Le 1^{er} mars Rousseau avait fait la connaissance de son futur hôte, qui était

(1) 20, *Séjour*, p. 205. Lettre du 24 février.

(2) 1, *Cor.* DCCLX. Lettre à du Peyrou du 2 mars.

(3) 20, *Séjour*, p. 20.

(4) 20, *Séjour*, p. 208. Malthus à Rousseau, le 12 mars.

(5) 49, A. et E., II, p. 279.

venu le voir poser chez le peintre Allan Ramsay ; c'est alors qu'il avait dû entendre décrire les beautés du Derbyshire. Et c'est ainsi qu'une fois de retour de chez Malthus, il ne tarda pas à se décider : le 14 mars il écrivait à du Peyrou¹ :

« J'ai été faire une promenade dans la province de Surrey, où j'ai été extrêmement tenté de me fixer ; mais le trop grand voisinage de Londres, ma passion croissante pour la retraite, et je ne sais quelle fatalité qui me détermine indépendamment de la raison, m'entraînent dans les montagnes de Derbyshire, et je compte partir pour aller finir mes jours dans ce pays-là ».

Cette décision dut être un grand soulagement pour Hume :

« I have now settled him, in a manner entirely to my satisfaction and to his own »,

écrivit-il à la Comtesse de Boufflers², et l'on sent à son ton qu'il n'avait pas toujours espéré en faire autant.

*
**

Cependant, la sollicitude de Hume à l'égard de Rousseau ne s'arrêta pas là ; il voulait mener à bonne fin un projet qui lui était cher : obtenir pour son protégé une pension du roi d'Angleterre, possibilité envisagée par le « patron » dès 1762 quand s'était pré-

(1) 1, *Cor.* DCCLXI.

(2) 60, *P. C.*, p. 148.

sentée, pour la première fois, l'éventualité d'un séjour de Rousseau dans ce pays¹ ; rien n'était donc plus naturel que la reprise de cette idée.

L'affaire était un peu délicate, puisque, peu auparavant, Rousseau avait repoussé, avec la pleine approbation de Hume lui-même², les bontés que le roi de Prusse voulait lui témoigner. Mais Hume ne se laissa pas décourager pour si peu : il aborda le sujet avec beaucoup de tact et devança les objections que Rousseau pourrait lui faire. Racontant tout à la Comtesse de Boufflers, il dit³ :

« While we were at Calais, I asked him whether, in case the King of England thought proper to gratify him with a pension, he would accept it. I told him that the case was widely different from that of the King of Prussia ; and I endeavoured to point out to him the difference, particularly in this circumstance that a gratuity from the King of England could never in the least endanger his independence. He replied : « But would it not be using ill the King of Prussia to whom I have since been much obliged ? However on this hand, (added he), in case the offer be made me, I shall consult my father », meaning Lord Mareschal. I told this story to General Conway (le ministre d'Etat) who seemed to embrace with zeal the notion of giving him a pension, as honorable both to the King and nation. I shall suggest the same idea to other men in power whom I may meet, and I do not despair of succeeding ».

(1) Voir la lettre de Hume citée à la page 8.

(2) Voir ci-dessus p. 12.

(3) 60, P. C., p. 125.

L'attente de Hume fut promptement réalisée. Le 12 février il put écrire à la comtesse¹:

« I have the satisfaction to tell you that the project which I had formed for our friend's serving has succeeded. You remember the conversation between him and me at Calais, of which I gave you an account. I found means to have the conversation related to the King by a friend of mine who possesses much of his confidence. (Sans doute le général Conway). He was pleased with it ; promised our philosopher a pension without naming the sum ; and there now wants only Lord Mareschal's consent to his accepting it². We have wrote to Berlin for that purpose ; and I entertain no doubt of our obtaining it. You know that our Sovereign is extremely careful not to give offense. For which reason he requires that this act of generosity may be an entire secret. As I am sensible it would give you great pleasure, and as I am well acquainted with your secrecy and discretion³ I would not conceal it from you : allowing you to inform the Prince of Conti only, who, I know, will take part in this success ».

Milord Maréchal écrivit à Rousseau qu'il fallait accepter la pension sans balancer⁴, de sorte que tout semblait être en règle. La maladie du général Conway causa quelque délai dans l'allocation officielle de la

(1) 60, P. C., p. 129.

(2) En post-scriptum à la même lettre, nous apprenons que la pension serait de cent livres par an.

(3) Hume témoigne d'ailleurs de la même confiance à l'endroit d'autres personnes: en dehors de la Comtesse de Boufflers et du Prince de Conti, il fait part du secret à Malesherbes (P. C., p. 160) et à d'Alembert (*Em. P.*, p. 83), pour n'en mentionner que quelques-uns.

(4) 49, A. et E., p. 143.

pension¹, et au moment où Rousseau partit pour la campagne, l'affaire n'était toujours pas réglée. D'autre part Hume, qui n'appréhendait aucune difficulté, se félicitait de ce que tous ses efforts avaient été couronnés de succès.



Le départ pour Wootton dut être vite décidé ; Rouet, pourtant au courant, puisque Hume était chez lui, écrivait encore le 11 mars² :

« David Hume is still taken up with his philosopher and anxious to get him placed somewhere in the country ».

Et huit jours plus tard, c'est-à-dire le 18, Thérèse et Rousseau quittaient Chiswick pour passer la nuit chez Hume à Londres, en route pour le Derbyshire.

Il avait été question ce soir-là d'un dîner chez Lady Aylesbury et le général Conway, — qui, à cette date, était donc remis de sa maladie, — mais Rousseau avait prétexté sa mauvaise santé pour s'y dérober³.

En réalité, il paraît que Rousseau était ce jour-là d'une humeur étrange; il l'expliqua à sa façon, et Hume à la sienne; aussi nous faut-il examiner les deux versions.

Hume parla de cette soirée à deux reprises, — d'abord dans une lettre du 25 mars à son ami Blair⁴,

(1) 60, P. C., p. 456. Hume à la Comtesse de Boufflers, le 3 avril.

(2) 61, *Cald. P.*, p. 80.

(3) 49, A. et E., p. 280, et 56, L. et C., Vol. II, p. 280.

(4) 56, L. et C., II, p. 314.

et ensuite le 3 avril à la Comtesse de Boufflers¹ qui aura sûrement jugé l'attitude de Rousseau avec plus d'indulgence que ne le faisait un Anglais qui ne le connaissait même pas. Prenons donc le récit fait à la Comtesse :

« I shall tell you a very singular story of him which proves his extreme sensibility and good heart. Mr. Davenport had thought of a contrivance to save him part of the expense of his journey. He hired a chaise and told him that it was a retour chaise, which would only cost a trifle. He succeeded at first ; but Monsieur Rousseau, the evening before his departure began to entertain suspicions from some circumstances which had escaped Mr. Davenport's attention. He complained to me grievously of the trick, and said that, though he was poor, he chose rather to conform himself to his circumstances than live like a beggar upon alms ; and I replied that I was ignorant of the matter, but should inform myself of M. Davenport. No, cried he, no, if this be a contrivance, you are not ignorant of it : it has not been executed without your connivance and consent ; but nothing could possibly be more disagreeable to me. Upon which he sat down in a very sullen humour ; and all attempts which I could make to revive the conversation and turn it on other subjects were in vain. After near an hour he rose up, and walked a little about the room. Judge of my surprise when all of a sudden he sat down upon my knee, threw his arms about my neck, kissed me with the greatest ardour and bedewed all my face with tears. Oh, my dear friend, exclaimed he, is it possible you can ever forgive my folly ? This ill-humour is the return I make you for all the instances of your kindness towards me. But notwithstanding all

(1) 60, P. C., p. 184.

my faults and follies, I have a heart worthy of your friendship, because it knows both to love and esteem you.

Please tell this story to Madame la Maréchale de Luxembourg, to whom I desire that my sincere respects be presented. I also allow you to tell it to Madame de Barbantane, and to such of her female friends as you think worthy of it. I scarce know a male who should not think it childish. Ask Mademoiselle de l'Espinasse whether she can venture to tell it to d'Alembert... »

On ne peut mettre en doute la bonne foi et la bienveillance de Hume. Cependant Rousseau, lui aussi, retint une vive impression de la scène de Londres, qu'il décrivit, ou plutôt rappela à Hume, dans sa lettre du 10 juillet suivant¹. D'après Rousseau, ce qui avait occasionné d'abord sa mauvaise humeur, et ensuite son vif repentir, ce n'était pas la chaise de retour, c'était le trop d'intérêt que prenait Hume à sa correspondance.

« Si quelqu'une (lettre) lui échappe, dit-il, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé ; après le souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivait souvent et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre². Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débar-

(1) Voir aussi ses lettres du 9 avril à Mme Boufflers et du 10 mai à Malesherbes.

(2) D'après d'Alembert, comme nous l'avons déjà vu, il y avait quelque chose de particulier dans le regard de Hume. Mirabeau dira aussi plus tard à Rousseau : « Il a vraiment les yeux comme vous dites... », 49, A. et E., II, p. 571.

rasser, j'essayai de le fixer à mon tour ; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu ! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis ?

« L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement ; si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne, je m'indigne de moi-même : enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou ; je le serre étroitement, suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée : non, non, David Hume n'est pas un traître, s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir. David me rend poliment mes embrassements — (il n'en était pourtant pas moins ému, d'après sa lettre à la Comtesse) — et tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : Quoi ! Mon cher Monsieur ! Eh ! mon cher Monsieur ! Quoi donc ! mon cher Monsieur ! Il ne me dit rien de plus : je sens que mon cœur se resserre ; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province ¹ ».

Nous voyons donc que les deux protagonistes sont d'accord sur la date et sur le dénouement, mais non

(1) Il est curieux de rapprocher au point de vue du style ce récit de l'anecdote racontée dans les *Mémoires de Madame d'Epinaï*. Il s'agissait d'une charade dans laquelle Hume avait le rôle d'un Sultan qui voulait plaire à deux belles dames ; tout ce qu'il trouva de séduisant à leur dire, ce fut : « Eh bien ! mesdemoiselles... Eh bien ! vous voilà donc... Eh bien ! vous voilà... vous voilà **ici !** » Cette phrase avait duré un quart d'heure sans qu'il pût en sortir. (Voir 56, L. et C., II, p. 224, en note.)

sur le motif de leur querelle: faut-il en conclure que Hume a raison et que Rousseau a inventé de toutes pièces les causes, pour noircir le caractère de Hume? Nous ne le croyons pas. D'abord, si la froideur de Rousseau envers Hume, la veille du départ pour Wooton, avait été causée par le mensonge au sujet de la voiture, l'affaire aurait été terminée, nous semble-t-il, après la réconciliation dont tous deux nous donnent les détails. Pourtant, il n'en fut rien: Rousseau écrivit en effet à Hume, le 22 mars ¹:

« L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles tournent en pièges contre la simplicité ».

Rousseau ne parle pas là comme d'une affaire discutée à fond quelques jours auparavant; Hume, pas davantage dans sa réponse du 30 mars ²:

« Je vous demande mille pardons, mon cher ami, pour la légère supercherie en votre faveur. Je n'y ai pris cependant aucune part, excepté en vous la taisant ».

De plus, dans une lettre à Davenport, que celui-ci a probablement montrée à Hume en lui remettant son propre billet, Rousseau avait écrit ³ :

(1) 1, *Cor.* DCCLXIV.

(2) 49, A. et E., II, 281.

(3) 20, *Séjour*, p. 109.

« Ayez la bonté de faire faire une petite note de tout cela, et d'y joindre l'article de la voiture qui m'a transporté ici. La preuve que ce n'était pas un retour est que par son vrai retour, le voiturier vous remettra cette lettre. Je ne refuse point, Monsieur, de me prêter à vos générosités en tout ce qui m'est vraiment utile : mais j'avoue que je ne vois point où est pour personne l'avantage de prendre dans votre bourse des bon-marchés pour un homme qui n'en a pas besoin. La libéralité, sans doute, est une fort bonne chose, mais je crois que la franchise vaut encore mieux ».

Voilà en somme les mêmes paroles que Hume rapportait à la Comtesse de Boufflers et à Blair, et il faut le remarquer, à des dates postérieures à celle où il reçut la lettre de Rousseau, — le 25 mars et le 3 avril. Donc, sauf erreur de notre part, voici à peu près ce qui a dû se passer: bien que très ému des manifestations de son singulier hôte, Hume n'aura rien compris aux vraies causes des accès de Rousseau jusqu'à la lecture de sa lettre et de celle adressée à Davenport. Alors, n'ayant rien d'autre sur la conscience à l'égard de Rousseau, il aura trouvé dans cette affaire la seule explication de la mauvaise humeur de son protégé; puis, ayant raconté plusieurs fois l'histoire comme il la comprenait désormais, il ne se sera pas souvenu que toute la conversation qu'il rapportait n'avait pas eu lieu. C'est donc en toute sincérité, croyons-nous, qu'il écrivit à la Comtesse de Boufflers en juillet¹:

« This letter (celle du 10 juillet) needs no commentary: I only desire you to remark with what impudence and

(1) 60, P. C., p. 173.

malice he has perverted that story which I formely told you, and which I then thought to his advantage. I mean the disgust about the hiring the chaise. »

Le Rousseau qui fit ses adieux à Hume le lendemain de la soirée que nous avons relatée, était un peu tombé dans l'estime du « patron » depuis son arrivée en Angleterre. C'est-à-dire que les petites contrebalaçaient en quelque sorte les grandeurs de l'Idole. Ainsi, malgré sa santé plutôt robuste, Rousseau aimait à s'en plaindre¹ : puis, sa pauvreté n'était pas si extrême qu'il l'avait donné à entendre, puisque Hume avait appris l'existence de quelques ressources en dehors de celles que Rousseau avait avouées à Malesherbes². Hume semble avoir, en effet, attaché une grande importance à cette question : dès le 29 février, il demandait à la Comtesse des renseignements qu'elle devait se procurer chez le banquier Rougemont³ :

« I should be glad, lui dit-il, to hear how your inquiries at Rougment's have turned out. It is only a matter of mere curiosity. For even if the fact should prove against him, which is very improbable, I should only regard it as one weakness more, and do not make my good opinion of him to depend on a single incident... »

Après cela, à plusieurs reprises, Hume rappela à la Comtesse qu'elle ne lui avait pas donné de réponse. Que les soupçons de Hume aient été éveillés par la

(1) 60, P. C., p. 153. Hume à la Comtesse de Boufflers, 5 avril.

(2) 60, P. C., p. 153. Hume à la Comtesse de Boufflers, 3 avril.

(3) 60, P. C., p. 129.

lettre de Rousseau à d'Ivernois en date du 22 février, où Madame MacDonald trouve le mot de l'énigme¹, ou bien par une autre voie, nous l'ignorons; il n'en reste pas moins que Hume en voulait un peu à Rousseau de son étrange réserve en la matière de ses ressources.

Mais surtout Hume se rendait compte de plus en plus des accès de mélancolie et de spleen auxquels Rousseau était sujet, à la longue pénibles à supporter. Hume en parlait souvent :

« The truth is he is unhappy and is better pleased to throw the reason on his health than on his melancholy humour and disposition »,

avait-il écrit à la Comtesse de Boufflers². Et à Blair³,

« And I forsee that he will be unhappy in that situation (à Wooton), as indeed he has been always in all situations ».

Encore plus tard, quand le silence de Rousseau à l'égard de Hume ne pouvait qu'être remarqué, celui-ci parla de lui dans ces termes⁴ :

« Il est honnête et sensible, mais ces accès (de spleen) l'éloignent de la société, le remplissent d'humeur, et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas naturelles ».

(1) 40, MacD., II, p. 182.

(2) 60, P. C., p. 153, le 3 avril.

(3) 56, L. et C., II, p. 313.

(4) 60, P. C., p. 162, le 2 mai, à M...

A mesure que Hume découvrait les faiblesses de Rousseau, celui-ci, dans la même proportion, perdait confiance en Hume. Déjà avant son départ pour Wootton, nous le savons, Rousseau nourrissait de vagues inquiétudes sur la sincérité de son « patron », surtout à l'occasion de la chaise; mais, la solitude du Derbyshire aidant, ces inquiétudes devinrent de noirs soupçons, puis des certitudes.

CHAPITRE III

ÉVÉNEMENTS QUI MÈNENT A LA QUERELLE

La Lettre du Roi de Prusse en Angleterre. — Réponse à la protestation de Rousseau.

APRÈS un voyage de quatre jours, Rousseau, Thérèse et Sultan arrivèrent le samedi 22 mars à Wooton. Dès la première heure Rousseau fut ravi de tout, en dépit du vent et de la neige qui l'empêchaient de parcourir les alentours de la maison ¹. Cette bonne impression devait durer, malgré le mauvais temps qui continua encore quelques semaines ², et au bout de deux mois Rousseau fit une description ravissante de sa demeure ³. Les domestiques lui avaient fait bon accueil, la maison n'avait que le défaut d'être trop belle ⁴, tout enfin semblait lui sourire.

Oubliant les idées noires qu'il avait eues à Lon-

(1) 1, *Cor.* DCCLXIV, Lettre à Hume du 22 mars; et *Séjour*, p. 167. Lettre à Davenport du même jour.

(2) 49, *A. et E.*, II, p. 281, Hume à Rousseau, le 27 mars.

(3) 1, *Cor.* DCCLXXXI, à Mme de Luze, le 10 mai.

(4) Lettre à Davenport ci-dessus citée.

dres, il ne pensait plus qu'à exprimer à Hume sa vive reconnaissance ¹:

« Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous le dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi. Seul, j'aurais pu trouver de l'hospitalité, peut-être, mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la-moi toujours, mon cher patron ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait ². Je sens tout le prix de votre sincère amitié ; je la désire ardemment : j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix ».

Ce même ton affectueux se retrouve dans la lettre à Hume du 29 mars ³, mais d'autres lettres du même jour à du Peyrou et à Coindet indiquent le réveil des inquiétudes :

« Je sens tous les jours, écrit-il à du Peyrou ⁴, que je n'ai que deux amis sûrs » (Milord Maréchal et du Peyrou) ; et à Coindet, laissant voir un peu la direction de ses soupçons ⁵ : « J'ai répondu sur le champ à la

(1) Lettre à Hume du 22 mars ci-dessus citée.

(2) Rousseau exprimera plus tard sa surprise que Hume ait trouvé cette lettre naturelle: « car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentiments et où... je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait. »

(3) 1, *Cor.* DCCLXV.

(4) 1, *Cor.* DCCLXVI.

(5) 1, *Cor.* DCCLXVII. A comparer aussi la lettre de Rousseau à Malesherbes, DCCLXXXV.

dernière lettre de Madame de Chenonceaux ; le sujet le demandait absolument. Il m'importe extrêmement de savoir si ma lettre lui est parvenue et si elle n'a pas éprouvé de retard, pour juger de la fidélité des gens à qui je l'ai confiée ».

Rien ne semble avoir précipité ce changement dans son état d'âme, si ce n'est le trop de temps qu'il avait pour réfléchir. L'étincelle qui mit le feu aux poudres a dû être la lettre de d'Ivernois qu'il reçut le soir du 29 mars.

« Je vous écrivis avant hier, dit-il à d'Ivernois le 31 mars ¹, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très lié avec le fils de Tronchin, le jongleur, et demeurant dans la même maison ², très lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. »

Suit une série d'accusations et de récriminations : Hume s'occupait de ses petits intérêts, mais sa réputation en souffrait ; les journaux avaient changé de ton à son égard ; sa correspondance passait par les

(1) 1, *Cor.* DCCLXX.

(2) On se rappelle (voir p. 63) que Rousseau avait donné cours de bonne heure à ses soupçons au sujet du jeune Tronchin, qui du reste, lui aussi, était bien au courant de la façon dont le jugeait Rousseau. Ecrivant à un ami (le 13 février 1766, 113, Tronchin, p. 290), il dit : « Je suis logé à Londres dans la maison où il (Hume) s'établit toujours quand il y est. Rousseau est venu ici avec lui. Mon nom lui est odieux, et il s'est imaginé que je suis venu ici pour épier sa conduite, le persécuter ou l'assassiner même, si je le pouvais. Il a demandé à David Hume s'il croyait qu'en Angleterre notre famille eût assez de crédit pour lui faire encore du mal... »

mains de Hume, mais les lettres qu'il écrivait n'arrivaient pas, et celles qu'il recevait avaient été ouvertes; d'autres faits encore rendaient tout suspect de la part de Hume; enfin, conclut-il,

« Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres; et je suis fort trompé si toutes ses lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. »

Deux mots sont nécessaires pour expliquer pourquoi Hume avait accès à la correspondance de Rousseau. En arrivant en Angleterre, Rousseau s'était plaint des frais exorbitants de la poste, qui montaient, pour lui, jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six louis d'or par an. Pour les éviter à l'avenir, il résolut de ne plus accepter les lettres qui « n'étaient pas franches de port ». Hume, prévoyant le danger d'exposer à la discrétion des courriers de la poste une correspondance privée, prit le soin de recevoir à ses propres frais les lettres adressées à Rousseau¹. Quand celui-ci commença à douter de la fidélité de Hume, ce qu'il regretta sans doute le plus, c'est l'arme qu'il avait placée presque inconsciemment entre les mains de ses ennemis.

Au soupçon que Hume maniait ses lettres, s'ajouta tout de suite chez Rousseau l'idée fixe qu'il était affilié

(1) Hume expliqua « ces détails mesquins », comme il dit, dans une longue note à la page 51 de la traduction anglaise de son *Exposé*; ses éditeurs français avaient écarté cette explication, jugeant plus prudent de faire dire seulement à Hume: « Ces imputations d'indiscrétion et d'infidélité sont si odieuses, et les preuves en sont si ridicules, que je me crois dispensé d'y répondre.. » (*Ex. S.*, p. 68.)

à la bande de ses persécuteurs. Cela colorait de fiel toutes ses pensées, ses lettres le reflètent. Parfois les réticences de Rousseau sont presque aussi expressives que ses paroles: par exemple, dans une lettre à la Comtesse de Boufflers, il ne s'exprime que négativement¹ :

Vivant dans un pays dont il ignore la langue, il ne sait de ce qu'on pense de lui que ce qu'on veut bien lui dire; son hôte, M. Davenport, semble vouloir le mettre à son aise, mais ses attentions mêmes, qui empêchent Rousseau d'oublier qu'il est dans la maison d'autrui, vont à l'encontre de leur but; il est encore trop tôt pour juger de l'Angleterre et des Anglais; enfin, énumérant les difficultés de sa correspondance, il dit : « Dans un pays où, par l'ignorance de la langue, on est à la discrétion d'autrui, il faut être heureux dans le choix de ceux à qui l'on donne sa confiance, et, à juger par l'expérience, j'aurais tort de compter sur ce bonheur », — lettre, en somme, qui sans rien dire de précis, laisse sous-entendre tout ce qu'on veut.



La publication de la prétendue lettre de Frédéric II à Rousseau, en deux langues dans le numéro du 1-3 avril du *St. James's Chronicle*², et, le jour suivant du texte anglais dans le *British Chronicle* et le *London Chronicle*³, n'améliora pas l'affaire : Rousseau, qui

(1) 1, *Cor.* DCCLXXII, le 5 avril.

(2) 42, *Pottle*.

(3) 5, *An.* XV, p. 185.

ne s'était pas inquiété tant que cette lettre restait en France, — nous nous demandons s'il en savait seulement le contenu, excepté par ouï dire —, crut devoir protester quand elle eut traversé la Manche; par la voie de Lord Strafford, qui lui avait rendu ses hommages à Chiswick ¹, il fit insérer au *St. James's Chronicle* la lettre suivante pour détromper le public anglais:

Wooton, le 7 avril 1766.

« Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées en attribuant au roi de Prusse une lettre d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'impositeur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris, et que vous vous reprocherez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sincères salutations ². »

*
**

Cette protestation de Rousseau ne demeura naturellement pas sans réplique : Walpole s'étant rendu

(1) Voir 20, *Séjour*, p. 261. Lettre de Strafford à Rousseau du 28 mars.

(2) 1, *Cor.* DCCLXXIV.

célèbre par la lettre du Roi de Prusse ne pouvait s'empêcher de lancer un autre trait d'esprit aux dépens de Rousseau. Ce fut une lettre d'*Emile à Jean-Jacques Rousseau* :

« Hélas, mon cher gouverneur, j'arrive dans ce pays-ci, et pour première nouvelle, on me dit que vous perdez l'esprit, que vous courez le spectacle en habit de masque, et que vous vous emportez contre un homme qui, en badinant, vous avait donné de fort bons conseils. Je veux bien croire cependant que ces disparates sont moins le fruit de votre folie, que de votre politique. Peut-être vous avait-on dit qu'en Angleterre, il y a un peu de bizarrerie, et vous voudriez renchérir sur le goût national pour faire parler de vous; je reconnais là mon instituteur. Mais vous avez beau faire — les Anglais sont d'honnêtes gens, simples, sans affectation, sans charlatanerie, pleins de probité, de bon sens et d'humanité, et qui aimant la patrie et la liberté, laissent vivre chacun à sa guise et ne s'occupent guère de ces misères de querelles littéraires, ressource ordinaire des hommes oisifs et inutiles.

« Au reste, soyez persuadé que le Roi de Prusse n'est non plus fâché de ce qu'on a emprunté son nom, que le Grand Seigneur n'est flatté de ce que vous portez un habit turc.

« Surtout dans la première édition de vos ouvrages que vous permettez bien qu'on vous arrache encore malgré vous, corrigez la sottise qui vous est échappée, en disant que l'auteur d'une plaisanterie fabriquée à Paris a des complices en Angleterre; la colère vous a dicté cette absurdité: et c'est assurément la première fois que les rieurs ont été dénoncés sous le titre grave de complices; encore cette hyperbole fût-elle fondée, il n'y aurait pas de quoi navrer et déchirer le cœur d'un philosophe; la philosophie tient-elle donc à si peu de chose? Et à vous, vous est-il permis d'attaquer impunément la religion et

les gouvernements et devient-on auteur et complice de noirceurs et de méchanceté, dès qu'on trouve qu'il y a un peu de ridicule dans votre fait ? Ouvrez enfin les yeux, mon **cher tuteur, vous avez été idole, vous ne l'êtes plus, et comme disait un poète de votre nom : « Le masque tombe, l'homme reste, le héros s'évanouit. »**

« Il est bon de vous dire que l'auteur de la lettre ne comptait pas vous faire de la peine et il vous conseille de vous moquer de sa lettre comme il se moque de la vôtre. Il aimerait mieux n'avoir pas fait la sienne que de vous navrer et déchirer le cœur, et il ne répondra que par des politesses à vos injures, de peur de vous faire perdre patience une seconde fois... Emile ¹. »

Walpole envoya sa seconde plaisanterie à Madame du Deffand, qui la mit aussitôt en circulation parmi ses amis. Elle aurait aimé qu'une petite guerre s'élevât entre Horace et Jean-Jacques, étant sûre d'avance que les lauriers seraient pour Walpole ². Mais Walpole ne voulait pas pousser l'affaire plus loin ³, et sa lettre resta manuscrite, ce qui lui valut les remerciements de la Comtesse de Boufflers ⁴.

Un anonyme prit la plume pour donner à Rousseau des conseils qu'il fit insérer dans le *Saint James's Chronicle*, avril 17-19, sous la forme d'une parodie de la *Lettre d'un Quaker à Jean-Georges*, de Voltaire :

(1) 97, Lettres à H. W., I, en note à la lettre du 19 avril.

(2) 97, Lettres à H. W., I, le 19 avril.

(3) Walpole avoue dans son *Narrative* une autre satire contre Rousseau, une dernière lettre sous le nom du Roi de Prusse, qu'il dit avoir supprimée. Cependant, Rousseau parle à du Peyrou, le 10 mai, « d'une autre pièce du même auteur sur le même sujet », ce qui répond assez bien à la description de Walpole.

(4) 114 b, H. W., *Sup.*, p. 197, le 4 mai 1766.

« Ami Jean-Georges,

« Ne t'effarouches (*sic*) pas d'une bagatelle; tu es ici dans un Pais (*sic*) de Liberté; la Liberté a ses inconvéniens comme tu vois; elle s'émancipe parfois avec des Caractères plus respectables que la tienne (*sic*); c'est qu'il y a toujours des Esprits Malfaits qui en abusent.

« Mais console-toi, mon Ami, nous autres Anglais nous ne sommes pas si sots de croire une chose parce qu'elle est imprimée dans nos Papiers; c'est bien plutôt une raison pour en douter. Aussi les Termes de *navré* et *déchiré* sont un peu trop forts. Avoue pourtant que ce qui te pique le plus dans cette lettre supposée, c'est que ton Caractère y est trop bien marqué : Ami, c'est une sottise vanité que de se croire au-dessus des Bienfaits. Si c'est un Devoir à l'Homme d'être bienfaisant, c'est aussi de recevoir des Bienfaits au besoin ; autrement ce serait un Devoir dont Personne ne pourrait s'acquitter; et celui qui reçoit un Bienfait avec Dignité et Reconnaissance, montre une âme d'autant plus élevée, qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir.

« Notre Ami, Voltaire, a bien dit, sur ce Sujet dans son *Temple d'Amitié* ce qui suit, des Bienfaits des Humains :

« Doux monumens d'Estime et de Tendresse,
Donné sans faste, accepté sans Bassesse,
Du Bienfaiteur noblement oublié;
Par son ami sans regret publié,
C'est des Vertus l'Histoire la plus pure. »
« Pensez-y, mon ami. Je te souhaite Bonheur.

Le tien, Z. A. »

Deux autres articles qui parurent aussi dans le *Chronicle* sont pour nous d'un intérêt tout spécial, puisqu'ils ont exercé sur l'esprit de Rousseau une influence comparable seulement à celle de la fausse

lettre du Roi de Prusse. Dans sa lettre à Hume, du 10 juillet, Rousseau dit :

« Un autre écrit paraît bientôt dans les mêmes feuilles, de la même main que le premier — là il se trompait — plus cruel encore, s'il était possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avais reçu à Paris. »

Or, voici le libelle ¹ :

« Il y avait en Grèce un Charlatan, qui débitait des Pillules. C'était bien l'Homme le plus singulier que l'on eût jamais vu. Il ne vendait point sa Marchandise, comme les autres; il la donnait, et forçait même les gens (à) la prendre. Son unique et ardente ambition était qu'on ne parlât que de lui; et chaque nuit il songeait que tous les Grecs rassemblé(s) avaient les yeux sur lui, et avalaient ses pillules. Ses Songes se réalisèrent en Partie; il eut un Débit prodigieux de ses Pillules, qui (il faut l'avouer) produisaient souvent de très bons Effets. Les Athéniens, (dit mon auteur) étaient alors si inconséquens, si frivoles, que c'était une Pitié; le Charlatan se mit à leur dire des Sottises; ils trouvèrent cela plaisant, lui firent de grandes Caresses, et avalèrent ses Pillules à force, mais sur la Fin, il leur en donna qui leur causèrent des Convulsions; alors il fut sifflé, battu, chassé; cela fit grand Bruit, et lui causa beaucoup de Joye. Il se fit chasser aussi de plusieurs Villes, avec bien du Fracas, et c'était son plus grand Plaisir. Enfin le Charlatan vint à Lacédémone; les Habitants de cette Ville réunissaient alors la Sagesse à l'Amour pour les Sciences et les Beaux Arts, et aux Talents Militaires; C'étaient de tout autres gens que les Athéniens. La Bonté de la Plupart de ses Pillules, ses Malheurs, intéressèrent d'abord les Lacédémoniens; mais le Charlatan

(1) 42, Pottle, p. 354. *St. James's Chronicle*, avril 24-26, 1766.

voyant avec Dépit que ce Peuple sage ne s'occupait pas uniquement de lui, se retira à la Campagne; on trouva cela tout simple, on n'en parla plus, et ce Silence le mettait au Désespoir, lorsqu'un Homme d'Esprit s'avisa, pour se divertir un moment, d'insinuer qu'un grand Personnage de la Grèce ne faisait pas un Cas infini du Charlatan. Notre Homme charmé de cette Aventure, et espérant de réveiller l'attention des Lacédémoniens, se mit là-dessus à crier comme si toute la Grèce avait été bouleversée; on en rit un Jour ou deux. Il fit aussi quelques Incartades, et ne fit presque point de Sensation. De telles Bagatelles ne pouvaient occuper longtems les Lacédémoniens. On entendit le pauvre Homme répéter dans sa Retraite, « Hélas ! que ne suis-je resté à Athènes ? les Gens (i)ci sont trop sage(s) pour moi. » Quelques Auteurs prétendent qu'il mourut bientôt après d'Ennui et (de) Dépit; mais le plus grand nombre dit simplement, qu'il cessa d'être singulier dès qu'on cessa de parler de lui ¹. »

La deuxième Satire eut un effet encore plus foudroyant sur Rousseau, qui dit, toujours dans la lettre du 10 juillet:

« S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet Ecrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de Monsieur Hume, changés, il est vrai, pour les rendre odieux au Public. On dit dans cet Ecrit que j'ouvre ma porte aux Grands et que je la ferme aux Petits... »

Cet écrit parut dans le numéro du 5-7 juin, en réponse à une lettre signée X, probablement de Boswell², pour la défense de Rousseau:

(1) 37, Morin attribue à Bordes cet écrit; et la Comtesse de Boufflers croyait qu'il était de Walpole.

(2) Voir 42, Pottle, p. 356.

« Charmé du ton poli et raisonnable de l'Auteur du Morceau signé X, je prie en toute humilité le doux et judicieux défenseur de Monsieur Rousseau de m'éclaircir trois petites difficultés qui m'embarrassent.

1. *Comment a-t-il pu se faire, que le même homme ait renoncé à la Bourgeoisie de Genève, et ait publié les Lettres écrit(es) de la Montagne ?*

2. *Que l'Auteur de la Nouvelle Héloïse soit froid, pour ne rien dire de plus, envers ses parents, et ses amis; qu'il change souvent ces derniers, et qu'il en ait eu plusieurs qu'il a ensuite appelé(s) des Monstres ?*

3. *Que l'Auteur du Discours sur l'Inégalité des Conditions ait ouvert sa porte aux Grands, et l'ait fermée aux Petits ?*

« Je conçois bien qu'un Homme extraordinaire tel que l'est Mr. J. J. R. (à ce que nous assure son Défenseur), se conduit par de tout autre(s) Principes que les Gens ordinaires ; mais ce sont les Principes que je voudrais connaître. Ils doivent être très curieux. »

Que Rousseau se trompât en attribuant cet écrit à Hume, il n'y a pas à en douter ; Hume niait, du reste, en avoir eu connaissance, mais ne pouvait convaincre son adversaire. Peut-être ne nous aurait-il pas convaincus non plus, — tant les arguments de Rousseau semblaient forts, — si l'auteur lui-même ne s'était déclaré: c'était un Suisse, du nom de Deyverdun. Tout surpris de l'éclat qu'on avait donné à ses écrits et de l'imputation défavorable à l'honneur de Hume, il écrivit à celui-ci pour le disculper. Parlant de la lettre de Rousseau à l'éditeur du *Chronicle*, il dit¹ :

(1) 59, *Em. P.*, p. 297.

« Cette lettre me parut la démarche d'un homme qui sacrifiait tout à la singularité et à l'envie de faire parler de lui : j'encadrai sur le champ cette idée, et l'envoyai au *St. James's Chronicle*. C'est l'écrit dont se plaint Monsieur Rousseau p. 85-86 de votre *Exposé*. Lisant peu de tems après, dans le même papier, un écrit anglais qui contenait un éloge excessif de Monsieur Rousseau, et une critique tout aussi excessive de Monsieur Walpole, j'adressai au judicieux auteur de ce morceau les petites questions qui occupent les pages 92-96 de votre *Exposé...* »

Hume médita pendant quelque temps la publication de cette lettre¹, et il fut encouragé dans ce dessein par d'Alembert qui était de l'avis que cela ferait un bon effet². Pourtant, pour des raisons que nous discuterons plus loin, il se borna à en envoyer à Davenport une copie que celui-ci devait transmettre à Rousseau. Mais Rousseau ne se laissa pas convaincre, surtout après avoir reçu des renseignements sur ce Deyverdun³.

« Ce que vous remarquez, Monsieur, dit-il, que Monsieur Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique un énigme à laquelle je ne pouvais rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que Monsieur Hume a envoyée à Monsieur Davenport, Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiez si ledit Monsieur Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, vus dans le *Saint James Chronicle* ce que je sais parfaitement être faux;

(1) 60, P. C. Lettre à la Comtesse de Boufflers du 2 décembre.

(2) 59, *Em. P.*, p. 206.

(3) 1, *Cor.* DCCCXXIX.

d'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque les dits écrits furent portés au *Saint James Chronicle*, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui. »

Or, puisque Rousseau se trompait et que Deyverdun était bien le véritable auteur des satires que nous venons de citer, comment avait-il des renseignements que, d'après Rousseau, personne excepté Hume n'était à même de donner? Plusieurs hypothèses s'offrent, mais ce ne sont que des hypothèses:

1. Un cousin de Jean-Jacques, alors établi en Angleterre, était allé voir son parent. Il est possible que Deyverdun, étranger à Londres, ait connu ce Jean Rousseau, et que, par lui, il ait pu savoir l'accueil peu chaleureux de Hume et de Rousseau.

2. Le Ministre Crommelin avait écrit au Conseil de Genève au sujet du séjour de Rousseau à Paris¹:

« Au milieu de ce triomphe, Rousseau a paru jouir de la meilleure santé, refusant durement la demande de le voir de quelques personnes, et admettant les élus avec toutes les grâces possibles. »

Il se peut que Deyverdun ait eu connaissance de ce passage par quelque ami de Suisse, et qu'il ait interprété « les élus » par « les grands », et « les autres personnes » par « les petits ».

3. Enfin, il n'est pas impossible que Hume, en allant au bureau de Conway, peut-être même pour solliciter

(1) 5, An. VII, p. 104.

la pension de Rousseau, ait cédé à la tentation de bavarder au sujet de son singulier hôte, et que les détails les plus piquants, destinés seulement à Conway, aient atteint les oreilles des autres personnes du bureau, parmi lesquelles se trouvait ce même Deyverdun.

En avril ¹ parut à Londres la *Lettre de Monsieur de Voltaire au Docteur Jean-Jacques Pansophe*, « auprès de laquelle, dit Rousseau ², le libelle de Vernes n'est que du miel ». Rien ne pouvait arriver plus à propos pour finir de convaincre Rousseau que tous ses ennemis étaient acharnés à sa perte: d'Alembert, Hume, maintenant Voltaire, — car Voltaire n'avait pas encore eu le temps de nier la paternité de la *Lettre*, — s'unissaient pour le déshonorer.

Nous n'avons relevé que les libelles qui ont sûrement exercé une influence sur l'esprit de Rousseau, mais il y en avait bien d'autres. Et grâce à Fréron, qui recueillait les plus frappants pour les insérer dans ses feuilles, les jeux d'esprit de Londres circulaient bientôt en France. Grimm, Bachaumont, sans parler des journaux et revues, semblaient prendre une joie maligne à tous les démêlés de Rousseau avec les Anglais, et les satires qu'on pouvait relever étaient autant de preuve du peu de sensation que faisait en Angleterre le philosophe de Genève ³.

(1) Voir l'annonce dans le *Gentleman's Magazine* de ce mois et le résumé de la lettre dans l'Appendice.

(2) 1, *Cor.* DCCLXXXIII, le 10 mai.

(3) Voir 81, *M. S.*, Vol. III, p. 44; et 83, *C. L.*, Vol. V, pp. 191, 194.

CHAPITRE IV

LES GRIEFS DE ROUSSEAU ATTEIGNENT LE POINT CULMINANT

L'influence de Thérèse. — Rousseau refuse de se laisser convaincre. — Encore la question de la pension royale. — L'attitude de Hume devant le silence de Rousseau. — La Lettre du 10 juillet.

PENDANT que tout le monde s'amusaît aux dépens de Rousseau, lui érigeait en système ses griefs contre Hume: la moindre chose allait-elle de travers, son imagination malade l'attribuait aussitôt à la malveillance de son protecteur. Prenons, par exemple, l'affaire de la publication en Angleterre des lettres de du Peyrou. Celui-ci avait écrit son témoignage sur la persécution de Rousseau à Môtiers, et Hume, pensant que cela serait de quelque intérêt en Angleterre, conseilla la publication d'une traduction anglaise avec addition d'une nouvelle lettre exposant les événements subséquents. Le 27 janvier, Rousseau mit du Peyrou au courant de ce projet, lui donnant les indications nécessaires¹. Au milieu de février, l'ouvrage

(1) 1, Cor. DCCLII.

avançait lentement, mais Rousseau était très mécontent de la traduction¹. Le 2 mars, il écrivit à du Peyrou² :

« Je n'entends parler ni de Hondt (Becket et de Hondt devaient publier la traduction) ni de vos lettres, dont je lui ai donné le seul exemplaire qui me restait, pour le faire traduire et imprimer. Il serait singulier que vos taupes qui travaillent toujours sous terre, eussent poussé jusque-là leurs chemins obscurs. »

Malgré de nouvelles assurances de Hume, qui affirmait que tout allait son train, on ne fit rien voir à Rousseau, et il restait toujours un peu méfiant³ : il l'était bien plus, deux semaines après⁴ ; enfin, il ne put plus se contenir. Le 9 avril, il écrivit aux éditeurs mêmes pour demander qu'ils lui rendissent son exemplaire, puisque, pour mieux tromper le public, ils n'allaient pas en faire usage. Or, comme Becket et de Hondt ignoraient les noirs desseins que Rousseau attribuait à Hume, — qui servait d'intermédiaire pour la publication, — et comme Hume n'avait certainement pas donné l'ordre d'arrêter le travail, la lettre de Rousseau dut paraître quelque peu énigmatique. En tout cas, on ne la prit pas trop au sérieux, et la *Justification de Jean-Jacques Rousseau* fut publiée dans le courant de l'année.

De ce train, en attribuant tout aux machinations de Hume : retards de librairie, méchancetés de la Presse, lettres personnelles égarées ou retardées, Rousseau

(1) 1, *Cor.* DCCLVI.

(2) 1, *Cor.* DCCLX.

(3) 1, *Cor.* DCCLXI, le 14 mars.

(4) 1, *Cor.* DCCLXV, le 29 mars.

accumulait vite de noirs témoignages contre lui. Écrivant le 5 avril à la Comtesse de Boufflers, il fit bien voir qu'une tragédie planait sur lui et qu'il était sur ses gardes, mais il eut soin de ne pas se compromettre en formulant des accusations. Le 9 avril, cependant, il était si sûr de lui-même qu'il dénonça tout net son homme :

« Depuis notre arrivée en Angleterre, écrivit-il à Mme de Verdelin ¹, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très au fait et fait toutes mes affaires, travaille sans relâche à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. »

Et les griefs de suivre: les journaux avaient représenté sous de fausses couleurs ce qui s'était passé en Suisse (il ne dit pas où); on jetait du ridicule sur sa gouvernante, et dans la maison où logeait Hume à Londres (et où habitait aussi le jeune Tronchin, fils du plus mortel ennemi de Rousseau), on avait témoigné pour Thérèse du dédain et de la haine; Hume présentait Rousseau à ses amis sous un jour peu flatteur, il prenait un trop grand intérêt à la correspondance de son protégé; et enfin le souvenir de la nuit passée à

(1) 1, *Cor.* DCCLXXV. Cette lettre, que l'édition Hachette donne comme adressée à la Comtesse de Boufflers, fut sûrement adressée à Mme de Verdelin, car *a*) Le 4 mai, la Comtesse de Boufflers demande toujours à Rousseau l'explication qu'elle aurait trouvée dans cette lettre (49, A. et E., II, p. 57); *b*) La lettre de Mme de Verdelin du 27 avril (49, A. et E., II, p. 526) est clairement une réponse à la lettre de Rousseau citée plus haut, ou bien, comme le suggère Streckeisen-Moultou, à une autre qui lui aurait ressemblé comme une sœur. Il nous paraît plus simple d'accepter l'hypothèse d'une seule lettre. Du reste, Seillière (48, p. 279) cite la lettre comme adressée à Mme de Verdelin, sans pourtant donner ses raisons.

Roye avec Hume¹ apparaissait tous les jours sous des couleurs plus sombres. Il devait rappeler cette nuit dans la lettre du 10 juillet à Hume :

« C'était la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en français, avec une véhémence extrême : Je tiens *Jean-Jacques Rousseau*. J'ignore s'il veillait ou s'il dormait. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le français pour se tromper sur la force et le choix des termes²... »

Ces paroles, continua-t-il d'expliquer, il les avait prises d'abord dans un sens favorable, malgré leur ton qui le faisait tressaillir d'effroi. Mais à mesure que ses soupçons prenaient de la consistance, ces mêmes mots lui revenaient aussi à l'esprit en se colorant de haine.

Quelle consternation parmi les amis de Hume et de Rousseau à Paris, devant de telles nouvelles ! La Comtesse de Boufflers était inquiète plus que personne. N'était-elle pas en grande partie responsable des rapports d'amitié noués entre les deux philosophes ? En réponse aux allusions voilées de Rousseau dans sa lettre du 5 avril, et grâce au peu de lumière qu'avait jetée Hume sur l'affaire, elle réclama instamment à celui-là le mot de l'énigme³ :

(1) Voir référence plus haut, p. 34.

(2) Les mêmes détails se trouvent dans la lettre du 10 avril, *Cor.* DCCLXXII, à F. H. Rousseau ; et du 10 mai, DCCLXXXV, à Malesherbes.

(3) 49, A. et E., II, p. 57, le 4 mai.

« Monsieur Hume me donne des nouvelles de vous qui m'inquiètent à un point inexprimable. Il dit que vous êtes actuellement accablé du plus noir chagrin dans l'asile où vous êtes. Je n'en puis imaginer la cause, car quoique j'aie appris que vous aviez été plus sensible que vous n'auriez dû l'être, à la fausse lettre du Roi de Prusse, ce ne peut être cette folie qui vous rend malheureux... mais si ce n'est pas là le sujet de vos peines nouvelles, quel est-i (*sic*) donc. Je ne sais que penser et mon inquiétude en est d'autant plus vive. J'écris à Monsieur Hume pour qu'il en détermine l'objet, ou qu'il le dissipe. »

Tenant parole, la Comtesse s'adressa le lendemain au bon David. Elle n'était pas satisfaite de l'explication de Hume, suivant lequel la lettre du Roi de Prusse avait causé tous les chagrins de Rousseau, et elle chercha plus loin ¹ :

« L'on assure ici, malgré ce que vous m'avez montré, que Monsieur Walpole a écrit et fait imprimer une allégorie contre Jean-Jacques : *Le Charlatan qui débite des Pillules* ². »

Même cela lui semblait insuffisant. Enfin, elle redoutait que :

« quelque dégoût de Mademoiselle Le Vasseur, ou quelques querelles entre eux, n'en soient la cause. »

(1) 59, *Em. P.*, p. 237, le 6 mai.

(2) Il ne se trouve aucune allusion à ce pamphlet dans les *Œuvres* de Walpole.

*
**

Il y a lieu de souligner, croyons-nous, l'influence qu'exerçait Thérèse Levasseur sur l'esprit de Rousseau, car Madame de Boufflers n'avait peut-être pas tort dans son hypothèse. On se rappelle que jusqu'à l'arrivée de « Mademoiselle », tout allait bien: Rousseau s'enthousiasmait de l'accueil qu'on lui faisait, et même la lettre du Roi de Prusse, dont il avait parfaitement connaissance, ne le dérangeait guère; alors entra en scène la Gouvernante, chaperonnée par Boswell. Ces deux compagnons, aussi mal assortis que possible, excitèrent plus d'une raillerie, parmi lesquelles nous détacherons celle de Hume au trait acéré; il écrivit à la Comtesse de Boufflers¹ :

« You remember the story of Terentia, who was first married to Cicero, then to Sallust, and at last in her old age, married to a young nobleman, who imagined that she must possess some secret which would convey to him eloquence and genius. »

Hume avait redouté l'arrivée de cette femme: il savait par M. de Luze qu'elle passait pour méchante, querelleuse, cancanière, et pour la cause probable du départ du pays de Neuchâtel². L'ayant vue, cependant, il était presque rassuré, elle lui paraissait seulement un peu commère³.

(1) 60, P. C., p. 131.

(2) 60, P. C., p. 126.

(3) 60, P. C., p. 144.

Thérèse, d'autre part, n'avait jamais aimé beaucoup l'Angleterre. Et cela se comprend; privée de son plus grand plaisir, celui de la conversation, elle ne pouvait plus parler qu'avec les mains, elle, justement, qui avait la langue si alerte. Inévitablement encore, elle devait trouver des choses qui n'étaient pas à son gré. Elle se sera sûrement plainte à Rousseau de l'accueil « infâme » qu'elle avait reçu chez Hume à Londres et du « chenil » qu'on lui avait destiné¹. Rousseau n'était pas homme à s'occuper de ces petites choses, mais, une fois les yeux ouverts, personne n'était plus sensible que lui à des insultes ou à des oublis.

Et puis, Rousseau avait confiance dans le bon sens de Thérèse. Dans les *Confessions*, il allait dire² :

« Mais cette personne si bornée, et si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent, en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce que je ne voyais pas moi-même, elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre. »

Nous inclinons donc à croire que Thérèse était pour beaucoup dans le revirement de l'attitude de Rousseau. A l'appui de notre hypothèse, nous pouvons citer Brissot: il raconte dans ses *Mémoires*³ que le chimiste Kirwan, qui avait connu Hume et s'était entretenu avec lui au sujet de Rousseau, attribuait aux inventions de Mademoiselle Le Vasseur toute la brouille avec Hume, et disait que, sans elle, Rousseau aurait été très content à Wooton.

(1) 1, *Cor.* DCCLXXV. Lettre du 9 avril.

(2) 1, *Conf.* Liv. VII, p. 233, années 1743-1744.

(3) 94, Brissot, p. 271.

*
**

Mme de Verdelin, qui avait célébré presque autant que la Comtesse de Boufflers les vertus de Hume, fit de même son possible pour dissiper les soupçons de Rousseau. Elle suggéra que Thérèse, prévoyant des malheurs pour son maître, lui aurait peint les choses trop en noir¹ et elle rappela que Hume ne gagnerait rien à déshonorer l'homme dont il était le défenseur; de plus, Hume devait être innocent dans l'affaire de la lettre du roi de Prusse, puisque celle-ci était de Walpole et répandue par Mme Du Deffand, qui n'était pas amie de Hume. Mais tous les arguments de Mme de Verdelin ne servirent à rien, — Rousseau ne pouvait ou ne voulait y croire.

La conviction entêtée de Rousseau n'est pas difficile à comprendre. Dans le courant du mois, il avait écrit bien des lettres où il exposait ses griefs contre Hume, et chaque fois qu'il revenait sur l'affaire, ses conclusions s'ancrent davantage dans son esprit. Prenons des exemples :

*A Madame Boy de la Tour, le 9 avril*² : « J'en puis ajouter une autre (infortune), c'est d'avoir trouvé dans de prétendus nouveaux amis, empressés à me servir, des traîtres liés en secret avec mes ennemis les plus acharnés, et qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me perdre et me déshonorer... »

*A Monsieur F. H. Rousseau, le 10 avril*³ : « Cet homme (Hume), à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec

(1) 49, A. et E., II, p. 562.

(2) 8, Boy de la Tour, p. 2.

(3) 1, Cor. DCCLXXVII.

deux ou trois complices, l'honnête projet de déshonorer votre parent; il est en train d'exécuter son projet, si on le laisse faire. »

A *Monsieur Rose*, à propos de la propagande des journaux, le 16 avril ¹ : « Je regarde en cette occasion votre public comme un tas d'enfants menés par un singe en masque (Hume, note de l'éditeur) et qui viennent me couvrir de boue: d'abord je m'en fâche, et bientôt j'en ris, surtout quand le singe est démasqué... »

A *Lord (Strafford)* ² : « Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avais vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis méconnu, et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet... »

A *M. de Malesherbes*, le 10 mai ³ : « ...mais de penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talents, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand je m'y suis jeté; voilà, Monsieur, une idée qui m'atterre. »

*
**

Convaincu que tous ses rapports avec Hume seraient retournés contre lui par le cercle de ses ennemis, Rousseau avait pris le parti de rompre avec son protecteur. Hume, d'autre part, ne se rendait pas compte de la gravité de la situation: ayant lu la protestation de Rousseau dans le *Saint James's Chronicle*, il crut y trouver l'explication de tout. Il ne fit rien, cependant,

(1) 10, O. et C., p. 438.

(2) 1, Cor. DCCLXXVIII.

(3) 1, Cor. DCCLXXXV.

pour rassurer son ami, jugeant, sans doute, que moins on en parlerait, plus vite cela serait oublié.

Entre temps, il ne perdait pas de vue la pension. Le 3 mai, il avait eu, enfin, le bonheur d'écrire à son protégé¹ :

« Depuis peu de jours seulement, le Général Conway a recouvré assez bien sa santé pour venir en ville. Immédiatement après son arrivée, je lui communiquai la réponse de Lord Maréchal, et le fis ressouvenir de renouveler ses démarches à sa Majesté. Hier j'ai reçu de lui cette lettre que je vous transmets². Je pense qu'il sera nécessaire que vous écriviez à Monsieur Conway à la fois pour lui notifier votre adhésion aux bontés de sa Majesté, et le remercier de ses bons offices. Comme les caractères de nos ministres vous sont probablement inconnus, je dois vous informer qu'il n'est dans le royaume aucun homme de mœurs plus approuvées que Monsieur Conway, et de plus de notoriété pour le public et l'honneur. Aussi ne devez-vous pas craindre que les quelques marques d'estime que vous pouvez lui donner semblent serviles ou indignes de vous. Je me renseignerai moi-même auprès de Monsieur Conway touchant la manière la plus convenable de vous faire parvenir cette pension, et je vous en informerai. En attendant, vous pouvez songer à quelque banquier ou autre dépositaire, entre les mains de qui vous choisiriez de consigner l'argent... »

Rousseau, accablé de cette nouvelle preuve que Hume voulait le déshonorer, ne daigna même pas répondre à cette lettre; au lieu de cela, il écrivit au Général Conway un chef-d'œuvre d'énigme, sachant,

(1) 49, A. et E., II, p. 282, lettre citée ci-dessus.

(2) Nous ne l'avons pas vue.

sans doute, que Conway ne manquerait pas d'en demander le mot à Hume. Voici la lettre¹ :

« Monsieur,

Vivement touché des grâces dont il plaît à sa Majesté de m'honorer, et de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon cœur d'intéresser à mon sort le meilleur des rois, et l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez : après tant de malheurs, je me croyais préparé à tous les évènements possibles ; il m'en arrive pourtant que je n'avais pas prévus, et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement ; et le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison, dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on ose m'imputer, je le mettrais à m'en glorifier et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public [voilà la phrase capitale qu'a mal comprise Hume] comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentiments qu'ils m'inspirent, et n'avoir le cœur plein que des bontés de sa Majesté et des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez, donc, Monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux — vous connaîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

(1) 1, *Cor.* DCCLXXXVI. Nous adoptons la date donnée dans l'*Exposé Succinct*, c'est-à-dire le 12 mai, au lieu du 22 de l'édition Hachette, la réponse de Hume étant du 17.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect. »

Suivant l'interprétation que donnèrent à cette lettre Hume et Conway, c'était « un refus net d'accepter la pension tant qu'on en ferait un secret »¹. C'est faux ; Rousseau avait dit clairement qu'il ne voulait que « suspendre ma résolution sur toute affaire importante » jusqu'à ce qu'il comprît toute la portée des événements qui le troublaient. Mais Hume était trop abasourdi, trop irrité pour voir très clair ; préoccupé du ridicule où le refus de la pension allait le jeter, lui, Hume, qui avait fait tant d'efforts pour l'avoir, il n'était pas à même d'apprécier les raisons de Rousseau. De toute la lettre à Conway, une seule phrase le frappa : « Tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du *public* (c'est nous qui soulignons) comme aux miens propres. »

Cette injustice de la part de Hume n'est que trop évidente dans sa lettre à la Comtesse de Boufflers² :

« I am afraid, my dear Madame, that notwithstanding our friendship and our enthusiasm for this philosopher, he has been guilty of an extravagance the most unaccountable and most blameable that is possible to be imagined. You know what steps I took with his knowledge and consent, towards obtaining him a pension from the King, and the success I met with. As soon as I got an answer from Lord Maréchal, approving the acceptance of the pension, I informed General Conway, whose bad health detained him in the country several weeks. When he

(1) 51, *Ex. S.*, p. 37.

(2) 60, *P. C.*, p. 169, le 16 mai.

came to town, he renewed his application to the King, who renewed his consent. The General informed me of this matter in a letter, where he expressed his satisfaction of being serviceable to a man of so much genius and merit : and he added, that, if he had known his direction, he would have wrote to him himself. I sent immediately this letter to Rousseau. I waited yesterday on Mr. Conway, who put into my hands a letter of which the enclosed is a copy. He is so good humoured as not to be angry; but he begs me to use every expedient to overcome his objection. You see that our friend objects to the pension's being a secret; wheras, in his letter to Lord Maréchal, he said, that he liked it the better on that account, as it was a testimony of esteem from his Majesty, without any mixture of suspicion of vanity ¹. I shall write to him, and tell him that the affair is no longer an object of deliberation : he had already taken his resolution when he allowed the minister; and again when he wrote to Lord Maréchal, and again when he allowed me to notify Lord Maréchal's answer to the minister ; and again, when he acquiesced two months in this determination, and that the King, General Conway, Lord Maréchal and I, shall all have reason to complain of him. Was ever anything so unaccountable ? For the purposes of life and conduct and society, a little good sense is surely better than all this genius, and a little good humour than all this sensibility... »

Or, voici, un peu adoucie, la lettre à Rousseau dont nous venons d'entendre le plan ² :

(1) La Comtesse allait signaler à Hume l'erreur dans son interprétation du refus: « Il ne nous paraît pas qu'il refuse la pension, ni qu'il désire qu'elle soit publique. Il demande qu'elle soit différée jusqu'à ce que la tranquillité de son âme... soit rétablie. » (Voir plus loin la lettre du 25 juillet.)

(2) 49, A. et E., II, p. 284, le 17 mai.

*
**

« Votre lettre au Général Conway m'a causé, ainsi qu'à lui, un grand trouble. Nous ne voyons pas pour quelles raisons vous retireriez le consentement que vous avez donné d'accepter le témoignage de la bonté du Roi d'Angleterre à votre égard. Vous dites, dans votre lettre à Lord Maréchal, que le secret de la pension vous était plutôt agréable qu'autrement, parce que ainsi cette pension était simplement un effet de l'estime du roi, au lieu d'être une marque de vanité, par laquelle il affecterait de paraître un protecteur des lettres. Le Général Conway espère que vous reviendrez à la même manière de penser et que vous lui écrierez pour lui notifier votre acquiescement; mais il se trouve un autre passage dans votre lettre qui m'a causé encore un plus grand chagrin. Vous mentionnez qu'une grande calamité ou affliction vous est survenue et vous a plongé dans la plus profonde mélancolie. Le Général Conway et Lady Ailesbury (la femme du général) imaginent que la lettre de Monsieur Walpole en est la cause. Si cela est, ils me prient de vous informer que Monsieur Walpole est très fâché de vous avoir offensé, et que cette folle pièce de plaisanterie était destinée à rester entièrement secrète¹; la publication qui en a été faite était tout à fait contraire à ses intentions, et provient de pur accident. Monsieur Walpole m'a exprimé les mêmes sentiments... »

(1) Walpole avait une façon tout à lui de tenir une chose secrète, — c'était de la montrer à tous ses amis, qui la montraient ensuite aux leurs, et ainsi de suite. C'est le procédé qui avait été suivi pour la lettre du Roi de Prusse, et de nouveau avec la réponse à Rousseau, signée *Emile*, que Mme du Deffand faisait circuler depuis deux mois quand Hume écrivit le 16 mai à la Comtesse de Boufflers : « Mr. Walpole has wrote a reply full of vivacity and wit, but sacrifices it to his humanity and is resolved that no copy of it shall get abroad. » A publier ce factum, Walpole risquait une brouille avec les amis parisiens de Rousseau (cf. Courtois, *Annales*, t. X, p. 188):

*

**

Cette lettre de Hume, si l'on considère combien il devait être froissé, semble admirablement mesurée. Encore une fois, Rousseau garda le silence; c'était « un autre soufflet » au « patron ». Patient, Hume lui présenta à deux reprises ses compliments ¹, la seconde fois pour demander une réponse à la dernière lettre. Enfin, ne voulant plus attendre, car il devait partir pour l'Ecosse, il prit des mesures avec le Général Conway pour faire retirer la condition que la pension restât secrète; il ne doutait pas du succès, mais il voulait être certain d'abord que Rousseau ne réitérerait pas son refus. Pour obtenir cette assurance, Hume écrivit ² :

« Comme je n'ai reçu, Monsieur, aucune Réponse de vous, j'en conclus que vous persévérez dans la résolution de refuser les bienfaits de Sa Majesté, tant qu'on en fera un secret. Je me suis en conséquence adressé au Général Conway pour faire supprimer cette condition, et j'ai été assez heureux pour obtenir de lui la promesse d'en parler au Roi. Il faut seulement, m'a-t-il dit, que nous sachions préalablement de Monsieur Rousseau s'il est disposé à accepter une pension qui lui serait accordée publiquement, afin que Sa Majesté ne soit pas exposée à un second refus. Il m'a autorisé à vous faire écrire là-dessus, et je vous prie de me faire savoir votre résolution le plutôt (*sic*) que vous pourrez. Si vous m'envoyez votre consentement, ce que je vous prie instamment de faire, je sais que je peux compter sur les bons offices du Duc de Richmond pour appuyer la demande du Général Conway;

(1) 49, A. et E., II, p. 285, 286, le 26 mai et le 2 juin.

(2) 51, Ex. S., p. 37, le 19 juin.

ainsi je ne doute nullement du succès. Je suis, mon cher Monsieur, très sincèrement tout à vous.

D. H. »

Cette fois la réponse ne tarda pas. Rousseau la lança le 23 juin, chargée d'accusations si inattendues que Hume en reçut un coup terrible. Puisque Hume le forçait à parler, et, bien que la délicatesse dictât le silence, Rousseau s'expliquerait sans mâcher les mots : il avait pleine connaissance du piège par lequel Hume voulait le déshonorer ; il lui abandonnait sa réputation avec l'assurance que l'avenir rendrait justice à tous deux (Hume voyait-il ici la menace des *Mémoires?*), mais, conclut-il¹ :

« Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, et de n'accepter, pas même à mon avantage [voire une pension du Roi d'Angleterre] aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur ; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi. »

Hume fut atterré. Que faire ? Il eut recours à Davenport, qu'il avait déjà prié le 19 juin d'user de son influence pour arracher à Rousseau une réponse². Davenport a dû répondre à la lettre de Hume (bien que nous n'ayons pas ce document) qu'il attendrait pour voir en personne Rousseau, puisqu'il avait en tout cas l'intention d'aller prochainement à Wooton. Pour être sûr d'atteindre Davenport au plus tôt, Hume lui écrivit deux lettres, l'une adressée chez lui à

(1) 1, *Cor.* DCCXCI.

(2) 20, *Séjour*, p. 276.

Davenport, mais la principale à Wooton, car, dit Hume : « from your account I have best Reason to think you are there...¹ ». Celle-ci était ainsi rédigée² :

« My dear Sir, you, and you alone can aid me in the most critical affair which, during the course of my whole life, I have been engaged in. I send you a copy of Rousseau's answer to that friendly letter (du 19 juin) which I sent a Duplicate to you at Davenport³. You will be astonished as I was, at the Monstrous Ingratitude Ferocity and Frenzy of the man. I send you also enclosed my answer which I beg you to peruse before you deliver it. You must certainly think that after this provocation, I have treated him with sufficient temper, and that my demand is extremely reasonable. I can insist on no less, than that he specify the points of which I am accused. If it were necessary, I should conjure you by all your regards to truth and justice to second my demand, and make him sensible of the necessity he lies under of agreeing to it. He must pass for the Lyar and Calumniator if he does not comply. Be so good, therefore, since matters have come to this extremity, to deliver to him this letter, and tell me of his behaviour on perusing it. You will here have occasion to become acquainted with the morals and character of your guest. »

La lettre de Hume à Rousseau, que Davenport devait lire avant de la donner au destinataire, est du 26 juin⁴ :

(1) 20, *Séjour*, p. 278, n° V.

(2) 20, *Séjour*, p. 278, n° IV.

(3) 20, *Séjour*, p. 276, du 19 juin aussi.

(4) 51, *Ex. S.*, p. 4.

« Comme la conscience me dit que j'en ai toujours agi avec vous de la manière la plus amicale, et que je vous ai donné, en toute occasion, les preuves les plus tendres et les plus actives d'une sincère admiration, vous pouvez juger de l'extrême surprise que m'a causée la lecture de votre lettre. Il est aussi impossible de répondre à des accusations si violentes et bornées à de simples généralités qu'il est impossible de les concevoir. Mais cette affaire ne peut, ne doit pas en rester là. Je suppose charitablement que quelqu'infâme calomniateur m'a noirci auprès de vous; mais en ce cas, le devoir vous oblige, et je suis persuadé que votre propre inclination vous porte à me donner les moyens de connaître mon accusateur et de me justifier; ce que vous ne pouvez faire qu'en m'instruisant de ce dont on m'accuse. Vous dites que je sais moi-même que je vous ai trahi; mais je le dis hautement et je le dirai à tout l'univers : je sais le contraire; je sais que mon amitié pour vous a été sans bornes et sans relâche, et quoique je vous en aie donné des preuves qui sont universellement connues en France et en Angleterre, le Public n'en connaît encore que la plus petite partie. Je demande que vous me nommiez l'homme qui ose affirmer le contraire, et surtout je demande qu'il cite une seule circonstance dans laquelle je vous aie manqué. Vous le devez à moi; vous le devez à vous-même; vous le devez à la vérité, à l'honneur, à la justice, à tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. C'est comme innocent, car je ne dirai pas comme votre ami, je ne dirai pas comme votre bienfaiteur ; c'est, je le répète, comme innocent que je réclame le droit de prouver mon innocence et de confondre les scandaleuses faussetés qu'on peut avoir forgées contre moi. J'espère que Monsieur Davenport, à qui j'ai envoyé une copie de votre lettre, et qui lira celle-ci avant de vous la remettre, appuyera ma demande et vous dira qu'elle est juste. J'ai heureusement conservé la Lettre que vous m'avez écrite après votre

arrivée à Wooton et où vous me marquez dans les termes les plus forts, et même dans des termes trop forts, combien vous êtes sensible aux faibles efforts que j'ai faits pour vous être utile. Le petit commerce de Lettres que nous avons eu ensuite n'a eu pour objet, de ma part que des vues dictées par l'amitié. Dites-moi donc ce qui depuis ce temps-là a pu vous offenser ; dites-moi de quoi l'on m'accuse; dites-moi quel est mon accusateur; et quand vous aurez rempli ces conditions à ma satisfaction et à celle de Monsieur Davenport, vous aurez encore beaucoup de peine à vous justifier d'employer des expressions si outrageantes contre un homme avec qui vous avez été si étroitement lié et qui méritait, à plusieurs titres, d'être traité par vous avec plus d'égards et de décence.

Monsieur Davenport sait tout ce qui s'est passé relativement à votre pension; parce qu'il m'a paru nécessaire que la personne qui s'est chargée de vous procurer un établissement connaisse exactement l'état de votre fortune, afin qu'elle ne soit pas tentée d'exercer à votre égard des actes de générosité, — [allusion à peine voilée à l'affaire de la voiture de retour] — qui, en parvenant par hasard à votre connaissance, pourraient vous donner quelque sujet de mécontentement. Je suis, Monsieur, etc., D. H. »

Davenport n'était pas à Wooton, comme le croyait Hume, et le paquet qui contenait cette lettre, ainsi qu'une copie de la lettre de Rousseau du 23, et la réponse que Hume y fit, fut ouvert par Walton, le steward de Davenport, en présence de Rousseau, comme celui-ci l'explique en faisant ses excuses à Davenport ¹ :

(1) 20, *Séjour*, p. 114, le 28 juin.

« L'impossibilité où je suis, Monsieur, de vous faire parvenir autrement la lettre ci-jointe, m'oblige à vous envoyer un Exprès dont le voyage ne sera pas perdu pour moi, s'il me rapporte de bonnes nouvelles de votre santé.

« La lettre ci-jointe de Monsieur Hume a été ouverte en ma présence par Monsieur Walton parce que nous étions persuadés l'un et l'autre que le contenu était pour moi. Mais à son ouverture, j'ai vu la copie d'une lettre que j'ai écrite la semaine dernière en réponse à Monsieur Hume. J'ai conclu de là que son intention était que vous vissiez le paquet avant moi; et pour que cette intention ne fût point trompée, j'ai recacheté sur le champ le paquet en présence de Monsieur Walton sans en lire un seul mot, et je vous l'envoie.

« Il serait long de vous faire par des lettres le récit de ce qui s'est passé. Nous en causerons quand j'aurai l'honneur de vous voir. En attendant lisez, pesez et voyez ce qu'il vous convient de penser de cette affaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et j'aspire au moment où sans vous incommoder vous pourrez m'en donner de bouche... »

Davenport reçut toutes ces lettres le 30, et écrivit sur-le-champ à Hume ¹ :

« Dear Sir, the receipt of your two last letters ² gave me much uneasiness which was augmented by some letters received yesterday from Rousseau, along with yours, directed for me at Wooton. Surely there must have been some excessive mistake. It appears to me a heap of confusion of which I can make neither head nor tail. His letter to you is perfectly astonishing: never anything was so furious ; so... I protest I don't know what to call it !

(1) 56, L. et C., II, p. 35.

(2) 20, *Séjour*, p. 290, celle du 19 juin, et l'autre sans date,

I long to see him : he certainly will tell some reason or other that could induce him to write in that manner. Till I have seen him, I can give no sort of answer to your queries, as he never spoke syllable to me about any difference at all. — [Ceci est intéressant, car Davenport l'avait vu vers le temps où il composait la lettre à Conway. Rousseau aurait-il poussé à ce point la discrétion imposée par le sceau du secret à propos de la pension ? Nous croyons plutôt qu'ignorant jusqu'à quel point Davenport était lié avec Hume, et ainsi avec ses ennemis, il cachait ses soupçons ou ses certitudes : et cela explique comment Davenport avait pu dire à Hume que Rousseau était sain de corps et d'esprit.] — I can't possibly before Saturday's post ; as in this part of the country we have only three days a week to send letters to town. You desired me to burn the duplicate after reading. That signifies nothing, for I can send you the other which I received yesterday from Wooton. Good God, he must be excessively out of the way about this pension ! In short I have not patience to add one word more till I hear what he can possibly have to say ; and then I'll immediately acquaint you... »

Le 1^{er} juillet, selon sa promesse à Hume, Davenport fit le voyage de Wooton exprès pour voir Rousseau et pour le faire s'expliquer. Il n'était guère plus instruit à son retour, faute d'une connaissance suffisante du français ; mais il avait arraché à Rousseau la promesse qu'il s'expliquerait par écrit avec Hume. La lettre de Davenport relatant sa visite à Wooton donnait un tableau si révélateur de l'état mental de Rousseau que nous croyons nécessaire de la citer¹ :

(1) 56, L. et C., II, p. 336, le 6 juillet 1766.

« Dear Sir, I went over to Wooton on Tuesday : had a long conference with Mr. Rousseau on the subject of your last two letters ; gave into his hands yours addressed to him (which he had not read before) ; showed him those I received from you ; and in the most earnest manner insisted upon his giving you an open answer to all your questions which I told him you certainly had a right to ask, and he could not have any pretence whatever to refuse. His spirits seemed vastly fluttered. However, he told me a long history of the whole affair. I said, that as my knowledge of the French was very imperfect, I might easily misrepresent things, so I begged him to write down his discourse, I could not help speaking a deal to him on the subject of the pension, and expressed astonishment at his ever having had the least thought of refusing the favors of the greatest king in the world. To my infinite surprise, he directly returned this answer, that he never had refused, or anything like it¹ ; spoke with the greatest respect and veneration of his Majesty, and with all sorts of acknowledgments of gratitude to General Conway, etc. You may well imagine my surprise increased. He then began his story : but that I entirely leave to his pen, as he has faithfully promised to perform. I am really sorry for him ; he's uneasy, frets perpetually, and looks terribly. 'Tis almost impossible to conceive the oddness of his extreme sensibility ; so that I conclude,

(1) On se rappelle la phrase de malentendu signalée à la page 86 : « Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on ose m'imputer, je le mettrai à m'en glorifier ; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. » En écrivant ainsi, nous semble-t-il, Rousseau avait complètement perdu de vue la condition de secret attachée à la pension ; ce qu'il voulait dire et qu'il croyait avoir fait entendre, c'est qu'il était fier que le roi eût voulu lui conférer des marques de sa bonté, mais qu'il ne pouvait pas les accepter par la voie qui s'offrait, — sous-entendu Hume.

when he's guilty of an error, his nerves are more in fault than his heart. Things vex him to the utmost extent of vexation, which would not even move such a dull soul as mine is. In short, I perceive his disorder is jealousy : he thinks you are fond of some *savans hommes*, whom he unfortunately calls his enemies. It will give me the greatest satisfaction to hear that you have received a satisfactory answer, and that everything is set right again. »

*
**

Rousseau tint parole, mais sa lettre d'explication à Hume ne répondit guère aux espérances de Davenport: bien qu'elle soit très connue, nous la donnons ici, comme nécessaire à la continuité de notre étude ¹:

« Wooton, le 10 juillet 1766.

« Je suis malade, Monsieur, et peu en état d'écrire ; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis longtemps; vous n'en voulûtes point alors, je me tus ; vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché; mais j'ai beaucoup à dire, et je n'y veux pas revenir deux fois.

« Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques; il ne ferait pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet

un autre genre de preuve qui règlent les sentiments d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

« Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractère ouvert : ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon âme, et de ce qui les a produits, et nommant Monsieur Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui : malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par des indices et finissant par la démonstration.

« Je quittais la Suisse fatigué des traitemens barbares, mais qui du moins ne mettaient en péril que ma personne, et laissaient mon honneur en sûreté. Je suivais les mouvemens de mon cœur, pour aller joindre milord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg, de Monsieur Hume, l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettait l'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort ; je préférâi ce dernier, j'eus plus grand tort; mais le désir de connaître par moi-même une nation célèbre, dont on me disait tant de mal et tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre Georges Keith, j'étais flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractère, me faisaient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honorait son illustre compatriote ; et je me faisais une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étaient si différens.

« Avant l'invitation du Roi de Prusse et de Milord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avais demandé et obtenu, par mes amis, un passe-port de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris rejoindre Monsieur Hume. Il vit, et vit trop peut-être l'accueil que je reçus d'un grand prince, et j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en serait irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour Monsieur Hume, que la bonne œuvre qu'il allait faire produisit dans tout Paris. Il devait en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

« Nous partons avec un de mes amis qui, presque uniquement pour moi, faisait le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parlaient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en était quelquefois importuné.

« Nous sommes fêtés arrivant à Londres; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. Monsieur Hume me présente de bonne grâce à tout le monde: il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil: mon cœur était plein de lui, j'en parlais à tout le monde, j'en écrivais à tous mes amis; mon attachement pour lui prenait chaque jour de nouvelles forces: le sien paraissait pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre; cette fantaisie me parut trop

affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurais pu passer à Monsieur Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

« Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de Monsieur Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je n'avais assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré: rien ne pouvait plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour l'intérêt assurément, car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas; et, ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon homme, m'affectait sensiblement; et quand je considérais encore dans cette grâce que le ministre qui l'avait obtenue était la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois hommes du monde que j'aurais le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire; savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

« Honoré des empressements de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode; aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. Monsieur Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit

même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite longtemps sur le choix ; il augmentait cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province, et d'abord Monsieur Hume arrange tout ; les embarras s'aplanissent ; je pars ; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout, rien ne manque, je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir ; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

« J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de Monsieur Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de la même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on vous accuse d'ingratitude ; et Monsieur Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtaient, ils étaient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venais point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre ; j'y apportais le mien, j'y venais absolument chercher un asile, et il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étais point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour Monsieur Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; et, par exemple, quand Monsieur Davenport voulut bien m'offrir l'asile que j'habite, ce ne fut pas pour lui, qu'il ne connaissait point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi, quand Monsieur Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien se serait fait sans lui à peu près de

même, et peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait. Car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de Monsieur Hume? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie, et qui ne les connais pas; je n'en aurais aucun si j'y étais venu seul.

« J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires, qui, par leur nature et par ma reconnaissance, ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont non seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction.

« Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire de considération; les papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y avait qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée: les papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge: elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout à coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en voit guère de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur, bien instruit, ou feignant de l'être, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonête; tout ce qui avait trait à mes malheurs était déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, et toujours le moins à mon avantage qu'il était possible: loin de par-

ler de l'accueil que j'avais reçu à Paris, et qui n'avait fait que trop de bruit, on ne supposait pas même que j'eusse osé paraître dans cette ville, et un des amis de Monsieur Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avais passé.

« Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de Monsieur Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de lettres et les libraires, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre, que, parmi tant d'écrivains de toute espèce, pas un de ses amis ne se montrât le mien: et l'on voyait bien que ceux qui parlaient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractère public, ils disoient que j'avais traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passe-port qu'il m'avait obtenu de la cour; et peu s'en fallait qu'ils ne fissent entendre que j'avais fait le voyage à sa suite et à ses frais.

« Ceci ne signifiait rien encore et n'était que singulier; mais ce qui l'était davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public: toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, et très-grands en ma faveur; mais, loin de me marquer la même estime, celui surtout dont je veux parler et chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnait tout cela de propos si durs, et quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchait à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frère, d'abord très accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignait pas même, dans leur propre maison,

me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs qu'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de Jean-Jacques Rousseau et de David Hume; et certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi, à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie, ne soit un moyen de mécontenter les Anglais.

« Pour Monsieur Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnait dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes; il m'en a fait de toutes les façons, au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensait fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en voulait dire, j'aurais voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami: mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parlait de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance, qu'il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. Monsieur Penneck, du Muséum, ami de Milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient nous voir. Monsieur Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. « Le docteur Maty, « lui dit-il, nous avait invités pour jeudi au Muséum, « où Monsieur Rousseau devait vous voir; mais il pré- « féra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne « peut pas faire tant de choses en un jour. » Vous m'avouerez, Monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de Monsieur Penneck.

« Je ne sais ce qu'avait pu dire en secret Monsieur Hume à ses connaissances; mais rien n'était plus bizarre que leur façon d'en user avec moi, de son aveu,

souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très bien, l'on eût dit que je n'étais là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'était question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération : mais cette charité peut être bénévolement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

« On répand à Paris une fausse lettre du Roi de Prusse à moi adressée, et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un Monsieur Walpole, ami de Monsieur Hume, qui répand cette lettre. Je lui demande si cela est vrai : mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avait donné une carte pour ce même Monsieur Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

« J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de Monsieur Hume, mais qu'ils logent ensemble, et, quand Monsieur Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez Monsieur Hume avec ma gouvernante ; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, ont pu leur parler d'elle et de moi.

« Ces faits combinés entre eux, et avec une certaine apparence générale, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les

lettres que j'écris n'arrivent pas: j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de Monsieur Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Après le souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivait souvent, et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé, devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais, en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme; mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

« L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même: enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: « Non, non, David Hume n'est pas un traître; « s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en « fût le plus noir. » David Hume me rend poliment mes embrassemens, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille: « Quoi! mon cher Monsieur! Eh! mon cher Monsieur! « Quoi donc! mon cher Monsieur! » Il ne me dit rien de plus; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

« Arrivé dans cet agréable asile où j'étais venu chercher le repos de si loin, je devais le trouver dans une maison solitaire, commode, riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnait rien de ce qui pouvait

m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité ? Troublé de la plus cruelle incertitude, et ne sachant que penser d'un homme que je devais aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur : car, pourquoi, par quel caprice inconcevable, eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avaient inquiété chaque fait en lui-même était peu de choses, il n'y avait que leur concours d'étonnant, et peut-être, instruit d'autres faits que j'ignorais, Monsieur Hume pouvait-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable était qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié pour moi rendaient également nécessaires. Je voyais qu'il y avait là quelque chose que je ne comprenais pas, et que je mourais d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre, qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas ; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentimens, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses sentimens de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre mais puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre ; et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, surtout à la suite de la scène précédente. Aucun, rien du tout : Mon-

sieur Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que Monsieur Davenport se propose de prendre en ma faveur; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avais été de son flegme à notre dernier entretien. J'avais tort, ce silence était fort naturel après l'autre, et j'aurais dû m'y attendre; car, quand on a osé dire en face à un homme : *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

« Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, et résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans ma résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'était pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens; mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en était instruite, il n'avait pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connaissances, sur leur nom, leur état, leur demeure; et, avec une adresse jésuitique, il avait demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami; mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, surtout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, et tout ce petit cailletage de commère convient on ne peut pas plus mal à un philosophe.

« Dans le même temps, je reçois encore deux lettres, qui ont été ouvertes: l'une de Monsieur Boswell, dont le cachet était en si mauvais état, que Monsieur Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de Monsieur Hume; et l'autre de Monsieur d'Ivernois, dans un paquet

de Monsieur Hume, laquelle avait été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à Monsieur Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seraient remises par moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si Monsieur Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder Monsieur Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disait à celui-ci qu'il avait perdu ma confiance, et qu'il n'en allait pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

« Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse, que je n'avais pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en français et en anglais, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de Monsieur d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avais vu écrire !

« A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres.

« Monsieur d'Alembert, autre ami très-intime de Monsieur Hume, était depuis longtemps mon ennemi caché; et n'épiait que les occasions de me nuire sans se commettre; il était le seul des gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connaissances qui ne me fût point venu voir, ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connaissais ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétais peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par Monsieur Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que Monsieur d'Alembert était un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne

sachant pas alors qu'ils étaient si bien ensemble, et que c'était sa propre cause qu'il défendait.

« La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup; et sentant que j'avais été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençait à s'exécuter, mais dont j'ignorais le but, je sentais le péril sans savoir où il pouvait être, ni de quoi j'avais à me garantir: je me rappelais alors quatre mots effrayants de Monsieur Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisait un crime de mes misères, qui tendait à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, et qu'on donnait sous le nom du prince même qui m'avait protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devais-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple anglais lit les papiers publics, et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur; qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il est borné? Quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide, ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venait pas du péril auquel j'étais exposé; j'en avais trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là; la trahison d'un faux ami, dont j'étais la proie, était ce qui portait dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

« Monsieur, j'ai tant de choses à dire que chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des libraires à Monsieur Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller:

cela n'a jamais paru. J'avais apporté un exemplaire des *Lettres de Monsieur du Peyrou*, contenant la relation des affaires à Neuchâtel, qui me regardent : je les remis aux mêmes libraires à leur prière pour les faire traduire et réimprimer ; Monsieur Hume se chargea d'y veiller : elles n'ont jamais paru. Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse et sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restaient supprimés, et je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres ; enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité, pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture : dans cette déclaration, je laissais paraître toute ma douleur, et je n'en déguisais pas la cause.

« Jusqu'ici Monsieur Hume a semblé marcher dans les ténèbres ; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés ; tôt ou tard ils se décèlent par leurs ruses mêmes.

« Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, Monsieur Hume, qui certainement savait qu'elle était supposée, puisque je le lui avais dit, n'en dit rien, ne m'écrivit rien, se tait, et ne songe pas même à faire en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne fallait, pour aller au but, que laisser dire et se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

« Monsieur Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y était en quelque façon mon protecteur, mon patron. S'il était naturel qu'il prît ma défense, il ne l'était pas moins qu'ayant une protestation publique à faire je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avais garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

« En disant que la lettre était fabriquée à Paris, il m'importait fort peu lequel on entendît de Monsieur

d'Alembert ou de son prête-nom, Monsieur Walpole ; mais, en ajoutant que ce qui navrait et déchirait mon cœur était que l'imposteur avait des complices en Angleterre, je m'expliquais avec la plus grande clarté pour leur ami qui était à Londres et qui voulait passer pour le mien; il n'y avait certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron: il n'en sent rien.

« Au contraire, il feint malignement que mon affliction venait seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain, qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étais mortellement affligé; il le savait, et ne m'écrivait pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

« Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles, de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il était possible et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avais reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecte plus: il ne m'apprenait rien de nouveau; les libelles pouvaient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se lassait d'être longtemps occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de manière ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

« L'affaire de la pension n'était pas terminée: il ne fut pas difficile à Monsieur Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son ministre, le désir de marquer combien

j'y étais sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennemis et de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté: tout me rendait difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le fallait assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étais trahi.

« Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à Monsieur le Général Conway, et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible sans refus absolu, je me défendis pour le présent d'accepter. Monsieur Hume avait été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron ; et pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute: il n'en sent rien.

« Ma lettre n'était pas claire, et ne pouvait l'être pour Monsieur le Général Conway qui ne savait pas à quoi tenait ce refus ; mais elle l'était fort pour Monsieur Hume qui le savait très bien: cependant il feint de prendre le change, tant sur le sujet de ma douleur que sur celui de mon refus, et dans un billet qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du roi, si je me ravise sur la pension. En un mot, il prétend à toute force, et quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'attendait pas de réponse, et il n'en eut point.

« Dans ce même temps à peu près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de Monsieur de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai pas que mon cher patron n'eût

été un des intrumens de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable, on avait omis de nommer celui qui m'y avait conduit. On savait sans doute que c'était un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restait à faire. Ce nom, si maladroitement oublié dans cette lettre, me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funèbre, que chacun l'y distinguait précisément parce qu'il n'y était pas.

« On ne nommait donc pas Monsieur Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommait; il a pour ami tous mes ennemis, on le sait: ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh! pourquoi y en aurai-je d'autres? pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à Lord Littleton que je ne connais même pas? Qu'ai-je fait à Monsieur Walpole que je ne connais pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux et l'ami de leur ami, Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connaissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait, il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne serait plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à Monsieur le Général Conway ni à Monsieur le Duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec Monsieur Walpole, et dans sa correspondance secrète avec Monsieur d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, et l'on verra si Monsieur Hume n'en tient pas les principaux fils.

« Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de Monsieur Hume, changés, il est vrai, pour les rendre odieux au public?

« On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands, et que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que Monsieur Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus ? Il en excepta un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connaître, et que j'aurais reçu de bien meilleur cœur encore si je l'avais connu. Ce fut Monsieur Hume qui me dit son nom quand il fut parti ¹. En l'apprenant, j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

« Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurais désiré voir moins de monde; mais ne voulant déplaire à personne, je me laissais diriger par Monsieur Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'ils m'a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

« On dit dans ce même écrit que je reçois mes parents froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Genève, et cela en présence de Monsieur Hume. C'est nécessairement ou Monsieur Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or, mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent et pour honnête homme n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi; d'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires: ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que Monsieur Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il a dit de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec Monsieur Hume j'en avais écrit à ce cousin-là.

« Enfin on dit dans ce même écrit que je suis sujet à

(1) Le prince héréditaire, incognito.

changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

« Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus longtemps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres: aussi j'en ai changé quelquefois, et j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance: je n'en veux avoir que pour les aimer.

« Si jamais j'eus une conviction intime et certaine, je l'ai que Monsieur Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse; car comment supposer un homme aussi fin assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher.

« Quel était son but? Rien n'est plus clair encore; c'était de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparait. Il sait que, pour me faire faire bien des sottises, il suffit de me mettre en colère. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

« Il faut se posséder autant que fait Monsieur Hume, il faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'était passé. Dans l'embarras où j'étais, écrivant à Monsieur le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont Monsieur Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qui lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très-bien le contraire, que c'était la clause du secret qui me faisait de la peine, il obtient de Monsieur le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause; mais qu'avant toute chose il

faut savoir si je veux accepter sans cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un second refus.

« C'était ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux; il lui fallait une réponse, il la voulait. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire, il envoya à Monsieur Davenport un duplicata de sa lettre, et, non content de cette précaution, il m'écrivit dans un autre billet qu'il ne saurait rester plus longtemps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconvenant.

« Il l'a donc enfin, cette réponse tant désirée, et se presse déjà d'en triompher. Déjà, écrivant à Monsieur Davenport, il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude: mais il lui faut plus; ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense: nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication; il l'aura, et la voici.

« Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout et sans réplique.

« Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à Monsieur Hume de mes plaintes contre lui: il n'en sait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faulxé avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce temps il eût vécu à la Chine; mais ma conduite immédiate entre lui et moi, les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres, la lettre qui suivit pleine d'inquiétudes et de crainte, mon silence obstiné plus énergique que des paroles, ma plainte amère et publique au sujet de la lettre de Monsieur d'Alembert, ma lettre au Ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrivit lui-même et dans laquelle je ne dis pas un mot de lui; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, et sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui aurait quelque sentiment dans l'âme, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

« Quoi ! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques et particulières de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie, naturellement si clairvoyant, et volontairement si stupide, ne voit rien, et, sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi, les soins les plus grands, les plus empressés; il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus longtemps pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela ! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination, ne sont pas dans la nature; il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

« Dans cette affaire, il faut nécessairement que Monsieur Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes; il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

« Malgré tant de marques de dédain de ma part, Monsieur Hume avait-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement ? Il savait qu'il m'était impossible d'accepter ses bons offices, tant que j'aurais de lui les sentimens que j'avais conçus; il avait éludé l'explication lui-même. Ainsi, me servant sans se justifier, il rendait ses soins inutiles: il n'était donc pas généreux.

« S'il supposait qu'en cet état j'accepterais ses soins, il supposait donc que j'étais un infâme. C'était donc pour un homme qu'il jugeait être un infâme qu'il sollicitait avec tant d'ardeur une pension du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant ?

« Mais que Monsieur Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même : « Voici le moment de l'exécution; « car pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra « qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les « preuves que j'ai en main, je le déshonore complète-

« ment; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout
« prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi; c'est là que je
« l'attends: s'il m'accuse, il est perdu. »

« Si, dis-je, Monsieur Hume a raisonné ainsi, il a fait
une chose fort conséquente à son plan, et par là même ici
fort naturelle; et il n'y a que cette unique façon d'expli-
quer sa conduite dans cette affaire, car elle est inexpli-
cable dans toute autre supposition: si ceci n'est pas dé-
montré, jamais rien ne le sera.

« L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien for-
tement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que
je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en
pénétrais guère la force. C'était la première nuit qui sui-
vit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la
même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'en-
tends s'écrier en français avec une véhémence extrême:
Je tiens Jean-Jacques Rousseau! J'ignore s'il veillait ou
s'il dormait. L'expression est remarquable dans la bou-
che d'un homme qui sait trop bien le français pour se
tromper sur la force et le choix des termes. Cependant je
pris, et je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots
dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore
moins que l'expression; c'est un ton dont il m'est impos-
sible de donner l'idée, et qui correspond très-bien aux
regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je
sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étais pas le
maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me re-
mettre et rire de ma terreur; dès le lendemain, tout fut
si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé
durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne
m'en suis souvenu qu'ici, où tant de choses m'ont rap-
pelé ces paroles, et me les rappelant, pour ainsi dire, à
chaque instant.

« Ces mots, dont le ton retentit sur mon cœur comme
s'ils venaient d'être prononcés, les longs et funestes re-
gards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le

dos avec des mots de *mon cher Monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reste que ces souvenirs fussent-ils les seuls fermeraient tout retour à la confiance; et il n'y a pas une nuit où ces mots : *Je tiens Jean-Jacques Rousseau!* ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendais de nouveau.

« Oui, Monsieur Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures: vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes ; vous me tenez par ma réputation, par ma sûreté peut-être; tous les préjugés sont pour vous: il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grâce: sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, surtout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle était ce qui pouvait m'arriver de plus terrible dans la position où je suis; ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté, et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisaient une loi: mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

« Oui, Monsieur Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connais les jugemens des hommes, je suis accoutumé à

leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affaibli, mais jamais mon âme ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe est d'achever comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes misères qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende, et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoique à plaindre, je le serai moins que vous, et je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

« En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mourait de douleur, j'en serais mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés ! Je périrais dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrais, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie, après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez pas; cela serait inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais. »

Voilà l'ensemble des inquiétudes, des soupçons dont souffrait Rousseau depuis la fin de mars et dont toutes les lettres qu'il avait écrites à partir de cette date portaient l'empreinte. C'était exprimé avec un art, une éloquence, une sincérité à confondre un coupable, à toucher infiniment un innocent. Si Hume ne se laissa pas toucher, c'est qu'il avait sa vanité, lui aussi. Le seul reproche qu'il pouvait se faire était d'avoir prêté une oreille complaisante aux railleries qui visaient Rousseau¹, trait de caractère sans gravité du « good-natured » David, plus que contrebalancé par son admiration pour l'homme qu'il protégeait. Il était irrité d'avoir mal jugé Rousseau, blessé aussi de voir tournés contre lui les services signalés qu'il venait de rendre, mais ce qui « navrait et déchirait son cœur », pour nous servir des termes de Rousseau, c'était, croyons-nous, de se voir la cible légitime des railleries de ses amis, surtout de ceux qui l'avaient prévenu contre Rousseau, — d'Holbach et d'autres, d'après Mme de Verdelin. Actuellement c'était là sa plus grande épreuve, mais Hume voyait plus loin; sa réputation dans l'avenir gravement menacée. Très soucieux de sa gloire littéraire², il la craignait compromise, et pour toujours, par celui qu'il avait cru si bien servir. Il savait que Rousseau écrivait ses mémoires, et il prévoyait le rôle qu'y jouerait le « patron ».

Telles devaient être les préoccupations de Hume au reçu de l'accusation à lui adressée par Rousseau, faiblesses si l'on veut, dans un homme de sa valeur, mais faiblesses bien humaines, et capables de déterminer les événements qui allaient suivre.

(1) 60, P. C. Lettre à Mme de Barbantane du 16 février. Le dîner de Lord Ossery.

(2) Voir ses biographies, Burton, Calderwood, etc.

CHAPITRE V

RÉPERCUSSION DE LA LETTRE DU 10 JUILLET

Hume sollicite et reçoit des conseils. — Réponse à la Lettre. — Lettre à Madame de Meinières. — Réserve de Rousseau.

P IQUÉ au vif à l'endroit le plus sensible, Hume n'avait pas attendu la seconde lettre de Rousseau, c'est-à-dire la lettre d'explication, pour prendre des mesures en vue de protéger son honneur. Le 1^{er} juillet il écrivit la lettre suivante à son ami Blair¹ :

« You will be surprised, dear Doctor, when I desire you most earnestly never in your life to show to any mortal creature the letter I wrote you with regard to Rousseau². He is surely the blackest and most atrocious villain, beyond comparison, that now exists in the world, and I am heartily ashamed of anything I ever wrote in his favour. I know you will pity me when I tell you that

(1) 56, L. et C., II, p. 314.

(2) 56, L. et C., II. Lettre du 25 mars.

I am afraid I must publish this to the world in a pamphlet, which must contain an account of the whole transaction between us. My only comfort is, that the matter will be so clear as not to leave to any mortal the smallest possibility of doubt. You know how dangerous any controversy on a disputable point would be with a man of his talents. I know not where the miscreant will now retire to, in order to hide his face from this infamy. I am, » etc.

Le 4 juillet, en vue de recueillir ses documents, Hume manda à Davenport ¹ :

« Dear Sir, I conjecture from your letter that Rousseau had sent you the copies of some of my letters to him since he went to Wooton. I wish heartily you could get copies of all of them, and would send them to me. You would find every one of them friendly, and even wrote with the greatest discretion, as well as civility. It would be of no consequence for me to have copies of them, were he not the most dangerous man in the world on account of his malice and talents. I cannot take too many precautions against him... »

Il eut soin, cependant, de ne pas suggérer à Davenport qu'une de ces précautions serait peut-être un pamphlet contre Rousseau.

Avant toute chose, Hume jugea sage de montrer ses cartes à ceux de ses amis de France qu'il savait hostiles à Rousseau, et il avait sans doute raison, car il était ainsi le premier à frapper. Il aurait pu écrire aussi à ceux qui aimaient également Rousseau; mais

(1) 20, *Séjour*, p. 279.

il avait besoin de sympathie, et quoi de plus naturel que d'écrire au baron d'Holbach, qui justement lui avait dit, si nous en croyons Marmontel ¹ :

« Monsieur, vous allez réchauffer une vipère dans votre sein ; je vous en avertis, vous en sentirez la morsure. »

Il lui écrivit donc le 27 juin ² une lettre qui devait débiter ainsi :

« Vous avez bien raison, Monsieur le Baron, Rousseau est un monstre ³. »

Et sans même attendre de réponse, le 1^{er} juillet, il récidivait. Dans cette seconde lettre, il mit le Baron au courant de son intention de publier quelque chose sur cette affaire; nous n'avons pas sa lettre, mais voici ce qu'en disait Mme du Deffand, qui n'admirait beaucoup ni Hume ni Rousseau ⁴ :

« Le Baron d'Holbach a reçu samedi dernier une lettre de Monsieur Hume, remplie de plaintes, de fureurs contre Jean-Jacques. Il va faire, dit-il, un pamphlet pour instruire le public de toutes ses atrocités; je n'ai encore vu personne qui ait vu cette lettre, mais on dit que Monsieur d'Alembert l'a lue; il en court des extraits par tout Paris. »

La seconde lettre de Hume à Paris fut communiquée à tous ses amis, et il commença aussitôt à rece-

(1) 106, Mar. II, p. 9.

(2) Voir la lettre du Baron du 7 juillet, 59, *Em. P.*, p. 258.

(3) 105, Mar. II, p. 9.

(4) 97, *Lettres à H. W.*, p. 367.

voir des conseils et des recommandations par tous les courriers; Adam Smith, alors à Paris, d'Alembert, Mlle de Lespinasse, le Baron d'Holbach, tous écrivirent pour lui conseiller de renoncer à une publication¹.

Adam Smith lui dit :

« Dear Friend, I am thoroughly convinced that Rousseau is as great a rascal as you and as every man here believes him to be; yet let me beg of you, not to think of publishing anything to the world, upon the great impertinence which he has been guilty of to you. By refusing the pension which you had the goodness to solicit for him with his consent, he may have thrown, by the baseness of his proceedings, some little ridicule upon you in the eyes of the court and the ministry. Stand this ridicule, expose his brutal letter [du 23 juin], but without giving it out of your own hand so that it may never be printed; and if you can, laugh at yourself, and I shall pawn my life, that before three weeks are at an end, this little affair which at present gives you so much uneasiness, shall be understood to do you as much honor as anything that has ever happened to you. By endeavouring to unmask before the public this hypocritical pedant, you run the risk of disturbing the tranquility of your whole life. By letting him alone, he cannot give you a fortnight's uneasiness. To write against him is, you may depend upon it, the very thing he wishes you to do. He is in danger of falling into obscurity in England, and he hopes to make himself considerable, by provoking an illustrious adversary. He will have a great party : the Church, the Whigs, the Jacobites, the whole wise English nation, who will love to mortify a Scotchman, and to

(1) Voir 56, L. et C., II, p. 350 et 59, *Em. P.*, p. 184, 258.

applaud a man who has refused a pension from the king. It is not unlikely, too, that they may pay him well for having refused it, and that even he may have had in view this compensation. Your whole friends here wish you not to write — the Baron [d'Holbach], d'Alembert, Madame Riccoboni, Mademoiselle Riancourt, Monsieur Turgot, &c. Monsieur Turgot, a friend every way worthy of you, desired me to recommend this advice to you in a particular manner, as his most earnest entreaty and opinion. He and I are both afraid that you are surrounded with evil counsellors, and that the advice of your English literati, who are themselves accustomed to publish all their little gossiping stories in newspapers, may have too much influence upon you. Remember me to Mr. Walpole [Y a-t-il quelques rapports entre les deux dernières phrases?] and believe me, etc. » ¹

Smith, soit dit en passant, ne connaissait Rousseau que par ouï-dire, et nous voyons combien il est loin de comprendre son point de vue. Ses conseils et son avis sur la réputation de Hume sont autrement sages: Hume aurait gagné infiniment à prendre le parti de sourire en silence.

D'Alembert, d'autre part, dans sa lettre de conseils, pensait peut-être moins à Hume qu'à l'intérêt des gens de lettres en général. Convaincu que, de toute manière, Rousseau avait tort, il dit ² :

« Cependant je vous conseille d'y penser à deux fois avant que de mettre vos griefs sous les yeux du public, parce que ces sortes de querelles ne font souvent qu'échauffer davantage les fanatiques obstinés [l'*Encyclo-*

(1) L. et C., II, p. 350.

(2) 59, *Em. P.*, p. 185. Lettre du 6 juillet.

pédie venait d'être mise en circulation] et parce que les indifférents en prennent occasion pour dire du mal des gens de lettres. »

D'Holbach conseilla aussi d'éviter les brochures qui jailliraient sans fin; mais, par ailleurs, sans doute, à l'affût de détails piquants, il lui dit de se justifier seulement auprès de ceux avec qui il avait parlé du sujet. Puis il ajouta ¹ :

« Si, malgré notre avis, vous publiez quelque chose, adressez-le à Monsieur Suard, au bureau de la Gazette de France, et prescrivez-nous l'usage que nous devons en faire. »

Dans la lettre du Baron, se trouve aussi un autre renseignement intéressant que Hume lui aurait demandé. On se rappelle que Hume s'était déjà adressé à la Comtesse de Boufflers pour apprendre exactement quelles étaient les finances de Rousseau². La Comtesse n'y avait pas fait de réponse, mais d'Holbach se montra moins délicat. Voici ce qu'il en dit :

« Un ami de Rougemont a reçu de lui qu'un nommé La Roche, valet de chambre de Monsieur le Maréchal de Luxembourg, lui avait remis à trois ou quatre reprises à peu près la somme dont on vous a parlé et nommément 10,000 louis en une fois. Cette somme a été remise à M. Rousseau dans le temps qu'il était à Môtiers Travers. »

(1) 59, *Em. P.*, p. 258.

(2) Voir ci-dessus, p. 57. Voir plus loin l'explication qu'elle donnera de son silence.

Ainsi l'enquête que Hume avait commencée « par curiosité » devenait à présent plus sérieuse: Hume pouvait espérer déterrer un noir secret qui grossirait ses griefs déjà considérables.

Les choses en étaient là, et le conseil unanime d'éviter toute publicité ébranlait la résolution de Hume, quand tout à coup arriva la lettre d'accusation du 10 juillet. Ses craintes furent aussitôt complètement dissipées; il écrivit à Blair¹ :

« I own that I was very anxious about this affair, but this letter has totally relieved me. I write in a hurry, merely to satisfy your curiosity. »

Pourquoi fut-il si vite rassuré? Peut-être croyait-il que Rousseau allait prendre lui-même la responsabilité de la publication, à laquelle il est évident que Hume tenait toujours beaucoup: le 15, dans une lettre à Strahan, son éditeur, il dit :

« I have got a letter from Rousseau which would make a good eighteen penny pamphlet. I fancy he intends to publish it. It is a perfect frenzy, consequently puts my mind quite at ease². »

Datée aussi du 15 est la lettre de Hume à la Comtesse de Boufflers, qui relate l'histoire de son affaire avec Rousseau à partir du moment où celui-ci avait refusé la pension, — histoire dont Hume lui avait du reste déjà rendu compte³. Il se sentait évidemment

(1) 56, L. et C., II, p. 345, le 15 juillet.

(2) 58, *Letters to Str.*, p. 74.

(3) Le 16 mai, voir 60, P. C., p. 168.

un peu coupable envers la Comtesse de ne pas l'avoir instruite plus tôt de ce qui se passait¹; aussi débute-t-il en faisant des excuses² :

« I should have wrote to you of this matter sooner, had I not been desirous of sparing you the vexation of it till all was finished. You was besides absent from Paris [donc, sous entendu, vous ignoriez les rumeurs]. But as you may now be returned, and perhaps may have heard some surmises of the story from other hands, I was willing to give you a perfect account of it.

« I must now, my dear friend, apply to you for consolation and advice in this affair, which both distresses and perplexes me. Should I give the whole account to the public, as I am advised by several of my friends, particularly by Lord Herford and General Conway, I utterly ruin this unhappy man... [Il y avait déjà renoncé, non par crainte de nuire à son protégé, mais parce qu'il croyait que Rousseau allait publier sa propre lettre].

Notwithstanding his monstrous offences towards me, I cannot resolve to commit such a piece of cruelty even against a man who has but too long deceived a great part of mankind. But on the other hand, it is extremely dangerous for me to be entirely silent. He is at present composing a book in which it is very likely he may fall on me with some atrocious lie. I know that he is writing his memoirs in which I am sure to make a fine figure. Suppose that these memoirs are wrote and are published after his death. My « Justification » must lose a great part of its authenticity, both because several of the persons concerned may then be no more, and

(1) Et il avait de quoi, à en croire Mme du Deffand qui écrivit à Walpole à maintes reprises au sujet de l'irritation qu'éprouvait *l'Idole* de la négligence de Hume.

(2) 60, P. C., p. 180.

because every one may say that it is easy to advance anything against a dead man.

« My present intention, therefore, is to write a narrative of the whole affair [suivant les conseils du Baron] and to insert all the letters and original papers : to draw this in the form of a letter to General Conway : to make several copies of this narrative : to leave one in your hands, one with Lord Marechal, one with Mr. Davenport, and perhaps one or two with other persons [d'Holbach et d'Alembert, peut-être], to send also a copy to Rousseau, and tell him in what hands the other copies are consigned ; that if he can contradict any one fact, he may have it in his power ».

Cette longue lettre se termine ainsi :

« You need not be surprised to hear rumours of this story flying about Paris. I told it to all my friends here, which I thought necessary for my own justification against so dangerous a man : and I wrote some hint [!] of it to Baron de Holbach, whom I desired to examine Rougemont's books with his own eyes. I know not but the inserting of that story may be to my purpose. You always forgot to execute your intention on this head ; or perhaps you have done it but have concealed the issue from me, as being willing to disgust me with my good friend... »

A ce reproche de Hume, la Comtesse répondit avec une droiture et une « rigueur » qui lui font honneur ¹ :

« Autre article auquel je dois répondre. Monsieur le Prince de Conti, à qui je n'ai pas montré votre lettre, parce qu'il est absent depuis six jours, s'était chargé de

(1) P. C., p. 187, le 25-28 juillet.

l'information chez Monsieur de Rougemont. Il a différé d'un jour à l'autre ; ensuite il a passé lui-même chez ce banquier, qui s'est trouvé sorti. Le banquier, voyant un tel nom, aurait dû venir sur le champ demander quel ordre on avait à lui donner ; il n'en a rien fait : bref, tantôt par une raison, tantôt par une autre, ce que nous voulions savoir n'a pas été su. Vous ne me connaissez point, quand vous imaginez que je puisse vous avoir caché le résultat des recherches que nous faisons de concert. Mais que prétendez-vous faire des nouvelles informations dont vous chargez Monsieur d'Olbach ? Vous n'avez pas dessein apparemment de rien écrire contre ce malheureux homme, qui soit étranger à votre cause. Vous ne serez pas son délateur, après avoir été son protecteur. De semblables examens doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. Au nom de ce que vous devez ; au nom d'une amitié dont l'estime fut la base, prenez garde à ce que vous allez faire. Que craindriez-vous ? ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire. Vous êtes invulnérable, si vous ne vous blessez pas vous-même ».

Soit par suite des conseils de la Comtesse, soit que de lui-même il ait préféré s'abstenir, Hume n'a pas repris la question des rentes de Rousseau dans son *Exposé*.

Ayant écrit à la Comtesse de Boufflers, il voulait aussitôt mettre Lady Hervey au courant de la querelle. La prompt réponse qu'il reçut dut lui être une grande consolation, surtout après les conseils qu'il recueillait de France ¹ :

« After the letter you showed me, Sir, and the account you gave me, when you was here, of that madman, Rous-

(1) 60, P. C., p. 27, le 23 juillet 1766.

seau, nothing can surprise me from that quarter ; but it does worse, for it alarms me ; his frenzy is grown to such a height that I really think him dangerous ; and that, for his own sake, and that of others, tis full time he should be locked up. Detestation for his malevolence, and compassion for his madness, make a sort of odd mixture in one's sensations for him ; and both prevent one's laughing at the ridiculous as well as absurd idea he has got about the conspiracy of the triumvirate he supposes united to hurt him. You have really done by this country, in importing him, what the late Lord Hillsborough did by Ireland in carrying there the noxious animals and insects which were not the produce of that country ; and, if Jean-Jacques increases and multiplies here, you will have a great deal to answer for. I wrote Madame Geoffrin an account of all I learnt about him when I saw you last. for I think the world should be informed of what he is capable, that no other humane, kind-hearted generous Hume (if there is another in the world) should be liable to be so treated and so reviled by such an ungrateful madman, as he is... >

*
**

Pour un homme qui n'aimait pas la correspondance. c'était un véritable labeur que d'écrire à tous ses amis. Il n'est donc pas surprenant que nous trouvions ceci dans la lettre de Hume à Davenport, datée aussi du 15¹ :

« I thought to have wrote to him [Rousseau] by this Post : but really have not leezure (*sic*) and scarce

(1) 20, *Séjour*, p. 281.

patience : I shall perharps write to him some time after ».

A la vérité, il lui fallut une semaine de réflexion pour composer sa dernière lettre à Rousseau, qu'il envoya dans un petit billet à Davenport où il dif¹ :

« This man's conduct is such a composition of wickedness and frenzy that one does not know whether they are to be angry with him for the one, or to pity him for the other ; I flatter myself, that you will think my letter sufficiently temperate and decent. »

La lettre du 22 juillet, en réponse à la prière de se justifier que lui avait adressée Rousseau, prouve mieux que tout combien ces deux êtres étaient loin de s'entendre :

« Je suis le plus malheureux des hommes, si vous êtes coupable, — avait écrit Rousseau. — j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable... »

Hume fut sourd à ce cri du cœur. Loin de répondre à la liste d'accusations de Rousseau, il ne jugea nécessaire de répondre que sur un article, celui de la chaise de retour². A l'appui de son témoignage, qui serait peut-être contrebalancé par celui de Rousseau, Hume donna les « preuves » suivantes :

(1) 20, *Séjour*, p. 281.

(2) Voir plus haut, p. 52.

1° Qu'il avait une lettre de Rousseau, celle du 22 mars, qui ne pouvait pas se concilier avec le récit de Rousseau, et qui confirmait le sien ¹.

2° Qu'il avait raconté l'affaire à M. Davenport, qui s'en souviendrait sûrement.

3° Que pour faire honneur à Rousseau, il l'avait contée aussi à une dame à Paris (Rousseau avait agi de même).

4° Que le fait rapporté par lui-même était conséquent et raisonnable, tandis qu'il n'y avait pas de sens commun dans le récit de Rousseau.

En somme, cette lettre de justification, si Hume la considérait comme telle, est d'une faiblesse indigne de son auteur. Il usa de bien plus d'éloquence lorsque, après avoir renoncé bon gré mal gré à une publication des causes de la rupture, il prit le parti de se justifier aux yeux de ses amis.

*
**

Une lettre significative à ce propos vient d'être mise en lumière ². C'est une réponse de Hume à Mme de Meinières qui lui avait demandé des nouvelles de la

(1) Si on se rappelle le texte même de cette lettre, on verra que Hume en a un peu exagéré la signification: « L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé: c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses, qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. »

(2) M. Albert Schinz l'a publiée au cours d'un article, dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau*, XVII (1926-27). On trouve là des

brouille. L'ayant commencée avant de recevoir la longue lettre de Rousseau, Hume dut la mettre de côté pour expédier des lettres plus urgentes, et il ne put la terminer que le 25 juillet. Elle est d'une importance capitale, d'abord parce qu'elle montre l'attitude de Hume avant qu'il comprît entièrement l'excentricité de Rousseau, puis après la surprenante révélation de la lettre du 10 juillet ; — ensuite, et justement parce qu'elle fut composée à des moments différents, elle est l'expression la plus complète que Hume ait donnée à ses amis de ses sentiments. De ce point de vue, elle paraît en quelque sorte comme une première ébauche de *l'Exposé Succinct*. Voici la lettre :

« Lisle Street Leicester Field, 25 of July¹.

« Tho' I have great Reason, Madam, to be ashamed when I am prevented by you in writing, I own that your Letter gave me a sensible Pleasure. I am happy in retaining some I have in your Memory and Friendship ; and I hope that the same Disposition will incline you to have Indulgence for me in my very culpable Silence.. But my Indolence in this particular is unaccountable even to myself. You know, I lived almost with Monsieur de Montigny and his Family, that there are no Persons in the world for whom I have a greater Value : Yet

détails sur Mme de Meinières. Hume l'avait connue d'abord comme Mme Belot, traductrice de quatre volumes de son *Histoire des Tudors*. Elle avait épousé M. le président Durey de Meinières en 1765.

(1) La date est celle de la seconde moitié, mais elle précède le tout, et fut, sans doute, ajoutée là parce que, comme on verra en *post-scriptum*, il n'y avait pas de place à la fin de la lettre.

except one Letter to Mde. Dupré, I have given them no Testimony of my Gratitude or Esteem. I cannot possibly tell a stronger Instance of my ill Behaviour in this particular.

« You desire an account of my Transactions with Monsieur Rousseau, which are certainly the most unexpected and most extraordinary in the world. I shall endeavour to abridge them as much as possible. It is needless to give you a long Detail of my Behaviour towards him while he lived here and in this Neighbourhood, the marks of Affection and Attachment which I gave him, my compliance with all his Humours, my constant Occupation in his Service. I was blamed by all my Friends for giving him so much of my Time and Care, and was laughed at by others. All the Letters, which I wrote to any part of the world were honourable and friendly for him ; and he, on his part, gave me the warmest Testimonies of Gratitude, seemed transported whenever he saw me, and after he went to the country, he wrote me Letters which I have happily preserved and which contain Expressions of Friendship that even the Energy of his Pen cou'd not carry further. I settled him in a most beautiful country, with a very honest Gentleman of about 7.000 Pounds Sterling a year ; and who at my Entreaty takes 30 pounds a Year of board for him and his Gouvernante. The Gentleman himself lives at about 20 miles distant from him ; so that everything seemed as if it were contrived to make our Philosopher happy and easy. I was also very fortunate in my Negotiations for his Pension. I first consulted himself. He gave his Consent : He wrote the same thing to Lord Mareshal. I then applied to the Ministers, particularly to General Conway, Brother to Lord Hertford : I was favoured by their compliance : only on condition that the affair remain a Secret. I introduced Rousseau to them, who thanked them for their Goodness. The affair was not

brought to a full conclusion before he went to the Country by reason of General Conway's Sickness ; but was soon after finished. I informed Rousseau : He wrote to M. Conway that he could not take the Pension as long as the King was resolved to keep it a Secret. I then desired Monsieur Rousseau to recollect that he was informed of the Circumstance from the beginning, and that he not only agreed to but was pleased with it : and I entreated him to return to the same way of thinking. I received no answer ; upon which I concluded that he was ashamed to write to me, and being determined to consummate my good Work, I applied again to the Ministers ; and prevailed on them to depart from the Circumstance of the Secrecy. I very joyfully informed Rousseau of my Success ; and by the Return of the Post I received an Answer by which he informed me, that I am the greatest Villain alive, *le plus noir de tous les hommes* ; that I conducted him into England with no other view than to dishonour him ; and he henceforth renounces all Friendship and Commerce with me. At the same time, he most impudently asserts to my face the grossest and most impudent Lye in the World. This wonderful Incident opened my Eyes which had been long shut ; I then found, that he wanted to bring on the Offer of the Pension merely that he might have the Ostentation of refusing it ; and that he sought by a pretended Quarrel to cancel all his Obligations to me. Being also tired of the Security and Tranquillity of England and finding himself entirely forgot in the Country, he wished to draw the attention of the Public by a Fray with me. I answered him however with great Temper and Decency : I supposed that some Lyar and Calumniator had accused me to him : I entreated, I conjured, urged him to come to Particulars, and to tell me any (*sic*) the most minute Circumstance in which I had been wanting to him. I received no answer for

above three Weeks, tho' the Post cou'd have brought me the return of my Letter in four Days. It was then I broke out, and told the affair to my Friends : I needed but to have told it to one Person : The account flew like Wild-fire all over London in a moment ! Every body's Surprise at his ingratitude to me, whose Friendship towards him had been so generally remarked : the Singularity of the Man and of his Conduct ; his Celebrity itself and any Degree of Reputation I may have attained ; all these Circumstances made the Story the Subject of general Conversation. I find the same thing has happened at Paris from my Letter to the Baron which I never desired him to conceal. I have also sent to Monsieur d'Alembert a Copy of Rousseau's Letters and of mine. I had many Reasons for not concealing the affair. I know Rousseau is writing very busily at present, and I have Grounds to think that he intends to fall equally on Voltaire and me. He himself had told me he was composing his Memoirs, in which Justice would be equally done to his own Character, to that of his Friends, and to that of his Enemies. As I had passed so wonderfully from the former Class to the Latter, I must expect to make a fine figure ; and what, thought I, if these Memoirs be published after his Death or after mine ? In the latter Case, there will be no one to vindicate my Memory. In the former Case, my Vindication will have much less Authenticity. For these Reasons I had once entertained Thoughts of giving the whole instantly to the public : but more mature Reflection made me depart from this Resolution, and I am glad to find that you concur in the same Opinion.

« When I had come to this Part of my Narrative, I received unexpectedly a Letter from Rousseau which had been extorted from him by the Authority of Mr. Davenport, the Gentleman with whom he lives. It consists of eighteen Folio Pages, in a very small hand, and would

make a large Pamphlet. Never was such a Heap of Frenzy and Wickedness invented. I shall give you a few Extracts from it to satisfy your Curiosity. He says that d'Alembert, Horace Walpole and I entered into a Conspiracy together at Paris to ruin him ; that the first operation of the Conspiracy was to write a feigned letter in the King of Prussia's Name, which was compos'd by Monsieur d'Alembert and fathered by Monsieur Walpole ; that young Tronchin, the Son of his capital Enemy, lodged in the same house with me, and that he observed my Landlady to look coldly on him (Rousseau) one day as he met her in the Passage ; that I live also in Friendship with Lord Lyttleton, who is his Enemy ; that the People of England were at first very fond of him, but by Monsieur Walpole's Intrigues and mine were rendered very indifferent about him ; and that the first Discovery which he made of my Treachery was at Senlis, where we lay together in the same Chamber, and where I spoke aloud, as he supposes in my Sleep, and betray'd all my black Designs against him. He owns, however, that before he left London, his Doubts went no further than Suspicion ; but rose to Certainty after he was settled in the Country. For first d'Alembert's Letter was published in the English Newspapers, and he is sure, from Internal Conviction, it was done by me. Secondly there was published in one of the Journals a Paper reflecting on him, which for the same Reason he ascribes to me. Thirdly, there was another Piece published in another Newspaper, which he believes also to be mine. Fourthly, Monsieur Voltaire in his Satyrical Letter published at London, does not mention that I conducted him to England ; Therefore I am in the Conspiracy with Voltaire. This is the Substance of the Letter : But wou'd you believe it, that in a Piece as full of Frenzy and Malice, Impertinence and Lies, there are many Strokes of Genius and Eloquence ; and the conclusion of it is remarkably

sublime. The whole is wrote with great Care, and I fancy he intends it for the Press. This gives me no manner of Concern ; The Letter will really be a high Panegyric on me ; because there is no one who will not distinguish between the facts which he acknowledges, and Chimeras which his Madness and Malice have invented : He even says, that if my Services were sincere my Conduct was above Human Nature ; if they were the Result of a Conspiracy against him, it was below. I own that I was somewhat anxious about the affair till I received this mad Letter ; but now I am quite at my ease. I do not however find, that, in other Respects he is mader (*sic*) than usual ; nor is his Conduct towards me worse than toward Monsieur Diderot about seven years ago. I beg my Compliments to Monsieur de Meinières, to whom I wish you wou'd explain this Letter. The President de Brosses can read it in the Original. Please mark to him my Respects, I cou'd wish also that Monsieur de Montigny saw it. I have not room to subscribe myself regularly as I ought. David Hume. »

La dernière recommandation de Hume devait suffire pour que Mme de Meinières crût de son devoir de traduire cette longue lettre¹ ; aussi les détails de la querelle circulaient-ils parmi les admirateurs de Rousseau, — coup très adroit de la part de Hume. Et si des lettres pouvaient lui assurer la bienveillance de Paris, Hume n'avait rien à craindre, car il y avait certainement prévenu toutes les coteries, écrivant même à Mme du Deffand².

(1) Voir l'article de M. Schinz pour la traduction qui, de façon ou d'autre, trouva le moyen de parvenir même à Rousseau, puisqu'elle se trouvait parmi ses papiers.

(2) Lettre qui nous manque.

On ne peut plus étonnée, celle-ci exprima son étonnement à Walpole ¹ :

« Je vais vous apprendre quelque chose qui m'a bien surprise et qui vous surprendra peut-être aussi. J'ai reçu avant-hier une lettre du Paysan ², la plus honnête et la plus tendre : il s'excuse de sa conduite, il tâche de la justifier ; il me parle de sa querelle, il vous nomme en disant « notre ami, Monsieur Walpole », il est jaloux du petit Crawford ³, il désire d'être aussi bien avec moi à son retour qu'il l'était à son arrivée en France... »



Pendant que Hume poursuivait avec tant de diligence sa propre justification auprès de ses amis, tout prêts à le croire d'avance, Rousseau, loin de s'expliquer à tout le monde, se montrait de jour en jour plus réservé. Sans doute n'aurait-il pas même parlé à Davenport, si Hume ne l'y avait forcé. Pourtant, on lit bien entre les lignes de sa lettre à du Peyrou du 21 juin, qu'il éprouvait un grand besoin de consulter un ami sûr ⁴ :

« J'ai bien des choses à vous dire que je ne puis confier à une lettre qui pourrait s'égarer. Quand vous viendrez, je vous dirai ce qui s'est passé ; je crois que vous conviendrez que j'ai fait ce que j'ai dû faire. » [il doit s'agir

(1) 92, *Lettres à H. W.*, n° 27, Lettre du 18 août.

(2) Elle qualifiait toujours Hume de « Paysan du Danube » dans ses lettres à Walpole.

(3) Jeune ami de Hume, alors à Paris.

(4) *Cor.* DCCXC.

ici du refus de la pension]. Et plus loin : « Il est certain que la fausse lettre du Roi de Prusse et les premières clabauderies de Londres m'ont alarmé, dans la crainte que cela influât sur mon repos dans cette province, et qu'on n'y voulût renouveler les scènes de Motiers. Mais sitôt que j'ai été tranquilisé sur ce chapitre, et qu'étant une fois connu dans mon voisinage, j'ai vu qu'il était impossible que les choses prissent ce tour-là, je me suis moqué de tout le reste, et si bien, que je suis le premier à rire de toutes leurs folies. Il n'y a que la noirceur de celui qui sous main fait aller tout cela qui me trouble encore : cet homme a passé mes idées, je n'en imaginai pas de faits comme lui... »

Les réponses que Rousseau recevait à ses lettres lui enlevaient peu à peu toute envie de se confier à ses amis par la poste. Enfin il décida de n'écrire plus à personne, pour éviter tout ennui et pour avoir un peu de repos :

« Je sais, écrivit-il à d'Ivernois ¹, que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes, et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance, même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité ».

Pendant longtemps, excepté la lettre du 10 juillet que Davenport le força d'écrire, Rousseau s'en tint à cette résolution : il n'écrivait et ne parlait à personne qu'à son voisin Granville, et alors, seulement de choses indifférentes ; il n'écrivait même plus à Milord Maréchal ni à du Peyrou, qu'il avait exceptés de son

(1) 1, *Cor.*, DCCXCII, le 28 juin.

ban. Son but était de se faire oublier du public ; il expliquait à du Peyrou¹ que :

« quand on écrit, les lettres se montrent; on parle d'un homme, et il importe qu'on cesse de parler de moi² ».

Le 20 juillet seulement, Rousseau annonça à Milord Maréchal³ qu'il aurait voulu lui envoyer la copie de sa correspondance avec Hume, à qui il avait été forcé de déclarer ses sentiments⁴, mais que par son volume c'était un véritable livre. Ce fut tout.

Si Rousseau espérait, par sa réserve, échapper aux yeux du public, il fut vivement détrompé par une lettre de Guy, que nous n'avons pas, — mais la réponse de Rousseau, datée du 2 août, en donne quelque idée⁵ :

« Je me serais bien passé, Monsieur, d'apprendre les bruits qu'on répand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que, dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public... Je n'en suis pas moins reconnaissant pour ceux que l'intérêt qu'ils pren-

(1) 1, *Cor.* DCCCH, le 19 juillet.

(2) Cette missive fut sollicitée par une copie d'une lettre où Hume parlait du loyer que Rousseau devait payer à Davenport, — probablement la lettre du 2 mai; voir 60, P. C., p. 160.

(3) 1, *Cor.* DCCCH.

(4) 1, *Cor.* DCCV.

(5) 1, *Cor.* DCCCH.

nent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe : en m'affligeant, ils m'obligent ; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse, cela peut être¹ ; mais s'ils croient que mon bonheur en dépend, ils se trompent... On dit que Monsieur Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savais répondre, je m'en croirais digne... » [Enfin, pour tranquilliser ses amis de Paris, il ajouta :] « Il s'agit, Monsieur, de deux hommes dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui... Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend : l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire pièce et pour conspirer contre lui... »

Le même argument valait en sens inverse, s'il avait donné le bénéfice du doute à Hume; mais une telle

(1) Guy lui aurait-il envoyé une traduction par Mme de Meinières de la lettre de Hume, — traduction qu'elle aurait faite, pour la montrer à ses amis, surtout, sur la recommandation de Hume, aux Montigny? C'est une hypothèse tentante, d'autant plus qu'il faut expliquer comment une telle traduction se trouvait dans les papiers de Rousseau (voir l'article de M. Schinz). Malheureusement, entre le 25 juillet, date de la lettre de Hume, et le 2 août, date de la réponse de Rousseau à Guy. Il y a trop peu de temps — huit jours seulement, — pour que la lettre de Hume soit traduite et mise en circulation assez longuement pour parvenir jusqu'à Guy, qui l'aurait expédiée à Rousseau. Nous avons trouvé, cependant, d'après une lettre de la Comtesse de Boufflers, qu'une lettre de Hume, envoyée d'Angleterre le 12 janvier, était arrivée à destination le 16, de sorte que, si l'on ne suppose pas de retards, — qui après tout ont pu ne pas se produire, — notre hypothèse est possible.

idée n'entra jamais dans l'esprit de Rousseau, tant il était sûr que Hume était un cran de la grande roue qui cherchait à l'écraser. Et, il en était si convaincu, qu'il croyait Hume incapable de publier les pièces du procès :

« Plus je pense à la publication promise par Monsieur Hume, dit-il en terminant sa lettre, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que malgré son extrême adresse, et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, Monsieur Hume est un homme démasqué ».

Si Rousseau était discret dans ses lettres au sujet de la querelle, il se conformait strictement à la résolution qu'il avait prise au sujet de la pension. Le roi avait spécifié que l'affaire resterait secrète : aussi Rousseau n'en parla-t-il à personne, sauf à Milord Maréchal, de qui dépendait son acceptation ; il fit même semblant de mal comprendre du Peyrou qui, ayant eu vent de la pension, l'avait questionné sur cet honneur¹ :

« Monsieur Hume vous apprend, dites-vous, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, et vous me reprochez de ne vous en avoir rien dit. Vous auriez raison, si cela était vrai ; mais je n'ai jamais ouï parler de pareille folie ».

Plus tard, il expliqua à du Peyrou la cause de son silence² :

(1) 1, *Cor.* DCCLXXXVII, le 31 mai.

(2) 1, *Cor.* DCCCX, le 16 août.

« Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question et dont vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non seulement à cause du secret que Monsieur Hume exigeait, au nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, mais parce que, n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais assuré de la voir remplir ».

Comme il n'avait jamais mentionné à personne la possibilité d'une pension, rien ne l'exaspérait davantage que les critiques de ses amis au sujet de sa lettre à Conway¹. Comment avait-on pu prendre cette lettre pour un refus ? Il voulait la pension, et, pour lui, sa lettre ne constituait un refus que si la pension devait venir par l'entremise de Hume. Comme preuve, il envoya à tous ceux qui lui demandèrent une explication de sa conduite, une copie de sa lettre, et leur raconta son embarras pour la composer, « ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, et ne pouvant en alléguer aucune autre »².

Donc, une fois la brouille consommée, et pendant que Hume bavardait, se justifiait, Rousseau demeurait muet ; il ne s'expliquait que sur demande, et, si l'on en juge d'après ses lettres, on ne peut admettre vraiment avec ses accusateurs qu'il voulait se faire remarquer³. Nous croyons plutôt qu'il désirait sincèrement une vie retirée, un asile loin des yeux curieux du public. Le pauvre homme était nerveux : en tout

(1) Voir plus haut, p. 115 et suivantes.

(2) 1, *Cor.* DCCCVI, à Milord le 9 août. Voir aussi la lettre à Mme de Verdelin, août, sans quantième, et à du Peyrou, le 16.

(3) Voir lettre de d'Alembert à Hume, 56, L. et C., II, p. 333.

temps, il avait redouté les difficultés de la vie en un pays étranger parlant une langue inconnue, — cela s'était vu, du reste, quand on lui avait proposé en 1762 un séjour en Angleterre ; — mais après ses pénibles expériences en Suisse, il avait franchement peur¹. Le public anglais, qu'il croyait changé à son égard, l'effrayait plus qu'il ne blessait sa vanité; ne fallait-il pas y discerner les pronostics d'une autre persécution ? Ce fut pour la devancer, et pour obvier à toute méprise de la part du public, qu'il avait dénoncé la fausse lettre du Roi de Prusse. Mais, à mesure que croissait sa conviction de la noirceur de Hume, et qu'il sentait se resserrer autour de lui les mailles que tissaient ses ennemis pour le ruiner, il renonçait à toute lutte. Le salut, pensait-il, était dans l'inaction et le silence. Et voici qui est tragique: dans sa lettre à Guy, Rousseau avait cru répondre avec sang-froid et prudence aux attaques de Hume qu'il ne pouvait pas ignorer ; or, sans elle, la querelle n'aurait jamais atteint les proportions formidables qu'on lui connaît. Cette lettre à Guy fut, sinon la cause, du moins la justification de *l'Exposé Succinct* que Hume publia.

(1) A ce propos Burton raconte une anecdote qui montre combien l'imagination malade de Rousseau était toujours en éveil: L. et C., II, p. 334. « During his sojourn in England, he was in dread of being kidnapped. The late Professor Walker remembered being asked by Lord Bute to accompany Rousseau on a botanizing excursion on the banks of the Thames, and that he was just explaining something about marine plants being acrid, when a Cockney picnic party of youths, dressed as sailors, landed. Rousseau instantly took to his heels! The professor being responsible for his safe restoration, followed, and, after a considerable chase, succeeded in running him down. Rousseau, seeing that there were no other persons, passed the matter off by the observation that marine *men* were acrid. »

CHAPITRE VI

LA PUBLICATION DE L'EXPOSÉ SUCCINCT

Paris conseille une publication. — Les voix contraires. — Hume se met au travail. — Paris commence la publication. — L'édition anglaise. — L'effet de la brochure sur Hume. — Hume s'excuse auprès de Walpole. — The Concise Account paraît.

HUME, que nous avons laissé en train d'exposer à ses amis la noirceur ou la folie de Rousseau d'après la lettre du 10 juillet, croyait assez naïvement que l'affaire était close. Aussi continuait-il ses préparatifs de départ pour l'Ecosse. Le 22 juillet, il écrivit à Davenport, à qui il comptait faire visite en route¹ :

« I propose soon to be at your Fire-side, or rather in your shady Grove, for I think the Weather more suitable to the latter than the former... »

Malheureusement, il ne prévoyait pas les lettres de condoléances et de conseils qui allaient pleuvoir sur lui en réponse à son exubérance épistolaire de la mi-juillet.

(1) 20, *Séjour*, p. 281.

Mais voilà que l'affaire devenait plus considérable qu'il ne l'avait cru, et il dut remettre indéfiniment le jour de son départ, ce qu'il fit d'assez mauvaise grâce.

« I was just ready to set out to Scotland, écrivit-il à Madame de Barbantane¹, in order to visit my friends and take leave of them, when I received that horrible letter, accusing me of the blackest of crimes, in return for all my Favours and good Offices. I was then necessarily detained in London, in order to clear up so capital a charge. I was engaged in a correspondance with Paris, which I could not in honour neglect, and thus a great deal of time has been uselessly and disagreeably lost... »

Sa correspondance avec Paris était sérieusement gênée par la lenteur des courriers: les conseils de ses amis d'Outre-Manche ne pouvaient être vraiment opportuns, et de nouveaux incidents avaient surgi à l'improviste et modifié la situation quand, enfin, arrivaient de France les avis en retard sur les événements. Que se passait-il alors? Nous avons vu qu'à la première accusation de Rousseau, Hume, furieux, voulait crier sur les toits l'ingratitude de son protégé; puis, ayant reçu la lettre du 10 juillet, où il trouvait une preuve si flagrante de la folie de Rousseau, un peu rassuré, il était prêt à renoncer à tout éclat. A peine avait-il pris cette décision, que sa première colère fut rallumée par les recommandations de la coterie parisienne, alors en proie aux mêmes sentiments qu'il avait eus lui-même avant de voir le long récit de Rousseau. Son courroux ainsi rechauffé, s'épanche

(1) 60, P. C., p. 209. le 29 août.

de nouveau dans les lettres à d'Alembert et à ses amis, qui eux, s'étaient un peu calmés dans l'intervalle. L'échange d'idées continua sur le même rythme, faussé par la distance, de sorte que les conseils des amis arrivaient toujours à contre-temps.



Mais reprenons un peu plus haut. La première réaction importante à Paris eut lieu quand d'Alembert reçut la lettre de Hume renfermant la copie de celles de Rousseau du 23 et du 29 juin¹. Elle arriva au bon moment, selon d'Alembert: de nombreuses personnes, — Turgot, Morellet, Roux, Saurin, Marmontel et Duclos, — se trouvaient assemblées chez Mlle de Lespinasse. Ces bonnes gens devaient être enchantés d'avoir un si palpitant sujet de conversation; aussi le discutèrent-ils à fond.

Il n'y eut qu'une voix là-dessus: d'Alembert, qui, nous l'avons vu, avait, d'abord, déconseillé la publication, pour sauvegarder le prestige des lettres, changea d'avis tout à coup :

« Mais le public est aujourd'hui trop occupé de votre querelle, écrivit-il², et les choses sont trop avancées, [elles n'étaient pas plus avancées qu'au moment de sa dernière lettre. Si on avait tu la nouvelle révélation de Hume, le public n'en aurait rien su] pour que vous ne rendiez pas les faits absolument notoires... »

(1) Cette seconde lettre nous manque, mais d'Alembert en accusa réception dans sa lettre du 21 juillet. 59, *Em. P.*, p. 187.

(2) 59, *Em. P.*, p. 187, cité ci-dessus.

Turgot, même après la lecture des lettres de Rousseau, était d'abord d'avis qu'il ne fallait pas les imprimer, mais il se laissa entraîner par l'éloquence des autres, et par l'attitude de Duclos, qui, s'avouant l'ami de Rousseau, compatissait au chagrin de Hume et approuvait sa défense; il fallait publier, disaient-ils tous, puisque la lettre au Baron d'Holbach avait été rendue si publique (et par qui?):

« Je vous avoue, cependant, dit Turgot¹, que mon premier penchant avait été de vous confirmer dans le parti auquel vous inclinez, de ne pas imprimer quant à présent, et je ne suis revenu à l'avis commun que d'après la considération que les choses n'étaient pas entières, que votre première lettre au Baron d'Holbach avait été aussi publique qu'elle pût l'être; qu'aux yeux de tous les partisans de Rousseau, qui sont en grand nombre, vous étiez devenu son accusateur, et comme tel obligé de justifier les imputations et les qualifications dont vous l'aviez noirci... »

Il jugea qu'il fallait insister beaucoup sur le fait que Rousseau avait prémédité plusieurs mois le coup qu'il porterait à Hume, en refusant la pension² :

« C'est le point décisif, dit-il, et c'est sur quoi vous ne devez pas craindre de vous étendre, car les preuves sont d'autant plus nécessaires qu'une scélératesse aussi profonde et aussi atroce est véritablement inconcevable... »

(1) 59, *Em. P.*, p. 131, le 23 juillet.

(2) 59, *Em. P.*, p. 133, même lettre.

Cependant, on voit bien qu'au fond Turgot n'était pas entièrement convaincu, car il contredit la raison même de la publication :

« Au reste, avoue-t-il, il n'est personne dans ce pays-ci qui puisse imaginer que votre réputation coure le plus léger risque dans cette affaire ».

Cette conviction n'était pourtant pas assez forte pour qu'il s'opposât longtemps aux autres. Il termina donc sur ce ton :

« Je pense que d'Alembert a insisté pour que vous nous envoyiez votre MS avant de rien publier. Comme les amis de Rousseau sont principalement dans ce pays-ci, nous serons plus à portée de prévoir les objections. L'Abbé Morellet est sur cela entièrement de mon avis. Vous pouvez adresser les paquets à Monsieur de Montigny pour en éviter le port à d'Alembert ».

On avait des idées très arrêtées à cette réunion chez Mlle de Lespinasse, sur la façon dont Hume devait procéder. D'Alembert se fit le porte-parole de l'opinion unanime¹ :

« Vous commencerez d'abord, écrivit-il, par dire que vous savez que Rousseau travaille à ses Mémoires ; qu'il fera sans doute mention de sa querelle avec vous, qui a fait trop de bruit pour qu'il ne cherche pas à la tourner à son avantage ; que les Mémoires pourraient paraître ou après votre mort ou après la sienne... que dans le premier cas, comme vous l'observez vous-même, personne ne pourra vous justifier, que dans le second votre défense serait sans force, que vous avez cru devoir donner

(1) 59, *Em. P.*, p. 187, le 21 juillet.

vous-même toute cette histoire au public, afin que Monsieur Rousseau réponde s'il le peut ».

Ensuite d'Alembert donnait quelques indications sur le ton à adopter: il fallait écrire sans aigreur ni injure (toujours le mythe du « bon David » à préserver), éviter toute réflexion sur le caractère de Rousseau, sur son propre rôle de bienfaiteur et toute allusion aux autres querelles de Rousseau :

« Enfin, mon cher ami, nous vous recommandons et nous vous conjurons, de mettre dans cette brochure la plus grande clarté. Si vous pouvez avoir la lettre qu'il a écrite à Milord Maréchal¹, il ne faudra pas manquer non plus d'expliquer en détail, et bien nettement, ce que vous me mandez — que vous avez découvert par différentes circonstances, que depuis deux mois Rousseau avait formé ce dessein contre vous... nous pensons aussi, que comme le public est actuellement fort occupé de cette affaire, vous ne devez point perdre le temps pour imprimer, et que le plutôt (*sic*) en sera le mieux... »

Un point essentiel, dit d'Alembert, la question de la Lettre du Roi de Prusse, devait être élucidé :

« Je ne dois pas vous laissez ignorer une chose — c'est qu'on dit que Rousseau vous soupçonne d'avoir eu part, ou du moins d'avoir eu connaissance de la lettre sous le nom du Roi de Prusse que Monsieur Walpole a écrite contre lui, en quoi je ne puis approuver Monsieur Walpole, parce qu'il y a de la cruauté à tourmenter un malheureux qui ne vous a point fait de mal. Il est donc

(1) Il s'agit, évidemment, d'une lettre que nous n'avons pas, mais qui avait motivé la réponse du 3 juillet. Voir 49, A. et E., II, p. 149.

essentiel que vous tiriez cette affaire au clair, et que vous prouviez, comme je n'en doute pas, que vous n'avez point eu part à cette méchanceté ».

Enfin, d'Alembert prévient son ami contre toute faiblesse en ce moment critique, lui disant qu'il fallait absolument rendre les causes de la querelle publiques, et par une vraie publication :

« Voilà mon cher ami, ce que nous pensons, et ce que pensent, il me semble, tous les gens de lettres, et les gens honorables. Tout le monde ne vous donnera, peut-être, pas le même conseil, mais vous devez vous défier de trois choses : de la faiblesse des uns qui vous conseilleront le silence par lâcheté, de la fausse générosité des autres, qui vous conseilleront de demeurer en repos contre vos intérêts, — enfin des fanatiques de Rousseau, qui ne voudraient pas que vous tiriez sa conduite et son caractère au grand jour. Vos véritables amis, au nombre desquels je me flatte que vous me comptez, penseront autrement, et vous conseilleront ce qu'ils croient le plus convenable à votre réputation. Tout ce que je vous dis là, mon cher ami, je le dirais en présence de Rousseau lui-même ; je n'ai aucune raison au monde que je sache de me plaindre ni de me louer personnellement de lui ; mais je dois à votre amitié, qui me demande conseil, de lui dire ce que je ferais si j'étais à votre place, et si j'avais en main, comme vous, de quoi rendre ma justification plus claire que le jour.

« Mademoiselle de Lespinasse — à qui j'ai lu votre lettre et ma réponse, et qui prend à vous le plus grand intérêt — me charge de vous dire combien elle vous aime, et combien elle est persuadée que vous devez imprimer. Elle ne pense pas, non plus que moi et tous vos

amis, qu'il suffise d'envoyer cinq ou six copies de cette histoire à différentes personnes, comme vous paraissez en avoir le dessein ; cela aurait l'air d'une justification ténébreuse — d'une démarche obscure — enfin ce que nous appelons un *coup fourré*, qui n'est pas digne de vous, et qui ne suffirait pas pour mettre Rousseau absolument dans son tort... »

En attendant la publication, d'Alembert, lui non plus, ne perdait pas son temps :

« J'ai eu l'honneur de voir Monsieur Smith, dit-il. Nous avons beaucoup parlé de vous et de votre affaire, et je ne manquerai pas de lui faire part de votre lettre comme vous me le recommandez... Je ne manquerai pas de mander à Voltaire des détails que vous me faites ; ce sera, comme vous me dites, votre *traité de paix* avec lui. Assurément toute cette histoire le divertira beaucoup, et vous procurera, peut-être, quelque papier de sa façon [nous allons voir combien il devinait juste]. Il faut laisser faire. Pour vous, mon cher ami, soyez grave dans votre défense, simple, clair, entrant dans tous les détails nécessaires, et surtout très modéré dans les expressions ; votre défense n'en aura que plus de force ».

*
**

Hume se sera mis tout de suite avec docilité à composer sa brochure sur le modèle prescrit par d'Alembert. Mais déjà les avis contraires arrivaient. D'abord la Comtesse de Boufflers, à qui surtout Hume avait envie de plaire (car il se sentait coupable à son égard pour avoir tardé à la mettre au courant de la que-

relle), lui adressa une lettre de reproches et d'admonitions¹. Elle commença par récuser toute raison qu'il alléguerait pour ne pas l'avoir instruite la première, et en tous cas, ajouta-t-elle, le Baron d'Holbach n'eût pas dû être le premier confident. Ensuite, elle poursuivait avec une clairvoyance admirable :

« Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un cœur grièvement blessé, que la raison n'a pu encore dompter ? Pourquoi vous dérober la plus noble vengeance qu'on puisse prendre d'un ennemi, d'un ingrat, ou plutôt d'un malheureux que les passions et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement), celle de l'accabler de votre supériorité, — de l'éblouir par l'éclat de cette vertu même qu'il veut méconnaître ? »

Puis, examinant le fond de l'affaire :

« La lettre de Rousseau est atroce ; c'est le dernier excès de l'extravagance la plus complète, ne croyez pas pourtant qu'il soit capable d'artifice ni de mensonge, qu'il soit un imposteur ni un scélérat ».

Avec une logique parfaite, la Comtesse se mit alors à prouver l'invraisemblance d'un dessein prémédité de Rousseau de nuire à Hume :

« Il est sans appui, sans ressources, sans consolation quelconque, si vous l'abandonnez, et vous imaginez que c'est de sang-froid avec toute sa raison qu'il s'expose à de pareils malheurs ? — On assure que vous avez écrit qu'il

(1) 60, P. C., p. 187, le 27 juillet.

voulait se ranger du côté de l'opposition ¹ ; connaît-il les différents intérêts de l'Angleterre ? Derbshire est-il un lieu propre à intriguer ? Tirera-t-il plus d'avantage des Seigneurs du parti qu'il n'a pu tirer, s'il eût voulu, de votre amitié, de la protection de Monsieur Conway et des bontés du Roi ? »

Elle ne tâcha pas d'excuser Rousseau, mais elle n'en blâmait pas moins l'attitude de Hume :

« Mais vous, au lieu de vous irriter contre un malheureux qui ne peut vous nuire, et qui se ruine entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible ? Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui divise les esprits, qui flatte la malignité, qui amuse aux dépens de tous deux [ceci devait alarmer Hume] les gens oisifs et inconsiderés, qui fait faire des réflexions injurieuses et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie.. »

Avant d'expédier cette lettre, commencée à Pougues, la Comtesse rentra à Paris où elle trouva la lettre de Hume à d'Alembert renfermant la lettre de Rousseau du 10 juillet: elle en fut surprise et affligée au plus haut point :

« Quoi ! ajouta-t-elle, vous lui recommandez de la communiquer non seulement à vos amis de Paris (dénomination bien vague et bien étendue), mais à Monsieur de Voltaire, avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions ! Après ce trait de passion, après tout ce que vous avez dit et écrit, les

(1) Idée discutée en quelque sorte dans la lettre ci-dessus citée de Smith.

réflexions que je vous communiquerais, les conseils que je pourrais vous donner, seraient inutiles. Vous êtes trop confirmé dans votre opinion, trop engagé, trop soutenu dans votre colère pour m'écouter. Peu s'en faut, que je ne brûle ce que j'ai déjà écrit... »

Toutefois, la Comtesse ne voulait pas terminer sa lettre sans prendre conseil d'un ami sûr de Hume. Dans cette intention elle fit venir Adam Smith et discuta à fond l'affaire. Rendant compte de leur entrevue, elle écrivit à Hume :

« Il me quitte à l'instant. Je lui ai lu ma lettre. Il appréhende aussi bien que moi que vous ne soyez trompé dans la chaleur d'un si juste ressentiment. Il vous prie de relire la lettre de Rousseau à Monsieur Conway. Il ne nous paraît pas qu'il refuse la pension, ni qu'il désire qu'elle soit publique. Il demande qu'elle soit différée jusqu'à ce que la tranquillité de son âme, altérée par un violent chagrin, soit rétablie, et qu'il puisse se livrer tout entier à sa reconnaissance¹. Dans la mauvaise humeur où il était, votre méprise, qu'il aura crue volontaire, aura achevé de l'aigrir et de lui renverser la raison ».

Et elle insiste derechef pour qu'il réfléchisse bien avant d'aller plus loin, car personne, hors lui-même, ne pouvait lui nuire.

Cette lettre admirable, dont nous avons cru bon de citer un long extrait, à cause de la pénétration psychologique de l'auteur, ne pouvait pas manquer de troubler la tranquillité de Hume; une communication de Turgot, écrite peu après, n'était guère plus rassu-

(1) Voir plus haut, p. 87.

rante. Or, Turgot, qui, nous venons de le voir, avait conseillé presque malgré lui une publication, changea d'opinion une seconde fois après avoir rencontré Smith qui revenait de chez la Comtesse de Boufflers ; il vit sous un autre jour toute la conduite de Rousseau¹ :

« Voici maintenant ce que j'imagine. Vous avez fait, avant son départ de Paris, et je crois même en sa présence, une plaisanterie bien légère sur son goût supposé pour les persécutions². Cette plaisanterie a été insérée par Monsieur Walpole dans la lettre qui s'est répandue sur le nom du Roi de Prusse. Cette lettre est devenue publique en Angleterre ; elle a donné lieu à une lettre de Rousseau dans les papiers publics, où il en paraît sincèrement affecté. Monsieur Walpole ou d'autres gens pour lui, ont répliqué par deux ou trois plaisanteries qui, certainement l'auront piqué jusqu'au vif. Or, avec le caractère sombre et soupçonneux de Rousseau, l'impression profonde que ces plaisanteries ont faites (*sic*) sur son âme, vos liaisons avec Monsieur Walpole, et avec la société du Baron d'Holbach, la circonstance de cette plaisanterie employée par Monsieur Walpole et qu'il savait être originairement de vous, — il n'a peut-être fallu qu'un mot, un rapport ambigu, pour enflammer son imagination, et lui faire regarder comme certaine la chimère la plus absurde. »

Ainsi les accusations de Rousseau devenaient plutôt l'explosion d'un caractère sombre qu'une noirceur réfléchie : Turgot pensait donc que, sans l'éclat qu'avait donné Hume à l'affaire, Rousseau eût pu être

(1) 59, *Em. P.*, p. 137, le 27 juillet.

(2) A ce sujet, voir plus haut, p. 32.

amené, lui, à se rétracter; c'était désormais impossible, il proposait donc que, loin de rien publier, Hume fît ses excuses à Rousseau.

Cette lettre écrite, Turgot vit pour la première fois celle de Rousseau du 10 juillet; il ajouta donc un post-scriptum où il dit qu'il la jugeait absurde à la folie, mais qu'il conseillait toujours de répondre à Rousseau, et de n'imprimer que si Rousseau l'y poussait.

Enfin arriva une lettre de d'Alembert qui acheva de déranger les calculs de Hume: d'Alembert ne pouvait pas prendre au sérieux la lettre du 10¹. D'un ton moqueur il parlait des « preuves incontestables », surtout du regard fixe². En somme, voici le sentiment de d'Alembert sur toute la lettre :

« Mon premier mouvement en le lisant a été d'admirer sa rhétorique, le second a été de rire et de dire en levant les épaules, voilà un homme qui emploie la force d'Hercule pour rompre un fétu ».

Prenant ainsi tout à la légère, il n'est pas étonnant que d'Alembert ne fût plus d'humeur à conseiller la publication :

« Après tout cela, mon cher ami, dit-il³, vous devez sentir quel est mon avis sur le parti que nous devons prendre [c'est nous à présent], c'est de ne rien publier du tout contre Rousseau, et d'attendre qu'il vous attaque ».

(1) 59, *Em. P.*, p. 191, le 4 août.

(2) Voir plus haut, p. 37.

(3) 59, *Em. P.*, p. 192, le 4 août.

Il envoya aussi à Hume sa propre réponse aux accusations de Rousseau à son sujet, mais sans avoir l'air d'y attacher grande importance. Nous apprenons plus tard, pourtant, qu'il tenait beaucoup à ce qu'elle parvînt à Rousseau, car il demanda d'abord à Hume ce qu'il en avait fait, et quand celui-ci ne répondit pas, il essaya, comme nous allons le voir, une autre voie.

A vrai dire, d'Alembert n'en voulait pas à Rousseau, mais, chose curieuse, à Walpole, qui, dit-il :

« aurait pu se dispenser de cette platitude, car c'en est une et la lettre n'est pas très bonne, d'autant plus que l'effet de cette pasquinade a été de tourner tout à fait la tête à un pauvre fanatique et de compromettre deux honnêtes gens, dont l'un est de ses amis, et l'autre ne lui a fait aucun Mal ».

S'étant exprimé sur Walpole, d'Alembert ne pouvait s'empêcher d'ajouter des observations malicieuses sur Mme du Deffand :

« On dit ici que c'est Madame du Deffand qui lui a inspiré cette méchanceté, (elle en est très capable, et vous le savez bien !). On ajoute que c'est elle qui a revu et corrigé la lettre pour le style ¹ ».

Il conclut donc qu'il était du devoir de Walpole d'avouer qu'il était l'auteur de cette lettre au Roi de Prusse.

(1) Le 1^{er} septembre, d'Alembert dit au sujet de Mme du Deffand (59, *Em. P.*, p. 201) : « C'est une carogne qui vous flagorne aujourd'hui, non par amitié pour vous, mais uniquement par haine pour Rousseau. »

Une autre lettre, qui arriva presque en même temps que celle de d'Alembert, conseillait aussi la clémence¹ :

« Pray be good to poor Rousseau, écrivit Mrs. Cockburn, — cette grande admiratrice de Rousseau qui, nous l'avons vu, trouvait tant de ressemblance entre son âme et celle du philosophe². — You are a good Christian after all. It as jealousy alone, and pure affection for you that put him mad ».

Mais la lettre qui devait le plus troubler Hume fut celle de Milord Maréchal, datée du 15 août³ :

« I am much grieved by what happens between you and Jean-Jacques ; for still I cannot suspect him of black ingratitude in his heart, which many now accuse him of; but I believe his warm imagination has realized to him suspicions that have not the least foundation, as I know, being well informed, of your warm and hearty friendship to him, and having seen with what tenderness and regard, you did all in your power to serve him. His écart afflicts me, on his account more than yours who have, I am sure, nothing to reproach yourself. It will be good and humane in you, and like, *le bon David*, not to answer ; which you say is your own opinion. Jean-Jacques is already attacked, and will be more so in all lands; his enemies pursued him with inveterate malice, when they had nothing in truth to say. Now he has given them hold, they are all upon him. If somebody should accuse me of having murdered Henry IV of France, I should not justify myself, because the accusation would not gain the least credit... »

(1) 59, *Em. P.*, p. 129.

(2) Voir ci-dessus, p. 39.

(3) 59, *Em. P.*, p. 70.

*
**

Désormais, Hume ne pouvait plus prévoir ce qui allait arriver d'un courrier à l'autre: encouragé par les uns, découragé par les autres, conseillé et déconseillé successivement par quelques-uns, il ne savait que faire. Mais surtout, sans être sûr d'un appui à Paris, il ne pouvait rien publier, quelque envie qu'il en eût; d'autre part, il croyait devoir commencer son récit, pour se préparer à tout événement: on était curieux en Angleterre aussi bien qu'en France, — Hertford, Conway, même le roi et la reine, au dire de Hume¹, avaient exprimé le désir de voir les documents. Inquiet, ennuyé en Ecosse, Hume ne cessa pas de travailler.

Son premier devoir, selon les préceptes de d'Alembert, était d'obtenir par écrit de Walpole l'aveu qu'il était l'auteur de la lettre du Roi de Prusse. Il lui envoya donc ce mot² :

« Dear Sir, When I came home last night, I found on my table a very long lettre from d'Alembert, who tells me that, on receiving from me an account of my affair with Rousseau [c'est-à-dire de ce qui précédait la lettre du 10 juillet], he summoned a meeting of all my literary friends at Paris, and found them all unanimously of the same opinion with himself, and of a contrary opinion to me, with regard to my conduct. They all think I ought to give to the public the narrative of the whole. However, I persist still more closely in my first opinion, especially after receiving the last mad

(1) 60, P. C., p. 209. A Mme de Barbantane, le 29 août.

(2) 115, H. W., *Rem.*, p. 147, le 26 juillet.

letter. [C'est seulement alors qu'il prit la décision de garder le silence puisqu'il avait désiré avant cela tout rendre public]. D'Alembert tells me that it is of great importance for me to justify myself from having had any hand in the letter from the King of Prussia : I am told by Crawford that you had wrote it a fortnight before I left Paris, but did not show it to a Mortal, for fear of hurting me ; a delicacy of which I am very sensible. Pray recollect if it was so. Though I do not intend to publish, I am collecting all the original pieces, and shall connect them by a concise narrative. It is necessary for me to have that letter and Rousseau's answer. Pray assist me in this work. About what time, do you think, were they printed ? I am... »

Walpole répondit le même jour par cette lettre qui est reproduite dans *l'Exposé Succinct*, à part quelques omissions et corrections faites par d'Alembert, et que nous indiquons en note :

« Dear Sir, Your set of literary friends are what a set of literary men are apt to be, exceedingly absurd. They hold a consistory to consult how to argue with a mad man, and they think it very necessary for your character to give them the pleasure of seeing Rousseau exposed, not because he has provoked you, but them ¹.

« I cannot be precise as to the time of my writing the King of Prussia's letter ; but, I do assure you with the utmost truth that it was several days before you left Paris, and before Rousseau's arrival there, of which I can give you a strong proof ; for I not only suppressed the letter while you stayed there, out of delicacy to you, but it was the reason why, out of delicacy to myself, I did not go to see him, as you often proposed to me,

(1) D'Alembert omet ce paragraphe dans *l'Exposé*, on comprend bien pourquoi.

thinking it wrong to go and make a cordial visit to a man, with a letter in my pocket to laugh at him. You are at liberty, dear Sir, to make use of what I say in your justification, either to Rousseau or any body else. I should be very sorry to have you blamed on my account; I have a hearty contempt of Rousseau and am perfectly indifferent what the litterati of Paris think of the matter¹. If there is any fault, which I am far from thinking, let it lie on me. No parts can hinder my laughing at a Mountebank. If he has a bad and most ungrateful heart, as Rousseau has shown in your case, into the bargain, he will soon have my scorn likewise, as he will of all good and simple men². You may trust your sentence to such, who are as respectable judges as any that have poured over ten thousand more volumes³. Yours most sincerely. Horace Walpole ».

L'aveu de Walpole en main, Hume réussit, grâce à un travail acharné, à terminer son *Exposé* le 12 août ou avant. N'en ayant pas d'emploi défini pour le moment, mais sans prévision de ce qu'il en adviendrait plus tard, il en fit un paquet, et y ajouta la copie de sa correspondance avec Rousseau et de la déclaration de Walpole; le tout fut remis au Général Conway, qui devait l'expédier par le premier courrier à

(1) Dans *l'Exposé*, on trouve: « J'ai un mépris profond pour Rousseau et une parfaite indifférence sur ce qu'on pensera de cette affaire. »

(2) Au moment d'écrire cette lettre, ou peu de temps après, Walpole projetait un autre écrit pour dénoncer le charlatan, Rousseau. Cela devait être sous la forme d'un dialogue entre Voltaire et Rousseau. Mme du Deffand, éprise de cette idée, fit son possible pour l'encourager dans ce dessein (voir sa lettre n° 28, du 19 août), mais Walpole n'alla jamais jusqu'à l'exécution.

(3) Cette dernière phrase, avec le coup de griffes pour les Encyclopédistes, est omise dans *l'Exposé*.

l'Abbé Le Blanc¹. Celui-ci, après avoir lu le dossier et l'avoir communiqué à son cercle — les Montigny, les Fourqueux, etc., — devait le faire passer à d'Alembert, qui à son tour le passerait à Adam Smith², puis à la Comtesse de Boufflers, à Turgot, et aux autres amis de Hume.

On s'imaginerait peut-être que Hume avait reçu assez de conseils de toutes parts, si contradictoires qu'ils eussent été. Loin de là : aussi désemparé qu'à la première heure, il continuait à demander des avis à tout le monde ; publier ou ne pas publier, telle était toujours l'alternative.

« You know that nobody's judgment weighs farther with me than yours, dit-il à l'Abbé Le Blanc³; think a little of the matter. If Madame de Dupré were in town, I would desire her to give these papers a perusal⁴. Unhappily Monsieur Trudaine would only understand the French part, which is by far the most considerable. What would his friend Fontenelle have done in this situation ?

« I am as great a lover of peace as he, and have kept myself as free from all literary quarrels... But this is a different case, imputations are here thrown on my morals and my conduct ; and though my case is so clear as not to admit of the least controversy, yet it is only clear to those who know it ; and I am uncertain how far the public in Paris are in this case. At London, a publication would be regarded as entirely superfluous⁵».

(1) 56, L. et C., II, p. 347. Lettre à l'Abbé Le Blanc.

(2) 56, L. et C., II, p. 348. Lettre à Smith.

(3) Lettre ci-dessus citée, L. et C., II, 347.

(4) Elle le fera quand même. Voir article de M. Lévy-Bruhl, 34, pp. 417-428.

(5) Pourtant, il en fera une, comme nous allons voir.

Sa lettre à Smith prouve combien Hume avait à cœur de tout déclarer au public¹ :

« I shall not publish them unless forced, which you will own to be a very great degree of self denial. My conduct in this affair would do me a great deal of honour, and his would blast him forever, and blast his writings at the same time ;... I am, however, apprehensive that in the end I shall be obliged to publish. About two or three days ago, there was an article in the *St. Jame's Chronicle* copied from the *Brussel's Gazette*, which pointed at this dispute. This may probably put Rousseau in a rage². He will publish something, which may oblige me for my own honour to give the narrative to the public. There will be no reason to dread a long train of disagreeable controversy. One publication begins and ends it on my side. Pray tell me your judgement of my work, if it deserves the name. Tell d'Alembert I make

(1) Lettre ci-dessus citée, 56, L. et C., II, p. 348.

(2) Le même article fut relevé dans le *Gentleman's Magazine* pour le mois d'août : il disait que le bienfaiteur de Rousseau avait réchauffé un serpent dans son sein. L'Editeur ajouta ce commentaire : « The fact is, Monsieur Rousseau has taken offence at his benefactor's not *looking* so kindly at him as he wished, but it is generally thought that his dislike proceeds from his *head* and not from his *heart*. » L'effet qu'eut cet article sur Rousseau n'est que trop clair dans la lettre de celui-ci à Guy (1, *Cor.* DCCCVIII) : « Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé ! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver dans ma vie encore un pareil bienfaiteur ! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère ? laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde ; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon âme, en dépit d'eux, restera toujours la même : il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi ; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit... »

him absolute master, to retrench or alter, what he thinks proper in order to suit it to the latitude of Paris ».

Pour justifier aux yeux de Mme de Boufflers cette relation de l'affaire, il passa une fois de plus en revue pour elle les torts de Rousseau envers lui, et alléguait le danger qu'il pourrait encourir s'il ne prenait pas de précautions ; pourtant, vis-à-vis de cette amie de Rousseau, il niait toute pensée de publication :

« It is not, dit-il, with a view to having it [le récit envoyé à d'Alembert] published, which both he and I are averse to, but to lie by him in case of need, as he is so unexpectedly and absurdly brought into the quarrel... »

Ce disant, Hume pouvait être sincère au sujet de la publication, car il ne savait pas quel serait le sentiment de d'Alembert : il l'était moins, cependant, quand il s'agissait de son désir personnel.

Les dés étaient donc dans le cornet, et le hasard seul déciderait d'où partirait le coup. Les philosophes espéraient que Rousseau le donnerait, mais lui ne le voulait à aucun prix. En attendant, le manuscrit de Hume passait de main en main parmi les élus : le 4 septembre, apprenons-nous, il était parvenu jusqu'à Mme du Deffand¹, qui prit la précaution de le faire recopier dans le cas où les éditeurs n'iraient pas jusqu'à une publication.

Heureusement pour les amis de Hume, la lettre que Rousseau avait écrite à Guy le 2 août² commençait

(1) Voir sa lettre 130, de cette date.

(2) La phrase suivante en rappelle le ton : « Monsieur Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pièces relatives à cette affaire : c'est, j'en répons, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien, du moins, de faire fidèlement... »

alors à circuler dans Paris. Elle devait passer d'abord par les mains des partisans de Rousseau, de sorte que ce n'est que le 18 août, apprenons-nous, que la coterie philosophique eut vent de son existence. A cette date, d'Holbach en parla à Hume, mais il ne l'avait pas encore vue :

« J'apprends, dit-il, qu'il a écrit une lettre à son libraire Gui ; je ne sçai ce qu'elle contient, vu qu'il lui défend de la communiquer à personne, sinon à quelques amis qu'il désigne : cependant on assure qu'il n'entreprend pas de se justifier ».

A sa grande satisfaction, le Baron fut détrompé par des renseignements qu'il recueillit plus tard ; aussi écrivit-il à Hume le 1^{er} septembre² :

« Vous avez vu, mon très cher monsieur, par ma dernière, que je persistais toujours à croire que vous ne deviez point vous engager dans une guerre ouverte avec Rousseau ; mais, ainsi que vos amis d'ici, je me vois forcé de changer d'avis. Quelques personnes qui ont lu la lettre que votre ingrat a écrite au libraire Guy, assurent qu'elle contient un défi contre vous, en un mot, qu'elle est écrite de manière à faire une impression défavorable sur l'esprit de bien des gens, qui ne voient les choses que très superficiellement. Cela posé, je trouve que la plupart de ceux qui s'intéressent à vous, Monsieur, pensent que vous ne pourrez guère vous dispenser de publier une justification. Elle devient nécessaire, vu le grand nombre de partisans et même de fanatiques que votre adversaire a dans toute l'Europe et surtout ici ; on assure qu'ils prétendent déjà se prévaloir de votre silence,

(1) 59, *Em. P.*, p. 259.

(2) 59, *Em. P.*, p. 261.

et qu'ils disent qu'il est étrange d'intenter des accusations si graves contre quelqu'un sans les justifier... »

D'Holbach ajouta que les partisans de Rousseau, surtout ceux que telles déclarations impressionnaient, étaient nombreux ; il dit que, d'après Suard, on écrivait à la *Gazette Littéraire* des lettres d'accusation, qu'enfin le danger des Mémoires demeurait toujours. Il conseilla donc la publication d'un rapport complet des faits et des preuves, mais présenté avec modération. Au reste, en fallait-il tant pour convaincre Hume, qui ne désirait rien d'autre ?

Turgot, dont les conseils avaient un grand poids pour Hume, prit aussi la lettre de Rousseau à Guy pour une espèce de défi, et il écrivit à Hume¹ :

« Après vous avoir dit aussi franchement mon avis [que l'éclat fait par la lettre de Hume au Baron avait rendu la querelle irrémédiable] vous serez surpris peut-être de me voir presque revenu à l'avis de faire imprimer. La folie de Rousseau est telle qu'il a écrit ici différentes lettres dans lesquelles il regarde votre trahison comme si constante, et les démonstrations comme si terrassantes pour vous, qu'il vous défie de publier les pièces sans vous déshonorer, à moins que vous ne les falsifiez : ce ne sont pas les termes, mais c'est le sens. Si cette espèce de défi devenait public à un certain point, et faisait plus d'impression en Angleterre qu'il n'en peut faire en France, peut-être serez-vous obligé d'imprimer... »

Il lui conseillait encore la modération et la réflexion :

(1) 56, L. et C., II, p. 353.

« Mais comme je ne vois à cela rien de pressé, je crois que vous ferez bien de vous donner tout le tems d'y réfléchir. Plus vous mettez dans cette affaire de modération et même d'indifférence, plus le tort de Rousseau deviendra évident. »

*

**

Nous ne trouvons rien qui indique qu'on ait attendu à Paris la réponse de Hume pour procéder à la publication, mais pourquoi l'aurait-on fait ?

Hume avait donné carte blanche à d'Alembert en lui envoyant le paquet, et, de plus, il partait pour l'Ecosse¹. Il se peut, cependant, que des lettres nous manquent, et que Hume ait donné son approbation.

Suard, de la *Gazette Littéraire*, celui justement que d'Holbach avait recommandé pour cela dès le 7 juillet² et qui fréquentait avec sa femme les salons philosophiques, fut chargé de la traduction³ tandis que

(1) 20, *Séjour*, p. 281. Lettre à Davenport.

(2) 59, *Em. P.*, p. 258.

(3) Mme Suard, qui se piquait de quelque talent littéraire, écrivit à la mort de son mari sa biographie: citons quelques paragraphes relatifs à notre sujet (112, Suard, p. 157): « M. Suard avait beaucoup vécu à Paris avec M. Hume: il avait pour lui autant d'estime que d'amitié. C'était avec une sorte de respect qu'on parlait de cet homme, de la bonté la plus naturelle et la plus parfaite. *L'Emile* de Rousseau venait d'être condamné par le Parlement et l'auteur banni de la France. M. Hume, touché d'une telle situation, venait de déterminer Rousseau à le suivre en Angleterre où il retournait; et Gatti, qui les rencontra en route, nous dit qu'il avait vu l'excellent M. Hume pleurer de joie de l'espérance que ce changement de séjour arracherait Jean-Jacques à ses tristes et fausses chimères. Je puis attester que je n'ai pas vu un individu de la société de M. Suard qui ne fût disposé à faire les plus grands sacrifices au bonheur de cet homme qui ne voyait dans ses sembla-

d'Alembert et le Baron d'Holbach se partageaient le privilège de faire les changements nécessaires.

Le 6 octobre, la traduction était achevée, et d'Alembert en avertit Hume¹ :

« Nous y joindrons, ajouta-t-il, un petit avertissement où nous insisterons, et même vous le voulez avec raison, sur votre répugnance à instruire le public de cette querelle, et sur les raisons qui vous y obligent : et tout cela paraîtra dans 8 à 10 jours, sur le nom de vos amis, mais non pas de moi seul, précisément parce que je suis mêlé dans la querelle. Je donnerai à Monsieur Suard, à quelques changements près, la petite déclaration que je vous avais envoyée : elle sera imprimée avec votre factum, et se trouvera en très bonne compagnie. Cela vaut mieux que de l'avoir envoyée à Rousseau. Aussi je ne me plains pas que vous ne l'ayez fait : puisque, à dire vrai, les raisons que vous m'en donnez ne seraient pas trop bonnes². Avouez que la véritable est que vous n'avez pas

bles qu'une phalange d'ennemis. Il y avait certainement quelques travers dans son esprit ou dans son cœur. Six semaines après [5 mois] son départ pour l'Angleterre, nous étions allés souper chez Mme Necker, une personne qui sortait de chez le Baron d'Holbach, nous dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Hume, qui commençait par ces mots : *Mon cher Baron, Rousseau est un scélérat*, etc. — « On resta frappé d'étonnement. » Ces mots étaient échappés à l'indignation de cet excellent homme au moment où il recevait la lettre où Rousseau appliquait une suite de soufflets sur la joue de son patron. [Elle se trompe, c'était la lettre du 23 juin, non pas du 10 juillet, que Hume venait de recevoir.] Je crois que l'épithète d'insensé lui aurait mieux convenu, quoi qu'on ne puisse le disculper d'ingratitude. On passa toute la soirée à en citer des preuves sans nombre : je ne les rappellerai pas ici, je dirai seulement que M. Suard traduisit cette correspondance et qu'il y joignit une préface pleine d'impartialité, mais peu favorable à l'auteur de l'insulte faite à son respectable ami. »

(1) 59, *Em. P.*, p. 203.

(2) Hume n'était jamais très habile, paraît-il, à trouver des

voulu faire connaître à Rousseau que je désapprouve votre ami Walpole... »



Pendant qu'on se démenait à Paris à son service, Hume donnait ses soins à une édition qui devait paraître en anglais. Nous ne savons trop pourquoi il se décida enfin à faire imprimer à Londres. Il est vrai que Hertford et Conway avaient conseillé une publication au début de la querelle¹. Mais Hume ne semble pas avoir pris trop au sérieux de tels conseils, puisqu'il avait pu écrire le 12 août à l'Abbé Le Blanc qu'un exposé de la querelle serait ridicule à Londres. Il n'en reste pas moins qu'au mois d'octobre un tel exposé était en train.

Hume remit la publication anglaise entre les mains de son éditeur et ami, William Strahan, en lui donnant des instructions très précises² :

« I shall immediately send you a copy of the original manuscript³ which is partly in English, partly in French : but much of the latter language must be translated. I shall employ Mr. Coutts⁴. The method the translator must proceed is this: my friends at Paris

« raisons ». Voir sa justification à la Comtesse de Boufflers: 60, P. C., le 2 août.

(1) Voir lettre de Hume à la Comtesse de Boufflers, 60, P. C., p. 180.

(2) 58, *Letters to Str.*, p. 84.

(3) Il y en avait trois copies, l'une pour Conway, une autre pour la France, la troisième qu'il gardait lui-même. Voir lettre du 12 août à l'Abbé Le Blanc, ci-dessus citée.

(4) Voir 58, *Letters to Str.*, note, p. 81: Coutts était un banquier qui, grâce à sa qualité de « Membre » de la ville d'Edimbourg, jouissait de la franchise du port.

are to send me over in a parcel ten copies which will be delivered to Miss Elliot. I have desired her to send them to you : open the parcel and take out one copy for your own use¹. Get a discreet and careful translator : Let him compare exactly the French narrative with my English : where they agree, let him insert my English : where they differ, let him follow the French and translate it : The reason is this, that I allowed my Friends at Paris to make what alterations they thought proper ; and I am desirous of following exactly the Paris edition. All my letters must be printed verbatim, conformable to the manuscript I send you.

« My Parisian Friends are to add a Preface of their own composing which must be translated : add, by way of nota bene that the original letters will be deposited in the Museum. The reason for this is, that Rousseau has been so audacious as to write that I dare not publish his letters without falsifying them...² »

(1) Note au sujet des neuf autres à la fin de la lettre: Conway, Walpole, Hervey devaient avoir chacun un exemplaire.

(2) Hume fit des efforts, mais en vain, pour réaliser cette promesse, comme on voit d'après la lettre du 23 janvier à Maty (celui qui se chargeait des dépôts au Muséum), et la réponse de celui-ci du 22 avril, refusant ce dépôt, — 56, L. et C., II p. 359) : « Sir, — As Monsieur Rousseau had wrote to several of his correspondents, that I never dared to publish the letters which he had wrote me; or if I published them they would be so falsified that they would not be the same, I was obliged to say in my preface, that the originals would be consigned in the Museum. I hope you have no objection to the receiving them. I send them by my friend, Mr. Ramsay. Be so good as to give them the corner of any drawer. I fancy few people will trouble you by desiring the sight of them. All the world seems to be satisfied concerning the foundation of that unhappy affair. Yet notwithstanding, I own, that I never in my life took a step with so much reluctance as the consenting to that publication. [Cette répugnance n'est-elle pas venue après, plutôt qu'avant la publication?] But as it appeared absolutely necessary to all my friends at Paris, I could not withstand their united opinion. I have also sent the original of

Quand Hume écrivit cela, il ne savait pas encore quelles altérations on avait faites à Paris. A vrai dire, on l'avait un peu négligé à cet égard, et, s'en rendant compte, Suard en fit plus tard ses excuses ¹ :

« Vous devez être bien étonné, Monsieur, de n'avoir encore reçu aucune lettre sur la publication de votre mémoire, et il y a en cela beaucoup de ma faute. J'avais dit à Monsieur d'Alembert que j'aurais l'honneur de vous écrire. Il a compté sur moi, Le Baron d'Holbach a compté sur nous deux, et moi j'ai compté aussi sur eux : voilà ce qui fait qu'il n'y a rien que d'avoir plusieurs domestiques pour être mal servi... »

Quand tout fut fait, d'Alembert envoya enfin quelques explications à Hume ² :

« Vous aurez vu par sa lettre, — il s'agit de Suard —, que nous avons jugé à propos de retrancher la note ³ que vous nous avez envoyée à la fin, sur les lettres de Rousseau venues par la poste. Nous avons cru que vous

Mr. Walpole's letter to me, which enters into the collection. I am, sir, your most obedient, and most humble servant. »

Et la réponse : « I longed to have some conversation with you on the subject of the papers, which were remitted to me by the hands of Mr. Ramsay, and as our trustees did not think proper to receive them, to restore them into yours. With respect to these papers, give me leave to assure you that I have never any doubts about the merits of the cause. I have long ago fixed my opinion about R...s character, and think madness is the only excuse that can be offered for his inconsistencies. »

(1) 56, L. et C., II, p. 357, le 2 novembre.

(2) 59, *Em. P.*, p. 204.

(3) Voir cette note, 50, *Conc. Ac.*, p. 51 : « The Story of Monsieur Rousseau's letters is as follows. He had often been complaining to me, and with reason, that he was ruined by Postage at Neuf-Chatel, which commonly cost him twenty-five or twenty-six louis d'or a year, and all for letters which were of no significance, being wrote, some of them by people who took that opportunity of abus-

n'aviez pas besoin de justification à ce sujet et que le détail où vous entriez dans la note n'était pas assez clair pour fermer la bouche aux fanatiques de Rousseau. La note que nous avons mise sur cet article est plus que suffisante pour vous disculper auprès des personnes raisonnables ¹. Il me paraît que cette brochure a fait dans le public l'effet que vous devez en attendre ».

Le ton de cette lettre semble indiquer que d'Alembert s'était un peu lassé de l'affaire. Il avait eu d'abord l'intention d'écrire la préface lui-même ² mais il confia cette tâche à la complaisance de Suard. Sa négligence même à tenir Hume au courant de ce qu'on faisait à Paris nous semble une autre indication de la chose. Enfin, il est permis de se demander si cette publication l'aurait préoccupé le moins du monde, dans le cas où Rousseau ne l'aurait pas impliqué dans la querelle, et si lui-même n'avait voulu saisir cette occa-

ing him, and most of them by persons unknown to him. He was therefore resolved, he said in England to receive no letters which came by the post. When he went to Chiswick the postman brought his letters to me. I carried him out a cargo of them. He exclaimed, desired me to return the letters and recover the price of the postage. I told him that, in that case, the clerks of the Post Office were entire masters of his letters. He said he was indifferent, they might do with them what they pleased. I added that he would by that means be cut off from all correspondence with his friends. He replied, that he would give a particular direction to such as he desired to correspond with. But till his instructions for that purpose could arrive, what could I do more friendly than to save at my own expense his letters from the curiosity and indiscretion of the clerks of the Post Office? I am indeed ashamed to find myself obliged to discover such petty circumstances. »

(1) 52, *Ex. S.*, p. 68. Voici la note : « Ces imputations d'indiscrétion et d'infidélité sont si odieuses, et les preuves en sont si ridicules, que je me crois dispensé d'y répondre. »

(2) Lettre à Hume du 6 octobre, p. 203.

sion de donner à Walpole un coup de griffe. En effet, à la fin de la lettre citée plus haut, d'Alembert prévoyait que Walpole ne goûterait probablement pas la critique de la prétendue *Lettre du Roi de Prusse* qu'il avait insérée dans sa *Déclaration*, mais il ajoutait qu'il n'en avait cure.



Après la lecture de la brochure, qui finit par lui parvenir, Hume déclara sa pleine satisfaction, avec une politesse cérémonieuse qui indique, peut-être, qu'il n'écrivait pas pour les seuls yeux de Suard¹ :

« I cannot sufficiently express, my dear Sir, all the acknowledgments which I owe you for the pains you have taken in translating a work which so little merited your attention or the attention of the public. It is done entirely to my satisfaction ; and the Introduction in particular is wrote with great prudence and discretion in every point, except where your partiality to me appears too strongly². I accept of it, however, very willingly, as a pledge of your friendship. You and Mr. d'Alembert did well in softening some expressions, especially in the notes ; and I shall take care to follow these corrections in the English edition. My paper, indeed, was not wrote for the public eye : and nothing but a train of unforeseen accidents could have engaged me to give it to the press. I am not surprised that those who do not consider nor weigh those circumstances should blame this appeal to the public [recevait-il déjà des censures ?] ; but it is certain that if I had persevered in keeping

(1) 56, L. et C., II, p. 357, sans date.

(2) Ce qui avait fait croire à Mme de Luxembourg que Hume l'avait écrite lui-même. (97, *Lettres à H. W.*, n° 212, p. 328.)

silence, I should have passed for the guilty person, and those very people who blame me at present would, with the appearance of reason, have thrown a much greater blame upon me. This whole adventure, I must regard as a misfortune in my life ; and yet, even after all is past, when it is easy to correct any errors, I am not sensible that I can accuse myself of any imprudence ; except in accepting of this man when he threw himself into my arms [*petite exagération, à coup sûr*], and yet it would then have appeared cruel to refuse him. I am excusable for not expecting to meet with such a prodigy of pride and ferocity, because such a one never before existed. But after he had declared war against me in so violent a manner, it could not have been prudent in me to keep silence towards my friends, and to wait till he should find a proper time to stab my reputation. From my friends, the affair passed to the public, who interested themselves more in a private story, than it was possible to imagine ¹; and rendered it quite necessary to lay the whole before them. Yet, after all, if anyone be pleased to think, that by greater prudence I could have avoided this disagreeable extremity, I am very willing to submit. [*Ce sentiment s'affermira avec le temps*]. It is not surely the first imprudence I have been guilty of ».

S'il n'y a pas ici trace de mécontentement de la part de Hume, c'est qu'il aura écrit cette lettre sans se donner le temps de réfléchir ; autrement, on ne pourrait pas expliquer le ton contraire qu'il prit dans sa lettre à Strahan du 4 novembre ² :

(1) « If the King of England had declared war against the King of France, it could not have been more suddenly the subject of conversation », écrivit-il à un autre endroit. Voir 60, P. C., p. 204.

(2) 58, *Letters to Str.*, p. 97.

« Dear Sir, I have received by the Post, the Paris edition of the Pamphlet I mentioned to you. I wish it were possible not to print an edition in London, because the whole affair will appear perfectly ridiculous in English : but as I am afraid this is impossible, I believe it is better for me to take care, that a true edition be printed. I commit that matter to your care.

« Contrary to my former Directions, I now desire you not to follow the Paris edition in my narrative ; but exactly the English copy, which I sent you in manuscript. There is only one passage where I desire a sentence to be inserted : It is a little before the copy of the King of Prussia's letter to Rousseau. I there say, « But I little expected, at the distance of 150 miles, and employing myself constantly in his service, to be the Victim of his Rage and Malevolence ». Add, « An incident happened about this time, which set this disposition of Monsieur Rousseau in a full light. There had been a feigned letter of the King of Prussia's, etc. ¹ »

« There is a very material note omitted by the Editors of the Paris edition, which I desire you to insert. I send you a copy of it, with Directions for inserting it ². I suppose all along, that you have received the Paris edition by this time : Otherwise I should have sent it you. I am, dear Sir, etc ». P. S. I need not tell you that Rousseau's long letter to me is to be translated from the Paris edition, with all the notes. The other letters may be translated indifferently either from that Edition or from my Manuscript ».

(1) On n'ajouta pas cette phrase dans l'édition anglaise.

(2) C'était sur les lettres de Rousseau qui passaient par ses mains. Voir plus haut, note 3, p. 176.

*
**

Après avoir écrit à Suard, Hume dut se rendre compte de toute la portée de la brochure, et de l'effet qu'elle aurait sur son ami Walpole. En effet, la querelle Hume-Rousseau faillit entraîner une rupture entre les deux Anglais, autre exemple du labyrinthe des machinations du cercle philosophe.

Walpole ignorait la publication qu'on préparait, n'ayant entendu parler de rien depuis sa lettre à Hume du 26 juillet, où il avait conseillé de ne pas mettre l'affaire sous les yeux du public. Ce ne fut qu'au moment où la brochure venait de paraître à Paris, et où on l'attendait à Londres, c'est-à-dire le 30 octobre, que Hume jugea nécessaire de l'avertir de son changement de tactique ; il écrivit alors ¹ :

« Among the papers published is your letter to me justifying my innocence with regard to the King of Prussia's letter. You permitted me to make what use of it I pleased for my own apology ; and as I know that you could have no reason for concealing it, I inserted it without scruple in the narrative ».

Il regrettait, dit-il, que la publication eût été nécessaire, mais les lettres de défi de Rousseau avaient été envoyées partout en Europe, et il avait fallu y répondre.

Pour que son explication produisît sur Walpole l'effet qu'il désirait, Hume aurait dû l'envoyer plus tôt, car Walpole avait déjà appris d'un autre côté — par

(1) 115, H. W. *Rem.*, p. 150.

la Duchesse d'Aiguillon — la nouvelle de la publication. Walpole fut on ne peut plus étonné¹ :

« Mr. Hume has, I own, répondu-il à la Duchesse, surprised me by suffering his squabble with Rousseau to be published. He went to Scotland determined against it. All his friends gave him the same advice ».

Et Walpole exprima de nouveau le soupçon que les conseils de Paris n'étaient pas tout à fait désintéressés :

« If he has been overpersuaded from Paris, I suspect that the advice was not so much given him for his sake, as to gratify some spleen against Rousseau, and that his counsellors had a mind to figure in the quarrel ».

Il ne lui parut pas moins surprenant que sa propre lettre fût ajoutée à la brochure :

« I have neither been asked nor given my consent to my letter being published. I do not take it ill of Mr. Hume, as I left him at liberty to show it to whom he pleased. I am however, sorry it is printed... »

Et il exprima l'espoir que l'opinion publique ne le rendrait pas solidaire des éditeurs. Une chose, cependant, piqua son amour-propre :

« I am told, too, dit-il, that my letter to Rousseau is censured in this book. It is very mortifying to me, to be sure, that when so many persons of taste had been pleased with that letter, it should be condemned by

(1) 114, H. W., VI, 62, le 3 novembre.

higher authority¹; but it is not uncommon for men of taste and men of letters to be of a totally different opinion. Nor am I surprised that a trifle designed as a jest, and certainly never intended to be made public, should be anathematized by their Holinesses the philosophers and the enemies of Rousseau. It looked like candour to blame me, when so real an injury was meditated against him as the publication of his absurd letter to Mr. Hume. Philosophy is so tender and scrupulous... »

Walpole exprima à Hume de la même façon son jugement sur les philosophes² :

« ...Indeed I am sorry you have let yourself be overpersuaded, and so are all that I have seen that wish you well. I ought rather to use your own word *extorted*³. You say your Parisian friends extorted your consent to this publication. I believe so. Your good sense could not approve what your good heart could not refuse ».

Il se moqua aussi des raisons données pour la publication :

(1) Voir la *Déclaration* de d'Alembert, 51, *Ex. S.*, p. 126 : « Non seulement je n'ai pas la plus légère part, ni directe ni indirecte, à la lettre dont il s'agit, mais je puis citer plus de cent personnes, amies et ennemies de Monsieur Rousseau, qui m'ont entendu la désapprouver beaucoup, par la raison qu'il ne faut point se moquer des malheureux, surtout quand ils ne nous ont point fait de mal. D'ailleurs, mon respect pour le Roi de Prusse, et la reconnaissance que je lui dois, pouvaient, ce me semble, faire supposer à Monsieur Rousseau, que je n'aurais pas voulu abuser du nom de ce Prince même pour une plaisanterie... »

(2) 114, *H. W.*, Vol. VII, p. 66, le 6 novembre.

(3) Hume avait écrit, 115, *H. W. Rem.*, p. 150 : « My Parisian friends are to accompany the whole with a preface giving an account of my reluctance to this publication, but of the necessity which they found of *extorting* (nous soulignons) my consent.

« Your friends talk loftily as of a challenge between Charles the Fifth and Francis the First... Many a country squire quarrels with his neighbour about game and manors, yet they never print their wrangles, though as much abuse passes between them as if they could quote all the Philippics of the learned ».

Cependant, la publication étant un fait accompli, Walpole n'en voulait pas à Hume d'avoir publié sa lettre ; il en voulait à d'Alembert :

« I must confess that I am more concerned that you have suffered my letter to be curtailed, nor should I have consented to that if you had asked me ¹. I guessed that your friends consulted your interest less than their own inclination to expose Rousseau, and I think their omission of what I said on that subject proves I was not mistaken in my guess... Your d'Alembert, who, I suppose, has read a vast deal, is, it seems, offended with my letter to Rousseau. He is certainly as much at liberty to blame it as I was to write it... D'Alembert might be offended at Rousseau's ascribing my letter to him, and he is in the right. I am a very indifferent author ; and there is nothing so vexatious to an indifferent author as to be confounded with another of the same class. I should be sorry to have his Eloges and scraps of Tacitus laid to me. However, I can forgive him anything, provided he never translates me... »

Cette lettre de Walpole fut écrite presque en même temps que celle de Hume qui le prévenait de l'effet fâcheux que pourraient avoir sur lui les notes de d'Alembert ² :

(1) Surtout quand d'Alembert s'était permis de critiquer Walpole.

(2) La lettre de Hume est sans date, mais d'après une lettre à Strahan du 4, où Hume dit : « Yesterday I received by post a copy

« There is an introduction in the name of my friends, giving an account of the necessity under which they found themselves to publish this narrative ; and an appendix in d'Alembert's name, protesting his innocence with regard to all the imputations thrown on him by Rousseau. I have no objection with regard to the first, but the second contains a clause which displeases me very much, but which you will probably laugh at [pas mal, de la part de Hume] : it is that where he blames the King of Prussia's letter as cruel. What could engage d'Alembert to use this freedom, I cannot imagine. Is it possible that a man of his superior parts can bear you ill will because you are a friend of an enemy of his, Madame du Deffand ? What makes me suspect that there may be something true of this suspicion, is that several passages in my narrative in which I mention you, and that letter, are all altered in the translation and rendered much less obliging than I wrote them ¹ ».

Cette lettre n'aurait pas comporté de réponse, puisque Walpole avait tout dit avant de recevoir les excuses de Hume, si le nom de Mme du Deffand n'y eût pas été impliqué. Après cela, il ne pouvait plus se taire ; aussi avons-nous sa réplique à Hume du 11 novembre² :

« What you surmise of his censuring my letter because

of the edition, » elle doit être à peu près du 3 ou 4 novembre. 115, H. W. Rem., p. 155.

(1) Si les éditeurs de Paris avaient vraiment altéré les passages relatifs à Walpole, Strahan ne fit aucune amélioration dans l'édition anglaise ; et encore, Hume ne s'est pas plaint à ce sujet, comme il l'a fait pour d'autres écarts du MS anglais. Là où il s'agit soit de Walpole, soit de la *Lettre du Roi de Prusse*, les deux éditions se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Quant aux exemples de la malveillance de d'Alembert, cependant, nous en avons déjà trouvé ; voir sa lettre à Hume ci-dessus citée.

(2) 114, H. W., Vol. VII, p. 68.

I am a friend of Madame du Deffand is astonishing indeed, and not to be credited, unless you had suggested it ¹. Having never thought him anything like a *superior genius*, as you termed him ², I concluded his vanity was hurt by Rousseau's ascribing my letters to him ; but to carry resentment to a woman, to an old and blind woman, so far as to hate a friend of hers, *qui ne lui avait point fait de mal*, is strangely weak and lamentable. I thought he was a philosopher, and that philosophers were virtuous upright men, who loved wisdom and were above the little passions and foibles of humanity... »

Suit une raillerie sur les philosophes anciens et modernes, qui n'est, à la vérité, guère spirituelle. Puis il reprend :

« D'Alembert's conduct is the more unjust, as I never heard Madame du Deffand talk of him above three times in the seven months that I passed in Paris ; and never, though she does not love him, with any reflecting to his prejudice. I remember the first time I ever heard her mention his name. I said, I have been told he is not a good writer... She took it up with warmth, defended his parts, and said he was extremely amusing. For her quarrel with him, I never troubled my head about it one

(1) Voici l'explication que donne Walpole, dans son Récit, de la malveillance de d'Alembert (115, H. W. Rem., p. 134) : Walpole était l'ami de Mme du Deffand, laquelle s'était querellée avec Mlle de Lespinasse, à qui d'Alembert était tout dévoué. Hume avait voulu présenter Walpole à celle-ci, mais Walpole ne le voulut pas, n'aimant pas à rendre hommage aux auteurs français qui fréquentaient chez elle. Il y avait, sans doute, une autre raison qu'il ne dit pas : il craignait de blesser Mme du Deffand, en entrant aussi dans le camp ennemi. Quelle que fût l'explication, d'Alembert ne lui avait pas pardonné son indifférence.

(2) Hume avait dit *superior parts*, comme il le rappellera à Walpole dans sa lettre du 20 novembre.

way or other. That d'Alembert should have omitted passages in which you were so good as to mention me with approbation agrees with his peevishness, not with his philosophy. However, for God's sake, do not reinstate the passages ¹: I do not love compliments and will never give my consent to receive any. I have no doubt of your kind intentions to me, but beg they may rest there. I am much more diverted with the philosopher d'Alembert's underhand dealings, than I should have been pleased with panegyrics even from you.

« Allow me to make one more remark, and I have done with this trifling business for ever. [Pas tout à fait]. Your mortal friend pronounces me ill-natured for laughing at an unhappy man who had never offended me. Rousseau certainly never did offend me. I believed from many symptoms in his writings and from what I heard of him, that his love of singularity made him choose to invite misfortunes, and that he hung out many more than he felt. I who affect no philosophy, nor pretend to more virtue than my neighbours, thought this ridiculous in a man who is really a *superior genius* ² and joked upon it in a few lines never certainly intended to appear in print. The sage d'Alembert reprehends this... and where ? In a book published to expose Rousseau, and which confirms by serious proofs what I had hinted at in jest. What ! does a Philosopher condemn me, and in the very same breath, only with ten times more ill nature, act exactly as I have done ? Oh, but you will say, Rousseau had offended d'Alembert by ascribing the King of Prussia's letter to him. Worse and worse : if

(1) Hume avait dit le 5 novembre : « I favor it will be better for me to take care that a proper edition be published, in which case I shall give orders that all the passages altered in my narrative shall be restored. »

(2) Walpole répète à plusieurs reprises dans sa correspondance ce jugement de Rousseau.

Rousseau is unhappy, a philosopher should have pardoned. Revenge is so unbecoming this *rex regum*, the man who is *praecipue sanus nisi cum pituita molesta est*. If Rousseau's misfortunes are affected, what becomes of my ill-nature ? In short, my dear Sir, to conclude as d'Alembert concludes his book, I do believe in the virtue of Mr. Hume, but not much in that of philosophers. Adieu ».

Dans un post-scriptum, Walpole promet de ne pas se servir contre d'Alembert de ce que Hume lui avait révélé sur ses motifs, et rien ne porte à croire qu'il n'ait pas tenu parole, bien que sa tentation fût sans doute grande d'aborder le sujet, surtout avec Mme du Deffand.

Hume répondit le 20 novembre à cette longue lettre,¹ mais seulement par politesse : qu'aurait-il pu ajouter à ce qu'il avait déjà dit ? L'affaire n'alla donc pas plus loin. Si Walpole n'avait pas divulgué la mesquinerie de d'Alembert, c'est, sans doute, par aversion pour les querelles littéraires. Champion de la liberté, il voulait toujours laisser faire et dire, sans avoir lui-même recours à la presse². Mais surtout Walpole devait regretter un peu sa part dans la crise de Rousseau ; il en parla même à Mme de Deffand, qui lui répondit³ :

(1) Voir 115, H. W. Rem., p. 166.

(2) Walpole allait manifester plus tard le même empire sur lui-même quand les journaux commencèrent à critiquer le rôle qu'il avait joué dans l'affaire Rousseau. Fréron, par exemple, qui avait imprimé dans l'*Année Littéraire* un article contre lui, fut malmené par Mme du Deffand et la Duchesse de Choiseul jusqu'à ce qu'il fit ses excuses. Walpole en voulait presque à ces fidèles amis de ce qu'elles avaient fait. Voir H. W. Sup. Lettre 160 du 10 février 1767, p. 114.

(3) 97, *Lettres à H. W.*, N° 84, le 31 mai.

« Jean-Jacques est un grand fou : il vous donne quelques remords ; je les comprends aisément : on doit éviter de faire le malheur de personne ».

Pour expier, en quelque sorte, il fit plus tard son possible auprès de Conway pour assurer à Rousseau la pension du Roi¹ ; et après le départ de Rousseau de Wooton, il sollicita pour lui, de même que Hume, la bienveillance des puissants en France².

Le silence de Walpole ne fut pourtant pas éternel ; après un long retard, il se décida, pour des raisons que nous n'avons pas pu découvrir, à faire un *Exposé* à lui. Peut-être jugeait-il qu'assez de temps s'étant écoulé pour qu'il ne risquât pas de passer pour « mesquin ». il ferait bien de prendre, lui aussi, des précautions vis-à-vis de la postérité. Quel que fût son mobile, il rédigea et signa le 13 septembre 1767, ses *Réminiscences, ou récit de ce qui se passait relatif à la querelle de M. David Hume et de Jean-Jacques Rousseau, en tant qu'y prit part M. Horace Walpole*³.



Pendant la petite joute épistolaire entre Hume et Walpole, la traduction anglaise avançait. Vers le 8 novembre, Hume ajoutait toujours des notes⁴ :

« If it be not too late, écrivit-il à Strahan, add this short note to Page 59 of the Paris Edition, at these

(1) Voir ses *Réminiscences*.

(2) Surtout de Mme de Choiseul. Voir 97, *Lettres à H. W.*, n° 87, le 17 juin 1767.

(3) Voir en Appendice.

(4) 58, *Lettres to Str.*, p. 99.

words : Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête. *So then, I find, I am to answer for every article of every magazine and newspaper printed in England. I assure Mr. Rousseau I would rather answer for every robbery committed on the highway : and I am entirely as innocent of the one as of the other. If you have already printed the page to which the note refers, print the note apart as an Omission or Erratum ».*

Hume eut, au sujet de l'édition anglaise, une petite tracasserie imprévue.

Miller, l'éditeur qui s'était chargé jusqu'alors des publications de Hume, prit mal le fait que la brochure eût été confiée à Strahan et non pas à lui. Il se plaignit à Hume de ce qu'il jugeait un manque d'égards¹, et Hume qui devait avoir l'impression que depuis des mois il ne faisait que se défendre, dut s'excuser encore une fois :

« I assure you that I believe I have made a very trifling present to Mr. Strahan, and what will scarce be worth his acceptance. I fancy that 500 copies of the account of the ridiculous affair betwen Rousseau and me will be more than sufficient to satisfy the curiosity of the public at London. The pamphlet will not appear as coming from my hand, but as a translation of the Paris Edition ; and as Becket [qui se chargeait de la vente de la brochure] has commonly the first copies of French books, it will be thought quite naturel to come from his press ».

(1) Voir 58, *Letters to Str.*, p. 100 ,en note.

A la longue, Hume devait regretter d'avoir choisi Strahan pour éditeur, car celui-ci ne le tenait pas plus au courant que ne l'avaient fait de leur côté d'Alembert et Suard. Le 13 novembre, Hume ignorait même si Strahan avait reçu l'édition de Paris ; pour éviter tout retard, Hume, impatient et inquiet, lui renvoya le manuscrit même de la lettre de Rousseau, que Strahan pourrait suivre en attendant le courrier de Paris. Or pendant ce temps, et sans se préoccuper d'en faire part à Hume, Strahan allait tranquillement son train ; aussi, à la grande surprise de Hume, la brochure ne tarda-t-elle pas à paraître, annoncée dans la liste des publications pour le mois de novembre.

Hume aurait sans doute pardonné son silence à l'éditeur si ce travail lui avait plu, mais son mécontentement n'est que trop évident dans la lettre du 25 novembre à Strahan ¹ :

« Nothing could more surprize me, dear Strahan, than your negligence with regard to this silly pamphlet I sent you. You have never been at the pains once to answer one of my letters with regard to it : tho' certainly I intended you a Friendship by sending it to you : You never informed me that Becket had got over a copy from Paris : You have never conveyed any of my Directions to the English Translator ; but the greatest enormity of all, and which covers me with shame and confusion, is your printing the names of two ladies, who had expressly forbid it ², and that under pretence, that the

(1) 58, *Letters to Str.*, p. 102.

(2) D'Alembert avait écrit le 6 octobre, 59, *Em. P.*, p. 203 : « Madame de Boufflers ne veut pas être nommée, et ne le sera pas. Madame de Verdelin ne veut pas l'être non plus, et on se passera bien de son nom. » Du reste, Hume avait prévu cela ; il écrivait à

same reason did not hold in London as in Paris : as if it were impossible that any Piece of Intelligence could pass from the one place to the other. How your Compositor came so much as to know the name of Madame de Boufflers, I cannot so much as imagine : He has surely read it through my rasure, and so has inserted it. What do you think of that practice ? I have scarce met with anything that has given me more displeasure. I am, etc. >

Le pauvre David devait donc recommencer à faire ses excuses. Dans ce but, il écrivit à la Comtesse de Boufflers¹ :

« ...There is a concluding circumstance in the affair which has given me some vexation, you are named, as well as Madame de Verdelin² in the English translation. I sent up to a bookseller in London copies of my original letters that they might be inserted in the English translation. I had erased your name, but not so but that it was legible, and it was accordingly printed. The bookseller, the printer, and the compositor all throw the blame on each other, for this accident. I ask you ten thousand pardons ; but as I had the delicacy on your account to erase your name even from the MS copy sent over to my friends at Paris, you may easily believe that I would never willingly have allowed it to be printed contrary to your orders >.

Après l'ennui et les indécisions sur le parti à pren-

la Comtesse de Boufflers, 60, *P. C.*, p. 204 : « I have struck out your name in one place, as suspecting that you would not care to be mentioned in such an affair. »

(1) 60, *P. C.*, p. 229, le 2 décembre.

(2) S'il a écrit aussi à celle-ci, nous n'avons pas vu la lettre.

dre vis-à-vis du public, après tant de tracasseries avec ses éditeurs, et surtout après les critiques de ses amis, aussi bien que de ses ennemis, au sujet de sa publication, on comprend facilement que Hume écrivît à la fin ¹ :

« Thanks be to God, my affair with Rousseau is now finally and totally at an end, at, least on my part : for I never surely shall publish another line on that subject. It was with infinite reluctance ² I consented to the last publication ³. I lay my account that many people would have condemned me as a calumniator and as a treacherous and false friend. There is no comparison between these species of blame, and I underwent the one to save me from the other ».

(1) Lettre à la Comtesse ci-dessus citée.

(2) Sa répugnance pour être postérieure plutôt qu'antérieure à l'action, n'en était pas moins sincère.

(3) Il parle de l'édition de Paris.

CHAPITRE VII

VOLTAIRE ET LA QUERELLE

Les griefs de Voltaire. — La Lettre à Pansophe. — Voltaire apprend la querelle. — La Lettre à Hume.

PARALLÈLEMENT à ce drame de l'amitié brisée, dans lequel tous les philosophes de Paris s'efforçaient, avec Hume, de faire ressortir la bassesse de Rousseau, il se jouait une comédie où, sans le savoir, Rousseau tenait aussi un rôle. L'activité maligne de Voltaire se donnait libre cours : il n'avait jamais pardonné l'ingérence de Rousseau dans ses affaires ; n'attribuait-il pas à Rousseau et aux *Lettres de la Montagne*, les tracasseries qu'il avait essuyées en Suisse et qui l'avaient forcé à abandonner les Délices ? N'avait-il pas passé tout un hiver à « jeter de l'eau sur les charbons allumés par Jean-Jacques à Genève ? »¹. Mais surtout n'avait-il pas eu à se défendre, lui, Voltaire, et en compagnie de prêtres et d'hommes d'Eglise, d'avoir fait chasser Rousseau de l'Etat de Genève et

(1) 117, Volt. Cor., XLIV, Lettre 6169.

de celui de Berne?¹. C'étaient là des griefs qu'un Voltaire n'oubliait pas, et le temps n'y changeait rien.

Aussitôt Rousseau hors de Suisse, Voltaire « suivant la boussole invariable de sa conduite »² se donna la tâche d'apaiser les troubles de Genève... Il voyait les citoyens et les magistrats, invitait à Ferney le nouveau représentant de France et le secrétaire d'Etat, rêvait sans doute de jouer le beau rôle de médiateur. Il fit même des avances aux amis de Rousseau, leur adressant des invitations pressantes de venir à Ferney. Plusieurs, tels de Luc et Vieusseux³ cédèrent aux instances de Voltaire ; d'autres, comme du Peyrou, refusèrent de s'y rendre ; d'Ivernois, qui voulait être fidèle à Rousseau, mais qui brûlait tout de même de s'entretenir avec Voltaire, jugea plus prudent de demander d'abord la permission à son ami⁴. Celui-ci ne manqua pas de la lui envoyer, mais dans une lettre pleine d'ironie⁵. D'Ivernois n'était peut-être pas capable de saisir le ton de cette réponse; mais s'il avait des soupçons et des préjugés en se rendant chez Voltaire, il fut vite désarmé. Il rentra à Genève tout pénétré des bontés de Voltaire envers Rousseau, que celui-ci n'avait pas su apprécier. Voltaire, en effet, avait eu un geste bien digne de lui : ayant nié tout sentiment autre que le plus profond respect pour le philosophe persécuté, il allait jusqu'à lui renouveler, par la voie de d'Ivernois, l'invitation faite autrefois de venir jouir de l'hospitalité de Ferney. Convaincu par un tel gage

(1) 117, Volt. Cor., XLIV, Lettre 6229.

(2) 117, Volt. Cor., XLIV, Lettre 6161, à Damilaville.

(3) 35, Maugras, p. 431.

(4) 35, Maugras, p. 431, Lettre du 25 décembre 1765.

(5) 1, Cor., DCCXLVI, le 30 décembre.

d'amitié, d'Ivernois en rendit un compte fidèle à Rousseau, dans l'espoir, sans doute, de pouvoir opérer une grande réconciliation. Il lui répéta ces paroles de Voltaire¹ :

« Il est faux et calomnieux que j'aie jamais écrit à Paris ou ailleurs contre Monsieur Rousseau... Je ne me suis vengé qu'en plaisantant. [*Les Lettres sur les Miracles* seraient donc des plaisanteries, et non pas des écrits!] Monsieur Marc Chappuis est témoin que j'ai offert une maison à Monsieur Rousseau. Ecrivez-lui que je la lui offre toujours, et que s'il veut, je me fais fort, auprès des médiateurs, de le faire rentrer dans tous ses droits à Genève... »

Rousseau, toujours sur ses gardes quand il s'agissait de Voltaire, ne prit pas trop au sérieux ces protestations de bienveillance. Peut-être n'avait-il pas tort, puisque Voltaire, en même temps, adoptait une autre tactique avec des personnes moins dévouées que d'Ivernois. Il écrivait, par exemple, à Damilaville² :

« Jean-Jacques n'est bon qu'à être oublié : il sera comme Ramponneau qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève ».

Et, de nouveau, quand il apprit qu'on ajoutait foi à Paris aux accusations de Rousseau à son sujet³ :

« Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira cer-

(1) 35, *Maugras*, p. 435.

(2) 117, *Volt., Cor.*, XLIV, Lettre 6202, le 28 décembre.

(3) 117, *Volt., Cor.*, LXIV, Lettre 6232, le 13 janvier.

tainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si l'on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes, ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'Etat de Berne pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture ¹ ».

En effet, il avait pris tout de suite ses précautions, écrivant au banneret de Berne, et à Lullin, secrétaire d'Etat à Genève, pour établir son innocence ². Plus ou moins satisfait des réponses qu'il recevait, Voltaire se contenta pendant quelque temps de traiter Rousseau de « fou » et de « méchant fou » ³ et d'homme « qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli » ⁴.

*
**

Au mois de mai, cependant, courait à Londres la *Lettre de Voltaire au Docteur Pansophe* ⁵ que tout le monde, y compris Rousseau, prit pour authentique. Voltaire, questionné à ce sujet, ne voulait pas l'avouer et jouait l'innocent ; même à Damilaville, qui lui avait demandé des renseignements sur cette brochure, et à qui il n'avait pas besoin de cacher la vérité, il dit ⁶ :

(1) Voir aussi à ce même propos la lettre au Comte d'Argental du 11 janvier, N° 6229.

(2) Lettre du 30 janvier, N° 6250. Voir aussi 35, Maugras, p. 439.

(3) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6245.

(4) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6330.

(5) Voir plus haut, p. 74.

(6) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6359, le 2 juin.

« Je ne sais ce que c'est que la *Lettre* sur Jean-Jacques. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis il y a quelques mois au Conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau... »

Ce n'était pas là le renseignement que voulait Damilaville, et il posa de nouveau la question. De nouveau Voltaire joua l'ignorant ¹ :

« Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques, et qu'assurément je n'ai point écrite ».

C'était un démenti plus catégorique qu'il n'en donnait d'habitude ; par exemple, à propos des *Lettres sur les Miracles*, il avait dit seulement ² :

« On m'impute plusieurs de ces *Lettres* : mais, Dieu merci, Monsieur Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable ».

Faut-il donc conclure, d'après le ton de Voltaire, que, cette fois-ci, il était innocent ? Les avis là-dessus sont partagés : Beuchot, l'éditeur des Œuvres de Voltaire, aurait bien voulu confirmer cette innocence, mais il n'osait pas le faire absolument ³ ; Maugras, au contraire, affirma ⁴ :

« La *Lettre à Pansophe* était bien l'œuvre de Voltaire »,

(1) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6389, le 7 juillet.

(2) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6232.

(3) Voir 117, Volt., Vol. XXVI, p. 35.

(4) 35, Maugras, p. 484.

sans, toutefois, donner d'autres preuves que celle des circonstances qui montraient que Voltaire en était bien capable. Faguet, d'autre part, tout enclin qu'il était à croire Voltaire coupable, prit un ton moins assuré¹ :

« ...Il (Voltaire) répandit la fameuse *Lettre au Docteur Pansophe*, qui est peut-être de Bordes, qui plus probablement est de Voltaire, et qui peut très bien être de tous les deux ».

Nous sommes aussi de l'avis que Voltaire en était l'auteur, mais il faut avouer, pour être juste envers lui, que rien dans sa correspondance n'indique, alors ou plus tard, qu'il y eût pris la moindre part.

« Il (Rousseau) prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, écrivit-il à d'Argental le 3 novembre², moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans³ ».

Pour être encore plus convaincant, il avait deviné, disait-il, l'auteur véritable⁴ :

« La *Lettre au Docteur Pansophe*, Madame, est de l'Abbé Coyer⁵. J'en suis très certain, non seulement par-

(1) 28, Faguet, p. 348.

(2) 117, Volt., Cor., XLIV, Lettre 6558.

(3) Il dira « sept ans » dans une lettre à Mme du Deffand.

(4) 117, Volt., Cor., XLIV, Lettre 6580, à Madame du Deffand.

(5) C'est ce même Abbé Coyer qui avait voulu passer quelques semaines à Ferney pour admirer de près Voltaire. 94, Brissot, p. 150, raconte comment Voltaire se débarrassa de lui. « Eh! mais, lui dit le patriarche; il me paraît que vous voulez ressembler à Don Quichotte: il prenait les auberges pour des châteaux, et vous prenez des châteaux pour des auberges. »

ce que ceux qui en sont certains me l'ont assuré, mais parce que, ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puisse connaître les noms anglais qui sont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs son style ; en un mot, je suis sûr de mon fait ».

Il écrivit de même à Coyer, pour essayer de lui arracher un aveu, mais l'Abbé s'y refusa.

Cet échec ne le découragea pas : il se mit à la recherche d'une autre victime, qu'il trouva, du reste, sans peine. Cette fois, c'était Bordes, de Lyon. Le 15 décembre, Voltaire s'adressa à lui¹ :

« L'Abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe* : c'est donc vous qui l'êtes ? Vous dites que ce n'est pas vous : c'est donc l'Abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce...

C'est donc Bordes, qui « pour avoir nié faiblement et avec un air d'embarras² », d'après Voltaire, restera l'auteur de la lettre³.

Quel qu'en fût l'auteur, cette brochure produisit son effet sur Rousseau : elle lui rappela que Voltaire

(1) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6615.

(2) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6640.

(3) 133, Quérard, Vol. III, 972. Bordes n'était probablement pas trop opposé à ce qu'on lui attribuât un écrit que même Voltaire trouvait spirituel, et puisqu'il s'était déjà déclaré contre les idées de Rousseau — voir 33, Maugras, p. 486 — il n'y perdait rien.

ne le perdait pas de vue, qu'à présent, de concert avec Hume et d'Alembert, il cherchait à le déshonorer en Angleterre. Tout le ton est plaisant ; l'auteur se moque des contradictions entre la vie de Rousseau et la philosophie enseignée dans ses écrits ; il reproche à l'auteur des *Lettres de la Montagne* d'y avoir mis trop de fiel ; il nie que Voltaire soit athée ; enfin, un paragraphe surtout a dû produire une impression fâcheuse sur Rousseau, c'est celui où l'auteur parle du destin qu'aura Rousseau en Angleterre¹ :

« Docteur Pansophe, on m'a dit que vous vouliez aller en Angleterre. C'est le pays des belles Femmes et des bons Philosophes. Ces belles Femmes et ces bons Philosophes seront peut-être curieux de vous voir, et vous vous ferez voir. Les Gazetiers tiendront un registre exact de tous vos faits et gestes, et parleront du grand Jean-Jacques, comme de l'éléphant du Roi et du zèbre de la Reine ; car les Anglais s'amusez des productions rares de toutes espèces, quoiqu'il soit rare qu'ils les estiment. On vous montrera au doigt à la Comédie, si vous y allez ; et on dira : le voilà cet éminent génie, qui nous reproche de n'avoir pas un *bon naturel*, et qui dit que les sujets de Sa Majesté ne sont pas libres ; etc., etc. »

il termine en conseillant à Rousseau de fonder une Eglise de sa religion « que personne ne comprend » pour se préserver de tomber en oubli.

Or, Rousseau avait lu la *Lettre à Pansophe* vers le 10 mai — puisqu'il en parla ce jour-là à du Peyrou — au moment même où il considérait la question de la pension. S'il hésitait encore sur le parti à prendre, ce pamphlet a bien pu être un facteur déterminant dans

(1) 66, *Pansophe*, p. 37.

sa résolution, car deux jours plus tard, il donna sa réponse à Conway, et, désormais, il ne se laissa plus influencer par personne dans sa conduite.

Deux mois après la publication de *Pansophe*, Voltaire travaillait toujours pour prouver que l'accusation de Rousseau à son égard était une grosse calomnie. Enfin, le 30 juillet, il put écrire à d'Alembert ¹ :

« Les plénipotentiaires viennent de commencer leurs opérations à Genève en déclarant Jean-Jacques Rousseau un calomniateur infâme ».

Et, datée du même jour, nous trouvons dans la *Correspondance Littéraire* une lettre de « Boursier » qui dit ² :

« Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement, et par écrit, que Jean-Jacques Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de Monsieur Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie ; d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée ».

*
**

Ce fut d'Alembert qui, docile aux suggestions de Hume ³, rapporta à Voltaire les détails de la rupture. Celui-ci ne se sentit pas de joie ; se frottant les mains, il écrivit aussitôt à Damilaville ⁴ :

(1) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6438.

(2) 83, C. L., 1766, p. 309.

(3) Voir plus haut, p. 156.

(4) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6406, le 14 juillet.

« Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques : « J'ai vu les lettres de Monsieur Hume. Il mande que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine ; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs ; qu'il avait mis le scorpion dans son sein, et qu'il en avait été piqué, que le procès avec cet homme affreux allait être imprimé en anglais ; qu'il priaît qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire ».

Hume était donc gagné au bon parti !

Le 16 juillet, d'Alembert lui raconta de nouveaux développements de la querelle, en terminant sur un ton de philosophe inaccessible aux sottises humaines ¹ :

« Il (Hume) se prépare à donner toute cette histoire au public. Que de sottises vont dire à cette occasion tous les ennemis de la raison et des lettres ! les voilà à leur aise ; car ils déchireront infailliblement ou Rousseau ou Hume et peut-être tous les deux. Pour moi, je rirai comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur ».

D'Alembert affectait-il ce beau calme pour pousser Voltaire à l'action et pour procurer à Hume « quelques papiers de sa façon ? » ². Aucune méthode n'aurait été plus efficace : « Oh ! mon cher ami, répliqua Voltaire d'un ton de reproche ³, est-ce là le temps de rire ? » Lui-même se donna tout de suite la tâche de confondre le « plat monstre d'orgueil » qu'était Rous-

(1) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6413.

(2) Voir plus haut, p. 156.

(3) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6423.

seau, et il commença à puiser dans le passé de celui-ci des anecdotes qui pourraient lui être utiles.

Entre temps, d'Alembert devenait plus agité, car il se voyait, lui aussi, impliqué tout à coup dans la querelle de Hume. Indigné, il écrit à Voltaire ¹ :

« Croiriez-vous qu'il (Rousseau) veut aussi me mêler dans sa querelle, moi qui ne lui ai jamais fait le moindre mal, et qui n'ai jamais senti pour lui que de la compassion dans ses malheurs, et quelquefois de la pitié de son charlatanisme... »

Et de nouveau le 29 août ² :

« Je suis bien tenté de lui faire un défi public d'administrer les preuves qu'il a contre moi : ce défi l'embarasserait beaucoup ; mais en vaut-il la peine ? ³ »

Par la voie de d'Alembert, sans doute, Voltaire avait eu en main le factum de Hume bien avant que Hume lui-même l'eût reçu : nous savons que celui-ci n'eut pas son exemplaire avant la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, tandis que Voltaire en félicitait d'Alembert le 15 octobre ⁴ :

« Mon vrai philosophe, Jean-Jacques est un maître fou, et aussi fou que vous êtes sage. La lettre de Monsieur Hume me prouve que les Anglais ne sont point du tout hospitaliers, puisqu'ils n'ont pas donné une place dans Bedlam à Jean-Jacques ».

(1) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6455, le 11 août.

(2) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6476.

(3) Il s'agissait de la *Déclaration* qu'il finit par envoyer à Hume qui devait la faire parvenir à Rousseau, et cela n'aboutissant à rien, qu'il inséra plus tard dans l'*Exposé*.

(4) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6535.

Il encouragea d'Alembert à envoyer les preuves de la folie de Rousseau à tous les vents, c'est-à-dire, au moins, à Catherine de Russie et au roi Frédéric. Lui-même ne pouvait pas résister à la tentation de solliciter de ce roi philosophe une expression d'opinion défavorable à Rousseau sur cette querelle. A cette intention, il lui adressa une lettre que nous n'avons pas, mais dont la réponse ne laisse pas de doute sur ce qu'elle devait être ¹ :

« Vous me demandez, écrivit Frédéric, ce qu'il me semble de Rousseau de Genève ? Je pense qu'il est malheureux et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes ni son ton cynique. Ceux de Neuchâtel en ont mal usé envers lui : il faut respecter les infortunés, il n'y a que des âmes perverses qui les accablent ».

Et ceci venait de l'homme qui, quelques mois auparavant, avait « pouffé de rire » aux *Lettres sur les Miracles* !². On ne peut qu'admirer la grâce de Voltaire à accepter ce « soufflet » de son « patron » : il s'avoua écrasé et ne dit plus mot à son ami royal.

Une lettre à Damilaville prouve, cependant, que l'enthousiasme de Voltaire au sujet de l'*Exposé* n'était pas sans bornes ³ :

« Mon cher ami, J'ai lu le factum de Monsieur Hume ; cela n'est écrit ni du style de Cicéron ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil ; mais je ne crois pas que ces vérités méritaient d'être publiées : il faut que

(1) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6617, sans date.

(2) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6224, 8 janvier 1766.

(3) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6537, le 15 octobre.

les choses soient ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle ».

En effet, pourquoi est-ce que personne n'avait songé à s'adresser à lui, Voltaire, pour rendre l'affaire plus gaie, lui qui avait justement des détails piquants à offrir au sujet de Rousseau ? Quelle occasion perdue ! mais, coûte que coûte, Voltaire en trouverait une autre.



A force de réfléchir, il tomba sur l'heureuse idée d'écrire à David Hume une lettre compatissante, l'accueillant, pour ainsi dire, dans ce cercle de toutes les victimes de l'ingrat Rousseau.

Il expliqua à Damilaville les raisons qui l'avaient amené à cette décision ¹ :

« Comme je me trouve impliqué dans les accusations contre Monsieur Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques et de la singulière ingratitude dont il m'a payé ».

Ce fut la lettre de M. de Voltaire à M. Hume, écrite de Ferney, le 24 octobre ² :

« J'ai lu, Monsieur, les pièces du procès que vous avez eu à soutenir pardevant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande âme de Jean-Jacques a

(1) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6556, le 3 novembre.

(2) 117, Volt., Cor., XXVI, p. 29, Lettre imprimée aussi à la suite de l'*Exposé Succinct*.

mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits ; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

« Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit en Angleterre une Lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé Monsieur d'Alembert du même crime.

« Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, Monsieur d'Alembert et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis pas de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la Lettre dont il parle, et je vous jure que si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur Monsieur Jean-Jacques Rousseau, je ne la désavouerais pas.

« Il m'a fait l'honneur de me mettre au rang de ses ennemis et de ses persécuteurs. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la Lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris* ; il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue, et l'autre moitié à la renverser.

« Non seulement il m'a cru iconoclaste ; mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui, avec le Conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, et ensuite avec le Conseil de Berne, pour le faire chasser de la Suisse.

« Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, Monsieur, comme je l'ai persécuté.

« Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je présentai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer par Monsieur Marc Chapuis, Citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne, appelée (*sic*) l'Hermitage, que je venais d'acheter.

« Il fut si touché de mes offres, qu'il écrivit ces propres mots : « Monsieur, Je ne vous aime point ; vous corrompez ma République en donnant des Spectacles dans votre Château de Tournay, etc. »

« Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave Opéra et une Comédie, n'était cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai Monsieur Tronchin le Médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. Monsieur Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jacques. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

« En 1762, le Conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre pour s'assurer de lui, pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jacques décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il suppose qu'une partie du Conseil Genevois était venu dîner chez moi, pour conjurer sa perte, et que la minute de son Arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au Conseil de Genève une Lettre très forte, dans laquelle je lui dis, que s'il y avait un seul homme dans ce Corps, qui m'eût parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais qu'on le regardât comme un scélérat et moi aussi ; et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

« Le Conseil me répondit par un Secrétaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

« Les deux Lettres sont dans les Archives du Conseil de Genève.

« Cependant Monsieur Rousseau retiré dans les délicieuses vallées de Moutier-Travers, ou Môtiers Travers, au Comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au Prédicant de Moutier-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à sa sainte Table ; il lui dit que son intention était 1° *de combattre l'Eglise Romaine* ; 2° *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le Matérialisme* ; 3° *de foudroyer les nouveaux Philosophes vains et présomptueux*. Il écrivit et signa cette déclaration ; et elle est encore entre les mains de Monsieur de Montmolin, Prédicant de Moutier-Travers et de Boveresse.

« Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté ; *il s'attendrit jusqu'aux larmes*. Il le dit au moins dans sa Lettre du 8 Août 1765.

« Il se brouilla bientôt avec le Prédicant et les Prêchés de Moutier-Travers et de Boveresse. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres, il s'enfuit sur les terres de Berne ; et ne voulant plus être lapidé, il supplia Messieurs de Berne, *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelque un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat, qu'il leur semblerait bon de choisir*. Sa Lettre est du 20 Octobre 1765.

« Depuis Madame la Comtesse de Pimbèche, à qui l'on conseillait de se faire lier, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne, de faire une pareille requête. Messieurs de Berne aimèrent mieux le chasser, que de se charger de son logement.

« Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, et que même

j'avais tant de crédit chez les Prêtres, que je le faisais excommunier par les Chrétiens de Moutier-Travers et de Boveresse.

« Ne pensez pas que je plaisante, Monsieur ; il écrit dans une Lettre du 24 Juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de Monsieur de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa Lettre du 23 Mars, il dit : *Monsieur de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

« Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire pendant quelque temps cette folie à quelques personnes ; et la vérité est que, si au lieu de la prison qu'il demandait à Messieurs de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné cet asyle, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes ; bien persuadé qu'un homme, dans son état, mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

« Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne âme. J'ignore si vous sçavez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne*. Il se rend dans la cinquième Lettre formellement délateur contre moi ; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un Sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre ; il hasarde son salut et sa réputation.

« Aussi la première chose qu'ont faite Messieurs les Médiateurs de France, de Zurich et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la Montagne* un Libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

« Mais en faisant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

« Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la Médiation arrivât à Genève, ces propres mots: « Monsieur, Si vous avez dit que je n'ai pas été Secrétaire d'Ambassade à Venise, vous avez menti ; et si je n'ai pas été Secrétaire d'Ambassade et si je n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti. »

« J'ignorais que Monsieur Jean-Jacques eût été Secrétaire d'Ambassade ; je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

« Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux et exact. Ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jacques, du 9 et du 13 août 1743 à Monsieur du Theil, premier Commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de Monsieur le Comte de Montaigu (Ambassadeur à Venise)... J'ai mangé son pain... Il m'a chassé honteusement de sa maison... Il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre... et de pis, si je restais plus longtemps dans Venise... etc., etc.

« Voilà un Secrétaire d'Ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande âme peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'Ambassadeur au Secrétaire d'Ambassade.

« Vous voyez, Monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni se maintenir sous aucun Maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un Maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un Sage doit repousser les atteintes.

« Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie. Elle a été trop utile au monde, et remplie de trop d'événemens, pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes pour servir à l'éducation des Princes qui voudront être menuisiers comme Emile.

« A dire vrai, Monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes, tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres de la *Nouvelle Héloïse*, et de son faux germe, et de son doux ami, et des Lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jacques et son ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable Philosophie ; et les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre et en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

« Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Cela s'oublie au bout de quinze jours. Tout passe rapidement comme les figures grotesques de la Lanterne Magique.

« L'Archevêque de Novogorod, à la tête d'un Synode, a condamné l'Evêque de Rostou à être dégradé et enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux Puissances, la Sacerdotale et la Royale. L'Impératrice a fait grâce du couvent à l'Evêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

« Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur Keyser qui se soient un peu soutenues.

« Dans ce torrent immense qui nous emporte, et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? (*Sic.*) Tenons-nous-en au conseil que Monsieur Horace Walpole donne à Jean-Jacques, d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc., etc. »

Rien ne porte à croire que Hume ait jamais reçu cette lettre, bien que Voltaire ait soutenu la lui avoir

envoyée¹. Sans doute était-elle destinée à être publiée, croyons-nous ; en tous cas, elle fut imprimée dans le courant de l'automne, en même temps qu'une seconde édition de la *Lettre au Docteur Pansophe*² : elle devenait donc publique.

Pourquoi Voltaire daigna-t-il signer cette lettre, contrairement à son habitude ? Sans doute parce qu'il y confondait Jean-Jacques, sans s'exposer à aucun danger ; c'est ce qu'il semble expliquer lui-même à Damilaville³ :

« Ma lettre à Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusation d'un petit séditieux nommé Jean-Jacques, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait, au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à Hume venge la Patrie. »

Donc, il n'avait rien à craindre : cependant, s'il était l'auteur avoué de cet écrit, et si, malgré ses protestations, on le croyait toujours l'auteur de la *Lettre au Docteur Pansophe*, il risquait de tomber dans le ridicule de la contradiction. Il avait dit dans la lettre à Hume :

(1) Ecrivant à Mme du Deffand le 21 novembre, il dit à ce propos : « Pour moi, je vous assure, Madame, que je n'ai point du tout songé à railler quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre que je lui ai réellement envoyée ; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre ; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé. » En fallait-il tant, puisque Hume en ce moment aurait tout cru contre Rousseau, même sans faits ni dates.

(2) Signalée par Bachaumont le 15 novembre.

(3) 117, Volt, Cor., 6572, le 12 novembre.

« Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, Monsieur d'Alembert et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. »

Mais personne ne voulait l'en croire, et voilà pourquoi il se donna tant de peine pour faire avouer à quelqu'un la paternité du *Docteur Pansophe*.

La *Lettre à Hume* n'était que la devancière en quelque sorte, d'une plus foudroyante révélation que Voltaire tenait en réserve pour confondre complètement Rousseau. Il s'agissait des lettres de du Theil, signalées dans sa *Lettre à Hume* pour allécher le public mais dont il s'était gardé de tirer alors tout le parti possible. Nous ne voulons pas étudier de près les tentatives de Voltaire pour rendre ces lettres publiques¹ ; il suffit de dire que le 17 novembre, Voltaire envoya à Damilaville² deux lettres à Hume, dont l'une était celle que nous venons de donner, et l'autre qui parut à la fin de décembre³ ne pouvait être que les *Notes sur la Lettre de M. Voltaire à Hume*⁴. Dans cette brochure, insultante au plus haut degré, Voltaire pensait épuiser à jamais le sujet de l'ingratitude de Rousseau : on en a un dernier écho dans la *Guerre Civile de Genève*, qui parut en mai 1767. Là, pour la dernière fois, Voltaire eut l'occasion de railler publiquement le malheureux Jean-Jacques⁵ :

(1) Sujet traité en détail en 30, François, *Querelle*.

(2) 117, Volt., Cor., XLIV, N° 6574.

(3) Voir François, *op. cit.*

(4) 117, Volt., Cor., XXVI, p. 35.

(5) 117, Volt., IX, 529.

« Il se connaît finement en amis;
Il les embrasse, et pour jamais les quitte,
L'ingratitude est son premier mérite.
Par grandeur d'âme, il hait ses bienfaiteurs.
Versez sur lui les plus nobles faveurs,
Il frémira qu'un homme ait la puissance,
La volonté, la coupable impudence,
De l'aider, en lui faisant du bien. »

CHAPITRE VIII

L'OPINION DU PUBLIC SUR LA QUERELLE

Les correspondances privées. — Madame du Deffand. — Tronchin. — Agitation à Paris et à Londres. — Les Bas-Bleus. — Une Suisse. — The Savage Man. — Boswell et la querelle. — La correspondance demi-publique. — Bachaumont. — La Correspondance littéraire. — L'Année littéraire. — Brochures et articles de journaux. — La réaction de Rousseau. — L'attitude de Hume après la querelle.

VOLTAIRE n'était pas le seul à s'intéresser à la querelle de Hume; pour des raisons plus ou moins légitimes tout le monde s'en occupait, comme le prouve la correspondance de l'époque. Mme du Deffand, par exemple, suivait de très près le progrès des événements et en parlait à tout moment. Elle y prenait un intérêt tout spécial, d'abord à cause de son amitié pour Walpole, ensuite, parce qu'elle raffolait de toutes les faiblesses du genre humain. Si elle semble pencher du côté de Hume, ce n'était pas pour donner raison au « paysan du Danube »¹, mais parce que,

(1) Titre qu'elle donna à Hume à cause de sa personne peu avenante, et de sa gaucherie dans le beau monde. Voir 97, *Lettres à H. W.*, p. 7, en note à la lettre du 19 avril.

n'étant pas sans malice, elle voulait voir, dit-elle, la consternation de « l'Idole », Mme de Boufflers, et de « la Divinité », Mme de Luxembourg¹.

Pour être bien au courant, Mme du Deffand s'adressa à Walpole, lui demandant tous les renseignements qu'il pouvait lui donner². Quelle dut être sa joie de recevoir une réponse qui ne manquait ni de détails ni d'intérêt³ ! Nous la reproduisons en respectant absolument le texte, avec les quelques erreurs d'orthographe et de tournure si naturelles à un étranger.

« M. Hume, qui s'est épuisé en bonté pour Rousseau, avait sollicité M. Conway de procurer une pension du Roi pour lui. Le Roi en accordait une de cent louis sterling, mais vu les hérésies de Rousseau, Sa Majesté souhaitait qu'on en gardât le secret. Mr. Hume en fait l'ouverture à son protégé; Rousseau reçoit avec beaucoup de reconnaissance cette grâce du Roi, mais demande permission d'écrire à Milord Maréchal pour obtenir son consentement, ce seigneur ayant négocié une pareille grâce auprès du Roi de Prusse, dont Rousseau n'avait pas voulu.

« L'affaire traîne en longueur; M. Hume ne reçoit plus de lettres de Jean-Jacques; il lui écrit pour le presser de donner réponse à l'offre du ministre. Au lieu de répondre à son ami, il écrit à M. Conway la lettre du monde la moins intelligible, la plus mystérieuse, et qui marquait un désespoir, une amertume, enfin on croyait qu'il allait se pendre : sa tête, son âme, ses nerfs, disait-il, étaient trop troublés pour permettre qu'il prît une résolution for-

(1) 96, *Cor. Com.*, p. 369. Lettre à Voltaire du 18 septembre.

(2) 97, *Lettres à H. W.*, p. 89, le 10 juillet.

(3) 114, *H. W.*, VII, p. 18. Lettre du 16 juillet, imprimée d'après la copie de l'écriture de Wiart, secrétaire de Mme du Deffand. L'original était-il donc en français?

melle ; quelque chose lui était arrivé auquel un honnête homme ne devait pas s'attendre. Je disais à M. Hume : « C'est moi, assurément qu'il désigne, il sait mes liaisons avec M. Conway. » Enfin, nous nous donnons la torture pour percer le mystère, mais ce qui était plaisant, le même ordinaire, M. Hume reçoit une lettre de M. Davenport, l'hôte de Rousseau, qui lui marque que jamais il n'avait vu Rousseau plus gai et plus enjoué : M. Hume, à la sollicitation de M. Conway, presse le personnage de se décider, et en même temps me fait sentir que ce pourrait bien être la condition du secret qui aurait révolté cette âme trop sensible et délicate ; et me conjure de faire ôter cette stipulation : je m'y rends, et d'autant plus volontiers que l'ayant blessé, je voulais lui rendre des services essentiels. Je pousse M. Conway, et il me promet de faire des tentatives auprès du Roi pour que la pension soit publique.

« Pendant que le ministre épie un moment favorable, voici une nouvelle lettre de Rousseau à M. Hume, où il l'accable d'injures, l'appelle le plus noir des hommes, l'assure qu'il le connaît, et qu'il est persuadé que M. Hume ne l'a traîné en Angleterre que pour le déshonorer, toujours sans assigner la moindre raison, sans avérer l'ombre d'un fait. Enfin, il rompt tout commerce avec ce trop tendre ami. Le pauvre M. Hume est au désespoir, il craint un éclat, il ne veut pas être le thème d'une querelle littéraire. Il me dit qu'il veut encore tâcher doucement de lui assigner les raisons de cette conduite bizarre et indigne. « Oh ! pour les politesses », je crie « passe ; ne répondez pas aux injures ; mais, mon bon ami, ne soyez pas trop doux, s'il vous plaît, soyez ferme ; demandez-lui hautement les motifs de ce procédé abominable ; car comptez que si vous le souffrez il publiera que vous avez souscrit à votre propre condamnation. » M. Hume me remercie, se rend à mon avis, écrit comme il fallait une lettre modérée mais très décidée, et somme Rousseau d'al-

léguer des faits, faute d'être pris pour un calomniateur atroce. En même temps, il envoie le duplicata de cette lettre à M. Davenport, en le conjurant de presser Rousseau d'y répondre. L'affliction, le trouble, le désespoir, reviennent sur la scène, les nerfs sont attaqués, on a le plus mauvais visage du monde, et pour cette fois-ci, M. Davenport ne mande pas que le triste philosophe est on ne peut plus gai. Il promet de satisfaire à son devoir, et d'expliquer sa conduite. Six ordinaires passent sans qu'on entende parler de lui : enfin avant-hier une brochure manuscrite de dix-sept grandes pages in-folio d'écriture très petite ! Mais comment vous rendre compte de ce qu'elle contenait ? Des misères, des puérités, des petits soupçons, des mensonges, de la vanité, des méchancetés, des injures, c'est peu dire, l'ingratitude la plus outrée n'a jamais joué un pareil rôle ; faute de faits, il impute à M. Hume jusqu'à ses regards : quand il n'a pas reçu de réponse aux lettres qu'il a écrites à ses amis, c'est à M. Hume qu'il l'impute ; il va jusqu'à lui dire qu'il ne lui a jamais rendu des services essentiels, qu'il lui a détourné des amis, et que sans M. Hume, son accueil en Angleterre aurait été de beaucoup plus favorable. Passant toujours en outre, il rappelle à ce pauvre homme toutes les fois que lui, Rousseau lui a manqué, c'est-à-dire en ne faisant pas de réponses à ses lettres, mais en s'adressant à d'autres, etc.

« Il désigne toutes ces circonstances par ces mots, *premier soufflet sur la joue de mon patron ; second soufflet sur la joue de mon patron*. Il l'accuse de basses flagorneuries à son égard, et en même temps de ne lui avoir pas marqué assez de tendresses. Il lui reproche d'avoir toujours eu sur sa table un volume de la *Nouvelle Héloïse* sans être capable du sentiment qui devrait le lui faire goûter ; mais passons aux autres capitaux dont tout le reste n'est que l'émanation.

« Il se plaint piteusement de ce que quelques semaines

après son arrivée, l'empressement du public à son égard se ralentissait! Ha! voilà le nœud de l'intrigue! Quand la curiosité du public était satisfaite, quand on l'avait vu dans son habit arménien, quand on l'avait regardé comme on regarde un dromadaire, voilà qui était fini. Il ne peut pas supporter cet oubli. On l'attaque dans les papiers publics, sans doute! est-ce que nous n'avons pas des prêtres et des cabales comme il y en a partout? Mais ce qui est plaisant, il en accuse M. Hume, lui, qui pour les prêtres est encore plus gros hérétique que Rousseau lui-même; mais non c'est M. Hume qui lui suscite ces ennemis, qui cherche à refroidir le public à son égard; c'est exactement comme si un homme qui, pour attraper de l'argent, faisait débarquer un dromadaire à Londres, mit dans les papiers que ce n'était qu'un petit chien ordinaire.

« Dans l'instant comme le fol orgueil de ce dromadaire se sent indigné de voir tomber sa célébrité, arrive la malheureuse lettre du Roi de Prusse, voilà tous les soupçons éclaircis. M. Hume connaît un M. Walpole, qui est le prête-nom de cette lettre, mais dans laquelle M. Rousseau reconnaît aussi précisément que s'il l'avait vu écrire, le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume. Rien peut-il être plus clair? Voilà le complot le plus artificieusement tramé depuis celui de feu Catilina. Ceci s'appelle la démonstration intrinsèque; voici des preuves extrinsèques et démonstratives.

« Un jeune homme, qui, par parenthèse, est imbécile, et qui loge à la maison où logeait Jean-Jacques, ne lui rend pas le salut toutes les fois qu'il le rencontre sur l'escalier. La femme de la maison, qui est sourde, et qui ne sait pas le français, ne lui parle pas. Un fait plus grave, Jean-Jacques et M. Hume dorment à la première hôtellerie dans la même chambre; au milieu de la nuit, M. Hume crie plusieurs fois (on ne sait pas précisément, et comme on est très scrupuleux sur la vérité, on ne dépose pas si

c'était en rêvant ou en veillant) : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau ! »

« Ordinairement rêve-t-on dans une langue étrangère ? N'importe ; combinez toutes ces misères qui s'appellent les circonstances, et les circonstances, comme vous savez apparemment composent les faits, et peut-on douter de la trahison des dits comploteurs ? M. Hume, M. d'Alembert, et M. Walpole, rien de mieux constaté ; mais à quoi bon me diriez-vous ce complot ? Comment M. Hume trouvait-il son compte en déshonorant un pauvre homme dont il se faisait l'honneur d'être le conducteur, l'ami, le protecteur ? Ma foi, je n'en sais rien. Si vous me demandez encore, en m'accordant que les mesures étaient bien prises, quelle devait être la réussite ? La voici. M. Hume ménage si secrètement tous les affronts à Jean-Jacques, que Jean-Jacques ne peut rien prouver ; or Jean-Jacques dont la pénétration est plus qu'humaine doit s'en apercevoir. S'il s'en aperçoit, il en marquera son indignation. Eh bien, il le fait, c'est alors le moment de lui procurer une pension : La reçoit-il ? Il est donc un infâme s'il s'assujettit à des obligations à un homme qui l'a si bien et si mal traité. Ou alors il ne la reçoit pas, je n'en sais plus rien, je ne vois pas comment cela se tournait en mal pour lui. Ergo, à toute force, il devait recevoir la pension, car la pénétration qui devait le servir si bien en découvrant le complot, devrait fermer les yeux aux conséquences.

« Ah Dieu, que de sornettes viens-je vous conter ! Ne faut-il pas décider que cet homme est fou ? Un fripon a plus de finesse. Je ne vous demande pas le secret car toute cette histoire est de notoriété publique, et ce serait un mystère mal imaginé que de faire semblant que je ne vous en aurais pas parlé. »

Des mains de Mme du Deffand, qui était un peu commère, la lettre de Walpole aura circulé presque aussi vite que les lettres de Hume au Baron. D'ailleurs,

Walpole n'avait pas imposé le silence, espérant peut-être que son amie aveugle, mais qui voyait pourtant mieux que la plupart, lui servirait d'agent de publicité. Elle n'y manqua pas : la lettre de Walpole circula en effet parmi les amis de Mme du Deffand à Paris, et figura dans sa correspondance, surtout avec Voltaire ¹.

Le 20 octobre, après avoir lu l'*Exposé Succinct*, Mme du Deffand l'expédia tout de suite à Walpole, pour le remercier de sa bonté à lui donner les nouvelles d'Angleterre. Voici ce qu'elle disait de la publication ² :

« Je compte faire partir ce soir cette lettre avec l'histoire de Monsieur Hume et de Jean-Jacques; les éditeurs passent pour être le Baron d'Holbach et Monsieur Suard; mais tout le monde y reconnaît d'Alembert. Pour Madame de Luxembourg, elle ne doute pas que la préface ne soit de Monsieur Hume; cela serait bien ridicule de se louer soi-même de cette force: ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il a fourni des faits, et qu'elle lui a été communiquée ³. Tous ces gens-là sont bien modestes et bien philosophes, et justifient bien le choix qu'ils ont fait de leurs idoles et de la protection qu'elles leur accordent. A l'égard de la déclaration de Monsieur d'Alembert, vous verrez combien il vous désapprouve, et qu'il ne veut pas vous faire l'honneur du style; il dit que vous convenez de le devoir à une personne que vous ne voulez pas nommer, mais qu'elle devrait bien se faire connaître: Madame de Luxembourg m'a dit que c'était apparemment moi qu'il voulait désigner; cela pourrait bien être, Madame, lui ai-je répondu, je ne doute pas que ce ne soit son intention, mais je ne vois pas bien pourquoi ni moi ni tout

(1) 96, *Cor. Com.* Lettre à Voltaire du 18 septembre, p. 369.

(2) 97, *Lettre à H. W.*, p. 328.

(3) Inexactitude, comme nous l'avons vu.

autre devrait bien se faire connaître; mais lui, d'Alembert, devrait nommer les gens à qui Monsieur Walpole a dit qu'il avait fait corriger le style de sa lettre; je suis très certaine qu'elle est entièrement de lui parce qu'il me l'a dit, et que je le connais incapable du plus petit mensonge. — Que pensez-vous de tout cela, m'a-t-elle dit. — Que rien n'est plus misérable, Madame, et plus rempli de puérités et de sottises vanités : — et ajoutez de venin, m'a-t-elle dit. »

Mme du Deffand ne devint pas plus tendre pour Hume avec le temps : elle n'avait vraiment nul besoin de lire l'*Exposé*, puisque déjà elle tenait de Walpole tous les détails de la querelle ; et puis, elle ne pardonna jamais à Hume le commencement et la fin, c'est-à-dire la Préface et la Déclaration de d'Alembert¹. Quant à déterminer de quel côté avaient été les torts dans la querelle, Mme du Deffand ne s'en souciait pas du tout.



Moins impartial que Mme du Deffand au sujet de Rousseau, et surtout parce qu'il se voyait rangé parmi les ennemis de celui-ci, Théodore Tronchin ne manqua pas, dans ses lettres, de faire quelques remarques sur la querelle. Ecrivant à son cousin Jacob, par exemple, il dit² :

(1) Voir sa lettre N° 215 à Voltaire, du 13 novembre : « ...Et je trouve que Monsieur Hume aurait bien fait de ne pas laisser imprimer cette impertinente histoire; du moins il aurait dû en faire supprimer le commencement et la fin. Oh ! pour la fin, vous comprendrez que le ton en est important, pour ne pas dire insolent. »

(2) 113, Tronchin, p. 293.

« L'aventure de Rousseau avec David Hume a fait ici un bruit prodigieux. Il n'y conserve pas un seul ami ; Mesdames de Luxembourg, de Beauvais et de Boufflers, ses bonnes amies, l'on abandonné. On n'en parle plus que comme d'un méchant coquin. Il n'y a qu'une voix là-dessus. Jamais homme n'a été coulé plus rapidement à fond. J'ai observé le plus grand sang-froid toutes les fois qu'on en a parlé. — Ces trois femmes qui étaient hier soir ici, m'avouèrent qu'elles en avaient été étonnées... »

Et de nouveau à son fils, qui avait connu Rousseau à Londres, Tronchin écrit ¹ :

« On dirait, à en juger par les procédés que Rousseau a eus vis-à-vis de David Hume, qu'il veut s'ensevelir sous les ruines de la plus noire ingratitude. Il lui fait un crime de l'amitié qu'il t'a témoignée, parce que tu es, dit-il, le fils de son plus cruel ennemi. Tous mes torts se réduisent, pourtant, à lui avoir reproché qu'il a exposé ses cinq enfants. Crois-tu que je doive en rougir ? Cet homme est un charlatan et je n'aime point les charlatans. »

Un Anglais, Colburn, témoignait aussi de la grande agitation qui régnait à Paris à propos de la querelle, et il demandait à Garrick les dernières nouvelles de Londres ² :

« Do you know anything of the quarrel between David Hume and Rousseau ? It makes a great noise here. Baron d'Holbach has had three letters from Hume about it, who, it seems, is to publish a pamphlet containing the whole story... »

(1) 113, Tronchin, p. 294, le 8 août.

(2) 102, Garrick, p. 232, le 27 juillet.

A Paris, en effet, dès le début de la querelle, toutes les têtes s'étaient échauffées, tandis qu'en Angleterre, si l'on s'en remet aux correspondances privées, et à l'exception des amis de Hume, le public en général semble n'avoir prêté attention à l'affaire qu'après la publication de la brochure. Alors les critiques se mirent à pleuvoir. L'évêque Warburton, par exemple, écrivant à son ami Hurd, s'exprima de cette façon¹ :

« As to Rousseau, I entirely agree with you that his long letter to his brother philosopher, Hume, shews him to be a frank lunatic. His passion of tears — his suspicion of his friends in the midst of their services — and his incapacity of being set right, all consign him to Monro². You give the true cause, too, of his excess of frenzy, which breaks out on all occasions, — the honest neglect of our countrymen in their tribute to his importance... The merits of the two philosophers are soon adjusted. There is an immense distance between their natural genius; none at all in their excessive vanity... However the *Contestation* is very amusing; and I shall be very sorry if it stops now it is in so good a train. I should be well pleased particularly to see so seraphic a Madman attack so insufferable a coxcomb as Walpole; and I think they are only for one another. »

*
**

A leur tour les « Bas-Bleus »³ d'Angleterre déplo-
raient la publication de l'*Exposé*, sans défendre, pour-

(1) *Letters from a late Eminent Prelate*, cité d'une note de Birbeck Hill, 58, *Letters to Str.*, p. 91.

(2) Médecin à Bedlam; note de Birbeck Hill.

(3) Les femmes de lettres, surtout Mrs. Montagu et son cercle.

tant, les protagonistes de la querelle. Mrs. Carter, laquelle tenait Rousseau pour l'auteur du livre le plus corrompé qui eût jamais été écrit¹, ne pouvait cependant pardonner à Hume son rôle dans l'affaire, car, expliqua-t-elle à Mrs. Montagu² :

« Mr. Hume does not seem entitled to much compassion from the attacks of the scribblers, which he has incurred by scribbling himself, as his part in the dispute seems as little to his honour as that of his antagonist. Such kinds of public controversy between people who have called themselves friends, appear to me of most pernicious tendency... »

Mrs. Montagu était du même avis³, ce qui est intéressant, car Lady Hervey, l'amie de Hume, avait fait son possible pour convaincre la « Reine des Bleus » de la bassesse de Jean-Jacques⁴ :

« Jean-Jacques, écrivait-elle, has now proved himself to Mr. Hume what I long ago knew he was, and warned that honest, amiable dupe that he would find him. Rousseau is the most dangerous composition that can be, which is that of madness grafted on malignity. I never in my life knew any one that had so many singularities about them, that was not either a knave, fool or a madman. And often two of the three joined, which is certainly Rousseau's case. Notwithstanding all Mr. Wedderburn has told you, Madame, I am persuaded you will be surprised and shocked when you see the large, absurd, wicked accusation he has drawn up in eighteen

(1) 95, Carter, Vol. I, p. 329.

(2) 95, Carter, Vol. I, p. 325.

(3) 95, Carter, Vol. I, p. 329.

(4) 108, Montagu, Vol. I, p. 148.

folio pages against his greatest benefactor and best friend, amidst which there are strokes of great genius intermixed, and it ends by the most eloquent and pathetic apostrophe to Hume, entreating him to justify himself and prove his innocence. »

*
**

La querelle fut pendant quelque temps le thème principal de la correspondance entre la Suissesse Julie Bondeli¹ et le médecin-philosophe Zimmerman. Julie suivait d'un œil bienveillant le séjour de Rousseau en Angleterre, depuis qu'elle avait reçu des détails de première main de M. de Luze et d'autres ; aussi fut-elle tout de suite au courant quand la querelle eut éclaté. Sans excès d'éloge ou de blâme pour l'un ou pour l'autre, elle formule son opinion avec une remarquable pondération² :

« Votre jugement sur la querelle est à peu près le mien, dit-elle à Zimmerman. Je penche plus du côté de Rousseau par deux raisons ; la première, que Hume ne dit pas un mot sur l'occasion des lettres interceptées ou ouvertes, et il aurait pu dire au moins que cette accusation ne méri-

(1) Julie Bondeli était l'auteur des Lettres sur la *Nouvelle Héloïse* que Rousseau avait lues avec tant de plaisir et de reconnaissance : « Je dis avec surprise, écrivit-il au professeur Hess, parce qu'elle réunit ce qui se trouve rarement où que ce soit, et ce que je n'aurais point cherché à Berne, la solidité et le coloris, la justesse et l'agrément, la raison d'un homme et l'esprit d'une femme, la plume de Voltaire et la tête de Leibnitz... » Voir *Cor. générale*, Vol. VIII, p. 192.

(2) 120, *Bondeli*, p. 308.

taut pas une réponse, mais il fallait le dire¹; l'autre raison est que ce sont deux terribles amours-propres qui se donnent en spectacle. Rousseau crie Bobo dès qu'on l'approche, il s'aime avec une tendresse singulière, mais il y a à tout cela un caractère de candeur et de bonne foi qui le rend seulement ridicule: l'autre a en échange un amour-propre bien nourri, qui porte sur lui-même un caractère de réflexion, et sur les autres de mépris, cela se sent, cela ne se démontre pas; les criaileries de Rousseau me font rire, le ton phlegmatique de Hume m'indispose. Du reste, il est aisé de voir que Rousseau voulait être aimé, et qu'il n'a été que protégé, qu'il voulait qu'on ménageât sa sensibilité, et qu'on n'a voulu ménager que sa bourse. Il en est de cela comme dans la romance de Tarquin et de Lucrece, et le défaut de s'entendre fit le malheur de tous deux.

« On imprime force choses en faveur de Rousseau, et Fréron se met à quatre pour prouver les menteries qu'on débite contre lui (Rousseau), c'est-à-dire qu'il prouve que les menteries sont des menteries; ce Don Quichotisme tient à sa haine contre Voltaire. A Londres on a fait faire une estampe qui montre Rousseau velu et nu comme un sauvage, Hume en fermier anglais l'attire avec un picotin d'avoine, Walpole lui met des cornes et une queue, Tronchin un emplâtre sur le dos, et Voltaire lui bat les jambes comme font les polissons avec un mouchoir noué et mouillé. »

*
**

La description de l'estampe que nous donne Julie Bondeli présente un petit problème : d'où lui venait

(1) C'est à peu près ce qu'on fit : « Ces imputations d'indiscrétion et d'infidélité sont si odieuses, et les preuves en sont si ridicules, que je me crois dispensé d'y répondre. » 51, *Ex. Suc.*, p. 68.

ce renseignement ? Sa lettre date de la fin de novembre, tandis que l'estampe ne parut qu'au mois de janvier quand le modeste Boswell, qui l'avait dessinée, fit insérer dans le *London Chronicle* la notice suivante ¹ :

« As the public has for some time past been entertained with an exhibition of the quarrels between Rousseau and other wise men, we are told that an ingenious engraver in the city is going to publish a most ludicrous Print on the subject. Mr. Hume is to be represented as a bluff English farmer, holding a measure of excellent oats which John James like a hairy savage, is tempted to follow. Mr. Walpole is busy putting papier mâché horns and a tail to him. Tronchin applies a blister to his back; and Voltaire, in a figure of a schoolboy, is licking his legs with a wet hand-kerchief. »

Comme on le voit, la description de Boswell s'accorde avec celle de Julie, mais, chose étrange, pas avec l'estampe, d'où nous avons le droit de conclure que Boswell avait confié son projet à Julie Bondeli, et que le graveur s'est montré infidèle à l'idée de l'auteur. L'allégorie y perd un peu de sa signification, chose dont Boswell ne manqua pas de se rendre compte ² :

« I also designed a ludicrous print, écrivit-il. They have altered my idea, and made a blister be applied to David. But you may have the substance of it from one of the London printshops under the title of *The Savage Man*. »

Cependant, dans une lettre de Hume à la Comtesse de Boufflers, nous trouvons une description de

(1) 42, Pottle.

(2) 91, Bos. *Letters*, N° 103, au R. William Temple, le 1^{er} février.

l'estampe qui correspond exactement à celle de Boswell et de Julie Bondeli¹ :

« Monsieur Rousseau is represented as a Yahoo, newly caught in the woods. I am represented as a farmer who caresses him and offers him some oats to eat, which he refuses in a rage; Voltaire and d'Alembert are whipping him up behind; and Horace Walpole making him horns of papier mâché. »

Hume avait donc vu soit le dessin de Boswell, soit une première ébauche qui fut substantiellement altérée par les mains du graveur de l'estampe, telle qu'elle fut mise en circulation, et dont nous trouvons la description suivante² :

« *The Savage Man*, an etching showing Jean-Jacques Rousseau as a « salvage man » in heraldry, girt about his middle with oak leaves, his hair and beard unkempt, holding a club in one hand, and with the other extended, casting money in a contumelious manner to David Hume, who approaches holding a basket in which is a large fish inscribed « A Dinner », and « I have you Rousseau, » Rousseau cries : « No, no David cannot be treacherous if he is not the best of men he must be the basest of mankind. » Hume says : — « He is costive. » On the other side of Rousseau is Voltaire, who carries a cane carved with a fox's head, whipping him with a wet handkerchief, and declaring : — « I'll wip him into Humanity. » Voltaire is encouraged by a strange figure with ragged hair, and beard, who exclaims : — « Voltaire, wip him, He's my Cosen German Im peter ye Wild youth. » Rousseau tramples on papers inscribed : — « All my letters opened », « Post », « Letters », « My Bookseller »,

(1) 60, P. C., p. 234, le 2 février.

(2) 134, Stephens, Vol. IV, p. 395.

« 100 L yearly », « pound » ; one of his feet is like that of a beast. Behind him are three apes in a thicket: one of them cries : — « The inequality of mankind ¹. »

*
**

D'où l'idée de la caricature avait-elle pu venir à Boswell? C'était par admiration pour Rousseau qu'il avait été jusqu'à se charger de conduire Thérèse en Angleterre et même oser défendre, bien que faiblement, le philosophe de Genève quand il fallait tenir tête à Johnson, preuve d'admiration plus remarquable encore !². En réponse à celui-ci qui venait de dire :

— « Rousseau, Sir, is a very bad man. I would sooner sign a sentence for his transportation to the colonies than that of any fellow who has gone from the Old Bailey these many years. Yes, I should like to have him work in the plantations..., »

Boswell n'avait pas craint de répondre :

« This violence seemed very strange to me, who had read many of Rousseau's animated writings with great pleasure and even edification; had been much pleased with his society, and was just come from the continent where he was very generally admired... »

Boswell avait aussi pris la plume pour la défense de Rousseau, et contre Walpole, car, dit Walpole³ :

(1) Voir une reproduction de cette estampe dans 124, *Young Bos.*, p. 60.

(2) 92, *Life of Johnson*, Vol. II, p. 12.

(3) 114, H. W., Vol. VII, p. 164, lettre à Guy, du 18 février 1768.

« He (Boswell) then took an antipathy to me on Rousseau's account, abused me in the newspapers¹, and expected Rousseau to do so too; but as he came to see me no more, I forgave him the rest. I see he is now a little sick of Rousseau himself, but I hope it will not cure him of his anger to me. »

D'où venait donc ce changement d'attitude chez Boswell, et cette plaisanterie contre Rousseau, qui n'en était pas moins une attaque ?

La lettre à Temple², jette quelque lumière là-dessus :

« You must know, dit Boswell, Rousseau quarrelled with me too and wrote me last Summer a peevish letter with strong marks of frenzy in it. For he has never yet told me the cause of his offence. »

Or, nous n'avons qu'une lettre de Rousseau à Boswell qui pourrait à la rigueur répondre à cette description, c'est le petit billet du 2 août³ :

« Recevez mes remercimens, Monsieur, lui écrivit Rousseau, de votre bon souvenir et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé et à celle de Mademoiselle Le Vasseur. Elle n'a été incommodée que d'un mal d'yeux depuis son voyage, et je voudrais me porter aussi bien qu'elle. Mon cher Monsieur Boswell, je vous recommande aussi le soin de votre santé, et surtout de vous faire saigner de tems à autre. Je crois que cela vous serait fort bien. Je vous fais, Monsieur, mes très humbles salutations. »

(1) Référence peut-être à la lettre signée « X » dans le *St. James's Chronicle* du 3-6 mai. Voir 42, Pottle, et l'Appendice.

(2) Citée ci-dessus, 91, Bos., *Let.*, N° 103.

(3) 20, *Séjour*, p. 115.

En apparence là, rien d'extravagant; mais, si c'était une réponse à une lettre d'amitié et de conseils au sujet de la querelle, on comprend que Bosswell en ait été un peu froissé. Cela expliquerait l'estampe de *l'Homme sauvage* et ces vers, du même ton burlesque ¹:

« Vers en Caractère de J.-J. R.
If it is not Rhime, « tis true ».

Ben Johnson.

« Le Roi George pour me faire boire,
Voulait me donner de sa bourse;
Mais je ne voulais pas l'avoir,
Parce que j'étais un vraie ourse (*sic*),
Et quand M. H... faisait
Tout ce qu'il pouvait pour mon bien,
Ce Sceptique me déplaisait,
Je veux une pension comme la sienne. »

*
**

L'opinion du public sur la querelle ne se manifeste pas moins dans les journaux et les correspondances demi-publiques, que dans les lettres privées. Bachaumont, qui représente assez bien le type du curieux, avide de scandale, sans préjugé trop prononcé d'un côté ou de l'autre, suivait la querelle avec un grand intérêt. Le 8 juillet, il rendit compte de la lettre de Hume au baron d'Holbach ² :

« Il n'entre dans aucun détail sur les motifs qui lui donnent lieu de se plaindre du prétendu Philosophe Ge-

(1) Nous les devons aux recherches de M. Pottle (42. Pottle).

(2) 81, M. S., Vol. III, p. 55.

nevois, mais il marque que c'est un serpent qu'il a porté dans son sein et un monstre indigne des honnêtes gens. On attend avec bien de l'impatience le détail de cette querelle. »

Le 14 juillet, il n'avait toujours pas assez de détails pour se faire une opinion, mais il fallait, dit-il, tout croire sur le compte de Rousseau si l'on ajoutait foi au bruit qui courait Paris: au moment où son premier discours fut couronné. Rousseau aurait été colporteur de dentelles, enlevant à son maître et l'argent et la marchandise. Bachaumont avait l'impression, erronée, comme nous l'avons vu, que la « Cabale Encyclopédique » mettait les torts du côté de Hume.

Le 25 juillet, les renseignements sur la querelle étaient assez répandus pour que l'auteur des *Mémoires* eût connaissance du contenu des lettres de Rousseau¹:

« Monsieur Hume qui l'a conduit en Angleterre, ayant cherché à lui être utile, avait obtenu une pension qui lui assurait un bien pour sa vie. Monsieur Hume prétend n'avoir fait des démarches pour obtenir cette grâce que de l'aveu de Monsieur Rousseau, qui loin d'en convenir, s'est répandu en invectives sur ce qu'on cherchait à le déshonorer en lui prêtant une avidité qu'il n'avait pas, qu'il n'avait besoin des bienfaits de personne, qu'il n'avait jamais été à charge à qui que ce soit, qu'il ne prétendait pas qu'on mendiât sous son nom des grâces qu'il dédaignait². Monsieur Hume, justement piqué de ces reproches, a rendu publiques des lettres qui démontrent la

(1) 81, M. S., Vol. III, p. 61.

(2) Ceci est typique de l'interprétation générale du refus de la pension.

fausseté de Rousseau; ce cynique personnage lui témoignait sa reconnaissance des soins qu'il voulait bien se donner pour lui ménager une Pension du Roi d'Angleterre. Voilà le fond assez bien éclairci de la querelle qui divise ces auteurs d'après les lettres venues de la Grande-Bretagne. »

Le 27 septembre, les *Mémoires Secrets* annoncèrent la publication prochaine de l'*Exposé Succinct*¹:

« Il ne paraît pas qu'on soit parvenu à réunir les esprits de Monsieur Hume et de J.-J. Rousseau, quoi qu'on ait fait pour les réconcilier: l'aigreur du dernier a forcé le caractère pacifique de l'autre, et l'on assure qu'ils vont rendre le public juge de leur différend en faisant imprimer ce qui l'a occasionné. »

Un mois plus tard, cette publication était un fait accompli²:

« On vient enfin de publier l'exposé de la contestation qui s'est élevée entre Monsieur Hume et Monsieur Rousseau, avec les pièces justificatives. Cette brochure de plus de cent pages ne laisse aucun doute sur le fond de la guerre. Il paraît que la première cause est la lettre supposée du Roi de Prusse à Rousseau, écrite et avouée par Monsieur Horace Walpole, imprimée dans tous les journaux, et particulièrement dans les papiers anglais. Monsieur Rousseau, d'un caractère inquiet et peu commun par sa bizarrerie, a cru voir l'auteur de cette plaisanterie dans la personne de Monsieur Hume, et dès lors l'a regardé comme un traître et le plus méchant des hommes. Il lui a écrit dans cette idée avec toute la chaleur qu'on

(1) 81, M. S., Vol. III, p. 91.

(2) 81, M. S., Vol. III, p. 100, le 20 octobre.

connaît au Démosthène moderne. Vainement Monsieur Hume lui a opposé le sang-froid que donne la défense d'une bonne cause, et cherché à le ramener par la douceur et les bons procédés. Monsieur Rousseau n'y a répondu que par une réponse encore plus outrageante; il a forcé le caractère de Monsieur Hume et celui-ci s'est cru obligé de rendre publique la nature de ses liaisons avec Rousseau, les motifs qui l'ont porté à l'obliger, et l'injustice, pour ne rien dire de plus, de Jean-Jacques envers lui. »

Rousseau avait des défenseurs, cependant, comme Bachaumont fut forcé de l'avouer le 23 octobre¹:

« *L'Exposé Succinct* publié par Monsieur Hume contre Jean-Jacques Rousseau n'a pas le suffrage général. On reproche à Monsieur Hume de n'avoir pas encore conservé le noble dédain qu'il avait témoigné d'abord, et qu'une âme philosophe dût montrer jusqu'au bout. On y lit des reproches sur des objets de reconnaissance qu'il eût été plus honnête de taire. Monsieur d'Alembert y figure par une lettre de sa façon qui lui fait honneur. Rousseau l'inculpait dans cette querelle comme un des coopérateurs de la lettre. Il se justifie, ou plutôt s'explique avec tout le phlegme du vrai philosophe. La lettre de Monsieur Walpole est ce qu'il y a de plus remarquable pour la fierté et peut-être l'insolence avec laquelle il traite Rousseau. »

*
**

Bachaumont recueillait dans ses *Mémoires* tout ce qui pouvait intéresser; Grimm rendait compte de

(1) 81, M. S., Vol. III, p. 101.

l'affaire avec moins d'impartialité. Il s'agit d'abord du grand éclat produit par la querelle ¹:

« Il y a environ trois mois, écrit-il, qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de J.-J. R. avec M. H. Excellente pâture pour les oisifs! Aussi une déclaration de guerre entre deux grandes puissances de l'Europe n'aurait pu faire plus de bruit que cette querelle. Je dis à Paris; car, à Londres où il y a des acteurs plus importants à siffler, on sut à peine la rupture survenue entre l'ex-citoyen de Genève et le philosophe d'Ecosse; et les Anglais furent assez sots pour s'occuper moins de cette grande affaire que de la formation du nouveau ministère et du changement du grand nom de Pitt en celui de comte de Chatam... »

Or quel avait été l'effet à Paris? Les partisans de Rousseau, dit Grimm, étaient tout à fait étourdis, et les dévotes souffraient des migraines effroyables; on avait tant vanté la bonhomie et la droiture de Hume et

« on s'était tant promis de tirer de la durée de leur amitié (de Rousseau et de Hume) un argument terrible contre les anciens amis de Monsieur Rousseau. »

Grimm rapportait ensuite les motifs de la publication. Hume avait adressé les principales pièces du procès à d'Alembert, qui « s'y trouvait impliqué contre toute attente ». Rousseau avait écrit, de son côté, à un libraire de Paris une lettre que Grimm n'avait pas vue, mais qui avait été rendue publique, et dans laquelle Rousseau défiait Hume de produire les let-

(1) 83, C. L., octobre 1766, p. 331.

tres qu'il lui avait écrites; ce défi avait paru dans les journaux anglais; par suite, Hume avait rendu publique toute sa correspondance.

Bien qu'il disculpât Hume dans la querelle, Grimm n'allait pas jusqu'à l'approbation de l'*Exposé*. Il en voulait à Suard, au « seul éditeur », il eut soin d'ajouter, pour avoir dit dans son « avertissement » que Hume, en le publiant, avait suivi les conseils de ses amis :

« Sans doute qu'il parle des amis de Monsieur Hume en Angleterre; car pour ses amis en France, j'en connais plusieurs qui lui ont écrit exprès pour le dissuader de rendre cette querelle publique... Si vous avez des procès du ressort des lois, faites-les décider au Châtelet; si des procédés nobles et généreux vous ont attiré une méchante querelle que les lois ne peuvent ni ne doivent punir, ne dirait-on pas que vous êtes bien à plaindre ? Sachez vous contenter d'avoir joué le beau rôle, et apprenez à mépriser la vaine opinion des autres... »

Grimm exprima ses regrets que Hume, qui jusqu'alors avait « résisté à la manie de ferrailer », y eût enfin cédé, « de peur d'attraper un legs dans le testament de mort de J.-J. ». Hume aurait pu prévoir qu'il ne courait aucun danger, car, dit Grimm :

« Il y a apparence que tant d'honnêtes gens seront calomniés dans ce testament, que le philosophe d'Ecosse aurait très bien pu se résoudre à en courir les risques avec eux. »

En résumé, Grimm jouissait de la querelle qui avait confondu les amis de Rousseau, mais il aurait voulu que Hume eût imité son propre exemple: Grimm, lui aussi, avait reçu dans le passé des « lettres bien sin-

gulières » du philosophe de Genève, qu'il avait traitées par le dédain.



Fréron, avec son *Année Littéraire*, était comme le lien entre Paris et Londres: il traduisait assidûment les meilleurs articles sur la querelle qui avaient paru dans les revues anglaises, et rendait compte des brochures françaises. Lui-même ne prit le parti ni de Hume ni de Rousseau, parce que tous les deux, dit-il, avaient des torts ¹:

« l'un pour avoir accusé trop légèrement un ami de perfidie, l'autre pour avoir refusé à son ami l'explication claire et précise qu'il lui demandait. »

Pourtant Fréron n'admira pas l'*Exposé Succinct*, qui témoignait surtout du mauvais goût des éditeurs. Il se montra encore plus sévère pour l'auteur de la *Lettre au Docteur Pansophe*, dont l'unique but avait été de rendre Rousseau ridicule et méprisable, et qui n'était arrivée qu'à faire un « rabâchage ennuyeux de ce qu'il a répété lui-même d'après beaucoup d'autres ».

Mais dans le numéro du 27-29 novembre du *St. James's Chronicle*, une lettre parut signée « An Orthodox hospitable old Englishman » ². Fréron y trouva l'expression de ses propres sentiments: il la traduisit donc, et avec une telle sympathie, qu'il eut à se défendre d'en être l'auteur ³.

(1) 80, *An. Litt.*, 1766, Vol. VII, p. 57.

(2) Voir Appendice.

(3) 80, *An. Litt.*, 1767, Vol. I.

*
**

Il serait impossible d'énumérer tous les articles de journaux qui parurent à l'occasion de la publication de l'*Exposé*. Si, dans un seul journal anglais, — le *St. James's Chronicle*¹, on dégage ce qui a trait à la querelle, on se fera une idée de l'attitude du public. Presque chaque numéro contient une lettre signée « Emilius », « Timoléon », ou, signature plus imposante², « un vieil Anglais orthodoxe et hospitalier ». Parfois même on osait sortir de l'anonymat, tel le Révérend Ralph Heathcote³, qui adressa une lettre « *To the Honorable Horace Walpole, concerning the Dispute between Mr. Hume and Rousseau* », au sujet de laquelle on trouve la notice suivante dans le *Gentleman's Magazine* du 1^{er} décembre :

« This pamphlet is a mere fungus, the excrescence of a popular subject. The author says that Mr. Rousseau is fanciful, capricious and turbulent; that Mr. Hume is peaceable rational, amiable and friendly ; and that probably there would have been a quarrel between Mr. Hume and Mr. Rousseau if Mr. Walpole's letter in the character of the King of Prussia had never appeared. « We need no ghost, my Lord, to tell us this! »

(1) Voir en Appendice.

(2) Voir plus haut.

(3) Tout le monde n'est pas de cet avis, voir en appendice le compte rendu du *Monthly Review*, décembre 1766, p. 469, où l'on a l'air de croire qu'à Walpole seul appartenait la paternité de l'écrit.

Il y eut un grand nombre de pasquinades médiocres contre Hume que Rouet décrivit ainsi dans une lettre à Mure ¹:

« There are many squibs thrown out against our friend the Philosopher, David Hume, but so scurulous or silly, that I do not think they were worth sending to him. Tell him, however, this fact — that a certain lady of very high rank and distinction parted with child last week, and told Sir John Pringle that this was entirely owing to the brusquery of a puppy at her table throwing out some impertinent reflections against Mr. Hume and in favour of Rousseau... »

Un jeu d'esprit, cependant, parvint jusqu'à Hume, et lui fit un tel plaisir qu'il en demanda quelques exemplaires à l'éditeur Strahan ². C'était une parodie, en quelque sorte, de la lettre de Rousseau du 10 juillet. Comme c'est moins long et fastidieux que la plupart des autres écrits, nous en donnons ici le texte :

Heads of an Indictment laid by J. J. Rousseau, philosopher, against D. Hume, Esq.

1. That the said David Hume, to the great scandal of philosophy, and not having the fitness of things before his eyes, did concert a plan with Mess. Tronchin, Voltaire and d'Alembert, to ruin the said J. J. Rousseau for ever, by bringing him over to England, and there settling him to his heart's content.

2. That the said David Hume did, with a malicious and traitorous intent, procure, or cause to be procured, by himself, or somebody else, one pension of the yearly value

(1) 61, *Cald. P.*, p. 104, le 10 février 1767.

(2) Il parut d'abord dans le *St. James's Chronicle*, Jan. 13-15, mais Hume ne le vit qu'un peu plus tard réimprimé dans le *London Chronicle*, 58, *Letters to Str.*, p. 106.

of £ 100 or thereabouts, to be paid to the said J. J. Rousseau, on account of his being a philosopher, either privately or publicly, as to him the said J. J. Rousseau should seem meet.

3. That the said David Hume did, one night after he left Paris, put the said J. J. Rousseau in bodily fear, by talking in his sleep; although the said J. J. Rousseau doth not know whether the said David Hume was really asleep, or whether he shammed Abraham, or what he meant.

4. That, at another time, as the said David Hume and the said J. J. Rousseau were sitting opposite each other by the fireside in London, he, the said David Hume, did look at him, the said J. J. Rousseau, in the manner of which it is difficult to give any idea : That he, the said J. J. Rousseau, to get rid of the embarrassment he was under, endeavoured to look full at him, the said David Hume, in return, to try if he could stare him out of countenance; but in fixing his eyes against his, the said David Hume's, he felt the most inexpressible terror, and was obliged to turn them away, insomuch that the said J. J. Rousseau doth in his heart think and believe, as much as he believes anything, that he, the said David Hume, is a certain composition of a white-witch and a rattle-snake.

5. That the said David Hume on the same evening, after politely returning the embraces of him, the said J. J. Rousseau, and gently tapping him on the back, did repeat several times, in a good-natured easy tone, the words, « Why, what, my dear sir! Nay, my dear sir! Oh, my dear sir! » From whence the said J. J. Rousseau doth conclude, as he thinks upon solid and sufficient grounds, that he, the said David Hume is a traitor; albeit he, the said J. J. Rousseau, doth acknowledge, that the physiognomy of the good David is that of an honest man, all but those terrible eyes of his, which he must have borrowed; but he, the said J. J. Rousseau, vows to God he cannot conceive from whom or what.

6. That the said David Hume hath more inquisitiveness about him than becometh a philosopher, and did never let slip an opportunity of being alone with the governante of him, the said J. J. Rousseau.

7. That the said David Hume did most atrociously and flagitiously put him, the said J. J. Rousseau, philosopher, into a passion; as knowing that then he would be guilty of a number of absurdities.

8. That the said David Hume must have published Mr. Walpole's letter in the newspapers, because, at that time, there was neither man, woman, nor child, in the island of Great Britain, but the said David Hume, and the said J. J. Rousseau, and the printers of the several newspapers aforesaid.

9. That somebody in a certain magazine, and somebody else in a certain newspaper, said something against him, the said J. J. Rousseau which he, the said J. J. Rousseau, is persuaded, for the reason above mentioned, could be nobody but the said David Hume.

10. That the said J. J. Rousseau knows, that he, the said David Hume, did open and peruse the letters of him, the said J. J. Rousseau, because he one day saw the said David Hume go out of the room, after his own servant, who had, at that time, a letter of the said J. J. Rousseau's in his hands; which must have been in order to take it from the servant, open it, and read the contents.

11. That the said David Hume did, at the instigation of the devil in the most wicked and unnatural manner, send, or cause to be sent, to the lodgings of him, J. J. Rousseau, one dish of beefsteaks, thereby meaning to insinuate, that he, the said J. J. Rousseau, was a beggar and came over to England to ask alms: whereas he is known to all men by these presents, that he, the said John James Rousseau, brought with him the means of substinence, and did not come with an empty purse; as he doubts not but he can live upon his labours — with

the assistance of his friends; and in short can do better without the said David Hume than with him.

12. That besides all these facts put together, the said J. J. Rousseau did not like a certain appearance of things on the whole.

Parfois aussi c'était une brochure qui paraissait, que les journaux reprenaient ou bien citaient longuement dans leurs feuilles; ce fut le cas de l'écrit d'Edward Burnaby Green, *A Defense of Mr. Rousseau against the Aspersions of Mr. Hume, Mr. Voltaire and their Associates*. Un Zurichois qui devait acquérir en Angleterre une grande réputation d'artiste, J. H. Fuseli, composa des *Remarks on the Writings and Conduct of J. J. Rousseau* où il malmenait Hume et défendait Rousseau. Plus tard, il a dû faire des excuses au bon David, car celui-ci écrivit à Blair¹:

« The pamphlet you mention was wrote by one as mad as himself, and it was believed to be Tristram Shandy, but proves to be (by) one Fuseli, an engraver. He is a fanatical admirer of Rousseau, but owns he was in the wrong to me. »

En France, aussi, la querelle fit couler beaucoup d'encre: « Observations », « Plaidoyers » et « Justifications » abondaient; mais la plupart n'étaient, à vrai dire, ni spirituels ni révélateurs². On se demande vraiment ce que les éditeurs pouvaient gagner à les faire imprimer. Pourtant, il semble que tout le monde ait essayé de se les procurer pour avoir les dernières

(1) 56, L. et C., II, p. 366.

(2) Nous avons donné en appendice un court résumé des pièces que nous avons pu voir.

nouvelles. Voltaire, par exemple, jugeait la *Justification de Jean-Jacques Rousseau* d'une façon très dure : c'était d'un « sot », disait-il, et Rousseau « méritait au moins d'être défendu par un fou qui eût de l'esprit »¹. Mais Voltaire ne s'en efforçait pas moins de trouver un auteur à l'écrit si médiocre².

Faute d'avoir tenu les promesses de son titre, cette même *Justification* suscita un autre écrit, la *Lettre à l'auteur de la Justification*, — la fidèle « Marianne ». Elle appuya de toute la chaleur de son amitié pour Rousseau les preuves éclatantes qu'elle avançait en faveur de son innocence.

En somme, les défenseurs de Rousseau reprochaient à Hume d'avoir rendu public ce qui aurait dû rester entre intéressés; on l'accusait de froideur plutôt que de méchanceté à l'égard de Rousseau; ou bien, prenant un ton plus léger, on se moquait de son « indignation circulante ». De Rousseau, d'autre part, on disait qu'il était malade, étranger aux habitudes de l'Angleterre, persécuté, et par suite soupçonneux, mais sincère quand même, et digne de pitié. Il arrivait, cependant, qu'on les condamnât tous deux, qu'on traitât Hume de sot, d'orgueilleux, et Rousseau d'esprit malade et prêt à tomber en enfance.

*

A vrai dire, des justifications de cette nature, loin d'être consolantes pour Rousseau, lui causaient de nouveaux ennuis, comme nous le montre sa lettre à

(1) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6582, à Lacomte.

(2) 117, Volt., *Cor.*, XLIV, N° 6594.

Dutens, du 5 février¹. Laliaud lui avait envoyé un exemplaire du *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau* en réponse à l'*Exposé Succinct* de M. Hume², suivi de la lettre de Mme Latour de Franqueville; Rousseau ne se donna pas la peine de remercier Laliaud, mais il dit à Dutens:

« ...Je suis vraiment touché de son zèle et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit, et qui, prenant si généreusement ma défense sans me connaître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice et la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, et contre mon propre intérêt. *Cependant, je désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre*³. »

Et il écrivit à Guy que, bien que les ouvrages pour sa défense l'attendrissent, ils laissaient trop à désirer⁴:

« Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très essentielles; et on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on voulait faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne fallait que cela seul, et tout était dit. »

Personne ne devait jamais réussir à faire « cela ». Du reste Rousseau se souciait relativement peu de ce

(1) 1, *Cor.*, DCCCXXXV.

(2) Voir à l'appendice, sous le titre d'*Observations*.

(3) C'est nous qui soulignons.

(4) 1, *Cor.*, DCCCXXXVIII, le 7 février.

que disaient et pensaient ses *admirateurs*, mais ce qui le désespérait, c'était que même ses *amis* n'arrivaient pas à le comprendre. L'ami à qui il tenait le plus était Milord Maréchal : or il refusait de croire aucun mal de Hume, lequel lui était aussi cher que Rousseau ; il ne comprenait pas non plus l'attitude de Rousseau à propos de la pension, car il lisait, comme Hume, dans la lettre de Rousseau à Conway un refus péremptoire ; il ne voyait rien de contraire à l'honnêteté chez Rousseau¹, mais considérait son point de vue comme insoutenable, et fondé sur d'injustes soupçons qu'il voulait à tout prix dissiper. A cet effet il avait écrit à du Peyrou pour obtenir son appui² :

« La malheureuse querelle de notre ami contre Monsieur Hume me donne tous les jours plus de peine : tout le monde en parle ; je ne puis justifier son procédé. Tout ce que je puis faire est de justifier son cœur, et le séparer d'une erreur de son jugement, qui a mal interprété les intentions de David... On blâme notre ami (le roi en parlait hier à table) d'avoir dit qu'on voulait le déshonorer en lui faisant avoir une pension du roi d'Angleterre. J'ai dit à Sa Majesté que Rousseau lui avait fait difficulté de la recevoir après avoir refusé ses bienfaits : mais le cri du public est trop fort, et, à la vérité je ne vois pas que Monsieur Rousseau se déshonorerait en recevant cette pension secrètement, comme le roi d'Angleterre le désirait pour ne pas faire crier contre lui les bigots de son clergé, ce qui est le fait... »

Malgré ses bonnes intentions, du Peyrou eut l'imprudence de transmettre cette lettre à Rousseau. Elle

(1) 49, A. et E., II, p. 152.

(2) 49, A. et E., II, p. 154.

mit le comble à son désespoir: dans son abattement, il s'en plaignit amèrement à Milord ¹, et il lui demanda sans doute une explication, car le Maréchal répondit en ces termes ²:

« Je suis vieux, infirme, j'ai trop peu de mémoire; je ne sais plus ce que j'ai écrit à Monsieur du Peyrou, mais je sais très positivement que je désirais vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paraissaient mal fondés, et non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises? Pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parents et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. »

Milord Maréchal tint bon dans cette décision de ne plus écrire: Rousseau eut beau se défendre, le prier d'écrire, demander même à du Peyrou de s'enquérir des motifs de ce silence, Milord ne voulut plus rien entendre.

Quant à du Peyrou, qui avait précipité en quelque sorte cette décision du Maréchal, les choses n'en restèrent pas là pour lui. Il voulait toujours faire reconnaître à Rousseau son injustice envers Hume; avec cette idée en tête, à plusieurs reprises, il rapporta à son ami des jugements du public qu'il pensait capables de faire impression sur lui. En récompense, il ne reçut que la lettre « Tu quoque » du 4 octobre, suivie d'une autre sur le même ton, datée du 15 ³: Rousseau refusait de se justifier, et il reprochait amèrement à du Peyrou de lui avoir demandé une telle justifica-

(1) La lettre de Rousseau nous manque.

(2) 49, A. et E., II, p. 154, le 12 novembre.

(3) 1, *Cor.*, DCCCXIX, et DCCCXX.

tion. Il résumait d'abord les arguments rapportés par du Peyrou avec toute l'ironie dont il était capable :

« 1° Parce qu'une lettre de Monsieur d'Alembert parlait d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du roi d'Angleterre, vous auriez continué de conclure que ce bruit n'avait pu courir à Londres auparavant, et, ayant parfaitement oublié ce que vous avait écrit Monsieur de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avais antidaté ce même bruit tout exprès pour en accuser Monsieur Hume.

« 2° Milord Maréchal, qui prend pour un grief, ce dont je me plains, un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, aurait toujours vu que je blâme Monsieur Hume quand j'aurais dû le remercier; et il eût conclu de là que non seulement je m'abusais sur le compte du bon David, mais que j'avais cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

« 3° Monsieur de Luze, fondé sur cet admirable argument qu'il vous a donné pour bon, et que vous avez pris pour tel, que, lorsqu'en route deux passagers couchent dans la même chambre, il est impossible qu'il y en couche un troisième; Monsieur de Luze, dis-je, eût tenu bon dans cette persuasion, que, puisqu'il avait toujours couché dans la même chambre que Monsieur Hume, je n'y avais jamais couché. Il eût donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à Monsieur Hume, où je disais y avoir couché, était falsifiée; mais quand enfin l'on eût vérifié que la lettre était authentique sur cet article, il eût nécessairement conclu, qu'avec une impudence incroyable j'avais inventé cette fausseté pour appuyer une calomnie... »

Rousseau terminait enfin :

« De ces trois jugements communiqués entre vous et bien combinés, il eût résulté qu'à tous mes beaux raison-

nements, et avec toute la feinte probité dont je m'étais paré durant ma vie, je n'étais au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, un scélérat; et comme l'autorité de mes plus vrais amis n'était pas suspecte, si ma mémoire eût passé à la postérité, elle n'eût passé que comme celle d'un malfaiteur, dont on se souvient uniquement pour le détester... Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis, et d'essuyer leurs réprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissemens. Ne vous gênez pas plus désormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre: continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendez débiter sur mon compte. Rien de tout cela ne me fâchera plus, je vous le jure, mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot... »

Avec le pauvre du Peyrou, Rousseau semble avoir donné libre cours à toute la colère qu'il n'avait pas osé faire voir à Milord Maréchal. Vraiment blessé, du Peyrou lui demanda aussitôt des excuses, et Rousseau ne les lui refusa pas. Mais il continua à lui donner tort ¹:

« En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, lui dit-il, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvait résulter. »

Cette offre de réconciliation n'était pourtant pas de telle nature qu'elle pût convaincre du Peyrou que toutes les accusations de Rousseau contre Hume fussent justes: à plusieurs reprises, Rousseau dut élucider certains points ², sans avoir pourtant jamais

(1) *Cor.*, DCCCXXI, le 15 novembre.

(2) Le 8 janvier, le 14 février, etc.

la satisfaction de gagner entièrement son ami à son point de vue.

Avec d'Ivernois il en fut à peu près de même, mais cette amitié-ci était moins précieuse que celle de Milord Maréchal ou de du Peyrou: aussi Rousseau se montra-t-il un peu moins tendre quand d'Ivernois s'avisa de le questionner au sujet des Lettres que Voltaire était en train de faire circuler. « Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours », lui écrivit-il¹, voyant qu'il ne pouvait plus espérer d'appui de ce côté.

Quelques connaissances, il est vrai, saisirent l'occasion d'assurer Rousseau de leur pleine sympathie. Malthus, par exemple, qui avait mis tant d'empressement à recevoir Rousseau, et dont Rousseau avait refusé les offices, le rassura tout de suite au sujet de son amitié, mais sa lettre avait trop le caractère d'un « je vous l'avais dit », pour être d'un grand soulagement; elle laissait trop entendre que de telles choses ne seraient jamais arrivées si Rousseau avait accepté son hospitalité²:

« ...Oui, Monsieur, dit-il, j'ai lu l'*Exposé Succinct*, et quoi qu'il en soit de cette malheureuse affaire, je ne demanderais que ces lettres pour en aimer l'auteur, que leur publication pour en détester les éditeurs. Je pense que vis-à-vis de tout homme qui a le moindre sentiment dans le cœur, l'effet en doit être le même. Pour les autres, je prendrai la liberté de dire avec la dame de votre Emile : « Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas... » Quand vous parlez de ceux qui vous ont recherché pour vous-même, ah! Monsieur, puis-je me flatter qu'entre tant

(1) 1, *Cor.*, DCCCXXXIV, le 31 janvier.

(2) 20, *Séjour*, p. 216, le 1^{er} décembre.

d'autres, vous avez pensé à moi — moi qui ne vous attendais pas avec un cortège, et dont le cœur en était refroidi, qui vous aurais reçu, vous et Mademoiselle Le Vasseur, dans le sein d'une famille qui allait vous prodiguer toutes leurs tendresses, — moi qui aurais mis mes délices à procurer votre tranquillité, à vous rendre toutes les attentions, tous les devoirs de l'amitié... »

Une autre connaissance d'Angleterre, Sir Brooke Boothby, qui habitait Ashbourne Hall, dans le voisinage de Wooton, et qui plus tard allait prendre la défense de Rousseau contre les attaques de Burke¹, lui envoya ses compliments et dit² :

« Je viens de lire les pièces justificatives de Hume, je ne puis vous exprimer la peine que m'en a fait la lecture. Ah! Monsieur, que vous avez bien dit qu'une âme trop sensible était un funeste don du Ciel! Votre vie n'aura été qu'un frappant exemple. J'ai relu les pièces de Hume à plusieurs de mes compatriotes qui se trouvent ici [Marseille]; ils étaient tous d'avis que si vous aviez tort, c'était le tort d'une grande et belle âme, peu faite pour se lier avec ce cœur insensible et froid qui semble mesurer ses idées de l'amitié par les règles de la mathématique... »

La voix de Mme de Verdelin se trouva parmi celles qui s'élevèrent de France pour condamner la publication de Hume³ :

« Il me semble qu'il n'y avait qu'une réflexion à faire sur ce procédé : A qui Monsieur Rousseau s'est-il plaint

(1) *Observations on the Appeal from the New to the Old Whig, and Mr. Paine's Rights of Man*, London, 1792.

(2) 20, *Séjour*, p. 263.

(3) 49, A. et E., II, p. 574, commencement de 1767.

de Monsieur Hume? A Monsieur Hume. A qui demandait-il de le tirer de ses soupçons? A celui qui les a fait naître. Il ne cherche pas des petits moyens; s'il a de la faiblesse, il ne craint pas de la montrer; enfin cette confiance qui peint celui qui l'a et qui honorait celui qui la recevait, devait-elle être ainsi trahie, et sans vouloir justifier vos soupçons, dans quatre lignes on pourrait confondre la malice de tous ces gens-là. Cela est arrivé plus lentement, et à présent les éditeurs ne peuvent se relever du tort qu'ils se sont fait... »

Voilà qui devait faire plaisir à Rousseau: mais sa confiance en Mme de Verdelin avait été un peu ébranlée par une de ses lettres précédentes¹:

« Hélas, avait-elle écrit, il n'y en a aucun qui puisse montrer l'intérêt qu'a Monsieur Hume à vous nuire, aussi personne ne le veut-il croire dans ce pays-ci. »

Mirabeau prit part aussi au déplaisir de Rousseau, mais le ton de « l'Ami des Hommes » était peut-être un peu brusque pour une âme sensible²:

« Je connais Monsieur Hume, ses écrits à part, et je suis sûr que les défauts qu'il peut avoir, surtout vis-à-vis de vous, viennent de la facilité de son caractère, loin d'être susceptibles d'aucun amalgame de malignité. Il n'est certainement point chaud, mais il est bonhomme, aimable, facile. Il aime le monde parce qu'il a semé pour recueillir et que les hommages de la postérité sont une récolte bien froide: le monde l'aime aussi, parce qu'il a le fumet du bien-être reposé, de la réputation faite et prise en jouissance, qu'il aime à rire, qu'il n'est pas malin ni dupe, qu'il a l'extérieur lourd et l'esprit accort et fin. Il a

(1) 49, A. et E., II, p. 571.

(2) 49, A. et E., II, p. 319, le 27 octobre.

vraiment les yeux comme vous dites ¹, et il n'y a personne qui puisse après vous dire *anch'io son pittore*;... Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet à moins qu'il ne lui tombe bouilli dans la bouche avec sauce au beurre. Mais sur quoi, s'il vous plaît, vous êtes-vous cru enlacé dans les rets indestructibles de ses bienfaits? Il vous a fait amitié; mais chacun est payé pour se rendre aimable, et je ne sache de caresses qui nous engagent que celles d'une femme, parce qu'elle y perd quelque chose. Il vous a emmené en Angleterre; parbleu, je vous en ramènerais bien, moi, s'il n'y avait entre deux la mer que j'ai promis de ne jamais passer; je supporterai et choyerais votre robe levantine, vos humeurs, vos bouderies, et ne vous en croirais pas plus obligé pour cela. Il vous a fait trouver une maison de campagne, cela n'est pas rare en Angleterre; il a sollicité pour vous une pension. Oh! c'était là le cas de dire net oui ou non. Si vous croyiez pouvoir la gagner, dire *oui*; et comme votre camarade de voyage avait des relations au pays des grâces, il obtint pour vous quelques morceaux *du collier dont il fut attaché*. Grand merci, camarade, et non pas *mon patron*, car là où est le patronage il n'y a plus guère d'amitié pour les gens de votre encolure. En un mot, je vous le cautionne honnête homme, non pas peut-être selon vos définitions; mais un Père de la Trappe aurait-il bonne grâce de damner un chartreux parce qu'il met du beurre dans sa soupe?... Je dis donc, et suppose que votre gouvernante finisse par s'ennuyer en Angleterre, et que n'eussiez-vous que le tort, que j'ai aussi, de ne pas savoir l'anglais, cette nation ne s'empressera pas de vous retenir, et en ce cas je voudrais que vous me fissiez le plaisir de prendre auspice sur un ou plusieurs de mes gazons... »

(1) Autre confirmation de ce qu'avait dit d'Alembert. Voir plus haut, p. 37, note 1, et p. 53, note 2.

Bien plus tard seulement nous apprendrons le véritable sentiment de Rousseau au reçu de cette lettre: au moment même, il s'efforça de n'en point prendre ombrage. Dans sa correspondance de 1770, cependant, nous trouvons ce passage révélateur¹:

« C'est ainsi que peu à peu tout changeait très sensiblement: il régnait jusque dans leurs éloges, une affectation de réserve, d'équivoque, et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant; et Monsieur de Mirabeau, m'ayant écrit à Wooton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence, et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectait davantage de plus en plus... »

C'était partout la même chose: Rousseau se voyait blâmé de son ingratitude ou plaint de sa sensibilité: personne ne croyait à la brigue de ses ennemis ni à la noirceur de Hume. Il était presque plus facile de répondre aux attaques qu'à des efforts de bienveillance qui n'étaient que trop inefficaces: le résultat en était que Rousseau se rendait compte tous les jours davantage de son isolement.

Il s'enfonça de plus en plus dans la solitude de Wooton, passa des heures à l'étude de la botanique, et ne se soucia plus que de quelques amis de hasard, tels Granville et sa famille, et de l'amitié de Daven-

(1) 1, *Cor.*, MLII, le 23 novembre, à M. L. D. M.

port, son hôte. En même temps il se mit à la rédaction de ses Mémoires, qui, dit Davenport¹, « Should be some large affair from the quantity of paper he bought. »

*
**

Hume, de son côté, se lassait de toute l'affaire: non pas qu'il regrettât sa publication: il restait toujours le danger des Mémoires que Rousseau écrivait, mais il commençait à découvrir le ridicule de son rôle. Il ne lui était pas venu à l'esprit que Rousseau pût laisser passer sous silence la publication de l'*Exposé*. Si Rousseau avait répondu sur le champ, Hume aurait gardé alors un digne silence; tout le monde aurait donc vu que son *Exposé* était justifié, et, dans une bataille ouverte, il aurait sûrement triomphé de Rousseau. Tout cela se voit clairement dans sa lettre à la Comtesse de Boufflers² :

« Thanks to God, my affair with Rousseau is now finally and totally at an end, at least on my part : for I never surely shall publish a line on that subject... »

Mais le silence de Rousseau était déconcertant : Hume ne savait qu'en penser. De plus, à un moment où une réponse pouvait encore venir de Jean-Jacques, il reçut la lettre de Deyverdun, avouant la paternité des articles imprimés dans le *St James's Chronicle* et que Rousseau avait imputés au « patron »³. Hume

(1) 56, L. et C., II, p. 364.

(2) 60, P. C., p. 229, le 2 décembre, lettre ci-dessus citée.

(3) Voir plus haut, p. 74.

aurait pu trouver sans peine un prétexte pour donner au public cette preuve éclatante de son innocence; il consulta d'Alembert, qui l'encouragea à le faire. Par bonheur, cette fois, Hume se laissa guider plutôt par son bon sens et il eut recours à un expédient moins compromettant pour lui-même¹ :

« I shall not give this letter to the press, écrivit-il à la Comtesse. I have only sent a copy of it to Mr. Davenport to be delivered to Rousseau. »

Quant aux brochures qui avaient paru sur la querelle, Hume ne pouvait pas les prendre au sérieux: même celles qui étaient le mieux disposées pour Rousseau étaient si vagues et si peu au courant que Hume moins que personne aurait pu en attribuer l'inspiration à Rousseau.

Enfin, Hume n'attendit plus la réponse de Rousseau. Le 2 février il écrivit donc avec un beau calme philosophique² :

« I am right in my conjecture that we are not to expect any answer from Rousseau; Mr. Davenport writes me, that he is certainly occupied in writing his Memoirs, which will be a very bulky book, where Monsieur d'Alembert and I shall probably make a fine figure. But that affair is now so totally ridiculous that it can no longer give us the least shadow of anxiety... »

La réputation de Hume était donc en sûreté devant la postérité: il lui restait à tâcher d'oublier l'emportement qui avait fait sortir le bon David de son caractère.

(1) Lettre du 2 décembre, ci-dessus citée.

(2) 60, P. C., p. 234, à la Comtesse de Boufflers.

CHAPITRE IX

LA QUESTION DE LA PENSION EST REPRISE

LORSQUE l'intérêt du public pour la querelle se fut assoupi, Rousseau, à la suggestion de Davenport, envisagea de nouveau la question de la pension. Davenport lui avait écrit le 27 janvier¹ :

« I must beg leave to acquaint you that Mr. Fitzherbert has often asked me the reason why you refused the proffer of the King's favour. I answered that I was sure that you did not refuse his Majesty's favour, nor the Secretary's of State, but that I apprehended that you might avoid it as coming through the channel of Mr. Hume, and entirely by his solicitation. Mr. Fitzherbert said he had always understood it otherwise, and that your letter to Sec. Conway implied a refusal. For God's sake, dear Mr. Rousseau, do me the favour of writing to Mr. Conway to explain that letter, — the certain consequence of which is, that I am sure his Majesty will again order the pension. Here is now in third hand to go through (*sic*) none, but directly through the Secretary

(1) 20, *Séjour*, p. 183.

of State, and if you'll write, I promise I will give it him myself... »

Si vif que pût être son désir de la pension, Rousseau refusa net d'acquiescer à la demande de Davenport; il lui écrivit le 31 janvier¹ :

« Mais je n'écrirai pas à Monsieur le Général Conway, et je suis surpris, je l'avoue, que vous m'en fassiez la proposition. Si la lettre que je lui écrivis² n'était pas claire à ses yeux au moment qu'il la reçut, elle a dû le devenir dans la suite; s'il continue à la trouver obscure, c'est qu'il veut bien la trouver telle, et s'il y voit toujours un refus, c'est qu'il juge à propos de l'y voir. Cette lettre, Monsieur, décente et respectueuse autant qu'il est possible, est demeurée sans aucune réponse, et il faut bien que Monsieur le Général Conway n'y ait rien vu qui eût besoin d'explication, puisqu'il ne m'a pas fait l'honneur de m'en demander. Une lettre telle que vous me conseillez de l'écrire, serait une véritable demande, et n'ayant aucun droit de rien prétendre, je n'ai garde de rien demander... »

Mais ce refus de Rousseau ne découragea pas Davenport. Peut-être avait-il déjà fait quelques démarches pour assurer à Rousseau la bienveillance du Secrétaire. En tout cas, dans sa réponse il ne demandait même plus une lettre de Rousseau à Conway; il essaya plutôt de faire oublier au philosophe ombrageux qu'il avait seulement suggéré la chose³ :

« I have not perhaps expressed myself quite intelligibly in regard to the King's favour; all I mean is this, that if

(1) 20, *Séjour*, p. 140.

(2) Le 22 mai 1766.

(3) 20, *Séjour*, p. 185.

I myself (exclusive of all the world beside) ask it without mentioning one syllabe (*sic*) on your part, would you in that case if offered accept; your answer to this shall be if you judge proper an entire secret. >

De fait, si telle avait été en vérité l'idée première de Davenport, il s'était très mal exprimé, et Rousseau aurait montré une surprenante perspicacité à le comprendre. Mais celui-ci ne le prit pas à partie là-dessus, bien qu'il refusât ce bon service de la part de Davenport ¹:

« Bien loin, Monsieur, dit-il, qu'il puisse m'être entré jamais dans l'esprit d'être assez vain, assez sot, et assez mal appris pour refuser les grâces du Roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme un très grand honneur pour moi.. Je voulais bien même avoir cette obligation à Monsieur Hume, pour qui, sur la foi d'autrui, j'avais la plus grande estime. La terrible leçon qu'il m'a donnée m'a fait changer de façon de penser à l'égard des particuliers, et il n'y en a aucun à qui je veuille avoir une pareille obligation. Je ne veux devoir cette grâce qu'au Roi seul et à ses ministres. Si la pension m'est offerte du propre mouvement de Sa Majesté, je l'accepterai avec la reconnaissance et le respect convenables; mais si je la dois aux sollicitations de qui que ce soit, je n'en veux point. Voilà ma résolution, Monsieur, et vous pouvez compter qu'elle est inébranlable. >

Le pauvre Davenport n'avait pas cru s'attirer une telle mercuriale; il la reçut pourtant avec bonne grâce ² :

(1) 20, *Séjour*, p. 144.

(2) 20, *Séjour*, p. 186, le 14 février.

« What you say upon the subject of the King's favour is certainly just, écrivit-il à Rousseau. I never did solicit at all, and after what you have wrote me, you may be fully assured I never shall, unless it comes from his Majesty's own motion, I shall hear no more of it. »

Cependant, il est probable que, sans l'intervention de Davenport, Rousseau n'eût jamais reçu sa pension : le roi et ses ministres ne s'en seraient pas tant souciés. Si Davenport ne fit pas de sollicitations proprement dites, il aura sûrement parlé des mérites de Rousseau et peut-être même montré quelque-une de ses lettres aux ministres. En tout cas, son tact fut vite récompensé, et le 19 mars il eut le bonheur d'écrire à Rousseau¹ :

« Yesterday Mr. Secretary Conway sent me a message desiring I would inform you that his Majesty had granted Mr. Rousseau a pension of £ 100 a year, and Mr. Conway said he was much pleased to be employed in what might be in any degree to the satisfaction of a person of Mr. Rousseau's distinguished talents. This can come from no one but his Majesty himself and his immediate ministers, for I took care to know what were your sentiments, and in particular shewed Mr. Conway your own expressions. »

Ainsi, grâce à Davenport, qui déclinait tout droit à la reconnaissance de Rousseau, celui-ci put accepter la pension sans se sentir redevable à personne. Il écrivit donc à Conway le 26 mars² :

« Aussi touché que surpris de la faveur dont il plait au roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa

(1) 20, *Séjour*, p. 189.

(2) 1, *Cor.*, DCCCLVIII.

Majesté l'organe de ma vive reconnaissance. Je n'avais droit à ses attentions que par mes malheurs; j'en ai maintenant aux égards du public par ses grâces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable, qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles... »

Il y avait, pourtant, une ombre à cette félicité, et Rousseau ne tarda pas à s'en apercevoir. Juste au moment où il s'agissait de nouveau de la pension de Rousseau, David Hume, qui avait passé l'hiver en Ecosse, fut nommé secrétaire de Conway. Davenport, jugeant sans doute qu'il fallait être franc avec Rousseau, ne lui avait pas caché cet événement¹: l'imagination sensible de Rousseau ne pouvait manquer de s'enflammer devant cette coïncidence de la nomination de Hume avec la faveur du roi à son propre égard. La situation prêtait en effet aux conjectures: Conway, sachant que son nouveau secrétaire avait des raisons d'être mécontent de Rousseau, n'aurait certainement pas voulu agir à son insu en cette circonstance.

Il avait donc consulté Hume, et celui-ci avait approuvé la pension, comme nous l'apprenons par une lettre qu'il écrivit à Blair le 14 février²:

« The general's answer was that I was to be in town in a few days; and without my consent and even full approbation, he would take no step in the affair. You may believe that I exhorted him to do so charitable an

(1) Voir sa lettre du 25 février, 20, *Séjour*, p. 187.

(2) 56, L. et C., II, p. 365.

action. I wish he may not find a difficulty with the King, who is very much prejudiced against Rousseau. »

Le roi, paraît-il, d'après une lettre de Hume à Robertson¹, ne fit pas trop de difficulté; il s'en tenait à la parole donnée, malgré les incidents qui l'avaient suivie. Une lettre de Madame d'Arblay nous donne pourtant l'impression que le roi n'en avait pas moins gardé quelque prévention contre Rousseau. Elle rapportait à son père une entrevue avec Sa Majesté où il était question des philosophes²:

« He next named Rousseau, whom he seemed to think of with more favour, though by no means with approbation. Here, too, I had read too little to talk at all, though his Majesty frequently applied to me. Mrs. Delany told several anecdotes which had come to her immediate knowledge of him while he was in England, at which time he had spent some days with her brother, Mr. Granville, in Calwich. The King, too, told others, which had come to his own ears, all charging him with savage pride and insolent ingratitude.

« Here, however, I ventured to interfere; for as I knew he had had a pension from the King, I could not but wish his Majesty should be informed he was grateful to him. And as you, my dear Father, were my authority, I thought it but common justice to the memory of poor Rousseau to acquaint the King of his personal respect for him.

« Some gratitude, Sir, said I, he was not without. When my father was in Paris, which was after Rousseau had been to England, he visited him in his garret, and the first thing he showed him was your Majesty's portrait over his chimney. » The King paused a little while upon this; but nothing more was said of Rousseau.

(1) 56, L. et C., II, p. 365.

(2) 90, D'Arblay, p. 46.

La générosité de Hume envers Rousseau peut s'interpréter de diverses façons: voulait-il, par sa magnanimité, mettre fin aux critiques que lui attirait toujours sa publication? ou bien regrettait-il de s'être emporté si vite? Enfin peut-être même commençait-il à deviner la sincérité des soupçons de Rousseau, et dans ce cas, l'épithète d' « ingrat » manquait certes d'à-propos! Quoi qu'il en soit, Hume ne fit aucun effort pour cacher au public que les intérêts de Rousseau lui tenaient toujours à cœur; bien plus, dans toutes ses lettres de cette période, il est question de la pension et du rôle qu'il y joua pour la faire accorder¹. Et, bien que Hume ne le dît pas, tout le monde croyait que la pension venait de lui; d'Alembert, par exemple, écrivit à Voltaire²:

« Soyez sûr que c'est à Monsieur Hume, et point à d'autres, que Rousseau est redevable de sa pension. Soyez sûr qu'il s'en doute bien lui-même, mais il ne veut pas paraître le savoir, et son cœur reconnaissant sera plus à son aise. »

Et d'Alembert ne tenait pas ce renseignement de Hume, car il écrivit le 6 avril à celui-ci³:

« Monsieur Dutens me mande que ce méchant fou vient d'avoir une pension du Roi d'Angleterre; il fera semblant d'être persuadé qu'il ne vous en est pas redevable, pour se débarrasser du fardeau de la reconnaissance. »

(1) Lettre à Blair citée ci-dessus; à Smith, 56, L. et C., II, p. 374.

(2) 117, Volt., Cor., XLV, p. 253.

(3) 59, Em. P., p. 206.

Si le rôle de Hume était un secret connu de tout le monde, il est difficile de penser que Rousseau lui-même n'en ait pas eu l'idée. Et il y a lieu de croire, en outre, qu'il n'eût pas été plus content s'il avait su que Walpole aussi avait saisi cette occasion pour réparer en quelque sorte le mal qu'il lui avait fait par sa plaisanterie. C'est Walpole lui-même qui nous renseigne sur ce point, dans une lettre à Madame du Deffand¹:

« Le ministre ne doit pas s'étonner que nous ayons donné une pension à Jean-Jacques: il est Suisse, il n'est pas Français. Personne n'a sollicité pour lui; lui-même l'a demandée. [Nous avons vu comment.] Il est vrai que j'ai appuyé la demande. Mon Cousin [Conway] l'a procurée à ma prière et à celle de Monsieur Hume... A vous parler sérieusement, il me semble que Rousseau ne compte pas fort sur sa pension, car il n'a pas même envoyé son adresse à Monsieur Conway. »

Mais il ne faut pas anticiper. Au moment d'accepter la pension, Rousseau y tenait beaucoup: elle lui assurait une indépendance financière, presque indispensable s'il voulait quitter Wootton et s'affranchir de l'hospitalité de Davenport, chose qui lui semblait tous les jours plus indiquée. Déjà au mois de décembre, Rousseau commençait à trouver quelque peu anormale sa position vis-à-vis de Davenport, et il demandait avec instance à son hôte des éclaircissements²:

« Considérez, je vous prie, ma situation, et jugez de mon embarras. Quel parti puis-je prendre si vous refusez

(1) 114a, H. W., sur., p. 157, le 11 juillet.

(2) 20, *Séjour*, p. 134, Lettre du 22 décembre.

de me parler ? Dois-je rester dans votre maison après que, vous ayant demandé si mon séjour ne vous y devient pas importun, vous ne m'avez pas répondu un seul mot ? En dois-je sortir sans votre aveu ? Le puis-je sans votre assistance ?... »

Et le 18 janvier, sans attendre une réponse de Davenport, il examinait seul à seul les possibilités d'un changement de logis. Il écrivit à ce sujet à Monsieur de Cerjeat, l'ami que du Peyrou lui avait recommandé ; il était surtout préoccupé de savoir s'il lui faudrait « continuer d'être à la merci des domestiques anglais, sorte de gens dont il n'avait pas même l'idée »¹.

D'après la correspondance échangée pendant tout l'hiver entre Rousseau et Davenport, il n'est que trop évident, en effet, que les rapports de Rousseau et de Thérèse avec les domestiques de Davenport laissaient beaucoup à désirer. En novembre, Rousseau commençait à regretter d'avoir amené Thérèse en Angleterre² :

« Elle vient de perdre sa mère, dit-il, et risque de faire une autre perte dans son pays dont sa présence l'eût garantie, et qui me laisse le regret de l'avoir amenée ici. »

Elle s'ennuyait en Angleterre : le sentiment filial y gagnait-il en force ? Était-ce là aussi la cause de sa mauvaise santé dont elle commençait à se plaindre ?

A plusieurs reprises, Davenport exprima sa sollicitude pour son état ; le 24 mai il écrivit à Rousseau³ :

« I am infinitely concerned to hear of Mademoiselle

(1) 7, *François*, p. 72.

(2) 20, *Séjour*, p. 133.

(3) 20, *Séjour*, p. 189.

Vasseur's ill state of health and sincerely hope that the return of fine weather will reestablish it... »

Et de nouveau, le 26¹ :

« Now I beg leave to enquire after Mademoiselle Vasseur's health: pray let me know. I wish to God you would let me send her along with you to Calvely, tis an extreme good mild air, and I have servants there to give you assistance... »

Une lettre de Rousseau, un mois plus tard, prouve que les souffrances de Thérèse augmentaient toujours² :

« Celle (la santé) de Mademoiselle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est très mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour. »

Pourquoi n'était-ce pas étonnant? Rousseau ne le dit pas, mais on le devine: si Thérèse n'aimait pas l'Angleterre, elle aimait encore moins les domestiques anglais, à qui elle faisait des scènes sans fin. En racontant ces chicanes à Rousseau, l'impartialité était bien sûr le moindre de ses soucis. Quels récits ne lui a-t-elle pas faits pour qu'il en vînt à dire³ :

« J'aimerais autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglais! »

Le sentiment de malaise domestique et de mécon-

(1) 20, *Séjour*, p. 191.

(2) 1, *Cor.*, DCCCLXIV, le 11 avril.

(3) 1, *Cor.*, DCCCLVII, à Dutens, le 26 mars.

tentement à Wooton se manifestait donc depuis longtemps. Il est vrai que parfois les lettres de Rousseau respiraient la sérénité. C'est ainsi qu'il écrivait à Mirabeau le 31 janvier ¹:

« Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse: errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma demeure; rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir: voilà, Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n' imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état... »

Mais de tels moments de bien-être et d'apaisement devenaient de plus en plus rares. Enfin, au mois de mai, la dissension entre les hôtes de Davenport et ses domestiques éclata. Malheureusement nous n'en avons pas les détails, mais il y avait certainement des torts des deux côtés, — de la part de Rousseau et de Thérèse, et de la part de la famille Cowper, d'après la lettre d'excuses de Rousseau à Davenport ²:

« Je suis très fâché, Monsieur, dit-il, de ce qui s'est passé, et je vous en fais mes excuses; je n'entrerai pas dans des explications inutiles: il me suffit de vous protester que j'aurais fait le bonheur de ma vie de la passer auprès de vous: mais puisque cela ne se peut pas, souvenez-vous de votre promesse et rendez-moi le bon office

(1) 1, *Cor.*, DCCCXXXIII.

(2) 20, *Séjour*, p. 152.

de me chercher dans cette province un logement chez quelque paysan où je n'aye pas l'affliction de voir à mon sujet troubler votre repos. »

Davenport mit tout de suite à la disposition de Rousseau une autre maison, cette fois dans le Cheshire¹ et peut-être Rousseau l'aurait-il acceptée, si rien d'autre ne s'était offert. Cependant, il devenait très irritable vis-à-vis de Davenport lui-même: par exemple, le 31 mars, Davenport ajouta à une lettre ce post-scriptum:

By Benjamin Walton's letter I have some little sort of suspicion that one of my letters are (*sic*) lost ».

Cela semble bien innocent, mais Rousseau en prit ombrage²:

« Comment, Monsieur, répondit-il, si quelqu'une de vos lettres à Monsieur Walton se trouvait perdue, serait-ce à moi que vous vous en prendriez? Cela me paraîtrait assez plaisant. Eh! mon cher Monsieur Davenport, si vous étiez à ma place, il vous arriverait bien d'autres choses dont vous ne diriez mot et vous feriez bien... »

Cette lettre, qui n'est rien moins que claire, laisse tout de même voir que Rousseau n'avait pas une confiance sans bornes en Davenport; il ne l'accusait de rien, mais le tenait à distance.

Heureusement, la nouvelle de la pension arriva à point pour le tirer d'embarras: il était maintenant à même de faire ses propres arrangements sans trop se soucier de la dépense. Il écrivit donc à Dutens³:

(1) 20, *Séjour*, p. 189, lettre du 24 mars.

(2) 20, *Séjour*, p. 153, le 6 avril.

(3) Lettre du 26 mars, ci-dessus citée.

« Ainsi mon parti est pris; si, après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pension comme j'étais, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique français ou suisse, fille ou garçon, qui parle anglais, et qui puisse faire mes emplettes. *L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet*¹, le seul qui puisse m'assurer le repos et l'indépendance sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi. »

Malheureusement ce sentiment d'indépendance eut peu de durée: il fut à la merci d'un petit incident. Il y avait presque un an que la nouvelle de la pension, envoyée par Hume, avait montré à Rousseau en un éclair tous les pièges imaginaires que lui tendaient ses ennemis, et voici qu'une autre lettre découvrait une seconde conjuration de ses ennemis décidés à le perdre! Du Peyrou avait eu l'imprudence d'écrire par une nouvelle voie: le hasard avait fait passer la lettre par les mains de Jean Rousseau à Londres, avant d'atteindre son vrai destinataire. De plus, quand celui-ci la reçut enfin, il ne douta pas qu'on ne l'eût décachetée.

« O mon cher et aimable hôte! qu'avez-vous fait? — écrivit-il à du Peyrou². Notre n° 42 que vous avez envoyé pour plus de sûreté par une autre voie, est précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez Monsieur Colombes, à qui on l'a malheureusement adressé. Or vous saurez que mon très cher cousin est en secret l'âme damnée du

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) 1, *Cor.*, DCCCLX, le 2 avril.

bon David ¹, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres, et la vôtre a été ouverte très certainement, ce qui est d'autant plus aisé que vous cachez toujours très mal avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu; la cire noire ne cache jamais bien. Votre lettre a très certainement été ouverte... Les gens qui portent et rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites rire par le sang-froid avec lequel vous me marquez : Adressez-vous à celui-ci ou celui-là ; c'est comme si vous me disiez : Adressez-vous à un habitant de la lune... »

L'idée fixe qu'on l'épiait et le poursuivait le remplissait de terreur. Les domestiques, qui se querelaient avec lui, apportaient ses lettres ouvertes, d'où il tirait la conclusion qu'ils étaient les agents de ses ennemis. Davenport, qui n'avait pas encore encouru les soupçons de Rousseau, semblait prendre le parti et ses domestiques, et, à ce titre, lui aussi devenait suspect; enfin une lettre de du Peyrou qui proposait un moyen de mettre entre des mains sûres les papiers importants de Rousseau, avait passé par une voie ennemie; c'était donc le mot de l'énigme: ses ennemis, craignant ses Mémoires, voulaient s'en emparer

(1) Nous ne savons pas où Rousseau prenait cette idée, si ce n'est peut-être dans le fait que son cousin avait trop nié connaître Hume. Aux premières nouvelles de la querelle. Jean Rousseau avait écrit (20, *Séjour*, p. 257) : « Le sieur Hume a fait demander mon adresse à des gens que je connais qui la lui ont donnée, mais je n'ai pas entendu parler de lui... » Et de nouveau, le 17 novembre (20, *Séjour*, p. 259) : « Il se peut que M. Hume aurait bien eu envie de me faire parler lorsqu'il demanda mon adresse; je ne fus point chez lui, et lui n'est point venu me chercher non plus... »

coûte que coûte. Cette conclusion l'affermissait dans son projet de chercher un autre abri. Aussi le 4 avril écrivait-il à du Peyrou ¹:

« Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent; d'ailleurs ce voyage est très hasardeux à cause du dépôt [ses manuscrits] qui est ici dans mes mains, qui vous appartient et dont l'ardent désir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le désir de s'emparer de ce dépôt à ma mort et peut-être de mon vivant est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. »

Pour mettre le comble à sa misère, Rousseau voyait à présent par ailleurs un autre élément à son malheur: dans cette pension sur laquelle il comptait pour sa délivrance, il apercevait une nouvelle machination de ses ennemis; aussi sa lettre continue-t-elle avec amertume :

« Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici sur cet avis toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable mais elle est grande. *Si vous saviez comment, par qui, et pour quoi* ² cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée ; je crois que j'aurai de quoi vous répondre à cela... »

La pension lui venait donc par Hume, aussi devait-elle lui nuire d'une façon ou d'une autre. S'il ne l'acceptait pas, ou, du moins, ne faisait pas mine de l'ac-

(1) 1, *Cor.*, DCCCLXI.

(2) C'est nous qui soulignons.

cepter, peut-être serait-il poursuivi ou même persécuté par le Roi, ses ministres et tout le peuple anglais. Il fit donc le geste de recevoir la pension, mais il prit dès ce moment, croyons-nous, la résolution d'y renoncer dès qu'il le pourrait sans courir de danger. Ainsi, le cas échéant, il serait à l'abri du reproche d'avoir accepté les bontés de Hume; et, en même temps, il avait de quoi répondre, si on le blâmait d'avoir dédaigné les largesses du roi. Le fait qu'il avait accepté la pension aurait une autre utilité plus tard: n'était-ce pas en quelque sorte son sauf-conduit, puisque, comme il l'expliqua à Conway, dans sa lettre de Douvres, cette acceptation était la preuve de ses intentions innocentes vis-à-vis de la nation anglaise¹. Mais rien n'indique qu'il eût déjà pensé à tout cela au mois d'avril. Il cherchait alors un logement en Angleterre.

Ayant pris la résolution d'accepter la pension sans en jouir, Rousseau fit la sourde oreille quand il s'agit de déterminer le moyen de la toucher. Davenport avait beau le prier de nommer un agent à Londres². Rousseau n'en fit rien, et au mois de juillet il n'avait pas encore touché le premier quartier. Hume, qui s'y intéressait, écrivit à Davenport³ :

« I know not what can be done with regard to his pension : it has passed all the forms of the Treasury; but

(1) 1, *Cor.*, DCCCLXVI. « En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or, je vous demande, Monsieur, si lorsque honoré d'une pension du prince, j'étais assez vil, assez infâme pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il serait possible en aucun temps qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris et sans horreur... »

(2) 20, *Séjour*, p. 195, le 18 mai.

(3) 20, *Séjour*, p. 283, le 1^{er} juillet.

unless he appoint some person to receive it, it never can be paid. »

Si Rousseau fit les démarches nécessaires pour toucher la pension — une lettre de Rougemont du 15 décembre 1767¹ nous apprend, en effet, que deux quartiers de la pension ont été payés — cela ne dura pas. Ses soupçons que Hume était pour quelque chose dans la pension, devenaient tous les jours plus nets. Le 7 mars 1768, il écrivit à Moulton² :

« Je suis bien aise, Monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de Monsieur Hume, et vous ne vous adresseriez pas à Monsieur Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là... »

Enfin l'idée de devoir quoi que ce soit à Hume devint intolérable à Rousseau, et le 26 avril il manda à d'Ivernois³ :

« Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre. »

(1) 20, *Séjour*, p. 162.

(2) 1, *Cor.*, CMXXVII.

(3) 1, *Cor.*, CMXXXVIII.

CHAPITRE X

LE DÉPART DE ROUSSEAU

Souvenir que Rousseau gardait de l'Angleterre. — Effet produit sur Hume par ce départ. — Une prétendue Lettre de Rousseau à Davenport.

LA conviction de Rousseau que ses ennemis le tenaient en leur pouvoir à Wooton, lui rendait cet endroit insupportable. La maison lui semblait être une prison, les domestiques, des espions; Davenport, qu'il attendait chaque jour pour se rassurer, ne venait pas; tout enfin en était au point où le plus léger incident était de nature à provoquer un coup de tête.

L'explication du départ de Wooton que donna Hume à Davenport en vaut une autre¹ :

« I do not know if you have heard, that he [Rousseau] said to a gentleman in Lincolnshire, that your House-keeper had quarrelled with his Gouvernante, and that the former threw cinders and ashes into his pot, which was the reason of his leaving you. By all accounts the same Demoiselle is a very mischievous Creature : I have been

(1) Lettre de Hume à Davenport du 1^{er} juillet, citée ci-dessus.

assured, that she was the cause of all the Fray between him and me... »

La même explication de la fuite est suggérée dans une lettre de Granville à sa nièce ¹:

« You must more likely make your compliments to Mr. Rousseau, for he left last week, went for London, but I think he proposes making Chiswick the place of his abode for this summer. Mrs. Cowper, Mr. Davenport's housekeeper, behaved in so brutish a manner towards him that it occasioned his sudden departure from this country, a sad loss to me. »

Mais Davenport est le meilleur témoin à cet égard. Ayant passé en revue les principaux incidents qui marquèrent la fin du séjour de Rousseau en Angleterre, il comprit que le mécontentement avait commencé de longue date ²:

« The good woman who is called my housekeeper — écrivit-il à Hume — was my nurse, near ninety, and more than three parts blind. Madlle. and she never could agree. I have heard something of the story of the kettle and cinders, but am inclined to believe my philosopher's resolutions were determined before the fray happened. This governante (*sic*) has an absolute power over him, and without doubt more or less influences all his actions... »

Donc, quel que fût l'incident qui précipita l'action de la part de Rousseau, la bombe était prête à éclater à la première étincelle.

Nous ne rappellerons pas tous les détails que donne M. Courtois de la fuite affolée de Wootton. A Spal-

(1) 98, Delany, vol. I, p. 106.

(2) 56, L. et C., II, p. 370, le 6 juillet.

ding, Rousseau éprouva un moment d'hésitation, un peu plus, il se laissait persuader de retourner à Wooton; pourtant il partit sans attendre de nouvelles de Davenport. Arrivé à Douvres, et libre de s'embarquer ou de rester, il était une seconde fois sur le point de retourner chez Davenport, quand, par hasard, il apprit par le journal les commentaires peu bienveillants que suscitait son départ de Wooton. Alors il renonça définitivement à rentrer¹.

Quel fut l'article qui détermina ainsi Rousseau à quitter l'Angleterre? Impossible de répondre avec certitude, mais il devait ressembler à l'avis que nous avons relevé dans le *Gentleman's Magazine* du mois de mai² :

« M. Rousseau, the celebrated writer, quitted his retreat at Mr. Davenport's at Wooton, in Derbyshire, where he has long been hospitably entertained, in a very abrupt manner, leaving a letter behind him, in which he abuses his benefactor in the most ungenerous terms. [Davenport avait écrit à ce sujet à Hume, le 13 mai³.] He has since written a letter from Spalding in Lincolnshire to the Lord Chancellor, demanding a safe conduct to Dover, for which, he says, there is an absolute necessity; and this act of hospitality he requests, as the last he shall ever request from a country which he is henceforth determined to abandon for ever. What pity that a man of refined sense, should be the slave of a distempered fancy. »

Si cet article, ou un du même genre est tombé sous les yeux de Rousseau, on comprend qu'il n'ait pas

(1) 56, L. et C., II, p. 369.

(2) P. 275, 1767.

(3) 56, L. et C., II, p. 367.

voulu accepter l'hospitalité de son « bienfaiteur » qui aurait si peu compris sa lettre d'adieu : il ne lui restait plus qu'à se méfier de Davenport, en qui il avait mis son dernier espoir. Il lui fallait persister dans son idée de fuite.

Mais, comme il était résolu à partir et que les éléments semblaient conspirer pour l'empêcher de s'embarquer, il écrivit à Conway cette lettre extravagante¹ et qui témoigne, mieux que toute autre, de la sincérité et de la force de son délire de la persécution. Pour être l'œuvre de son imagination, ses souffrances n'en étaient pas moins vives.

Cette lettre a presque le ton d'un héros de l'antiquité offrant à une fatalité hostile un vœu propitiatoire :

« Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé, pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'entourent... »

Pour accomplir son dessein que ne promettait-il pas ?

« Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événements de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés... Voilà, Monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentiments d'honneur dont il fait profession, et toutes les

(1) Citée ci-dessus.

espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de Monsieur Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrettes qui dans le fort de ses peines lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aiguë, et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels... >

*
**

Pour avoir une idée du pitoyable état de Rousseau, il faut se rappeler qu'au moment d'écrire ces lignes, il avait la ferme conviction que tous les malheurs dont il avait souffert en Angleterre, il les devait à Hume, et à Hume seul, sans lequel ses ennemis de France eussent été impuissants. Disons à l'honneur de Rousseau, qu'une fois de retour en France, et ses premières émotions apaisées, il tint parole et garda le silence que, spontanément, il avait promis à Conway : il ne parla qu'avec prudence et réserve de l'ami perfide avec qui il était parti dix-huit mois auparavant sous de si beaux auspices! Dusaulx lui-même, qui manquait parfois de bienveillance pour Rousseau, et qui ne l'eût pas épargné si l'occasion s'en était présentée, ne pouvait rapporter sur Hume que la conversation suivante, où à vrai dire, on a de la peine à reconnaître le style de Rousseau ¹:

(1) 78, Dusaulx, p. 46

« Ignorez-vous — lui fait-il dire — le tour que m'a joué mon plus cruel ennemi? Cet Homme qui, malgré moi, m'a transplanté pieds et poings liés sur une terre étrangère pour... Le barbare! que ne puis-je l'oublier ! mais je peux n'en point parler. »

Corancez, d'autre part, qui répondit aux sarcasmes de Dusaulx par des articles qu'il fit insérer dans le *Journal de Paris*, raconte que Rousseau resta toujours sur la réserve en ce qui concernait son séjour en Angleterre, et refusait de s'expliquer même au sujet de la pension¹. Parmi les témoignages que nous avons trouvés sur l'attitude nouvelle de Rousseau vis-à-vis de Hume, celui de Bernardin de Saint-Pierre est un des plus intéressants. Il se peut que l'auteur ait amplifié quelques expressions, mais l'esprit général en est si bien d'accord avec ce que nous croyons la vraie psychologie de Rousseau, que nous donnons le récit en entier² :

« Pourquoi, raconte Saint-Pierre, avés vous refusé la pension du roi d'Angleterre que Monsieur Hume vous avait procurée? Excusez mes questions indiscretes... Oh, vous me faites le plus grand plaisir: on ne détruit les calomnies qu'en les mettant au jour. Quand je passai en Angleterre avec Monsieur Hume, j'eus plusieurs sujets de m'en plaindre: il ne faisait pas manger avec lui Mademoiselle Le Vasseur, qui était ma gouvernante. Il se fit graver coiffé en aile de pigeon, beau comme un petit ange, quoiqu'il fût fort laid, et dans une autre estampe qui servit de pendant à la sienne, il me fit représenter comme un

(1) 77, Corancez.

(2) 42, Saint-Pierre, p. 64.

ours ¹. Il me montrait en spectacle dans sa maison, sans dire un seul mot; enfin, croyant avoir raison de m'en plaindre, je refusai ses services, et je me séparai d'avec lui. Le roi d'Angleterre me fit assurer qu'il me donnait de son plein gré cent guinées de pension, sans aucun égard à Monsieur Hume. Je l'acceptai avec reconnaissance. A quelque temps de là parut à Londres une satire abominable sur mon compte ². Je crus que les Anglais en étaient les auteurs. J'y préparai une réponse. Avant de la faire paraître, il me parut qu'il ne convenait pas de dire du mal d'une nation et de recevoir des bienfaits de son souverain; je renonçai à la pension afin d'avoir le cœur net et libre. Point du tout. J'apprends que c'était en France que l'on avait fabriqué ces détestables pamphlets. Je me crus obligé de chanter la palinodie. De retour à Paris, j'écrivis à l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne me répondit point. J'avais auprès de lui Valpool mon ennemi, l'auteur d'une lettre supposée du roi de Prusse, lettre qui compromit l'honneur d'un souverain, et dont l'auteur par tout pays aurait été puni si son objet n'avait pas été de me tourner en ridicule. On apporta chez moi à quelque temps de là une somme d'argent, dont on demanda quittance sans vouloir dire de quelle part elle venait. J'étais absent; j'avais donné ordre à ma femme en pareil cas de la refuser; je n'en ai plus entendu parler depuis. L'Angleterre, dont on a fait en France de si beaux tableaux, a un climat triste; mon âme fatiguée de tant de secousses y était dans une mélancolie si profonde que dans tout ce qui s'est passé, je peux avoir fait des fautes ³,

(1) Voir à ce même propos la lettre de Rousseau du 28 mars 1770. 1, *Cor.*, MXXXIII. Son portrait, disait-il, lui donnait « un air farouche et une mine de cyclope ».

(2) S'agirait-il de la satire qui empêcha Rousseau de retourner à Wootton ? Nous croyons plutôt que Bernardin de Saint-Pierre a un peu brouillé les faits ici. Il y a certainement des contradictions, car Rousseau ne renonça pas à la pension jusqu'en 1768.

(3) N'est-ce pas ce qu'il avait promis à Conway de dire ?

mais sont-elles comparables à celles de mes ennemis qui m'y ont persécuté, et quand il n'y aurait que celles d'avoir trahi ma confiance et d'avoir rendu publiques des querelles particulières ? »

Mais plus importantes que tous les récits d'un tiers, sont les quelques allusions à Hume et à l'Angleterre que fait Rousseau après son retour en France. Le peu qu'il en dit est d'autant plus remarquable, que le ton indique, à n'en point douter, que jusqu'au jour de sa mort, il mit Hume au rang de ses ennemis. Par exemple, dans son *Second Dialogue* il dit ¹ :

« David Hume, étroitement lié à Paris avec vos messieurs sans oublier les dames, devient, on ne sait comment, le patron, le zélé protecteur, le bienfaiteur à toute outrance de Jean-Jacques, et fait tant, de concert avec eux, qu'il parvient enfin, malgré toute la répugnance de celui-ci, à l'amener en Angleterre ».

En dans le *Troisième Dialogue*, on trouve ² :

« A l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages [sur l'Angleterre et les Anglais] expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de Jean-Jacques à l'y envoyer, et celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on ne puisse douter de la bénignité des protecteurs et de l'ingratitude du protégé dans toute cette affaire »

Faut-il conclure, d'après ces extraits, que Rousseau se sentait lié par sa promesse à Conway, et que, pour cette raison, il se bornait à ces quelques sarcasmes, bien circonspects, du reste? Peut-être bien, et alors on

(1) 1, Hachette, Vol. 9, p. 179.

(2) 1, Hachette, Vol. 9, p. 280.

pourrait expliquer l'état inachevé des *Confessions*. Pourtant, c'est une hypothèse impossible à démontrer, et d'ailleurs, tout semble prouver qu'une fois de retour en France, où Hume n'était plus un danger pour lui, Rousseau pensa de moins en moins à son « patron » : son amitié pour celui-ci était éteinte depuis longtemps, et désormais Hume ne paraissait jouer qu'un rôle insignifiant parmi les membres plus puissants de la ligue qui cherchait sa perte. Aussi, en racontant à Saint-Germain, en 1770, l'histoire de ses persécutions, Rousseau ne parlait de Hume que comme d'un tout petit rouage dans la grande machine qui devait l'écraser¹ :

« Il paraît que dès lors [au moment du décret de prise de corps] le projet était arrangé entre Madame de Boufflers et Monsieur Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui par ses manœuvres parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre, nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre Milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissant livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si longtemps. Dès ce moment ils m'ont tenu, je ne leur échapperai plus... »

Hume était donc bien un ennemi, mais combien plus redoutables les Choiseul, les Boufflers, les d'Alembert, les Voltaire ! Ce que Rousseau avait gagné sur-

(1) 1, *Cor.*, MXXVI.

tout à ses rapports avec Hume, c'était la conviction qu'on ne devait être redevable de rien à personne et que ceux qui faisaient le plus hautement profession d'amitié étaient le plus à craindre. En effet, on ne devait plus l'y prendre! En 1771, il expliqua sa méfiance à Mme Latour de Franqueville qui ne demandait qu'à lui être utile¹:

« J'ai vu, dit-il, que l'ostentation des services qu'on s'empressait de me rendre n'était souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme si je l'évitais... »

Voilà qui est inspiré bien sûr par le souvenir de ses rapports avec Hume.

En effet, loin de s'accuser de jalousie, de bassesse, d'ingratitude, Rousseau n'avoua jamais d'autre tort envers Hume que sa seule crédulité.

*
**

Jusqu'au moment où lui parvint la lettre de récriminations, Hume avait joui d'une conscience tranquille; il croyait avoir fait pour le mieux. Plus tard il ne cessa jamais de regretter le rôle qu'il avait joué : il semble avoir senti lui-même qu'il s'était accusé en se défendant trop. Jusqu'en octobre 1767, il avait essayé de justifier son *Exposé*; il écrivait alors à Smith² :

« Meanwhile it appears clearly what I told you before, that he is no more mad at present, than he has been

(1) 1, *Cor.*, MLXII.

(2) 56, *L. et C.*, II, p. 379.

during the whole course of his life, and that he is capable of the same efforts of genius. I think I may wait in security his account of the transactions between us. But, however, this incident which I foresaw, is some justification of me for publishing his letters, and may apologize for a step, which you, and even myself, have been inclined sometimes to blame, and always to regret ».

Dès l'heure, pour ainsi dire, où Rousseau fut parti pour la France, Hume se souvenant du décret de prise de corps, saisissait toutes les occasions pour se montrer généreux, miséricordieux; en un mot, « le bon David » d'autrefois reparaissait. D'abord il écrivit à ses amis de Paris pour aplanir la voie à son ancien protégé. Ayant raconté la fuite de Wooton, il dit à la comtesse de Boufflers ¹ :

« I thought it proper to inform you that if you hear of his being discovered and arrested, you may employ your credit in restoring him to his liberty, by representing him in his true colours, as a real and complete madman, who is an object of compassion, and can be dangerous to nobody... »

C'était un beau geste de la part de Hume. Il en reçut bientôt une juste récompense, si l'on en juge par une lettre flatteuse de Turgot, à qui il s'était aussi adressé en faveur de Rousseau ²:

« Je me hâte d'y répondre par ce courrier, quoique je n'aie encore fait aucune démarche pour le malheureux homme, auquel il est si digne de vous de prendre encore intérêt... Je vous remercie de m'avoir choisi parmi vos

(1) 60, P. C., p. 240, le 22 mai 1767.

(2) 56, L. et C., II, p. 381.

amis de ce pays-ci pour m'associer à la bonne action que vous voulez faire en lui rendant service. J'y mettrai certainement tout le zèle dont je suis capable, et à cause de son infortune, et à cause de l'intérêt que vous y prenez... Il n'y a que l'intérêt que vous prenez et la singularité de cette circonstance qui puisse peut-être adoucir le Roi sur le compte de Rousseau en faisant demander la chose en votre nom par Monsieur de Choiseul... >

*
**

Dans l'automne de 1767, soit grâce aux démarches de Hume et de ses amis, soit que le roi et le Parlement l'aient jugé inoffensif, Rousseau menait une vie assez paisible en France: c'est alors que parut à Londres dans le *Scots Magazine* une traduction d'une lettre dite de Rousseau à M. D.¹:

Dear Sir, 'Tis only to you, that I break that silence which I had resolved with myself inviolably to observe. Without giving an answer to all those infamous libels which have been published against me, I will impart to you the motives of my conduct, and the sentiments of my heart. I have known men ; I know them still ; and I do them justice. Deceived by their vain promises, and by the insincere proofs of a friendship still more insincere, I am become the victim of my own magnanimity, and my own candour... Go, false and deceitful man ! go and learn from the animals, which thou callest stupid. Less sensible, perhaps, but certainly more human than thou ; they will teach thee to be mild and gentle towards the individuals of thy own species...

(1) *Scots*, octobre 1767, p. 337.

And thou, Scotch David ! triumph in thy pretended defeat.

« You know, my dear friend : I am not afraid to appeal thus to you ; there is still one who deserves that honourable title ; you know it. The voice of fame hath spread throughout your island what my pretended protector hath done for me. True, it is, his promises were fair ; but his actions contradicted them. His name was sufficiently famous : his philosophic spirit was visible in his writings ; but his heart, his generous heart, was by no means so. He wanted a victim ; he found one in a man persecuted for truth ; and under pretence of procuring me a false asylum, he made me serve the purposes of his ridiculous vanity. Pretended philosopher, as he is, he hath erected the standard of malice and deceit.

« Philosophy does not teach us to be inhuman, perfidious, barbarous, unjust. No, Sir : if in order to be a philosopher, I must blacken the reputation of my fellow citizens ; publish to all the world what ought to be burned in eternal oblivion ; contrive and conduct secret plots, and be the principal leader of a band of conspirators ; in a word, if, in order to be a philosopher, I must renounce human justice, honesty ; I renounce philosophy, and the name of philosopher ; and I leave that title and character to worthy David. For my own part, I am content with that of a virtuous man.

« O ! my friend ! how deceitful are men ! how false ! how perfidious ! Nourished with malice from their infancy, their greatest pleasure consists in ridiculing and persecuting virtue, and in insulting the virtuous. Virtue ! Amiable Virtue ! such surely ought not to be thy lot. Happy times ! when men, inhabiting the woods, fed on acorns, which bountiful nature produced in abundance without culture. From the moment they began to build cities and to unite in society, vices, the basest and most

infamous, have taken up their abode among them. Sincerity, integrity, honesty are banished forever from the earth. Perjury, deceit, hypocrisy, and all the other vices have established themselves, as it were, upon a throne, and receive the incense of mortals. Monstrous divinities ! adored by monsters ! I despise your altars and the incense of your foolish adorers. Honesty, Integrity, Sincerity, shall always be my gods upon earth : To them I will sacrifice ; and if I be an idolater, I glory in my idolatry.

« Thus, my dear friend, into your bosom do I pour out my heart. You are not my enemy. Your heart is too tender. Pity, the first of all the social virtues, tender pity, is natural to you. You can compassionate an unhappy man, who hath fallen a victim to the knavery of the wicked. They have leagued against me ; they have attacked me with more than common fury. Every one hath shot his bolt at me. The first flash appeared in the heart of my ungrateful country ; the thunder burst in France ; the lightening reached as far as England. What has been the consequence of all this combustion ? a smoke which my patience hath dissipated. The three-fold brass of Horace hath defended me against all the strokes, which must otherwise have overwhelmed me. The struggle hath cost me some sighs in secret ; but my heart was never dejected. Let nature once more break loose against me with unbridled fury ; let her discharge upon me her keenest and most envenomed arrows ; I shall only be the more impregnable. Weak efforts of a nature still more weak ; they will strike against a rock, and rebound upon the heads of their authors.

« I enjoy myself, and I despise the rest of mankind. Lodged in a narrow corner of the vast heap of dust and dirt, I quietly taste the fruits of my philosophy in the midst of a hurricane of inconstancy and deceit. Here I wait death with indifference ; and I enjoy life with

the same indifference : nor is there any person upon earth but yourself, to whom my heart retains the least degree of tenderness.

« Adieu, Sir, accept my most humble respects.

J. J. Rousseau ».

Hume, en lisant cette lettre, commença par croire à son authenticité: il y vit de la part de Rousseau un essai pour expliquer sa conduite. Mais cet espoir fut de courte durée, et Hume, pour en avoir le cœur net, écrivit à Davenport, le 17 octobre 1767, ce qui suit¹:

« Dear Sir, I doubt not but you are desirous of hearing accounts of your wild philosopher, as you used to call him. Mr. Walpole has return'd from France a few days ago, who tells me that he left him at Cliché, a place within a League of Paris² where he liv'd in a very retir'd and obscure manner. I fancy he may pay you another Visit. For this Tranquillity is not what he desires ; and if he cannot get Persecution, he will at least seek after Variety. May I use the Freedom to put you in mind of bringing up with you all the letters he wrote on his departure from you and afterwards ? *There are some who are of the Opinion that the Letter lately published is not genuine, but is rather continu'd as a Banter upon him. I am, etc...*³ »

Davenport confirma les soupçons de Hume: il savait que la lettre à « M. D. » ne lui avait pas été adressée; à deux reprises, il avait demandé des renseigne-

(1) Cette lettre inédite se trouve à la Bibliothèque Morgan, à New-York.

(2) Une erreur, sûrement. Rousseau était en ce moment à Trie-le-Château, à quinze lieues de Paris.

(3) C'est nous qui soulignons.

ments à Rousseau¹: c'est ainsi qu'il avait appris enfin que celui-ci non plus n'en avait eu aucune connaissance².

Bien qu'un peu contrarié, Hume ne manqua pas d'avouer à ses amis sa méprise³:

« Dear Smith, I sit down to correct a mistake in the former account which I gave you of Rousseau. I saw Davenport a few days ago, who tells me that the letter inserted in all the newspapers, was never addressed to him. He even doubts its being genuine ; both because he knows it to be opposite to all his sentiments with regard to me, to whom he desires earnestly to be reconciled⁴, and because it is too absurd and extravagant, and seems to be contrived as a banter on him... »

Si Hume avait été déçu de découvrir que la lettre ridicule à « M. D. » n'était pas de Rousseau, il dut l'être bien davantage en 1771, quand la lecture des *Confessions* montra que Rousseau ne faisait même pas allusion à leur querelle, car ses fidèles amis à Paris l'auraient sûrement mis au courant du contenu de cette œuvre. Cependant, Hume ne se livra pas à de vaines récriminations: au contraire, il eut recours au silence qu'il aurait dû observer au commencement de la querelle. En écrivant son autobiographie pendant les dernières années de sa vie, il passa sous silence les démêlés avec Rousseau et jusqu'au nom de celui-ci.

(1) Le 17 et le 31 octobre, voir 20, *Séjour*, p. 199.

(2) 20, *Séjour*, p. 160.

(3) 56, L. et C., II, p. 378.

(4) Sûrement une exagération de la part du pacificateur, Davenport.

Non pas, croyons-nous, qu'il s'accusât d'avoir manqué à ses devoirs envers son protégé; il avait plutôt failli à son idéal de posséder « the sentiment of benevolence in an eminent degree »¹: l'épisode de sa querelle avec Rousseau devait être à ses yeux la seule vraie tache dans toute sa « good-natured » carrière.

(1) Voir Hume, *Philosophical Works*, édition 1854, Vol. IV, p. 243, passage relevé en note par Birbeck Hill, 58, *Letters to Str.*, p. 80.

CHAPITRE XI

ÉPILOGUE

VOILA donc terminée la querelle entre Hume et Rousseau ; après avoir fait, au début, presque autant de bruit qu'une « guerre européenne », elle s'éteignit aussi vite qu'un feu d'artifice. Et même les brochures qu'elle avait enflammées étaient recouvertes de la cendre de l'oubli. Après dix ans de silence, pourtant, on reprit le sujet — comme on le reprendra toujours, — les défenseurs de Rousseau, pour y trouver une preuve de la persécution de leur idole, ses détracteurs, pour y trouver la preuve de son ingratitude.

C'est après la mort de Rousseau que La Harpe le premier reprit les armes contre lui dans sa notice nécrologique du *Mercur*e du 5 octobre 1778 ; il se permit à l'égard du philosophe de Genève des plaisanteries vraiment déplacées dans une telle circonstance.

Aussitôt, Corancez, comme ami de Rousseau, crut devoir relever cette inconvenance dans un article du *Journal de Paris*, n° 303. Mais sa défense, bien que sincère, manquait trop de chaleur pour plaire à une des

admiratrices les plus enthousiastes de Rousseau, Mme Latour de Franqueville, « l'aimable Marianne » : elle reprit donc une fois de plus la plume en faveur de Rousseau¹ et exposa ses sentiments dans une Lettre à Fréron qui parut dans le numéro 35 de *l'Année Littéraire* 1778² :

« J'aurais voulu, dit-elle, qu'il (Corancez) relevât avec plus de fermeté la révoltante légèreté avec laquelle l'auteur du *Mercure* donne pour vraies des anecdotes qui ne peuvent pas l'être, et qui, le fussent-elles, seraient absurdement placées à la suite de cette phrase : « La Tombe sollicite l'indulgence en inspirant la douleur ! »

Peu après une notice malveillante au sujet du *Dictionnaire de Musique* dans le *Mercure*, et un article dans le *Journal de Paris* où les rédacteurs semblaient moins amis de Rousseau qu'ils ne le disaient, inspirèrent d'autres lettres à cette amie infatigable.

Vers la même époque parut aussi l'essai de Diderot *Sur la Vie de Sénèque*, contenant la fameuse note contre Rousseau. Qu'elle fût de Diderot ou de son éditeur, Naigeon, cela importait peu à Mme de Franqueville, qui, du reste, se méfiait de tous les *éditeurs* depuis la publication de *l'Exposé Succinct*. Elle se remit tout de suite à la tâche pour venger « l'infortuné Genevois » des atrocités qui fourmillaient dans cette *note* ignoble et qui, craignait-elle, ferait hélas survivre « un ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli ».

Mais ce fut surtout d'Alembert qui souleva la colère

(1) Voir plus haut sa lettre à l'Auteur de la *Justification de Jean-Jacques Rousseau*.

(2) 76, Latour, p. 44.

de Marianne, par son *Eloge de Georges Keith, grand Maréchal d'Ecosse*. Le Maréchal était mort le 25 mai 1778, quelques semaines seulement avant Jean-Jacques, dont le nom était si étroitement associé au sien. D'Alembert avait l'occasion de rappeler tout naturellement le rôle de Milord Maréchal dans la querelle Rousseau-Hume. Il tenait en effet de nouveaux détails d'une lettre qu'il avait reçue de Musell Stosch, ancien secrétaire de Milord. S'appuyant sur ces renseignements auxquels, à vrai dire, il ne faut ajouter foi qu'avec beaucoup de circonspection, d'Alembert critiqua Rousseau à plusieurs titres. Il déclara que Milord Maréchal, sollicité par Rousseau, lui avait assuré, ainsi qu'à Thérèse, une rente viagère de 600 livres, mais qu'il n'en eut pas davantage l'amitié de Rousseau, ni même sa reconnaissance.

D'Alembert critiqua surtout la lettre injurieuse de Rousseau au Maréchal, quand celui-ci avait essayé de rétablir la paix entre Hume et son protégé¹:

« Une personne très estimable [Musell Stosch] que Milord honorait avec justice de son amitié et de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles : « Milord m'avait donné sa correspondance avec Rousseau en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort... Je dois rendre cette justice à sa mémoire que, malgré les justes sujets de plaintes qu'il avait contre Jean-Jacques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage : il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, et me conta historiquement l'affaire de la pension ». Cette lettre, ajouta la même personne, était remplie d'injures². « Il faut, dit le bon Milord en la rece-

(1) 89, D'Al., Vol. VI, p. 71.

(2) C'était sans doute la lettre du 20 juillet, ci-dessus citée.

vant, pardonner les écarts à un homme que le malheur rend injuste, et qu'on doit regarder et traiter comme un malade. » Aussi pardonnait-il si bien à Monsieur Rousseau que par son testament il lui a légué la montre qu'il portait toujours ; elle a été envoyée à sa veuve ».

D'Alembert insinuait que cette bonté de la part de Milord mettait davantage en relief l'ingratitude de Rousseau. C'était trop pour la sensible Marianne : l'Eloge pour elle n'était que le prétexte cherché par d'Alembert « pour insulter la mémoire de J.-J. Rousseau, qu'il n'eût osé attaquer en son propre nom »¹. Elle répondit tant bien que mal aux critiques de d'Alembert dans la *Lettre d'une Anonyme à un Anonyme, ou Procès de l'Esprit et du Cœur de Monsieur d'Alembert: avec les pièces justificatives*. Les « pièces justificatives » étaient justement les lettres de Milord Maréchal à Rousseau et à du Peyrou² qui portaient sur les accusations émises par d'Alembert. Elle somma ce détracteur de citer la lettre « d'une personne estimable », sous peine de passer pour un calomniateur.

D'Alembert ne se fit pas prier. Il inséra dans le *Mercur* du 25 septembre 1779 la lettre qu'il avait de Musell Stosch, et suscita ainsi une *Lettre à Monsieur d'Alembert* où Madame de Franqueville s'efforçait de prouver, par des passages parallèles de la lettre de Stosch et de l'Eloge de d'Alembert, que Stosch s'était trompé et que d'Alembert avait tiré des conclusions qui débordaient le texte.

Aussitôt parut dans le *Mercur* une *Réponse à la Lettre que Monsieur d'Alembert a insérée dans le*

(1) 76, La Tour, p. 108.

(2) Elle les tenait de du Peyrou.

Mercure pour justifier l'article qui regarde J.-J. Rousseau dans l'Eloge de Milord Maréchal. Sous l'anonymat dont se couvrait l'auteur de cette mystification, Mme Latour de Franqueville eut vite fait de flairer d'Alembert. Elle rétorqua immédiatement :

« Ce titre, qui n'a pas le sens commun, comme on verra dans ma réponse, m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée : son ridicule entortillage m'a séduite : il m'a paru piquant de faire assaut d'extravagance avec le secourable anonyme... »

Ce qu'elle donna cette fois-ci, ce fut la *Réponse anonyme à l'auteur anonyme de la réponse à la réponse faite aussi par un anonyme à la lettre que Monsieur d'Alembert a adressée par la voie du Mercure aux amis de J.-J. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde.*

De ce train, les brochures risquaient de se multiplier à l'infini avec leurs titres à intérêts composés. Heureusement un des protagonistes finit par se lasser et, on le devine, ce ne fut pas Mme de Franqueville. Elle lâcha encore quelques traits de sa plume pour la défense de Rousseau, et réunit le tout dans le petit volume de la *Vertu vengée par l'Amitié*, qu'elle livra à la presse en 1782.

C'est un joli chapitre de dévouement désintéressé que cette histoire de Mme de Latour de Franqueville, et dont nous trouvons les détails dans Musset-Pathay¹, Faguet² et Sainte-Beuve³, mais surtout dans

(1) Sous le nom de Latour.

(2) 27, *Amies de R.*

(3) 45, *Causeries*, Vol. II, p. 63-84.

ses propres lettres, à Rousseau d'abord, ensuite à ses ennemis.

Après ce dernier cri du cœur de l'amitié indignée, la contestation entre Rousseau et Hume tomba dans le domaine de l'histoire littéraire. On l'a discutée depuis, à tort et à travers, et non sans partialité, mais il y avait quelque chose de changé: les partis-pris de Mme de Franqueville venaient de son cœur, de son ardente amitié pour Rousseau, — ceux des critiques qui la suivirent ne reposaient que sur les données du passé, interprétées par la froide raison, et mêlées à des considérations philosophiques, sinon politiques et religieuses. La querelle proprement dite était terminée.

APPENDICE A

Quelques indications sur des brochures et des articles qui ont paru au sujet de la Querelle

A Defense of Mr. Rousseau against the Aspersions of Mr. Hume, Mons. Voltaire, and their Associates. Anonyme. London. S. Bladon, MDCCLXVI. IV-44 pp. (Attribué par Halkett et Loring¹ à Edward Burnaby Green).

L'auteur reproche à Walpole la persécution d'un exilé et lui rappelle les devoirs de l'hospitalité envers un étranger. Hume, dit-il, est coupable de ne pas avoir défendu son hôte contre les mauvaises plaisanteries : il réduit, d'ailleurs, les services de Hume aux dérangements nécessaires pour accompagner Rousseau à quelques endroits publics. Il se moque de la « répugnance » de Hume à faire connaître la querelle; et il rit de la publication anglaise, qui, dit-il, « puts one in mind of an edition of Milton, that appeared some years ago, translated into English prose, from a Franch translation in Rhyme ».

Justification de J.-J. Rousseau dans la Contestation qui lui est survenue avec M. Hume. Anonyme sans date, 14 pp. Réimprimée dans les *Œuvres Complètes* de Rousseau, 1793, t. XXVII. — Incipit : « Rien ne m'a plus surpris que l'abattement singulier des amis de Rousseau... ». — Explicit : « Et je vois peu d'hommes dans ce siècle plus dignes du nom de grand homme que J.-J. Rousseau. »

(1) 132, Halkett and Laing.

Voltaire suggère *Panckoucke* comme l'auteur de ce qu'il appelle « ce plat ouvrage ». (Lettre à Damilaville, 28 novembre 1766 ¹). Cet ouvrage est signalé dans les *Mémoires Secrets* du 16 novembre 1766; et Fréron ², T. VII, 1766, approuve les sentiments, mais déplore le style de cet écrit.

L'auteur, quoique peu instruit des dessous de l'affaire, est convaincu que Rousseau devait avoir des raisons très fortes pour rompre avec Hume, son seul ami. Il croit Hume incapable de trahison, mais il lui reproche sa froideur envers Rousseau, et son trop de complaisance envers les ennemis de Rousseau.

Précis pour M. Rousseau, en réponse à l'Exposé Succinct de M. Hume, suivi d'une lettre de Mme D... (voir plus loin). Paris, 1767, in-12. Réimprimé sous le titre d'*Observations* dans l'Édition Poinçot, T. XXVII ³. — Incipit: « Nous voilà enfin à portée de nous instruire... ». — Explicit: « Je ne dirai rien de plus à ses scientifiques ennemis ».

L'anonyme s'enquiert des motifs de Hume pour rendre public ce *procès*, et il conclut que, pour faire plaisir aux ennemis de Rousseau, Hume est devenu le « plastron » derrière lequel les philosophes « se sont tapis comme des braves pour perdre Rousseau en le couvrant de ridicule ».

Cet ouvrage est, d'après Fréron ⁴, « une répétition fastidieuse et malrendue de tout ce qui a été dit ».

Lettre à l'Auteur de la Justification de J.-J. Rousseau dans la Contestation qui lui est survenue avec M. Hume, signée :

(1) 117, Volt., Vol. XLIV.

(2) 80, An. Litt.

(3) 27, Faguet, *Amies de R.*, p. 389, attribue cette brochure à Laliaud, peut-être à cause d'une remarque de Rousseau dans une lettre à Dutens du 5 février 1767, 1, Cor. LCCXXXV: « Je n'écris point à Monsieur Laliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors le cas de nécessité: mais je suis vivement touché et de son zèle et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit... »

(4) 80, An. Lit., 1767, Vol. I.

Madame D...¹. (Anonyme). Madame Latour de Franqueville (sans date). Publiée avec le *Précis* (voir plus haut). Réimprimé dans *La Vertu Vengée par l'Amitié, ou Recueil de Lettres sur J.-J. Rousseau*, 1781. — Incipit : « Cette lettre n'est écrite que pour vous... ». — Explicit : « Et je trouve qu'il vous rend exactement justice, en disant de vous beaucoup de bien et un peu de mal. »

Mme D... approuve l'auteur de la *Justification*, à part son trop de circonspection : il a trop ménagé Hume et n'a pas assez considéré le rôle de d'Alembert et du « conséquent et honnête » Monsieur Walpole. Elle parle avec ironie de Voltaire et de la *Lettre au Docteur Pansophe*. Pour elle, la publication de Hume est la grande justification de Rousseau.

Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de Jean-Jacques Rousseau et de M. Hume. Aussi de Mme Latour de Franqueville. Écrit en 1767, mais n'a paru qu'en 1781 dans le volume *La Vertu Vengée par l'Amitié*. Incipit : « De toutes les scènes scandaleuses que la philosophie n'a empêché les philosophes de donner au public... ». — Explicit : « Enfin, je veux, s'il est possible, que la considération de tout le bien qu'il a fait le rende insensible à tout le mal qu'on veut lui faire. »

Rousseau a lu et approuvé ces réflexions en 1772, dit l'auteur en note. (On trouve à ce propos des renseignements intéressants dans la Correspondance de Rousseau, dont l'approbation de l'écrit, qui n'avait point paru, n'était que tiède).

Plaidoyer pour et contre J.-J. Rousseau et le Docteur D. Hume. Londres, 1768. Anonyme, attribué par Quérard à Bergerat. Réimprimé, 4, Poinçot, T. XXVII. — Incipit : « Il est peu de conversation où l'on ne s'entretienne des grands hommes... ». — Explicit : « ...d'animosité et de vengeance que de générosité et grandeur d'âme. »

(1) Attribuée à tort à Mme d'Épinay par Bachaumont, 81, *Mém. Sec.*, 22 février 1767 : « Il y a de l'esprit et une poésie fine dans la Lettre de Madame D., et encore plus de générosité; c'est Madame d'Épinay qui parle en faveur d'un homme dont elle a lieu de se plaindre amèrement... »

L'auteur développe avec beaucoup de pompe et d'allusions classiques et avec une dialectique qui souvent laisse à désirer la thèse que Rousseau avait tort et que Hume n'avait pas raison. C'est, comme le dit Bachaumont¹, « une brochure fort insipide ».

Remarks on the Writings and Conduct of J.-J. Rousseau. London, MDCCLXVI. Anonyme (Fuseli²). 144 p.

Fuseli fait une comparaison entre le caractère de Hume et celui de Rousseau; ce dernier est assez bien analysé : « The one, warm — of genial organs, but much too irritably strung, apt to receive and to make sudden impressions, — sentimental : with a fancy ever on the wing, and yet a head fitted to trace the flow of things to their source, hence melancholy : impatient of constraint — hence to indiscretion the slave of what truths he discovered or seemed to discover : to excess fond of independence, hence incapable of affairs, with all the talents, and unfit for connexions with all the qualities for them : — a man in the theory, a child in the practice of life... If he was wrong in his quarrel with Mr. Hume, and I believe he was, he was so on self demonstration — on conclusions never to be shaken, grant the premises : — and those being unquestionably clear to him, all the rest of his behaviour was great and disinterested... »

Remarques. Anonyme. — 4, Edition Poinçot. — Incipit : « La Querelle qui divise aujourd'hui deux des grands hommes de notre siècle, n'est sans doute rien moins que philosophique... ». — Explicit : « Et, celui-ci pour n'avoir pas eu pitié d'un homme que les persécutions de toute espèce qu'il a eues à soutenir jusqu'à présent ont rendu soupçonneux et outrageux jusqu'à la petitesse. »

(1) 81, M. S., 5 août 1768.

(2) 120, Fuseli, p. 44. L'auteur, graveur assez renommé, donna aussi le dessin du frontispice, qui montre Voltaire à cheval sur Rousseau qui se traîne par terre. La brochure est rare, la plus grande partie de l'édition ayant été détruite par un incendie chez l'imprimeur.

C'est, quoique court, un des écrits les plus sensés sur la Querelle. Une citation servira à donner le ton : « Au reste, le parti de la modération aurait toujours fait plus d'honneur à la philosophie de M. Hume que la voie de la vengeance qu'il a prise ne pourra jamais lui en faire dans l'esprit des lecteurs qui font quelque cas de l'humanité. »

Lettre à François-Marie Polymathos, Seigneur et Patron de F... (Ferney). Lewis Penn, c. 1770. Nulle mention d'Editeur.

L'auteur, qui se dit le petit-fils de William Penn, écrivant à « Ami François-Marie », le remercie d'abord de la place accordée aux Quakers dans l'histoire générale des Nations, et il procède ensuite à l'expression de son étonnement en voyant paraître la lettre de Voltaire à Hume : « J'ai été très étonné, ainsi que tous mes frères, de te voir intervenir, dans la querelle qui s'est élevée entre Jean-Jacques Rousseau, votre cordial ami, et David Youme (*sic*) notre compatriote. Il me semble que l'un et l'autre en savaient assez pour se défendre eux-mêmes... » Il n'était pas moins surpris du démenti de Voltaire, où celui-ci avait dit qu'il n'avait pas écrit à Jean-Jacques, tout le monde étant d'accord, dit Penn, que la *Lettre au Docteur Pansophe* était de sa plume. Enfin, ayant hautement blâmé Voltaire comme tous ceux qui manquent de charité envers leurs frères, il termine : « Tu me trouveras quelquefois ton admirateur et toujours ton cordial ami. »

Le Rapporteur de Bonne Foi. Un examen sans partialité et sans prétention du différend survenu entre M. Hume et M. Rousseau, de Genève. Le 24 octobre 1766, in-12. Anonyme (T. Verax).

L'auteur ne connaît Hume que d'après ses œuvres admirables, et n'a eu qu'une fois « l'avantage » de voir Rousseau¹ : il se croit donc à même de discuter la querelle sans fiel et sans partialité. Pourtant, après avoir examiné, dans

(1) A Montmorency, le 8 janvier 1760.

cet esprit, dit-il, les pièces du procès, il se croit obligé d'absoudre Rousseau et de déclarer Hume le coupable, car il croit avoir démontré « que le philosophe anglais a donné trop d'éclat à ses bienfaits, qu'il a cédé trop facilement aux impressions de l'amour-propre, ou peut-être, d'une cabale, qu'il a laissé trop de liberté à un esprit dur,... qu'il a mis trop de hauteur dans sa conduite, trop peu de ménagement dans ses actions. »

Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David. Paris, sans date¹, in-12. Anonyme.

L'auteur prend les choses d'un peu loin. Il essaye de démontrer que les philosophes, furieux contre Rousseau qu'ils n'avaient pu rallier à leurs doctrines, s'étaient acharnés contre lui pour le perdre; que la ridicule plaidoirie à laquelle ils avaient poussé M. Hume ne pourrait avoir d'autre but. L'anonyme n'était guère plus tendre pour Rousseau qui s'était attiré la plupart de ses malheurs par ses contradictions et ses paradoxes. Il le plaignait pourtant maintenant et réitérait à plusieurs reprises que Rousseau était « tout au plus un fou et non pas un méchant ».

Cette diatribe contre les philosophes fut vite supprimée par ordre de la police, et après cela fut très recherchée. Mme du Deffand arriva à la voir grâce aux bons offices de Mme de Choiseul. Elle trouva un calembour dans le titre (post-Hume) que certes le contenu de la brochure ne justifie guère².

Letter to the Hon. Horace Walpole concerning the Dispute between Mr. Hume and Mr. Rousseau, in-12, 23 pp., 1766.

D'après Halkett et Laing, Ralph Heathcote D. D. en est l'auteur³. Au moment de paraître, pourtant, cette brochure fut attribuée à Walpole lui-même, comme il n'est que trop évident d'après le compte rendu du *Monthly Review*⁴ :

(1) Signalé par Bachaumont, le 8 janvier 1767.

(2) Voir sa lettre du 16 janvier 1767, N° 56.

(3) Voir plus haut, p. 240. Voir aussi 109, Nichols, III, p. 541.

(4) 86, *M. Review*, December 1766, p. 469.

« Who the author of this letter is, we know not : it appears pretty evident, however, that he is well acquainted with Mr. Walpole's sentiments in regard to the quarrel between Messrs. Hume and Rousseau, and many readers will probably be inclined to think that Mr. Walpole and the Letter-writer are *extremely intimate*. Be that as it may, the letter is addressed to Mr. Walpole, because he is supposed to have occasioned the quarrel between Mr. Hume and Mr. Rousseau, by the flippancy of his wit. The Letter-writer does not believe that Mr. Walpole was even the innocent occasion of this *fracas*, and tells us that dark « suspicions » and tormenting jealousies had plainly occupied the imagination of Mr. Rousseau *before* Mr. Walpole's letter was written, and that a quarrel must have happened if it had never been written. This he endeavours to shew from Mr. Rousseau's letters : and says that Mr. Walpole's ridicule was chiefly directed against Mr. Rousseau's persecutions which are said to have been exaggerated. Mr. Walpole, according to the Letter-writer, believed that these exaggerations were the tricks of a *Charlatan*, who wanted the public to talk of nothing but him; and justly thought that the gentlest punishment he deserved was to be laughed at a little. As to Mr. Rousseau's never having injured or offended Mr. Walpole, *personally*, or as a *private man*, we are told that an author assumes a kind of *public* character, and that every man has a right to correct his notions and his manners too, if either the one or the other shall stand in need of correction.

« We learn little more that this from the letter before us, unless it be that Mr. Rousseau is a savage whom no offices of kindness can civilize or tame, that Mr. Hume's writings are a rich and abounding treasury of all that is either useful or entertaining ; that Mr. Walpole has given many ingenious specimens of himself to the public, in which he appears to be a lover of virtue, as well as of letters, that this is no small merit in a man of his rank, especially in times when both are deposed; and that both his letters (printed in the account of the dispute between Mr. Hume and Mr. Rousseau) are very spirited and just, and very elegant.

What sentiments others may entertain of Mr. Walpole's conduct in this affair, we know not; to us, we are sorry to

say, it appears neither consistent with humanity nor politeness. By an ill-judged piece of pleasantry, he endeavors to expose Mr. Rousseau to public ridicule, and when he finds that this gives great uneasiness to a very poor, unfortunate man who had never done him any injury, instead of expressing any concern on this account, he publishes to the world that he has a thorough contempt for him, and presents him as an object of detestation. We are not advocates of Mr. Rousseau, but there appears to be a degree of petulance and insolence in this, altogether unworthy the character of Mr. Walpole.

Le Docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire. Londres, 1766, 48 pp.

I

La *Lettre de M. de Voltaire au Docteur Jean-Jacques Pansophe* parut avant la querelle Hume-Rousseau. Elle est annoncée dans le *Gentleman's Magazine* du mois d'avril 1766. Le but de ce libelle, d'après Fréron, était de rendre Rousseau ridicule et méprisable, et l'auteur n'a donné qu'un « rabâchage ennuyeux de ce qu'il a répété lui-même d'après beaucoup d'autres ». Nous avons déjà considéré¹ la question de l'auteur de cet écrit.

II

Lettre de M. de Voltaire à M. Hume, avouée par Voltaire. Le *Monthly Review* de novembre 1766 en rend compte en ces termes² : « Mr. Rousseau having thought fit to rank Mr. Voltaire among the number of his enemies and calumniators, the latter, to prove the *injustice* of the charge, *abuses* and *ridicules* poor Rousseau most unmercifully in this letter to Mr. Hume. It is really cruel and ungenerous, in the highest degree, thus wantonly to attack, to mortify and mangle, a man whose feelings are so extremely acute, and who is so apt to smart and agonize in every pore ! It may be sport to Mr. Voltaire but it would be no dishonour to his character if it had been a little tinged with the *delicacy* and

(1) Voir plus haut, p. 197.

(2) 86, *M. Review*, p. 407.

sensibility of the Swiss philosopher, whom he so much affects to despise ! »

Bachaumont est très bienveillant pour ces lettres¹ : « Ces lettres sont au nombre de deux. Dans la première² adressée à M. Hume, M. de Voltaire parle surtout du démêlé actuel de cet Anglais avec le Philosophe Genevois; il prétend que ce dernier a d'autant plus de tort de l'accuser comme le plus cruel de ses persécuteurs, qu'il prouve avoir été le premier à lui offrir un asile. La seconde lettre paraît être adressée à M. Rousseau lui-même; elle renferme de bonnes plaisanteries et de meilleures raisons, de la gaieté et nulle malice. »

Notes sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume, par M. L... — Se trouvent dans les *Œuvres* de Voltaire, XXVI, p. 35, publiées d'après la brochure de 1766.

L'éditeur dit que ces remarques sont d'un magistrat.

Fréron dénonce ces notes comme un « atroce libelle » et il publie une lettre de du Theil pour prouver que celui-ci n'avait rien à faire avec la publication de Voltaire³.

La Vertu Vengée par l'Amitié, ou Recueil de Lettres sur J.-J. Rousseau (Mme Latour de Franqueville, 1781).

L'auteur réimprime toutes ses lettres pour la défense de Rousseau : 1) Lettre à l'auteur de la Justification de J.-J. Rousseau dans la Contestation qui lui est survenue avec M. Hume, 1766. — 2) Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J.-J. Rousseau et de M. Hume, 1767. — 3) Extrait du No. 35 de l'*Année Littéraire*, 1778. — 4) Lettre à l'auteur de ces feuilles sur une (*sic*) article du *Mercure* et du *Journal de Paris*, concernant J.-J. Rousseau, datée de novembre 1778. — 5) Extrait du No. 39 de l'*Année Littéraire*, 1778, 7 décembre. — 6) Lettre à M. Fréron, 14 janvier 1779. — 7) Lettre à M. Fréron, 15 mars 1779. — 8) Lettre d'un Anonyme à un Anonyme ou procès de l'Esprit et du Cœur de d'Alembert, avec les pièces justificatives, le 20 mai 1779.

(1) 81, M. S., III, 109, le 15 novembre.

(2) Dans la réimpression la *Lettre à Hume* précède celle à Pansophe.

(3) 80, *An. Litt.*, VIII, p. 212, 1766.

APPENDICE B

Articles, Satires, Vers, etc., sur Rousseau parus dans le Saint James's Chronicle, 1766

Copy of a letter to the celebrated Rousseau. April 15-17 :
Sir, Your notions have frequently given me much amusement ; in Return I will now give you some Advice. Don't trouble your Head with English Newspapers. If your Disposition renders you impatient of Ridicule, you will be eternally ridiculed. We naturally teize the Peevish. It is very unreasonable to do so ; but it is human, as well as Monkey Nature, for all that. How heinously do you take it that the King of Prussia's Signature should be assumed in order the more effectually to ridicule you, and yet this is nothing in England. We admire the great Talents of Frederick, and yet are not shocked at seeing his made use of as the Vehicle of Mirth or even of Buffonery. I am not affirming that this is right or wrong. I am instructing you in the Temper of the English Nation. Ridicule is the only mode of Persecution wich we permit here, and to this we set no limits. Some of our best Writers affirm it to be the most infallible Test of Truth. Indeed, Sir, if our Bigots discover this Weakness in you, you will have a sad Time of it. They are not very expert, it is true, at his Weapon, and had perhaps much better handle a Faggot : But for lack of other Means, they will occasionally assume every Form of Buffonery to torment you. Wherefore, if you feel yourself unhappy on this account, read nothing that is wrote against

you. Be ignorant of the Malice of your Enemies, and be happy. Your Enemies finding that they shoot their arrows beside you, will cease to aim at you. You must have heard how the public Papers ridicule and abuse Mr. Pitt, (a Name, by the by, which Posterity will hold more sacred than that of any Monarch or Writer, whatever) : They treat him as a K...e, as a Fool, as a Quixote, as a Madman, and within this week past, as the meer (*sic*) Tool of the Gentlemen at present in Power; Having been brought up to Town like an ancient Witness to give his Testimony in Favour of these Gentlemen, (some of whom, however, are old enough to have begot him) and they having, at present, no further Occasion for his Service, they are now packing him off, loaded with Infirmities, to the Bath, to return no more, sick of Business, and even of Life, tired with the feverish Race of Ambition, and alas, poor Man! disappointed of a Peerage. If I judge rightly of your Temper, you would, in his Circumstances, really run distracted ! How would you like to thus be pushed off the Stage by seeming Friends, who should affect at once so much Tranquility and Commiseration? What would you say if you were to be thus represented, as very desirous of sinking the Name of Pitt in a Peerage; and to be thus pitied, too, on the Disappointment of the most wretched of all ambitions Aims, that of decorating a Shrowd with a Coronet? For as to the Heir of Mr. Pitt, I suppose you know that he will of course inherit one. But do you think that he reads such things? Not he; but wholly unconscious of these casual Eclipses, shines on regardless of the howling of Dogs or the Clinking of Pewter.

I am, Sir, yours &c.

April 11.

April 17-19 : One of the People called Quakers. ¹

April 24-26 : Un Charlatan qui débitait des Pillules. ²

(1) Donné plus haut, p. 68. Voir 36, Morin, p. 240, où Bordes est suggéré comme auteur.

(2) Voir plus haut, p. 69. La Comtesse de Boufflers attribuait cette satire à Walpole. Morin l'attribue aussi à Bordes.

May 3-6 :

When the Philosopher of Geneva retired from the Persecution of Catholics and Puritanical Bigots, and chose this Country for his Resting-Place, as the Land of Liberty and good Sense, I was pleased with the Compliment he paid us, though at the same time convinced he would soon find his Error.

Mr. Rousseau, though perhaps very conversant in English Literature, had, I believe, no idea of a set of pigmy Wits, with which this fertile Isle abounds, on whose Works a perpetual Embargo is laid... never to be exported, never to be translated, and scarcely ever to be read, unless they creep into a Coffee House through the Channel of a Newspaper, or that their Authors erect Printing Presses for their own flimsy Productions, which they present neatly bound and lettered to their unhappy Friends.. One of these Scribes, who is now travelling for his Education, and like his Predecessor, Sir Wilful Witword, has picked up a Spice of your foreign Lingo, whereby to hold discourse.. anxious to convince us of the Progress he has made, assumes the Name and affects the Style of a great Prince, in order to throw ridicule on a very respectable Man.. Respectable to the literary World by his Writings.. to the Humane one by his Misfortunes.

The Letter-writer has indeed in some measure succeeded. Mr. Rousseau has taken Notice of him! This has occasioned three other News-Paper Epistles; the first shrewd, sensible, and sincere, and though addressed to the Philosopher, seems to be chiefly levelled at the very disinterested Patriot (April 15-17, on Pitt). The second, a miserable Imitation of the Letter to Jean George in Guillaume Vadé, a Book attributed (I hope unjustly), to Voltaire. As to the third, you may, if you please, fill up a gap in your Chronicle by inserting it for the Criticism of some future Correspondent who is as idle as yourself.

I had almost forgotten the chaste author of the *Hobby-Horse* ¹ who was very severe on poor Mr. Rousseau. — I

(1) Pottle l'attribue à E. Thompson — voir 42, Pottle. Pourtant dans le *Scots Magazine*, déc. 1766, p. 703, on trouve l'avis suivant :

do not recollect the Speech, and I regret the more, as that excellent Farce will in all probability never be published or performed again.

And now let me recommend to my Brother Scribblers to contented with teizing (*sic*) one another. The Philosopher is too much above us, let us leave him unmolested in his Derbyshire Retreat, it may perhaps produce something which will reflect an honour on the Country he lives in, and to have adopted Rousseau will be some excuse to Posterity for our own dearth of literary Merit. — However deficient one may be in genius, it will shew that we are not entirely void of Taste and Humanity.. I am, Sir,

Your Humble Servant, X.

May 15-17 : Rousseau in *Derbyshire* ! No Farce

Was ever sure so odd;
That he should seek the D-l's te-e
Who turn'd his A--e on G--d.

Sept. 11-13 : *To David Hume, Esq., upon his Quarrel with Rousseau.*

O Hume, what a Plan
For a wise, learnèd Man
To humanize savage Rousseau!
With a Brute would you Reason?
Where Kindness is Treason
Your Virtues but make him your Foe.

With Envy at Heart,
He acts a false Part,
Of Morals alluringly prates;
Deceitful and hateful,
To Hume most ungrateful;
For what he can't equal he hates. (Discourse upon
Inequality).

In Craft thou'rt a child,
Learn the Savage, and whild,
With the Savage to hunger and roar;

« The Hobby-Horse : a characteristical satire on the times. Printed from a M. S. found among the papers of a late deceased Satirist. 1s. F. Newberry. » Attribué par Halkett et Laing à John Potter.

Why clothe him and feed him,
 When Nature decreed him
 To run with the Beasts on all four.

Nov. 20-22 : To the Editor,
 Hinc illae Lacrimae!
 This Rousseau's Crime!

Sir, The World has been long in Judgement upon the Dispute between Mr. Rousseau and Mr. Hume, and notwithstanding all that has been said and wrote upon this subject, I was as much in the Dark as ever about the Cause of this Dispute, till an ingenious Gentleman, who has promised the World a Criticism on Churchill's *Prophecy of Famine*, opened mine Eyes. — He says, the cause of the Dispute was some Expressions in a Letter of Mr. Rousseau, wrote February 1763, to Mr. Hume, which, according to this learned Scotchman, reflected on his Country. One Expression, on return to Mr. Hume's kind Invitation to Scotland, is « How many Reasons have I not to regret the Want of that Asylum and Philosophical Hospitality I should have found with you! My Misfortunes indeed have constantly seemed to lead me in manner that way. » — Calling the Hospitality of Scotland, says my ingenious Friend, Philosophical Hospitality, as thought to be too much in the Spirit of the *Prophecy of Famine*. Another unlucky Expression is, « The Protection and Kindness of my Lord M--l, your worthy and illustrious Countryman, hath brought Scotland home to me, if I may so express myself, in the midst of Switzerland. » This is supposed to be wrote in the Spirit of the other, and the poor Frenchman is understood to mean Philosophic Protection and Philosophical Kindness — that brought Scotland home to him in the midst of Switzerland. If any other Person sees this in the same light with me their eyes are opened too, and I may subscribe myself, A Philosophical Occulist.

Nov. 25-27 :

« I hear, Mr. Printer, that it was remarked on Saturday, that a great deal of the Opposition to the *Cunning Man*, came from the other side of the Tweed. Upon my word, this is a new instance of the strong Cement which binds the Laddies, that they must revenge the Quarrel which has

arisen between their Countryman and Mr. Rousseau on this little favourite Piece. Or perhaps it was a laudable Prejudice in favour of Scotch Musick, in opposition to French; if so, I wish that worthy North Briton, who has shewn himself the sincere and cordial friend of Mr. Rousseau, would compose a Scotch petit Pièce (sic) in Opposition to the *Cunning Man*, and have it set to the melodious Harmony of Bagpipes. I fancy the Audience will not be much more favourably inclined to Scotch Music than these Sawnies are to the French, and therefore I could wish they would shew more candour to what is excellent.

Maccaroni. >

Nov. 27-29 :

« Sir, I have just seen the Papers published in French by Mr. Hume's Friends, as his account of the affair between him and Mr. Rousseau.

It appears from this, that Mr. Hume had in the Beginning intended and performed divers good Offices for that unfortunate Genius, which it seems, Mr. Rousseau abundantly acknowledged till by a Series of Mistakes and Misapprehensions he had finally persuaded himself that Mr. Hume was in League with his supposed or real Enemies. It seems that one may with Justice acquit Mr. Hume (at least there appears nothing sufficiently strong to convict him) of any Plot against Mr. Rousseau's Glory, till he had been affronted by the long outrageous Letter of Mr. Rousseau. But yet, if Mr. Hume's heart had ever been indeed the Friend of Rousseau, his Philosophy and Coolness might have treated Mr. Rousseau as a man under a strong and great Mistake; this would have been more for Mr. Hume's Glory, and would have given him an entire advantage in the Affair; but instead of this, to publish Mr. Rousseau's Letter to Mr. Clairaut, in order to blacken him the more, and to go on imputing all Kinds of bad Motives to Mr. Rousseau's Actions, shews that a Philosopher when provoked, is not a better Man at Bottom than the poor mere Bigots of every Religion.

But what Mr. Rousseau had done to deserve the Insult of Mr. H. W.'s Letter, under the Name of the K. of Prussia, I

can by no means conceive. The Letter appears to me an indecent and barbarous Piece; and he has taken upon himself to justify that first Letter by a second much more strange. Mr. Rousseau's sufferings from the Parliament of Paris, from the Republick of Geneva, and from some at Neufchatel, were vexatious and real Sufferings, however his Writings may have seemed to deserve them. His disinterestedness appears also pretty real, by his often refusing Presents and by his late declining, in earnest, a Pension which he had not originally sollicitated, rather than be any more obliged in any Degree to Mr. Hume, whom he supposed was become his Enemy. He shews that he is not much of a Charlatan, and that he was indeed persuaded (however mistaken) that Mr. Hume was his Enemy, in which case, his Heart appears less black, less ungrateful, and much less detestable than this same Mr. H. W. declares it to be. Rousseau is no contemptible Man, but a mistaken Man in Religion, as well as Politicks, if I judge right of him; and Mr. Hume appears to me in his other Works, Historical, Political and Theological, neither better Christian nor Politician, though of less ardent Imagination. Verily, if Mr. Rousseau should contrive a Letter of Reproach to H. W. in the Name of the K. of Prussia, I should have a much worse Opinion of him than I have at Present. Mr. Rousseau is a persecuted and unfortunate Stranger; I neither know him nor Hume, nor H. W., but Humanity obliges me to wish, that poor Rousseau may not be uneasy here, but left in as much Quiet as possible.

November 17 :

An orthodox, hospitable Old Englishman.

Dec. 1-9 :

« Sir, It seems to me as if the Dispute between Mr. Hume and Mr. Rousseau, as given in your Papers, was drawing toward a Close; permit me therefore to say what my Judgment of it is, so far as a Judgment may be formed upon the Date which your Paper hath supplied.

It should seem as if Mr. Rousseau was a wonderful mixture of literary Ability, of Singularity and of Pride, and those who are studious of new Characters, may see in his what I

call *Philosophy run mad*. Allowing for the different Roads of Literature in which they walked, I know not whom he more resembles than Mr. Whiston. The one is in Philosophy what the other was in Religion. In each of them we discover the same Fondness for Paradoxes, the same absterinate Tenacity, the same vast Importance to his own dear self.

Dear Mr. Rousseau (for you seem to be a Reader of the Saint James's Chronicle), excuse the Plainness of my Speech, and believe that nothing but the Necessity of your Case would have induced me to administer the following Censures.

Be persuaded to pay less regard to your own whimsical Philosophy, and more to the Precepts of a more rational and useful System. In other words, *be clothed with Humility, lay aside* your high Notions of Independency; and know that neither this *Pride*, nor any other, was made for Man. Remember that Common Sense is the most useful of all Sense, both to the Possessor, and to other People; and that Philosophick Pride is the worst of all Pride, because it is more incurable than any other, and has its Reasons and Prejudices by which it doth pertinaciously defend itself; The Petulant of the *ancient* Cynic Philosophy did almost disgrace Philosophy itself; and the Good Sense of the *present* Age will be backward to dignify with the name of true Wisdom such Peculiarities of thinking, as make Persons too refined for enjoying the plain, vulgar, Felicities, and performing the necessary Offices and Duties of Life.

We are of the Opinion that you have been placed under real Obligations by Mr. Hume, and a much greater Personage; and scarce take it well that you have treated with so much Lightness, the Goodness of our august Sovereign. On these accounts, we doubt whether you have any great Reason for complaining of the Hardness of your Fate. Many learned Men, whose Writings have been of equal, if not more real and practical Importance to Mankind, have been less celebrated, and in the same circumstances would probably have met with less Generosity and Hospitality.

Take not those for your *worst* Enemies, who for aught that appears, are your friends. Mr. W.'s Letter was elegant and might have been useful. Perhaps the truest Friendship could not have fallen upon a more ingenious Device, in order to

convey seasonable Admonition; and I believe we shall not soon see anything which, in so short a Compass, gives us a juster Idea of Mr. Rousseau and his Writings. Be these conjectures as they may; it would have been more becoming a Man of great and solid Genius, to have enjoyed the Pleasantry and esteemed the Author.

Would Mr. Rousseau pay some Attention to these Rules, he would, as I imagine, be a happier Man, and not less a Philosopher.

I am, Sir, &c, A Bystander,
Who, paddling by the scuffling Crowd,
Sees, unconcern'd Life's Wager row'd;
And if he can't prevent foul Play,
Enjoys the Folly of the Fray.

Déc. 9-11 : *To Mr. Rousseau*

Rousseau, be firm! tho' Malice, like Voltaire,
And supercilious Pride, like d'Alembert,
Though mad Presumption W--le's form assume,
And baseborn Treachery appear like H--e,
Yet droop not thou, these Spectres gathering round,
These night-drawn Phantoms want the power to wound :
Fair Truth shall chase th' unreal Forms away;
And Reason's piercing Beam restore the Day ;
Britain shall snatch the Exile to her Breast.
And conscious Virtue soothe his Soul to rest.

Dec. 11-13.

« We have as yet but Mr. Hume's Account of the Rupture between Mr. Rousseau and him, and may, I think, very early discover many things in which Mr. Hume is very grossly in the wrong. In his first Letter, in the Answer to M. Rousseau's Accusation of him, excepting only his expressing too strongly the friendly Behaviour he had made use of towards him, one cannot indeed say there is anything but what a Consciousness of his own Integrity and even generous Behaviour to Mr. Rousseau would naturally prompt him to say; nay, he acts very much the part of a Friend in demanding an Explanation.

His second Letter I can by no means approve of so much. Mr. Rousseau had acted (one would think) a most satisfactory

Part in explaining himself as he did : not only telling what the principal Grounds of his believing himself injured were, but recounting with the most friendly Openness all the most trifling Incidents that had contributed to cherish his suspicions. I am very far from not thinking that the amiable Openness with which Mr. Rousseau discovered to Mr. Hume his inmost thoughts, and most trifling Foibles, was perfectly sufficient to have convinced him of the sincere Confidence he had in him; and if the Desire he had of clearing away all the Misunderstanding that darkened it, he certainly, by such an Act, put himself very much in the Power of Mr. Hume, which he had not failed to take advantage of. Why should the whole World and future Ages be amused with (if they chose to read them) such ridiculous stories as are mentioned in that Letter in Confidence to a Friend? If they were to be published, who in the World had less Right to do it than Mr. Hume ? to whom, by all the Laws of mutual Confidence, they ought to be considered as Secrets entrusted to him ? It is not in this Particular only, that Mr. Hume considers the Letters of a Friend's Testimonies he may make any use of, even against that Friend himself. A pretty Admonition to Mr. Hume's future Correspondents. If it were to be published, it was to have been by Mr. Rousseau, and even in that case, it would have been very cruel in Mr. Hume to have called upon him to do it, as it was not (it may justly be supposed) ever intended for Publication.

But I would ask any Man of Generosity and cool Reason, whether such an Explanation from Mr. Rousseau would not have set him entirely at his ease. He would (at least, I should) have laughed at his Suspicions, but would have endeavoured to remove them in the most tender Manner he possibly could. Reproaches on such an Occasion are the direct means of preventing any Reconciliation. Mr. Hume not only reproaches him, but that too with the pains he had taken to settle his Fortune, which, however, great Honour may do him, are not to be boasted of, except in Proportion as they are made acceptable, by a Behaviour sufficiently delicate not to offend a man of extreme Sensibilities.

There is one Thing that Mr. Hume appears to have quite forgotten in his Behaviour to Mr. Rousseau, which is his Infe-

riority, his Misfortune, and his extreme Sensibility, naturally great, increased by these. Daily Experience, as well as Terence, tells us, that the lower anyone is in Circumstances, the more suspicious and sensitive they are. Mr. Hume, in his Essays, says enough upon this subject, but there are very few who are capable of acting up to even Justice in this Respect. We are all ready enough to admit to the Foibles of our Inferiors, as Excuses for troubling ourselves with serving them; and this is a Tryal which soon discovers mean Vanity, and which none but superior Spirits can stand. Few, indeed, very few, can ever raise their ideas to a sufficient sense of their Duty in this Respect. Still fewer can conceive (unless they have themselves suffered) the uneasiness which a Man of Spirit receives if he is in the Power of that one. The extreme Distress Mr. Rousseau must feel on this Account, reconciles entirely to my Sentiments the Complaints he made.

As to a Pension, I own myself so weak as to think Mr. Rousseau has a right to one while he lives here, in Consideration of the good that these Hints he has given, may produce in a Nation, where Education is so irregular as in this, and exposed in particular to Inconveniences, the greatest which can fall on young men, which, too, he has most philanthropically given particular Cautions against.

I am, Sir,

Emilius.

Dec. 13-16 :

Sir, I cannot but be much concerned when I consider the Condition of Mr. Rousseau, that unhappy Foreigner, who has come into this Kingdom to avoid the Malevolence he met with in his own country. All Europe knows the illiberal method that was taken in a King's Name, to render him contemptible to the Opinion of the People, to whom he fled for Comforts, and whose Esteem he earnestly wished to enjoy; but his misfortune is aggravated by the Continuation of the same Persecuting and mean Arts in a letter adressed to the Hon. H. W. concerning the Dispute between Mr. Hume and Mr. Rousseau wherein the unhappy Foreigner is called and considered as an Enthusiast, a Fanatick, an Imposter, a fantastic Mortal, a Wild Beast, and Savage ; a Methodist in Philosophy, an Heap of Inconsistencies and Contradictions, a

« Man as having no other simplicity than such as the Devil assumed, when he tempted our first Parents under the Form of a Serpent, and Milton, he says describes the Beast as soft, pleasing, undesigning and benevolent *without*, but *within* restless, fraudulent, treacherous, and of the most envenomed, as well as the most persevering Malice. » These are terms which no Gentleman ought to apply to another; if he does, there is no Light he can be considered in, and no Name he can be called by, but the Hon. W.'s Correspondent.

Nov. 10.

Timoleon.

Dec. 16-18 :

Parody on Poem of December 11

Rousseau, be firm! though Satire like Voltaire,
 And Genius, in the shape of d'Alembert
 Though Walpole's Form sly Ridicule assume,
 And honest Friendship wear the Guise of Hume,
 Yet feel not thou! nor hear the Silver Sound
 Of annual Pension of One Hundred Pound.
 Rank Arrogance shall chase all Help away,
 And pedant Sophistry turn Night to Day.
 From Land to Land a wretched Exile fly,
 Then, mad with Pride, curse all Mankind and die.

Sir, I am now situated near Loch Lomond, in the Highlands of Scotland, where the late Dr. M'caulay, and the English Cervantes, Smollett, passed their last Summer — perhaps a more pleasing and romantick Situation was never depicted by that *Roderick Random* Genius : It is a large Lake, between some stupendous Mountains, covered with a number of little Islands — It is a Retreat which would be highly pleasing to that illustrious Exile, Rousseau, who has not been a small subject of our Conversation. — That Philosopher's Controversy with the boreal Hume seems at present to draw the Attention of the World; and I believe, few will be found opposite to the welfare of the unfortunate *Rousseau*. There is most undoubtedly a Spice of strong Jealousy in the Disposition of that Gentleman, which, when known so perfectly to Mr. Hume, should have become an object of his Care and Pity, rather than his Reproach and Entertainment. For my

own Part, I feel for him as a (*sic*) Alien in a foreign Land, to whom a double Share of Respect is due, and as a Christian for his Persecutions. I blush prodigiously for my Countryman, Mr. H. W., who rather than lose an unhappy Piece of Pleasantry, purchases the Smiles of Mr. Hume at the Expense of the Peace of the distressed Rousseau. I cannot compliment the Butterfly Antiquarian « that he is a Man, and all Calamities which touch Humanity, come home to him. » He cannot possess that Sympathy of Soul — he cannot possess that Integrity of Manners, nor that Honesty of Heart, peculiar to an Englishman, who for the sake of wicked Pleasantry, forges the Name of an Illustrious Prince, famous for his Friendship to distressed Genius, particularly the Genius of *Rousseau*, to give his Satire the deeper Sting, and rob the Peace, the Quietness from a Breast that had entertained him but never given him Offence. How capital the Injury, how unbecoming the Gentleman, is such Behaviour when it reflects so much dishonour on a Briton, who exercised so cruelly his *Pleasantry* on a poor friendless Genius, flying to the Court and Land of Liberty for Peace, ease of Mind and Protection! But what can I call the *great* Hume, who, whilst he was appearing to assist a Brother, could countenance the wicked Pleasantry and laughing cry, Alas! poor Jean-Jacques! As an Englishman, it stabs me to the Soul to have this unfortunate, illustrious Genius thus treated, and thus offended — and my only Comfort is that Mr. Rousseau is determined to make a Distinction in his Works between an Englishman and a Scotchman — If one is more culpable than the other, it is Hume — and the only harm I wish the *Prince of Cockle Shells*, is, that he may feel in return the Gaul of an injured Philosopher's Pen. Jacques, stab him deep; and believe me, he is mortal, and if unfeeling, make him susceptible! If I have any Prophecy, the Printing Presses will soon be discharged from St — berry Hill, and the English Horace ignobly buried with the noble Authors, beneath this Epitaph:

The lightest, gaudiest Insect of the Air,
 Despisd, beneath this gaudy Stone doth lie;
 Who, like a thoughtless Icarus could dare,
 Presumptuously against Rousseau to fly:

But Folly rais'd this Monument to show,
 What little things are Butterflies below.

A friend of Rousseau. 1

APPENDICE C

*Une LETTRE INEDITE de David Hume relative au séjour
 de Rousseau en Angleterre*

Lisle Street Leicester Fields.
 Sunday Evenings.

Sir,

I find, that Mon^r Rousseau is as yet undecided as to the place in which he will settle himself. Several (and I am of the Number) advise him to prefer your Neighbourhood in Surrey; and Mr Stewart tells me, that you have been so good as to offer him your good Office. He has also a Friend very near you, Mr Malthus, who is desirous of doing him every kind of Service. Be so kind as to write to any Correspondent in that County; and try whether you could not find a Place, where he could board at reasonable Rate, he and his Gouvernante : He wishes that the Price could be fixed for Bed, boarding, washing and firing; or for as many of these Circumstances as possible. As he is impatient to leave London, he wishes also to know whether there be not a tolerable Inn, in the Neighbourhood where he could settle till he find a Place to his Mind. It is probable you know Mr Malthus's Direction. Be so good as to put it on the enclosed, and send it to the Post. He wishes to have your Answer as soon as you receive this, and also as soon as you hear from your Parish. I am Sir.

Your most obedient humble Servant. David Hume.

P. S. — Mr Rousseau lives at Chiswick; but be pleased to direct your Letter to me in this Place.

(1) Pottle, voir 42, suggère Boswell comme l'auteur de cet écrit, mais cette hypothèse nous paraît insoutenable :

1° Parce que Boswell venait d'être répudié trop nettement par Rousseau pour reprendre si vite sa défense; voir plus haut, p. 233;

2° Parce que, à cette époque, Boswell était, pour nous servir de sa propre parole, très « hearty » avec Hume, et même s'il eût voulu attaquer Walpole, il ne l'eût pas fait à cause de son ami.

Cette lettre a été découverte par nous dans le Département des manuscrits de la Bibliothèque Morgan, 33 Est Trente-sième Rue, New-York.

Elle est conservée avec deux autres du même Hume dans une chemise marquée : *David Hume, 1771-1776; English Historian and Philosopher*. Celle qui nous concerne est écrite sur une feuille blanche, de quatre pages, mais la première seule contient du texte. Pliée, la feuille mesure 6 1/2 pouces sur 8 (pouces américains).

Aucune indication sur l'identité du correspondant, sauf, selon le texte, qu'il était pasteur dans le Surrey. Cependant, il n'est pas impossible de conjecturer à qui la lettre était destinée. Dans sa lettre à Hume du 10 juillet, Rousseau dit :

« Monsieur Pennech, du Museum, ami de Milord Maréchal, et *pasteur d'une paroisse* où l'on voulait m'établir ¹ vient nous voir. » Il ne reste qu'à savoir si la paroisse dont il s'agit est dans le Surrey. Or une lettre de Malthus à Rousseau du 24 février ² nous donne justement le renseignement qu'il fallait : en parlant des avantages du Surrey, Malthus parle des amis sympathiques que Rousseau pourrait y trouver : « Il y a Monsieur le Colonel Webb que vous avez vu chez Monsieur Stuart, et Mr. Pennech, mais pour notre malheur il est rare ici ». La question de destinataire semble assez clairement résolue; c'est-à-dire que sur la recommandation de Milord Maréchal, Hume s'était adressé à Monsieur Pennech, du Museum, et en même temps, pasteur d'une paroisse dans le Surrey pour solliciter ses bons offices en faveur de Rousseau.

La date de la lettre est plus difficile à préciser. Le séjour de Rousseau à Chiswick dura du 28 janvier au 18 mars, ce qui donne une date approximative: entre le 1^{er} mars, quand Rousseau avait renoncé définitivement à un séjour dans le Pays de Galles, et la promenade dans le Surrey dont il rend compte le 14 mars, la province de Surrey fut le principal objet de ses pensées. Cette lettre pourrait bien dater de cette quinzaine (2 ou 9 mars).

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Voir *Séjour*, p. 207.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Pour faciliter les renvois bibliographiques, nous nous servons d'abréviations que nous indiquons ici, les faisant suivre des titres complets des ouvrages.

Editions de Rousseau importantes pour notre sujet

1. Cor. ou Vol. = *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*. Paris, Hachette, 1898, 13 v. (C'est l'édition citée, sauf indication contraire).
2. *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*. Paris, Belin, 1793, 37 v.
3. Petitain = *Œuvres de J.-J. Rousseau*. Paris, Lefèvre MDCCCXX (1820), v. 21-22.
4. Poinçot = *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*. Paris, Poinçot, 1788, 38 v.

Correspondance de Rousseau, en dehors des éditions citées

5. An. (Vol. toujours indiqué). = *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*. 17 v. Genève, A. Jullien, 1905-1926.
6. Bosscha. *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Marc-Michel Rey*. Amsterdam, 1859.
7. François = François, Alexis. *Matériaux pour la Correspondance de J.-J. Rousseau*. Paris, Hachette, 1923 (147 pp.).
8. Boy de la Tour = Godet, Philippe et Boy de la Tour, Maurice. *Lettres inédites à Mmes Boy de la Tour et Delessert*. Paris, Plon, 1911, (XI-248 pp.)
9. Rothschild = Rothschild, Henri de. *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Calman Lévy, 1892. (LV-316 p.)

10. O. et C. = Streckeisen-Moultou. *Œuvres et Correspondances inédites de J.-J. Rousseau*. Paris, Michel Lévy, 1861, (XX-484 pp.)

11. *Original Letters of J.-J. Rousseau to M. de Malesherbes, M. d'Alembert, Madame la Maréchale de Luxembourg, etc., Translated from the French*. London, Symonds, 1799, (VIII-200 pp.)

Biographie, critique, études générales sur Rousseau

12. Barruel-Beauvert, M. le Comte de. *Vie de J.-J. Rousseau, précédée de quelques lettres relatives au même sujet*. Londres, 1789, (431 pp.)

13. Beaudouin, Henri. *La Vie et les Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Lamulle et Poisson, 1891, 2 v.

14. Brockhoff, F. *Jean-Jacques Rousseau, Sein Leben und seine Werke*. Leipzig, Otto Wigand, 1874, (IX-800 pp.)

15. Portraits = Buffenoir, Hippolyte. *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Ernest Leroux, 1913, T. I, (XII-271 pp.)

16. Prestige = Buffenoir, Hippolyte. *Le Prestige de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Emile Paul, 1909, (XV-476 pp.)

17. Chatelain, Dr. *La Folie de J.-J. Rousseau*. Neuchâtel, Attinger Frères, 1890, (235 pp.)

18. Collins = Churton Collins, J. *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*, traduit par Pierre Deseille. Paris, Hachette, 1911, (VIII-253 pp.)

19. Courtois = Courtois, Louis J. *Chronologie critique de la Vie et des Œuvres de J.-J. Rousseau*. (Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, T. XV).

20. Séjour = Courtois, Louis J. *Le Séjour de Jean-Jacques Rousseau en Angleterre, 1766-1767*. Genève, Jullien, 1911, (313 pp.)

21. Crad. = Cradock, J. *Literary and Miscellaneous Memoirs*. London, J. Nichols et Son, 1826, 4 vol.

22. Cradock. *Rousseau as Described by Himself and Others*. London, Arthur Hall, 1877, (VII-251).

23. Desnoireterres = Desnoireterres, Gustave. *Voltaire et la Société au XVIII^e siècle. Voltaire et Rousseau*. Paris, Didier et C^{ie}, 1875, (516 pp.)

24. Ducros = Ducros, Louis. *Jean-Jacques Rousseau. De l'île de Saint-Pierre à Ermenonville, 1765-1778.* Paris, Ed. Boccard, 1918, (424 pp.)

25. Dufour = Dufour, Théophile¹. *Recherches Bibliographiques sur les Œuvres imprimées de J.-J. Rousseau.* Paris, Giraud-Badin, 1925, 2 vol.

26. Escherny, François-Louis, comte d'. *Mélanges de Littérature, d'Histoire, de Morale et de Philosophie.* Paris, Bossange et Masson, 181, (Tome III, 562 pp.)

27. Amies de R. = Faguet, Emile. *Les Amies de Rousseau* Paris, Société Française d'Imprimerie, 1912, (425 pp.)

28. Faguet = Faguet, Emile. *La Vie de Rousseau.* Paris, Société Française d'Imprimerie, 1912, (417 pp.)

29. Foster, Elizabeth A. *Le Dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778.* Smith College Studies, 1921, vol. II (V. 184).

30. François Querelle = François, A. *La Correspondance de J.-J. Rousseau dans la querelle du XVIII^e siècle.* Revue d'Histoire littéraire de la France, avril-juin 1926, (161-179, 355-369).

31. Howitt, William. *Visits to Remarkable Places. Visit to Wotton Hall, Staffordshire.* London, Longman, Orme, Broun, Green et Longman, MDCCCXL, (VIII-526 pp.)

32. Johnson = Johnson, Mary Lynch. *Contemporary Opinion of Rousseau in English Periodicals,* Meredith College Quarterly Bulletin, 1921-22, (44 pp.)

33. La Harpe = La Harpe, J. F. *Lycée ou Cours de Littérature.* Tome XVI, Paris, Agassez. An XIII.

34. Lévy-Bruhl = Lévy-Bruhl. *Quelques mots sur la Querelle de Hume et de Rousseau.* Revue de Métaphysique et de Morale, Vol. 20, 1912, (417-428).

35. Maugras = Maugras, Gaston. *Voltaire et J.-J. Rousseau. Querelles de Philosophes,* 2^e édition, Paris, Calmann Lévy, 1886.

36. Möbius, P.-J. *J.-J. Rousseaus Krankheitsgeschichte.* Leipzig, C. W. Vogel, 1889, (viii-191).

37. Morin = Morin, G. H. *Essai sur la Vie et le Caractère de J.-J. Rousseau.* Paris, Ledoyer, 1851, (604 pp.)

38. Morley = Morley, John, Viscount. *Rousseau and his Era.*

(1) La publication *Correspondance générale* de Dufour n'était pas assez avancée pour la faire figurer ici. —

Vol. II. London, Macmillan et C*, 1923, (First published 1873), XII-340 pp.)

39. Musset-Pathay = Musset-Pathay, D. *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J.-J. Rousseau*. Paris, Pélicier, MDCCCXXI, Vol. II.

40. Mac D. = Macdonald Frederika. *Jean-Jacques Rousseau. A New Criticism*. Vol II, London, Chapman et Hall, 1906.

41. Plan = Plan, Pierre-Paul. *J.-J. Rousseau raconté par les Gazettes de son temps. D'un Décret à l'autre*. (9 juin 1762, 21 décembre 1790), Paris, *Mercure de France*, MCMX (323 pp.)

42. Pottle = Pottle, Frederick A. *The Part Played by Horace Walpole and James Boswell in the Quarrel between Rousseau and Hume*. *Philological Quarterly*, Vol. IV, oct. 1925, (351-363).

43. Proal, Louis. *La Psychologie de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Félix Alcan, 1923, (463 pp.)

44. Q. R. = Auteur anonyme. *Rousseau in England*. *Quarterly Review*, Vol. 88, 1898, (381-419 pp.)

45. Causeries = Sainte-Beuve, C. A. *Causeries du Lundi*. Vol. II, 63-84. *Nouveaux Lundis*, Vol. IV, 187-236, Vol. IX, 387-437, Paris, Garnier Frères.

46. Saint-Pierre = Bernardin de Saint-Pierre. *La Vie et les Ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Edouard Cornély et C*, 1907, (XVI-190 pp.)

47a. Schinz = Schinz, Albert. *La Collection Jean-Jacques Rousseau de la Bibliothèque de J. Pierpont-Morgan*. (Smith College Studies, Oct. 1925).

47b. Schinz = Schinz, Albert. *La Querelle Rousseau-Hume. Un document inédit*. (Annales Jean-Jacques Rousseau, Vol. XVII, 1926-1927, pp. 13-48).

48. Seillière = Seillière, Ernest. *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Garnier Frères, 1921, (III-454 pp.)

49. A. et E. II = Streckeisen-Moultou. *J.-J. Rousseau, ses Amis et ses Ennemis*. 2 vol. Paris, Calmann-Lévy, 1865.

Hume. -- Vie, Correspondance, etc.

50. Con. Ac. = Hume David. *A Concise and genuine account of the Dispute between Mr Hume and Mr Rousseau : with the Letters that passed between them during their controversy, and also the Letters of the Hon. Mr. Walpole and Mr. d'Alem-*

bert relative to this extraordinary affaire. London, T. Becket, MDCCLXV, (VIII-95 pp.)

51. Ex. S. = Hume, David. *Exposé succinct de la Contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les Pièces justificatives.* Londres, MDCCLXV, (XIV-124 pp.)

52. Hume, David. *My Own Life*, April 18, 1776. London Hunt and Clarke, sans date, (16 pp.)

53. Hume, David, *Letters of David Hume and Extracts from Letters Referring to him, edited by Thomas Murray.* Edinburgh, Adam and Charles Black, MDCCCXLI, (80 pp.)

54. Brougham, Henry, Lord F. R. S. *Lives of Men of Letters and Science who flourished in the Time of George III.* London, Charles Knight and C°, 1845, (XIV-516 pp.)

55. Brougham, Henry, Lord. *Voltaire et Rousseau.* Paris, Librairie d'Amyot, 1845, (X-353 pp.)

56. L. et C. = Burton, John Hill. *Life and Correspondence of David Hume.* Edinburgh, William Tait, MDCCCXLVI, (Vol. I, XVII-480, Vol. II, VII-534 pp.)

57. Calderwood, Henry. *David Hume.* Edinburgh, Oliphant, Anderson and Ferrier, 1898, (158 pp.)

58. Letters to Str. = Hill, G. Birbeck. *Letters of David Hume to William Strahan.* Oxford, Clarendon Press, 1888, (XLVI-386).

59. Em. P. = Burton, John Hill. *Letters of Eminent Persons addressed to David Hume.* London, Blackwood and Sons, MDCCCXLIX, XXXI-334 pp.)

60. P. C. = Hume, David. *Private Correspondence of David Hume with Several Distinguished Persons Between the years 1761 and 1776.* London, Colburn and C°, 1820, (XIX-285 pp.)

61. Cald. P. = Mure, William. *Selections from the Family Papers preserved at Caldwell.* Part II, vol. II, Glasgow, MDCCCLIV, (XXV-410 pp.)

62. Mure, B. G. *Unpublished Letters of David Hume.* Nineteenth Century and After. Vol. 98, (293-306 pp.)

63. Knight, William. *Hume.* Philadelphia, Lippincott, 1886, (X-239 pp.)

64. Ritchie, Thomas Edward. *An Account of the Life and Writings of David Hume, Esq.* London, T. Cadell and W. Davis, 1807, (VI-520 pp.)

Brochures, Anonymes, etc.

- 65.** Anonyme (Green, Edward Burnaby). *A Defence of Mr. Rousseau against the Aspersions of Mr. Hume, Mons. Voltaire, and their Associates.* London, Bladon, MDCCLXVI, (VI-44 pp.)
- 66.** Pansophe = Anonyme (Voltaire). *Le Docteur Pansophe, ou Lettres de Monsieur de Voltaire.* London, 1766, (48 pp.)
- 67.** Anonyme (Bérenger). *J.-J. Rousseau justifié envers sa patrie.* Londres, 1775. (En 4, Poinçot XXVIII.)
- 68.** Anonyme (?). *Justification de J.-J. Rousseau dans la Contestation qui lui est survenue avec Hume.* Réimprimée dans Nouvelle Edition des Œuvres de Rousseau, 1793, Vol. XXVII.
- 69.** Anonyme (Mme de la Tour de Franqueville). *Lettre à l'Auteur de la Justification de J.-J. Rousseau.* Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, 1793, Vol. XXVII, (141-159 pp.)
- 70.** Anonyme. *Observations sur l'Exposé succinct de la Contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau.* Paris, 14 octobre, 1776. Nouvelle Edition, 1793, T. XXVII, (161-227 pp.)
- 71.** Anonyme (Bergerat). *Plaidoyer pour et contre J.-J. Rousseau et le Docteur D. Hume.* Londres, 1768. Nouvelle Edition, 1793, I. XXVII, (231-434 pp.)
- 72.** T. Verax. *Le rapporteur de bonne foi, ou examen sans partialité.* Auteuil, 24 octobre 1766, (1-45 pp.)
- 73.** Madame dea. *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David Hume.* (5-21 pp.)
- 74.** Anonyme (Fuseli). *Remarks on the Writings and Conduct of J.-J. Rousseau.* London, MDCCLXVII (Préface, 144 pp.)
- 75.** Anonyme. *Remarques.* Nouvelle Edition de Rousseau, 1793, T. XXVII, (117-128 pp.)
- 76.** La Tour = Anonyme (Mme la Tour de Franqueville). *La Vertu vengée par l'Amitié, ou Recueil de Lettres sur J.-J. Rousseau.* Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, 1793, T. XXVIII.
- 77.** Corancez = Corancez. *De J.-J. Rousseau.* Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIII^e siècle. Tome XXXVII.

78. Dusaulx = Dusaulx, J. *De mes rapports avec J.-J. Rousseau et de notre correspondance*. Paris, Didot Jeune, 1793, (VIII-294 pp.)

79. Penn, Lewis. *Lettre à François-Marie Polymathos*, 1770. S. l. n. d. (35 pp.)

Revue, Journaux, Correspondance quasi-publique

80. An. Litt. = *Année Littéraire*, 1766-1768.

81. M. S. = Bachaumont. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France*. Londres, Adamson, MDCCLXXVII. T. I, II.

82. G. M. = *The Gentleman's Magazine and Historical Chronicle*. London, Sylvanus Urban, 1766. Vol. XXXVI.

83. G. L. = Grimm, le Baron de. *Correspondance Littéraire, philosophique et critique*. Première partie. Tome V. Paris, Longchamp, 1813.

84. L. C. = *London Chronicle*. London, J. Wilkie, 1766, 1767.

85. L. M. = *The London Magazine or Gentleman's Monthly Intelligence*. London, Baldwin, 1766, Vol. XXXV.

86. M. Review = *The Monthly Review or Literary Journal by Several Hands*. Vol. XXXIV, XXXV. London, R. Griffiths, 1766, 1767.

87. S. J. C. = *The Saint James's Chronicle, or The British Evening Post*. 1766-1767.

88. Scots. = *The Scots Magazine*. Edinburgh, 1766-1767. Vol. XXVIII., XXIX.

Mémoires, Correspondance privée, etc.

89. D'Al. = D'Alembert. *Œuvres*. Vol. V, VI. Paris, Jean François Bastien, 1808.

90. D'Arblay = D'Arblay, Madame. *Diary and Letters*. Vol. II, 1785-1788. London, George Bell and Sons, 1891, (601 pp.)

91. Bos. Letters = Boswell, James. *Letters of James Boswell*, (Éditées par C. B. Tinker), 2 vol. Oxford, Clarendon Press, MDCCCXXIV.

92. Life of Johnson = Boswell, James. *Life of Johnson*, edited by G. Birbeck Hill. Vol. II. Life 1765-1776. New-York, Harper Brothers, 1904.

- 93.** Boothby, Sir Brooke. *Observations on the Appeal from the New to the old Whigs, and on Mr. Paine's Rights of Man.* London, 1792, (283 pp.)
- 94.** Brissot = Brissot. *Mémoires.* Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. T. XXXII. Paris, Firmin Didot, (LXIX-486 pp.)
- 95.** Carter = Carter, Mrs. Elizabeth. *Letters to Mrs. Montagu,* 3 volumes. London, F. C. et J. Rivington, 1817.
- 96.** Cor. Com. = Du Deffand, Marquise. *Correspondance complète.* T. I. Paris, Plon, 1865, (CCXL-589 pp.)
- 97.** Lettres à H. W. = Du Deffand, Marquise. *Lettres de Madame du Deffand à Horace Walpole.* T. I, 1766-1769. Londres, Methuen et C^{ie}, MDCCCXII.
- 98.** Delany = Delany, Mrs. *The Autobiography and Correspondence of Mary Granville, Mrs. Delany.* Edited by Lady Llanover. Second series. Vol. I. London, Richard Bentley, 1862.
- 99.** Diderot = Diderot. *Œuvres complètes.* T. XIX, (Correspondance), (Assézat et Tourneux). Paris, Garnier Frères, 1871.
- 100.** D'Épinay = D'Épinay, Madame. *Memoirs and Correspondence of Madame d'Épinay.* Translated from French.
- 101.** Garat = Garat, Dominique-Joseph. *Mémoires Historiques sur le XVIII^e siècle et sur M. Suard.* Paris, Belin, MDCCCXXI, 2 vol.
- 102.** Garrick = *The Private Correspondence of David Garrick with the most celebrated Persons of his time.* London, Henry Colburn, MDCCCXXXI, 2 vol.
- 103.** Charl. = Hardy, Francis. *Memoir of the Political and Private Life of James Caulfield, Earl of Charlemont.* Vol. I, London, T. Cadell and W. Davies, 1812, (2^e édition).
- 104.** Lennox = (Napier), Lady Sarah Lennox. *The Life and Letters of Lady Sarah Lennox, 1745-1826.* Edited by the Countess of Ilchester and Lord Stavordale. Vol. I. New-York, Charles Scribner, 1901.
- 105.** Lespinasse, Mademoiselle de. *Lettres.* Note biographique et littéraire par Eugène Asse. Paris, Charpentier et C^{ie}, 1876.
- 106.** Mar. = Marmontel. *Œuvres complètes.* Nouvelle Edition, T. II. Paris, chez Verdière, 1818.
- 107.** Morellet = Morellet, l'Abbé. *Mémoires,* Paris, Ladvocat, MDCCCXXII, 2 vol.

108. Montagu = Montagu, Mrs. *Queen of the Blues. Her Letters and Friendships from 1762-1800.* Vol. I. London, Constable and Company, (sans date).

109. Nichols = Nichols, John. *Literary Anecdotes of the Eighteenth Century ; comprizing Biographical Memoirs of William Bowyer, Printer.* Vol. III. London, Nichols, Son and Bentley, 1812, 6 vol.

110. Nisard, Charles. *Mémoires et Correspondances Historiques et Littéraires inédits. 1726-1816.* Paris, Michel Lévy, 1858, 376 pp.)

111. Smith, Sir James E. *Memoir and Correspondence.* Vol. I. London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 1832, 2 vol.

112. Suard = Suard, Madame. *Essais de Mémoires sur M. Suard.* Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIII^e siècle. Tome XXXVII. Paris, Firmin Didot, 1881, (117-261 pp.)

113. Tronchin = Tronchin, Henry. *Un Médecin du XVIII^e siècle. Théodore Tronchin 1709-1781.* Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1906, (III-417 pp.)

114. H. W. = Walpole, Horace. *The Letters of Horace Walpole,* by Mrs. Paget Toynbee. Vol. VI, VII, Oxford, Clarendon Press, 16 vol.

114a. H. W. Sup = Walpole, Horace. *Supplement to the Letters of H. Walpole,* by Mrs. Paget Toynbee. Oxford, Clarendon Press, MCMXVIII.

114b. H. W. Sup. = Walpole, Horace. *Supplement to the Letters of Walpole.* Vol. III. Oxford, Clarendon Press MCMXXV.

115. H. W. Rem. = Walpole, Horace. *Reminiscences. Narrative of what passed relative to the Quarrel of Mr. David Hume and Jean-Jacques Rousseau as far as Mr. Horace Walpole was concerned in it.* MDCCCXIX.

116. Warbuton, Eliot. *Memoirs of Horace Walpole and his Contemporaries.* Vol. II. London, Henry Colburn, 1851.

117. Volt. Vol. Cor. = Voltaire. *Œuvres complètes.* Paris, Garnier, 1881.

Etudes sur le XVIII^e siècle

118. D'Armaillé, la comtesse. *La Comtesse d'Egmont,* Paris, Perrin et C^{ie}, 1890, (X-305 pp.)

- 119.** Avezac-Lavigne, C. *Diderot et la Société du Baron d'Holbach*. Paris, Ernest Leroux, 1875 (272 pp.)
- 120.** Bondeli = Bodeman, Edouard. *Julie von Bondeli und ihr Freundeskreis*. Hanover, Hahn'sche Hofbuchhandlung, 1874, (VIII-373 pp.)
- 121.** Hunter, Alfred. *J.-B.-A. Suard. Un introducteur de la Littérature anglaise en France*. Paris, Librairie Ancienne, Edouard Champion, 1925, (VII-193 pp.)
- 122.** Fuseli = Knowles, John. *Life and Writings of Henry Fuseli, Esq., M. A. R. A., Keeper and Professor of Painting to the Royal Academy in London*. 3 volumes. London, Henry Colburn, MDCCCXXXI.
- 123.** Pons, Jacques. *L'Éducation en Angleterre entre 1750-1800*. Paris, Ernest Leroux, 1919, (266 pp.)
- 124.** Young Bos. = Tinker, Chauncey Brewster. *Young Boswell*. Atlantic Monthly Press, 1922, (Preface-266 pp.)
- 125.** Read, General Meredith. *Historic Studies in Vaud, Berne and Savoy*. London, Chatts and Windus, 1897, 2 vol.
- 126.** Rogers, Samuel. *Recollections of the Table Talk of Samuel Rogers*. 2^d édition. London, Edward Moxon, MDCCCLVI (VIII-355 pp.)
- 127.** Scherer, Edmond. *Melchior Grimm, l'Homme de Lettres, le Factotum, le Diplomate*. Paris, Calmann-Lévy, 1887, (477 pp.)
- 128.** Ségur, Marquis de. *Julie de Lespinasse*. Paris, Calmann Lévy, sans date, (VI-651 pp.)
- 129.** Stewart, Alexander. *The life of Dr. William Robertson*. XXXIX pages as preface to *Works of William Robertson*. 12 volumes. Vol. I, London, Sharpe and Son, 1820.
- 130.** Yvon, Paul. *La Vie d'un Dilettante, Horace Walpole*. Paris, Presses Universitaires de France, 1924, (XV-869 pp.)
- 131.** Barbier = Barbier, A. A. *Notice bibliographique sur les diverses éditions de J.-J. Rousseau*. Quatrième Edition. Paris, Typographie de Firmin Didot, MDCCCXXXVI, (44 pp.)
- 132.** Halkett and Laing = Halkett and Laing. *Dictionary of Anonymous and Pseudonymous Literature*. Edinburgh, Wm. Patterson, 1882.
- 133.** Quérard = Quérard. *Les Supercheries Littéraires*. Paris, Féchoz et Letouzey, 1887.
- 134.** Stephens = Stephens, F. G. *Catalogue of Prints and Drawings in the British Museum*. 1870. Vol. IV. 1761-1770.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1922, 1924, 1925 et 1926

ALLEMAGNE

Paul WERNLE, *Der schweizerische Protestantismus im XVIII. Jahrhundert*. Tübingen, Mohr, 1923-24-25, 3 vol. gr. in-8°, XX-684, XVI-623, XV-576 pp.

Dans cette œuvre de grande envergure, l'auteur réserve une large place à Rousseau. En particulier dans le tome II, chapitres 4 et 5, pages 55-139, il examine de près ce que Jean-Jacques doit au protestantisme suisse, et ce qu'il lui a donné. Rousseau a du sang de réfugié par son ascendance paternelle et maternelle. Il reçut une éducation piétiste grâce à laquelle il eut sa vie durant une vénération profonde pour la Bible et le Christ. Le culte calviniste avec ses prédications édifiantes et ses psaumes solennels lui firent une si grande impression qu'il faillit devenir pasteur. Son protestantisme était si fort que, du Paris des Encyclopédistes, il se décida à retourner à Genève et à se rallier à l'Eglise de sa ville natale, afin de combattre la France frivole et athée. Dans cette lutte, il se sentit protestant genevois et le resta toujours. *La Nouvelle Héloïse* et la *Profession du Vicaire savoyard* sont deux témoignages de son respect pour la foi protestante, religion de la conscience. Sa tactique aussi était protestante : honnête, ouverte, courageuse. Cependant il était protestant à sa façon. Il cherchait à sauver les valeurs chrétiennes en les détachant de l'autorité ecclésiastique et théologique et

en les libérant de l'intellectualisme religieux. Rousseau incarne l'individualisme religieux, discipliné pourtant par l'enseignement religieux (*Emile*) et par un credo personnel, imposé par l'Etat à chaque citoyen (*Contrat social*). Sa religion est une religion naturelle, son Dieu est le Dieu de la nature et de la providence. C'est ainsi qu'il a donné la liberté religieuse à l'humanité.

Il n'est pas étonnant que l'Eglise officielle de Genève se soit opposée au nouveau prophète, et à sa religion égocentrique, absolument contraire à la doctrine de Calvin. Malgré cette hostilité, le philosophe comptait des amis ardents et fidèles à Genève, parmi le clergé et parmi les laïques. Il faut nommer Vernet, Moutou, Roustan, Mouchon, D. Claparède, F. Deluc. Le nombre de ses admirateurs et disciples augmentait en Suisse, d'année en année.

Parmi les plus distingués citons dans le Pays de Vaud, le docteur Tissot ; à Neuchâtel, H. D. Chaillet ; à Berne, Ph. A. Stapfer, D. Fellenberg, les deux Tscherner, E. V. de Bonssetten et Julie Bondeli, (voir la biographie de Lilli Haller) ; à Zurich, centre rousseauiste, Pestalozzi, L. Usteri, Bodmer, J. G. Sulzer, S. Gessner, les frères Hirzel, le peintre Füssli, (voir la biographie de Federmann) ; en Argovie, le médecin J. G. Zimmermann, (voir la biographie d'Auguste Bouvier) ; à Schaffhouse, l'historien J. Müller ; à Saint-Gall, J. Wegelin, le Rousseau chrétien, et Uli Bräcker, le pauvre du Toggenburg. (Et la Suisse catholique ? L'auteur n'en parle pas. N'y aurait-il réellement pas de traces dissimulées, par exemple chez le philosophe Troxler ?) L'influence de Rousseau revêt un double aspect : il rendit heureux ses disciples, mais il en fit des rêveurs au lieu d'en faire des hommes, tout en découvrant des chemins nouveaux qui conduisent à une pitié plus profonde et plus humaine. [W. M.]

Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reiche. 50. Jahrgang, 1926, S. 807-832 : Hellmut Walter BRANN, *Rousseaus Einfluss auf die Hegelsche Staatsphilosophie in ihrer Entwicklung und Vollendung*.

Cette savante étude établit que la doctrine sociale de Hegel repose, en dépit de nombreux courants secondaires, sur le principe de la volonté tel que Rousseau l'a exposé. [L. J. C.]

FRANCE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Réveries d'un Promeneur solitaire*. Dessins [et caractères en cursive] de Bernard Naudin. Paris, Kieffer, édit., 1925, in-8°, 219 pp. (Collection de *L'Amour des Livres*, n° 4, 50 ex. sur papier impérial du Japon 1000 ex. sur vélin teinté de cuve).

S. COCULESCO. *Essai sur les rythmes toniques du français*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1925, in-8°, 127 pp.

Personne ne lira sans intérêt ni profit cet ouvrage. Il y a chez M. C. un poète au verbe imagé en même temps qu'un esprit spéculatif et un homme d'initiative, presque de combat. En défendant certaines thèses, il remue beaucoup d'idées et il a sur une quantité de sujets des intuitions frappantes qui font réfléchir.

M. C. affirme — et l'affirmation n'est pas très nouvelle — qu'en français un rythme quantitatif est impossible. Le rythme arithmétique (fondé sur le nombre des syllabes) est insuffisant et ne peut être qu'accessoire. On en peut dire autant du rythme fondé sur le timbre (rime, allitération). En conclusion, la poésie française doit être établie essentiellement sur le rythme tonique. En dehors de ce rythme, la phrase française, prose ou vers, ne peut avoir aucune qualité musicale et expressive. Il faut protester contre l'affirmation, jadis traditionnelle que le français n'a pas d'accent.

Cette thèse est étayée d'une démonstration historique et elle comporte une conclusion pratique.

Parlons d'abord de cette conclusion qui dépasse sans doute la thèse elle-même. M. C. voudrait que nos poètes créent une versification nouvelle et qu'à cette fin ils transposent à leur usage les formes métriques de la lyrique antique en substituant des syllabes accentuées aux ictus. Il nous donne comme échantillon des vers de sa façon dont nous ne voulons pas discuter les qualités, mais qui semblent — est-ce faute d'accoutumance ? — peu propres à entraîner la conviction.

Quoi qu'en dise leur auteur, l'accent tonique de notre langue est trop léger, trop facilement déplaçable aussi sous l'in-

fluence de facteurs affectifs, pour fournir à lui seul une assise suffisante à nos vers. Il ne faut pas oublier non plus que la transposition des schèmes antiques ne se fait pas sans perte, puisque l'élément proprement métrique disparaît et que, par exemple, un trochée et un spondée se confondent. Il est donc bien naturel que le poète français supplée à cette faiblesse et à ces pertes en faisant appel à d'autres facteurs : nombre des syllabes et rimes. On est donc ramené tout doucement au vers traditionnel, qu'il conviendrait cependant de réformer, de rendre plus libre à l'égard de certaines entraves, héritage du passé, et plus obéissant par contre au rythme tonique qui fait son âme. M. C. oublie également que le français ne connaît d'accent tonique qu'à la fin des membres de phrases ; son rythme est toujours ascendant et certaines formes antiques, comme celles de l'hexamètre, lui sont interdites par le seul fait qu'elles obligent à commencer tous les vers par un monosyllabe et à les finir tous sur une syllabe muette.

En ce qui concerne la démonstration historique, il ne s'agit que d'une esquisse d'un immense sujet. M. C. note les rythmes qui surgissent spontanément dans les tirades de Rabelais ; il mentionne Pascal et Chateaubriand. Du côté des poètes, il parle des tentatives de Baif qui, dit-il, a risqué d'aboutir ; il cite Molière et Racine, dont il récuse le témoignage, ne dit rien de La Fontaine, et consacre quelques lignes à peine à Lamartine et à Victor Hugo. C'est qu'il s'agit de démontrer que les poètes, enfermés dans des scrupules arithmétiques et fervents de la rime, n'ont rien créé de fécond, qu'ils ont été tout au plus à la remorque des prosateurs et que c'est dans la prose que le rythme naturel de la langue a fait entendre pour la première fois sa musique enchanteresse. M. C., qui cite Lanson et Albalat, semble ignorer l'ouvrage capital de Grammont sur le *Vers français*. Toute cette question, reprise d'une façon plus objective et avec une information plus sérieuse, amènerait probablement à des conclusions un peu différentes.

Il y a cependant un terrain que notre auteur a creusé avec un soin plus particulier. Le chapitre II, *Esquisse d'une monographie tonique* (p. 28-66), est consacré à étudier les rythmes de la prose de la *Nouvelle Héloïse* ; ces pages

témoignent d'une étude attentive et sont riches en idées intéressantes. C'est que pour lui Rousseau est un témoin de choix en ce qui concerne les vertus du rythme tonique. Il est, comme il le dit, un de ces témoins à charge qui deviennent malgré eux des témoins à décharge et dont l'exemple est d'autant plus probant qu'il est involontaire. Disposé à médire de la langue française, laquelle est, selon lui, dépourvue d'accent et incapable de soutenir la musique, Rousseau, par un effet spontané de son inspiration, utilise lui-même cet accent dans les épanchements lyriques de *Saint-Preux*. En vertu d'une création inconsciente qui fait revivre les origines de la poésie elle-même, il emploie des rythmes analogues à ceux que la poésie grecque a consacrés et il devient le véritable initiateur de la prose musicale en français.

Les analyses rythmiques qu'on nous offre sont minutieuses et fort ingénieuses dans leurs considérants ; à en croire leur auteur, elles rejettent dans l'ombre tout ce qui a été fait dans ce domaine. Nous devons lui laisser la responsabilité de cette affirmation, mais en tout cas ses interprétations ne sont pas négligeables et il y aura tout à gagner, pour la connaissance intime de la prose de Rousseau, à reprendre ces analyses, à les multiplier, à les contrôler sur des textes toujours plus étendus. On notera en particulier la distinction qui est faite entre les paysages lyriques, qui tendent à être rythmés, et les passages simplement déclamatoires, qui sont d'une forme plus artificielle et qui s'ornent de vers arithmétiques, l'école se substituant à la nature. On se demandera si la distinction est si absolue et l'on verra que M. C. lui-même montre une quantité de formes de transitions et des cas où les deux procédés du rythme (sans compter le troisième : l'assonance) se combinent et s'entrepénètrent. Ce qui nous ramène au vers français traditionnel.

Quoi qu'il en soit, il convient de marquer en terminant que ces problèmes proprement techniques n'épuisent pas l'intérêt de ces pages consacrées à Rousseau. Le style, c'est l'homme, et M. C. qui ne l'oublie pas esquisse en nous expliquant la prose de Rousseau, quelques traits de sa biographie et de son portrait moral. Il y a là sur ses origines étrangères, sur les complications de son caractère et les contradictions de sa pensée, sur ses procédés de composition et sur la genèse

de la *Nouvelle Héloïse*, des aperçus qui, sans être bien nouveaux, retiennent l'attention. Il ne s'agit pas en effet de simples redites, ce sont des constatations faites par un esprit intuitif et pénétrant à l'occasion d'une étude portant sur un point très spécial. A ce titre cet ouvrage est une contribution à la connaissance de Jean-Jacques. [Alb. Sechehaye].

SUEDE

Jean-Jacques ROUSSEAU'S *Bekännelser* [*Confessions*]. I oförkortad översättning med upplysande och kompletterande noter samt ett antal porträtt och bilder, utgivna av David SPRENGEL. Senare delen, första, andra, tredje vol. [II^{de} partie, vol. 1, 2, 3]. Stockholm, Albert Bonniers förlag, MCMXIV (1914), MCMXVII (1917), MCMXXII (1922), 3 vol. in-8°, X-487, XVI-560, XII-604 pp. (*Memoarer och Sedehistoria I.*)

Le premier tome de cette traduction suédoise par M. Sprengler a paru en 1912 ; il renfermait la première partie des *Confessions* (cf. *Annales*, t. IX, p. 171). Le labeur s'est poursuivi régulièrement et le quatrième tome de la série donne le douzième livre et le *Premier Dialogue de Rousseau juge de Jean-Jacques*. Les deux cinquièmes au moins des pages de ces trois tomes sont réservés au commentaire qui incorpore les résultats de l'érudition rousseauiste contemporaine ; parfois, les notes se transforment en de véritables monographies qui épargneront bien des recherches aux amateurs de renseignements précis, par exemple les chapitres intitulée *Rousseau et Voltaire* ; *Rousseau et le Dr Tronchin* ; *Rousseau et l'Italie* ; *Rousseau-Rameau et les Encyclopédistes*, et d'autres encore ; à remarquer que ces pages sont imprimées en caractères petits et serrés. Un nombre extraordinaire d'illustrations égayaient le texte de ces volumes compacts ; sans doute, elles n'ont pas toujours un rapport direct au récit des *Confessions*, mais leur richesse documentaire en fait un recueil précieux, et comme un second commentaire propre à recréer l'esprit en le plaçant de force dans le milieu du siècle où se situe cette prestigieuse biographie. La librairie suédoise a bien mérité des amis de Rousseau,

et il faut avouer que nulle édition de langue française n'offre tant de ressources, et ne concilie aussi complètement les exigences du lecteur honnête homme et de l'érudit curieux d'une présentation heureuse. [L. J. C.]

BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1927 et 1928

ALLEMAGNE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Der Gesellschaftsvortrag oder die Grundsätze des Staatsrechtes (Contrat social)*. Deutsch von H(ermann) DENHARDT. Mit einer Einleitung von Paul RITTERBUSCH. (Neue Ausgabe). Leipzig, Ph. Reclam jun., 1928), in-16. (*Reclams Universal-Bibliothek*. Nr. 1769/1770).

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Eine Auswahl aus seinen Werken*. Hsgg. und mit Einleitung und Anmerkungen versehen von Prof. Georg DOST. Frankfurt a. M., Verlag Moritz Diesterweg, 1927, in-16, XXII-135 S. Porträt. (*Diesterwegs neusprachliche Schulausgaben mit deutschen Anmerkungen*. Bd. XII).

Des annotations historiques et philologiques complètent ce choix judicieux et représentatif de Jean-Jacques propre à donner aux élèves des classes supérieures des gymnases et aux étudiants des Universités le désir de pénétrer davantage l'écrivain qui leur est signalé par des passages de ses grandes œuvres et de sa correspondance groupés méthodiquement sous les rubriques suivantes: Rousseau homme et auteur; Rousseau, critique de son siècle; Rousseau, poète romantique et peintre de la nature; Rousseau, réformateur pédagogique; Rousseau, réformateur social et philosophe du droit; Rousseau, moraliste et protestant. — Un petit tableau de chronologie biographico-littéraire rendra des services aux lecteurs amateurs de précision. [L. J. C.]

Rousseau. Der Mensch und sein Werk. Hsgg. von Adalbert HEMEL. Leipzig, G. Freytag, 1927, in-16, 88 S. (*Freytags Sammlung fremdsprachiger Schriftwerke.* Französisch 107).

Un texte en allemand relie ces extraits empruntés au *Premier Discours*, à la *Nouvelle Héloïse*, à *Emile*, au *Contrat Social*. Le choix est évidemment destiné aux classes supérieures de l'enseignement secondaire, en sorte que les fautes d'orthographe française seront plus aisément dépistées. On peut se demander si Rousseau eût approuvé qu'on donnât le passage passionné de la *Nouvelle Héloïse* cité p. 37-38. [L. J. C.]

Extraits de l'Œuvre philosophique de Jean-Jacques Rousseau. Publiés avec une Introduction : *Critique et Reconstitution idéale*, un Appendice et des Notes par Karl BOSCH. Münster in Westf., Verlag der Aschendorffschen Verlagsbuchhandlung, 1927, in-16, XXIV-164 pp. 11 illustrations documentaires. Notes, in-16, 68 pp. (*Aschendorffs moderne Auslandsbücherei*).

L'éditeur vise un double but : fournir « des extraits qui représentent une des grandes époques de l'esprit humain sous l'aspect de la philosophie du droit ; ...mettre à la portée de notre jeunesse mûre, hantée par les problèmes du présent. des œuvres qui ont aidé à préparer notre siècle et dont nous n'avons pas encore cueilli tous les fruits, et lui présenter des textes capables d'éclairer cette grande époque de l'esprit humain que nous appelons « l'idéalisme allemand ». Les extraits appartiennent au *Jugement sur la Paix Perpétuelle*, au *Second Discours*, au *Contrat*, à la *Lettre sur les Spectacles*, à la *Lettre à Ch. de Beaumont* ; viennent des lettres à divers, et des fragments classés sous deux rubriques : les dogmes philosophiques de la religion de Rousseau, et sa critique des confessions chrétiennes. C'est là un manuel abrégé de la doctrine politique de Rousseau, dont M. B., dans son Introduction, admire l'unité philosophique. Les Appendices donnent le *Mandement* de l'archevêque de Paris, un extrait de *l'Esprit des lois* (I, 1), *Kant als Rousseauinterpret*, *Fichte als Rousseauinterpret*. Substantielles, les Notes, rédigées en allemand, encadrent l'œuvre politique de Jean-Jacques, et la

présentent comme un chaînon essentiel et solide qui unit le passé au XX^e siècle. — Ce volume est autre chose qu'un recueil littéraire : il veut être un animateur et désigner un guide au peuple allemand de l'ère nouvelle. [L. J. C.]

Anton STROBEL. *Die Pädagogik Schleiermachers und Rousseaus*. Ein historisch-kritischer Vergleich. München, Beck, 1928, gd. in-8°, XI+339 S. ¹

Wilhelm Dilthey a exercé et exerce encore sur la pensée allemande une action extraordinairement étendue dont il est impossible d'énumérer toutes les manifestations. Sa *Vie de Schleiermacher* avait signalé « l'extrême importance qu'il y aurait à exposer en un tableau d'ensemble » l'influence de Rousseau sur l'Allemagne intellectuelle de cette époque. Le présent ouvrage — thèse de Munich élaborée sous la direction d'Aloïs Fischer — cherche à prouver cette filiation spirituelle pour Schleiermacher et s'efforce de situer parmi les pédagogues un auteur auquel n'ont guère été consacrées à ce jour que des études théologiques.

Entreprise malaisée, car Rousseau ne fournit aucun système cohérent de ses conceptions philosophiques ni de ses exigences pédagogiques; d'autre part, Schleiermacher, penseur plus conséquent, ne s'exprime pas partout avec une égale clarté. Tandis que Rousseau avoue ses emprunts et nomme franchement les philosophes, Schleiermacher se tient sur la réserve: le nom de Rousseau apparaît une seule fois dans son œuvre. Autre difficulté : Rousseau et Schleiermacher se trouvent-ils d'accord ? Peut-être sont-ils alors tous deux débiteurs d'un même philosophe ou pédagogue (notamment Platon et Leibniz, relève Strobel); ou encore, maintes opinions de Rousseau étaient courantes parmi ses contemporains.

Pour résoudre le problème, Strobel adopte une manière qui n'est point irréprochable encore qu'elle serre le sujet d'assez près; au cours de vingt-six chapitres, il discute et élucide les

(1) Cet ouvrage a paru d'abord comme thèse de l'Université de Munich avec le titre suivant : *Die Pädagogik und Philosophie Schleiermachers in ihren Beziehungen zu J. J. Rousseau*. In-8°, XI-339 S.

questions essentielles de la pédagogie rousseauiste qu'il édifie en un système (pp. 1-141); une seconde enquête tout aussi personnelle scrute la pédagogie et la philosophie de Schleiermacher (pp. 142-299); finalement, il établit, dans ces deux domaines, la dette de Schleiermacher envers Rousseau (pp. 300-339). — Ces deux grandes personnalités apparaissent ici sous un jour curieux: pour chacune, il s'agirait d'une mosaïque d'opinions, d'une somme d'éléments idéals. Aussi le lecteur oublie-t-il complètement qu'il est en présence de deux coryphées du monde spirituel. La responsabilité de pareille bizarrerie remonte à une méthode inadéquate; l'auteur sait d'abord où il aboutira: il cite Sallwürk avec insistance: « Les préceptes pédagogiques fondamentaux de Rousseau viennent de plus loin, de plus profond, que d'emprunts occasionnels à d'autres écrivains. »

Ainsi conduite, cette enquête peut fort bien ne pas répondre au labeur qu'elle exigea (conclusion, pp. 338-339): le premier, Schleiermacher a groupé en un véritable système les préceptes de pédagogie sociale de Rousseau (préceptes pour lesquels l'auteur entre en lice); le premier encore, Schleiermacher saisit le principe et l'enchaînement de la conception sociale de la pensée éducative, et, par là, dépasse Rousseau. (Il me semble que sur ce point, l'auteur a sous-estimé l'apport de Pestalozzi qui fut décisif précisément pour élargir et approfondir la notion sociale dans le domaine pédagogique). Là même où Schleiermacher ne dépasse pas Rousseau, la pensée de ce dernier bénéficie d'une conception plus pondérée et plus pratique. Il a approfondi maintes découvertes de Rousseau, et, en les adaptant, leur a conféré une forme en tout cas aussi tranchée et fréquemment plus logique.

Quelles que soient nos réserves sur la méthode de l'auteur, il faut relever le mérite de ce travail consciencieux et complet, formant un tout aux détails diligemment et prudemment réunis, qui, plus d'une fois, incitera à la méditation. [Carl Günther.]

Ernst WEISS. *Das Unverlierbare*. Berlin, Rowohlt, 1928, in-8°, 379 S.

Entre autres articles, à relever ceux sur Goethe, Rousseau.

Paul WERNLE. *Pestalozzi und die Religion*. Tübingen, Verlag von J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1927, in-8°, XII-196 S. Fac-similé.

De l'œuvre considérable de P. W. je ne connais que deux opuscules, l'un sur la Renaissance du christianisme au XVI^e siècle (1904), l'autre sur Paul Gerhard (1907), et une étude sur la Réforme suisse (1917). Ces trois travaux me firent toujours souhaiter de posséder et de lire l'œuvre entière du théologien philosophe de Bâle. Il était pour moi des très rares savants et érudits qui, affranchis d'une terminologie surannée, ne se contentent pas de nous présenter un tissu plus ou moins habile d'idées toutes faites. Son œuvre est toute frémissante de vie. Cette impression d'autrefois se confirme à lire son dernier livre, malgré des intervalles de 23, 20 et 10 ans. Sans en exposer toutes les richesses, je signalerai uniquement quelques passages capitaux qui ont trait à ce chapitre passionnant : Rousseau-Pestalozzi. Pestalozzi reconnaît Leibniz et Rousseau pour maîtres. Rousseau le captive par le charme de la nouveauté, par sa spontanéité, son courage, sa force d'opposition, son enthousiasme pour ce qui est simple, naturel et sain, par son aversion contre les religions dogmatiques (7/8).

Plus tard, en lisant les *Confessions*, l'enthousiasme de Pestalozzi pour Rousseau se dissipe. Il brise son idole sans pouvoir s'en détacher (35). Dans les « Nachforschungen über den Gang der Natur in der Entwicklung des Menschengeschlechts » que P. W. appelle le monument le plus grandiose de la pensée philosophique suisse, Pestalozzi maintient les catégories de Rousseau : Homme nature, homme social, mais il les conçoit différemment. Tandis que pour Rousseau, l'homme nature est bon, l'homme social corrompu, pour Pestalozzi l'état d'innocence et de bonté s'évanouit comme un rêve dès que l'enfant verse les premières larmes en sentant la première douleur. A ce moment le mal commence et l'homme nature entre en l'état de corruption (71). Alors que Rousseau prêche le retour à la nature, Pestalozzi veut la marche en avant, à travers la civilisation, en ligne ascendante jusqu'à la perfection morale (80). Plus tard, malgré ces différences fondamentales, l'influence de Rousseau s'accroît à nouveau, et P. W. croit que c'est après une lecture de Rousseau que

Pestalozzi se déclare, contre la religion d'Etat, pour la religion individuelle (89). Bien plus, l'esprit de Rousseau « domine puissamment » Pestalozzi âgé. Dans la quatrième lettre de Gertrude, il dit que l'homme est bon et veut ce qui est bon et que c'est la tâche de l'éducation de faire germer la bonté par l'amour et la confiance (103). Dans le recueil plus récent « An die Unschuld, den Edelmut und den Ernst meines Zeitalters und meines Vaterlandes », P. W., trouve des échos profonds de Rousseau, mais il constate combien Pestalozzi lui était supérieur par la bonté de son cœur et par la foi inébranlable en Dieu (133, 142).

En résumé, on peut dire que Rousseau accompagne Pestalozzi sa vie durant, qu'il est comme un réconfort vivifiant l'homme dans le malheur, stimulant le pédagogue dans ses épreuves et le philosophe dans sa recherche ardue de la vérité. [W. M.]

Alexandre WOLFGANG. *F. M. Klingers Verhältnis zu Rousseau.*

Thèse de doctorat, Breslau, 11 avril 1925, in-4°, IV+121 pp. dactylographiées.

Un résumé de ce mémoire a paru à Breslau, Hochschulverlag (1925), in-8°, 4 pp.

Deutsche Vierteljahrsschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte. VI. Jahrgang, 1928, S. 492-512 : Arthur FRANZ, *Die literarische Porträtzeichnung in Goethes Dichtung und Wahrheit und in Rousseaus Confessions.*

Parallèle sans grand intérêt.

Euphorion, 28. Band, 1927: Richard HÖNIGSWALD, *Ueber J.-J. Rousseaus problemgeschichtliche Stellung.*

ANGLETERRE ¹

J.-J. ROUSSEAU, *Reveries of a Solitary.* Translated with an Introduction by J. G. FLETCHER. London, Routledge, 1927.

I. *L'Introduction.* M. Fletcher essaie de lier la pensée de

(1) Sauf deux comptes rendus, la bibliographie anglaise est due à M. A. L. Sells.

Rousseau aux plus grands mouvements historiques, mais il se laisse aller parfois à des interprétations fantaisistes. Il part en guerre *contre* la démocratie (« chose éhontée »), contre le machinisme, contre le nivellement moral et intellectuel, et aussi contre M. Irving Babbitt. Il est *pour* la liberté, l'intuition, etc., et souhaite l'avènement d'une armée de prophètes qui ressembleraient à J.-J. Rousseau.

L'esquisse de la vie de Rousseau, excellente dans l'ensemble, n'est pas toujours très bien informée. Les aveux de Rousseau sur la difficulté qu'il trouvait dans la composition portent à croire M. Fletcher que Jean-Jacques n'était pas *naturellement* doué pour écrire. Il suppose que Jean-Jacques était incompétent dans sa charge de secrétaire à Venise. Il admet la manie de persécution, mais ne croit pas à la réalité des enfants de Rousseau. L'existence de ceux-ci aurait été inventée par la mère de Thérèse, pour lier Rousseau et pour l'engager plus sûrement à l'entretien de la famille Le Vasseur. Impossible de nier que le caractère de Jean-Jacques ne fût d'une pièce (« consistent with itself ») et qu'il ne se soit efforcé d'accorder sa vie à un idéal plus élevé que celui de ses contemporains. Ce fut un mystique qui, au lieu de subordonner la conscience individuelle à la « conscience totale du monde » a visé à « une conscience qui ne se distinguerait pas de l'impulsion primordiale de la nature ».

M. Fletcher fait le procès de *Rousseau and Romanticism* du Prof. Babbitt. Les arts doivent rendre, suivant le savant américain, « ce qui est normal et représentatif dans l'expérience humaine ». Mais, dit M. Fletcher, le génie est toujours une exception, et part d'une expérience exceptionnelle, c'est-à-dire du désir d'atteindre l'absolu. Le but de l'art est la religion : « le moral et l'esthétique sont un ».

Autre idée : Rousseau, en dernière analyse, aurait dû être, non l'homme de la démocratie, mais l'homme de l'absolutisme ; un Oriental et non un Occidental. Voici comment M. Fletcher développe cette thèse :

Il distingue trois formes principales de gouvernement :

1. Le Gouvernement autocratique et théocratique qui, dans l'antiquité, a existé aux Indes, en Chine, en Egypte et, dans une moindre mesure, chez les Hébreux. Cette politique, qui comprend un roi, représentant de Dieu, et une société divi-

sée en castes, (dont une caste de prêtres, seuls détenteurs de la vérité), a atteint le plus haut degré de culture possible et a fait le bonheur de millions de gens pendant des milliers d'années ; 2. Les Empires militaires ; 3. Les Démocraties, ou plutôt les Ploutocraties modernes, que M. Fletcher accable de son mépris. En marge de ces gouvernements est la *cité antique* , forme qui exige des conditions spéciales. Or, l'erreur de Rousseau en politique a été de méconnaître l'importance des grandes civilisations théocratiques et de vouloir tout modeler sur Athènes ou Sparte, ou sur la cité suisse. Et ses successeurs ont eu le tort d'appliquer ses idées à d'immenses territoires comme les Etats-Unis, et à la majeure partie de l'Europe : de là, la « ploutocratie commerciale qui s'appelle démocratie ».

Rousseau est le type du saint qui vit dans la solitude, médite sur les états d'âme supra-terrestres et sert d'interprète entre les dieux et les hommes : ces prophètes ont pu exister sous les grandes théocraties, et en effet Rousseau aurait dû être un « partisan de l'absolutisme et de la caste contre la disruption et le désordre mécaniques ».

Conclusion : le seul intérêt que nous puissions porter à Rousseau est dans « le solitaire, l'homme né hors de son temps, le prophète tragique qui, avec un pessimisme clairvoyant a vu que rien ne pouvait sauver la culture européenne et, à plus forte raison, la religion... sinon un complet « retour à la nature ». Il rappelle dans plusieurs passages, comme la description du Lac de Bienne, les ermites hindous et bouddhiques de l'Orient. « Comme ces saints de l'antiquité, il a vécu... une vie de conscience dissociée..., d'extase contemplative ». Mais la société de son temps n'a guère permis à ce genre de prophète d'exister, et il n'y a eu pour lui aucun asile où il ait pu se retirer du monde. Pour nous, qui « nous débattons sous une ombre plus vaste » (la civilisation matérielle et mécanique ?), il nous faut, non un seul Rousseau, mais tout un corps de Prophètes pour nous délivrer des ténèbres.

II. *La traduction* paraît correcte, mais elle n'est pas toujours élégante. Dans la troisième promenade (pp. 64-5), à l'endroit où Rousseau parle de l'inquiétude qu'il avait éprouvée au contact des philosophes, on eût souhaité des tournures

plus vivantes. Dans la *Rêverie sur le Lac de Bienna*, le style n'est guère à la hauteur de l'original. Par exemple : « Other times, in place of letting myself drift about in the water, I pleased myself by skirting the green banks of the island, of which the limpid waters and the fresh umbrages have often tempted me to bathe in them.... » (pp. 108-9). Voir aussi pp. 116-117, 195.

A Project of Perpetual Peace. Rousseau's Essay. Translated by Edith M. NUTTALL, And printed in French and English. With an Introduction by G. Lowes DICKINSON (and Notes by W. A. HIRST). London, Richard Cobden-Sanderson, s. d. (1927), in-16, XXV-141 pp.

Traduction originale, parfois inspirée des travaux de Ch. Vaughan, avec le texte français en regard. Destinée avant tout aux collèges et universités, cette édition soignée renseigne le lecteur sur le développement pacifiste à partir de Sully ; par les écrits de W. Penn, l'abbé de Saint-Pierre, Rousseau, Kant, Bentham, R. Cobden, Bright et par plusieurs arbitrages célèbres du XIX^e siècle, cette théorie s'est enfin incarnée dans la Société des Nations, laquelle est universelle alors que Saint-Pierre et Rousseau limitaient leur ambition à un pacte européen. [L. J. C.]

J.-J. ROUSSEAU. *Lettres à M. de Malesherbes.* Préface et Notes par Gustave RUDLER. London, Scholartis Press, 1928, 62 pp.

L'éditeur reproduit le texte de la *Correspondance générale*, et régularise l'orthographe et les accents. En une préface lumineuse, M. Rudler replace les Lettres dans la vie de Rousseau et fournit des renseignements sur C.-G. de Malesherbes et sa famille. Ces quatre lettres sont, dit-il, « comme un premier crayon des *Confessions*, concentré, ramassé, mais simplifié. On en devra chercher le commentaire dans les *Confessions*, les *Rêveries*, la *Correspondance*, l'*Héloïse* et la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Elles imposent l'obligation de rayonner à travers l'œuvre de Rousseau ». Le texte est suivi de notes concises, avec de nombreuses et de très utiles références aux *Confessions*, à la *Correspondance*, etc.

Dr. Charles Burney's Continental Travels, 1770-1772. Compiled from his journals and other sources by C. H. GLOVER. London, Blackie, 1927.

M. Glover publie d'après le manuscrit de Burney, une description de la visite faite par le musicien anglais à Rousseau en 1770. Je transcris le passage suivant. Burney monte à l'appartement de la rue Plâtrière :

« We got to the summit at last, and entered a small room with a bed in it. Mademoiselle la Gouvernante was the first person we saw, at her needle, almost bent double... In a dark corner was the man mountain in a woollen night-cap, great coat and slippers, for which he apologized and very civilly gave me the best place near the fire. The reception was far better than I expected ».

Edmund GOSSE. *Leaves and Fruit*. London, Heineman, 1927.

L'essai sur la *Nouvelle Héloïse* (pp. 175-182) est à propos de l'édition de Mornet. Etude très vivante sur la genèse du roman. Gosse fait ressortir l'importance, dans l'intention de Rousseau, du mariage de Julie et de la façon sincère dont elle en accepte les responsabilités.

A. NICOLL. *A History of late Eighteenth Century Drama, 1750-1800*. Cambridge, 1927.

Au ch. III, l'auteur étudie les influences étrangères sur la comédie. « Plusieurs ouvrages de Rousseau ont fourni aux dramaturges anglais des matériaux pour les intrigues et pour les caractères. *Le Devin du Village* fut adapté librement par Burney comme *The Cunning Man*, et fut traduit sous le titre de *The Village Conjuror* (1767) ; *La Nouvelle Héloïse* a fourni *l'Eloisa* (1786) de Reynolds; *Narcisse, ou l'Amant de lui-même* (1752), fut traduit en anglais en 1767, et *Pygmalion* en 1779 » (pp. 119-120).

Sir Michael SADLER, Master of University College, Oxford. *Thomas Day, an English Disciple of Rousseau*. Cambridge, University Press, 1928, in-8°, 47 pp.

Cet opuscule admirablement présenté nous donne une brève étude de la vie, des idées et des écrits de Thomas Day, pédagogue anglais assez peu connu sur le continent. Né à Londres en 1748, Day fit ses études à Oxford où il conçut un vif enthousiasme pour les idées de Rousseau.

Se trouvant à sa majorité avoir hérité d'une fortune considérable, il renonça à prendre ses grades et décida de donner une réalisation aux théories de *l'Emile*, qui pour lui était le

plus grand livre après la Bible. Il se rendit dans un orphelinat et dans un hospice d'enfants trouvés, et y choisit deux fillettes qu'il adopta. Thomas Day, en bon disciple de Rousseau, éleva ces enfants selon les principes spartiates, leur apprenant à mépriser la douleur physique, et s'appliquant à aiguïser leurs sens plus que leur esprit. Il ne manqua pas non plus de leur inculquer une sainte haine contre la vie élégante et contre la recherche de l'habillement. Sur ce dernier point cependant, l'éternel féminin l'emporta, les deux jeunes filles se montrèrent fort peu dociles. Day, très découragé de constater l'insuccès de son entreprise, renonça à épouser Sabrina, la plus aimable et la plus intelligente de ses pupilles, dota les deux jeunes filles et les maria à de petits bourgeois qui surent les rendre parfaitement heureuses.

Day trouva enfin la femme qu'il lui fallait en la personne de Miss Esther Milaes, mais son bonheur fut de courte durée : persuadé de la douceur innée des animaux, il s'en fut, peu de temps après son mariage, visiter sa mère sur un poulain non dressé. En cours de route, le cheval fit un écart et jeta le cavalier à terre si violemment que celui-ci en mourut une heure après l'accident.

Day tenait en haute estime ses œuvres politiques. Il attaque avec beaucoup de courage le pouvoir de la couronne, y déplore la faiblesse du parlement et y demande le suffrage universel. Malheureusement ces œuvres sont gâtées par un style terriblement boursoufflé et amphigourique, qui en rend la lecture presque impossible. Tout autre est *l'Histoire de Sandford et de Merton*, roman d'enfants dans le genre picaresque, qui a connu une vogue considérable et de longue durée. L'auteur y met en présence deux garçons, l'un brave, simple et fort, élevé au sein de la nature, et l'autre, égoïste, pervers et délicat, élevé au milieu des richesses. Mille histoires démontrent la laideur de caractère et le manque de force vitale de celui-ci, l'aimable et forte nature de celui-là.

On voudrait que le livre de Sir Michael Sadler nous fit mieux voir en quoi consiste l'originalité de Thomas Day et quelle fut son influence sur le système d'éducation anglais. Néanmoins, c'est là un apport précieux à l'histoire de la pédagogie. [E. L.]

Economica, a Journal of the social sciences, June, 1928, N° 28, p. 191-215: T. I. Cook, *The Influence of the Protestant Atmosphere of Geneva on the Character and Writings of Rousseau*.

Dans cet article fort long et dont l'intérêt se soutient assez mal, Mr. T. I. Cook se propose de réfuter la thèse des critiques qui ont voulu faire de Rousseau un produit direct de la Genève de Calvin. Il est vrai que certains de nos critiques genevois du dix-huitième siècle et du dix-neuvième ont, par un patriotisme trop débordant, grandement exagéré la dette de l'auteur du *Contrat* envers sa ville natale. Mais qui aujourd'hui, après un examen attentif du caractère et de l'œuvre de Rousseau, se permettrait de tomber dans la même erreur et de faire fi des influences multiples qui sont entrées en jeu dans l'élaboration de celle-ci et dans la formation de celui-là, et qui encore commettrait la lourde méprise de ne pas voir ce qu'il y a d'unique en Rousseau, ce qu'il y a de purement autogène dans son génie ? Vraiment, Mr. Cook a l'air de partir en guerre contre des moulins à vent !

La critique de Mr. Cook essentiellement négative arrive cependant à la conclusion suivante : « Il n'en reste pas moins vrai que l'atmosphère de Genève, atmosphère avant tout protestante, contribua largement à faire de Rousseau un grand nom. Dans sa jeunesse, elle le doua de fermeté et le prépara à de nobles buts. L'histoire de Genève exaltant ses émotions, lui donna son enthousiasme et son idéalisme. Puis, elle développa en lui inconsciemment tout d'abord, ce violent esprit de révolte qui devait plus tard se changer en amertume ».

Il faut regretter que Mr. Cook n'ait pas consacré dans son travail plus de place à l'étude de cette influence, si minime soit-elle à son avis, en d'autres mots, que sa critique ne soit pas plus constructrice que destructive ; elle y eût gagné en intérêt et en originalité. ([E. L.]

Manchester Guardian Weekly, vol. XIX, N° 2, 13 July 1928, p. 34. Harold J. LASKI, *Jean-Jacques Rousseau*.

Apprécie avec netteté le caractère et l'influence morale, politique, religieuse de Jean-Jacques. M. Laski étudie avec sympathie les paradoxes qui ont fait la tragédie de la vie de Rousseau. « Les contradictions entre sa pratique et le

principe de son credo sont partout immédiates et évidentes ; et cependant, l'un est la source de l'autre, et en dernière analyse, il en fournit la seule explication ». Ses émotions constituent les véritables événements de sa vie, l'expérience dont il a fait sortir une philosophie.

La renaissance religieuse dont il est l'auteur, a tourné au profit de systèmes qu'il nia. « Il a donné à la volonté de croire des droits que les Philosophes avaient semblé lui ôter, et Chateaubriand et Newman ont moissonné là où Rousseau avait semé ».

Son influence politique a été plus complexe. Elle a fait naître d'une part un individualisme extrême, d'autre part, un collectivisme également extrême qui fait de l'individu l'instrument d'un corps plus vaste. Cette vision a produit chez Hegel une doctrine conservatrice ; héritée par Marx, elle est devenue un instrument de révolution.

« L'individualisme de Rousseau est apparenté surtout au lyrisme de son tempérament ». Son expérience personnelle a été un argument qu'il a fait valoir « contre la tradition historique de l'humanité... » Cependant « il a donné une puissance nouvelle... à tout ce qu'il a proclamé comme vrai ; tout ce qui a passé par ce creuset qu'était son cœur est sorti renouvelé... par les feux intérieurs. Il était souvent inconséquent, parfois confus... cependant, quand on a prononcé sur sa vie et sur ses opinions le dernier mot de critique, il faut reconnaître qu'il a ouvert à sa génération de nouveaux et de plus vastes horizons. Comme tous les grands prophètes, il a tiré de la vision intérieure, façonnée par sa vie, l'ébauche d'un rêve. Les hommes se sont trouvés plus riches pour en avoir partagé la promesse et l'espérance ».

The French Quarterly, vol. X, N° 2, Juin 1928, p. 70-81. A. Lytton SELLS, *The early Life and Conversion of Madame de Warens*.

Chapitre détaché d'un ouvrage à paraître, *The Early Life and Adventures of J.-J. Rousseau*.

A. L. Sells.

BELGIQUE

Dr Jul. PERDIJN. *Gedenkdagen (Journées commémoratives)*, I. Brussel, Standaard Boekhandel, s. d. [1927], p. 159-166 : *J.-J. Rousseau honderd vyftig jaar na syn eerste Confessions (J.-J. Rousseau 150 ans après la première rédaction des Confessions)*.

Article au sujet des 150 ans des *Confessions*¹ et du livre de Mme Henriette Roland Holst (paru en 1912), « peut-être la meilleure biographie de Rousseau ». Comparaison avec Jules Lemaitre ironique, plein de pitié pour le cas pathologique. Mme R. H. montre l'ami des hommes ; livre partial de la dirigeante du parti socialiste ; au fond faible, mais de belle construction ; plein d'évocations à la Michelet. Montre le tragique de sa vie ; ne parle pas des *Confessions*. Parallèle entre Saint-Augustin et lui ; Rousseau éveille la bête de proie, qui se trouve refoulée dans son moi chaotique, se manifestant dans son rêve de retour à la nature et de panthéisme. Finit sur Saint-Augustin et Rousseau. Dieu jugera, avec clémence, lui ayant enlevé de bonne heure sa mère, indispensable pour former un grand caractère. [K. R. G.]

Paul TEISSONNIÈRE. *Les Démêlés de J.-J. Rousseau avec l'Archevêque de Beaumont et le Consistoire de Genève*. Bruxelles, s. d. (février 1927), in-8°, 19 p. (*Les Conférences du Foyer*. Organe de la Nouvelle Réformation, [N°] 5).

M. T. propose en exemple à la bourgeoisie religieusement traditionaliste et indifférente, le courage moral, la vigueur, la sincérité et la largeur du spiritualisme de Rousseau, dont souvent, à notre insu, nous développons et répandons les idées. Dans le résumé, décidément trop rapide de la religion du citoyen, on s'étonne malgré tout de ne pas lire le nom de P. M. Masson et l'on ne conçoit pas comment M. T. peut fixer à Genève la résidence de Jean-Jacques en ces années tragiques (p. 7) ! c'était une impossibilité psychologique et politique. [L. J. C.]

(1) L'article daté de 1921 paraît donc se rapporter à l'achèvement des *Confessions*, le 24 décembre 1770.

BULGARIE

Annuaire de l'Université de Sofia. Faculté historico-philologique. Tome XXIV, 4 : P. BIZZILLI, Jean-Jacques Rousseau et la Démocratie. Sofia, 1928, in-8°, 43 pp.

S'il vous plaît d'apprendre comment on peut faire de J.-J. Rousseau un champion du nationalisme, le créateur du mythe de l'infailibilité du peuple comme produit historique, c'est-à-dire de la Nation considérée comme un être collectif doué d'âme et de conscience, lisez le petit ouvrage de M. Bizzilli.

On s'étonne ? Mais l'auteur a soin de vous dire qu'il traduit la pensée de Rousseau, car Jean-Jacques est un romantique qui s'exprime dans un vocabulaire rationaliste et qui raisonne avec une méthode classique. De là des contradictions apparentes, et que l'auteur entend expliquer en rendant aux idées de Rousseau le langage et la symbolique qui auraient dû être les leurs.

M. Bizzilli étudie l'idée de volonté générale, ce fondement de la démocratie moderne. Au sens où il l'entend, Rousseau l'a empruntée à Spinoza, et, comme celui-ci, il conclut que la démocratie est le seul régime dans lequel la volonté de tous s'approche le plus de la volonté générale.

Mais, c'est chez Tolstoï, génial disciple du maître, que M. Bizzilli saisit le fond des conceptions sociales et politiques de Rousseau. L'écrivain russe a repris le dualisme de la nature humaine de Rousseau et en a montré le néant ; car, en définitive, ce que veut « l'homme », le « citoyen » le veut aussi et leur décision, dans la grande majorité des cas, est conforme à la volonté générale.

Notons encore une discussion au sujet de l'article « Droit naturel » du dictionnaire raisonné. M. Bizzilli est d'accord avec M. Hubert pour en donner la paternité à Rousseau.

Il est tout à l'honneur de M. Bizzilli, juriste bulgare, d'avoir traduit à notre intention son étude, mais celle-ci eût gagné en clarté et en élégance à être revue par un correcteur français. [F. P.]

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Political Science Quarterly, vol. XLIII, June 1928, pp. 249-264 :
Crane BRINTON, Harvard University, *Political ideas in the
Jacobin Clubs*.

Quelques citations qui donnent l'idée de l'article : « Les secrets des événements politiques ne doivent jamais être cherchés dans les études des philosophes » (249) ; — donc la Révolution ne s'explique pas par les Voltaire et les Rousseau. « Les Jacobins eux-mêmes firent tout ce qu'ils purent (cependant) pour trouver des pères de leur Révolution chez les philosophes » (250). Ils citent constamment — pour cette raison — Rousseau comme cela est révélé dans les comptes rendus de leurs séances. Ainsi la doctrine de la bonté naturelle de l'homme « revient mille fois » ; des appels à l'idée d'un pacte social « sont abondants » ; et après l'idée du contrat social, celle de la Volonté générale revient à chaque instant (et cela en vue de montrer que les Jacobins veulent « respecter les lois et ne sont point des rebelles ») ; la notion de la souveraineté populaire est aussi parmi les favorites... On lisait volontiers des extraits de Rousseau ; tel le cas de Boyer qui lisait aux Jacobins la page de Rousseau sur le lait maternel dû aux enfants. Or tout cela, ce sont : « des idées politiques... tournées en rituel ». On avait besoin de se justifier par quelque autorité. Rousseau était là ; on prit Rousseau ; tout autre nom aurait fait tout aussi bien. Mot de la fin : « Et quant au Rousseau de la Révolution, s'il n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer » (264).

The Yale Review, July 1928, Vol. XVII, N° 4, p. 702-719 :
Harold J. LASKI, *Portrait of J.-J. Rousseau*.

C'est un portrait de chic, par le brillant jeune sociologue anglais. Des choses très générales, guère nouvelles : comment d'ailleurs, dirait-on sur Rousseau, en 17 pages des choses bien neuves ? « L'originalité ultime (?) de Rousseau est au-dessus de toute contestation » (703). « Il était infiniment ambitieux, infiniment sensible, infiniment fier (proud) » (704). Il se trouvait à Paris « un étranger » et un « plébéien ».

Quant à « l'unité de sa pensée » elle est « poétique de caractère, et c'est le tempérament poétique qui est à la base de tout » (707). Le thème central de Rousseau : « La nature a fait l'homme libre, et l'inégalité l'a enchaîné » (708)... Rousseau aurait exercé une quadruple influence : morale, politique, religieuse et esthétique (la nature romantique, et la poésie de la vie intime).

En somme, portrait sympathique, ce qui est aujourd'hui assez peu ordinaire dans une publication américaine et sous une plume anglaise.

Romantic Review, Vol. XVIII, April-June 1927, pp. 134-141.

L. F. H. LOWE, (professeur à l'Université de Princeton),
Saint-Preux's trip to Sion in the Nouvelle Héloïse.

La description du voyage de Saint-Preux de Clarens à Sion ne répond en aucune façon à la Vallée du Rhône qu'il est supposé remonter. M. Lowe prenant cette description pour point de départ, cherche dans les lieux par où Rousseau aurait pu passer, celui qui aurait pu servir pour cette lettre à Julie ; il s'efforce de montrer que les pages de Rousseau correspondent assez bien au Pas de Cheville (Bex-Pas de Cheville-Ardon). Cette hypothèse en vaut une autre... si Rousseau a voulu s'astreindre à une description concrète.

School and Education, June 30, 1928, pp. 765-769 : Edward

H. REISNER, professeur à Teacher's College, New-York,
Rousseau as an Exponent of Imposed Education.

Une étude lue en juin, au Congrès de la National Education Association, à Minneapolis, qui devait discuter la question de la responsabilité de l'école dans la « Preparation for citizenship ». L'auteur rappelle, avec citations à l'appui empruntées surtout à l'article « *Economie politique* » de l'*Encyclopédie*, puis au *Gouvernement de Pologne*, que Rousseau considérait l'éducation de la jeunesse comme « the most important business of the State ».

(M. Reisner, cependant, ne paraît pas avoir saisi tout à fait ce que Rousseau allait jusqu'à considérer, au moins dans le second de ces écrits, l'idée platonicienne de l'Etat se chargeant *intégralement* de l'enfant et se subsituant entièrement à la famille).

Education, Vol. XLVIII, oct.-nov. 1927, pp. 81-91, 180-190 :
K. A. SARAFIAN, prof. à La Verne College, Californie,
*Rousseau's Influence upon Modern Educational Thought
and Practice.*

Articles très généraux pour un public quelconque, et où selon l'usage anglo-saxon, on commence par s'acharner sur la personne de Rousseau (*a very consistent embodiment of inconsistencies*), pour ensuite passer en revue rapidement quelques idées trouvées dans les écrits (*Emancipation of childhood ; Education as a process of living and not merely preparation ; Education by direct experiencing, etc.*). L'auteur est un disciple de Dewey, et il estime que pour pénétrer jusqu'au bout les idées de Rousseau, il a fallu « a profound and rational thinker like Dewey ».

Modern Language Notes, vol. XVII, April 1927, pp. 243-244 :
L. P. SHANKS, professeur à l'Université de Johns Hopkins,
Baltimore, *A possible source for Rousseau's name
« Emile ».*

Ce nom d'Emile a pu être suggéré à Rousseau par le portrait d'Emile, Prince de Condé, de La Bruyère, et la *Vie de Paul Emile* de Plutarque. Chacun voit aisément les arguments qui peuvent appuyer cette hypothèse.

Smith College Studies in Modern Languages, vol. X, N° 1,
Octobre 1928, p. 1-49 : Albert Schinz, *La Pensée religieuse
de Rousseau et ses récents interprètes.*
Voir ci-dessous p. 376.

Publications Modern Language Association of America, vol.
XLIII, December 1928, pp. 1010-1025 : Jeannette TRES-
NON, graduate student à Radcliffe College, *The Paradox
of Rousseau.*

Le titre est décevant. Il ne s'agit nullement du « paradoxe de Rousseau » (maudissant les Sciences et les Arts), mais du paradoxe attribué par l'auteur à M. Geo. R. Havens, au sujet de Rousseau. Et le paradoxe de M. Havens consiste à avoir osé soutenir dans ses articles récents de la *Revue d'Histoire littéraire*, que Rousseau n'était pas le romantique à tout crin tel que représenté par la critique de M. Babbitt et

autres maîtres de Mlle Tresnon. Mais si, écrit assez naïvement l'auteur, Rousseau n'était pas le romantique à tout crin de MM. Baudouin, Babbitt, More et quelques autres, la critique de ceux-ci serait tout simplement non-avenue — ce qui évidemment est simplement inadmissible. On ne donne aucune preuve pour ses affirmations : M. Havens pense que Rousseau a pensé ceci ; l'auteur pense que Rousseau a voulu dire cela ; et voilà ! E. M. Havens comprend mal ici, et mal là... et nous en sommes réduits toujours à accepter sans autre l'affirmation pure et simple de Mlle Tresnon.

On ne comprend pas très bien pourquoi une revue comme *Publications Modern Language Association of America* publie un travail d'écolière (une note nous révèle que tel est le cas), qui traite ainsi avec la suffisance du bel âge, un très gros problème, et qui parle avec un ton si protecteur de ce « grand Jean-Jacques ».

Le *New-York Times* publia à l'occasion de cet article un « editorial » anonyme, que *School and Education* reproduisit dans son numéro du 14 juillet, pp. 51-52, sous le titre « *Rousseau and Patriotism* ». Albert Schinz.

FRANCE

J.-J. ROUSSEAU. *Discours sur les Sciences et les Arts. (Extraits)*. Notices et Notes, par L. FLANDRIN, Paris, Hatier, 1926- [1927], in-16, 80 pp. (*Les Classiques pour tous*. N° 318).

J.-J. ROUSSEAU. *Les Confessions*, édition intégrale, publiée sur le texte autographe conservé à la Bibliothèque de Genève, accompagnés de variantes extraites du manuscrit de la Chambre des Députés, de notes et d'un index, par Ad. VAN BEVER, et suivie des *Réveries du Promeneur solitaire*, avec seize héliogravures hors texte. T. 1-3. Paris, G. Crès et C^{ie}, 1927. 3 vol. in-8° de VIII-298, 429 et 303 pp. Voir *Annales*, t. X, p. 203.

J.-J. ROUSSEAU. *Les Confessions*. 126 bois en deux tons de Paul Baudier et Emilien Dufour. Paris, Editions du Trianon, 1927, 3 vol. in-8°, 1.000 pp.

J.-J. ROUSSEAU. *Les Confessions*. Illustrations par P. Gandon. Paris, Crès édit., 1927, 3 vol. in-8°, 1028 pp. (*Bibliothèque des Lettrés*).

J.-J. ROUSSEAU. *Les Confessions*. Préface de Georges LECOMTE, de l'Académie Française. Paris, Firmin-Didot, édit., 1928, in-16, XXIII-622 pp. Portrait. (*Collection des Classiques français*).

Au sombre portrait de Ramsay, en tête de l'édition des *Confessions*, chez Firmin-Didot et C^{ie}, répond la préface de M. Georges Lecomte, qui peint leur auteur en noir. Il rend justice sans doute à sa sincérité : « Je le tiens pour sincère d'intention et de cœur », en ajoutant prudemment « mais sincérité n'est pas toujours véracité ». Quand il énumère les raisons du succès immense et durable des *Confessions*, M. G. L. marque quelques-unes de leurs qualités certaines : une révolution, par où un homme vivant est substitué, comme thème littéraire, à l'homme abstrait ; la découverte de la sensibilité ; l'art d'évoquer les visions charmantes, les illusions et l'insouciance de la jeunesse ; le sentiment et le goût passionné de la nature ; la vive représentation du monde extérieur ; le style. Mais, d'autre part, et comme s'il oubliait que c'est par les aveux mêmes de Rousseau que l'on condamne Rousseau, il l'appelle « ce simulateur, ce kleptomane, ce mauvais citoyen, ce père dénaturé, cet amant complaisant, car il fut tout cela ». On pourrait aisément, si ce n'est les réfuter tous, atténuer, réduire même au néant quelques-uns de ces reproches, en invoquant Rousseau contre Rousseau. Des historiens l'ont fait, que n'égarait nulle passion. L'auteur de cette préface, plus habile qu'équitable, sous l'élégance de ses formes, semble préoccupé de maintenir égaux les deux plateaux d'un jugement balancé. « J'ai fait la part égale à l'éloge et à la critique ». « Tout mis en balance, quel plateau choisir ? » Et pour qu'on ne le soupçonne d'aucune complaisance, il continue : « On a dit pareillement : ce rêveur incorrigible nous a nourris de ses illusions et égarés par ses chimères. Cet individualiste frénétique a brisé les règles, violé les lois, troublé les sociétés, détruit le respect et l'obéissance, supprimé les frontières, aboli les patries, exalté l'orgueil, prêché la haine et la révolte... Et c'est en

effet vrai, c'est trop vrai, et tout ceci se trouve en germe dans les *Confessions*... mais ceci n'est plus de notre sujet... » Comment ? mais c'est votre sujet même, et vous avez choisi. Ou bien s'agirait-il seulement de la majorité des opinions de l'Académie Française en 1928 ? J'hésite à le croire d'un si probe et d'ailleurs si généreux écrivain.

Pour montrer comment les *Confessions* se rattachent étroitement aux idées générales et essentielles de Rousseau, ce n'est pas de deux *Discours* qu'il convient d'extraire ces idées, mais bien de la page des *Dialogues*, où le Français les développe en un lumineux tableau d'ensemble. Alors, il devient impossible de dire que Rousseau aurait substitué à la raison, le sentiment; la beauté à la vérité. [B. B.]

J.-J. ROUSSEAU. *Les Réveries d'un Promeneur solitaire*. Paris, éditions de l'Abeille d'Or, T. Rombaldi édit., 1927, in-32, 175 pp. (*Les Roses de France*).

Correspondance générale de J.-J. ROUSSEAU, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile DUFOUR (et P. P. PLAN). Tomes VII (décembre 1761-juin 1762) ; VIII (juillet 1762 - janvier 1763) ; IX (janvier - juin 1763) ; X (juin 1763 - mars 1764). Paris, Armand Colin, 1927, 1928, 4 vol. in-8° carré, VII-395 pp., 6 pl. h. t. ; VI-384 pp., 6 pl. h. t. ; VIII-392 pp., 6 pl. h. t. ; VIII-396 pp., 6 pl. h. t.

Le service de presse de la *Correspondance générale* ayant toujours ignoré la Rédaction des Annales, notre collaborateur, M. G. Ascoli, a dû renoncer à rendre compte des quatre tomes ci-dessus.

Notre correspondant hongrois, M. Louis Racz, nous envoie la note suivante :

« La gratitude, qu'avec le monde littéraire presque unanime, je témoignais aux éditeurs de la *Correspondance générale*, a cédé, après la lecture du tome 9, à une impression défavorable. Cette désillusion se rattache aux pages consacrées à Sauttersheim : elles présentent des lacunes qui ne s'excusent guère. Les éditeurs, qui ont eu à leur disposition toute la correspondance échangée entre Rousseau, ses amis, ses connaissances et même des inconnus, publient naturellement

plusieurs lettres où figure le nom de ce Hongrois, ce dont ne pouvait bénéficier, il y a seize ans, mon travail : *Rousseau et Sauttersheim*, Budapest, 1913; j'avais rassemblé la correspondance de ces deux amis et les pièces où Jean-Jacques nomme le « baron » ; or, la *Correspondance générale* omet la lettre du 16 avril 1763, adressée à Rousseau par les deux d'Ivernois, qui renferme la première mention de Sauttern ; même oubli pour la lettre de M. de Luxembourg, 17 mai 1763, dans laquelle le maréchal s'efforce de dissiper les inquiétudes de Rousseau au sujet de Sauttern. Ailleurs se trouvent des erreurs plus graves relatives à ce même personnage ; elles prouveraient que les éditeurs ont ignoré mes recherches et le compte rendu que M. Eugène Ritter en a donné dans les *Annales*, t. X, p. 236 ; ils eussent trouvé là les renseignements les plus complets sur son état-civil et, sans doute, en eussent enrichi leur *Index des noms propres*, selon leur méthode constante. Pistent-ils suppléer à cette lacune en traitant, dans une note infrapaginale, notre compatriote d'*aventurier allemand* ? qualification empruntée à une remarque de Streckeisen-Moultou vieille de 64 ans et dont la fausseté a été démontrée. M. P. P. Plan a dédaigné les documents français, allemands ou latins cités dans mon mémoire ; il n'a pas jugé à propos de s'adresser à moi pour informations complémentaires ; soit, mais que n'a-t-il utilisé les renseignements fournis par les *Annales* sur la personne et la conduite de Sauttersheim ? » [Louis Rácz].

J.-J. ROUSSEAU. *La Nouvelle Héloïse*, Etude et Analyse par Daniel MORNET. Paris, Mellotée, édit., s. d. (1928), in-16, 340 pp. (*Les chefs-d'œuvre de la littérature expliqués*).

Ce livre que sa présentation recommande, est établi de la façon la plus intelligente. C'est le premier des « chefs-d'œuvre de la littérature expliqués » que nous ayons eu entre les mains ; cependant, nous tenons pour difficile qu'un autre puisse être mieux compris.

M. Daniel Mornet nous donne d'abord une vie de J.-J. Rousseau avant 1756. Il était assez naturel de commencer par là. Mais cette vie est l'exacte introduction qu'il fallait à l'analyse dont elle est suivie. C'est l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* (non, par exemple, celui du *Contrat social*) qu'on nous y montre,

et la genèse de ce roman. Rien d'essentiel, ou de simplement utile, n'y est omis ; aucun détail n'est superflu et notre guide ne se laisse pas distraire un seul instant de son propos.

Or, ce propos était de faire sentir, non les qualités seulement, mais tous les caractères de l'œuvre choisie. Et M. D. Mornet l'a su réaliser en reliant par un commentaire analytique alerte et judicieux une suite d'extraits fort copieux. Qui lira cette étude connaîtra Rousseau d'une façon déjà beaucoup mieux que superficielle, et cette lecture lui sera d'autant plus profitable qu'il l'aura poursuivie avec beaucoup d'agrément.

L'aisance avec laquelle M. D. Mornet présente et juge son « chef-d'œuvre » est le fruit d'une longue familiarité. Après l'analyse proprement dite, nous avons encore une vingtaine de pages excellentes sur l'influence de la *Nouvelle Héloïse*. Le volume se termine par une bibliographie : Principales éditions de la *N. H.* ; principaux jugements sur la *N. H.* au XVIII^e siècle ; principales discussions théoriques sur le roman avant et après 1761 ; principaux romans où prédomine l'influence de J.-J. Rousseau (avant 1789) ; principales études modernes sur la *N. H.*

Nous ferons à cet ouvrage, toutefois, une critique d'ordre typographique : les extraits de Rousseau nous paraissent imprimés un peu fin par rapport au commentaire. Cela ne s'explique pas très bien. [H. Z.]

J. B. DOMEQ. *Jean-Jacques Rousseau. Etude littéraire. Textes choisis. Analyses et commentaires.* Tours, Marcel Cattier édit., 1927, in-16, 176 pp. Portrait. (*Les grands écrivains du XVIII^e siècle par les textes*).

Anne ARMANDY. *La Vie d'amour de Madame de Warens.* Paris, s. d., (1928), Querelle édit., in-16, 288 pp.

A propos d'une vie romancée, ne nous attendons pas à une exactitude scrupuleuse. L'auteur contristera maintes fois les érudits. Convenons qu'elle cherche avant tout à rendre vivante la « maman » de Jean-Jacques. Bien qu'on se demande en quoi l'existence de celle-ci fut une vie d'amour — tout, sauf cela ! — il nous faut reconnaître que cette dame fut la bienfaisance en personne. Pour mieux la comprendre, l'auteur

déploie une sympathie clairvoyante et une indulgence latitudinaire grâce auxquelles l'héroïne ne manque pas de vie. L'âme émouvante, complexe, c'est Jean-Jacques. Là, les forces de Mme Anne Armandy la trahissent. Le décor est, par endroits, brossé avec vigueur, mais les personnages, sauf Mme de Warens, demeurent flous, inconsistants. [J. V.]

Maurice BARRÈS. *Les Maîtres*. Paris, Plon édit., s. d. (1927), in-16, 326 pp.

Pp. 163-170 : *Bicentenaire de Jean-Jacques Rousseau*. Observation présentée à la Chambre des Députés, le 11 juin 1912. Déjà signalée dans les *Annales*, t. IX, p. 229, n. 1, et p. 236.

Albert BESNARD. *La Tour. La Vie et l'Œuvre de l'artiste. Catalogue critique*, par Georges WILDENSTEIN. *L'Œuvre de l'artiste en deux cent soixante-huit héliogravures*. Paris, les Beaux-Arts, s. d. (1928), in-4°, 333 pp. (*L'Art français*. Collection dirigée par Georges Wildenstein).

Pages 53, 56, 57, 63, 68, 69, 82, 110, 127, 129 : rappel des relations qui unirent M. Q. de la Tour et Rousseau ; l'histoire des portraits est reprise par des notes critiques, p. 164-165, le tout d'après la correspondance de Rousseau, et très particulièrement d'après Buffenoir, *les Portraits de J.-J. R.* (il eût été utile de citer les pages que M. Alexis François a consacrées à cet ouvrage ; cf. *Annales*, t. X, p. 215-217). Au salon de 1753, La Tour exposa entr'autres pastels, les portraits de Watelet, Duclos, La Condamine, Dalember, Nivelles de la Chaussée, Rousseau, citoyen de Genève, Manelli, etc. ; tous noms qui figurent dans les écrits de Jean-Jacques. A relever que le 2 octobre 1782, La Tour fit, en compagnie de Mlle Fel, Soulavie (qui sera résident de France à Genève, au grand dam de cette république), et autres personnages, un pèlerinage au tombeau d'Ermenonville. Lors de la vente de 1808, ou 1812, à Paris, un portrait du philosophe par La Tour monta à trois francs, et fut retiré (p. 129). Au point de vue spécial des *Annales*, cet ouvrage est précieux par le groupement des documents fort dispersés à ce jour, et par l'ensemble très riche de portraits des connaissances de Rousseau. [L. J. C.]

Le P. Alexandre BROU (S. J.). *Le Dix-Huitième Siècle littéraire. **** (3^{me} partie). *Jean-Jacques Rousseau. - Le règne de Louis XVI.* 2^{me} édition. Paris, Pierre Téqui édit., 1927, in-12, 465 pp.

P. 1-251 : *J.-J. Rousseau*. Monographie fouillée, en dix chapitres très subdivisés — par souci didactique —, de l'œuvre de R. avec de constants rappels à la biographie, et des références à la littérature spéciale. Lettré averti, l'auteur étudie Jean-Jacques avec la finesse psychologique du directeur de conscience, en toute franchise, serein et impartial. Catholique, il va de soi, sa critique est nuancée ; cette attitude nette confère une autorité réelle aux réserves comme aux éloges : ceux-ci ne sont point rares ; l'auteur juge Rousseau plus malheureux que coupable, et n'hésite pas à prendre son parti contre certains détracteurs outranciers (p. e. Fusil, p. 25), quitte à désapprouver les dévots du citoyen. Entre plusieurs interprétations, il choisit l'hypothèse la plus favorable au caractère de Jean-Jacques en qui il admet une tendance à monter (p. 230) ; il suggère que laissé à lui-même, Rousseau n'eût peut-être pas abandonné ses enfants (p. 22) ; il le trouve plus intelligent que Voltaire (p. 51) et signale que la thèse du suicide est discréditée depuis longtemps (p. 95).

L'éminente place de Rousseau dans l'éclosion du romantisme est judicieusement marquée : « ...Le détraquement romantique n'avait pas besoin en France de Rousseau pour se manifester. Mais on peut se demander : sans Rousseau, qui, en somme, le réduisit à quelque chose de plus humain, de plus classique si on peut dire, n'aurait-il pas été condamné par sa propre absurdité ? ne serait-il pas resté confiné dans la littérature médiocre ? Rousseau l'a rendu viable et lui a donné droit de cité dans l'art littéraire » (p. 11).

A maintes reprises, l'auteur attribue à l'influence de Rousseau telle aspiration spiritualiste de la littérature ou de la vie journalière, en multipliant les restrictions, mais enfin, le mot essentiel est prononcé : « Il est peu d'hommes qui aient répandu autant d'erreurs et peu d'hommes qui aient dit, et bien dit, plus de vérités » (p. 131). « La croyance de Voltaire est trop sèche pour être féconde en moralité : celle de Rousseau est assez cordiale pour agir sur la vie ». (p. 176). Et plus d'un prédicateur catholique du XVIII^e siècle chercha

et crut trouver en Rousseau un allié de la religion (p. 313-318 ; Masson a été clairvoyant). Et, sans doute, le Révérend Père rencontre M. Seillière à diverses reprises, ce qui était inévitable, mais il n'a jamais les injustices ni les préjugés de M. Maritain. Pourquoi, — note exceptionnelle dans ce livre, — dire des duretés au calvinisme (p. 216) ; intolérant malgré ses principes, il eut tort, mais combien il serait admirable de découvrir l'oasis de la tolérance catholique !

Une opinion qu'il vaudrait mieux taire si le loisir manque d'en donner la démonstration rigoureuse, c'est la participation supposée du rousseauisme au bolchévisme par l'intermédiaire de Tolstoï (p. 227) ; appréciation sommaire et terrible, mais sans preuve ici, donc sans valeur autre que celle que comporterait l'affirmation parallèle échafaudée sur la déclaration du romancier lui-même : « Rousseau et l'Évangile ont été les deux et bienfaisantes influences de ma vie », savoir que par Tolstoï l'Évangile est pour quelque chose dans le régime soviétique.

Dans l'ensemble, ce résumé de l'importance relative et absolue de Rousseau forme une introduction utile et loyale à l'étude raisonnée de cette œuvre toujours vivante, si véritablement humaine dans son unité sentimentale¹. [L. J. C.]

Léon BRUNSCHVIG. *Le progrès de la conscience dans la philosophie occidentale*. Paris, Alcan, 1927, 2 v., XXIII-807 pp., in-8°. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

Rousseau a été l'initiateur du retour de la philosophie vers Socrate, et cela par son disciple Kant. Dès lors, il est juste d'intituler *Retour à l'humanisme* le livre IV qui renferme le chapitre XI consacré à *Jean-Jacques Rousseau* (p. 260-287). Les incertitudes intellectuelles et morales du XVIII^e siècle aboutissent à un conflit décisif dans la génération qui suivit Voltaire, mettant aux prises, non plus pessimisme et optimisme, mais l'optimisme des Encyclopédistes et l'optimisme

(1) Mesdames Dupin et d'Épinay ne sont pas sœurs (p. 22), pas même parentes. À Wooton, Rousseau habitait chez Davenport, non chez Hume (p. 91). Page 100, on attendrait que fût mentionnée la part des missionnaires jésuites dans l'élaboration de cette hypothèse du sauvage innocent et heureux.

de Rousseau. L'influence de Rousseau agira comme un facteur dominant d'hérédité : l'axe de la pensée européenne en est déplacé, car la *Profession de foi du Vicaire savoyard* a pour centre une doctrine de la conscience, et fonde une religion de l'instinct; l'individu se décrète monade centrale. Dans le reste du volume, maints passages rappellent l'influence de Rousseau sur tout le XIX^e siècle. [L. J. C.]

Albéric CAHUET. *Mademoiselle de Milly*. Roman. Paris, Fasquelle édit., 1928, in-18, 225 pp. (*Bibliothèque Charpentier*).

Dans cet ouvrage, l'auteur a réuni une sorte de biographie romancée, *Mademoiselle de Milly*, une étude sur le *Philosophe dans sa prison*¹, où il est question de Rousseau, et un *Pèlerinage romanesque*, aux lieux où vécut Jean-Baptiste Vionnex, le saint curé d'Ars.

La vie de Mademoiselle de Milly ne peut intéresser les rousseauistes que par un point : l'auteur discerne dans la destinée de son héroïne, l'« influence corruptrice de Rousseau » qu'elle lisait au château de Pierreclos, voisin de Busnières, avec François Dumont — le futur Jocelyn de Lamartine — et qui passait pour le fils naturel du curé de Busnières, et se préparait à entrer dans les ordres. François Dumont, lettré et d'un commerce agréable, était reçu au Château où il jouait auprès de Marguerite de Milly un rôle assez équivoque de précepteur, de lecteur et d'ami. Les deux jeunes gens lisaient la *Nouvelle Héloïse* et vécurent à leur tour le troublant épisode que Dante a immortalisé dans le cinquième chant de son Enfer :

...Soli eravamo e senza alcun sospetto....

« François et Marguerite, nous dit M. Cahuet, se mêlaient encore aux exaltations de l'amant de la *Nouvelle Héloïse*, sur les thèmes de l'absence, du dépit, du regret, du souvenir,

(1) Parue d'abord dans *l'Illustration*, 29 oct. 1927, pp. 467-472: *Les cendres de J.-J. Rousseau. — Rendons à la nature « l'homme de la nature »*. Plusieurs vues des Charmettes et d'Ermenonville, le sarcophage du Panthéon. Le texte de la p. 467 a été remplacé dans le volume, pp. 139-147, par une transition unissant cette étude au roman de Mlle de Milly.

Ils se grisait de la phrase ample et sonore qu'il était beau de relire à haute voix. François lisait très bien et avec tant d'émotion que la jeune fille ne se lassait point de l'entendre ». (p. 67).

Au début de la seconde partie de son ouvrage (pp. 139-180), *Le Philosophe dans sa prison*, l'auteur montre que « comme Julie Charles et Lamartine — les amants du Lac — Mademoiselle de Milly et François Dumont — les amants inspireurs de Jocelyn — appartiennent à la famille romantique innombrable de Rousseau » (p. 144), et il expose les ravages commis dans les cœurs sensibles par la *Nouvelle Héloïse*, ce livre dont l'auteur a dit que « toute fille qui l'ouvrira sera perdue ». Puis M. Cahuet nous conduit aux Charmettes et enfin, car il règne dans cette seconde partie un désordre tout poétique, au milieu des peupliers d'Ermenonville où Rousseau ferma les yeux à la lumière, et où son corps reposa quelque temps. En 1794, le corps du philosophe est transporté au Panthéon, l'auteur décrit avec pittoresque le cortège qui se mit en route vers Paris, dans la matinée du 9 octobre. « Désormais, dans une niche souterraine, parmi le plus hétéroclite encombrement de morts, dont un petit nombre seulement ont laissé un souvenir, les piétés et les enthousiasmes se glacent avant d'atteindre les restes de celui qui fut Rousseau. Et l'on ne saurait même pas affirmer, d'ailleurs, que le sarcophage de bois peint, désigné non plus à l'émotion, mais à la curiosité des visiteurs, renferme encore réellement les cendres du grand homme » (p. 169). Et l'auteur, sans prendre parti, se fait l'écho des bruits selon lesquels les restes de Voltaire et de Rousseau auraient été extraits du Panthéon en 1814, et ensevelis dans un terrain vague des environs de Bercy (pp. 170-171). Si cette profanation n'eut pas lieu en 1814, dit-il, elle eut lieu en 1821, lorsque le Panthéon fut rendu au culte catholique. A cette époque, les sarcophages de Voltaire et de Rousseau furent enfermés en des caveaux situés sous le grand portail, en dehors de l'édifice. Le 18 décembre 1897, l'ouverture des deux tombeaux permit de constater que celui de Rousseau renfermait un squelette humain où l'on ne remarqua aucune trace de balle (ce qui détruisait la légende du suicide de Rousseau par une arme à feu). Mais paraît-il, la commission qui, en présence de Berthelot, procéda à cette

exhumation, ne s'entoura d'aucune garantie scientifique pour procéder à l'examen et à l'identification des ossements. Pour terminer, M. Cahuet regrette que le corps de Rousseau ne repose plus à Ermenonville : « Le visiteur un peu plus réfléchi, qui se mêle à la procession rapide, songe à l'erreur qui fut commise en verrouillant dans ses macabres cellules [du Panthéon], Voltaire qu'on aurait dû porter à Ferney, et Rousseau, qu'il faudra bien, tout de même un jour d'intelligence, rendre au site de romantique splendeur où vinrent méditer la reine Marie-Antoinette et l'empereur Joseph II, André Chénier et Bernardin de Saint-Pierre, Madame de Staël, quand elle était Mademoiselle Necker, et Robespierre, Chateaubriand et Bonaparte et où continuent de s'émouvoir les pèlerins malgré le tombeau vide » (pp. 179-180). [F. R.].

Joseph DELTEIL. *De J.-J. Rousseau à Mistral*. Etude de René Groos. Paris, Editions du Capitole, s. d. (1928), in-8°, 212 pp., 8 hors texte ¹.

Recueil d'études et d'essais écrits dans le style violent et coloré propre à cet écrivain ². Esprit original et sincère, comme son style. Après quelques sursauts, on se familiarise avec l'auteur, on sympathise même avec lui. On éprouve tant de plaisir à trouver un homme. Or, cet homme s'originalise encore en France par son amour de Jean-Jacques, à qui Delteil accorde une place d'honneur dans la Littérature française et dans la Pensée européenne. Comme cela nous change ! Et qu'on est heureux de rencontrer un esprit dégagé de toute étroitesse. [J. V.].

L. DUMONT-WILDEN. *La Vie de Charles-Joseph de Ligne, prince de l'Europe française*. Paris, Plon édit., s. d. (1927). in-16, 377 pp. (Collection *Le Roman des grandes existences*).

(1) Le deuxième prétend représenter Rousseau; c'est le motif du promeneur, chapeau sous le bras et canne en main. [N. d. l. R.]

(2) Pages consacrées plus spécialement à Rousseau : 39-47, *Jean-Jacques, source*. — *Déclaration de haine* ; 49-52, *Jean-Jacques et Mistral* ; 53-61, *Jean-Jacques* (publié d'abord dans la *Nouvelle Revue Française*, t. XXIX, p. 620-624) ; 63-67, *Un pré-jeanjacquiste : Pascal*. [N. d. l. R.]

Pp. 179-185 : Récit des relations du prince avec Rousseau, sans détails inédits, sans précisions nouvelles. [L. J. C.]

Edmond EGGLI. *Schiller et le Romantisme français*. Paris, Gamber, 1927, 2 v. gd. in-8°, 652 et 670 pp.

Comme il est naturel, le nom de Rousseau revient à maintes reprises au cours de cette prodigieuse enquête ; les pages 37 à 54 de l'Introduction, tome I, sont une étude en grande partie nouvelle de l'influence de Jean-Jacques sur Schiller, la plus considérable, et de beaucoup, qui se soit exercée de France sur l'auteur allemand. Après les années de lyrisme et d'exaltation anti-sociale où le souvenir de Rousseau est partout présent, l'enseignement de Kant, les expériences de la Révolution, les études historiques, tout cela conduit Schiller à instaurer une critique serrée du citoyen de Genève (vers 1793-94). Les divergences portent sur deux points essentiels : l'idéal humain et les moyens de le réaliser. Cependant, en tant que philosophe, Schiller ne se libéra jamais de quelques idées caractéristiques de Rousseau ; en tant que poète, il resta imprégné de thèmes familiers à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, et la dernière période d'activité créatrice du poète marque une recrudescence de rousseauisme. « Les intuitions de la conscience libre, posées par Rousseau comme base de la vie morale, érigées en impératif par Kant, sont illustrées par le théâtre et par les poésies de Schiller » (t. II, p. 645). En résumé, la réaction de Schiller contre Rousseau est certaine, mais partielle et point décisive. Et c'est pourquoi ces deux écrivains furent des médiateurs entre l'Allemagne et l'esprit français. Les références abondantes, tant aux œuvres de Schiller qu'aux travaux d'érudition, font souhaiter et espérer une étude spéciale qui précise dans le détail l'histoire de cette étonnante emprise du Genevois. [L. J. C.]

Reymond EVROT. *La Religion de Jean-Jacques Rousseau*. Annecy, Imp. coopérative l'Abeille, 1928, in-16, 13 pp.

A l'occasion des fêtes d'Annecy — le balustre d'or —, l'auteur a voulu rendre hommage à Rousseau, libre croyant, en exposant pour le grand public la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. [L. J. C.]

Louis GUIMBAUD. *Saint-Non et Fragonard*. D'après des documents inédits. Paris, Le Goupy, MDCCCXXVIII (1928), in-4°, 221 pp. Ill., hors texte. (*La Gravure et ses Maîtres*).

A plusieurs reprises, le nom de Rousseau revient dans ces pages, car Saint-Non fut fort ami du Citoyen : à réitérées fois il lui fit don de ses estampes. Les visites connues sont de 1759, à Montmorency ; de 1772, à Paris ; de 1778, à Ermenonville en compagnie de la Comtesse de Sabran (p. 141, 145, 165)). Les pages 139-146 du chapitre IX (*Saint-Non et Jean-Jacques Rousseau*) sont spécialement consacrées à ces relations; ces trois dernières pages reproduisent avec agrément des propos de Jean-Jacques, mais ils furent adressés à d'autres amateurs que Saint-Non et son cicérone Watelet. [L. J. C.]

Emile HENRIOT. *L'art de former une bibliothèque*. Essai. Paris, Delagrave, 1928, in-16, 166 pp. (*Bibliothèque des chercheurs et des curieux*).

Pp. 125-132 : *Appendice I. De la publication des Mémoires*. Pp. 128-130 : b) *Les Mémoires de Mme d'Epinaï*. Rappel du truquage dénoncé par Mrs Macdonald.

René HUBERT. *Rousseau et l'Encyclopédie*. Essai sur la formation des idées politiques de Rousseau (1742-1756). Paris, Gamber édit, s. d. (1928), in-8°, 137 pp. (Tirage limité à 1000 exemplaires).

Dans un précédent ouvrage¹, M. René Hubert avait cherché à définir l'apport de Rousseau à la construction de la science sociale et à marquer sa place, dans cette œuvre, à côté des Encyclopédistes. Avec *Rousseau et l'Encyclopédie*², M. Hubert élucide quelques points, approfondit certaines questions que soulevait sa première étude. C'est un essai sur la formation des idées politiques de Rousseau et leur évolution. L'auteur discute et établit d'abord la chronologie des écrits politiques de Rousseau, puis, en suivant pas à pas le développement de sa doctrine politique, il nous la montre

(1) Cf. *Annales*, t. XVI, p. 296.

(2) Un chapitre détaché : *la formation des idées politiques de Rousseau du Premier au Second Discours*, a paru dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie*, 1^{re} année, 1927, p. 406-436.

se constituant logiquement, année après année, pour trouver son expression définitive dans le *Contrat social*. Cette recherche lui permet d'affirmer l'unité de la pensée philosophique de Rousseau ; on n'y trouve pas de contradictions comme d'aucuns ont cru pouvoir le soutenir. La politique préoccupait fort Rousseau depuis qu'il avait fait cette découverte « que tout tenait radicalement à la politique, et que, de quelque façon que l'on s'y prît, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être ». C'est là le point de départ de son système sur lequel Rousseau lui-même a insisté à plusieurs reprises, et non pas cette idée de la bonté naturelle. Ce que Rousseau cherche : c'est le meilleur gouvernement possible qui permettra à l'homme d'être bon.

M. Hubert délimite aussi la collaboration de Rousseau à l'*Encyclopédie* dont l'influence sur lui ne fut pas déterminante. Il n'y a pas eu une période strictement « encyclopédique » dans le développement de la pensée du Citoyen de Genève. L'auteur oppose les conceptions sociales de Rousseau et de Diderot et montre leur irréductibilité. On lira avec beaucoup d'intérêt le chapitre dans lequel il confronte l'article « *Droit naturel* », attribué à Diderot, et certains passages du second chapitre des « *Institutions politiques* » où Rousseau, presque mot à mot, combat l'argumentation du philosophe et dont l'objet est d'opposer la doctrine de la nécessité du pacte social à la théorie de la sociabilité naturelle, si chère aux Encyclopédistes. [F. P.]

Jean JACQUART, docteur-ès-lettres. *Un témoin de la vie littéraire et mondaine au XVIII^e siècle. L'abbé Trublet, critique et moraliste, 1697-1770, d'après des documents inédits.* Paris, Auguste Picard, édit., 1926, in-8°, XIII-452 pp.

Ce livre est beaucoup mieux qu'une simple biographie d'un auteur qu'on ne lit plus guère mais qui fut perpétuellement mêlé à la vie intellectuelle et mondaine de son temps : c'est un tableau animé et coloré de ce temps. L'œuvre de l'abbé Trublet reflète fidèlement — au talent près — le tour d'esprit des écrivains qui, dans la première moitié du XVIII^e siècle assurèrent la victoire des modernes sur les anciens et

donnèrent à la prose le pas sur la poésie : Fontenelle, La Motte, Marivaux, Montesquieu.

Si l'abbé Trublet n'a pas eu de rapports suivis avec Jean-Jacques, ce ne fut point de sa faute. Lui ayant été présenté un jour par l'abbé de Mably, il tenta maintes fois de se trouver sur le passage du citoyen de Genève. Il lui écrivit même trois fois, le 13 juin, le 21 juin et le 30 juin 1760, à propos de l'impression de la *Lettre à Voltaire sur la Loi naturelle* et le *Désastre de Lisbonne* ; lettres auxquelles leur destinataire semble n'avoir répondu qu'une fois et fort sèchement. Mais si ce volume ne nous apprend pas grand chose sur Rousseau lui-même, il nous aide à mieux connaître le monde des lettres parisiennes et les raisons pour lesquelles, après s'y être plu, Jean-Jacques ne le put un jour plus souffrir. Et à ce titre — à bien d'autres aussi — il offre un vif intérêt. [P. C.]

Jacques de LACRETELLE. *Aparté*. Paris, Nouvelle Revue Française, 1927, in-16, 224 pp.

Recueil de trois morceaux : *Colère, Journal de Colère, Dix jours à Ermenonville*, dont le dernier, écrit en marges des *Rêveries du Promeneur solitaire*, a paru précédemment sous deux présentations (cf. *Annales*, t. XVII, p. 256).

Milan I. MARKOVITCH. *Jean-Jacques Rousseau et Tolstoï*. Paris, Champion édit., 1928, gd. in-8°, 419 pp. (*Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée*, tome 54°).

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que notre étude *Tolstoï continuateur de Rousseau*, publiée dans le tome III des *Annales* (1907), est la première tentative qui ait été faite pour mettre en relief les rapports de filiation entre Rousseau et Tolstoï, et cela surtout dans l'intention de montrer dans quel sens et jusqu'à quel point l'apôtre de Yasnaïa Poliana continue l'œuvre du citoyen de Genève et peut être considéré en quelque sorte comme un « Emile » réalisé. Paul Biroukof, un des disciples les plus fidèles de Tolstoï, a publié en 1912 une traduction russe de notre étude sous le titre *Tolstoï prodoljatel Russo*, dans *Tolstovsky ejegodnik* (*Annuaire Tolstoï*). Dans le courant de la même année a paru dans le *Viestnik Evropy* (juin et juillet 1912), une

étude de M. Kovalevski sous le titre *Tolstoï i Russo*. Dans la même Revue, M. Divilkovski a publié dans le numéro de juin 1913, une étude sous le titre *Mojno li stehitat Tolstova prodoljatelem Russo ? (Peut-on considérer Tolstoï comme continuateur de Rousseau ?)*, dans l'intention de réfuter notre thèse. L'ouvrage de M. Markovitch, qui a été présenté comme thèse de doctorat de l'Université de Paris, est non seulement le plus étendu et le plus systématique qui ait été consacré jusqu'à présent à ce sujet, mais aussi et surtout une réfutation des études de MM. Kovalevski et Divilkovski et il constitue, par conséquent, une confirmation de notre thèse en général et de notre argumentation en particulier.

En effet, à l'opposé de MM. Kovalevski et Divilkovski, l'auteur prouve qu'il y a, malgré l'abîme qui sépare Tolstoï et Rousseau (races, milieux, classes sociales, éducation, etc), un lien étroit entre leurs doctrines, que les divergences de leurs œuvres sont plus superficielles que profondes et que lorsque Tolstoï se sépare de Rousseau, « ce n'est pas pour le démentir, mais pour le prolonger » (p. 9). Comme nous l'avions fait dans notre étude, l'auteur cite la lettre de Tolstoï aux fondateurs de la Société J.-J. Rousseau pour montrer que l'écrivain russe se réclame lui-même du citoyen de Genève et qu'il garda toute sa vie l'enthousiasme de sa jeunesse pour son maître. « C'est à Tolstoï qu'il appartient de confondre ceux qui ne veulent voir que rencontres fortuites dans le plus troublant faisceau d'analogies ». (p. 5). Il est, selon l'auteur, certain que Tolstoï a trouvé chez Rousseau le germe de toutes ses idées sur l'individualisme, l'état de nature, la société, l'éducation, la morale et la religion. Les œuvres de Rousseau et de Tolstoï sont des autobiographies. Après avoir parlé de l'influence de Rousseau sur la vie de Tolstoï et de l'analogie qui existe entre leurs relations avec les intellectuels et l'Eglise, l'auteur nous donne de très intéressants parallèles en ce qui concerne les idées religieuses, les idées morales et sociales, les idées sur l'art et la science et les idées pédagogiques. Les cinq parties de son ouvrage correspondent donc exactement aux cinq chapitres de notre étude.

En ce qui concerne d'abord les idées religieuses, l'auteur nous montre qu'elles sont au centre des préoccupations de Tolstoï, qui trouve le salut dans la « Profession de foi du

Vicaire savoyard ». Rousseau et Tolstoï, tout en critiquant l'Eglise, se déclarent des disciples de Jésus-Christ, et c'est au nom du christianisme qu'ils repoussent le patriotisme, l'armée et la guerre, l'autorité de l'Eglise basée sur la révélation, les dogmes, et tout particulièrement celui du péché originel. Leur religion est toute intérieure et spirituelle, ils identifient la morale et la religion en ce sens qu'ils croient que c'est en faisant le bien qu'on sert le mieux Dieu. Mais tout en adoptant la religion du cœur, ils ne renoncent pas aux exigences de la raison.

Grande est aussi l'analogie entre les idées morales et sociales de Rousseau et de Tolstoï. L'un et l'autre considèrent la pratique de la vertu comme le vrai bonheur. C'est Rousseau qui révéla le premier à Tolstoï les imperfections de la société et ses misères. Sous l'influence de Rousseau, Tolstoï s'oppose à la vie mondaine, au luxe, à l'inégalité sociale, à la possession de richesses et tout particulièrement à la propriété de la terre, à l'argent, à l'oisiveté et à la division du travail (pp. 193-199). La théorie rousseauiste de la bonté originelle de l'homme est le credo de Tolstoï (p. 207). Comme Rousseau, Tolstoï prêche le retour à la nature dans le sens d'un effort pour retrouver l'œuvre de Dieu. C'est de la lecture de Rousseau que Tolstoï a tiré les premières notions de la non-violence. En dépit de leurs assurances pacifiques, Rousseau et Tolstoï sont des révolutionnaires. Mais ils ont la même horreur pour les troubles et le sang versé (pp. 241-246). L'auteur constate des analogies aussi en ce qui concerne les idées de Rousseau et de Tolstoï sur la valeur médicatrice du travail, sur les médecins, sur le végétarisme et sur la femme.

Au sujet de la valeur de l'art et des sciences aussi, Tolstoï rappelle Rousseau. L'un et l'autre, tout en étant de grands artistes, critiquent l'art et les sciences. Dans *Qu'est-ce que l'art ?* on trouve de vives critiques qui font penser à la *Lettre à d'Alembert* et à certains passages de *l'Emile* et de la *Nouvelle Héloïse*.

Enfin, Tolstoï est imprégné des théories pédagogiques de Rousseau bien qu'il les ait jugées étranges. Ce sont les idées de l'« *Emile* » qu'il met en pratique à l'école de Yasnaïa Poljana et c'est en fidèle disciple de Rousseau qu'il a entrepris l'éducation et l'instruction de ses premiers enfants.

Comme son maître, Tolstoï est convaincu de l'efficacité de « l'éducation négative » et de l'éducation par l'exemple.

Il convient de faire remarquer que l'auteur ne ferme pas les yeux sur les différences qui existent entre les deux réformateurs. Il trouve, par exemple, chez Tolstoï, plus d'humilité que chez Rousseau. En matière de politique, Tolstoï ne veut d'aucune loi, il est adversaire absolu de la démocratie. Mais lorsque Tolstoï s'éloigne ainsi de Rousseau, il n'y a là « qu'un écart plus à gauche dans le même parti » (p. 384).

On pourrait faire des réserves au sujet de certaines différences établies par l'auteur. Nous ne croyons pas, par exemple, que Rousseau soit incapable d'action, ni qu'il ait été d'abord « sociologue » et que c'est sur ses idées sociales qu'il ait édifié son système pédagogique. Par contre, il nous semble que la caractéristique de l'auteur aurait été plus nuancée s'il avait insisté sur les différences dans la production littéraire, philosophique, sociale et politique des deux écrivains.

En ce qui concerne le jugement d'ensemble que l'auteur porte sur les doctrines de Rousseau et de Tolstoï, nous ne sommes pas d'accord avec lui lorsqu'il prétend qu'elles reposent sur un principe reconnu faux par la psychologie et la sociologie modernes : la bonté naturelle de l'enfant. De même, nous ne croyons pas qu'il y ait contradiction entre les deux *Discours* et le *Contrat social*. Il y a plutôt continuité.

Mais des restrictions de ce genre ne doivent pas nous empêcher de reconnaître que l'on sent à chaque page, à chaque ligne, que l'auteur a voulu être juste envers Rousseau et Tolstoï et qu'il éprouve pour leurs doctrines une grande sympathie. Félicitons-le du sincère effort qu'il a fait pour en donner une caractéristique très fidèle et pour mettre en évidence tous les points essentiels de leur parenté et qui nous montrent que le paysan de Yasnaïa Poljana est à un haut degré le continuateur du Citoyen de Genève [I. B.]

Lucien MAURY. *L'imagination scandinave. Etudes et Portraits.*

Paris, Perrin édit., 1928, in-16.

L'imagination scandinave a son secret, ses principaux aspects qui relèvent du domaine de quatre littératures voisines et différentes (Suède, Norvège, Danemark et Finlande),

restant le plus souvent enveloppés à nos yeux des brouillards du Nord. Ces brouillards, M. Lucien Maury, qui dirige avec une compétence indiscutée la *Bibliothèque scandinave*, ne les veut point dissiper entièrement, car il se complait en leur mystère ; mais il nous y fait pénétrer à sa suite pour nous révéler, au delà, des horizons nouveaux.

Ce livre offre un témoignage évident de ce que les exemples nordiques apportent à la littérature française et vice-versa. A ce sujet, les lecteurs des *Annales* liront avec fruit le parallèle frappant que M. Lucien Maury établit entre Rousseau et Strindberg, l'éternel révolté, torrent d'idées et de passions. Et chez ces peuples dont les écrivains nous apparaissent de si francs interprètes de leurs rêves, de leurs sensations, de leurs colères ou de leurs admirations, on comprendra sans peine pourquoi l'œuvre de Jean-Jacques a connu un retentissement si profond et si durable. [P. C.]

Louis RÉAU. *Une dynastie de sculpteurs au XVIII^e siècle : les Lemoyne. Biographie et Catalogue critique. L'œuvre de l'artiste reproduit en cent trente-six héliogravures.* Paris, les Beaux-Arts, (1927), gd. in-4°. (*L'Art français*. Collection dirigée par Georges Wildenstein).

C'est naturellement Jean-Baptiste II Lemoyne (dont le buste en bronze par Pajou est reproduit en frontispice) qui a modelé deux portraits de Rousseau. Le premier fut établi d'après une silhouette, sur commande de Laliaud, de Nîmes ; il est disparu ; Miger l'a gravé (p. 103). Le second fut établi en 1765, à Paris, d'après nature (p. 104). Pages 103, 104, 150, 151, 157, 138, histoire, principalement d'après les recherches de Buffenoir des deux bustes de Rousseau, qui tous deux ont disparu, soit : l'esquisse en terre cuite, offerte en 1791 par J. J. Caffieri à la Comédie-Française, et le buste en marbre que le comte d'Angiviller, directeur des Bâtiments du Roi, glissa subrepticement dans la vente de l'abbé Terray, en 1779. — Ici, l'auteur aurait pu mentionner l'hypothèse de M. Alexis François sur le sort de ce marbre (cf. *Annales*, t. X, p. 218). — A signaler les bustes des personnages suivants qui appartiennent aux relations de Jean-Jacques : fig. 71, Comtesse de Brionne (1763-65) ; fig. 72, Comtesse d'Egmont (1767-69-71) ; fig. 98, M. Q. de la Tour (1763). [L. J. C.]

HENRI-ROBERT. *Malesherbes*. Paris, s. d. (1927), Flammarion, in-8°, 203 pp. (Collection *Les Grands Cœurs*).

Pp. 61-90: Chapitre 3^{me}: *Le Directeur de librairie*.

Les pages 73 à 89 citent longuement la correspondance de Rousseau avec Malesherbes dans la mesure où le directeur de la librairie est intéressé, en sorte que nulle mention n'est faite des fameuses lettres autobiographiques de Jean-Jacques. [L. J. C]

Albert SCHINZ. *La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes*. Paris, Alcan, 1927, in-8°, 49 pp. (paru dans *Smith College Studies in Modern Languages*, octobre 1928).

M. Schinz expose comment, du côté catholique, on a cherché : 1° à mettre Rousseau en dehors de la tradition française (Nisard) ; 2° comment ensuite on lui a reproché son romantisme, son impérialisme (Seillière, Babbitt), son anarchisme (Dide), son rationalisme et son protestantisme (Léon Daudet, Maurras, Bourget, Maritain). Maintenant la tactique a changé : on l'annexe, on l'incorpore comme l'huître à la perle, en l'entourant d'une couche irisée de mysticisme. Le processus est à trois degrés comme un syllogisme qui se poursuivrait de Masson à Giraud en passant par Bremond. La majeure donnée par P.-M. Masson (*La Religion de J.-J. Rousseau*, 1916) pourrait se formuler ainsi : « Rousseau est, avant tout, un mystique ». La mineure caressée par M. Bremond (*Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, 1923) pose que « le mysticisme est le catholicisme même ». La conclusion : « donc Rousseau est un écrivain catholique » ressort de l'étude de M. Giraud dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 nov. 1924 (*Jean-Jacques Rousseau et son école*).

M. Schinz déplie avec beaucoup d'ingéniosité les pétales de la fleur qui nous est ainsi présentée par les tenants de l'apologétique romaine moderne. Il en décèle le parfum chez MM. Georges Goyau, Auguste Cochin, Jean Izoulet et même chez M. Maritain qui « est seulement un peu en retard ».

Il s'étonne, en terminant « que les chefs de file de la foi catholique n'aient pas été devancés par les théologiens protestants dans l'effort d'enlever, par un coup de main hardi, Rousseau aux philosophes » et que les protestants aient préféré à Rousseau les théologiens allemands.

Tout cela est habilement étudié, solidement étayé de citations, qui éclairent d'un jour cru les travaux d'approche de tout un groupe d'écrivains et établissent entre eux des correspondances lumineuses et inattendues. [G. B.]

Ernest SEILLIÈRE. *Pour le Centenaire du Romantisme*. Un examen de conscience. Paris, Ed. Champion, 1927, gd. in-8°, 315 pp.

Pour l'anniversaire séculaire du romantisme, M. Seillière institue un examen de conscience collectif en groupant avec méthode de multiples comptes rendus écrits pour le *Journal des Débats* au cours de quelque douze ans et qui, mis au point, exposent authentiquement sa doctrine connue de l'opposition entre la raison et la passion. De cette dernière, Rousseau demeure le représentant littéraire le plus éminent des temps modernes comme prophète du romantisme ; aussi, entre les *Origines et les Siècles romanesques*, d'une part, et un appendice sur le *Romantisme éternel*, d'autre part, l'auteur a-t-il inséré les chapitres sur les six générations rousseauistes. Enfin, un essai de M. L. Rudlauf consacré à *Ernest Seillière et la philosophie de l'impérialisme* complète cette vue panoramique. A maintes reprises, les *Annales* ont examiné ou critiqué les jugements de M. Seillière sur Jean-Jacques ; impossible d'ailleurs de donner le détail du présent volume si touffu et cependant si clair en sa variété : les deux tendances antagonistes et essentielles de l'activité humaine s'y retrouvent en pleine évidence dans leur fatale souveraineté ; toutefois, M. Seillière croit que l'individualisme passionnel et l'ordre rationnel, le matérialisme naturiste et l'idéalisme mystique, s'acheminent vers une harmonie conciliatrice. [L. J. C.]

François et Joseph SERAND. *Un épisode de la vie de J.-J. Rousseau. L'Idylle des cerises*. Chambéry, Dardel édit., 1928. pt. in-4°, 71 pp., avec 6 hors-texte.

Cette étude, accompagnée de nombreuses notes historiques, qui ne sont reproduites qu'en partie dans la présente édition, a paru dans la *Revue savoisiennne*, en 1912. A cette époque, les *Annales*, t. IX, p. 158, ont relevé la sûreté d'information et le charme de ce récit ; aujourd'hui, il se pré-

sente sous une parure coquette qui incitera chacun à se pourvoir de ce guide aimable pour visiter la « maison de la Grangère ». [L. J. C.]

Maurice SOURIAU. *Histoire du Romantisme en France*. Paris, Editions Spes, 1927, gd. in-18°, 2 t. en 3 vol., LIV-310 pp., 280 pp., XIV-306 pp.

Après avoir rappelé toutes les injures qu'on a, durant ces dernières années, prodiguées au romantisme, M. Souriau, utilisant des documents laborieusement recueillis durant quarante années d'études, a voulu le juger d'après la méthode historique, et son travail est animé de cette objectivité qui n'exclut point la sympathie, mais ne cherche pas non plus à l'imposer. Dans ce vaste ouvrage, excellent instrument de travail, il nous trace un tableau chronologique du romantisme, s'attachant surtout à exposer les idées des créateurs et à faire comprendre, en les replaçant dans leur époque, le sens des textes et aussi leur beauté.

Le premier livre de cette histoire est consacré à Rousseau ; le second, à la Révolution et à l'influence de Jean-Jacques. M. Souriau nous fait sentir le souffle de fièvre qui parcourut le monde après l'apparition de la *Nouvelle Héloïse*, l'engouement des femmes à la lecture de l'*Emile*, le rafraîchissement de la sensibilité qui suivit les *Rêveries*. Puis, étudiant l'influence politique et littéraire de Rousseau, il montre avec une fine pénétration les interprétations diverses dont le Citoyen de Genève fut l'objet de la part des révolutionnaires et de celle des hommes qui écrivirent pendant la Révolution. D'ailleurs le but de M. Souriau étant de prouver que le romantisme incarne le génie et la race français, et d'en faire goûter la valeur esthétique, son étude porte plus sur les manifestations mêmes de ce mouvement que sur les origines de celui-ci. [P. C.]

Revue des Cours et Conférences. 29^{me} année, N° 2, 30 décembre 1927, pp. 185-192: L. ABATANGEL, *La Légende du suicide de Jean-Jacques Rousseau*.

L'auteur réfute l'accusation de suicide en faisant honneur à Petitain d'avoir tranché la controverse dans le sens de

la fidélité de Rousseau à ses principes. Mais le débat a été repris depuis 1836, et le sujet valait une étude d'ensemble — qui reste à écrire — qui eût amené le lecteur aux travaux de ces dernières années. [L. J. C.]

La Merlusso. Organe mensuel de propagande régionaliste et gastronomique. Paris, 3^{me} année, N° 9, février 1927 : Louis AURENCHÉ, *Autour du Pont-du-Gard*.

A un kilomètre au-delà du pont, sur la route de Nîmes, s'élève une auberge construite au XVIII^e siècle, et qui s'est toujours appelé la Bégude Reymond. M. A. y place le fameux déjeuner à 35 sous de Jean-Jacques en route pour Montpellier. Or, les *Confessions* rapportent l'honneur de ce menu friand au cuisinier du Pont-de-Lunel. Notre réfutation pourrait s'en tenir là. Mais encore, Rousseau dit avoir déjeuné de figues avant de visiter le monument ; ce dût être à Remoulins même, étape de la veille. Puis, il prit un guide, aide inutile s'il eût déjeuné chez les Raymond, à proximité du pont. M. A. séduit par la prose enchanteresse du promeneur, a sollicité le texte avec plus d'imagination que de bonheur. [L. J. C.]

La Revue des Vivants, 2^e année, N° 12, décembre 1928, p. 961-977 : Maurice BARRÈS, *Cahiers intimes*. Barrès le Conciliateur, ou Pax post Bellum. Pages inédites présentées par François DUHOURCAU.

Les *Cahiers* donnent le vif du débat à travers lequel Barrès a rejeté Rousseau, Hugo et Michelet, pour suivre Goethe et Pascal ; donnent la mesure dans laquelle il a déserté le romantisme et rallié le classicisme. Au retour du pavillon de Montmorency, en 1898, Barrès note une *Réverie sur les terres remuées* où il exalte sa pitié et son mépris d'homme mûrissant pour un esprit sans virilité. Ancêtre d'une nombreuse et fâcheuse lignée, Rousseau n'est que pauvreté morale, sociale et politique, mais il garde son prestige de musicien des harmonies verbales ; et la confession conclut : « Qu'il y ait quelque parenté spirituelle entre moi et Jean-Jacques, c'est certain ». [L. J. C.]

Revue des Etudes historiques, 93^e année, octobre-décembre 1927, pp. 399-404 : Hippolyte BUFFENOIR, *Firmin Abauzit*, (1679-1767).

Biographie rapide du sage admiré de Rousseau.

Bulletin du bibliophile, avril à octobre 1927, pp. 151-161, 212-224, 257-265, 302-312, 348-363, 393-408, 447-464 : J. CALEMARD, *L'édition originale des Confessions de Jean-Jacques Rousseau* ¹.

Revue d'Histoire littéraire de la France, avril-juin 1928, pp. 250-253 : Dr F. MICHAUX, *L'édition originale de la première partie des Confessions de J.-J. Rousseau*.

Bulletin du bibliophile, novembre 1928, pp. 507-514 : J. CALEMARD, *Remarques sur un article concernant l'édition originale de la première partie des Confessions de J.-J. Rousseau*.

Revue d'Histoire littéraire de la France, octobre-décembre 1928, pp. 558-562 : J. CALEMARD, *Remarques sur un article concernant l'édition originale de la première partie des Confessions de J.-J. Rousseau*.

Bulletin du bibliophile, janvier 1929, pp. 31-37 : Dr F. MICHAUX, *L'édition originale de la première partie des Confessions de J.-J. Rousseau*. — Février 1929, pp. 73-77 : J. CALEMARD, *La véritable édition originale des Confessions de J.-J. Rousseau*. — Mars 1929, pp. 101-103 : F. VANDÉREM, *Chronique*.

Le Bouquiniste français, 16 et 23 mars 1929, X^e année, N^{os} 11 et 12 : E. A. FÉRARD, *L'édition originale des Confessions de J.-J. Rousseau*.

L'ouvrage que M. J. Calemard a consacré à l'édition originale des *Confessions* ayant donné lieu à un débat prolongé entre l'auteur et son contradicteur, M. F. Michaux, il convenait de signaler ici, dans leur ordre chronologique, les répliques et dupliques qui ont paru à la suite de sa publication.

Dans sa préface, M. Calemard se propose modestement « d'apporter quelque lumière dans le problème de l'édition originale des *Confessions* ». Pour atteindre ce but, il examine successivement, et avec autant d'ordre que de clarté, les manuscrits des *Confessions*, les éditions générales des *Œuvres*, l'édition originale des *Confessions*. Il raconte les

(1) Cette étude, enrichie de neuf fac-similés en hors-texte, a aussi paru en un volume, Paris, Giraud-Badin, 1928, in-8°, 100 pp. Tiré à 160 exemplaires et 10 exemplaires sur Hollande numérotés par l'auteur.

circonstances qui ont accompagné leur publication et délimite exactement le rôle respectif des amis de Rousseau, de Du Peyrou, Moutou et Girardin, et celui de ses éditeurs et imprimeurs. Nous ne saurions suivre ici M. Calemard dans les détails de sa démonstration. Qu'il nous suffise d'en indiquer les points saillants et la conclusion. Les *Confessions*, (1^{re} partie) ont paru pour la première fois dans l'édition exécutée à Genève en 1782. Au moyen d'une série de recoupements, et notamment grâce à la découverte d'un prospectus de la Société typographique de Genève, jusqu'ici inédit et dont il donne le texte intégral (p. 56-58), M. Calemard prouve que c'est l'édition partielle, la série des *Œuvres posthumes* (t. VIII et IX) et non l'édition séparée, imprimée en gros caractères, qui est l'édition originale des six premiers livres des *Confessions* ; qu'elle a paru en mai 1782 (lettre y relative de John Gillies et indication du *Journal helvétique* de juin 1782) ; qu'elle est sortie comme les deux autres (l'édition séparée et l'édition générale), des presses de la Société typographique ; que cette société a provoqué elle-même la publication anticipée des *Confessions*, voulant tirer parti à temps de ce morceau de choix qu'elle avait payé fort cher, et sachant que la vente en serait assurée, tandis qu'elle ne l'était pas dans les œuvres complètes qui devaient paraître en juin et dont le public était déjà pourvu par ailleurs. Qu'enfin la Société typographique n'a certainement pas laissé paraître l'édition en gros caractères, réservée d'ailleurs à la vente en France, avant celle qu'elle venait de préparer à grands frais, pour détruire ainsi de propos délibéré la combinaison commerciale qu'elle avait échafaudée. Quant à la seconde partie des *Confessions*, elle a paru pour la première fois à Genève en 1789, en deux impressions. Là encore, M. Calemard arrive à déterminer la priorité de l'édition de Barde et Manget en deux volumes 8° sur celle de la Société typographique.

Ces résultats, nous les présentons ici sous une forme quelque peu rudimentaire. Il faut renvoyer au livre de M. Calemard ceux qui voudraient se convaincre de la solidité et de la valeur de son argumentation. Son enquête est minutieuse à souhait, ses preuves assurées et tels collationnements (p. 65-67, 76, 81-84) témoignent d'un sens fort juste du détail et d'une patience à toute épreuve.

M. Calemard annonçait dans sa préface des compléments et des rectifications aux *Recherches bibliographiques* de Th. Dufour ; il signale certaines erreurs du savant genevois (p. 34, note ; p. 65) ; il a fait mieux, il a récapitulé dans leur ensemble les éléments d'une question complexe ; les conclusions qu'il dégage de ce bilan paraissent fortement étayées.

Dès lors, on a peine à comprendre les critiques d'ailleurs peu pertinentes que M. F. Michaux a publiées dans la *Revue d'histoire littéraire* et dans le *Bulletin du bibliophile* à propos de l'*Edition originale des Confessions*. Ses objections offrent vraiment peu d'intérêt. M. Calemard les réfute avec facilité, et il n'a rien perdu à la discussion, puisqu'elle a suscité une double déclaration en faveur de sa thèse, celle de M. Daniel Mornet et celle de M. Fernand Vandérem, qui lui apporte encore le renfort d'un argument nouveau. [Aug. B.]

P.-S. — Dans le *Bouquiniste français* des 16 et 23 mars 1929, M. E. A. Féraud fait rebondir une fois de plus la question posée. Il ne se rallie pas à la thèse de M. Calemard. S'appuyant sur les *Mémoires secrets* de Bachaumont qui mentionnent aux dates successives des 10, 29 et 31 mai 1782, l'apparition des *Confessions*, il en infère qu'il ne peut s'agir ici que de l'édition Panckoucke, qui seule pouvait être vendue en France. Mais cela ne prouverait toujours pas qu'elle aurait paru avant les t. VIII et IX des *Œuvres posthumes*. Et il reste fort probable que la Société typographique de Genève n'a pas admis que la vente en France ait lieu avant celle de l'édition de Genève. [Aug. B.]

Le Christianisme social, avril 1927, pp. 371-388 : Henry DARTIGUE. *A propos du centenaire du Romantisme français*,

P. 376-384 : Jugement modéré d'un protestant qui, bien au courant de la critique rousseauiste, admet la valeur religieuse — encore que non chrétienne — de Jean-Jacques, et croit « que son dogme de l'égalité... est un transfert, dans l'ordre social, de l'égalitarisme évangélique » (p. 380). Sur ce plan, Rousseau est « plutôt que le disciple de Plutarque et des Anciens, l'enfant de Genève, le huguenot un peu exalté, fier de sa part de souveraineté, et jaloux de ses droits » (p. 381). [L. J. C.]

Journal des Savants, août-octobre 1927, pp. 355-370 : Henri DEHERAIN, *Jean-François Rousseau, agent de la Compagnie des Indes, consul et orientaliste (1738-1808)*.

Biographie de ce petit-fils de Noé, le frère de David, grand-père de Jean-Jacques. On sait que ces deux cousins se ressemblaient beaucoup.

Mémoires et Documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. Chambéry, 1926, tome LXIII, pp. 159-185 : Maurice DENARIÉ, *Les Charmettes au temps de J.-J. Rousseau et Madame de Warens*.

Histoire du vallon jusqu'au XVIII^e siècle, puis description topographique et pittoresque établie sur les lieux et d'après le cadastre de 1738, reproduit en hors-texte ; deux gravures donnent l'aspect de la maison Conzié et de la maison Noiray en 1821. Travail utile par l'abondance et la précision des détails, mais que ne préoccupe pas le problème chronologique des baux de Mme de Warens. [L. J. C.]

L'Action française, 6 décembre 1928 : Pierre D'ESPEZEL, *Jean-Jacques Rousseau. L'autre imposteur de Genève*.

Important article qui complète l'étude de Fusil parue dans le *Correspondant* (cf. l'article ci-dessous) et en adopte les conclusions ; c'est la reconstitution de la vie de Rousseau pendant les années 1736-1742. Mais l'auteur admet sans sourciller les dates erronées qu'un éditeur ancien a préfixées aux livres des *Confessions*. [L. J. C.]

Le Correspondant, 10 août 1928, p. 376-387 ; C. A. FUSIL, *L'idylle des Charmettes*.

La *Correspondance générale* rectifie, et selon M. F. dément les *Confessions* sur plus d'un point. « Dès maintenant, il n'est guère plus permis d'affirmer qu'elle montre l'entière bonne foi de Rousseau, ni que le VI^e livre, en particulier, ait été écrit pour ménager Mme de Warens » (p. 377, n.) Et M. F. de refaire le récit de la période 1736-1742 avec force critiques ; corrigeant et contredisant Jean-Jacques, il conclut : « L'idylle des Charmettes n'est donc qu'un roman, et toute cette partie des *Confessions* a été falsifiée ». Inutile de rappeler que Rousseau fut le premier à admettre que les

souvenirs se colorent et sont nécessairement romancés ; M. F. tient, une fois de plus, à convaincre de mauvaise foi l'écrivain qu'il étudie avec zèle et détestation (cf. *Annales*, t. XVI, p. 295) ; par ce mensonge laborieux, Rousseau espéra dissimuler quinze à seize mois de situation équivoque sur ces six « années vaseuses » de sa vie. « Aucune de ces incertitudes, prises séparément, ne peut être imputée à un défaut de mémoire. Toutes ensemble, elles décèlent une volonté systématique ». Bref, l'artiste reste prestigieux, mais l'homme est un vilain. — On admire involontairement M. F. de se pencher avec tant de persévérance sur un pareil spécimen de pathologie morale, mais en même temps on fera crédit à d'autres historiens. [L. J. C.]

Le Correspondant, 100^e année, N^o 1583, 10 septembre 1928, pp. 754-761 : Charles Gos, *Le cas Chateaubriand-Rousseau et les Alpes*.

« Chateaubriand, à travers la montagne qu'il déteste, vise Rousseau qu'il aime ». Cas psychologique illustré par « l'opposition de deux textes dont l'examen comparé est catégorique. Il s'agit de la fameuse lettre sur le Valais de la *Nouvelle Héloïse* et du récit que Chateaubriand fit de son excursion à Chamonix et qu'il intitule pompeusement : *Voyage au Mont-Blanc* ». Ces textes occupent les pages 755 à 758 et expliquent le « procédé de conversion » signalé par Lanson : Chateaubriand tourne les affirmations des auteurs du XVIII^e siècle en négations, et inversement. Chateaubriand était l'homme des plaines et de la mer : « Je n'aime pas les Alpes », a-t-il avoué à Dumas. [L. J. C.]

Comœdia, 25 juillet 1928 : Maurice HAMEL, *Jean-Jacques Rousseau a-t-il volé le Devin du Village ?*

Sans l'appui de documents — car une lettre de Castil-Blaze n'a pas de valeur —, M. H. réédite l'accusation intermittente, tel le serpent de mer : Rousseau a volé la musique du *Devin* ; seulement, cette fois, la victime serait Granet, alors que d'autres amateurs d'anecdotes fâcheuses désignent Le Maistre. Il serait équitable et prudent de ne plus aborder ce sujet sans administrer des preuves irréfutables de la culpabilité, laquelle paraît psychologiquement invraisemblable. [L. J. C.]

La Revue de Paris, 34^e année, t. VI^e, nov.-déc. 1927, pp. 481-506 : Gabriel HANOTAUX. *La France des cent-trente départements, 1810-1814.*

A partir de brumaire, la volonté de Napoléon, « affirmée dans cent passages de sa correspondance, c'est de réaliser, dans le monde, cet idéal de civilisation que sa jeunesse s'était forgé d'après la leçon de Jean-Jacques Rousseau, que ses jeunes ambitions, chassées de la Corse, avaient adopté comme l'instrument de sa carrière en France et qui devait inspirer jusqu'à la fin, ses savantes confidences du Mémorial de Sainte-Hélène » (p. 482). Il s'en inspire encore après Iéna et Wagram dans la transformation révolutionnaire de l'Europe ; épris d'un idéal de justice, il concilie ordre et révolution.

Le Temps, 13 décembre 1927 : Emile HENRIOT. *Les Cendres de Voltaire et de Rousseau au Panthéon.*

Récit du transfert des cendres des deux écrivains au Panthéon, de la descente dans la crypte, des déplacements imposés par la politique cléricale, des tentatives de Girardin pour conserver, puis ramener le corps de Rousseau à Ermenonville ; enfin de l'ouverture des deux sarcophages en 1897, constatation officielle de l'existence des restes des écrivains (cf. *Annales*, t. I, p. 262-267). [L. J. C.]

Le Temps, 17 mars 1928 : Emile HENRIOT, *Un manuscrit inconnu de la Nouvelle Héloïse.*

Rappel de l'histoire des manuscrits de la *Nouvelle Héloïse* à l'occasion du manuscrit Seymour, et identification hypothétique de ce dernier avec la copie faite pour l'imprimeur ; à défaut, ce serait un sixième manuscrit du roman. Voir ci-dessous pp. 388, 432.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France, t. XLIX : *Mélanges publiés à l'occasion du Cinquantenaire de la Société*, t. II, 1927. [Entre autres mémoires] : Fernand DE L'ÉGLISE, *Une grande dame du XVIII^e siècle : La comtesse de Boufflers.*

Revue française de Psychanalyse, 1^{er} nov. 1927, t. I, fasc. 2, pp. 370-402 : Dr R. LAFORGUE, *Etude sur Jean-Jacques Rousseau*.

Laforgue commence par prévenir ses lecteurs que s'il montre Jean-Jacques sous un jour défavorable, cela tient avant tout à ce que son étude porte sur l'inconscient et la sexualité de Rousseau.

Il rappelle tout d'abord l'incident de Mlle Lamercier, qui devait non seulement éveiller les sens de Jean-Jacques, mais encore fixer sa sensualité à ce mode spécial de jouissance. Rousseau n'écrit-il pas lui-même, bien des années plus tard : « Je ne savais porter mes désirs que vers l'espèce de volupté qui m'était connue, sans aller jamais jusqu'à celle qu'on m'avait rendue haïssable et qui tenait de si près à l'autre sans que j'en eusse le moindre soupçon ». Malgré toutes les faveurs dont Rousseau a pu jouir plus tard, il est certain qu'il a gardé une nostalgie de son premier éveil à la volupté et Jean-Jacques avoue lui-même que c'était ainsi qu'il satisfaisait son imagination. Laforgue explique par cette nostalgie l'exhibitionnisme de Turin et toute cette exhibition morale qui se fait jour dans les « Confessions ». Celles-ci devaient attirer sur Rousseau les punitions d'une foule de demoiselles Lamercier. Jean-Jacques essaie de frapper pour être à son tour frappé et les persécutions auxquelles il se croit en butte ne sont qu'une prolongation de ses tendances masochistes.

Etudiant ensuite les affections de Rousseau, Laforgue souligne le fait qu'elles se passent toujours à trois : Rousseau, Claude Anet et Mme de Warens ; Rousseau, Grimm et Mme d'Epinaï ; Rousseau, St-Lambert et Mme d'Houdetot. Cette situation est renversée dans « Julie », qui est entourée de deux hommes. Elle est l'expression du conflit entre le fils, le père et la mère. La nostalgie de Rousseau à retrouver sa mère, qu'on lui a toujours dépeinte sous les traits d'une femme parfaite, l'hostilité inconsciente de son père, qui l'accusait d'être le meurtrier involontaire de sa mère, ont créé chez Rousseau ce conflit. Nous pouvons comprendre par là comment Julie morte n'est autre que la mère de Jean-Jacques et que l'éternel effort de faire la paix avec son rival, c'est-à-dire son père. Il pouvait se disculper par là du crime dont il a

toujours senti le reproche muet peser sur lui. Julie est aussi un essai de rendre au père ce que ce père cherchait dans son fils : la femme, la mère disparue. Ceci explique pourquoi Mme de Warens devint « Maman » et pourquoi Rousseau était obligé de perdre ses amies (sa mère) au profit d'un rival.

C'est par cette tentative de jouer le rôle de sa mère qu'il perd toute virilité et se croit toujours coupable. Son inconscient lui a imposé son impuissance sexuelle. Dans son conscient, il aurait voulu être un homme, mais il n'y est jamais parvenu. C'est pourquoi il est resté un arriéré effectif, un homme qui avait besoin d'une tendresse féminine, mais qui ne pouvait pas donner une tendresse protectrice à ses amies.

Dans « L'Emile », Rousseau fait une tentative d'auto-guérison en cherchant à raconter comment on aurait dû l'éduquer pour qu'il parvînt au bonheur.

Cette étude psychanalytique contient un grand nombre d'aperçus originaux dans le détail desquels nous n'avons pas pu entrer ici et qui, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, montrent les conflits inconscients de Jean-Jacques.

[R. de Saussure].

Le Figaro, 20 août 1928 : Maurice LEVAILLANT, *La Querelle des Charmettes*.

Article intéressant ; après avoir confronté les arguments de M. C. A. Fusil et ceux de M. A. Schinz et Mlle I. Lawrence, l'auteur se rallie à la conclusion de ces deux érudits (cf. ci-dessous p. 392). « Entre les deux thèses, comment choisir ? Il suffit de relire le sixième livre des *Confessions* ».

La Revue Mondiale, 15 septembre, 1^{er} octobre 1928, pp. 119-132, 234-240 : Dr LOWENTHAL, *Epoux et Amants au XVIII^e siècle. De Maupéou, D'Houdetot, Du Châtelet, Voltaire, Saint-Lambert et J.-J. Rousseau*.

Le XVIII^e siècle admettait l'égalité des deux partenaires touchant l'exercice du réciproque adultère. L'exception la plus notoire à cette tolérance est du fait du crapuleux Président de Maupéou, qui ne recula pas devant l'assassinat prémédité de sa jeune femme, Mlle de Roncherolles, cousine de Mme d'Épinay.

C'est là, le mari tragique, vigoureusement peint (pp. 119-132). Mais le mari tragico-comique est l'espèce courante, tel M. du Châtelet (pp. 238-240). tel encore, M. D'Houdetot (pp. 234-238), époux d'une autre cousine de Mme d'Épinay (la famille ne possédait point une sorte de monopole !) Cet article n'apporte rien de nouveau à l'histoire du drame de l'Ermitage. [L. J. C.]

La Grande Revue, octobre 1928, pp. 403-413 : Eugène MEYER, *L'abbé de Saint-Pierre, Jean-Jacques Rousseau et Briand-Kellogg*.

A l'occasion de la signature, le 27 août 1928, du Pacte Briand-Kellogg qui met « la guerre hors la loi », l'auteur analyse le *Projet de Paix perpétuelle* que Rousseau sut extraire, avec indépendance, des liasses de l'abbé. Le *Jugement sur la Paix perpétuelle*, livre la pensée intime de Rousseau ; quelles étaient ses objections au *Projet* ? et quelle valeur ont-elles conservée en 1928 ? Deux pages suffisent à résoudre ces deux questions. C'est proprement écourter un beau sujet. [L. J. C.]

Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques, avril 1928 : Daniel MORNET, *Valeur commerciale et valeur littéraire des manuscrits des grands écrivains*.

Un manuscrit peut renseigner le critique sur l'histoire de la pensée de l'écrivain et sur son art, particulièrement sur son style. Le manuscrit Seymour de la *Nouvelle Héloïse* présentera-t-il cette sorte d'intérêt ? Donnant la chronologie des manuscrits déjà connus de ce roman, M. M. constate qu'ils sont identiques, pour le fond, à l'édition imprimée. Il est invraisemblable que le manuscrit Seymour apporte du nouveau, d'autant plus que Petitain l'a connu et n'en a rien tiré d'intéressant qu'un paragraphe. Le manuscrit Seymour paraît donc avoir une valeur commerciale pour les Américains à l'affût de reliques. A moins que cette copie — que M. M. connaît par la seule description du catalogue de vente, (voir ci-dessous p. 432) — s'arrête avec la quatrième partie, ce qui bouleverserait le sens profond de l'œuvre. [L. J. C.]

Revue de littérature comparée, VI^e année, avril-juin 1926, pp. 293-320 : Marcel PAQUOT, *Voltaire, Rousseau et les Bentinck*.

Les pages 298-320 sont consacrées à Rousseau. M. P. publie d'après les missives originales plusieurs lettres connues par des brouillons ou une copie fautive (cf. Hachette, N^{os} 618, 619) ; il identifie les différents membres de la famille Bentinck auxquels Rousseau eut affaire, toujours par correspondance d'ailleurs, à savoir les Comtes William, son frère Charles-John, son petit-fils John-Albert et la femme de celui-ci, Renita de Tuyl. Ce mémoire complète et corrige les notes de Bosscha ; il témoigne de l'admiration que la noblesse manifesta si souvent pour les idées de Rousseau en matière d'éducation. Une importante lettre inédite de la comtesse Charlotte-Sophie d'Aldenburg, veuve de William Bentinck, à sa petite-fille Sophie-Henriette, filleule de Jean-Jacques, donne en date du 2 décembre 1794 de précieux échos d'opinions variées, y compris celle de Voltaire, sur l'œuvre de Rousseau. [L. J. C.]

La Revue hebdomadaire, 37^e année, N^o 37, 15 septembre 1928, pp. 323-344 : Marie-Louise PAILLÉRON, *Paysages et Gens de Savoie* (pp. 323-329 : I. *Les Charmettes*).

De cette méditation sur Mme de Warens et Rousseau, je détache ce passage, p. 323 : « ...ce Jean-Jacques (n'a-t-il pas de nom de famille, celui-là ? Pourquoi ne l'appelle-t-on que par son prénom, comme un intime, ou un parent ?...) »

Etudes, 5 avril 1927, p. 23-41 : Henri DU PASSAGE, *Pour sortir du labyrinthe. Une revue des erreurs sociales*.

Ces erreurs se ramènent à deux amplifications fâcheuses : celle qui exagère les exigences collectives, celle qui exagère les droits de l'individu. Responsable de l'excès individualiste, Rousseau n'est point innocent dans l'autre domaine, où il voisine avec Hegel, Comte, Maurras. Quatre pages sur le *Contrat social* libèrent Rousseau de deux chefs d'accusation : l'athéisme et le parlementarisme total de ses sectateurs actuels, mais il demeure le père de cette démocratie qui arrache l'individu à tout ensemble organique. Quelle doctrine fera sortir la société — tant la française que l'internationale — de ce labyrinthe social ? L'Église catholique, dont la devise pourrait être : Pour les individus, mais par les sociétés. — Ces deux dogmatismes s'affrontent, me semble-t-il, car, enfin,

Rousseau avait le droit de dire : Pour les individus, mais par la volonté générale. Noter que cette volonté, il ne la croit pas identique en toutes les nations, ces groupes organiques auxquels il tient (Genève, Corse, Pologne) : sa doctrine s'assouplit au contact des réalités vivantes. Et enfin, en quoi Jean-Jacques est-il justiciable des mutilations infligées à son système par des disciples infidèles quand il réclame une moralité s'élevant au-dessus des intérêts matériels, quand il proclame un idéal indispensable à la société civile et à la vie de chaque citoyen. [L. J. C.]

Le Figaro, supplément littéraire, 14 et 21 juillet 1928 : Jacques PATIN, *Jean-Jacques Rousseau et Mlle Théodore, danseuse*.

On connaît une lettre de Rousseau à une demoiselle Théodore (Hach. XI, 424, N° 848) ; cet article en discute l'authenticité, qui semble fort douteuse, et, après Dufour (*Annales*, II, 173), la situerait en 1778. Et c'est l'occasion de parler assez longuement et très agréablement de cette fameuse danseuse admiratrice du philosophe. Serait-ce la candidate — je suggère la recherche aux historiens du théâtre — au Théâtre italien mentionnée par Grétry? ou l'actrice qui, selon Eymar, habitait la même maison que Rousseau, en mai 1774 ? [L. J. C.]

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, 91^e année, N° 1690, 10, 20, 30 août 1928, colonnes 623-624.

M. Arnold Reymond, directeur de la Bibliothèque cantonale, à Lausanne, possède un tableau brodé du tombeau d'Ermenonville qui date du XVIII^e siècle, et qui porte l'épithaphe suivante :

Ci-gît Rousseau, chez lui tout fut contraste.
 Il aima les humains, mais ce fut pour les fuir ;
 Il perdit sa patrie en voulant la servir ;
 Modeste avec orgueil, il fut pauvre avec faste ;
 Ne sut pas vivre, et sut mourir.

On ignore l'auteur de ces vers.

Mercur de France, 39^e année, N^o 725, t. CCVI, 1^{er} septembre 1928, p. 257-292 : Louis ROUGIER, *La Mystique démocratique*.

« Une *Mystique* est un ensemble de croyances qu'on ne saurait justifier ni en raison, ni en expérience, mais qui s'imposent par la voix de l'autorité, de l'exemple, de l'habitude, du préjugé, de l'intérêt, et plus particulièrement, parce qu'elles expriment et sanctionnent les aspirations sentimentales et les tendances passionnelles d'un individu et d'une collectivité, si bien qu'on les doit expliciter en sentiment ». Exemple, la maxime de Rousseau : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers ». Elle a suscité de nombreuses interprétations qui prouvent qu'elle n'a aucun sens positif, empirique ou rationnel ; il faut l'explicitier en sentiment, soit : « Nous aspirons à être libres ; or, nous ne le sommes pas à notre gré. Pour légitimer notre aspiration, nous décrétons, a priori, que nous avons droit à la liberté et que l'Etat qui nous la refuse est dans son tort ». C'est ainsi que, notre instinct vital protestant contre la mort, nous disons à la Jean-Jacques : « Partout l'homme est mortel, et pourtant il naît immortel », ce qui signifie : « Les hommes meurent et, pourtant, ils désirent se survivre par delà la tombe » (p. 257-259). La mystique démocratique a de multiples origines qu'il est aisé de rattacher aux prophètes d'Israël, responsables de l'idéal de justice égalitaire accompagné d'avantages matériels. De cette doctrine dérive partiellement le protestantisme qui a mêlé le spirituel au temporel : « le primat de l'économique caractérise le monde moderne issu de la Réforme ». (p 291).

On voit la tendance : Rousseau aux prémices de l'article, la Réforme à la conclusion. C'est une attaque en règle du libéralisme. [L. J. C.]

Revue Philosophique de France et de l'Etranger, 53^e année, septembre-octobre 1928, pp. 280-309 : Albert SCHINZ, *Le Pragmatisme religieux. A propos de la « Profession de foi du Vicaire savoyard »*.

Chapitre détaché d'un ouvrage à paraître chez Alcan : *La pensée de J.-J. Rousseau. Essai d'interprétation nouvelle*.

Revue d'Histoire littéraire de la France, 35^e année, janvier-mars 1928, p. 85-91 : Albert SCHINZ et Isabel LAWRENCE, *Le problème de la date du premier séjour de Madame de Warens aux Charmettes*.

Article très solide, et probablement définitif en l'absence de nouveaux documents, qui tient compte des faits attestés et de la vraisemblance psychologique. Les auteurs fixent l'idylle à l'année 1736, et la situent dans le domaine Noëray. Ils admettent une villégiature de Mme de Warens, avec location sans bail, qui comporte deux périodes : la fin de l'été 1736 et quelques semaines au printemps 1737 ; ce dernier séjour s'étant prolongé dans la *maison* avec l'agrément de Renauld qui prit à bail le *domaine* Noëray le 8 mai 1737, ou ayant pu être écourté par le retour à Chambéry (Rousseau était à la ville en juin, preuve en soit l'accident du laboratoire). Puis, le 15 septembre 1737, Mme de Warens loue le *domaine* Revil pour l'exploiter. Comme elle convoitait toujours le *domaine* Noëray, elle persuada Renauld de faire échange avec elle : le bail d'échange, et non de location, est du 6 juillet 1738. Et c'est bien la *maison* Noëray que Rousseau vise lors de son retour aux Charmettes en 1738, avant la Saint-Jean. Cela prouverait que Mme de Warens et Renauld auront occupé dès le printemps chacun son nouveau domaine, antérieurement à la signature du contrat. C'est par une erreur de mémoire que, rédigeant les *Confessions* trente ans plus tard, Rousseau aura placé l'accident du laboratoire avant le premier séjour dans le vallon des Charmettes. — Je me rallie à cette solution en reconnaissant la valeur décisive du bail d'échange demeurée inaperçue jusqu'ici. [L. J. C.]

Mercure de France, 38^e année, tome CXCIH, 15 janvier 1927, pp. 337-351 : Henri SÉE, *Jean-Jacques Rousseau et ses libraires. Contribution à l'histoire de la propriété littéraire au XVIII^e siècle*.

D'après les tomes IV et V de la *Correspondance générale*, M. Sée étudie si les droits d'auteur de Rousseau — au sens spirituel ou intellectuel, comme au sens matériel — ont été vraiment sauvegardés. Ils ne l'ont pas été, encore que Jean-Jacques ait eu, pour ses grandes œuvres, affaire à l'honnête Marc-Michel Rey, et qu'il fût protégé par le directeur même de

la librairie. La solution logique et pratique du problème au XVIII^e siècle eût été la suppression de la censure, mesure que Rousseau proposa, sans succès, à Malesherbes. [L. J. C.]

Revue hebdomadaire, 37^e année, N^o 18, 5 mai 1928, p. 5-44 :
(*Centenaire de Taine*).

P. 5-6. *Principe des sociétés*. Fragment inédit extrait par M. Louis-Paul Dubois des notes préparatoires pour les *Origines de la France contemporaine* : « S'il est un contrat social, ce n'est pas le contrat impossible qu'imagine Rousseau entre des hommes abstraits, sortes d'unités mathématiques toutes semblables, toutes égales, toutes primitivement indépendantes et libres de contracter comme il leur plaît. Des êtres pareils n'éclosent que sous la baguette métaphysique. Toutes les fautes proviennent de cette manière de mutiler les hommes. Ces restes d'hommes ainsi posés, il présume leur volonté ». (p. 5).

P. 7-30 : Daniel Halévy, *Notes sur Taine et les Origines de la France contemporaine*. Résumé de la doctrine du maître. Rousseau ménage le passage du classicisme à la Révolution, celle-ci procédant de celui-là (p. 11-12). Mais Brunetière, Faguet, etc., ont dissocié ces deux inspirations ; Maurras a renchéri, attribuant le fanatisme révolutionnaire non à la fausse logique du classicisme, mais au seul Jean-Jacques : « le Suisse germanisé, le protestant, l'apologiste de la nature, de l'instinct, le poète de la vie sauvage, voilà l'homme qui a assassiné l'ancienne France ». (p. 25).

Revue des Etudes hongroises et finno-ougriennes, 5^e année, juillet 1927, pp. 343-345 : Vilmos TOLNAI, *L'Eau de la Reine de Hongrie*.

Cette fameuse eau de toilette est l'esprit de romarin, l'alcoolat des pharmaciens. On sait que Rousseau l'appréciait (cf. lettre à Davenport, 9 février 1767). [L. J. C.]

Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine. T. XXI, mars-avril 1927, p. 134-135 : Dr G. VARIOT, *L'anatomiste Pierre Camper et sa doctrine sur l'éducation physique des enfants. Une aberration de J.-J. Rousseau*.

Le Dr V. revient sur un sujet qu'il a déjà traité (cf. *Annales*, t. XVII, p. 289) ; l'éducation physique d'Emile n'offre rien de propre à Rousseau : il a adopté des idées répandues de son temps. En particulier, Desessarts et Balexert l'avaient précédé, et s'il accuse celui-ci de plagiat, c'est une aberration attribuable, selon le Dr. V., aux troubles psychiques qui le tourmentèrent tandis qu'il attendait l'autorisation d'imprimer son ouvrage. Surtout, Rousseau serait redevable de ses idées en puériculture au mémoire que Camper présenta à l'Académie de Harlem en 1760 sur l'*Education physique des enfants*, et dont la doctrine fut acceptée presque telle quelle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. [L. J. C.]

Le Manuscrit autographe, 2^e année, N^o 7, janvier-février 1927, p. 23-26 : J.-J. ROUSSEAU, *Lettre de Madame de Warens*, écrite par J.-J. Rousseau; p. 48-50 : Charles VELLAY, *La lettre de Madame de Warens*.

Présenté par M. Vellay, ce fac-similé reproduit intégralement le brouillon original du Mémoire dans lequel, le 17 juin 1742, Rousseau faisait le récit détaillé des tracasseries dont le procureur Renaud accablait Mme de Warens ; ce texte diffère sur plusieurs points de la copie, établie en 1856 par P. F. Du Marterey, qui a servi en 1888 à M. A. Metzger, *Les Pensées de Mme de Warens*, p. 69-78, et que reproduit la *Correspondance générale*, t. I, p. 156-160. [L. J. C.]

HOLLANDE

J. M. RAMEIKERS, *Der Kindesmord in der Literatur der Sturm- und-Drang-Periode*. Ein Beitrag zur Kultur- und Literatur-Geschichte des 18. Jahrhunderts (Thèse pour le doctorat-ès-lettres de l'Université d'Amsterdam). Rotterdam, Nijgh en van Ditmar's Uitgevers Maatschappij, 1927, gr. in-8^o, 279 pp.

L'auteur étudiant l'infanticide et sa punition, examine (p. 125 à 130) l'influence de Rousseau sur les auteurs du Sturm- und-Drang, pour qui il était un apôtre. Il combat l'idée de Mme C. Stockmeyer (*Sociale Problem im Drama des Sturmes*

und Dranges, 1922, p. 2) qu'ils ne l'auraient connu que de seconde main. Analyse rapide des deux *Discours*, de l'*Emile*, de l'*Héloïse*, du *Contrat* ; rapports des idées de Rousseau avec les leurs. Rapprochement entre la lettre de Wolmar à Saint-Preux et le *Hofmeister* de J. M. R. Lenz. [K. R. G.]

HONGRIE

BARISKA Mihaly, *Grof Széchenyi Istvan és a francia irodalom* (Michel Bariska, *Le comte Etienne Széchenyi et la Littérature française*). Budapest, 1928, in-8°, 93 pp. (*Bibliothèque de l'Institut français à l'Université de Budapest*, N° 4).

Rousséau, p. 43-54.

HENCZE Béla, *Kazinczy és a francia felvilágosodás* (B. Hencze, *Kazinczy et la Aufklärung française*). Budapest, 1928, in-8°, 76 pp. (*Bibliothèque de l'Institut français à l'Université de Budapest*, N° 6).

Kazinczy et Rousseau, p. 3-35.

Ces deux thèses de doctorat élaborées à l'Institut français de l'Université de Budapest, rendent un témoignage favorable au travail sérieux qui s'y poursuit et fournissent une contribution précieuse à l'histoire de l'influence du XVIII^e siècle français sur les Hongrois cultivés.

I. Le comte E. Széchenyi (1791-1860), le grand réformateur de la vie économique, politique et culturelle de la Hongrie dans la première moitié du XIX^e siècle, était jusqu'ici réputé avoir subi l'influence anglaise. M. Bariska entreprend de nous démontrer — et démontrer d'après son journal, sa correspondance et des extraits de ses œuvres — que Széchenyi a subi aussi l'influence française, que ses visites en France — au nombre de six — ont beaucoup contribué à éveiller en lui le désir des réformes techniques, économiques, industrielles et administratives ; que la lecture des auteurs français a considérablement enrichi son intelligence. Et parmi les auteurs français, il n'est pas étonnant de trouver Jean-Jacques, qui excite sa curiosité. Sz. connaît à fond toutes ses œuvres, il les cite fréquemment dans ses journaux et lettres ;

le 26 juin 1825, il se rend à la tombe d'Ermenonville. Mais en esprit indépendant, critique et sarcastique, il est loin d'approuver tout ce que Rousseau fait et écrit, preuve en soit les notes marginales de son exemplaire des *Confessions*. On y trouve souvent des remarques ironiques : « Rousseau est un sot hâbleur », « Vous êtes un excentrique », « Pourquoi s'amuse-t-il de Mme de Warens, femme hypocrite ? », « Il est triste de se faire marchand d'idées sottes et vaines ». Dans son journal, il insère de nombreuses citations de Rousseau, la plupart de nature mélancolique et d'abdication romantique. La lecture de la *Nouvelle Héloïse* lui suggère l'idée de raconter son amour sans espérance dans un roman épistolaire, projet qu'il n'exécuta pas. L'*Emile*, il le lisait volontiers, mais c'est le *Contrat social* qui l'intéressa le plus vivement et auquel il doit l'inspiration de plusieurs de ses réformes. Il emprunte de bon cœur à Rousseau, mais il n'abdique jamais à son égard; il s'écarte toujours de ses erreurs, de ses exagérations.

II. M. Hencze étudie l'influence des philosophes français du XVIII^e siècle sur Kazinczy (1759-1831), le grand réformateur de la langue et de la littérature hongroises. Kazinczy, rationaliste religieux et politique, est un disciple enthousiaste de Rousseau : *La Profession de foi du Vicaire savoyard* exerça une action décisive sur ses idées religieuses et morales ; il réclame, comme son maître, le droit au libre examen et proclame les principes d'une religion naturelle et d'une morale autonome. Raison et conscience, voilà sa devise, c'est-à-dire qu'il ne s'arrête pas aux exigences de la raison, mais obéit aux revendications du sentiment religieux ; mais, comme son maître, il montre une grande indifférence pour les dogmes ; comme lui, il est l'apôtre de la tolérance religieuse. Le culte de Rousseau l'accompagna toute sa vie ; il étudia ses livres avec dévotion : « ses leçons vivent à jamais dans mon âme », écrit-il dans une lettre ; il demande son portrait à Gessner, il traduisit le *Contrat social* en hongrois, mais lorsqu'il fut poursuivi et emprisonné, il détruisit son manuscrit. Il s'appelle volontiers le « disciple du vicaire », sa correspondance fourmille de réminiscences rousseauistes. Il élève ses enfants d'après les principes de l'*Emile*, donne à son fils le nom d'Emile.

Dr BISKAS Géza. *A francia irodalom története* (Dr G. Biskas, *Histoire de la Littérature française*). Budapest, Société St. Etienne édit., 1927, in-16, 314 pp.
Rousseau, p. 187-193.

BENEDEK Marcell, *A francia irodalom* (Marcel Benedek, *La Littérature française*). Budapest, Société Athenaeum édit., 1928, in-16, 363 pp.
Rousseau, p. 136-150.

Ces deux livres, tout en s'occupant du même sujet, et en s'adressant au grand public, diffèrent grandement en plusieurs points. Le premier déroule devant nos yeux toute l'histoire de la littérature française ; le second n'en retrace que l'époque moderne et les diverses écoles actuelles. Le premier, relevant d'une entreprise catholique, montre une tendance conservatrice et favorable à l'Eglise papale, tandis que l'autre, paraissant dans la série *Vie et Science* d'une maison progressiste, est imbu de tendances radicales. Cette divergence se manifeste aussi dans leur appréciation de Rousseau. M. Benedek est plein d'enthousiasme pour Rousseau, le considère comme le point de départ de la littérature moderne ; aussi analyse-t-il ses idées et ses œuvres fort amplement, lui prodigue-t-il ses louanges et ce n'est que çà et là qu'il fait entendre des réserves. M. Biskas se montre plus froid, ses jugements sur les côtés faibles de Rousseau sont plus sévères, ses louanges, là où il ne peut les lui refuser, plus tempérées. Ces deux auteurs connaissent assez bien la vie et les ouvrages de Jean-Jacques ; néanmoins, il leur échappe quelques erreurs d'ordre biographique. A cela près, nous ne pouvons qu'approuver le portrait dessiné par M. Benedek.

Dr FINACZY Ernő, *Az ujkori nevelés története* (Dr Ernest Finaczy, *L'histoire de l'éducation*. Tome IV: *La nouvelle ère, 1600-1800*). Budapest, 1927, in-8°, 407 pp.

M. E. Finaczy, le savant professeur de pédagogie à l'Université de Budapest, a consacré ce IV^e volume de son *Histoire de l'Education* aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il y donne naturellement une place assez considérable à Rousseau (p. 112-148). C'est peut-être le premier travail hongrois qui caractérise le

philosophe genevois d'après la pleine connaissance de ses œuvres originales. M. Finaczy connaît assez bien les détails de la vie de Rousseau ; il est rare que se glisse sous sa plume une inexactitude, même minime. Il est par exemple erroné d'affirmer que Rousseau passe en 1766 en Angleterre parce qu'aucun prince du continent n'osait lui assurer un séjour dans son pays (p. 118) — puisque Frédéric II souhaitait le recevoir à Berlin, mais Rousseau craignait l'humidité du climat, — ou encore qu'il serait retourné d'Angleterre en son pays, lorsque l'orage provoqué par l'*Emile* se fût apaisé et que l'opinion publique eût commencé à se prononcer en sa faveur (p. 118). Enfin je n'accuserais pas l'auteur de l'*Emile* d'avoir mis ses enfants à l'Hospice des Enfants-Trouvés, car c'est justement cette grande faute qui lui suggéra sa doctrine des devoirs paternels et qui l'amena à s'occuper d'éducation (p. 113).

Mais si nous faisons abstraction de ces détails, nous avons toutes les raisons d'être satisfait de ce tableau si lumineux et documenté de la vie, du caractère et des doctrines pédagogiques de Rousseau. Voici le sommaire de son étude : Rousseau : l'homme ; Retour à la nature ; L'éducation naturelle ; L'éducation du corps et des sens ; L'éducation morale, religieuse et esthétique ; L'homme naturel dans la société ; L'éducation de Sophie ; Critique du naturalisme ; Erreurs fondamentales (son éducation naturelle est bien artificielle, contraire à la culture qui détruit l'autorité) ; L'héritage de Rousseau (chaleureuse énumération de ses mérites) ; L'action de Rousseau.

Après rectification de ces quelques erreurs, dans une nouvelle édition que nous lui souhaitons, l'ouvrage de M. Finaczy sera un exposé très habile, bien propre à introduire ses auditeurs dans le système pédagogique de Jean-Jacques.

Dr NAGY Jozsef. *A Filozofia Története* (Dr Joseph Nagy, *Histoire de la philosophie*), II^e édit. Budapest, 1927, in-8° 478 pp.

Pp. 338-340 : l'auteur, professeur de philosophie à l'Université de Pécs, présente la personnalité de Rousseau et analyse ses principaux écrits avec une impartialité compréhensive et sympathique.

Minerva, Budapest, 1928, p. 255-298 : TOTH Béla, *Rousseauista politikusok (Politiciens rousseauistes)*.

Ce compte rendu des écrits et des pamphlets politiques de la période 1790-1848 établit combien ces pièces reflètent les idées de Rousseau, de son *Contrat social* surtout, idées qui amenèrent peu à peu l'émancipation du peuple hongrois et la transformation démocratique de la constitution nationale. M. Toth complète par ses solides recherches les conclusions de M. Al. Eckhardt, *Les idées de la Révolution française en Hongrie*, (cf. *Annales*, t. XVI, p. 318-319). Dans les écrits cités et analysés par M. Toth, règne en général un ton modéré ; les auteurs montrent un sens aigu des réalités ; il y en a qui veulent mettre d'accord les idées progressives et leurs sentiments conservateurs et défendent, par exemple, les prérogatives de la noblesse. Ils adoptent presque tous l'idée du pacte originaire. De la répression de la conspiration de Martinovics (1794) jusqu'à la révolution de juillet, la pensée libre fut interdite, aussi est-ce après cette date que nous retrouvons la proclamation des réformes politiques ; mais sous l'influence de Széchenyi, elles ont une certaine tendance pratique et économique. Lorsqu'en 1848 la presse devint libre, nous voyons reparaître avec force les dogmes de la religion, de la démocratie. Ainsi les idées du *Contrat social* fécondèrent la pensée hongroise et contribuèrent avec une assez grande souplesse et dans des combinaisons variées, à soutenir le mouvement réformiste ; grâce à elles, la nation prit conscience de ses aspirations. L'étude de M. Toth prouve que l'action politique de Rousseau dura en Hongrie jusqu'en 1848 ; même spectacle dans le domaine littéraire, celui de la littérature romantique. [Lajos Racz]

ITALIE

Virgilio BARILE. *Il Contratto sociale e la libertà individuale secondo Gian Giacomo Rousseau*. S. l. s. d (1927?), in-4°, 16 pp.

Malgré l'objectivité de l'auteur, cette étude ressemble à un avertissement adressé à l'Italie contemporaine inspirée par d'autres principes que ceux du *Contrat social*. L'auteur expose et explique ces derniers du point de vue juridique et moral ;

il les défend contre les détracteurs de Rousseau. Pour lui, la pensée intime du *Contrat social* est la réciprocité dans les rapports entre individu et société, homme et Etat; la suprématie de l'un sur l'autre conduit ou à la tyrannie, ou à l'anarchie. [W. M.]

Nuova Antologia. Roma, Anno 62°, fascicolo 1326, 16 giugno 1927. P. 394-413 : Carlo SEGRE, *La Nouvelle Héloïse nel carteggio del Rousseau*.

Cet article est le commentaire littéraire du tome VI de la *Correspondance générale*, éd. Dufour-Plan. Conclusion originale : dans quelle mesure ce roman, qui instaura, en France surtout, le règne de la sensiblerie, a-t-il modifié la statistique du péché ? peu, semble-t-il ; mais les hommes y apprirent un plus grand respect de la dignité de la femme, et les femmes une plus ferme conscience de leur propre dignité. [L. J. C.]

POLOGNE

BOY-ZELENSKI. *Mozg i plec (Cerveau et Sexe)*. Tome deuxième. Nouvelle édition, augmentée. Varsovie, F. Hoesick, édit., 1928, in-16, 352 pp.

Pp. 299-344 : *Jan Jakob Rousseau. Wyznania*. Ce chapitre de la série des *Etudes de littérature française* est consacré avant tout à l'analyse des *Confessions (Wyznania)* ; il est destiné, semble-t-il, au grand public qui ne connaît pas encore le grand lyrique genevois.

La Pologne littéraire, 3^e année, N° 22, Varsovie, 15 juillet 1928 : Otto FORST DE BATTAGLIA, *Jean-Jacques Rousseau et la Pologne*.

Cet article reproduit, sans les pièces documentaires, le mémoire paru dans les *Annales*, t. XVII, p. 97.

Przegląd Współczesny, Cracovie, décembre 1928, pp. 390-412 : Otto FORST-BATTAGLIA, *Dwie rocznice, Voltaire-Rousseau (w 150-lecie zgonu)*.

De cet article qui commémore *Deux anniversaires*, savoir la mort des deux écrivains il y a 150 ans, douze pages sont consacrées à Rousseau.

RUSSIE

M. N. ROSANOF, académicien. *Rousseau et Tolstoï*. Discours prononcé dans l'Assemblée solennelle annuelle de l'Académie des sciences de l'Union des républiques socialistes soviétiques, le 2 février 1928. (Extrait du *Compte rendu de l'activité de l'Académie des sciences de l'Union des républiques socialistes soviétiques pour 1927*, Ed. de l'Académie, Imprimerie académique gouvernementale, Leningrad), in-8°, 22 pages.

Après avoir montré combien fut grande l'admiration de Tolstoï pour J.-J. Rousseau, dès ses années d'adolescence, admiration qui dura toute sa vie, et qui se trouve exprimée dans la réponse qu'il fit à la Société J.-J. Rousseau lorsqu'elle fut fondée, M. Rosanof décrit l'influence du philosophe de Genève sur l'écrivain russe. Cette influence se fait sentir tout au long de sa vie. Puis l'auteur met en parallèle les milieux sociaux auxquels appartiennent les deux écrivains : d'un côté le plébéien, de l'autre, l'aristocrate. Leurs caractères présentent cependant certains points communs ; en premier lieu l'esprit de protestation ; puis, un rapprochement de la terre, de la nature, des sources de la vie. Tous deux prêchent le retour à la nature. M. Rosanof étudie ensuite la parenté psychologique qui unit les deux auteurs ; il montre quelles furent leurs divergences au point de vue religieux. Mais, en ce qui touche aux problèmes de la nature et de la culture, Rousseau et Tolstoï sont apparentés tout comme en ce qui concerne les problèmes politiques ; et cependant Rousseau reconnaît la nécessité d'un gouvernement, tandis que Tolstoï la nie. En résumé, Rousseau et Tolstoï appartenaient au nombre de ces génies extrêmement rares qui sont les représentants des idéals les plus élevés de leur siècle et en sont comme la conscience morale. [A. R.]

SUEDE

Tiden. Tidskrift för socialistik, kritik och politik. Utgiven av Sveriges socialdemokratiska arbetarparti, December 1928, N:r 7-8, s. 386-413: David SPRENGEL, *Voltaire och Rousseau och samhället*. (*Voltaire et Rousseau et la Société*).

L'érudit traducteur des *Confessions* établit ici un parallèle historico-biographique des deux grands révolutionnaires du XVIII^e siècle ; soulignant l'influence exercée par l'exil sur leur formation psychologique, il n'hésite pas à parler de l'anglo-français Voltaire et de l'italo-franco-genevois Rousseau.

SUISSE

ROUSSEAU. *Pages choisies*. Bâle, s. d., Helbing et Lichtenhahn, in-16, 50 pp. (*La littérature par les textes*. Collection éditée par H. Matthey et P. Roches. N^o 3).

Choix intéressant et modeste où sont représentés plusieurs aspects du génie de l'écrivain. Il faut se féliciter de voir se multiplier les recueils qui mettent les élèves des écoles secondaires en contact direct avec les grands écrivains. [L. J. C.]

Edmond BARDE. *Parcs et Jardins publics à Genève. Notes d'histoire*. Genève, A. Jullien édit., 1928, in-16, 72 pp.

P. 20-21 : *L'île Rousseau*.

Le 24 février 1838, la statue de Rousseau, par Pradier, fut inaugurée sur l'ancien bastion, dénommé l'île des Barques ; des peupliers furent plantés pour rappeler l'île du lac d'Ermenonville.

(Ce chapitre a paru d'abord en feuilleton dans le *Journal de Genève*, 30 octobre 1928).

Arnold FEDERMANN. *Johann Heinrich Füssli, Dichter und Maler, 1741-1825*. Zürich u. Leipzig, Orell Füssli Verlag, o. D. (1927), in-4^o, 180 pp. Planches. (*Monographien zur Schweizer Kunst*. I. Band).

Les *Annales* n'ont pas à se préoccuper ici du peintre ni du poète (portrait de F. jeune, pl. 1), mais de l'homme courageux au libre jugement qui défendit les victimes de l'arbitraire ou de la calomnie. Preuve en soit ses critiques justifiées du régime Grebel (1763), affaire dont Rousseau eut des échos prolongés et qui lui apprit le nom de Füssli (cf. Usteri et Ritter. *Corr. de L. Usteri avec J.-J. R.* Zürich et Genève, 1910). Cette intervention entraîna le départ de F. pour l'Angleterre, où il fit sa brillante carrière ; dans ce pays, il publia

en 1767 ses rarissimes *Remarks on the conduct and writings of Jean-Jacques Rousseau* consécutives à la querelle avec Hume ; il en subsisterait trois exemplaires, à Londres, à Oldenbourg et à Genève (p. 117, p. 167 ; cf. *Annales*, XVI, 351).

La correspondance inédite de F. publiée par Federmann mentionne le nom de Rousseau pendant les années 1763 à 1766 ; plusieurs passages, analogues à mille autres des mémoires et des correspondances du temps, certifient l'emprise de Jean-Jacques sur les cœurs (pp. 108, 138, sur la *Nouvelle Héloïse* ; p. 113, sur les *Lettres de la Montagne* ; p. 128, 136, sur le déisme de Rousseau ; pp. 135, 139). Il y avait harmonie préétablie entre ces deux hommes à l'imagination de feu ; ils se rencontrèrent une seule fois, tous deux sur le chemin de l'exil, en décembre 1765, à Paris : « ich war für ein paar Stunden so selig mit ihm (Rousseau) als man seyn kann » (p. 115). Admiration proclamée ailleurs déjà : « in mein entzücktes Auge strahlt er ohne Fleken » (p. 136). Plus explicite encore, cette vénération, lorsque F. apprécie la décadence de la Suisse et de l'Angleterre à la mesure des idées de Jean-Jacques : « O Rousseau, wenn ein so kleiner eingeschränkter Staat wie mein Vatterland, so laut die traurige Wahrheit deiner Grundsätze befestigt, was werden denn die Königsstädte der Erde thun ? Wie bewundert doch meine Seele diesen Mann, nach dem was Wägelin von ihm sagt » (p. 112, Berlin, fév. 1764 ; le pasteur W. avait passé huit jours à Môtiers en octobre 1763). — « Lauheit ist das Characteristik unserer Tage. Der Philosoph wie der Theologe, der Kaufmann, der Magistrat müssen ihn (Rousseau) par principe hassen. Urit fulgore suo qui praegravat : ich sah Ihn in Paris mit Hume, den Er nach England begleitete ; In England wird Er die Ruhe geniessen können der Er zulechzt ; denne Er kann da nicht thätig seyn ; welches sein Verderben seyn würde, denn England ist keiner Verbesserung fähig, wenn er nicht durch eine Revolution geschehen soll, die nach R(ousseaus) eigener Meinung wenigstens so sehr zu fürchten als zu wünschen ist » (p. 115). — « Die Schweiz ist ein kaum sehbarer Erdfleken ; wenn man ihn sehen soll, so muss er diamantgleich schimmern ; und er ist schmuzig Gott weiss es... (suit un tableau de l'abaissement moral, intellectuel et

civique des cantons : professeurs, médocastres, etc., etc., tous gens) die Jesum Christum und Rousseau verdammen um mit Calvin so wie ihre Gegenpartey mit Loyola zu rasen.... » (pp. 137-138). Bref, avec une truculence romantique, F. exprime les doléances des vrais patriotes de l'époque, de ceux dont l'idéal helvétique communiait avec le civisme de Rousseau (cf. *Annales*, XVI, 296).

Les années de jeunesse passées, F. ne souffle mot de Rousseau ; le motif de ce silence ? son enthousiasme exclusif pour le dessin et la peinture. Souhaitons qu'un critique de langue allemande recherche l'influence littéraire du Genevois sur le Zurichois anglicisé. [L. J. C.]

Edgar REFARDT. *Historisch-Biographisches Musikerlexikon der Schweiz*. Leipzig, Zürich, Hug, 1928, gd. in-8°, XV-355 pp.

Pp. 264-265 : article *J.-J. Rousseau*.

M. et Mme William DE SÉVERY. *Le comte et la comtesse Golowkin et le médecin Tissot*. Lausanne, Payot édit., 1928, in-8°, 200 pp.

Les deux enfants des Golowkin, Georges, né en 1762, et Amélie, née en 1766, furent élevés selon les préceptes de *l'Emile*, encore qu'à cette époque, ni le comte Alexandre, ni la comtesse Wilhelmine, née de Mosheim, ne semblent avoir rencontré Rousseau ; mais, à Lausanne, ils étaient en relations avec le prince de Wurtemberg, chaud partisan de Jean-Jacques ; enfin, leur ami Tissot n'était pas pour les éloigner de cette pédagogie novatrice. Dans la correspondance qui unit le médecin et le noble couple lorsqu'ils sont séparés par le voyage, le nom de Rousseau revient fréquemment entre les années 1765 et 1770 : bref résumé par Tissot des *Lettres de la Montagne* (p. 24) ; indignation de Golowkin pour le rôle de Voltaire envers le « vertueux et trop malheureux Rousseau » (p. 28) ; visite du docteur à Môtiers : « j'ai eu la consolation de passer deux heures avec lui ; chaque moment augmentait mon respect et mon attachement, mais me plongeait en même temps dans la tristesse. Cet homme respectable est persécuté le plus cruellement du monde, etc. » (p. 32-34) ; Rousseau se rend en Angleterre : « pourquoi mon

pays, gémit Tissot, n'est-il plus la patrie de la vertu et des talents ? » (p. 48) ; la comtesse vante le *Dictionnaire de Musique* (p. 68) ; en octobre 1770, elle a reçu à Paris la visite de Rousseau qui lui copie de la musique (p. 110).

Sans prétendre s'occuper de Rousseau, cet ouvrage précise et confirme quelques détails biographiques, et surtout présente un témoignage, après tant d'autres, de l'admiration, du respect et de la pitié qu'eurent pour Jean-Jacques ceux qui l'approchèrent pendant les années tragiques, pitié indépendante du rang social. [L. J. C.]

Journal de Genève, 2 juillet 1928 : P[aul] C[HAPONNIÈRE],
Une lettre inédite de J.-J. Rousseau.

Ecrite de Paris, 20 septembre 1770, (et quatrain), à L. J. B. Mériadec Donin de Rosière, officier d'artillerie à Strasbourg. (Delor, que Rousseau fait saluer, est aussi connu sous le nom de Saint-Victor; cf. *Annales*, t. XV, p. 128.) [L. J. C.]

Musée neuchâtelois, Nouvelle série, 14^e année, 1927. P. 139-152 : Maurice BOY DE LA TOUR, *Pierre-Alexandre Du Peyrou. Quelques remarques sur son hôtel et son testament*, (avec planche).

Deux documents inédits et importants. — P. 146-152 : *Le testament de Du Peyrou*, 21 juillet 1791, mentionnant, p. 148, une pension viagère à « Marie-Thérèse Levasseur, veuve de Rousseau », de 400 livres de France, payable de 6 mois en 6 mois, constituée par Lord G. Keith. — P. 152 : *Instructions au notaire Guillaume Jeannin concernant les papiers Rousseau*, 22 juillet 1791.

Actes de la Société Jurassienne d'Emulation. Année 1926, 2^e série, 31^e volume. Bienne, Imprimerie W. et Ch. Gassman, 1927, P. 189-226 : J. E. HILBERER, *Monsieur de Vautravers de Rockall. Ses relations avec le comte de Cobenzl et J.-J. Rousseau*. — A aussi paru en tirage à part, in-8°, 38 pp.

Curieux détails biographiques sur Rodolphe de Vautravers (ou Valtravers), voyageur expérimenté, « membre des sociétés royales des sciences, des antiquités, des arts et des connaissances économiques établies en Suisse, en Suède, en An-

gleterre » ; fournisseur des cabinets d'histoire naturelle et d'estampes de Cobenzl et du prince Charles-Alexandre de Lorraine et Bar. En janvier 1765, Vautravers fit à Môtiers la connaissance de Rousseau auquel, à répétées fois, il offrit un asile dans sa belle propriété de Rockhall près de Bienne. Un ami de Vautravers suggérait le 22 mai 1765 à Jean-Jacques de se réfugier en Angleterre ; détail intéressant : le passage est en anglais. Les dix lettres de Vautravers, échelonnées du 4 février 1765 au 12 février 1766, et publiées ici pour la première fois, éclairent les allées et venues de Rousseau dans le pays jurassien, mais la majorité de ces renseignements avaient été utilisés, d'après les originaux, aux tomes VI et XV des *Annales*. [L. J. C.]

La Tribune de Genève, 10 décembre 1927 : J[acques] MAYOR, *En feuilletant un opuscule. Une statue inconnue de Jean-Jacques Rousseau* (avec croquis).

En 1790, la Constituante décida d'ériger un monument à Rousseau. Le projet languit ; en 1794, un concours fut organisé entre artistes et une soixantaine de projets furent reçus. A défaut d'un monument définitif, une statue de grandeur naturelle fut érigée aux Tuileries et y demeura plusieurs années. L'aspect matériel en est resté inconnu, mais l'auteur en a trouvé une reproduction inédite, et médiocre, dans le *Guide du promeneur aux Tuileries, ou description du Palais et du Jardin national des Tuileries, en l'an VI de la République française*. Paris, chez Hautbout-Dumoulin, libraire, au Palais Egalité, galerie du Théâtre de la République, N° 23, Caillot, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arcs, N° 6, in-18, 55 illustrations. Cette statue dut disparaître avant le Consulat De qui est-elle ? peut-être de Jean Guillaume Moitte. « Jean-Jacques est représenté en perruque, vêtu à la moderne, assis sur un cube de pierre ; il porte un vaste manteau à col dont il ramène les pans sur ses genoux ; de son bras gauche, il maintient contre lui une petite figure féminine symbolisant la Nature ». Une statue pareille figure sur une importante estampe *L'Apothéose de J.-J. Rousseau, sa translation au Panthéon le 11 octobre 1794, ou 20 vendémiaire, an 3^e de la République* (dessin et eau forte de Girardet, gravure de Berthault) ; sans doute, après la cérémonie, fut-elle déposée aux Tuileries. [L. J. C.]

Revue de Théologie et de Philosophie, N° 68, juillet-septembre 1928, nouv. série, t. XVI, p. 205-222: Maurice NEESER, *Protestantisme et Démocratie*.

P. 211-213 : M. Vesper soutient un protestantisme catholisant, car il tient pour établi le dilemme suivant: le catholicisme et la monarchie sont des alliés naturels garants de l'ordre social, le protestantisme et la démocratie s'appellent et sont fauteurs de désordre social. N'admettant pas ces liens comme nécessaires, M. N. relève que la démocratie a pris l'allure condamnée par Vesper, et par lui-même, dans les pays de tradition catholique et monarchique plus que dans tous les autres, surtout en France et fort peu dans les nations anglo-saxonnes. Il est deux motifs à cette acclimatation rapide: 1° la réaction politique; 2° la part du dogme religieux. Dans son dogme de la chute, l'Eglise catholique incline vers l'optimisme naturaliste plus que le protestantisme qui, dans son dogme de la chute, n'y incline pas du tout. Rome, plus que Genève, pouvait ainsi préparer le terrain au naturalisme optimiste de Rousseau, mieux, au naturalisme rousseauiste puisqu'il s'agit d'une tendance générale. Mais Rousseau était protestant ! Sans doute, car, selon lui, le citoyen doit être de la religion de la cité — attitude païenne et non chrétienne. —

Quant à sa thèse centrale, la plus néfaste à la démocratie de 1789, celle de la bonté naturelle de l'individu et de la suffisance des lois civiles pour la bonne marche de la société, il la tient du paganisme de la Renaissance. « Si l'une des Eglises qu'il connut d'assez loin l'y encouragea, ce fut peut-être la protestante, dans la mesure où le rationalisme protestant du dix-huitième siècle sacrifia à la philosophie du temps ; ce fut plus sûrement, dans la mesure où il en respira l'ambiance, la catholique ». [L. J. C.]

Journal de Genève, 12 décembre 1927 : Albert THIBAUDET, *Mémoires et journaux*.

Tout se passe comme si ces quatre protestants, Rousseau, Amiel, Loti et Gide, avaient reçu la mission d'écrire une autobiographie ou un journal. Amiel s'est fait holocauste pour cette mission. *Emile* et la *Nouvelle Héloïse* sont les confessions du possible et du profond, comme les *Confessions* concernent l'extérieur et le réel ; toute l'œuvre de Loti ne nous

est donnée que comme des morceaux détachés d'un très grand journal ; l'œuvre de Gide suit une filière analogue à celle de Loti et d'Amiel, un peu de Rousseau.

Zeitschrift für Schweizerische Geschichte. Revue d'Histoire Suisse. Rivista Storica Svizzera. Zurich, 1927. Tome VII, p. 165-203: Eugène E. ROVILLAIN, *L'Angleterre et les troubles de Genève en 1766-1767. D'après les papiers du comte de Shelburne*

En 1766 et 1767, trois ministres anglais eurent à s'occuper de Genève: Conway, Richmond, Shelburne. Le dossier de cette correspondance diplomatique, échoué aux Etats-Unis, a permis à M. R. de révéler aux historiens les efforts des Représentants pour intéresser l'Angleterre à leur sort et provoquer une intervention qui protégeât la constitution genevoise violée par les magistrats et défendît la république contre les ambitions françaises. Ed. Rod aurait eu profit à connaître ces papiers, car ils constituent un chapitre nouveau de l'*Affaire Rousseau*; preuve en soit les noms qu'ils renferment : les Genevois Jean-Pierre Trembley, Jaques Pictet, Antoine-Jaques Roustan ; l'Anglais James Hutton ; Samuel Engel, patricien bernois, et Rod. de Vautravers, l'ami biennois de Jean-Jacques Rousseau. Leurs mémoires sont adressés à Shelburne, entre autres celui de Roustan (p. 195), montrant « l'influence cachée, mais profonde, que les œuvres et les idées de J.-J. Rousseau ont exercée sur la diplomatie de son temps ». [L. J. C.]

Die Alpen. Les Alpes. Le Alpi. Revue du Club Alpin Suisse. Berne, 1928. Tome IV, p. 31-40, 67-76 : L. SEYLAZ, *Les Alpes dans la littérature.*

Article qui peut passer pour un résumé très rapide du volumineux ouvrage de John Grand-Carteret (*la Montagne à travers les Ages*, Grenoble, Moutiers, 1903-04, 2 vol. in-4°). Albert de Haller, en opposant la nature à la culture (*les Alpes*, 1732), a ouvert le chemin à Rousseau, lequel a fait entrer les Alpes dans la littérature européenne... « Les déclarations brûlantes de Julie et de Saint-Preux, on venait les relire au pied des rochers de Meillerie, dont le cirque des montagnes environnantes fut éclairé de ces flammes et reçut sa part d'admiration. C'est par le sentiment que les Alpes ont péné-

tré dans la littérature » et non pas par le mérite intrinsèque des descriptions alpestres de la *Nouvelle Héloïse* ; d'ailleurs, « Rousseau fut un piètre montagnard » (p. 37). On relira avec plaisir l'article paradoxal de H. Balavoine sur *J.-J. Rousseau et la montagne au XVIII^e siècle* (*Echo des Alpes*, Genève, juillet 1912); et, avec une admiration grandissante, les ouvrages de Mornet (*Le sentiment de la nature en France...*; *Le romantisme en France*. [L. J. C.]

Journal de Genève, 8 janvier 1927: Charles VELLAY, *Jean-Jacques Rousseau, secrétaire de Mme de Warens*.

M. Vellay acquit en 1905 le brouillon original de la lettre du 17 juin 1742, dans lequel Mme de Warens fait le récit détaillé des tracasseries dont l'accablait son voisin Renaud ; l'écriture est de Rousseau, circonstance qui confirme l'hypothèse avancée par Théophile Dufour en 1907 (*Annales*, t. II, p. 175) : Rousseau est l'auteur de ce mémoire (cf. ci-dessus, p. 394). [L. J. C.]

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1923 (suite) : *Literaturblatt für Germanische und Romanische Philologie*, November-December 1927, col. 423 (W. Müller). — *Hamburger Fremdenblatt*, 11 juillet 1928 (Otto Forst de Battaglia).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1924-25 (suite) : *Revue critique*, avril 1928, p. 163 (G. Ascoli).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1926 : *Journal de Genève*, 13 avril 1928 (P. C.). — *Neue Zürcher Zeitung*, 14 mai 1928. — *Pax*, Paris, 5 octobre 1928. — *Modern Language Journal*, nov. 1928 (Albert Schinz). — *Revue d'Histoire littéraire de la France*, oct.-déc. 1928 (E. Carcassonne). — *Neophilologus*, 1928-1929, p. 150 (K. R. Gallas)

F. De Crue, *Paul Moulou* : *Journal de Genève*, 7 février 1927 (Be. : *Paul Moulou, ses amies et ses amis*). — *La Semaine littéraire*, 5 mars 1927 (Charly Clerc). — *Patrie Suisse*, 9 mars 1927 (Jules Cougnard). — *Revue de Genève*, avril 1927 (R. T.). — *Le Figaro*, supp. littéraire, 16 avril 1927 (Ernest Seillière : *L'éditeur des Confessions de Rousseau*). — *Comœdia*, 10 fév. 1928 (Emile Magne : *Paul Moulou, confident de Jean-Jacques Rousseau*).

Rousseau, *Correspondance générale*, éd. Dufour (suite) : Tomes 1 à 4 : *French Quarterly*, mars 1927, vol. IX, pp. 76-80 (G. Rudler); *Times Literary supplement*, 26 mai 1927, p. 368. — Tomes 5° et 6° : *Revue universitaire*, novembre 1927, p. 322-327. — Tomes 5°, 6° et 7° : *Nouvelle Revue Française*, 1^{er} sept. 1927, p. 393-395 (Jean Prévost). — Tome 6° : *Patrie suisse*, 12 janv. 1927 (Jules Cougnard). — *Tribune de Genève*, 8 février 1927 (Marcel Rouff). — *Nouvelles littéraires*, 12 fév.

1927 (Jean Dorsenne, *Autour de l'Emile. Une tentative de suicide de Jean-Jacques*). — Tome 7^e : *Gazette de Lausanne*, 28 avril 1927 (V. R.). — *Mercure de France*, 15 mai 1927, p. 126 (Emile Magne). — *Patrie suisse*, 18 mai 1927, p. 443 (Jules Cougnard). — *Revue de Genève*, octobre 1927 (Paul Chaponnière). — *Revue des Jeunes*, 10 janvier 1928, p. 115 (A. Chérel). — Tomes 7^e et 8^e : *Journal de Genève*, 5 décembre 1927 (Ed. Ch.: *De Montmorency à Môtiers*). — *Revue de Genève*, fév. 1928 (P. C.). — Tome 8^e : *Gazette de Lausanne*, 14 novembre 1927 (V.R.). — *Patrie suisse*, 23 nov. 1927, p. 1001 (le Solitaire). — *Mercure de France*, 15 décembre 1927, p. 621 (Emile Magne). — Tomes 8^e et 9^e : *Semaine religieuse de Genève*, 21 avril 1928 (Ch. Gd.). — Tome 9^e : *Patrie suisse*, 25 avril 1928, p. 331 (le Solitaire). — *Gazette de Lausanne*, 14 mai 1928 (V. R.). — *Mercure de France*, 15 mai 1928, p. 134 (Emile Magne). — *Revue de Genève*, juillet 1928 (Paul Chaponnière). — Tome 10^e : *Tribune de Genève*, 6 décembre 1928 (Marcel Rouff). — *Phare de la Loire*, Nantes, 10 décembre 1928.

Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, éd. Mornet, (suite) : Tomes 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e : *Echo de Paris*, 11 mars 1927 (Gérard Bauër). — *Revue de Synthèse historique*, juin 1927, p. 150 (G. Ascoli).

Rousseau, *Reveries of a Solitary*, trad. Fletcher : *Times Literary supplement*, 10 nov. 1927, p. 805. — *Monthly Criterion*, janvier 1928, pp. 78-82 (J. Middleton Murry).

Rousseau, *Lettres à Malesherbes* : *Times Literary supplement*, 10 mai 1928, p. 350.

Schinz. *La pensée religieuse de J.-J. Rousseau : Semeur vaudois*, Lausanne, 21 avril 1928 (C. E. : *J.-J. Rousseau, écrivain catholique*).

CHRONIQUE

Extraits des Procès-verbaux des Séances du Comité

Séance du 16 février 1927. — Le 15 janvier a été signé le contrat qui lie la Société à l'éditeur John Jullien. L'économie du tome 17 des *Annales* est arrêtée.

Séance du 27 avril 1927. — La Direction du Musée d'Art et d'Histoire nous propose de transférer en son annexe de la Promenade du Pin, le Musée J.-J. Rousseau. Après discussion prolongée, le Comité est peu favorable à ce projet.

Assemblée générale du 27 avril 1927

Le rapport présidentiel sur l'exercice écoulé 1925-1926 consacre une page émue à la mémoire de Lucien Pinvert, le dévoué membre parisien de notre Comité, récemment décédé. Avec chiffres à l'appui, le trésorier insiste sur un recrutement intensif qui seul rétablirait l'équilibre financier de la Société compromis par la guerre : nombreux décès, changes dépréciés et prohibitifs de cotisations, etc. ; aussi est-ce avec une gratitude toute spéciale que sont mentionnés les dons de M. Albert Richard, en souvenir de son père, M. Eugène Richard ; de MM. Bernard Bouvier et ses fils, en souvenir de Mme Bernard Bouvier ; enfin, de M. Barthélemy Bouvier. Les trois rapports de gestion — du président, du trésorier, des vérificateurs — sont adoptés. L'élection du Comité pour les années 1927-28 fait sortir les noms de MM. Bernard Bouvier, Maurice Boy de la Tour, Paul Chaponnière, Louis-J. Courtois, Karl-Rodolf Gallas, Charles Gautier, Charles Gos, Adrien Lachenal, Daniel Mornet, Marcel Raisin, Eugène Ritter. Les précédents vérificateurs des comptes, MM. Alexandre Chauvet et Albert Rivoire, sont réélus.

M. le professeur Pierre Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, dans de pénétrantes *Réflexions sur Rousseau et Pestalozzi*, établit que le grand Zurichois ne fut pas vraiment disciple de Jean-Jacques : sur de nombreux points il existe de profondes divergences entre les deux hommes.

Séance du 16 mai 1927. — Le Comité nouvellement élu compose son bureau comme suit : Président : M. Bernard Bouvier ; Vice-président : M. Eugène Ritter ; Trésorier : M. Charles Gautier ; Secrétaire : M. Louis-J. Courtois ; Secrétaire-adjoint : M. Charles Gos. — Le projet de transfert du Musée J.-J. Rousseau a fait l'objet de pourparlers ; pour des raisons d'ordre tant pratique que théorique, le Comité décide de ne pas accepter l'offre du nouveau local.

Assemblée générale du 31 mai 1928

Après un souvenir ému à la mémoire de nos confrères décédés, le rapport présidentiel mentionne les ouvrages récents qui intéressent nos études, et relève que les recherches de psychanalyse ne nous révèlent de Rousseau guère plus que les enquêtes de la critique littéraire.

L'ordre du jour annonçait une causerie de M. Robert de Traz, *Variations sur l'optimisme de Rousseau*. Un empêchement subit prive l'assistance de cette communication.

Séance du 24 juillet 1928. — Echange de vues sur le contenu du prochain volume des *Annales*, tome XVIII.

Séance du 15 décembre 1928. — Le Comité organise le travail de l'année prochaine : 1° il fera établir le Catalogue descriptif et méthodique des manuscrits de Rousseau et sur Rousseau qui existent à Genève ; 2° il fera classer sur fiches les coupures de journaux concernant Rousseau dont nos *Archives* possèdent de multiples liasses. — En vue de répondre au vœu des visiteurs du Musée J.-J. Rousseau, le Comité publiera une double série de cartes postales et de photographies représentant le buste du Citoyen par Houdon, qui figure au Musée. Un effort spécial de propagande sera fait au cours du Congrès international des Femmes universitaires et du Congrès international de Pédagogie qui siègeront à Genève en 1929. — Discussion sur le contenu du tome XVIII des *Annales*.

Nous avons à déplorer le décès des membres suivants de notre Association :

Mlle Alice Favre, à Genève ;

Mme Diodati-Plantamour, à Genève ;

Mme Charles Rigaud, à Genève ;

Gustave Ador, ancien président de la Confédération Suisse, président du Comité international de la Croix-Rouge, membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques, à Genève ;

Hippolyte Buffenoir, à Paris (voir ci-dessous) ;

René Claparède, président de la Ligue internationale pour la défense des indigènes, à Genève ;

Francis De Crue, historien, ancien recteur de l'Université, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, à Genève ;

Sir Edmund Gosse, écrivain, à Londres ; nos *Annales*, t. VIII, lui doivent une intéressante et utile étude sur *Rousseau en Angleterre au XIX^e siècle* ;

Gaston de Lessert, à Genève ;

Le comte Prozor, traducteur d'Ibsen, membre de la Commission internationale de la Dette égyptienne, au Caire ;

Le Prince Léon Radziwill, à Paris (voir ci-dessous) ;

Jacques-Louis Reverdin, chirurgien, professeur honoraire de l'Université, associé étranger de l'Académie de médecine, à Genève ;

Eugène Ritter, à Genève (voir ci-dessous) ;

Mme Wilhelm de Roeder, à Berne ;

Louis Wuarin, sociologue, professeur honoraire de l'Université, un ami de la première heure, à Genève.

Hippolyte BUFFENOIR

Il y a plaisir à s'entretenir de ceux que l'on a aimés. Je ne résiste donc point à l'aimable invitation de la Société Rousseau et je n'hésite pas à tracer quelques notes sur mon père, Hippolyte Buffenoir, un fervent de Jean-Jacques, décédé à Paris le 3 juillet 1928, dans sa quatre-vingt-unième année.

Hippolyte Buffenoir, naît le 16 octobre 1847, en pleine Côte-d'Or, à Vougeot, où son père exerce la profession de jardi-

nier. Son enfance élevée au milieu de la verdure et des fleurs le prédispose de loin à comprendre et à aimer « l'homme de la nature ». Du Bourguignon il gardera le tempérament solide, l'équilibre moral et intellectuel, les goûts oratoires.

Il doit au curé de sa paroisse le bienfait d'études classiques commencées avec lui et poursuivies au petit séminaire de Plombières. De ces études nettement ecclésiastiques, il se montrera toujours fier, mais il faut avouer que, n'ayant pas été complétées dans les Facultés, elles ne le prédisposent pas trop aux travaux d'érudition. Il ira vers ceux-ci d'instinct et d'enthousiasme.

Au reste, il est avant tout un homme de lettres.

Venu à Paris, plein d'espérance, en 1873, il tente à la fois la poésie, le roman, le journalisme. Il fréquente la boutique fameuse de l'éditeur Lemerre, se lie avec Théodore de Banville, Leconte de Lisle, François Coppée. En même temps, il prend aux luttes politiques un intérêt passionné. Partisan d'une république idéale, dont il entrevoit l'image dans les discours de Robespierre et de Saint-Just, la plus belle sans doute des républiques puisqu'elle n'eut pas le temps de vivre, il se montre dans les réunions orateur sévère et apparaît dans les anciens cafés du Quartier Latin qu'évoquait à son sujet M. Henri Jaudon¹ « comme un revenant du dix-huitième siècle ».

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ses trois romans, sur l'importante série de ses *Grandes Dames Contemporaines*, sur ses cinq recueils de poésies parus de 1881 à 1892 et dont la grande *Anthologie* de Lemerre contient des extraits, sur les innombrables revues et journaux auxquels il collabora, que quelquefois même il dirigea. Encore convient-il de faire remarquer qu'il eut une muse ardente exaltant la volonté, l'énergie, l'action, en un temps où les poètes inclinaient volontiers vers le plus sombre pessimisme et qu'il marqua toujours la plus complète indépendance ; aucune école littéraire, aucun parti politique ne l'embrigada jamais. Un critique¹ constate en 1894 que « l'éclectisme est sa caractéristique ».

(1) *Le Journal des Débats* du 10 juillet 1928: *A propos d'Hippolyte Buffenoir*.

(1) Fernand Fouquet : *A travers la vie*. Paris, Lemerre, 1894.

C'est vers cette époque, après avoir donné son dernier recueil de vers et plus ou moins renoncé à la politique, qu'une insensible évolution le conduit à accorder dans son activité une place prépondérante aux recherches littéraires, historiques, iconographiques. Dans quels sens variés le porte une curiosité toujours affectueuse à l'égard de son objet, ses deux volumes consacrés aux *Hommes et Demeures célèbres* et qui sont d'une si facile lecture, le disent assez. Mais c'est à Jean-Jacques qu'il revient sans cesse, attiré par une invincible fascination.

Qu'un esprit si indiscipliné, si diversement sollicité, se soit attaché d'une telle étroite à l'auteur du *Contrat social* et de la *Nouvelle Héloïse*, que dans le cours d'une longue vie et plus particulièrement de trente années, il ne l'ait jamais perdu de vue et lui ait consacré en tout désintéressement le meilleur de son effort, ce n'est peut-être pas une preuve négligeable de la persistante action du grand Genevois. Hippolyte Buffenoir n'est pas venu à Rousseau : il est parti de lui. A peine l'eut-il connu qu'il se passionna : « Les pages que je lisais de lui dans les *Morceaux choisis* mis entre mes mains d'écolier me transportaient d'enthousiasme, avoue-t-il. Je reconnaissais là d'instinct je ne sais quelle généreuse chaleur pour mon cœur et mon esprit et je m'enivrais déjà des splendeurs de sa pensée et de l'harmonie de son style ».

Il va donc vers lui porté par son étonnante faculté d'admiration mais aussi par de naturelles affinités : son goût de la justice et en même temps de l'autorité, ses prédilections d'artiste et de poète, son optimisme foncier qui n'exclut pas une certaine misanthropie, ce qui lui reste enfin de besoin religieux. Qu'il est loin de voir dans son idole le mauvais maître, le contempteur de toute énergie bienfaisante que certains dénoncent ! Bien plutôt salue-t-il en lui comme Métra « un singulier athlète » ; son langage lui paraît, comme à la comtesse d'Egmont « celui de l'héroïsme » et, comme Gérard de Nerval, il s'écrierait volontiers : « O sage ! Tu nous avais donné le lait des forts ! »

Sur deux points surtout se porte son attention : d'une part l'entourage du philosophe, le cortège de visiteurs, d'amis et d'amies appartenant souvent aux plus hautes classes et qui s'éclairent de son reflet, d'autre part ses portraits, l'incom-

parable suite de tableaux, d'estampes, de statues qui, du dix-huitième siècle à nos jours, est un témoignage de son action sur les hommes.

Dès 1901, il publie un premier volume sur cette comtesse Sophie d'Houdetot qui tient si grande place dans la vie et dans l'œuvre du solitaire de Montmorency. Déjà très documenté, il jette un flot de lumière sur l'aimable femme que tant d'ombre enveloppait encore, sur les lieux témoins de l'amour qu'elle inspira, sur ses poésies, son milieu, sur le dix-huitième siècle tout entier.

Poursuivant avec un bonheur inespéré ses recherches sur cette captivante Sophie, il trouve dans des archives de famille les éléments d'un nouveau livre paru en 1905 et celui-ci tout à fait révélateur. Non seulement il y verse à pleines mains des documents insoupçonnés sur la comtesse et aussi sur son originale belle-fille la vicomtesse d'Houdetot jusquelà inconnue, mais il y apporte la plus sensationnelle trouvaille qu'on eût faite depuis longtemps sur Rousseau : ces dix-huit lettres inédites écrites à son amie, d'octobre 1757 à mars 1758, par le philosophe rempli d'amertume. Ce ne sont pas celles de la période passionnée, mais elles en prolongent l'émouvant écho et contiennent d'admirables pages « les plus ardentes peut-être qu'il ait écrites, celles aussi qui lui font le plus d'honneur » au dire de M. Pierre-Maurice Masson ¹.

Même auprès d'une pareille découverte on peut mentionner celle, bien intéressante encore, faite entre temps chez un libraire, en 1902, des lettres qu'adressait à l'auteur d'*Emile* une jeune Parisienne inconnue du nom d'Henriette et qui font apparaître à merveille le rôle de directeur de conscience exercé en tant d'occasions par le grand écrivain.

En 1909, réunissant en un copieux volume des études antérieures, Hippolyte Buffenoir lui donne pour titre : *Le Prestige de Jean-Jacques Rousseau*. Il y montre en effet l'étrange rayonnement qu'eut vivant et mort le puissant rêveur, esquisse les portaits des visiteurs qui purent l'approcher, de quelques-uns de ses amis, de quelques-unes de ses correspondantes. Ici

(1) Pierre-Maurice Masson : *Œuvres et Maîtres*. Paris, Hachette, 1923, p. 5.

encore que d'intéressants témoignages comme celui de cette Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, fille naturelle du prince de Conti, et qui eut l'insigne honneur de recevoir des leçons du philosophe ami de son père.

Toujours attiré par le charme des grandes dames du dix-huitième siècle auquel Rousseau lui-même n'était pas toujours resté insensible, le biographe de M^{me} d'Houdetot ne pouvait se détacher de leur élégante société. En 1924, il publiait encore un livre sur la Maréchale de Luxembourg, cette protectrice fidèle du génie persécuté, et il est mort en 1928 sans avoir réussi à faire paraître un dernier ouvrage consacré à la Comtesse de Boufflers, l'Idole du Temple, qui avait toujours marqué à l'écrivain et à ses idées une admiration passionnée.

Mon père avait toujours attaché beaucoup d'importance à l'illustration de ses livres: celle de sa *Comtesse d'Houdetot* était particulièrement remarquable. Insensiblement ce poète, demeuré un chasseur d'images, était devenu un collectionneur. Il n'y a guère dans le vaste Paris d'antiquaire, de marchand d'estampes, de bouquiniste dont il n'ait exploré la boutique. Sans fortune et ayant même connu dans le cours de sa carrière les jours les plus durs, il réussit, à force de privations, de patience, de chance, à grouper les plus curieux souvenirs sur les deux hommes que son culte ne séparait guère: Robespierre et Rousseau. On put voir un moment chez lui un pastel de La Tour, un buste de Houdon, un portrait de Boilly.

Les rares visiteurs qui ont pu franchir le seuil du modeste appartement de la rue des Apennins où il vivait en solitaire avec simplicité, pauvreté et dignité, l'ont trouvé bizarrement entouré de bibelots de toute sorte, de très inégale valeur mais évoquant tous ses divinités familières et dont chacun l'enchantait par le souvenir pittoresque d'une acquisition laborieuse.

Le besoin d'épancher ses joies de collectionneur n'est sans doute pas étranger à ses études iconographiques. *Les Portraits de Robespierre* paraissent d'abord en 1910, le premier volume des *Portraits de Rousseau* en 1913. Ce dernier ouvrage devait comporter deux autres tomes qui, faute d'éditeur, restent inédits. L'auteur envisage l'image de Jean-Jacques avant, pendant et après la Révolution. Il ne s'agit point pour lui de

dresser un répertoire, œuvre d'ailleurs méritante dont le Marquis de Girardin venait de s'acquitter, mais de raconter en quelque sorte, par l'image décrite et commentée selon son ordre chronologique, l'histoire de la réputation de l'écrivain et un peu celle des artistes qui l'ont si diversement interprété, des générations qui l'ont si diversement conçu. C'était là un projet dont nul ne contestera l'intelligence et dont la réalisation était à bien des égards nouvelle.

Pour nous en tenir à l'unique volume qui a paru, orné d'ailleurs de magnifiques illustrations, que de notions souvent neuves et en tout cas mieux coordonnées n'apporte-t-il pas sur le sujet! Que de mises au point nécessaires, et comme en dépit de la trop prolixe complaisance de l'exposition, on y suit avec intérêt les relations du philosophe avec les artistes de son temps et son image aux différents âges de sa vie, depuis les Charmettes à Ermenonville!

Cette image, Hippolyte Buffenoir eut voulu la multiplier et l'imprimer fortement comme celle d'un bienfaiteur dans l'esprit des foules. On ne peut oublier qu'il a contribué dans quelque mesure par la parole et par la plume aux hommages publics décernés en France à l'auteur d'*Emile* comme les statues de Montmorency, d'Ermenonville, de Chambéry, comme le monument funèbre du Panthéon.

En définitive, « ce grand laborieux »¹ a consacré à l'objet de son culte une érudition qu'il faut bien reconnaître considérable en dépit de quelques défaillances et un talent qui reste vivant en dépit de ses inégalités. Certains regretteront peut-être qu'en de minutieuses études il ait apporté encore plus de foi que de méthode, d'enthousiasme que de sens critique. Mais l'enthousiasme et la foi, même en ces matières, ont bien leur prix: sans eux les aurait-il traitées? Aurait-il si légèrement supporté et fait supporter à ses lecteurs le poids d'une énorme documentation? Aurait-il rencontré les bonnes fortunes qui favorisent surtout les inspirés? L'étrange ardeur qui, à quatre-vingts ans, lui mettait encore la plume à la main²

(1) Discours de M. Magog, vice-président de la Société des Gens de Lettres aux obsèques d'Hippolyte Buffenoir (*Chronique de la Société des Gens de Lettres*, octobre 1928).

(2) Pour des études comme l'*Historique d'un Manuscrit de la Nouvelle Héloïse*, et *Firmin Abauzit*.

est peut-être le trait dominant de son originale physionomie. Il a beaucoup aimé Rousseau : mais n'est-ce pas la meilleure manière d'aborder un écrivain dont les plus subtiles qualités de l'esprit ne réussiraient pas à pénétrer le douloureux génie et qui, ayant surtout parlé au cœur, n'est pleinement compris que par le cœur ?

Maximilien BUFFENOIR.

Le Prince Léon RADZIWILL

Voici deux ans bientôt que le Prince Léon Radziwill nous a quittés ; le pays dont il était l'âme en demeure inconsolable. C'est à Ermenonville qu'il faut chercher son image, en ces lieux qu'il aimait tant, où il venait se reposer dans une atmosphère d'amitié, devant le plus tranquille paysage qui soit.

Que de promenades j'ai faites avec lui, écoutant ce merveilleux causeur dévoilant pour moi le récit de sa vie toute d'action, d'intelligence, pleine d'un intérêt passionné, vibrant, pour les êtres et les choses. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup réfléchi. Officier, grand chasseur, homme de sport, aucun souci intellectuel ne lui était cependant étranger ; il aimait à évoquer ses années de Sorbonne, ses examens de licence, sa thèse sur les tapisseries flamandes du xv^e siècle. Il sentait très vivement l'honneur qui lui était échu de posséder Ermenonville, le parc où s'étaient encadrées les dernières rêveries de Jean-Jacques. Il avait compris combien ce coin de pays, où Rousseau a si peu vécu, est cependant imprégné profondément de sa doctrine.

Le Prince Radziwill aimait, de l'Autel de la rêverie au Banc des mères, du Temple de la philosophie à l'Île des peupliers, à commenter le livre du Marquis de Girardin sur l'esthétique des paysages. A chaque page, on retrouve l'homme de la nature, comme, instinctivement, on cherche sa silhouette, sa perruque ronde, son bâton, sa boîte de botanique, autour du lac, au Bosquet d'amour, sous les grands pins du désert.

Les « fabriques » ne sont plus, bâties jadis et disposées selon ses préceptes ; mais l'un des projets du Prince Radziwill était précisément de les reconstruire. Le château d'Ermenonville, qui mire quatre tourelles en des eaux limpides, abritait

de pieuses reliques du grand homme. Aux parois des chambres, pas une gravure, pas un tableau qui ne fût à la gloire de Rousseau, qui ne rappelât un des aspects du parc tracé pour lui plaire. Partout des statuettes, des miniatures, des bibelots reproduisant les traits du citoyen de Genève. A l'entrée des salons, un buste de Houdon accueillait les visiteurs. Entre deux grands panneaux romantiques d'Hubert Robert, une précieuse maquette de la statue que Houdon voulait consacrer à Jean-Jacques, déshabillée à l'antique, en pendant à celle de Voltaire.

Que de souvenirs se lèvent pour moi... J'entends mon ami qui parle avec une spirituelle élégance devant la statue de Rousseau, qu'il offre à sa commune; j'entends les violons du *Devin du Village* sous les arbres du parc — j'entends une chère voix qui discute, qui argumente, toujours chaude, toujours généreuse, qui indique, qui trace, qui projette — et qui s'est tue maintenant pour toujours.

Robert BURNAND.

Eugène RITTER

Le cours de la vie d'Eugène Ritter est clair, droit et simple. Né à Genève, le 9 novembre 1836, il y est mort le 3 juillet 1928, sans avoir voyagé — si ce n'est une fois, dans l'Italie du nord, avec le prince Charles-Auguste de Saxe Weimar — ailleurs que dans sa bibliothèque, à travers les siècles de la philologie romane, de l'histoire ecclésiastique, de l'histoire de sa petite patrie, de l'histoire de J.-J. Rousseau. Son nom pourtant était connu et respecté en beaucoup de pays, comme il était, dans le sien, entouré d'une estime sans réserves, qui, avec les années, devenait gratitude, amitié, vénération.

Vers le milieu du xvii^e siècle, ses ancêtres, des artisans venus de Bâle, avaient acquis la bourgeoisie de Genève. Son père, professeur de mathématiques et « principal » de l'Ecole supérieure des jeunes filles, lui avait donné les exemples de la conscience professionnelle, de l'exactitude et de la précision. Son frère Charles, humaniste délicat, traducteur de Strauss, correspondant prisé de quelques grands écrivains, Sainte-Beuve, Renan, Taine, Strauss, George Eliot, Amiel, vi-

vait en étroite harmonie de goûts avec lui, non loin de lui. Les sociétés savantes de Savoie le comptaient parmi leurs membres d'honneur. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait nommé correspondant, en 1918. Professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Genève dès 1873, il avait pris sa retraite en 1907, après avoir rempli de 1886 à 1896 les fonctions de doyen de la Faculté des Lettres. L'Université de Lausanne l'avait nommé docteur honoris causa en 1904. Il avait présidé la Section de littérature de l'Institut national genevois. Dans la Société genevoise d'histoire et d'archéologie, il présenta 126 communications. Membre fondateur de la Société J.-J. Rousseau, il en demeura pendant 25 ans, dans les fonctions de vice-président, le conseiller le plus éclairé, le collaborateur le plus constant, l'ami sûr et désintéressé, le modèle.

De partout, on faisait appel à son érudition. Il répondait immédiatement, avec une courtoisie réfléchie, non sans avoir contrôlé à nouveau l'exactitude de ses renseignements. On a justement dit de lui : « vivante encyclopédie, il aimait se laisser feuilleter, instruire, rendre service ». La vérité qu'il avait élucidée sur un point quelconque, il ne pensait point qu'elle fût sa propriété. Ritter approuvait, encourageait, soutenait tout loyal effort de connaître. Il jugeait pourtant son temps, le train du monde, les erreurs ou la sottise des hommes. Mais sa sagesse n'en était point altérée. Dirai-je qu'il a aimé la vieillesse ? Je n'en connus point de moins morose. Sa surdité croissante lui dérobait le bruit de la place publique et les vaines agitations qui s'enflent et se dégonflent aux pages des journaux. Mais il continuait d'entendre battre les cœurs inquiets et vrais, avancer les courants de pensée, et parler les livres où vit le meilleur de l'humanité.

Je voudrais le faire entendre lui-même, avec les accents enjoués ou mélancoliques de l'intime amitié. A des amis, qui lui avaient envoyé un gâteau pour son 89^e jour de naissance, il écrivait : « Cher ami, chère amie, vous me parlez d'une bonne bouteille : c'est parler d'or. Ah ! si j'étais jeune, et si, comme mon fils, je vivais sous la bannière étoilée, où les bonnes bouteilles sont proscrites par des fanatiques (d'ailleurs créanciers impitoyables de la France et de l'Italie), les contrebandiers

de là-bas auraient un ami de plus. Mais, à l'heure qu'il est, je ne bois plus que de l'eau, du thé et de la tisane. Ces liquides ne se mettent pas dans des bouteilles.

« Ni vin, ni viande: voilà la rançon de ma longévité. Toujours est-il que votre bon gâteau m'a fait un grand plaisir, et je vous en remercie cordialement ».

Deux ans plus tard, le 13 janvier 1927: « Je ne conseille à personne de suivre mon exemple, et d'atteindre 90 ans. La plus belle vieillesse s'enlaidit, en s'étendant ainsi. Mes jours marchaient autrefois du même train que moi; à présent, je les traîne avec fatigue et difficulté. Il me faut accepter la vie et m'y résigner, comme tant d'autres se sont résignés à la mort.

« Je ne sors pas de mes chambres; je ne me promène pas sur mon balcon. Le gros rhume, que m'a donné un instant d'étourderie, s'est fort affaibli. Je n'ai pas un instant d'ennui, sauf dans mes insomnies. Je lis beaucoup, j'écris très peu. Ma fille qui me soignait si bien, a été forcée par la grippe à se soigner elle-même et à m'abandonner. Ma santé n'a pas été atteinte, elle est restée excellente.

« Mais que de jours encore à passer, avant que reparaisse la verdure! J'espère que le printemps me rendra quelques forces; j'en ai besoin; car mes jambes sont bien faibles. Adieu, cher ami, je vous serre cordialement la main ».

En juin de la même année, cet abrégé d'autobiographie: « Cher et excellent ami, je n'ai pas eu une enfance heureuse; la maladie de ma mère m'en a privé. J'ai été élevé par ma grand'mère et sa sœur; je les ai perdues dans mon adolescence. Mon digne père, dont la vie était droite et simple, me prêchait d'exemple, et j'en ai profité sans doute; mais il ne pouvait me suivre à chaque pas, comme l'eût fait ma mère. Les parentes âgées qui prenaient soin de moi, ne pouvaient le faire qu'à moitié, et elles sont mortes trop tôt. J'ai été livré à moi-même avant le temps convenable.

« Ma première jeunesse n'a pas été heureuse. Je n'ai su qu'y accumuler une fâcheuse série d'insuccès :

1. A Genève, où je donnais des leçons de calcul arithmétique et de géométrie: je n'ai pas réussi à y « augmenter le nombre des bons maîtres », comme m'y invitait M. Philippe

Bonneton, qui avait succédé à mon père dans le poste de principal de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles;

2. Auprès du prince héréditaire de Saxe-Weimar, qui avait auprès de lui un gouverneur et un précepteur; il habitait Montreux, plus tard Gryon, plus tard encore Engelberg dans l'Unterwald. Je l'ai accompagné dans un voyage à Milan et aux lacs de Lombardie. Ma charge était de parler français avec lui. Mais mes talents de causeur étaient trop inférieurs à ceux de M. Gaberel, à qui ma place souriait, et qui m'y a supplanté.

3. A l'Ecole secondaire de Saint-Imier, dans le Jura bernois, où j'enseignais le français et l'arithmétique; plus, la botanique, que je ne savais pas. J'avais là des élèves trop indisciplinés: en sorte que j'abandonnai la place au bout de quelques mois.

« A vingt-six ans enfin, grâce à MM. Cougnard et Guillermet, et surtout à mon ami Chantre, j'ai trouvé, au bureau du Consistoire, une place stable, où j'ai demeuré 18 ans. Elle me convenait bien, et me laissait des loisirs. J'en ai profité pour des publications, des lectures à la Section littéraire de l'Institut genevois. Elles ont attiré sur moi l'attention de Carteret, ce qui a abouti à ma nomination de professeur.

« Mon âge mûr a été prospère, et j'ai maintenant ce qu'on appelle une belle vieillesse. Ma fille me soigne admirablement. Je suis heureux d'avoir des amis, et vous êtes le meilleur d'entre eux. Je vous assure que j'apprécie infiniment le privilège que je possède à cet égard ».

En date du 20 janvier 1925: « Je marche toujours à pas lents et le dos courbé; mais ma santé est bonne; il me semble que j'ai fait un nouveau bail avec la vie. Si le printemps et l'été me rendent quelques forces, je serai peut-être en état de traverser l'hiver prochain, et d'arriver au 9 novembre 1926, où je serai nonagénaire. Mes prévisions ne vont pas plus loin.

« On dit que le temps s'envole: les jours en effet me paraissent aller d'un assez bon pas mais les nuits sont bien longues pour moi, sauf celles — qui sont rares — où j'ai un bon sommeil. Je me réjouis de voir bientôt les jours grandir.

« J'épure mes papiers. Comme mon frère, je conservais tout. C'est avec soin, et en y regardant de près, que j'en déchire beaucoup; il n'en restera que trop. »

C'est encore à l'une de ses lettres, du 17 février 1923, que j'emprunterai la revue et la classification des ouvrages d'Eugène Ritter :

« Comme Amiel, Théophile Dufour est mort sans avoir donné lui-même au public ce qu'il avait fait de mieux. C'est chose dangereuse, je me le dis à moi-même, et malgré la difficulté des temps, je tâche de mettre au jour ce que j'ai commencé d'écrire. J'ai communiqué au printemps dernier à l'Académie des sciences morales un morceau qu'elle a bien accueilli, et qui sera imprimé dans son *Compte rendu*. Je lui ai envoyé, il y a huit jours, un travail plus développé: *Esquisse d'un traité de généalogie*; 90 pages, et deux tableaux. J'espère que cela aussi trouvera bon accueil.

« Ma production littéraire se classe sous 6 chefs:

1. Philologie ; 2. Généalogie ; 3. Histoire locale ; 4. Histoire ecclésiastique; 5. Histoire littéraire; 6. J.-J. Rousseau. Grâce aux *Annales*, et à vous-même, cher ami, j'ai pu sur ce dernier item, recueillir mes travaux dispersés. J'ai préparé une seconde édition de mon livre : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*. Les items 4 et 5 demanderaient chacun un volume pour un recueil de morceaux épars. Le troisième item peut se contenter de ce qui a été publié : c'est le moins important de tous. J'ai fait, pour la parenté genevoise de Madame de Staël, un travail analogue à celui que j'avais fait pour celle de J.-J. Rousseau, et j'ai dressé 140 tableaux généalogiques, pour lesquels j'espère trouver un éditeur. J'aurais un supplément à donner aux 200 pages de « remarques lexicographiques » de mes *Quatre dictionnaires français*. Un point, et c'est tout ».

Dans un champ si vaste de recherches, les travaux d'Eugène Ritter ne produisirent point de copieux ouvrages, grosses récoltes par élans ramassés, mais plutôt de minutieuses et infatigables glanes faites pas à pas, somme de petites vérités certaines, qui assurent les progrès de la vérité. En 1914 déjà, la collection de ses articles dispersés dans les revues de Suisse, de France et d'Allemagne, comptait 173 numéros. En outre, il a fourni à la bibliographie rousseauiste, 86 articles divers, et 39 comptes rendus critiques. L'un de ses collègues dans le Comité J.-J. Rousseau, M. Alexis François, rendant hommage au doyen de nos érudits, comparait sa méthode de travail avec la fabrique genevoise, qui n'a pas laissé de

rayonner dans nos sciences, nos lettres et nos arts... « On peut dire, ajoutait M. Alexis François, que M. Eugène Ritter applique à l'histoire littéraire exactement le même génie qu'un horloger genevois met à ajuster ou à démonter les pièces d'une montre. Il est tout au détail, mais ce détail l'intéresse énormément. Il voit ainsi des choses que d'autres n'aperçoivent point, un peu minces, un peu puériles même à l'occasion, mais qui n'en sont pas moins d'une étonnante justesse, de cette justesse en quelque sorte définitive, où la science la plus vaste peut prendre appui. Les nombreux historiens qui ont utilisé l'érudition complaisante de M. Ritter en savent quelque chose. Après tout, l'esprit humain, même emporté sur les ailes de l'aigle, n'a-t-il pas, lui aussi, besoin de bons horlogers qui lui règlent de temps en temps son chronomètre ? N'y va-t-il pas d'un sérieux inconvénient, s'il se trompe dans son estimation d'un quart ou d'un huitième de seconde ? »

*
**

Un commentaire détaillé des publications d'Eugène Ritter ne serait point dans sa manière. Il renverrait lui-même ceux qui voudraient les étudier dans l'ensemble ou recourir à l'une ou l'autre d'entre elles, aux bibliographies qui en ont été dressées : dans les *Catalogues des publications de l'Université de Genève* (IV, 1-47 ; V, 48-75 ; VI, 76-84 ; VII, 194-195) et dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. XI, 226-235.

Relevons simplement les titres de ses ouvrages les plus étendus :

En philologie : *Recueil de morceaux choisis en vieux français* (1878, 1884) ; — *Les Quatre dictionnaires français* (1905) ;

En généalogie : *Les recherches généalogiques à Genève, Marat, Mme de Staël* (1905) ; — *La parenté de J.-J. Rousseau* (79 tableaux généalogiques, accompagnés de 42 portraits), où le généalogiste démontre que 210 familles genevoises, et la sienne est du nombre, sont apparentées à Rousseau, tandis que les 140 tableaux « relatifs à Mme de Staël » étendent sa parenté à plus de 300 familles de Genève et d'autres cantons.

En histoire littéraire : *Béat de Muralt, Lettres sur les Anglais et les Français*, publiées avec une notice sur l'auteur et des notes (1897).

Lettres inédites de Madame de Staël à Henri Meister (en collaboration avec M. Paul Usteri, 1903).

Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795) par Henri Meister (Réimpression, en collaboration avec M. Paul Usteri, 1910).

Charles Ritter, ses amis et ses maîtres, 1859-1905. Choix de lettres (1911).

Eugène Ritter, dans la classification de ses travaux publiés, range à part ceux qui concernent J.-J. Rousseau. Le principal, c'est l'important ouvrage intitulé « *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau* » qui, paru en 1896, fut épuisé en peu d'années. La Société J.-J. Rousseau le réimprima, dans le tome XVI^e de ses *Annales* (1924-1925), comme un hommage à son doyen, et pour répondre au vœu de beaucoup de rousseauistes. Dix ans auparavant, le tome XI des *Annales* (1916-1917) avait réuni, en 235 pages, sous le titre *J.-J. Rousseau, Notes et Recherches*, dix-neuf articles dispersés de Ritter, qui les avait fait précéder d'une préface importante, et suivre d'une *Liste de mes ouvrages, opuscules et articles sur J.-J. Rousseau*.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'œuvre d'Eugène Ritter, où nous n'avons pas mentionné spécialement ses recherches sur l'histoire ecclésiastique, qui se rattachent aux préoccupations de l'ancien secrétaire du Consistoire de l'Eglise de Genève.

Cette œuvre, il la résumait, avec sa modestie et sa probité coutumières, dans un dernier billet qu'il m'écrivait, un an avant sa mort, le 21 juin 1927 : « Cher et excellent ami, Je vous retourne la petite coupure que vous m'avez fait parvenir ; il y est parlé de « vrais grands hommes ». Mon mérite n'a pas cette envergure.

« Ma vie assurément n'a pas été vide. A en juger par les lettres que j'ai reçues de beaucoup de personnes distinguées, mon activité n'a pas passé inaperçue. J'ai éclairci ou précisé quelques points de l'histoire littéraire et de l'histoire religieuse : voilà ce qu'on pourrait dire si on voulait en résumer le résultat ».

Le Promeneur solitaire ne dit-il pas, au cours de l'une de ses rêveries : « Il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi : c'est un hommage que l'honnête homme doit

rendre à sa propre dignité ? » Et nous, à ce témoignage de vérité, nous ajoutons l'éloge, l'amitié fidèle, une reconnaissance qui ne passera pas.

B. B.

D'autre part, nous avons reçu les adhésions suivantes : Séminaire de philologie romane de l'Université, à Heidelberg ; Mesdames Frank Grandjean ; Jacques Reverdin ; * Charlotte Ritter, artiste-peintre ; MM. Léon Bopp, homme de lettres ; Benjamin Burstein, étudiant ; Jacques Chenevière, homme de lettres ; Marcel Raymond, docteur-ès-lettres ; André-Louis Wagnière, banquier ; tous à Genève ; Jacques-René Fiechter, professeur, à Alexandrie (Egypte) ; Horst Reich, candidat en médecine, à Heidelberg.

En juillet 1928, la Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, à Chambéry, a élu le président de la Société J.-J. Rousseau, M. Bernard Bouvier, en qualité de membre correspondant, attention délicate puisqu'il s'agissait de remplacer notre vice-président, M. Eugène Ritter, depuis longtemps agrégé de cette association.

Depuis le 1^{er} janvier 1928, le dépositaire des *Annales* est M. Alexandre-L. Jullien, libraire-éditeur à Genève, qui a succédé à son père M. John Jullien, successeur lui-même de son frère, M. Alexandre Jullien (voir *Annales*, t. XVII, p. 320). Le Comité se félicite de voir se perpétuer nos relations avec cette maison.

Etat des *Archives J.-J. Rousseau* au 30 juin 1929 : 2268 numéros ; augmentation depuis le 30 juin 1927 : 171 numéros. Cette augmentation est due principalement aux dons faits par MM. Louis Aurenche, Virgile Barile, Stig Bendixon, Bernard Bouvier, J. Calemard, Louis-J. Courtois, Maurice Dénarié, Charles Duperrex, Raymond Evrot, Mme Emile Delphin, Dr E. Elosu, Otto Forst-Battaglia, Victor de Gautard,

Charles Gautier, J. E. Hilberer, René Hubert, Alexandre I. Jullien, Harold J. Laski, Eugène L'Huillier, Gustave Maunoir, Dr Raymond de Saussure, Matthias N. Rosanov, Albert Schinz, Mlle Julie L. Schopfer, Alfred Lytton Sells, Ange Tellièrè ; et les administrateurs, éditeurs ou chefs de rédaction : Alcan, Aschendorff, Bayer u. Söhne, Boivin, Albert Bonnier, Champion, R. Cobden-Sanderson, M. Dardel, Diesterweg, Fasquelle, Fischbacher, Freytag, Gamber, Helbing et Lichtenhahn, Hoesick, Mellottée, Humphrey Milford, Mohr, Payot, Querelle, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Editions du Capitole, Club Alpin Suisse, Croix de la Haute-Savoie, Débats, Europe centrale, Industriel Savoisien, Revue d'Histoire suisse, Revue de Littérature comparée, Revue des Vivants, Revue française de Psychanalyse, Université de Sofia ; de plus l'Hoirie de Mlle Rillet-Saladin, legs de Mlles Emilie et Elise Dufour, la famille de M. Eugène Ritter.

Les *Archives* ont été consultées de la façon suivante du 1^{er} juillet 1927 au 30 juin 1929 : 49 présences, 67 volumes ou documents communiqués (statistique de M. F. Aubert, sous-conservateur des manuscrits de la Bibliothèque publique).

— Autographes; documents manuscrits :

En mai 1927, M. V. A. Heck, à Vienne, a mis en vente, au prix de 750 francs suisses, la lettre de Mme de Warens, 17 juin 1742, 4 p. in-folio, publiée par M. Ch. Vellay (cf. ci-dessus p. 394 et p. 409) ; il offrait aussi une lettre autographe de la même, signée, Chambéry, 5 janvier 1754, 2 p. in-4°, adressée au général d'artillerie Rica, à Turin ; il s'agit d'une affaire de charbon ; prix 500 francs suisses.

Dans sa vente aux enchères des 24 et 25 janvier 1927 (*Versteigerung CXV*, Berlin), M. Karl Ernst Henrici offrait, sous le N° 314, une traite adressée par Rousseau à Duchesne, au montant de 1200 livres, payable à l'ordre de Roguin ; elle a été endossée par Daniel Roguin, Verdelhan, Alex. Grasset, Finot, et Petitnicolas, négociant à Besançon, Agriul, et acquittée par Lorin. Mise à prix : 150 marks-or.

Le 25 janvier 1927, M. Noël Charavay a mis en vente (N° 97 de son *Catalogue*), une lettre autographe non signée, avec cachet à la devise et adresse, de Rousseau à Duclos ; Môtiers,

28 juillet 1763; 3 p. in-4°; (le *Mercure de France*, 15 février 1925, p. 17, a publié cette lettre qui figure dans Hachette, N° 474).

Le 29 janvier 1927, M. Victor Lesmale a offert (N° 162 de son *Catalogue*), une lettre autographe avec adresse, de Rousseau à Mme de Lessert; Monquin, 12 janvier 1770; 2 p. in-4°. Inédite. — Sous le N° 51 figurait un manuscrit autographe signé Lebeuf de Valdahon, mousquetaire-gris, aux Verrières (Suisse), 15 avril 1763, 24 p. in-4° ; c'est le récit de ses amours avec Mlle Le Monnier. On sait que Rousseau recommanda Valdahon à l'avocat Loiseau de Mauléon.

La *Revue des Autographes*, de Gabriel Charavay, 2° série, N° 22, [février] 1927, offrait sous le N° 1, au prix de 1000 francs français, un important dossier relatif à la querelle Rousseau-Hume, composé de 7 pièces originales, dont une lettre de Dalember aux Editeurs, 1^{er} octobre 1766, et des lettres de Suard.

Le *Catalogue XXXIII* [mars 1927] de V. A. Heck, à Vienne, offrait, sous le N° 193, au prix de 120 francs suisses, une pièce autographe de Rousseau, s. l. s. d., 2 p. in-16 ; sur la première page 4 lignes de musique avec ce texte : « Article III de la III^e leçon. La septième traitée comme son harmonique ». Sur la seconde page, 4 lignes de musique et ce texte : « Articles IV et V. Cas où la 7^e d'une Dom[inan]te tonique n'exige aucune préparation arbitraire entre la Soudomte et la Domin.te tonique ».

MM. Léo Liepmannsohn et K. E. Henrici, de Berlin, ont mis aux enchères les 9 et 10 mai 1927, sous le N° 546 de leur catalogue *Musikbücher, Praktische Musik u. Musikerautographen der 16. bis 18. Jahrhunderte*, une lettre autographe de Rousseau, signée et datée : Londres, 20 janvier 1766, 2 p. in-4° (Hachette, N° 751). Mise à prix : 200 marks-or.

Dans leur vacation du 31 mai 1927, MM. Sotheby ont offert les 8 pièces suivantes classées sous le N° 487 de leur *Catalogue* : a. J.-J. Rousseau; 1° Copie autographe de musique : « Sonata a due violine e basso », signée : « C. 76. J. J. R. cop. ». — 2° Lettre autographe signée, à Mme de Warens ; datée : Lyon, 1^{er} mai 1740, 3 p. in-4° (Hachette, N° 22 ; *Corr. gén.*, N° 41). — 3° Lettre autographe signée à Duchesne; Montmorency, 19 octobre 1761, 3 p. in-4° (Hachette, N° 281 ;

Corr. gén., N° 1149). — 4° Lettre autographe signée à Duchesne; Montmorency, 9 avril 1762; 2 p. in-4° (Hachette N° 335; *Corr. gén.*, N° 1330). — 5° Lettre autographe signée à l'abbé Germanes, vicaire-général de Rennes; Paris, 21 septembre 1770; 1 p. in-4° (inédiite). — *b.* Mme d'Épinay; lettre autographe signée, sans adresse; Paris, 19 septembre 1776; 1 p. in-8° avec notes; elle accuse réception d'argent. — *c.* Mme de Warens; lettre autographe signée à un banquier, au sujet de l'identité de l'Infant d'Espagne, don Philippe; 10 mars 1760; 3 p. in-4°. — *d.* Marquise de Créqui; lettre signée à Michel Servan; Paris, 7 août 1783; 3 p. in-4°; elle y parle de son amitié pour Rousseau et de leur éloignement dans les deux dernières années qu'il vécut.

Les 8 et 9 juin 1927, l'antiquariat Waldemar Poseck, à Berlin, a mis aux enchères (*Versteigerungs-Katalog* 1, N° 1092), une lettre autographe signée de Rousseau, à Lenieps, avec adresse et cachet; Môtiers, 9 janvier 1763; 3 p. in-4° (*Corr. gén.*, N° 1650, d'après une copie).

Le *Catalogue d'Autographes XXXVIII*, de V. A. Heck, [octobre 1927] offrait, sous le N° 195, une lettre autographe, datée : « ce vendredi 7 mai. Voilà, Monsieur, l'errata auquel je ne trouve rien à ajouter qui en vaille la peine... »; 1 p. in-8°; prix 200 francs suisses. (Il faut compléter : Montmorency, ce vendredi 7 mai 1762, à Duchesne; Rousseau lui avait envoyé l'errata manuscrit le 29 avril). — Sous le N° 196, une lettre autographe signée de Rousseau. A Paris, le 10 août 1755, à M. Jalabert, professeur de philosophie à Genève; 1 p. 3/4, in-4°; prix 480 francs suisses. (*Corr. gén.*, N° 195).

Le *Catalogue d'Autographes CXXVII* de K. E. Henrici, vacations des 18 et 19 janvier 1928, offrait, sous le N° 484, une lettre autographe signée de Rousseau, à Lenieps; Môtiers, 2 juillet 1762, avec adresse et cachet. Inédiite.

Le *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Hector de Backer*, 5° partie, vacation du 20 février 1928, présentait, sous le N° 869, deux lettres autographes signées de Rousseau, l'une à Duchesne, Môtiers, 25 août 1762, 2 p. in-4° (Hachette, N° 390; *Corr. gén.*, N° 1504, d'après Musset-Pathay); l'autre, sans adresse, destinataire inconnu, Môtiers, 29 septembre 1763, 1 p. in-8° (voir *Annales*, t. VIII, p. 378), est connue depuis longtemps; adressée à [Henri-David Petitpierre], elle figure

dans la *Corr. gén.*, N° 1925. Ces deux pièces ont été achetées 8000 francs français. — Le N° 876 était une lettre de 3 pages écrite par Stendhal à un critique et signée : Chaudron-Rousseau ; le P. S. renferme de curieuses notes sur le style, et en particulier ce jugement : « La phrase de Rousseau a perdu la langue en donnant le moyen aux sots de masquer l'absence de la pensée ». Cette lettre a trouvé acquéreur à 2800 francs français (*Journal de Genève*, 23 février 1928).

La vente Kra, du 2 avril 1928, a vu passer une lettre de Rousseau à Mme de Warens, Paris, 12 mars 1750, 2 p. in-4° (fragments), et une lettre de Mme de Warens à un destinataire inconnu, Chambéry 1754, 2 p. in-4°. (*Corr. gén.*, N° 1659, ou 102 bis, d'après une copie).

Le 2 avril 1928, MM. Sotheby ont mis aux enchères, sous le N° 536, un document tel qu'il en passe rarement dans les ventes publiques : un manuscrit autographe de 994 pages (19 cm. × 13.5 cm.), calligraphié et paginé par Rousseau, des *Lettres de deux amans habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes*. Insérée entre la 5^e et la 6^e parties, une version nouvelle de la *Première Préface*, 2 p. ; à la fin des *Lettres*, des instructions datées du 1^{er} juin 1760, sont adressées à l'imprimeur au sujet des épreuves, 2 p. Le tout relié en deux volumes maroquin rouge doré, style français XVIII^e siècle ; plats bordés d'un triple filet ; dos orné de fleurs, de points et de feuilles ; avec le titre : la *Nouvelle Héloïse* ; gardes marbrées ; tranches non ébarbées. Chaque volume est renfermé dans une case de maroquin rouge au dos ouvragé de date plus récente. Le catalogue reproduit en fac-simili la première page. A l'intérieur du premier volume est collée une note qu'il y a lieu d'attribuer à Henry Seymour of Knoyle, 1776-1849, fils de Henry Seymour et Louise, comtesse de Ponthon, en Normandie, et grand-père du présent propriétaire, Miss J. M. Seymour ; le texte de la note est en français : « J'ai acheté ce manuscrit de la Nouvelle Héloïse de la Veuve de J.-J. Rousseau dans l'année 1810 ou 1811.

« J.-J. Rousseau avait deux manuscrits de cet ouvrage célèbre — il donna l'un à Mad. la Maréchale de Luxembourg — celui-ci était le sien et l'on y voit beaucoup de changements, etc.

« Il n'est point nécessaire de remarquer combien ce manus-

crit de la main de cet homme célèbre est curieux et précieux.
— H. S. — Mars 1837 ».

La variante de la *Première Préface* se termine par ces lignes qu'aucune édition ne paraît avoir reproduites :

« Allez, bonnes gens, avec qui j'aimais tant à vivre, et qui m'avez si souvent consolé des outrages des méchants ; allez au loin chercher vos semblables, allez dans d'humbles asiles chercher quelque couple d'époux fidèles dont l'union se resserre au charme de la vôtre, quelque homme et sensible qui sache aimer votre état, quelque solitaire ennuyé du monde, qui blâmant vos erreurs, vos attendrissements (*ce mot est barré*) et vos fautes, se dise pourtant avec attendrissement : Ah ! Voici les âmes qu'il faut à la mienne ».

Ce manuscrit, qui eut les honneurs de maint écho dans la presse (voir ci-dessus pp. 385, 388) a été acquis au prix de 2200 livres sterling par M. Rosenbach, de New-York. Dès le 22 mars, le *Journal de Genève* se demandait si Genève pourrait joindre ce manuscrit à ceux qui figurent au Musée J.-J. Rousseau ; le 13 avril, il demandait expressément que les autorités municipales et de généreux citoyens profitassent de l'offre de rétrocession dont la Bibliothèque publique venait d'être saisie de la part de l'acquéreur au prix de 65.000 francs. Les efforts de M. Frédéric Gardy, directeur de la Bibliothèque, de M. Henry Fatio et de la Société J.-J. Rousseau échouèrent (*Tribune de Genève*, 9 mai ; *Journal de Genève*, 20 juin). Les rousseauistes genevois tâchèrent de se consoler en répétant précisément la phrase de la *Nouvelle Héloïse* : « Il y a une grande différence entre le prix que l'opinion donne aux choses et celui qu'elles ont réellement », ce qui est aussi l'avis de M. D. Mornet (voir ci-dessus p. 388).

Le *Catalogue d'Autographes CXXI* de K. E. Henrici offrait, sous le N° 289, pour la vente aux enchères des 10 et 11 octobre 1928, avec le prix de base de 30 marks-or, une lettre de change signée de Rousseau, Môtiers, 15 avril 1765, au montant de 1200 livres, tirée sur Duchesne ; et 1 1/2 p. in-8° (peut-être la pièce signalée ci-dessus p. 429).

MM. Sotheby annonçaient pour leur vacation des 17-21 décembre 1928, sous le N° 1066, un billet autographe de Rousseau, adressé à M. B. Granville, daté : Ce vendredi soir ; 1 p. in-4°. Dans ces 8 lignes, Rousseau se déclare heureux des nouvelles de la bonne santé de Granville. Inédit.

Dans l'*Illustration* du 1^{er} décembre 1928, M. Louis Barthou, *Impressions brèves d'un vieux bibliophile*, publie deux fac-similés d'après des autographes de Rousseau classés dans ses collections ; 1° la fin d'une lettre d'affaires bien connue dont le texte entier est de la main de Jean-Jacques (neuf lignes en sont ici visibles), tandis que « maman » a écrit la formule de salutation finale (cinq lignes) et la date, et a signé : des Charmettes, ce 25 juin 1742. De Warens De La Tour (cf. *Corr. gén.*, I. p. 161). — 2° le début de la lettre X, du baron d'Orsinge, troisième partie de la *Nouvelle Héloïse* (Hachette IV, 225), extrait que Rousseau « accablé d'express, de visites, de lettres et de paquets » (ces mots sont de lui) avait donné à Mme Rollemen.

— Editions :

Le Correspondant des Bibliophiles, G. Lemallier, Paris, N° 389, mars 1927, sous le N° 2112 : J.-J. Rousseau. *Œuvres : Julie, ou la Nouvelle Héloïse*, 4 vol. — *Emile, ou de l'Éducation*, 4 vol. — *Les Confessions*, 4 vol. Edition stéréotype d'après le procédé de Firmin-Didot, 1806-1808 ; ensemble 11 vol. in-12, maroquin rouge, encadré de filets d'or, armes au centre, dos à nerfs ornés, dentelles intérieures, non rognés (Thibaron-Joly). Prix : 15.000 francs. Cet exemplaire est sur peau de vélin orné de charmants dessins originaux de J. A. Chauvet, peintre parisien né en 1828. Dessins exécutés à la plume et légèrement gouachés, sur feuilles de peau de vélin hors texte. Les personnages sont représentés dans les costumes de leur temps, au milieu des délicats salons du 18^e siècle ou de jolis paysages de campagne. Répartition des dessins : *Nouvelle Héloïse*, un portrait de Rousseau, un titre gravé, 18 figures ; *Emile*, un titre gravé, 6 figures ; *Confessions*, un titre gravé, 12 figures. Les légendes et les titres sont écrits à la main par le dessinateur. Joli reliure de Hardy, aux armes de Villeneuve-Trans.

Le 29 avril 1927, MM. Sotheby ont offert deux lots d'ouvrages de Rousseau ; N° 633 : *Emile*, tirage de la 1^{re} édition, 4 vol. in-8°, N° 634 : *Emile*, variante du précédent, 4 vol. in-8°. Ces deux éditions sont inconnues à Dufour, *Recherches bibliograph.*, mais se rattachent au type représenté en fac-similé t. I, p. 148. Chaque numéro a trouvé acquéreur à 6 livres 10 sh.

MM. Léo Liepmannsohn et K. E. Henrici ont mis en vente

aux enchères, à Berlin, les 9 et 10 mai 1927, les ouvrages suivants provenant de la collection Wilhelm Heyer, à Cologne (*Musikbücher, Praktische Musik*, etc); N° 58: Franz Aspelmayer. *Pygmalion* par J.-J. Rousseau. Scène lyrique exécutée sur le théâtre impérial de Vienne avec la musique de Sr. Aspelmayer... — *Pygmalion...* Eine lyrische Vorstellung aufgeführt auf den K. K. privileg. Schaubühnen in Wien... — *Pigmaliione...* scena lirica... da rappresentarsi sul teatro imperiale di Vienna nel... 1772. Vienne [etc], chez Joseph Kurzböck... 1772. 19, 22 et 19 pages non numérotées. In-8°. Les 3 pièces réunies en un volume; reliure de l'époque. — Annexe : Recueil factice composé de 2 autres traductions en italien du texte de Rousseau; l'une par Francesco Saverio de' Rogati, Naples, 1773, 31 p. in-8°, vignette du titre arrachée; l'autre par Gasp. Belentani, s. d., 23 p. in-8°, dédicace complétée à la plume. Ces éditions sont inconnues au *Sonnecks Katalog*. Mise à prix 25 Rm.

Le Bouquiniste genevois, N° 46, librairie Jullien, Genève, [février 1928], met en vente différents ouvrages de Rousseau, entre autres les suivants : N° 35.684, *Du Contrat social*, nouvelle édition dédiée au citoyen Buonaparte. Paris, Mourer et Pinpare, an V (avec le feuillet supplémentaire de dédicace de Jean Mourer, libraire à Lausanne), in-16. Très rare. Prix : francs 10; N° 35.685, *Emilio, o de la educacion*, trad. 2a ed., Burdeos, 1821 ; frontispice de Cochin et 8 planches de Moreau ; 3 vol. in-12, veau ancien. Prix : frs. 25 ; N° 35.686, *Julia, o la Nueva Heloisa*, trad. par J. Marchena, Barcelona, 1836 ; 6 figures ; 3 vol. in-16, basane. Prix : frs. 20.

A Genève, la vente F. Naly a mis aux enchères le 27 juin 1928, les éditions suivantes de Rousseau (*Catalogue de la 2^{me} vente...*, chez C. A. Mincieux); N° 202 : *Discours sur l'Economie politique*. Genève, 1758, in-8°, cart., non rogné. — N° 203 : *Emile, ou de l'Education*. La Haye, Neaulme, 1762, 4 vol. in-8° fig. Premier tirage des cinq figures d'Eisen. — N° 204 : *Lettres écrites de la Montagne*. Amsterdam, M.-M. Rey, 1764, gd. in-8°... contrefaçon, peu commune. — N° 206 : *Œuvres*, Londres (Paris, Cazin), 1782, 38 vol. in-18, fig. — N° 207 : *Œuvres complètes*. Paris, Poinçot, 1788-1793, 39 t. en 38 vol. in-8°. Illustré de 90 frontispices et figures de Marillier et Monsiau, ici en premier tirage.

— Iconographie :

L'Association des Pensionnats et Instituts de Genève a publié en 1927 une plaquette, *Education à Genève*, dont la couverture est timbrée en relief du portrait de Rousseau vu de profil, d'après la médaille frappée par Rodo Niederhausen pour le centenaire de 1912.

Bibliothèque de feu M. Hector de Backer, 5^{me} partie. Vente du 20 février 1928. — N° 799. Suite de dessins originaux et d'épreuves d'état des vignettes de Desenne et autres pour les *Œuvres* de J.-J. Rousseau, éd. Lefèvre, 1819, 64 pièces fixées sur papier fort et reliées sur onglets en 1 album in-4°, dos et coins de maroquin. La Vall., non rogné (Champs). Portrait par Leroux, 7 planches de C. Bourgeois, gravées par Schröder, Queverdo, Devilliers, Bosq, et 11 figures de Desenne. L'album renferme 18 dessins originaux au lavis à la sépia de Desenne et de Bourgeois pour les planches (vues diverses) et les figures ; et les eaux-fortes pures et épreuves d'état de ces mêmes planches et figures et du portrait. On a ajouté en tête un frontispice de Desenne pour l'édition Verdière de 1826, en deux états, dont un avant la lettre, et à la fin une figure de Leprince gravée par Devilliers et Bosq comportant le dessin original en deux états, dont l'eau-forte pure. — N° 800. Suite de deux portraits (Rousseau et Mme de Warens) et de 40 vignettes de Devéria pour les *Œuvres* de Rousseau, éd. Dalibon, 1824-25, gravées sur acier par Forster, P. Adam, Lecomte, Ruhierre, H. Muller, Laugier, Lefèvre, Touzée, etc. Epreuves de premier tirage sur Chine monté. — N° 801. Croquis originaux et suite de figures d'Edmond Hédouin pour les *Confessions* de Rousseau et pour la *Nouvelle Héloïse*, éd. Jouaust (Petite bibliothèque artistique), 1881-89. — Album in-4°, cartonné, dos et coins de maroquin bleu, non rogné. 1° *Les Confessions*, Portrait et douze eaux-fortes. Suite d'artiste avant la lettre et à toutes marges sur papier vélin in-4° (envoi autographe d'Ed. Hédouin). — 2° *La Nouvelle Héloïse*. Portrait, 6 figures et 12 vignettes gravées par Hédouin et par Toussaint, en deux états, dont l'eau-forte pure sur Japon et l'avant-lettre sur Hollande à toutes marges in-4°. On a joint environ 40 croquis, dessins originaux et calques, études de personnages et études d'ensemble pour cette double illustration.

Vues suisses. Catalogue 107, C. A. Mincieux. Genève, [mars 1928] ; N° 32 : *Vues de différentes habitations de J.-J. Rousseau*. Paris, 1819, in-4°. Portraits de Rousseau et 11 vues lithographiques, en noir, de C. de Last. Demi-veau vert foncé à coins, armes de Genève dor. sur les plats. (La planche de musique manque). Frs. suisses : 100. — N° 433 : J.-J. Rousseau's Wohnung in Moutiers-Travers. Grav. à l'eau-forte, 8×11 1/2 cm. ; très rare petite vue du 18^e siècle. Frs. suisses : 7.

Le *Figaro*, 3 mai 1928, supplément artistique, page 451, reproduit le buste de Rousseau par Houdon que possède l'École des Beaux-Arts, à Paris, et qui figurait à l'Exposition du centenaire du sculpteur ouverte le 28 avril à la Bibliothèque municipale de Versailles.

La vente F. Naly, à Genève, a mis aux enchères les 28, 29 et 30 juin 1928 divers documents qui intéressent nos études (*Catalogue de la 2^{me} vente...* illustré de 16 planches de reproduction, chez C. A. Mincieux) ; N° 599 : Projet d'un monument à élever à J.-J. Rousseau, J. Pradier fecit. Lithogr. de G. Charton à Genève. In-fol. — N° 912 : Pensée de J.-J. Rousseau, gravé par Mme Lamothe. Rousseau est représenté en pied, en fioritures calligraphiques. In-fol. 1806. — N° 940 : Arrivée de J.-J. Rousseau aux Champs-Élysées, par Moreau le Jeune. Gravé par Macret en 1782. In-fol. — N° 941 : Tombeau de J.-J. Rousseau... à Ermenonville. Dess. d'après nature et gravé par J. M. Moreau. A Paris chez l'Auteur. In-fol., épreuve de premier tirage. — N° 950 : Portrait de J.-J. Rousseau, en buste, dans un médaillon rond, orné, gravé, avec soubassement allégorique gravé. A Paris, chez Queverdo. Petit in-fol., gravé au pointillé et partiellement imprimé en couleurs. — N° 955 : Rousseau jeune, assis sur un banc de pierre, dormant. Peint par Albrier, gravé par H. Huet. In-fol., épreuve avant la lettre. — N° 583 : Rousseau et un Enfant en promenade. Vue de Genève à l'arrière-plan. Lithogr. originale de H. Maurer. In-fol. Epreuve avant la lettre. Rare. — N° 926 : Julie, ou le premier baiser de l'amour. Mallet pinx. Copia sc. A Paris chez Bance. In-fol. — N° 979 : Eloisa meditating on St-Preux's Letter. Rousseau's Eloisa, Weatty pinx. London, 1791. In-fol. Tiré en brun. — N° 995 : Savoyarde de Meillerie. En pied, de profil

à droite. Aquarelle originale, sur trait de plume (par Mullener). Non signée. 18^e siècle. — N° 815 : Vue sur le lac de Biemme prise dans l'Isle St.-Pierre. Dess. et gr. par Lory. Se vend à Berne chez Lory et Zehender. Gr. in-fol. En couleurs. — N° 398 : Bardollo de Lowenbrouck. Vue de Genève depuis la Queue d'Arve. Se vend chez Marc Chapuis-Francillon. In-fol. En couleurs. Vue de toute rareté. 18^e siècle. — N° 416 : Vue de la Ville de Genève du côté du midi. Büchel del. Wachsmuth sc. 1764. In-fol. Gr. à l'eau-forte. — N° 499 : Vue de la Ville de Genève du côté du septentrion. Robertus Gardelle pinx. J. G. Seiler, Schaffhus, sc. — Vue de la Ville de Genève du côté du midy. R. Gardelle pinx. A. Chopy del. Daudet fil. fe. Lugo. — N° 500-504 : Vues de Genève et de ses environs, par Gardelle, entre autres deux vues de la ville, l'une de Malagnou, l'autre du lac, 1726. — N° 505 : Vue du Débordement de l'Arve arrivé la nuit du 14 au 15 septembre 1733 (avec 2 lignes de texte). In-fol. Gr. à l'eau-forte par Gardelle. Très rare. — N° 547 : Vue de la Porte de Cornavin prise depuis St.-Jean à Genève. F. Hess pinx. J. Hess sc. Grd. in-fol. En couleurs. Rarissime. — N° 548 : Le port de la Fusterie, par S. Hess. Grd. in-fol. En couleurs. Rarissime. — N° 549 : Vue du Port du Molard, par Hess. Grd. in-fol. En couleurs. Rarissime. — N° 551 : Première vue du Lac Léman prise aux environs de Genève, par Malgo. Seconde vue. In-fol. Gr. au burin et à l'eau-forte. 18^e siècle.

A Zurich, les 16 et 17 octobre 1928, au cours d'une vente aux enchères d'*Estampes suisses et livres anciens. Collection Dr F. Huber,...* W. S. Kundig, Genève, ont passé les pièces suivantes; N° 248 : Monument érigé à Genève à J.-J. Rousseau. Dessiné par Le Barbier, peintre du Roi. Gravé par C. Guttenberg. In-fol. Eau-forte et burin. — N° 166 : Vue de l'Isle St.-Pierre. Grd. in-fol. gouache originale de Hartmann. — N° 167 : Vue contre l'Isle St.-Pierre, sur le lac de Biemme au-dessus de Gléresse. Gravé par Hartmann à Biemme, 1806. In-fol. Eau-forte. — N° 201 : Port de l'Isle de St.-Pierre au Lac de Biemme. F. N. König del. Lith. de Haller. In-4°. En couleurs. — N° 296 : L'Isle des Lapins. In-fol. Lith. en couleurs par Lory. — N° 273 : Vue de Montrou et du Château de Chillon. Dess. et gr. par G. Lory. A Berne, chez Lory et Lafon, peintres. Grd. in-fol. En couleurs.

— Statuaire :

Le centenaire de Houdon a naturellement fait citer à répétées fois son célèbre buste de Jean-Jacques : L. Florentin, *J.-J. Rousseau et Houdon* (*La Suisse*, Genève, 19 juillet 1928) ; F. Neugass, *J. A. Houdon* (*Neue Zürcher Zeitung*, 21 juillet 1928).

De même, la mort du sculpteur Bartholomé a ramené l'attention sur son chef-d'œuvre du Panthéon : T. S., *Au Panthéon, rendez-vous des statuaires* (*Le Temps*, 19 juillet 1928) ; Arsène Alexandre, *Bartholomé* (*Le Figaro*, 1^{er} novembre 1928) ; J. M., *Un chef-d'œuvre du sculpteur Bartholomé : le monument de Jean-Jacques Rousseau* (*La Tribune de Genève*, 15 décembre 1928).

— Influence ; polémique :

Rousseau est toujours davantage chargé de mille responsabilités fâcheuses et redoutables encore que souvent imaginaires, et cela dans les milieux opposés ; protestants et catholiques, libéraux et autoritaires, une foule de publicistes lui reprochent, les uns son individualisme anarchique, les autres son collectivisme outrancier ; il est remarquable que ces critiques s'édifient sur une mosaïque de textes et ignorent l'unité de la pensée de Jean-Jacques. Fréquemment, d'ailleurs, les écrivains visent à travers, ou par dessus Rousseau, leurs adversaires politiques ou religieux.

Une *Lettre du milieu du monde* de M. Pierre Deslandes (*Gazette de Lausanne*, 22 juillet 1928), prend en pitié la confiance au message wilsonien qui anime l'activité de M. Ernest Bovet, secrétaire de l'Association nationale suisse pour la Société des Nations : « Ce rousseauisme veule, tout pétri d'une absurde foi dans la bonté de l'homme, c'est lui qui corrompt notre tempérament romand : au lieu d'une foi, des rêveries ; au lieu d'une discipline, des velléités ; sur tout cela, une nonchalance résignée et un scepticisme qui ne s'avoue pas ». Et M. Louis Bertrand de publier une vigoureuse *Apologie pour l'individu* (*Figaro*, 5 septembre 1928) : « Les révolutionnaires ne sont à aucun degré des individualistes ». D'où cette confusion ? « de ce que l'on considère l'anarchie comme l'essence même de la révolution. Mais l'anarchie n'est qu'un moyen : le but véritable, c'est l'appli-

cation pratique d'une théorie qui est tout ce qu'il y a de plus contraire à l'individu... (au) mot d'individualisme, nous pensons tout de suite à Rousseau, considéré comme le type de l'anarchiste et du révolutionnaire ». Le Rousseau du *Contrat social* ne contredit que superficiellement le Rousseau du *Second discours* : « cet ennemi de la liberté est tout naturellement un ennemi de l'individu, du moins dans ses livres, car, dans une république de soviets, il serait cent fois fusillé pour cause d'individualisme foncier et incurable. Que les révolutionnaires — j'entends les socialistes et les communistes — soient les pires ennemis de l'individu, en même temps que de la liberté, cela saute aux yeux... (or,) sans le libre individu... tout le reste n'est plus qu'un troupeau misérable ».

Le Congo belge requiert la main-d'œuvre indigène ; faudrait-il réintroduire la chicote ? beaucoup protestent au nom de la dignité humaine ; l'opposition entre la contrainte et la liberté est ici irréductible à cause des philosophes du XVIII^e siècle, de Rousseau principalement ; mais le nègre n'est pas le blanc, et y a-t-il lieu de tant le ménager, se demande Timon ; et sa réponse est toute prête (*Une erreur dont les effets se précisent. Le Matin, Anvers, 7 octobre 1928.*)

Les bonnes et les mauvaises lectures constituent un sujet inépuisable pour les moralistes ; et les catholiques de stigmatiser l'influence de Rousseau ; F. C.[arry] relate les observations faites sur place par un avocat européen retour de Shanghai : « Savez-vous quel est le prophète de ces jaunes insurgés ? Les intellectuels de là-bas se battaient, on peut le dire, un fusil d'une main et un livre de l'autre. Et savez-vous quel est ce livre ? C'est le *Contrat social* ». (*Courrier de Genève, 28 mars 1928.*)

Alain Gerbault, l'intrépide navigateur, aurait tâché de convaincre les indigènes d'Ouvea, l'île principale des Wallis, dans le Pacifique, que l'état sauvage est l'état idéal de l'humanité. (J. D., *Un disciple attardé de Jean-Jacques*, dans les *Débats*, 16 septembre 1928, d'après l'article de Fernand Le Gras paru dans le *Bulletin du Commerce*, de Nouméa)... Gerbault n'approuverait pas certain passage du livre que M. André Bellessort vient de consacrer à *La Pérouse* (Paris, Plon, 1926, in-16, 136 pp. Collection *Nobles vies, grandes*

Œuvres) : des insulaires océaniens ayant commis un acte de cruauté et de trahison, le navigateur écrivait : « Je suis mille fois plus en colère contre les philosophes qui préconisent les sauvages que contre les sauvages eux-mêmes ! » Commentaire du biographe : « Je ne dirais pas que s'il (M. de Langle) était mort, c'était la faute à Rousseau ; mais j'excuserais La Pérouse d'avoir pensé que les Jean-Jacques sont des malfaiteurs ». (p. 115).

Le 11 décembre 1928, M. Ramsay Mac Donald, dans une conférence prononcée à Paris sur le *Labour Party*, a préconisé l'étatisme. Commentant *Le programme de M. Mac Donald*, M. Auguste Gauvain (*Les Débats*, 12 décembre) conclut ainsi : « Nous sommes persuadés que le rousseauisme est aussi funeste en politique extérieure qu'en politique intérieure. Aussi espérons-nous que les traces du rousseauisme aperçues dans le discours de M. Mac Donald ne correspondent pas à son véritable état d'esprit ».

« La bataille d'aujourd'hui, c'est un combat singulier entre Taine et Rousseau. L'Ardennais a cherché à réparer les ravages d'une extravagante philosophie. De la victoire de ses idées et de ses méthodes dépend le salut de la France », déclare Faber dans la protestante *Vie nouvelle*, Montauban, 4 mai 1928 (*Taine ou l'Antirousseau*) ; il s'en réfère à la Préface écrite par Taine pour la *Correspondance* de Mallet du Pan.

D'accord avec MM. Seillière et Maritain, le pasteur Noël Vesper décrète que « les principes démocratiques modernes sont le résultat d'une corruption, d'une dégradation et même d'une dérision des principes chrétiens et par là ils en sont devenus la contradiction... » par l'action d'une « âme étonnante, mais aussi étonnamment gâtée », Rousseau, « le docteur de l'égalité dont il écrivit l'Évangile et la Méthode dans son *Contrat social*... Jean-Jacques est l'Anti-Calvin, comme il est l'Anti-Saint Paul. Il a démoli l'Occident qui survivait encore pour héritage de la Chrétienté... Ce malheureux et touchant génie, désaxé, a été un chrétien, mais, hélas! hélas! je le dis, un chrétien à l'envers. Sincère, bien certainement! Entraînant aussi! » (*Notre dilemme. Nouvelle Revue Romande*, Genève, 1927, N° 41, p. 6-7).

Un pasteur lausannois, M. William Cuendet, formule un

correctif à cette doctrine de la « théocratie à rebours » de M. Vesper :

« M. René Gillouin fait une remarque pleine de sens et de justesse quand il constate que l'optimisme rousseauiste a exercé beaucoup moins de ravages chez les peuples protestants que chez les peuples catholiques, parce que l'enseignement des Luther et des Calvin a incorporé dans leurs institutions et dans leurs mœurs une si forte dose de pessimisme qu'une injection d'optimisme, non seulement était sans danger, mais pouvait jouer le rôle d'un tonique, tandis qu'optimisme sur optimisme, chez les peuples de formation catholique, conduit tout droit à l'irréalisme et à la chimère. » (*Démocratie et foi personnelle. Les Cahiers protestants*, Lausanne, janvier-février 1928, p. 59).

Encore Jean-Jacques: le huguenot Faber estime que « l'attitude des protestants français à l'égard de Rousseau est un des plus étranges phénomènes intellectuels du XIX^e siècle. Comment ont-ils pu revendiquer comme un des leurs l'homme qui a ruiné le christianisme en France, tout autant par la négation du péché que par la folie égalitaire... Par Lénine, on juge Rousseau. Cessons donc, huguenots, de cautionner l'un de nos pires ennemis; abandonnons cette friperie verbale, déformée, poussiéreuse et salie. La bonté naturelle est une odieuse bouffonnerie, et l'égalité n'offre en elle-même ni beauté ni sainte efficace. » (*La Vie nouvelle*, Montauban, 12 août 1927). Il revient à la charge: *Toujours Jean-Jacques*, pour contester la filiation Réforme, Rousseau, Romantisme, Réveil, en acceptant les conclusions de M. Seillière qui rattache la sensibilité de Rousseau au quiétisme (*La Vie nouvelle*, 13 avril 1928).

Autre voix protestante: « La religion de Rousseau reste le nœud de la question des rapports possibles entre le protestantisme et le romantisme. Mais la religion de Rousseau (elle n'est pas la seule source du naturisme des romantiques) demeure encore une énigme dans plusieurs de ses aspects. » En attendant les analyses que nous doit l'érudition, il faut se contenter de bilans provisoires (Henri Perrochon, *Romantisme et protestantisme. A propos de quelques ouvrages récents*, dans la *Revue de théologie et de philosophie*. Lausanne, janvier-mars 1928, N° 66, p. 30-41).

Dans une parenthèse d'un article paradoxal et truculent,

M. Joseph Delteil « demande simplement, mais résolument : y aurait-il encore un catholicisme en France sans Rousseau et son fils Chateaubriand? » (*Jean-Jacques. Nouvelle Revue Française*, t. XXIX, p. 623).

L'Education du sentiment religieux et de la prière est chose possible et désirable, en dépit des théories de Rousseau et de ses disciples, enseigne M. H. Clavier (*Foi et Vie*, cahier B, 1^{er} et 16 novembre 1927, p. 285-288, 295). Et M. Emile Doumergue d'écrire au cours de son article *A la découverte de l'Amérique* : « La doctrine du péché originel et de la corruption totale a produit l'énergie morale et toutes les vertus privées et publiques du calvinisme, tandis que la doctrine rousseauiste de la bonté naturelle de l'homme a produit tous les vices privés et publics de toutes les révolutions » (*Foi et Vie*, 1^{er} déc. 1927). Cependant, le *Zofinger Tagblatt*, 4 août 1928 (*Unser Freund*) et la *Schweizer-Wochen-Zeitung* de Zurich (1^{er} sept. 1928 : *Vom Bibelglauben*) édifient leurs lecteurs par les passages de Rousseau sur la sagesse et la douceur de Jésus, et sur la majesté de l'Évangile.

Sous la rubrique *Educazione civica*, la *Gazette Ticinese*, Lugano, 26 janv. 1928, rappelle que des deux *Discours* de Rousseau dérive la démocratie socialiste; de l'*Emile* et du *Contrat social*, la démocratie individualiste ou libéralisme.

Un homme politique suisse, M. Adrian von Arx, conseiller national, proclamait devant l'assemblée générale du parti libéral suisse réunie à Bienne, le 9 septembre 1928, que « C'est J.-J. Rousseau qui, des survivances de la communauté populaire en Suisse a su extraire la doctrine démocratique et la présenter au monde » (*Sozialpolitische Aufgaben. Züricher Post*, 14 sept.).

M. Gaston Rageot note que *Le Bon Sauvage* « est dans Chateaubriand; il est dans Paul Morand. Il est dans la littérature depuis le commencement du XIX^e siècle; il est dans la musique et dans la statuaire, depuis le commencement du XX^e siècle. Le bon sauvage, dont J.-J. Rousseau fut le père et Bernardin de Saint-Pierre le parrain, est le produit raffiné de l'extrême civilisation » (*Le Gaulois*, 3 sept. 1928).

Adolescent, Tolstoï rendait un culte à Rousseau : « Je portais au cou son portrait en médaille comme une image sainte ». Réflexion de M. Charles Bernard : « Peut-on pousser plus loin

l'égarement, cette espèce de liquéfaction de toutes les qualités viriles où dégénère l'attendrissement sur la logomachie rousseauiste... La révolution russe issue de l'humanitarisme de Tolstoï... ce sinistre raseur... est imputable en fin de compte aux délectations moroses du prêtre savoyard » (*Le Comte Léon Tolstoï, La Nation belge, Bruxelles, 28 août 1928*). — M. Léon Daudet, qui traite Rousseau et Tolstoï de « loufoques » et les déclare fauteurs dans une large mesure des révolutions de leurs pays, estime « que le trouble mental de Tolstoï est de même sorte que celui de Rousseau et participe, lui aussi, d'un immense malaise... très proche de l'aliénation... Leurs vaticinations attendrissantes, relues après les charniers qu'elles suscitèrent, sont une des épouvantes de l'esprit » (*Tolstoï et le malaise. Action française, 15 sept. 1928*).

Rousseau a été un révolutionnaire plus qu'un réformateur : ce fut un sentimental en quête de justifications rationnelles. Masaryk a développé ce point de vue dans *L'Homme moderne et la Religion* (1896), en étudiant, entre autres sujets, un certain nombre de rapports : Rousseau et la Révolution, Rousseau et Kant, Rousseau et Voltaire (Daniel Essertier, *M. Masaryk et J.-J. Rousseau. La Revue française de Prague, 1^{er} juillet 1928, p. 193-194*).

Aparte, de M. Jacques de Lacretelle, a suscité deux très intéressants commentaires. Sous la signature de M. Joseph de Tonquédec, la revue *Etudes*, organe des Jésuites français, publie des lignes qui eussent été inconcevables avant les études de P.-M. Masson voici comment y est apprécié *Le caractère de Jean-Jacques Rousseau* (20 déc. 1927, p. 711-713) : « Il a des côtés sympathiques... Dans cette nature chaotique, il y a des coins frais, des parties de droiture, de sincérité, de naïveté touchante. Des déductions d'une absurdité fougueuse tirent leur origine d'un souci du bien, du juste, d'une idée de la vertu, d'un goût, pratiquement stérile peut-être, mais très vif, de l'innocence... Jean-Jacques a des convictions religieuses profondes, et il les vit... Cet homme qui nous a fait, et à tout le monde moderne, un si grand mal... fut plutôt un malheureux qu'un méchant. Nous le considérons sans haine, avec plus de curiosité et de pitié que d'aversion ». Dans une *Méditation sur Jean-Jacques* (*Débats, 20 mars 1927*), M. Seillière estime que « les *Réveries* n'ont que de façon intermit-

tente et plutôt fugitive l'accent proprement rousseauiste. Leur inspiration est franchement chrétienne pour une bonne part, comme si l'auteur revenait... vers les disciplines morales de son enfance et de sa première jeunesse ».

« Seul, J.-J. Rousseau, par son sentiment infini et profond de la nature, conféra, dans la 5^e *Réverie du Promeneur solitaire*, le droit de cité gaulois au terme anglais de *Romantique* » (Mario Gilardi, *Definizioni approssimative: Romantico*, dans *L'Avanguardia*, Lugano, 10 déc. 1928). Cf. *Annales*, V, 199-236.

Dans *le Retour d'Amazan* (Paris, le Livre, 1926), M. André Thérive résume quatre pages en une phrase: « Rousseau est donc sûrement le premier des écrivains vraiment modernes, si l'on appelle ainsi les gens qui sentent bien et pensent mal, ou qui écrivent beaucoup et ne pensent rien » (p. 308).

A deux reprises, M. Henri Hertz (*Au berceau du romantisme*, dans *Excelsior*, Paris, 19 sept. 1928, et *Le centenaire sentimental; 1830-1930: centenaire du romantisme*, dans les *Cahiers de l'Etoile*, Paris, oct. 1928) situe géographiquement la naissance de ce complexe mouvement: « C'est à Annecy et à Chambéry que, par le génie de Jean-Jacques Rousseau, se déterminèrent, pour la première fois, les traits essentiels du romantisme. Au moment où l'on va en célébrer le centenaire, la route de Genève, qui traverse cette contrée, demeure plus que jamais un des grandes artères du cœur du monde » (*Excelsior*).

La *Nouvelle Héloïse* (V, 2) combat le dogme de l'école unique, affirme M. C.-A. Fusil: « C'est Jean-Jacques qui, renonçant momentanément à ses chimères égalitaires, nous donne cette féconde leçon de liberté » (*J.-J. Rousseau et l'école unique*, dans les *Débats*, éd. hebdomadaire, 21 oct. 1927).

La puériculture et J.-J. Rousseau (Dr E., *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 16 juillet 1927) ou, si l'on préfère, *Juan Jacobo Rousseau y la puericultura* (Dr Alvarez Villamil, *El Sol*, Madrid, 2 août 1928), renvoie aux conseils hygiéniques de l'*Emile*; l'on admirera l'à-propos qui fit inscrire la déclaration de Jean-Jacques: L'éducation commence à la naissance, à l'entrée des salles de la Pouponnière à l'Exposition du travail féminin, à Berne, août-septembre 1928, dite la *Saffa* (*Schweizerische Ausstellung für die Frauenarbeit*).

Une polémique s'est poursuivie dans la presse suisse-romande au sujet du système scolaire viennois; partisan et ad-

versaires invoquaient Rousseau; de là le titre: *Pauvre Jean-Jacques*, d'un article publié dans le socialiste *Droit du Peuple* (Lausanne, 7 avril 1928), par Mlle Alice Descœudres.

Le 28 septembre 1928, au 10^e Congrès de la Natalité, à Reims, M. Emile Charbonneaux déclara que la véritable cause de la grande guerre avait été la pénurie des naissances en France et, prônant le sursalaire familial, conclut son discours par un passage du *Contrat social*: « Il n'est pire disette que celle des hommes. Le gouvernement dans lequel les citoyens peuplent et multiplient est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et périclète est le pire » (Georges Rossignol, *En attendant que la France renaisse*, dans *la Victoire*, Paris, 8 oct. 1928).

A propos du vêtement moderne, et surtout du costume de plage, M. Henri du Passage prend à partie l'éducation nouvelle; logiquement, celle-ci vise à l'affranchissement total, à la vie intégrale: la pudeur sombrera; et ainsi sera manifestée à nouveau l'exécrable influence de Rousseau (*C'est la mode...*, dans *Etudes*, 20 déc. 1928, p. 652-672).

« Proust nous restitue le sentiment et la nature sous des aspects tellement imprévus, qu'il semble que nous les apercevions pour la première fois. L'aventure de Jean-Jacques recommence et les fraîches fontaines du cœur tari se remettent à ruisseler devant nos yeux éblouis ». Ainsi en juge M. Jean de Pierrefeu, *La leçon de Proust*, dans les *Nouvelles littéraires*, 22 septembre 1928.

Un anonyme se demande, de Rousseau ou de Voltaire, lequel convient-il de préférer? Réponse: l'homme policé, à l'ours mal léché. Quelles œuvres du XVIII^e siècle lit-on encore? Réponse: les ouvrages aimables écrits en marge et considérés à peu près comme insignifiants par leurs auteurs, tels les *Réveries du Promeneur solitaire*, et *Candide* (*Tribune de Genève*, 4 juillet 1928).

Le Canton de Vaud vient d'adopter une loi qui permet, sur l'avis conforme d'un Conseil de santé, de stériliser les anormaux; mais, qu'est-ce qu'un anormal? Rousseau en était un. Alors? (Gallo, *Le Crime des Vaudois*, dans *La Nation belge*, Bruxelles, 15 sept. 1928).

Dans *Confidences d'auteur*, M. Henry Bordeaux célèbre *Mon petit pays* et cite les *Confessions* comme témoignage de l'ins-

truction fort poussée et généralement répandue dans la bonne société savoyarde (*Débats*, 10 nov. 1928).

A côté du titre, plusieurs journaux font figurer des passages de Rousseau, différents pour chaque numéro; ainsi le *Quotidien*, Paris, 14 août 1928, *Excelsior*, Paris, 24 sept., 5 oct. 1928. Le *Berner Tagwacht*, 15 août 1928, donne sous la rubrique *Für alle Zeiten*, une série de citations empruntées à Rousseau.

Dans le *Temps* du 7 septembre 1928, M. Edmond Jaloux consacre un article spirituel à *La Saison de Genève*, c'est-à-dire à l'Assemblée générale de la Société des Nations et surtout à son cadre naturel: « Par sa situation géographique, au confluent de trois pays, Genève a toujours eu une culture cosmopolite; Rousseau a été un des esprits qui ont unifié, au XVIII^e siècle, les vœux profonds de l'Europe; elle a reçu Lord Byron et Shelley; sur toutes les rives du lac Léman, sont venus s'abriter ceux qui ont cherché une vérité éternelle en dehors des vérités passagères... Ce petit coin du monde semblait prédestiné aux hautes spéculations internationales... Tous ces organismes [les quelque 70 associations internationales à Genève] ont un but élevé et un grand enthousiasme; tous ne sont pas intéressants au même degré, mais ils ont en commun le souci de réformer l'homme et la confiance en lui; héritage combiné de ces deux grands esprits: Calvin et Rousseau. »

La Nacion, Buenos-Aires, 29 octobre 1928, sous la signature d'un publiciste espagnol, M. Adolfo Posada, révèle au public argentin l'actualité de Rousseau sur le plan international et conclut que l'idéal rousseauiste d'un corps moral ayant sa vie et sa volonté collectives est encore d'une réalisation lointaine (*Del Contrato sociale al Pacto Kellogg*).

D'accord avec Rousseau, M. Brito Camacho admet une phase antisociale dans l'évolution humaine, encore que la société soit un phénomène naturel (*Vida colectiva*, dans le *Diario de Noticias*, Lisbonne, 17 juillet 1928).

— Rousseau musicien :

En 1791, la Comédie-Française donna le *Guillaume Tell* de Lemierre en collaboration avec Grétry; au lever de l'aurore, un pâtre joue sur sa cornemuse le Ranz des vaches; il ne s'agit pas de la mélodie actuellement plus connue, mais de celle mentionnée par Rousseau dans le *Dictionnaire de Musique*

(P[auline] L[ong], *Le « Guillaume Tell » de Grétry. Journal de Genève*, 27 fév. 1928).

M. Antonio Capri note que, selon Rousseau, « le musicien ne doit pas représenter directement, mais suggérer des impressions analogues à celles produites par la réalité. C'est le programme de l'impressionisme » (*Rousseau musicista. Il Secolo*, 2 mars 1928).

La Fête fédérale de chant célébrée à Lausanne en juillet 1928 rappelle à *La Revue* le concert que Rousseau donna chez Treytorrens; la page des *Confessions* est reproduite dans l'organe radical (Lausanne, 15 juillet).

En le qualifiant d'« implacable document », *l'Effort de la Chaux-de-Fonds*, 3 août 1928, publie l'article de M. Hamel analysé ci-dessous, p. 384.

Comment la Suisse pourrait-elle se créer une musique originale? Cette question conduit M. Aloys Fornerod à examiner le rapport des œuvres musicales avec le pays qui les a vues naître; p. 19-20, il accepte totalement l'opinion de Rousseau dans la *Lettre sur la Musique française*, savoir que la langue dans laquelle on chante donne sa forme à la mélodie: le rythme de la musique vocale, c'est le rythme du verbe; ainsi, les frontières de la musique sont des frontières linguistiques. Remarque opportune dans un pays trilingue (*La Musique et le Pays. Ordre et Tradition*, Lausanne, N° 8, octobre 1928). Un feuilleton de la *Victoire*, Paris, 20 novembre 1928, résume longuement cette importante étude (Paul Landormy, *La Musique suisse*).

La signification musicale de l'œuvre de Rousseau est soulignée par M. Guy de Pourtalès dans un article *Sur le Romantisme. Réponse à une enquête projetée*:

« Si Shakespeare est le Dieu-le-père du romantisme, la musique en est le Saint-Esprit. On sait l'influence qu'elle eut déjà sur Jean-Jacques, compositeur d'opéras et musicologue. Son œuvre est trempée de musique, et son incantation intérieure ensorcela les cœurs avant de convaincre les esprits. Rousseau introduisit la musique dans la littérature. Premier triomphe de la volupté sur la raison, du mystère sur la logique, des joies de la souffrance sur le simple plaisir. Triomphe aussi de la femme. Saint-Preux, Adolphe et Obermann sont les premiers types de l'homme-femme qui ouvrira désormais le règne de

l'émotion. Rousseau professeur de vertu rompt sans y songer tout l'équilibre de la sagesse française. La musique entre avec fracas dans le romantisme et Berlioz y devient tout de suite un chef aussi bruyant que l'est Victor Hugo. Dès lors, la musique est tout à la fois arme et trophée de la littérature, et la littérature bouclier de la musique, et la peinture à son tour ne veut plus être que poème symphonique. De cette confusion sortit le romantisme le plus coloré, celui de 1830, où Hugo, Berlioz, Liszt, Chopin, Delacroix, George Sand, bataillèrent côte à côte pour un idéal qui luisait sur ce sabbat comme une étoile derrière la brume » (*La Nouvelle Semaine artistique et littéraire*. Neuchâtel, 11 fév. 1928, p. 2-4).

— Divers :

M. Oscar David proclame la dette que *L'exaltation alpine* a contractée envers Rousseau, alors qu'après lui, Chateaubriand et Stendhal, né à Grenoble cependant, n'ont rien compris aux Alpes (*L'Hôtellerie*, Paris, 9 août 1928, reproduit de la *Vie Alpine*). Bohemia, Prague, 9 septembre 1928, reprend ce thème (*Rousseau's Bedeutung für den Alpinismus*). Les *Luzerner Neueste Nachrichten*, 17 août 1928, à la question : *Wie soll man reisen?* citent, en manière de réponse, le panégyrique que Rousseau consacre aux voyages pédestres.

M. Eugène L'Huillier (*Echo de Genève*, 29 sept. 1928) signale *La Légende de la Croix-Jean-Jacques* qui attribue à Rousseau l'érection d'une croix sur le mont Retord, à l'O. de Bellegarde (Ain); il lui conteste tout fondement historique.

Mme Jeanne Mugnier (*Journal de Genève*, 31 juillet 1928) tente d'expliquer le silence de Rousseau sur le lac d'Annecy par la certitude que, pour lui, le lac est le Léman (*Rousseau et le lac de Genève*).

Allons danser sous les ormeaux! C'est le titre d'une note historique de M. P[aul] C[haponnière] sur le carillon de la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, dont l'une des mélodies est empruntée au *Devin du Village* (*Journal de Genève*, 13 nov. 1928). Et le même chroniqueur relève que l'esprit de Rousseau anime le cortège historique organisé par la *Compagnie de 1602* en commémoration du 325^e anniversaire de l'Escalade (*Journal de Genève*, 12 déc. 1927).

L'influence morale de la science rencontre aujourd'hui des

incrédules; leur prédécesseur éminent étant Rousseau, le théoricien de la démocratie, il est erroné de ranger la foi en l'avenir de la science parmi les illusions démocratiques. Réflexion inspirée par Glozel à un anonyme: *la Science a fait faillite. Les savants ont aussi leurs faiblesses humaines* (*Journal du Jura*, Bienne, 9 mars 1928).

Si Jean-Jacques vivait de nos jours, les jurys littéraires de France hésiteraient à le couronner, parce qu'étranger. Etrangers encore Mme de Staël, Stuart-Merrill, Viélé-Griffin, Rod, Moréas, Maëterlinck; or, il faut noter que les prix sont actuellement, sinon nécessaires, du moins utiles pour lancer un écrivain. M. Pierre Mille déplore cet ostracisme si opposé à la conception du XVIII^e siècle (*Le Quotidien*, Paris, 20 fév. 1927).

En 1827, Tenant de La Tour trouva sur les quais de la Seine un exemplaire de *l'Imitation* annoté de la main de Rousseau. C'est le récit de cette aubaine, et la description du volume, que relate M. Heinz Hoffacker pour la colonie allemande en Argentine (*J.-J. Rousseau und Thomas von Kempen*, dans la *Deutsche La Plata Zeitung*, Buenos-Ayres, 25 sept. 1928).

M. C. V. publie dans les *Débats*, 19 décembre 1927, une note piquante et peu sûre: *la Capitation de J.-J. Rousseau*. Le Citoyen aurait refusé, en 1772, de payer cet impôt personnel auquel tout laïc était astreint, et il en aurait obtenu la dispense.

Jean-Jacques à Glérolles! On s'étonne que cette anecdote apocryphe reparaisse périodiquement, tel le serpent de mer (Pierre Valjean, dans la *Semaine littéraire*, Genève, 11 juin 1927). De même acabit le récit de O. D. dans le *Conteur vaudois*, Lausanne, 17 septembre 1927: « A-Propos. On prétend que Rousseau et Voltaire, lorsqu'ils étaient en compagnie, se lançaient assez souvent des lazzis. Or, un jour, ils furent tous deux invités à la table d'une commune amie; Voltaire avait accepté l'invitation à condition que Rousseau se taise et ne soit autorisé à prononcer que quatre mots pendant toute la durée du repas. Voltaire, beau parleur, faisait les frais de la conversation et ne tarissait pas d'éloges envers l'aimable hôtesse. Il trouva les huîtres portugaises spécialement de son goût, se régala fort et déclara bien hautement qu'il en mangerait autant que Samson avait tué de Philistins. — Avec la même mâchoire, s'empressa d'ajouter Rousseau en plaçant ses quatre mots tolérés ».

On lit dans les *Pensées de Mme de Charrière* choisies par Mlle Gabrielle Godet, Genève, 1928, cette remarque malicieuse sur Voltaire et Rousseau: « Pourquoi un Panthéon? Pourquoi des apothéoses? Voltaire et Rousseau, à votre avis, ressemblent-ils à des dieux?... J'ai toujours cru que Rousseau et Voltaire étaient jaloux de Jésus-Christ, désespérant de faire une si longue sensation et d'étendre leur influence sur tant de lieux et de siècles ».

Plusieurs traits d'esprit de Rousseau sont cités dans l'*Engadiner Post*, St. Moritz, 21 août 1928; ils sont apocryphes.

M. Emile Zavier rapporte dans ses *Souvenirs et Confessions de Francis Carco*, que Jean Pellerin avait donné à son ami Carco, qu'il aimait beaucoup et connaissait bien, le surnom de Jean-Jacques Rousseau-Moulin Rouge (*Vient de Paraître*, 1927, p. 701).

— Relations de Rousseau :

L'auteur des Confessions vu par ses contemporains: récit de la visite que Bernardin de Saint-Pierre fit à la rue Plâtrière en 1771 (*Tribune de Genève*, 6 juillet 1928).

Abauzit consulté par Voltaire; M. P[aul] C[haponnière] remarque pertinemment que ce sage est « le seul homme qu'aimèrent et respectèrent également et en même temps les deux illustres écrivains qui, à partir de 1755, se disputèrent la suprématie à Genève : Jean-Jacques et Voltaire! (*Journal de Genève*, 23 février 1928).

Le fameux acteur Aufresne, de son vrai nom Jean Rival, naquit à Genève le 17 février 1728; un mois plus tard, son père accompagnait Isaac Rousseau dans sa poursuite de Jean-Jacques, et les *Confessions* de dire: «... M. Rival, son ami, horloger,... bel esprit... De plus parfaitement honnête homme, mais dont la littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien » (U. Kunz-Aubert, *Un grand acteur genevois*, dans le *Journal de Genève*, 17 février 1928).

H. F[riderich] consacre un article agréable, avec portrait, à *Un ami de J.-J. Rousseau et de Genève: Capronnier de Gouffecourt* (*Tribune de Genève*, 16 mai 1927).

M. [Edmond] B[ard]e, dans le *Journal de Genève*, 23 août 1928, et M. Girard Bauër, dans l'*Echo de Paris*, 27 septembre 1928 (*Une Idylle retrouvée*), consacrent de charmants articles à l'*Idylle des Cerises* étudiée par MM. Serand.

La Querelle des Charmettes a trouvé en M. Maurice Levailant (*Figaro*, 20 août 1928) un critique doué de sens psychologique, et en M. Philippe van Tieghem (*Nouvelles littéraires*, 22 septembre 1928) un historien méthodique; les deux auteurs adoptent l'hypothèse Schinz-Lawrence (voir ci-dessus p. 392).

L'édition originale des *Confessions* avait laissé en blanc les noms propres; de là la saveur d'une lettre écrite en juillet 1783 par le comte d'Antraigues à Mme de Saint-Huberty: il y nomme Mme de Larnage dont il possède le portrait exécuté à l'âge de 20 ans (Emile Henriot, *D'Antraigues et J.-J. Rousseau*, dans le *Temps*, 2 février 1926).

M. Ernest Klarwill consacre un feuilleton à Thérèse Le Vasseur, d'après le prince de Ligne (*J.-J. Rousseau's Lebensgefährtin*, dans le *Pester Lloyd*, 3 juillet 1928).

Une Bernoise, amie de J.-J. Rousseau: c'est Julie Bondeli (J.-E. Hilberer, dans le *Journal du Jura*, Bienne, 5 novembre 1928).

Dans un article sur *Jean-Jacques, les femmes et l'orthographe*, M. Eugène Thebault relève que « par le temps où il a vécu, l'éducateur d'Emile s'est constamment trouvé en contact avec les femmes les plus délicieusement féminines qui aient jamais existé. Etant donné la façon dont il les a traitées, et dont il en a parlé, il est peut-être permis de soupçonner qu'il ne les a jamais comprises ». Quant à l'orthographe, c'est celle de Rousseau au début de sa carrière; c'est surtout celle de ses exquises correspondantes: le caprice y est de règle (*Information*, Paris, 25 juillet 1928).

J.-J. Rousseau et le jour de Pâques, la rencontre de 1728 (la *Patrie suisse*, Lausanne, 4 avril 1928).

Un peu subtils, les *Propos d'une petite bourgeoise* affirment « qu'une partie des mérites de Mme de Warens échappera toujours aux véritables bourgeoises, non par leur incompréhension de l'amour, mais par l'idéal parfois inaccessible qu'elles s'en font ». L'idylle des Charmettes ne fut ni bourgeoise ni romantique: elle fut, de la part de l'héroïne, toute indulgence et bonté (J. M., dans le *Temps*, 19 juillet 1928).

Les *Mémoires de Mme de Warens* furent une chevaleresque et inutile entreprise de réhabilitation tentée par Amédée Doppet: « Ce qui a survécu d'elle, c'est sa figure idéale, créée par un écrivain prestigieux » (Paul Ginisty, dans le *Petit Marseillais*, 23 août 1928).

M. Corpus Barga dépeint en un style très imagé *Rousseau y Madame de Warens*; c'est en Savoie que Rousseau « découvrit l'Amérique.... Le secret de Rousseau n'est pas un secret de sa nature, c'est un secret de la Nature. Jean-Jacques était une force de la Nature; c'était un émigrant cosmique, tel un fleuve avec son eau limpide et son limon, ses rivages et ses gouffres. La nymphe voisine ne pouvait l'arrêter. La société ni la femme ne pouvaient le rassasier. Il allait en cherchant comme un voyant, aveuglément, quelque chose qui existait déjà dans la conscience. Il voyait la Nature comme l'aurait vue alors un Américain de son génie. La Nature de Rousseau est l'Amérique vierge d'alors ». (*El Sol*, Madrid, 29 septembre 1928).

La *Correspondance générale* incite M. Siegmund Feldmann à redire l'influence de Mme de Warens sur son protégé (*Rousseau's Briefe*, dans la *Kölnische Zeitung*, 7 octobre 1928).

La balustrade d'Annecy, la tombe inconnue de Lémenc (d'après G. Faure) et Théodore (d'après Patin) sont évoquées par Vittoria Alfieri (*Profile di donne : La maman e la ballerina di Rousseau*, dans *Il Messagero*, Rome, 27 décembre 1928).

— Mort; sépulture :

L'article de M. Abatangel concluant à la mort naturelle (cf. ci-dessus, p. 378) a défrayé maintes feuilles, entre autres, hors de France : *La Gazzetta di Puglia*, Bari, 9 février 1928 ; le *Journal du Jura*, Bienne, 11 février ; le *Mondain*, Genève, 25 février ; la *Tribune de Genève*, 14 mars ; le *Courrier saïgonnais*, 15 mars. Certains journaux ont combiné ces renseignements à l'assertion de M. G[eorges] M[ontorgueil] qui tint dans ses mains la tête de Rousseau lors de l'ouverture du cercueil en 1897, et constata que la paroi du crâne était intacte (*Rousseau et son prétendu suicide*, dans *l'Intermédiaire des chercheurs*, 20-30 janvier, col. 78) ; ainsi l'*Œuvre*, 21 février, a parlé de *Deux nouveaux témoignages contre la légende du suicide de J.-J. Rousseau*. F[riderich] de la *Tribune de Genève*, 10 avril, estime aussi que *Les restes de l'auteur de la Nouvelle Héloïse* sont bien ceux retrouvés le 18 décembre 1897 ; ils confirment la mort naturelle ; F. revient sur ce point : *Le repos de la tombe* (19 juillet). Pour A. M. du *Ruy Blas*, 1^{er} novembre 1927, il y a matière à plai-

santer *Les surprises du Panthéon : Ni Voltaire ni Rousseau*. Au premier aurait été substitué un moine, au second un garde national. En revanche, *La Libera Stampa*, Lugano, 16 novembre, admet après M. Cahuet (cf. ci-dessus p. 365) que *I resti di Voltaire e di Rousseau* reposent encore où les déposa la Convention.

— Littérature des pèlerinages et du souvenir :

Dans les *Lectures du Foyer*, Zurich, 29 janvier 1927, M. Marc Ponson énumère les lieux illustres de la Savoie, de Bossey à Chambéry (*Du Léman à la Méditerranée : Etapes littéraires ;* vue des Charmettes). En septembre 1927, la Société d'histoire de la Suisse romande a visité Chambéry et les Charmettes (*Feuille d'Avis de Lausanne*, 28 septembre).

A la poursuite de *Mme de Warens*, M. Gabriel Faure est arrivé au cimetière de Lémenc, où *maman* repose dans une tombe anonyme (*Figaro*, 21 juillet 1928). H. B. pratiqua la même recherche stérile (*Lémenc*, dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 21 septembre).

Môtiers-Travers, l'histoire du bourg, par M. W. Matthey-Claudet, avec illustrations : l'église, l'hôtel-de-ville, le village, la maison de Rousseau au 18^e siècle et aujourd'hui (*Revue du Touring-Club suisse*, Zurich, 15 juillet 1928, p. 249-252).

Le *Courrier du Val-de-Travers*, Fleurier, 26 août 1927, parle de *J.-J. Rousseau au Champ-du-Moulin*.

L'île Saint-Pierre occupe un bon rang parmi les sites célèbres et visités : *Jean-Jacques à l'île de Saint-Pierre*, par Paul Bourquin (*l'Impartial*, Chaux-de-Fonds, 4 juillet 1928, avec vue de la maison du receveur). Sous le même titre, une rêverie de Fernand Boillat (*le Démocrate*, Delémont, 10 septembre 1928). *J.-J. Rousseau et l'île Saint-Pierre*, par Jacquet-Loew, avec portraits de Rousseau d'après Latour et Ramsay (*l'Alsace française*, Strasbourg, 15 juillet 1928). *Auf der St-Peters Insel* (*Emmenthaler Nachrichten*, Münsingen, 7 novembre 1927). *Rousseaus Bieler Tage*, 25-29 Oktober 1765 (*Express*, Bienne, 3 juillet 1928).

Le *Journal de Genève*, 26 juin 1926, donne les lignes suivantes publiées par ses soins un siècle auparavant : « *Le noyer de J.-J. Rousseau*. M. Martin, ébéniste à la Taconnerie, a employé le noyer qui jadis fut planté à Bossey par

J.-J. Rousseau, et dont il est fait question dans les *Confessions*. M. Martin possède toutes les attestations nécessaires des autorités locales de ladite commune pour constater la réalité de ce fait. Il vendra ce bois ou en fera les meubles qu'on pourrait lui commander ».

H. F[riderich] consacre l'un de ses *Feuillets d'histoire genevoise* à narrer *Le culte de Rousseau pendant la période révolutionnaire* à Genève : révocation, le 12 décembre 1792, du décret de 1762 ; apposition, le 28 juin 1793, d'une plaque commémorative sur la pseudo-maison natale du Citoyen, et fête publique; inauguration, le 28 juin 1794, d'un monument à Rousseau au Bastion bourgeois — il fut démoli en 1817 ; inauguration, le 24 février 1835, du monument par Pradier dans l'île des Barques (*Tribune de Genève*, 16 juillet 1928). Le même auteur avait parlé, le 4 août 1927, de *l'île Rousseau, ancien bastion de défense*, mentionnant brièvement les transformations que subirent dès 1583 les bas-fonds et effleurements du Rhône jusqu'à l'inauguration du monument. En août 1828, le *Journal de Genève* publiait la note suivante : « Nous avons la satisfaction d'annoncer au public, que, dans une réunion composée de Genevois de tous les états, l'érection d'un monument à l'auteur d'*Emile* vient d'être unanimement décidée. L'assemblée a de plus arrêté que, pour se procurer les fonds nécessaires, une souscription serait immédiatement ouverte ; que les Genevois seuls auraient le droit d'y prendre part, que cette entreprise étant toute nationale, et chacun devant avoir le désir d'y coopérer, les offrandes les plus minimes seraient reçues ; que les donateurs seront libres de garder l'anonyme ; enfin que des listes de souscription et des bureaux de recettes seront placés à la Société de lecture, dans tous les cercles de la ville et du canton, chez les principaux libraires, et chez Messieurs les commissaires chargés de diriger l'opération. Les commissaires nommés à cet effet sont : MM. Fazy-Pasteur, président ; Dumont ; Bellot, professeur ; Dufour, colonel ; Favre-Bertrand ; Charles Pictet ; Saladin de Crans ; Moulto ; François Duval ; Alexandre Prévost-Martin. Depuis longtemps, le peuple genevois exprimait le vœu d'élever à Jean-Jacques un monument digne du philosophe et de la cité qui le vit naître. Jamais, il faut le dire, on ne pouvait choisir un ins-

tant plus favorable pour réaliser ce projet. M. James Pradier, que ses talents viennent de porter à l'Institut, et dont la réputation est devenue européenne, a voulu consacrer généreusement son ciseau à nous retracer l'image du *Citoyen de Genève*, de l'homme de génie qui rendit de si importants services à l'humanité, et dont l'illustration rejaillit sur notre patrie. C'est donc à un compatriote que nous devons la statue de Rousseau ! Elle aura, par ce fait, le double mérite de réunir et d'offrir à l'admiration de la postérité, les traits du plus célèbre de nos écrivains, et sans doute le chef-d'œuvre du premier de nos artistes ». Le 26 août, la *Gazette de Lausanne* résumait cet appel ; elle le rappela dans ses éphémérides, le 26 août 1928, et le *Journal de Genève* de ce jour imprimait de nouveau le document complet.

— Spectacles, concerts :

La Fédération des Cercles et Associations protestants du Canton de Genève avait inscrit au programme de sa XII^e journée annuelle, 12 juin 1927, la représentation du *Devin* ; la pluie chassa bientôt les acteurs du délicieux théâtre de verdure érigé en plein air, dans cette paroisse de Chêne où furent mariés Isaac Rousseau et Suzanne Bernard.

Au printemps 1927, les mêmes mélodies désuètes de Jean-Jacques enthousiasmaient le lointain public de Dayton, aux Etats-Unis (Ohio) ; cf. Charles Gos, *Choses d'Amérique : une petite ville de province* (*Journal de Genève*, 3 septembre 1927).

— Conférences :

Le 29 janvier 1927, M. Fernand Aubert, bibliothécaire, a commenté sur place les collections d'estampes, livres, manuscrits, bustes et autres souvenirs conservés par le *Musée Jean-Jacques Rousseau*, à Genève.

Le 17 février, M. Pierre Bovet, professeur à l'Université et directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, a prononcé, dans la Salle de l'Athénée à Genève, une conférence sur *Rousseau et Pestalozzi*, à l'occasion du centenaire de la mort du pédagogue zurichois (*Journal de Genève*, 18 février).

Les 19 et 26 mars, M. Jean Prévost, ancien élève de l'École Normale supérieure, a parlé, sous les auspices de l'Union pour la vérité, Paris, de la *Correspondance générale de Rousseau* (*Revue universitaire*, novembre 1927, p. 322-327).

Les 27 et 30 avril, M. Edmond Gilliard, professeur, a évoqué, au Palais de Rumine à Lausanne, la *Passion de Jean-Jacques* (*Gazette de Lausanne*, 29 avril, 5 mai ; *Feuille d'Avis de Lausanne*, 29 avril, 7 mai).

Le 13 mai, en l'Athénée à Genève, la comtesse Tatiana Soukhotina, a prononcé une conférence sur son père, *Tolstoï : en littérature, il aimait Victor Hugo et adorait Rousseau* (*Journal de Genève*, 17 mai).

La Institucion hispano-cubana de Cultura, à La Havane, a entendu en décembre 1927, une conférence du professeur espagnol Luis de Zulueta sur *el Individuo y la Comunidad* ; entre autres points de vue, l'orateur distingua en Rousseau le théoricien de l'éducation privée (*Emile*), et le partisan de l'école publique (*Gouvernement de Pologne* ; voir le compte rendu de Manuel Aznar, dans le *Diario de la Marina*, La Havane, 26 décembre).

Les 10 et 13 janvier 1928, M. Alexis François, professeur à l'Université de Genève, a prononcé à la Sorbonne deux conférences sur *le Rythme dans la prose française : les Origines musicales de la prose lyrique* ; il a déterminé l'apport de Rousseau dans la genèse de la prose cadencée et a noté que la prose de Jean-Jacques transmet le lyrisme aux poètes romantiques. Ces conférences ont été répétées les 25 et 27 janvier aux Cours publics en l'Aula de l'Université de Genève (*Journal de Genève*, 28 janvier).

Le 21 janvier, M. Fernand Aubert, bibliothécaire, a décrit et commenté sur place les *Manuscrits de J.-J. Rousseau* exposés dans les vitrines du Musée de notre Société ; compte rendu de H. F[riderich] dans la *Tribune de Genève*, 24 janvier.

Le 14 février, au cours de la séance annuelle où sont proclamés les résultats des concours de l'Université de Lausanne, M. Paul Sirven rapporta sur le travail couronné de Mlle Elisabeth Clerc : *L'abbé Prévost, précurseur de J.-J. Rousseau, d'après son roman Cleveland*.

Le 8 mars, sous les auspices de la Société genevoise d'études allemandes, M. Henri Reverdin, professeur à l'Université de Genève, a parlé, en l'Athénée, de *Rousseau et Kant*.

Le 24 août devait siéger à Genève le premier Congrès international de Caractériologie ; le programme provisoire pré-

voyait une communication sur *Rousseau und andere Geister*.

D'octobre à décembre 1928, le King's College de Londres a consacré une série de neuf conférences, introduite par le professeur H. J. Laski, aux *Social and Political Ideas of some great French Thinkers of the Age of Reason*, Bossuet, Fénelon, Saint-Pierre, Montesquieu, Voltaire, Helvetius et Holbach, Morelly et Mably ; le professeur F. J. C. Hearnshaw a parlé de Rousseau le 22 novembre.

En novembre, M. Gian Bundi, critique musical, ayant pour collaboratrice Mlle Erika Hellmüller, interprète de la chanson suisse dans les quatre langues nationales, a répété à Berne une conférence-concert consacrée à la chanson populaire helvétique ; sous le titre suggestif de *Beaucoup de langues et une seule chanson*, elle avait déjà charmé les colonies suisses de Huningue, Mannheim, Sarrebruck, Cologne et Strasbourg. « La plus vieille chanson suisse écrite date du XVII^e siècle. Mais c'est au XVIII^e seulement que, sous l'influence de Rousseau, la musique populaire gagne la faveur générale, et que furent publiés des recueils d'airs nationaux ». (*Journal de Genève*, 2 décembre).

Le 3 décembre, M. Isaac Benrubi, privat-docent à l'Université de Genève, a parlé, à la Chaux-de-Fonds, de *Tolstoï et Rousseau* ; ce double centenaire fut célébré sous les auspices de la Société pédagogique.

Au Congrès de la Modern Language Association of America, réuni à Toronto du 27 au 29 décembre 1928, M. Geo. R. Havens a lu une communication, *Voltaire's Marginal Comments on Rousseau* (Commentaires trouvés dans la bibliothèque de Pétersbourg).

— Cours universitaires :

Genève, M. Eugène Choisy, professeur d'histoire ecclésiastique, a fait, en février et en mars 1927, des leçons dont l'objet unique ou principal, était la *Profession de foi du Vicaire savoyard*.

Bâle, hiver 1927-28 ; M. Tappolet a consacré à *Rousseau* les exercices d'interprétation du séminaire de philologie romane.

Fribourg en Suisse, hiver 1927-28 ; M. Moreau a traité l'histoire littéraire *De Fénelon à J.-J. Rousseau*.

Genève, hiver 1927-28 ; M. Pierre Bovet a consacré à l'*Emile* la conférence de pédagogie.

Bâle, été 1928 ; au séminaire d'histoire, M. Hermann Bächtold a étudié le *Contrat social*.

Genève, été 1928 ; cours de vacances (langue et littérature françaises) ; cinq leçons de M. Paul Chaponnière sur *Rousseau*.

Zurich, hiver 1928-29 ; M. Louis Wittmer, privat-docent, a consacré son cours à *Rousseau, l'homme et l'œuvre*.

Amsterdam, hiver 1928-29 ; M. K. R. Gallas, a consacré un cours à *J.-J. Rousseau et son œuvre*.

— Expositions :

Des partitions imprimées et des manuscrits musicaux de Rousseau, appartenant soit à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, soit au Musée J.-J. Rousseau, ont figuré à l'Exposition internationale de musique de Genève, 28 avril au 22 mai 1927 ; voir V. A[ndréossi], *Exposition internationale de musique, section rétrospective : les manuscrits* (*Journal de Genève*, 12 mai). Le jury a décerné un « Prix d'honneur à la Société J.-J. Rousseau, à Genève, pour collection figurant à l'exposition rétrospective », diplôme exécuté en cinq teintes. Un amateur avait prêté le rare volume contenant *Les Six nouveaux Airs du Devin du Village*. Par J.-J. Rousseau. Prix : 5 £. A Paris chez Esprit Libraire, au Palais-Royal, 1799. In-4°.

H. F[riderich] a consacré un article illustré à *Un monument du souvenir. Les collections du Musée Jean-Jacques Rousseau à la Bibliothèque de Genève* (*Tribune de Genève*, 1^{er} mai 1927). Une autre description sympathique est due à Brochiéri, *Escursione estiva tra Rousseau e Voltaire (Il Secolo*, 1^{er} septembre 1928). — On se souvient que ce Musée fut fondé par la Société J.-J. Rousseau qui en demeure propriétaire ; cf. *Annales*, t. XI, p. 253, 259.

Un cahier original des *Confessions* figurait à l'Exposition de la Révolution française, à Paris, février-mars 1928.

En novembre 1928, la Bibliothèque publique de Genève a organisé une exposition commémorant le centenaire de Tolstoï. En bonne place se lisait la lettre d'adhésion de l'écrivain russe à notre Société ; le texte s'en trouve *Annales*, t. I. p. 7.

Un groupement s'est constitué à Genève pour la sauvegarde de la maison de Voltaire aux Délices, sous le patronage d'universitaires parmi lesquels figurent MM. Bernard Bouvier et Louis-J. Courtois, nos président et secrétaire (*Journal de Genève*, 11 décembre 1928).

LA COMMEMORATION
DU CENT-CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Quelques indications glanées dans la presse montrent l'intérêt qu'a suscité cette date dont les journalistes ont pris prétexte pour louer ou pour vitupérer Rousseau en des articles tantôt incisifs, tantôt conçus en termes trop généraux pour être une contribution utile au dossier toujours ouvert de l'influence du philosophe.

Il a paru justifié de consacrer une note au *Balustre d'or*, et de la classer sous la bibliographie française, sans hésiter à distraire de leurs rubriques nationales une demi-douzaine d'articles allemands, espagnols, italiens et suisses.

ALLEMAGNE

- 8 *Uhr Abendblatt*, Berlin, 30 juin : *Jean-Jacques und die Adepten. Zum 150. Todestag Rousseaus. 2. Juli* (avec portrait).
- Altonaer Tageblatt*, Nr. 151 : Paul Landau, *Rousseaus Mission für das Geistesleben der klassischen Epoche*.
- Anzeiger*, Münster, 7 juillet : *Jean-Jacques Rousseau, 1712-78*.
- Bergisch-Märkische Zeitung*, Elberfeld, 30 juin (portrait et brève notice). 2 juillet : Peter Warmund, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Jull*.
- Berliner Allgemeine Zeitung*, 1^{er} juillet : *Natur-Evangelium der Erziehung* [même article que dans le *Berliner Morgenpost*].
- Börsen Courier*, Berlin, 3 juillet : Bernard Guillemin, *Jean-*

- Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag* [conflit entre sa vie et ses théories].
- Börsen Zeitung*, Berlin, 30 juin : Gerhard Budde, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli* [liens étroits entre sa politique et sa pédagogie].
- Berliner Lokal-Anzeiger*, 30 juin : F. Rohrmoser, *Der Herold der Natur. Zum 150. Todestag Jean-Jacques Rousseaus.*
- Berliner-Morgenpost*, 1^{er} juillet : G. Junge, *Natur-Evangelium der Erziehung. Zum Jean-Jacques Rousseaus 150. Todestag* [avec portrait].
- Berliner Tageblatt*, 3 juillet : Peter Epstein, *Rousseau als Musiker. Zum 150. Todestag.*
- Breslauer Zeitung*, Nr. 182 : Paul Landau ¹.
- C. V. Zeitung*, Berlin, 29 juin : Zum 150. Todestage von Jean-Jacques Rousseau. Heinrich Levy, *Rousseau und der deutsche Geist*. W. Kinkel, *Rousseau, der Humanist.*
- Deutsche Allgemeine Zeitung*, Nr. 304 : Georg Fœrster, *Freiheit, Gleichheit, Brüderlichkeit.*
- Deutsche Rundschau*, juin : Hachtmann, *Voltaire und Rousseau. Zu ihrem 150. Todestage* [l'Allemagne actuelle].
- Deutsche Tageszeitung*, Berlin, 2 juillet : Hanns Martin Elster, *Jean-Jacques Rousseau unter uns.* [reproduit du *Hannoverscher Kurier*].
- Deutsches Volksblatt*, Stuttgart, 30 juin.
- Fortbildung*, Berlin, 1^{er} juillet : *Jean-Jacques Rousseau* [portrait avec courte notice].
- Frankfurter Zeitung*, 1^{er} juillet : Hermann Wendel, *Rousseaus Nachhall. Zu seinem hundertfünfzigsten Todestag.*
- General-Anzeiger*, Crefeld, 3 juillet : Richard Blasius, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli.*
- Hannoverscher Kurier*, 30 juin : Otto Forst-Battaglia, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli* [l'écrivain français le plus proche du cœur et de l'esprit de l'Allemagne]. — 1^{er} juillet : Hanns Martin Elster, *Jean-Jacques Rousseau unter uns. Zum 150. Wiederkehr seines Todestages am 2. Juli* [actualité quotidienne de Rousseau, en bien comme en mal].

(1) Ces indications bibliographiques succinctes sont empruntées à la revue *Die Literatur*, septembre 1928, p. 712.

- Illustrierte Zeitung*, Leipzig, 14 juin : Theodor Kappstein, *Jean-Jacques Rousseau. Ein Gedenkblatt zu seinem 150. Todestage am 2. Juli* [avec cinq illustrations].
- Kölnische Volkzeitung*, Cologne, 5 juillet : Otto Forst-Battaglia.
- Königsberger Hart. Zeitung, Sonntagsblatt* 305 : Alfred Wolfenstein.
- Leipziger Neueste Nachrichten*, Nr 183 : Paul Feldkeller.
- Leipziger Tageblatt*, 1^{er} juillet : Fritz Chlodwig Lange, *Der Eroberer des Gefühls. Zu Jean-Jacques Rousseaus 150. Todestage (2. Juli)*.
- Die Literarische Welt*, Berlin, 6 juillet : Egon Friedell, *Rousseau zu seinem 150. Todestag* [avec portrait], [reproduit de la *Neue Freie Presse* de Vienne].
- Die Literatur*, Stuttgart, sept. : J.-J. Rousseau. *Zum 150. Todestag* [brève bibliographie].
- Mainzer Anzeiger*, Mayence, 3 juillet : Rousseau. *Zu seinem 150. Todestag am 3. Juli* (sic).
- Münsterischer Anzeiger*, 2-3 juillet : Otto Forst-Battaglia.
- Neue Badische Landeszeitung*, Nr. 336 : Hanna Hildesheimer.
- Neueste Nachrichten*, Dresde, 1^{er} juillet : Paul Feldkeller, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli*. — 1^{er} juillet : *Zum 150. Todestag Rousseaus* [portrait en Arménien].
- Ostpreussische Zeitung*, Lesezimmer, Nr. 152 : Walter Hammer-Webs.
- Der Reichsbote*, Berlin, 3 juillet : Karl Ruhkopf, *Rousseaus politische Doktrin*.
- Remscheider General Anzeiger*, 1^{er} juillet : Alfred Wolfenstein, *Jean-Jacques Rousseau* [reproduit de la *Saarbrücker Zeitung*].
- Rheinisch-Westfälische Zeitung*, Nr. 329 : Heinrich Taschner.
- Stuttgarter Neues Tagblatt*, 1^{er} juillet : Otto Forts-Battaglia, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli 1928*.
- Tag*, Nr. 158 : Franz Häussler.
- Vorwärts*, Unterhaltungsblatt Nr. 307 : Dora Münch, *Der Bürger von Genf*.
- Vossische Zeitung*, Berlin, 1^{er} juillet : Otto Adler, *Rousseau als Preusse. Zum 150. Todestage* [Pardon, Rousseau devint

Neuchâtelois, non pas Prussien]. — 3 juillet : Otto Ernst Hesse, *Amour de soi. Zu J.-J. Rousseaus 150. Todestag. Welt am Abend*, Berlin, 2 juillet : Arthur Seehof, *Jean-Jacques Rousseau. Zum 150. Todestag des Bekenners und Verkünders* [portrait ; à la classe ouvrière de réaliser l'idéal de Rousseau].

AUTRICHE

Der Abend, Vienne, 30 juin : Sedlitzky, *Der ahnungslose Revolutionär* [portrait ; Rousseau est un petit bourgeois ; article suivi de maximes :] *Für alle Zeiten. Aussprüche Rousseaus*.

Neue Freie Presse, Vienne, 1^{er} juillet : Egon Friedell, *Gedenkblatt für Jean-Jacques Rousseau. Das Phänomen Rousseau* [portrait. Greuze est le peintre du rousseauisme. Article suivi d'extraits:] *Aus J.-J. Rousseaus Schriften. Eine kleine Anthologie*.

Der Tag, Vienne, 3 juillet : *Gluck und Rousseau. Rousseau als Komponist und Kritiker. Zum 150. Todestag Rousseaus und 214. Geburtstag C. W. Glucks am 2. Juli 1928*.

BELGIQUE

Le XX^e siècle, Bruxelles, 8 juillet : *Il y a 150 ans, l'un des pires destructeurs de la Société occidentale naissait* [portrait]. Albéric Cahuet, *Un séjour de J.-J. Rousseau [les Charmettes]*. — *Une opinion de Jules Lemaitre sur J.-J. Rousseau*.

DANEMARK

Politiken, Copenhague, 28 juin : Kai Friis-Møller, *Jean-Jacques Rousseau* [le portrait n'est pas Rousseau].

DANTZIG

Neueste Nachrichten, 2 juillet : Richard Riedel, *Rousseau und wir. Zum heutigen 150. Todestage Rousseaus*.

ESTHONIE

Revaler Bote, 3 juillet : Walter Hammer-Webs, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 3. Juli (sic) 1928*.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Amerikanische Schweizer Zeitung, New-York, 19 juillet :
Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage, 2. Juli 1778 [article emprunté à la presse moyenne suisse ;
 début : *Zur Natur zurück!*]

FRANCE

Dernières Nouvelles, Strasbourg, 2 juillet : Félix Ponteil,
*A propos d'un nouveau cent-cinquantième anniversaire :
 Jean-Jacques Rousseau : « Je sens, donc je suis »*. [Le
 portrait n'est pas Rousseau].
L'Ere Nouvelle, Paris, 27 juin : Louis Laloy, *Demain 28 juin,
 anniversaire de Jean-Jacques Rousseau*
La France de l'Est, Mulhouse, 26 juillet : *Le 150^e anniversaire
 de la mort de Jean-Jacques Rousseau* [reproduit la lettre
 inédite publiée par le *Journal de Genève*].
Strassburger Neue Zeitung, 17 juillet : A. Sartory, *Jean-Jacques
 Rousseau botaniste*.
Le Progrès médical, juillet 1928.

La presse française s'est peu intéressée à cet anniversaire ;
 elle s'est souciée davantage des fêtes d'Annecy, auxquelles
 est consacrée la note suivante.

LE BALUSTRE D'OR

Le 30 juillet 1927, l'*Industriel Savoisien* d'Annecy, lançait,
 sous la signature de M. André-Charles Coppier, peintre-gra-
 veur à Talloires, un appel aux Savoyards pour que fût célé-
 bré en 1928 le deuxième centenaire de l'arrivée de Rous-
 seau dans leur pays ; et le promoteur élaborait un programme
 de ces « fêtes intellectuelles et touristiques » réparties sur
 plusieurs journées, la cérémonie essentielle en devant être
 la dédicace d'un *Balustre d'Or* à la mémoire de Jean-Jacques,
 érigé par souscription des seuls Anneciens. Le Balustre se
 dresserait dans la cour de l'ancien évêché, car c'est là — à
 quelques pas près — que Rousseau vit Mme de Warens pour
 la première fois : « Que ne puis-je entourer d'un balustre
 d'or cette heureuse place ! » (*Confessions*). Ainsi serait

commémoré « l'instant d'éblouissement passionné à quoi, selon Rousseau, nous devons le premier frisson de son génie littéraire et philosophique ».

Cet appel fut reproduit dans le *Journal de Genève* du 16 août 1927, et le projet soutenu par le bâtonnier Henri-Robert, de l'Académie Française ; *le Balustre d'or*, dans la *Revue de France*, 15 février 1928. Un comité se constitua avec l'appui des autorités départementales et municipales.

Le dimanche 22 juillet 1928, à 10 h. 1/2 du matin, fut inauguré le Balustre. Le fer forgé revêtu de dorure dessine des cœurs entrelacés et des pervenches, et se dresse devant la niche où s'abrite la vasque de la fontaine que surmonte une réplique du buste du philosophe par Houdon; sculptée à même la vasque, l'inscription : « Au matin de Pâques fleuries de 1728, Jean-Jacques Rousseau rencontra ici Madame de Warens ». (Excellente photographie dans la *Zürcher Illustrierte*, 24 septembre ; article de Mme Noëlle Roger dans *l'Illustration*, 4 août, p. 136). *L'Industriel Savoisien* du 28 juillet a donné un copieux compte rendu de la cérémonie qui se déroula comme suit : lecture d'un poème de Paul Mugnier sur *la Rencontre de Jean-Jacques Rousseau et de Mme de Warens* ; discours de M. Henri-Robert (publié in-extenso dans le *Gaulois*, 22 juillet; les *Débats*, 24 juillet; *l'Industriel Savoisien*, 28 juillet); M. Fernand David, sénateur de la Haute-Savoie et président du Comité, remit le monument à la Ville d'Annecy (discours in-extenso dans *l'Industriel Savoisien*) : il fut accepté par M. Blanc, maire (*ibid*).

Deux soirées, le samedi 21 et le dimanche 22, furent organisées au Théâtre municipal par la Société du Sou des Ecoles ; le programme comportait de la musique de Mozart et de Rousseau, la déclamation par M. Pierre Proust du poème déjà cité de Paul Mugnier, et d'une pièce composée par Mlle Madeleine Martin : *Le Château de la Tour* (journée de Thônes), l'audition de romances de Rousseau chantées par Mme Olivet-Decompoix, et la représentation du *Devin du Village* (distribution : Colin, M. Charles Denizot, ténor de l'Opéra de Nice ; Colette, Mme Olivet-Decompoix ; le devin, M. Billy, tous deux de l'Opéra de Genève). Au dire de *l'Industriel Savoisien*, c'est la première fois que le *Devin* a été joué en province.

Ces fêtes — leur annonce déjà — inspirèrent quelques articles : Albert Déchelette, *La Fontaine du souvenir* (*Débats*, 13 juillet) ; Léon Savary : *la Rencontre de J.-J. Rousseau et de Mme de Warens* (*Tribune de Genève*, 4 août) ; Giuseppe Torre : *Il grande amore di G. G. Rousseau* (*Mezzogiorno*, Naples, 16 août) ; Etienne Fournol : *La balustrade d'Annecy* (*Le Soir*, Bruxelles, 31 octobre).

D'ailleurs, la presse formula bien des réserves sur l'opportunité d'élever ce modeste monument. Mme Marie-Louise Paileron se prit à redouter que la mode s'en répandît jusqu'à l'abus : *Balustres* (*Figaro*, 31 juillet) ; Jean-Bernard trouva inutile de célébrer la faiblesse d'un adolescent : *La Balustrade d'Or* (*Messenger de Montreux* 8, août) ; Pierre Audiat pensa flétrir Jean-Jacques : *le gigolo de Mme de Warens* (*Paris-Midi*, 22 juillet), mais rétorque Paul Souday (*le Balustre d'Annecy*, dans le *Temps*, 23 juillet), il ne faut pas oublier que le XVIII^e siècle « était l'époque où un gentilhomme ne pouvait accepter d'argent que de son roi ou de sa maîtresse », d'où réplique ironique de M. Audiat : *Commemorons!* (*Paris-Midi*, 23 juillet) ; et *Comœdia*, 23 juillet, de marquer les coups : *Le « gigolo » Jean-Jacques et le « balustre d'or »*, cependant que M. Gabriel-Georges Gaulier veut mettre tout le monde d'accord (*Jean-Jacques et sa « maman »*, dans *Comœdia*, 26 juillet) en citant le poème d'Henry Bataille : *la Dame de Warens*. Un écho berlinois raille et le balustre et la stupidité de la polémique; il rappelle aux organisateurs des fêtes, qu'il est plus aisé de discourir que d'appliquer sincèrement les idées démocratiques et naturalistes de Rousseau (Ali-Baba, *Der ausgehaltene Moralist. Ein hässlicher Streit um J.-J. Rousseau*, dans *Die Welt am Abend*, 20 août).

Il va sans dire que l'Eglise a donné son opinion officiellement ; M. l'abbé Venance Corbet dans un éditorial : *Le demi-fou malfaisant qu'on veut fêter à Annecy* (*La Croix de la Haute-Savoie*, 22 juillet) ; Monseigneur du Bois de la Ville-rabel, évêque d'Annecy, dans une lettre-protestation adressée au dit rédacteur (*Revue du Diocèse*, Annecy, 27 juillet. *La Croix de la Haute-Savoie*, 29 juillet). Et le 29 juillet encore, l'abbé Corbet (*Le balustre d'or*) convie les fidèles à demander « aux gens du balustre ce qu'ils pensent de Lourdes et des pèlerinages qui s'y font... Ils vous diront que c'est ridi-

cule. Tandis que le balustre d'or a toute la ferveur des fiévreux de J. J. sur le dernier cri de la religion moderne, la seule qui trouve grâce devant la petite science. » — Le mot juste pourrait bien venir de Madrid : « Pero la prosa di Juan Jacobo Rousseau, sobre todo en los primeros libros de las *Confesiones*, es de oro fino, mientras que la balustrada que se ha puesto en Annecy es, naturalmente, de oro falso. Se ha falseado la imagen ». (Corpus Barga, *Rousseau y Madame de Warens*, dans *El Sol*, 29 sept) : « Mais la prose de J.-J. Rousseau, surtout dans les premiers livres des *Confessions*, est d'or fin, tandis que la balustrade érigée à Annecy est, naturellement, d'or faux. L'image est faussée ».

HONGRIE

Pester Lloyd, Budapest, 1^{er} juillet : Georg Keeskeméti, *Jean-Jacques Rousseau. Zur 150. Jahreswende seines Todes (2. Juli 1778)*.

ITALIE

Edinost, Trieste, 10 juillet : Pavel Bojan, *Jean-Jacques Rousseau*.

POLOGNE

Glos narodu, Cracovie, 26 novembre : Rajmud Bergel, *W 150-ta rocznice zgonu Jana Jakoba Rousseau'a* [la mort de Rousseau rappelle les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*].

Polska Zbrojna, Varsovie, 5 août : P., *150-letnia rocznica zgonu Jana Jakoba Rousseau*.

Przegląd Współczesny, Cracovie, décembre 1928 : Otto Forst-Battaglia, *Dwie rocznice : Voltaire-Rousseau (w 150-lecie zgonu)*.

Tygodnik Ilustrowany. Varsovie, juillet : Z. Debicki [poème sur Rousseau].

Wiadomosci Literackie, Varsovie, 5 août : Otto Forst-Battaglia, *Zagadka Russa. W sto piecdziesiata rocznice smierci (L'Enigme de Rousseau. A propos du cent-cinquantième anniversaire de sa mort)*. [7 illustrations].

SARRE

Saarbrücker Zeitung, 30 juin : Alfred Wolfenstein, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli.*

SUISSE

Courrier de Leysin, 6 juillet : J. Pr., *L'écrivain Jean-Jacques Rousseau («Honoré les grands hommes... »)*¹

L'Effort, La Chaux-de-Fonds, 12 juillet : T. G. Masaryk, *Jean-Jacques Rousseau*. [Extrait et traduit de l'ouvrage paru en 1896-97, *L'Homme moderne et la Religion*].

L'Express, Bienne, 3-4 juillet : J. Pr., *L'infortuné Jean-Jacques («Honoré les grands hommes... »)*

Feuille d'Avis de Lausanne, 4 juillet : 2 illustrations, Buste de Rousseau par Houdon ; Maison Roguin à Yverdon où séjourna Rousseau (sans texte).

Feuille d'Avis de Montreux, 3 juillet : *Le 150^e anniversaire de la mort de J.-J. Rousseau* (buste par Houdon). — J. Pr., *L'infortuné Jean-Jacques («Honoré les grands hommes...»)*

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 2 juillet : *Le 150^e anniversaire de la mort de J.-J. Rousseau* (buste par Houdon). — 7 juillet : G. P., *A propos d'un cent-cinquantième. Jean-Jacques Rousseau à Môtiers* (avec 2 vues : maison Roguin, à Yverdon ; maison du receveur à l'île Saint-Pierre).

Feuille d'Avis des Montagnes, Le Locle, 4 juillet : J. Pr., *Le 150^e anniversaire de la mort de J.-J. Rousseau («Honoré les grands hommes... »)*, avec le buste par Houdon.

Guguss', Genève, 5 juillet : [Louis Bron], 1878-1928, *Jean-Jacques Rousseau réhabilité !* Gravures d'après les dessins de Gustave Wendt [texte d'après Louis Dumur].

L'Impartial, La Chaux-de-Fonds, 3 juillet : P. B., 2 juillet 1778. *Le 150^e anniversaire de la mort de J.-J. Rousseau* (avec buste par Houdon). — 4 juillet : Paul Bourquin, *Jean-Jacques à l'île Saint-Pierre* (avec vue de la maison du receveur). — 5 juillet : J. Perrier, *Jean-Jacques Rousseau*. — 9 juillet : Tony Roche, *Sur Rousseau* [responsable peut-être de la grande guerre !]

(1) Article reproduit par un grand nombre de feuilles locales.

- Journal du Jura*, Bienne, 3 juillet : H. K., *En mémoire de deux anniversaires. De Voltaire à J.-J. Rousseau. Aux Délices, à Châtelaine et à Ferney. Anecdotes.* — 7 juillet : J. E. Hilberer, *Autour d'un anniversaire. Le prestige de Rousseau.*
- Le Jura bernois*, Saint-Imier, 29 juin : W. Renfer, *Réhabilitation de Jean-Jacques* [d'après J. Delteil].
- Messenger des Alpes*, Aigle, 3 juillet : J. Pr. *L'infortuné Jean-Jacques* («Honorer les grands hommes... »)
- Nord vaudois*, Yverdon, 10 juillet : (même article).
- La Patrie Suisse*, Lausanne, 4 juillet : Le Solitaire, *Jean-Jacques est mort il y a cent-cinquante ans* (avec 4 illustrations ; la maison natale est apocryphe).
- Le Peuple genevois*, 7 juillet : *Glorifions J.-J. Rousseau.*
- La Suisse*, Genève, 2 juillet : Noëlle Roger, *La mort de Jean-Jacques Rousseau.* — 14 juillet : Zed [Charles Martinet], *Au jour le jour* [badinage placé dans la bouche de Rousseau].
- La Sentinelle*, La Chaux-de-Fonds, 12 juillet : Paul Rives, *Hommage à Rousseau. Comment le grand penseur solitaire a posé le problème social* [reproduit du *Populaire*].
- La Tribune*, Lausanne, 2 juillet : (portrait de Rousseau).
- La Tribune de Genève*, 2 juillet H[enri] F[riderich]. *Autour d'un cent-cinquantième anniversaire. L'Œuvre et la Pensée de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève* (avec 2 portraits). 3 et 25 juillet : *Parlons de tout* [échos].
- Aargauer Tagblatt*, Aarau, 2 juillet : *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli 1928.*
- L'Abeille*, Lucerne, 11 août. *Rousseau* [4 vues avec brève notice].
- Anzeiger*, Uster, 2 juillet : *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage, 2. Juli 1778 (Zur Natur zurück)* ¹.
- Anzeiger für das Limmatthal*, Altstetten, 30 juin (même article).
- Appenzeller Landes-Zeitung*, Trogen 20 juin (même article).
- Appenzeller Volkswacht*, Hérisau, 29 juin : Karl Dörr, *Der Bürger von Genf. Zum 150. Todestage von Jean-Jacques Rousseau am 2. Juli.*

(1) Article reproduit par un grand nombre de feuilles locales.

- Appenzeller Zeitung*, Hérisau, 2 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag, 2. Juli 1778.*
- Arbeiter Zeitung*, Schaffhouse, 4, 5, 6 juillet: Paul Braun, *Jean-Jacques Rousseau. Zum 150. Todestag. Gestorben am 2. Juli 1778.*
- Arbeiter Zeitung*, Winterthur, 2 juillet: Erich Walter Unger, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli.*
- Der Baselbieter*, Sissach, 5 juillet: Gottlieb Wyss, *Jean-Jacques Rousseau.*
- Basler Anzeiger*, Bâle, 30 juin (*Zur Natur zurück*).
- Basler Nachrichten*, Bâle, 1^{er} juillet: Otto Forst-Battaglia, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 50. Todestag (sic), 2. Juli 1928.* — 2 juillet: *Zum 150. Todestag von Jean-Jacques Rousseau, 2. Juli* (trois portraits de Rousseau).
- Berner Tagwacht*, Berne, 2 juillet: Stefan Zweig, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli* [article suivi d'un extrait :] *Jean-Jacques Rousseau, Arbeiten, unerlässliche Pflicht.*
- Berner Jura*, Delémont, 4 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage am 2. Juli 1778.*
- Berner Wochenblatt*, Spiez, 6 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zum 150. Todestage am 2. Juli.*
- Bischofszeller Zeitung*, Bischofszell, 3 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage, 2. Juli 1778.*
- Bote vom Untersee*, Steckborn, 10 juillet: J. Ugt, *Jean-Jacques Rousseau.*
- Bülach-Dielsdorfer Volksfreund*, Bülach, 30 juin (*Zur Natur zurück*).
- Bund*, Berne, 1^{er} juillet: Oskar Ewald, *J.-J. Rousseau in der Gegenwart. Zum 150. Todestage, 2. Juli.*
- Davoser Zeitung*, Davos, 2 juillet (*Zur Natur zurück*).
- Emmenthaler Nachrichten*, Münsingen, 29 juin (même article). 4 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage, 2. Juli* [avec portrait].
- Engadiner Post*, St. Moritz, 10 et 12 juillet: Carl Camenisch, *Jean-Jacques Rousseau und die Alpenwelt. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli* [Rousseau, admirateur de la montagne, louait les vertus curatives de l'air ensoleillé des sommets].

- Express*, Bienne, 2 juillet : 150^e anniversaire de la mort de J.-J. Rousseau (2 juillet). Zum 150. Todestag von J.-J. Rousseau am 2. Juli [buste par Houdon].
- Freier Argauer*, Aarau, 7 juillet: Hermann Wendel, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem hundertfünfzigsten Todestag.*
- Freier Rätler*, Coire, 28 juin (*Zur Natur zurück*).
- Fricktaler Bote*, Frick, 30 juin (même article).
- Hochwacht*, Winterthur, 26 mai: Richard Franz, *Voltaire und Rousseau. 150. Jahre nach ihrem Tode.* — 2 juillet: K. W., *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli.*
- In freien Stunden*, Zurich, 30 juin: *Jean-Jacques Rousseau. Zum 150. Todestage* [avec 2 illustrations, dont l'apocryphe maison natale].
- Kämpfer*, Zurich, 9 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestage.*
- Landschäftler*, Liestal, 30 juin: Heinrich Taschner, *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli.* — 2 juillet: *Zum 150. Todestag von J.-J. Rousseau am 2. Juli* [buste de Houdon].
- Lectures du Foyer*, Zurich, 7 juillet (2 illustrations; édition française de la revue *In freien Stunden*).
- Luzerner Tagblatt*, Lucerne, 3 juillet: *Zwei Gedenktage* [deux anniversaires: Voltaire et Rousseau]. — 5 juillet: *Geistiger Hochmut* [polémique avec le *Vaterland*, catholique, au sujet de la morale de Jean-Jacques]. — 14 juillet: C. K., *Die Entdeckung der Gebirgsschönheit durch Rousseau* [Rousseau a découvert la beauté de la montagne].
- National Zeitung*, Bâle, 1^{er} juillet: *Carlo Goldoni über Jean-Jacques Rousseau.*
- Neue Aargauer Zeitung*, Aarau, 7 juillet: *Jean-Jacques Rousseau.*
- Neue Bündner Zeitung*, Coire, 3 juillet (même article).
- Neue Zürcher Zeitung*, Zurich, 1^{er} juillet: B. F[enigstein], *Jean-Jacques Rousseau zu Hause. Zum 150. Todestag des Philosophen* [d'après les *Annales Rousseau*, XVII]. — 2 juillet: C. M., *Die Forderung. Zur 150. Wiederkehr von J.-J. Rousseaus Todestag* [Rousseau animateur]. — 4 juillet: Graf Carl v. Klinckowstroem, *Rousseau als Flugtechniker. Zum 150. Todestag des Philosophen, 2. Juli 1928* [Le Nouveau Dédale].

- Neues Winterthurer Tagblatt*, Winterthur, 2 juillet: Zum 150. Todestag von J.-J. Rousseau am 2. Juli [buste par Houdon] (Zur Natur zurück).
- Ostschweiz*, Saint-Gall, 10 juillet: Joseph Hauser, *Rousseaus pädagogisches Erbe. Zu dessen 150. Todestag.*
- Sankt-Galler Tagblatt*, Saint-Gall, 2 juillet: Alice Mettler, *J.-J. Rousseau als Musiker. Zu seinem 150. Todestag.*
- Schaffhauser Intelligenzblatt*, Schaffouse, 2 et 3 juillet: O. Tanner, *Jean-Jacques Rousseau. Zur Wiederkehr seines 150. Todestages am 2. Juli 1928.*
- Schweizer Bodensee Zeitung*, Romanshorn, 2 juillet (Zur Natur zurück).
- Schweizer Familie*, Zurich, 30 juin: F. V., *Jean-Jacques Rousseau. Zum 150. Todestage, 2. Juli 1778* [article avec 6 illustrations, suivi d'extraits]: *Kernworte aus Rousseaus Werken.*
- Schweizer Familien Wochenblatt*, Zurich, 30 juin: Robert Jakob Lang, *Jean-Jacques Rousseau, 2. Juli 1778-2. Juli 1928* [avec portrait par Largillière !!].
- Schweizer Heim*, Zurich, Nr 30: *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag* [avec illustrations].
- Schweizer Illustrierte Zeitung*, Zurich, 2 Juillet: A. Hüppy, *Jean-Jacques Rousseau. Zur 150. Wiederkehr seines Todestages* [avec 6 illustrations].
- Seeländer Bote*, Bienne, 30 juin: O. H., *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Todestag, 2. Juli 1778.*
- Solothurner Anzeiger*, Soleure, 2 juillet: K. W., *Jean-Jacques Rousseau. Zu seinem 150. Geburtstag (sic) am 2. Juli.*
- Solothurner Tagblatt*, Soleure, 3 juillet: Ant. B., *Jean-Jacques Rousseau. Widmung an Dr. K. W. im Solothurner Anzeiger* [article polémique].
- Tagesanzeiger*, Zurich, 3 juillet: *Goldoni über J.-J. Rousseau.*
- Thurgauer Arbeiter Zeitung*, Arbon, 4, 5 et 7 juillet: *Jean-Jacques Rousseau. Zum hundertfünfzigsten Todestag.*
- Thurgauer Tagblatt*, Weinfelden, 7 juillet (Zur Natur zurück).
- Thurgauer Volksfreund*, Kreuzlingen, 2 juillet (même article).
- Vaterland*, Lucerne, 2 juillet: K. W., *Jean-Jacques Rousseau* (même article que dans le *Solothurner Anzeiger*). — 4 juillet K. W., *Eine «edelste Gestalt der Weltgeschichte»* [polémique de l'organe catholique avec la feuille libérale]

Luzerner Tagblatt à propos de Voltaire et de Rousseau]. —
2 juillet: *Und wiederum Voltaire und Rousseau* [suite de
la polémique].

Volksfreund, Flawil, 2 juillet (*Zur Natur zurück*).

Volksrecht, Zurich, 2 juillet: Eric Walter Unger, *Jean-Jacques
Rousseau* (même article que dans l'*Arbeiter Zeitung* de
Winterthur).

Volkstimme, Saint-Gall, 29 juin: Karl Dörr, *Der Bürger von
Genf* (même article que dans l'*Appenzeller Volkswacht*).

Volkstimme aus dem Frickthal, Rheinfelden, 7 juillet: *Jean-
Jacques Rousseau* (même article que dans le *Berner Jura*).

Volkszeitung, Pfäffikon, 30 juin (*Zur Natur zurück*).

Der Weggefährte (supplément littéraire des journaux suivants:
Basler Vorwärts, *Schaffhauser Arbeiterzeitung*, *Kämpfer*),
28 juillet: *Jean-Jacques Rousseau*.

Wochenblatt, Pfäffikon, 30 juin (*Zur Natur zurück*).

Zentralschweizer Arbeiterblatt, Lucerne, 7 juillet: M. S., *J.-J.
Rousseau ein Vorläufer des Sozialismus. Ein Gedenktag
zu seinem 150. Todestag am 2. Juli 1778*.

Zürcher Volkszeitung, Zurich, 29 juin: H. T., *Jean-Jacques
Rousseau. Zu seinem 150. Todestag am 2. Juli*.

TCHECOSLOVAQUIE

Bohemia, Prague, 9 septembre: *Rousseaus Bedeutung für den
Alpinismus*.

L'Europe centrale, Prague, 28 juillet: Daniel Essertier, *Masa-
ryk et J.-J. Rousseau* [Reproduit de la *Revue Française
de Prague*].

Prager Presse, Prague, 1^{er} juillet: T. G. Masaryk, *Jean-Jacques
Rousseau. Zum 150. Todestag am 2. Juli* [Extrait et tra-
duit de l'ouvrage paru en 1896-97, *L'Homme moderne et
la Religion*].

ERRATA DU TOME XVII (1926)

P. 91. La lettre de Coindet, publiée en 1925 par M. Y. Dubosq, *le Livre français en Hollande*, était inédite lorsqu'il la communiqua à la rédaction des *Annales*; un accident empêcha qu'elle parût au tome XVI.

P. 148, l. 5, *après septembre 1764, ajoutez*: celle du fameux Tissot, qui eut la consolation de passer deux heures avec le philosophe persécuté, en mars 1765 (Sévery, *le Comte et la Comtesse Goloukine et le médecin Tissot*. Lausanne, 1928, in-16, p. 32).

P. 194, l. 10, huitième jour, *lisez* neuvième jour (correction signalée par l'auteur).

P. 349, Ritter, Eugène. *Notes et recherches*, XI, I, 235, *lisez*: XI, 1-235.

TABLE DES MATIÈRES

LA QUERELLE ROUSSEAU-HUME, par MARGARET H. PEOPLES

<i>Préface</i>	1
<i>Chapitre premier</i> : DÉPART ET VOYAGE. — L'Angleterre proposée comme asile : les premiers rapports avec Hume. — Indécision de Rousseau : conseils de ses amis. — Rousseau à Paris. — La prétendue <i>Lettre du roi de Prusse</i>	7
<i>Chapitre II</i> : L'ÉTABLISSEMENT DE ROUSSEAU EN ANGLETERRE. — Accueil à Londres. — Choix d'une maison de campagne. — Projet d'une pension du roi. — Départ pour Wooton et affaire de la voiture de retour	34
<i>Chapitre III</i> : ÉVÉNEMENTS QUI MÈNENT A LA QUERELLE. — La <i>Lettre du roi de Prusse</i> en Angleterre. — Réponses à la protestation de Rousseau	60
<i>Chapitre IV</i> : LES GRIEFS DE ROUSSEAU ATTEIGNENT LE POINT CULMINANT. — L'influence de Thérèse. — Rousseau refuse de se laisser convaincre. — Encore la question de la pension royale. — L'attitude de Hume devant le silence de Rousseau. — La <i>Lettre du 10 juillet</i>	75
<i>Chapitre V</i> : RÉPERCUSSION DE LA <i>Lettre du 10 juillet</i> . — Hume sollicite et reçoit des conseils. — Réponse à la <i>Lettre</i> . — <i>Lettre à Madame de Meinière</i> . — Réserve de Rousseau	123

Chapitre VI: LA PUBLICATION DE L'Exposé succinct. — Paris conseille une publication. — Les voix contraires. — Hume se met au travail. — Paris commence la publication. — L'édition anglaise. — L'effet de la brochure sur Hume. — Hume s'excuse auprès de Walpole. — <i>The Concise Account</i> paraît	149
Chapitre VII: VOLTAIRE ET LA QUERELLE. — Les griefs de Voltaire. — La <i>Lettre à Pansophe</i> . — Voltaire apprend la querelle. — La <i>Lettre à Hume</i>	194
Chapitre VIII: L'OPINION DU PUBLIC SUR LA QUERELLE. — Les correspondances privées. — Madame du Defand. — Tronchin. — Agitation à Paris et à Londres. — Les Bas-Bleus. — Une Suisse. — <i>The Savage Man</i> . — Boswell et la querelle. — La correspondance demi-publique. — Bachaumont. — <i>La Correspondance littéraire</i> . — <i>L'Année littéraire</i> . — Brochures et articles de journaux. — La réaction de Rousseau. — L'attitude de Hume après la querelle	216
Chapitre IX: LA QUESTION DE LA PENSION EST REPRISÉ. ..	258
Chapitre X: LE DÉPART DE ROUSSEAU. — Souvenir que Rousseau gardait de l'Angleterre. — Effet produit sur Hume par ce départ. — Une prétendue <i>Lettre de Rousseau à Davenport</i>	275
Chapitre XI: EPILOGUE	292
Appendice A: Quelques indications sur des brochures et des articles qui ont paru au sujet de la querelle	298
Appendice B: Articles, satires, vers, etc., sur Rousseau parus dans la <i>Saint James's Chronicle</i>, 1766....	307
Appendice C: Une <i>Lettre inédite de David Hume</i> relative au séjour de Rousseau en Angleterre.....	320
Notice bibliographique	322

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1922, 1924, 1925 et 1926	333
Bibliographie des années 1927 et 1928.....	339
<p>Allemagne, p. 339 — Angleterre, p. 344 — Belgique, p. 352 — Bulgarie, p. 353 — Etats-Unis d'Amérique, p. 354 — France, p. 357 — Hollande, p. 394 — Hongrie, p. 395 — Italie, p. 399 — Pologne p. 400 — Russie, p. 401 — Suède, p. 401 — Suisse, p. 402.</p>	
<p>Par I[SAAC] B[ENRUBI], G[EORGES] B[ERGUER], AUG[USTE] B[OUVIER], B[ERNARD] B[OUVIER], P[AUL] C[HAPONNIÈRE], L[OUIS] J[OHN] C[OURTOIS], K[AREL] R[UDOLF] G[ALLAS], CARL GÜNTHER, E[DMOND] L[ANGENBACH], W[ALTHER] M[ÜLLER], F[RANCK] P[ILLIONEL], LAJOS RACZ, A[LBERT] R[OUSSY], F[RANÇOIS] R[UCHON], R[AYMOND] DE SAUSSURE, ALBERT SCHINZ, ALB[ERT] SECHEHAYE, A[RTHUR] L[YTTON] SELLS, J[EAN] V[IOLETTE], H[ENRI DE] Z[IEGLER].</p>	
<p>Il est parlé des ouvrages de L. ABATANGEL, 378 — A. ARMANDY, 361 — L. AURENCHÉ, 379 — ED. BARDE, 402 — V. BARILE, 399 — M. BARISKA, 395 — M. BARRÈS, 362, 379 — M. BENEDEK, 397 — A. BESNARD, 362 — AD. VAN BEVER, 357 — G. BISKAS, 397 — P. BIZZILLI, 353 — K. BOSCH, 340 — M. BOY DE LA TOUR, 405 — BOY-ZELENSKY, 400 — H. W. BRANN, 334 — C. BRINTON, 354 — A. BROU, 363 — L. BRUNSCHVIG, 364 — H. BUFFENOIR, 379 — CH. BURNEY, 347 — A. CAHUET, 365 — J. CALEMARD, 380 (<i>quater</i>) — P. CHAPONNIÈRE, 405 — S. COCULESCO, 335 — T. I. COOK, 350 — H. DARTIGUE, 382 — H. DEHERAIN, 383 — J. DELTEIL, 367 — M. DENARIÉ, 383 — H. DENHARDT, 339 — G. L. DICKINSON, 347 — J. B. DOMEQ, 361 — G. DOST, 339 — L. P. DUBOIS, 393 — TH. DUFOUR, 359 — L. DUMONT-WILDEN, 367 — E. EGGI, 368 — P. D'ESPEZEL, 383 — R. EVROT, 368 — A. FEDERMANN, 402 — E. A.</p>	

FÉRARD, 380 — E. FINACZY, 397 — I. FLANDRIN, 357 — J. G. FLETCHER, 344 — O. FORST DE BATTAGLIA, 400 (*bis*) — A. FRANZ, 344 — C. A. FUSIL, 383 — C. H. GLOVER, 347 — Ch. Gos, 384 — ED. GOSSE, 348 — L. GUIMBAUD, 369 — D. HALÉVY, 393 — H. HAMEL, 340 — A. HÆMEL, 340 — G. HANOTAUX, 385 — B. HENCZE, 395 — E. HENRIOT, 369, 385 (*bis*) — HENRI-ROBERT, 376 — J. E. HILBERER, 405 — R. HÖNIGSWALD, 344 — R. HUBERT, 369 — J. JACQUET, 370 — J. DE LACRETELLE, 371 — R. LAFORGUE, 386 — H. J. LASKI, 350, 354 — I. LAWRENCE, 392 — G. LECOMTE, 358 — F. DE L'ÉGLISE, 385 — M. LEVAILLANT, 387 — L. F. H. LOWE, 355 — LOWENTHAL, 387 — M. I. MARKOVITCH, 371 — L. MAURY, 374 — J. MAYOR, 406 — E. MEYER, 388 — F. MICHAUD, 380 (*bis*) — D. MORNET, 360, 388 — J. NAGY, 398 — M. NEESER, 407 — A. NICOLL, 348 — E. M. NUTTALL, 347 — M. L. PAILLÉRON, 389 — M. PAQUOT, 388 — H. DU PASSAGE, 389 — J. PATIN, 390 — J. PERDIJN, 352 — P. P. PLAN, 359 — J. M. RAMEIKERS, 394 — L. RÉAU, 375 — E. REFARDT, 464 — E. H. REISNER, 355 — P. RITTERBUSCH, 339 — M. N. ROSANOV, 401 — L. ROUGIER, 391 — E. E. ROVILLAIN, 408 — G. RUDLER, 347 — M. SADLER, 348 — K. A. SARAFIAN, 356 — A. SCHINZ, 356, 376, 391, 392 — H. SÉE, 392 — C. SEGRE, 400 — E. SEILLIÈRE, 377 — A. L. SELLS, 351 — F. SERAND, 377 — J. SERAND, 377 — W. DE SÉVERY, 404 — L. SEYLAZ, 408 — L. P. SHANK, 356 — M. SOURIAU, 378 — D. SPRENGEL, 338, 401 — A. STROBEL, 341 — H. TAINE, 393 — P. TEISSONNIÈRE, 352 — A. THIBAUDET, 407 — V. TOLNAI, 393 — B. TOTH, 399 — J. TRESNON, 351 — F. VANDÉREM, 380 — G. VARIOT, 393 — CH. VELLAY, 394, 409 — E. WEISS, 342 — P. WERNLE, 333, 343 — G. WILDENSTEIN, 362 — A. WOLFGANG, 344.

Revue des bibliographies 410

CHRONIQUE

Extraits des procès-verbaux des séances du Comité	412
Hippolyte Buffenoir (1847-1928), notice nécrologique, par MAXIMILIEN BUFFENOIR	414
Le Prince Léon Radziwill, notice nécrologique, par ROBERT BURNAND	420
Eugène Ritter (1836-1928), notice nécrologique, par B[ERNARD] B[OUVIER]	421
Archives Jean-Jacques Rousseau	428
Chronique générale	429
Auteurs, orateurs, artistes cités: ALBRIER, 437	
— A. ALEXANDRE, 439 — V. ALFERI, 453 — A. VON ARX, 443 — F. AUBERT, 456, 457 — M. AZNARD, 457	
— L. BARTHOU, 434 — C. BARGA, 453 — H. BÆCHTOLD, 459 — ED. BARDE, 451 — A. BELLESSORT, 440 — I. BENRUBI, 458 — CH. BERNARD, 443 — L. BERTRAND, 439 — F. BOILLAT, 454 — H. BORDEAUX, 446 — C. BOURGEOIS, 436 — P. BOURQUIN, 454 — B. BOUVIER, 460 — P. BOVET, 456, 459 — BROCHIERRI, 459 — G. BUNDI, 458 — B. CAMACHO, 447 — A. CAPRI, 448 — F. LARRY, 440 — P. CHAPONNIÈRE, 449, 451, 459 — E. CHARBONNEAUX, 446 — M ^{me} DE CHARRIÈRE, 451 — J. A. CHAUVET, 434 — E. CHOISY, 458 — H. CLAVIER, 443 — E. CLERC, 457 — L. J. COURTOIS, 460 — W. CUENDET, 441 — L. DAUDET, 444 — O. DAVID, 449 — J. DELTEIL, 443 — A. DESCOEUDRES, 446 — DESENNE, 436 — P. DESLANDES, 439 — DEVÉRIA, 436 — E. DOUMERGUE, 443 — D. ESSERTIER, 444 — FABER, 441, 442 — G. FAURE, 454 — S. FELDMANN, 453 — L. FLORENTIN, 439 — A. FORNEROD, 448 — A. FRANÇOIS, 457 — H. FRIDERICH, 451, 453, 455, 457, 459 — C. A. FUSIL, 445 — K. R. GALLAS, 459 — GALLO, 446 — A. GAUVAIN, 441 — A. GERBAULT, 440 — M. GILARDI, 445 — E. GILLIARD, 457 — P. GINISTY, 452 — CH. GOS, 456 — G. R. HAVENS, 458 — F. J. C. HEARNshaw, 458 — E. HÉDOUIN, 436 — E. HENRIOT, 452 —	

H. HERTZ, 445 — J. E. HILBERER, 452 — H. HOFF-
 ACKER, 450 — JAQUET-LOEW, 454 — E. JALOUX,
 447 — E. KLARWILL, 452 — U. KUNZ-AUBERT, 451 —
 J. DE LACRETELLE, 444 — M^{me} LAMOTHE, 437 —
 P. LANDORMY, 448 — C. DE LAST, 437 — LEPRINCE,
 436 — LEROUX, 436 — M. LEVAILLANT, 452 —
 E. L'HUILLIER, 449 — P. LONG, 448 — A. M., 453
 — J. M., 439 — MALLET, 437 — W. MATTHEY-CLAU-
 DET, 454 — H. MAURER, 437 — P. MILLE, 450 —
 G. MONTORGUEIL, 453 — Prof. P. MOREAU, 458 —
 MOREAU LE JEUNE, 437 — J. MUGNIER, 449 — F.
 NEUGASS, 439 — R. NIEDERHAUSEN, 436 — H. DU
 PASSAGE, 446 — H. PERROCHON, 442 — J. DE PIER-
 REFEU, 446 — M. PONSON, 454 — A. POSADA, 447
 — G. DE POURTALÈS, 448 — J. PRADIER, 437 —
 J. PREVOST, 456 — G. RAGEOT, 443 — H. REVERDIN,
 457 — T. S., 439 — E. SEILLIÈRE, 444 — T. SOU-
 KHOTINA, 457 — STENDHAL, 432 — E. TAPPOLET, 458
 — E. THEBAULT, 452 — A. THÉRIVE, 445 — PH. VAN
 TIEGHEM, 452 — TIMON, 440 — J. DE TONQUÉDEC,
 444 — C. V., 450 — P. VALJEAN, 450 — N. VESPER,
 441 — A. VILLAMIL, 445 — WEATTY, 437 — L. WITT-
 MER, 459 — E. ZAVIE, 451 — L. DE ZULUETA, 457.

La commémoration du cent-cinquantième anniversaire
 de la mort de Jean-Jacques Rousseau 461

Allemagne, 461 — Autriche, 464 — Belgique, 464
 — Danemark, 464 — Dantzig, 464 — Esthonie, 464
 — Etats-Unis, 465 — France, 465 — Hongrie, 468
 — Italie, 468 — Pologne, 468 — Sarre, 469 —
 Suisse, 469 — Tchécoslovaquie, 474.

Auteurs, orateurs, artistes cités : O. ADLER, 463
 — ALI-BABA, 467 — P. AUDRIAT, 467 — ANT. B.,
 473 — C. BARGA, 468 — H. BATAILLE, 467 — R. BER-
 GEL, 468 — BLANC, 466 — R. BLASIUS, 462 —
 P. BOJAN, 468 — P. BOURQUIN, 469 — P. BRAUN,
 471 — L. BRON, 469 — G. BUDDE, 462 — A. CAHUET,
 464 — C. CAMENISCH, 471 — A. C. COPPIER, 465
 — V. CORBET, 467 — F. DAVID, 466 — Z. DEBICKI,
 468 — A. DÉCHELETTE, 467 — K. DÖRR, 470, 474

— DU BOIS DE LA VILLERABEL, 467 — L. DUMUR, 469 — H. M. ELSTER, 472 (*bis*) — P. EPSTEIN, 462 — D. ESSERTIER, 474 — O. EWALD, 471 — P. FELD-KELLER, 463 (*bis*) — B. FENIGSTEIN, 472 — G. FOERSTER, 462 — O. FORST DE BATTAGLIA, 462, 463 (*ter*), 468 (*bis*), 471 — E. FOURNOL, 467 — R. FRANZ, 472 — H. FRIDERICH, 470 — E. FRIEDEL, 463, 464 — K. FRIIS-MOLLER, 464 — E. G. GAULIER, 467 — B. GUILLEMIN, 461 — HACHTMANN, 462 — W. HAMMER-WEBS, 463, 464 — J. HAUSER, 473 — F. HÆUSSLER, 463 — HENRI-ROBERT, 466 — O. E. HESSE, 464 — H. HILDESHEIMER, 463 — A. HÜPPY, 473 — JEAN-BERNARD, 467 — G. JUNGE, 462 — C. K., 472 — H. K., 470 — TH. KAPPSTEIN, 463 — G. KEESKEMÉTI, 468 — W. KINKEL, 462 — C. VON KLINCKOWSTROEM, 472 — L. LALOY, 465 — P. LANDAU, 461, 462 — R. J. LANG, 473 — F. CH. LANGE, 463 — H. LEVY, 462 — C. M., 472 — M. MARTIN, 466 — CH. MARTINET, 470 — T. G. MASARYK, 469, 474 — A. METTLER, 473 — P. MUGNIER, 466 — D. MÜNCH, 463 — G. P., 469 — M. L. PAILLERON, 467 — J. PERRIER, 469, 470 — F. PONTEIL, 465 — W. RENFER, 470 — R. RIEDEL, 464 — P. RIVES, 470 — T. ROCHE, 469 — N. ROGER, 466, 470 — F. ROHRMOSER, 462 — K. RUHKOPF, 463 — M. S., 474 — A. SARTORY, 465 — L. SAVARY, 467 — SED-LITZKY, 464 — A. SEEHOF, 464 — P. SOUDAY, 467 — O. TANNER, 473 — H. TASCHNER, 463, 472, 474 — G. TORRE, 467 — J. UGT, 471 — E. W. UNGER, 471, 474 — F. V., 473 — K. W., 473 — P. WARMUND, 461 — H. WENDEL, 462, 472 — G. WENDT, 469 — A. WOLFENSTEIN, 463 (*bis*), 469 — G. WYSS, 471 — ZED, 470 — S. ZWEIG, 471.

Errata du tome XVII (1926)..... 475



IMP. BOSC FRÈRES & RIOU
◦ 42, QUAI GAILLETON ◦
◦ ◦ ◦ ◦ ◦ LYON ◦ ◦ ◦ ◦ ◦

